Fondements historiques du Québec

GILLES LAPORTE • LUC LEFEBVRE

Les Éditions de la Chenelière

Cet ouvrage est destiné aux étudiantes et aux étudiants en sciences humaines ainsi qu'au public de plus en plus large qui désire comprendre, par l'étude de l'histoire, l'originalité et la richesse qui caractérisent la société québécoise. L'ouvrage est construit autour de trois grandes périodes (1810-1880, 1880-1945 et de 1945 à nos jours); les auteurs en dégagent les structures propres, tout en rappelant les jalons importants. Chaque période est divisée en trois thèmes: économie, société et politique. À l'heure où les barrières s'estompent entre les sciences humaines, l'ouvrage, alliant la minutie de la méthode historique à l'usage des concepts élaborés dans les sciences de l'homme, comble un vide certain. L'étude de l'histoire du Québec constitue ainsi un authentique laboratoire pour l'intégration des savoirs en sciences humaines.

Les auteurs, jeunes spécialistes de l'histoire du Québec, jettent un regard neuf sur l'historiographie, enrichi de l'apport de deux grandes traditions universitaires et d'une solide expérience de l'enseignement au collégial.

GILLES LAPORTE détient une maîtrise en histoire et poursuit présentement un doctorat à l'Université du Québec à Montréal. Il a travaillé aux cégeps de Matane et de Saint-Jean-sur-Richelieu et il enseigne présentement l'histoire au cégep du Vieux-Montréal ainsi qu'à l'UQAM.

LUC LEFEBVRE détient une maîtrise en histoire de l'Université de Montréal. Il a travaillé aux cégeps de Saint-Hyacinthe et de Sorel et il enseigne présentement l'histoire au cégep du Vieux-Montréal. Depuis 1993, il est président de la Corporation de la Maison du pressoir du Sault-au-Récollet. Il a collaboré à l'ouvrage *Histoire du xx^{e} siècle*, paru en 1994 chez Beauchemin.

Les Éditions de la Chenelière inc.

ISBN 2-89310-225-5

Fondements historiques du Québec

Gilles Laporte
Luc Lefebvre
Cégep du Vieux-Montréal

Consultant
Jacques Gélinas
Cégep de Saint-Laurent

Les Éditions de la Chenelière inc.
MONTRÉAL

Fondements historiques du Québec

Gilles Laporte et Luc Lefebvre

© 1995 Les Éditions de la Chenelière inc.

Éditeur: Jean Bouchard
Coordination: Ginette Gratton
Révision linguistique: Jean-Pierre Leroux
Correction d'épreuves: Jocelyne Dorion
Recherche iconographique: Ginette Gratton et Pierre Grimard
Conception graphique, infographie et couverture: Josée Bégin
Cartographie: Norman Lavoie

Données de catalogage avant publication (Canada)

Laporte, Gilles, 1961-

Fondements historiques du Québec

Comprend des réf. bibliogr. et un index.

Pour les étudiants du niveau collégial.

ISBN 2-89310-225-5

1. Québec (Province) – Histoire – 19e siècle. 2. Québec (Province) – Histoire – 20e siècle. I. Lefebvre, Luc, 1964- . II. Titre.

FC2911.L36 1995 971.4'03 C95-940764-2
F1052.95.L36 1995

Les Éditions de la Chenelière inc.
215, rue Jean-Talon Est
Montréal (Québec) H2R 1S9
Téléphone: (514) 273-1066
Télécopieur: (514) 276-0324
Service à la clientèle: (514) 273-8055

Tous droits réservés.

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'Éditeur.

ISBN 2-89310-225-5

Dépôt légal: 2e trimestre 1995

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada par Imprimerie Gagné Ltée

1 2 3 4 5 99 98 97 96 95

Les sources des textes cités sont données à la fin de chaque extrait. Toutefois, pour les courtes citations, nous avons cru bon d'omettre les sources dans le but de faciliter la lecture.

L'éditeur a fait tout ce qui était en son pouvoir pour retrouver les copyrights. On peut lui signaler tout renseignement menant à la correction d'erreurs ou d'omissions.

À propos de la couverture

Chacune des photos de la couverture correspond à un chapitre du présent ouvrage. Les trois photos du haut évoquent la période de 1810 à 1880. La première photo, qui renvoie au chapitre 1, présente une scène de l'économie rurale: *Les coupeurs de glace* d'Horatio Walker. La deuxième photo (chapitre 2) rappelle un moment fort de la vie sociale de l'époque. Elle montre un groupe de Patriotes aperçus par Jane Ellice de la fenêtre de son manoir assiégé. La troisième photo (chapitre 3) représente Louis-Joseph Papineau, qui a dominé la vie politique de son époque.

Les trois photos du milieu correspondent à la période de 1880 à 1945. La première photo (chapitre 4) est une peinture d'Adrien Hébert où on trouve un port, un train et un élévateur à grain, trois éléments essentiels de l'économie québécoise du début du xxe siècle. La deuxième photo (chapitre 5) rappelle que cette époque est marquée par deux guerres. Cette affiche de propagande publiée pendant la Seconde Guerre mondiale évoque le rôle social que jouent alors les femmes et les gouvernements. La troisième photo (chapitre 6) représente Wilfrid Laurier, personnage qui symbolise le triomphe du libéralisme et les relations difficiles entre francophones et anglophones du Canada.

Les trois photos du bas correspondent à la période de 1945 à nos jours. La première photo (chapitre 7) montre le complexe de Grande-Baleine à la baie James; elle rappelle le nouveau rôle de l'État québécois et l'ascension économique des francophones. La deuxième photo (chapitre 8) représente une scène de la vie quotidienne des citadins: le dépanneur du coin. La dernière photo (chapitre 9) montre un billet de banque imprimé par le Parti libéral du Québec pour ridiculiser les prétentions souverainistes de René Lévesque. Le fondateur du Parti québécois n'en domine pas moins la scène politique de 1960 à 1985.

INTRODUCTION

Les connaissances sur l'histoire du Québec, ainsi que l'exploration de nouvelles problématiques, ont connu un essor remarquable depuis 30 ans. Les publications scientifiques se sont multipliées, portant sur des objets d'études auparavant insoupçonnés, en même temps que le grand public, par le roman et la télévision, commençait à fréquenter les «grandes fresques» dépeignant notre passé collectif. Il faut cependant déplorer le faible nombre d'ouvrages qui soient accessibles à tous, qui portent sur une vaste période de l'histoire, qui couvrent tout le territoire québécois et qui, en même temps, présentent les faits avec rigueur, en recourant aux études scientifiques les plus récentes.

Le présent ouvrage est destiné aux étudiants en histoire de niveau postsecondaire ainsi qu'au public de plus en plus large qui s'intéresse à l'histoire tout en étant soucieux de trouver une information riche et qui tienne compte des débats historiographiques actuels. Les faits y sont présentés sobrement, dans une langue toujours simple et accessible, mais en restituant le passé dans toute son intégrité et dans toute sa complexité.

L'étudiant en histoire est aujourd'hui amené à côtoyer plusieurs autres domaines des sciences humaines, comme l'économie, la sociologie ou les sciences politiques, qui peuvent enrichir sa réflexion sur le passé. Le souci d'intégrer ces sciences humaines à l'étude de l'histoire est au cœur de cet ouvrage. Chacune des trois périodes étudiées est divisée en trois thèmes: économie, société et politique; l'étudiant y retrouvera les problématiques et le vocabulaire utilisés dans les sciences humaines. Nous croyons que l'histoire du Québec présente le terrain idéal pour intégrer les notions acquises dans d'autres disciplines et les appliquer à l'étude d'un passé riche et varié. L'approche thématique conduit l'étudiant à découvrir certains liens et certaines interactions importantes entre les dimensions économique, sociale et politique de l'histoire. Cette méthode permet enfin d'approfondir certains concepts clés des sciences humaines, d'observer l'évolution d'un phénomène sur une longue période et d'éviter une approche chronologique restrictive généralement marquée par «l'hégémonie du politique», dimension qui a longtemps dominé l'étude de l'histoire du Québec.

L'approche chronologique a perpétué une histoire essentiellement politique, où les jalons principaux (1760, 1867, 1960) ne rendaient

Remerciements

Nous avons pu compter sur le concours empressé de diverses personnes, grâce auxquelles le produit final a été grandement amélioré. Nos remerciements vont d'abord à M. Jacques Gélinas, du cégep de Saint-Laurent, qui a lu tout le manuscrit et nous a fait partager ses connaissances et sa longue expérience de l'enseignement; à M. Michel Aubin, du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, à M. Géraud Turcotte, du cégep Édouard-Montpetit, à M^me^ Josée Lebrun, du cégep de Sherbrooke, et à MM. Patrice Régimbald et Pierre Michaud, de l'Université du Québec à Montréal. Nous voulons enfin remercier l'équipe des Éditions de la Chenelière, soit Ginette Gratton, Josée Bégin, Norman Lavoie, Jean Bouchard et Robert Paré, pour sa confiance et son appui, MM. Gilles Monette et Pierre-Philippe Gingras, M^me^ Francine Gélinas, pour son aide dans la réalisation des cartes géographiques et, bien sûr, Julie, pour sa compréhension et sa patience durant la dernière année.

Les auteurs

Repentigny
Verchères
Saint-Denis
Mascouche
Saint-Jérôme
Terrebonne
Varennes
Saint-Charles
Sainte-Thérèse
ÎLE JÉSUS
Montréal-Nord
Boucherville
Rivière du Chêne
Sainte-Rose
Saint-Léonard
Belœil
Saint-Benoît
Deux-Montagnes
Saint-Eustache
Laval
Rosemont
Île Sainte-Hélène
Montréal
Longueuil
Outremont
Saint-Hubert
Saint-Laurent
Ville Mont-Royal
Brossard
Westmount
Chambly
Verdun
Laprairie
Lasalle
Châteauguay
Rivière Richelieu
Rivière Châteauguay
MONTÉRÉGIE
Beauharnois
Saint-Jean-sur-Richelieu
Iberville
Rivière Harricana
La Sarre
ABITIBI
Amos
Rouyn-Noranda
Val-d'Or
Dolbeau
Lac Saint-Jean
Saint-Félicien
Roberval
Val-Jalbert
Lac Témiscamingue
Ville-Marie
Réservoir Dozois
Réservoir Cabonga
TÉMISCAMINGUE
La Tuque
Rivière Saint-Maurice
Réservoir Baskatong
Mont-Laurier
MAURICIE
Grand-Mère
Batiscan
Shawinigan
Maniwaki
Rivière Outaouais
Rivière L'Assomption
Saint-Gabriel-de-Brandon
LAURENTIDES
Trois-Rivières
Sainte-Agathe-des-Monts
Rawdon
Joliette
Nicolet
BOIS-FRANCS
Lac Saint-Pierre
Rivière Saint-François
OUTAOUAIS
Rivière Gatineau
Rivière Rouge
Sorel
Lavaltrie
Saint-Ours
Contrecœur
ONTARIO
Lachute
Buckingham
Masson
Calumet
Richmond
Lac Meech
Gatineau
Hull
Saint-André
Oka
Saint-Hyacinthe
Aylmer
Ottawa
Rigaud
SOULANGES
Rivière Yamaska
Valcourt
Granby
SHEFFORD
Magog
Valleyfield
Napierville
Huntingdon
Lacolle
Moore's Corner
Odelltown
Lac Champlain
Philipsburg
0
100
200 km

Rivière Manicouagan
Sept-Îles
CÔTE-NORD
Port-Cartier
Fleuve Saint-Laurent
Rivière Péribonka
Baie-Comeau
Sainte-Anne-des Monts
Murdochville
Gaspé
Forestville
Matane
GASPÉSIE
Percé
Sainte-Flavie
Lac Matapedia
Rivière Matapedia
Amqui
Pabos
LAC-SAINT-JEAN
Lac Saint-Jean
Alma
SAGUENAY
Chicoutimi
Jonquière
Arvida
La Baie
Rivière Saguenay
Escoumins
Rimouski
Bic
New Richmond
Paspébiac
Matapédia
Baie des Chaleurs
Tadoussac
Trois-Pistoles
BAS-SAINT-LAURENT
Saint-Siméon
Rivière-du-Loup
Rivière Malbaie
La Malbaie
CHARLEVOIX
TEMISCOUATA
Baie-Saint-Paul
Kamouraska
NOUVEAU-BRUNSWICK
Saint-Férréol-les-Neiges
Sainte-Anne-de-La Pocatière
Beaupré
Stoneham
Montmagny
Portneuf
BELLECHASSE
Lotbinière
Rivière Chaudière
MAINE (ÉTATS-UNIS)
Broughton
Victoriaville
BEAUCE
Thetford Mines
Black Lake
Saint-Georges
Kingsey-Falls
Asbestos
CANTONS-DE-L'EST
Windsor
Lac Megantic
Sherbrooke
Coaticook
Stanstead
Montmorency
Beauport
Île d'Orléans
Charlebourg
Québec
Saint-Sauveur
Anse-au-Foulon
Lévis
Sainte-Foy
Saint-Romuald
Rivière Chaudière

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE LA CRISE DU QUÉBEC RURAL (1810-1880) 1

Chronologie 2

Chapitre 1 **La mutation de l'économie traditionnelle** 4

Les étapes du peuplement 4
- L'espace laurentien 4
- Le peuplement amérindien 6
- Le peuplement français 6
- Le peuplement britannique 7

Les difficultés de l'économie rurale 10
- La crise agricole 10
- Le rêve de la colonisation 12
- L'exode vers les États-Unis 15

L'essor de l'économie commerciale 16
- Les caractéristiques du commerce colonial 16
- Les produits générateurs de l'économie québécoise au XIX^e siècle 18
- Le déclin du commerce colonial et la Confédération de 1867 20

L'évolution des transports et de la finance 21
- La navigation et les routes 21
- L'arrivée du chemin de fer 24
- La naissance des banques 26

La production manufacturière 29

Concepts clés 31
Outils de recherche 31
Documents 32

Chapitre 2 **Une société tiraillée** 37

Un milieu rural dominant 37
- Le village et la campagne 37
- Les seigneurs 40
- Le clergé 41
- La bourgeoisie professionnelle 42

Un milieu urbain en croissance 43
- Les villes 43
- La bourgeoisie britannique 45
- Les travailleurs 46

La culture au service de la nation 48
L'éducation 48
L'âge d'or du journalisme 50
La patrie littéraire 52
Les idéologies 55
Le principe aristocratique 55
Le nationalisme libéral 55
Le libéralisme économique 57
L'ultramontanisme 58
Concepts clés 61
Outils de recherche 62
Documents 62

Chapitre 3 À la recherche d'un cadre politique 67

De la Nouvelle-France au Bas-Canada (1608-1791) 67
Le fonctionnement de la colonie 67
La période de la Conquête à l'Acte constitutionnel (1763-1791) 69
De grandes luttes politiques 74
Les débuts du parlementarisme 74
Le Parti canadien et le British Party 75
Les Rébellions 78
Le rapport Durham et l'Union 83
L'échec de l'Union 84
La lutte pour le gouvernement responsable 84
Les mœurs politiques depuis l'Union 87
L'instabilité ministérielle 88
Une solution: la Confédération 90
Vers l'union des colonies britanniques 90
Le partage des pouvoirs 93
Un pays à construire 96
Concepts clés 96
Outils de recherche 97
Documents 98

DEUXIÈME PARTIE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (1880-1945) 103
Chronologie 104

Chapitre 4 Une croissance économique désordonnée 106

La Politique nationale 106
L'essor prodigieux des chemins de fer 107
Une agriculture capitaliste 110

Une période d'industrialisation 114
La première vague industrielle (1880-1896) 115
La deuxième vague industrielle (1897-1925) 117
Les emplois de services 126
Les crises 126
La Première Guerre mondiale (1914-1918) 126
La Grande Dépression (1929-1939) 128
La Seconde Guerre mondiale (1939-1945): troisième vague industrielle 130
Concepts clés 133
Outils de recherche 133
Documents 134

Chapitre 5 Une société d'ouvriers urbains 139
La croissance des villes 139
Les groupes sociaux 142
Le déclin de la société rurale 143
La nouvelle bourgeoisie d'affaires 143
La main-d'œuvre salariée 144
Les institutions 148
La santé 148
l'éducation 149
L'émergence de la culture de masse 151
Idéologies et mouvements sociaux 153
Le Québec dans le nouveau Canada 153
Le libéralisme triomphant 156
Le clérico-nationalisme 157
L'évolution du nationalisme 160
Des corporations au syndicalisme industriel 161
Le féminisme 165
Concepts clés 167
Outils de recherche 169
Documents 169

Chapitre 6 Des politiciens sous surveillance 173
La domination des conservateurs 173
Les succès 173
L'affaire Louis Riel 175
Le long règne libéral 177
L'ouragan Mercier 177
Des libéraux ancrés au pouvoir 179
Mœurs politiques et favoritisme 186
La Crise et les partis politiques 187

Le spectre de la conscription 192
Maurice Duplessis goûte au pouvoir 192
Les réformes du gouvernement Godbout 194

Concepts clés 196
Outils de recherche 196
Documents 197

TROISIÈME PARTIE MAÎTRES CHEZ NOUS (DE 1945 À NOS JOURS) 201

Chronologie 202

Chapitre 7 **Une économie riche et diversifiée** 204

La conjoncture économique depuis 1945 204
La consommation de masse 205
Du baby-boom à la dénatalité 206
Le mouvement migratoire 207
L'intégration à l'économie continentale 209
L'agriculture sous protection 212
L'industrie: apogée et déclin 215
L'affirmation d'une économie de services 219
L'engagement économique de l'État québécois 225
Le déclin économique des régions 228

Concepts clés 230
Outils de recherche 231
Documents 232

Chapitre 8 **L'État à la rescousse de la nation** 235

Les groupes sociaux 235
Le déclin de l'élite traditionnelle 235
La nouvelle classe moyenne 236

Les nouveaux rôles de l'État 237
Un gouvernement fédéral transformé 237
Le nouvel État du Québec 237
Les services sociaux 238
L'éducation 239
Les politiques culturelles et linguistiques 242

La télévision 244

Les forces de changement 245
Les nationalismes 245
Le nationalisme québécois 247
Le nationalisme autochtone 249
Les socialismes 250
Le syndicalisme 251
Les artistes 253

Le féminisme 256
Les mouvements de jeunes 257

Concepts clés 258
Outils de recherche 259
Documents 260

Chapitre 9 De la révolution à la tranquillité 265

Sous la poigne de fer de Duplessis 265
La puissance unioniste 265
Une opposition affaiblie 266
Les politiques unionistes 267

L'équipe «du tonnerre» 271
La renaissance électorale du Parti libéral 271
Les caractéristiques de la Révolution tranquille 272

Les réalignements politiques 274
Le retour de l'Union nationale 274
Les trois colombes 275
Les premiers mouvements indépendantistes 277
Le nouveau visage de la politique québécoise 279
La crise d'Octobre 280
Robert Bourassa au pouvoir 282

Les tensions constitutionnelles 283
Les difficiles relations Québec-Ottawa 283
L'élection du Parti québécois 285
Le «beau risque» 287
Robert Bourassa et le fédéralisme rentable 288

Concepts clés 290
Outils de recherche 291
Documents 292

Chapitre 10 Conclusion: enjeux historiques du Québec actuel 295

La libéralisation des échanges menace-t-elle le Québec? 295

Pouvons-nous rembourser la dette publique? 296

L'État-providence a-t-il échoué? 298
Les luttes de pouvoir au sein de l'État 299
Le dilemme égalité-prospérité 301
L'éclatement des projets collectifs 301

Y a-t-il encore un projet national québécois? 303

Le Québec peut-il échapper au Canada? 305

Concepts clés 307
Outils de recherche 307
Documents 308

Sources 311

Index 315

PROFILS DE RÉGIONS

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean 16-17
La Montérégie 54-55
Les Cantons-de-l'Est 90-91
La Mauricie 130-131
L'Abitibi-Témiscamingue 164-165
Le Bas-Saint-Laurent–Gaspésie 190-191
La Côte-Nord 212-213
Québec 240-241
Les Laurentides-Outaouais 284-285

BIOGRAPHIES

John Molson jr. 28
Ignace Bourget 59
Ludger Duvernay 76
Albert Saint-Martin 117
Frère Marie-Victorin 150
Gabrielle Roy 154
Henri Bourassa 185
Joseph-Armand Bombardier 216
Louis Laberge 224
Maurice Richard 246
André Laurendeau 268

LA CRISE DU QUÉBEC RURAL

PREMIÈRE PARTIE

1810 | 1880

Même si la période qui va de 1810 à 1880 semble évoquer un «Québec traditionnel» stable et serein, c'est en fait une des périodes les plus troublées et les plus riches en changements que nous ayons connue.

Sur le plan économique, cette période est d'abord marquée par une crise de l'agriculture commerciale basée sur le blé et par le passage à une culture de subsistance centrée sur l'exploitation familiale. Le commerce, lui, est lié à l'exploitation de quelques ressources naturelles, soit la fourrure, le blé et le bois, qui sont destinés à la métropole britannique. La Confédération de 1867 correspond au désir de créer un marché national moins dépendant des marchés extérieurs et, éventuellement, une économie industrielle et urbaine.

La société subit ensuite le contrecoup des transformations économiques. Le pouvoir des seigneurs et des notables ruraux décline bientôt, alors que s'affirme celui des marchands britanniques. L'Église catholique, en collaboration avec les autorités coloniales, commence à s'imposer après 1840 comme le leader naturel du peuple canadien-français qu'elle incite à adhérer au pacte de 1867.

De 1810 à 1880, le Québec est aussi constamment à la recherche d'un cadre politique. Les Rébellions de 1837-1838 révèlent les tensions existant entre une assemblée populaire sans pouvoir et un exécutif manipulé par les intérêts coloniaux. L'échec de la politique d'assimilation par l'union de 1840 conduit à une impasse constitutionnelle aboutissant à la Confédération de 1867. On crée alors un puissant gouvernement fédéral, contrôlé par la bourgeoisie anglophone, et une succursale provinciale, qui permet néanmoins aux Canadiens français de protéger leur culture. Ce compromis dure d'ailleurs encore aujourd'hui.

CHRONOLOGIE ÉCONOMIQUE

1760	
1763	
1774	
1775-1776	Formation de la Compagnie du Nord-Ouest.
1780-1800	Apogée du commerce des fourrures.
1791	
1803	
1806	Blocus de l'Angleterre par la France; essor de l'industrie du bois.
1809	Début de la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent.
1812-1814	
1821	Fin de l'importance du commerce des fourrures.
1829	
1830	Effondrement de la production du blé.
1832	
1834	
1836	Chemin de fer entre Laprairie et Saint-Jean-sur-Richelieu.
1837	Crise financière aux États-Unis et au Canada.
1838	
1839	
1840	Essor de la production de blé au Canada-Ouest (Ontario).
1841	
1843-1848	Construction des canaux entre le Saint-Laurent et les Grands Lacs
1844	
1847	
1849	
1850-1900	
1853-1860	Construction du chemin de fer Grand Tronc entre Sarnia, Montré Lévis et Rivière-du-Loup.
1854	
1854-1866	Traité de réciprocité commerciale entre le Canada et les États-Uni
1858-1859	Augmentation des tarifs canadiens sur les produits manufacturés; le dollar remplace la livre anglaise dans la colonie.
1860	Inauguration du pont Victoria à Montréal.
1867	
1870-1873	
1875	
1876	Chemin de fer Intercolonial entre Rivière-du-Loup et Halifax.

SOCIALE	POLITIQUE
	Chute de Montréal et reddition de la Nouvelle-France qui passe aux Anglais.
Fondation de la *Gazette de Québec.*	Proclamation royale. La *Province of Quebec* devient colonie anglaise.
	Acte de Québec.
	Invasion des insurgés américains qui occupent un temps Montréal et menacent Québec.
Présentation de deux pièces de Molière à Québec.	Acte constitutionnel. La colonie est divisée entre le Haut-Canada et le Bas-Canada. Début du parlementarisme.
Fondation du Collège classique de Nicolet.	
Fondation du journal *Le Canadien.*	
	Guerre contre les États-Unis.
La variole frappe chez les Amérindiens.	
Fondation de l'Université McGill.	
Le choléra asiatique fait 6000 morts au Bas-Canada.	
Premier banquet commémorant la Saint-Jean-Baptiste.	Dépôt des 92 Résolutions par les Patriotes.
Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal.	
Philippe Aubert de Gaspé publie *L'influence d'un livre.*	Rébellions patriotes. Batailles de Saint-Denis, Saint-Charles et Saint-Eustache.
Déportation de 58 patriotes en Australie.	Déclaration d'indépendance du Bas-Canada. Nouveaux soulèvements suivis d'une forte répression.
	Dépôt du rapport Durham.
Début de l'exode vers les États de la Nouvelle-Angleterre, lequel durera jusqu'au XX^{e} siècle. Ignace Bourget, évêque de Montréal.	Acte d'Union. Le Canada-Uni compte deux grandes régions: le Canada-Est (Québec) et le Canada-Ouest (Ontario).
Organisation de l'instruction publique.	
Création de l'Institut canadien de Montréal.	
Immigration massive des Irlandais chassés d'Irlande par la famine.	
	La responsabilité ministérielle est accordée au Canada.
Entreprise de colonisation de nouvelles régions du Québec.	
Pierre-Joseph-Olivier Chauveau publie *Charles Guérin.*	
Abolition du régime seigneurial.	
Début du Mouvement littéraire de Québec avec des auteurs comme Henri-Raymond Casgrain et Antoine Gérin-Lajoie.	
La Confédération donne au Québec des pouvoirs dans les domaines social et scolaire.	Entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) regroupant le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.
	Adhésion du Man. (1870), de la C.-B. (1871) et de l'Î.-P.-É. (1873) à l'AANB.
Abolition du ministère de l'Instruction publique par les conservateurs.	Réforme de la loi électorale; implantation du scrutin secret.

Chapitre 1

LA MUTATION DE L'ÉCONOMIE TRADITIONNELLE

LES ÉTAPES DU PEUPLEMENT

L'espace laurentien

L'immense péninsule québécoise (1 830 000 km^2) recoupe trois des quatre grandes régions naturelles de l'Amérique du Nord. D'abord, le Bouclier canadien forme un gigantesque plateau rocheux en arc autour de la baie d'Hudson au nord; au sud, il est limité par une série de grands lacs glaciaires. Ses montagnes sont très anciennes, littéralement usées par le passage des glaces de quatre glaciations successives. Le Bouclier canadien recouvre 80 % du territoire québécois et présente deux traits importants: le premier est un sol faible en sédiments, semé d'affleurements rocheux à plusieurs endroits, riche en minerais de toutes sortes mais fort peu propice à l'agriculture ou même à la construction. Le second trait est la multitude des lacs et des rivières, résultat de la fonte des glaciers: une immense réserve d'eau douce et de pouvoir hydraulique qui permet, à une certaine époque, l'exploration aisée du territoire sur des embarcations.

Tout à fait au sud, la deuxième grande région naturelle correspond à la chaîne des Appalaches. Elle est également ancienne et érodée, mais elle est plus aride que le Bouclier canadien. Elle forme, le long

CARTE 1.1

Principaux cours d'eau du Québec méridional

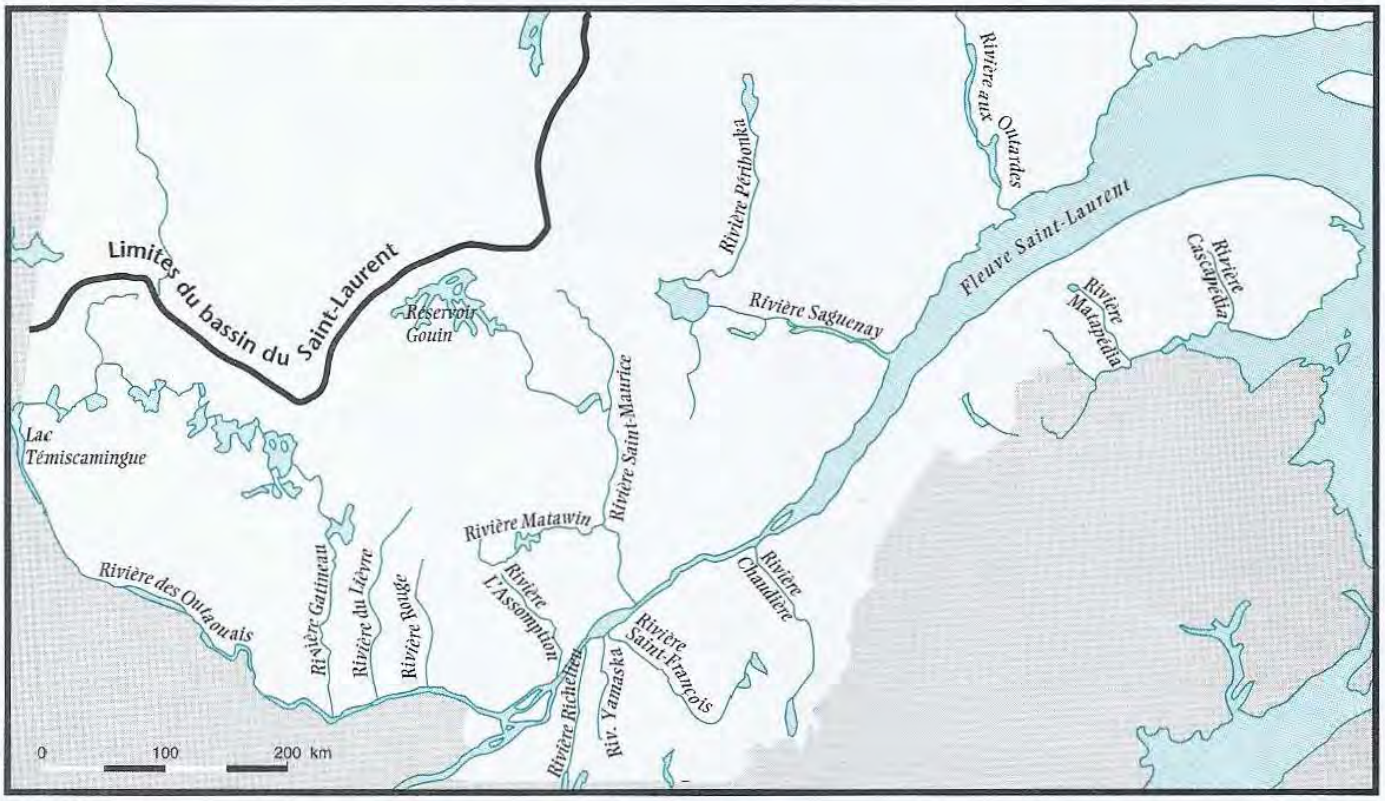

d'une ligne qui va des Cantons-de-l'Est à la Gaspésie, une frontière naturelle entre le Québec, les États-Unis et le Nouveau-Brunswick. On la franchit aujourd'hui facilement en voiture en quelques heures. Elle fut toutefois, à l'époque du transport sur l'eau, une barrière qui, durant deux siècles, permit le développement d'une civilisation anglo-saxonne au sud-est et d'une civilisation française originale au nord-est.

Enfin, entre ces deux massifs montagneux s'étend la région des basses terres du Saint-Laurent. Bien qu'elle n'occupe que 2 % du territoire, elle contient encore aujourd'hui 90 % de la population québécoise et joue un rôle historique prépondérant. Les basses terres du Saint-Laurent, c'est avant tout le fleuve qui fait 1167 kilomètres de long. Son immense **bassin hydrographique** de 839 000 km^2 draine vers lui toutes les eaux du centre-est de l'Amérique (ainsi que leurs polluants, incidemment). Le Saint-Laurent est en particulier alimenté par la chaîne des cinq Grands Lacs. Il canalise ensuite les eaux de puissants affluents, en particulier sur sa rive nord: la rivière des Outaouais, qui jette devant Montréal les eaux de la Gatineau, de la rivière Rouge et du lointain lac Témiscamingue; la rivière Saint-Maurice, qui aboutit devant Trois-Rivières; enfin, le Saguenay, qui atteint le fleuve Saint-Laurent déjà salé devant Tadoussac et qui tire sa source du lac Saint-Jean, 200 kilomètres en amont. Les rivières L'Assomption, Batiscan, Jacques-Cartier, Malbaie et plusieurs autres ont un apport plus modeste. Sur la rive sud du fleuve, les rivières ont un débit moins puissant, mais elles sont importantes historiquement. En effet, elles permettent les premières aux colons de s'éloigner des berges du fleuve. Les rivières Châteauguay et Richelieu sont deux des rares routes d'invasion entre le Québec et le Sud; elles deviennent plus tard des canaux commerciaux majeurs. La rivière Saint-François fit naître l'Estrie en reliant Sherbrooke au fleuve à la hauteur du lac Saint-Pierre. La rivière Chaudière, enfin, qui tire sa source du lointain lac Mégantic pour atteindre le fleuve près de Québec, permit la colonisation de la Beauce (*voir la carte 1.1*).

Le fjord du Saguenay, entre la baie Éternité et l'anse Saint-Jean. En plusieurs endroits du Bouclier canadien, le plateau rocheux plonge abruptement dans une rivière ou dans le fleuve.

Au moins avant 1850, avant les chemins de fer, le relief et les voies d'eau jouent un rôle déterminant à tous les égards. Le Bouclier canadien et les Appalaches ne sont pas faciles à peupler: les terres y sont moins fertiles, les cours d'eau peu navigables, coupés par des rapides; les communications s'avèrent donc difficiles. Pour ces raisons, le développement du Bouclier canadien en particulier ne date guère que du XX^e siècle et reste encore aujourd'hui conditionné par la présence de certaines ressources naturelles. La vallée du Saint-Laurent, elle, est au contraire propice à l'agriculture. De plus, les rivières y sont plus larges qu'en altitude et deviennent vite des voies de communication aisées avec le fleuve et, de là, avec l'Atlantique et le monde. Par conséquent, pour la période de 1810 à 1880, une chose est claire: qu'on parle du Bas-Canada, du Canada-Est ou du Québec, toutes ces appellations font référence à un espace géographique défini: la **vallée du Saint-Laurent**, ce couloir vert qui va de Rigaud à Rimouski avec quelques îlots de peuplement le long de ses affluents.

Le peuplement amérindien

Contrairement aux colons européens, les Amérindiens ne restent pas confinés dans l'espace laurentien. Les Inuits forment des communautés isolées le long du littoral arctique et du Labrador où ils vivent surtout de pêche. Plus au sud, les peuples de langues algonquiennes vivent de chasse, de pêche et de cueillette et se déplacent constamment sur les lacs et les rivières du Bouclier canadien. Ces peuples, en particulier les Cris, les Montagnais, les Algonquins et les Micmacs, partagent plusieurs traits linguistiques et socioéconomiques. Ils vivent par petits groupes d'une trentaine d'individus, les clans, qui correspondent à la famille élargie. Leur mode de vie est bien adapté au territoire du Bouclier canadien, qu'ils occupent progressivement depuis 10 000 ans, à mesure que les glaces se retirent, lors de la dernière glaciation.

Les peuples iroquoïens (les Iroquois, les Abénaquis, les Hurons, les Mohicans, etc.) sont semi-nomades. Autrement dit, en plus de l'économie de chasseurs-cueilleurs, ils pratiquent une forme extensive d'agriculture basée sur la culture du maïs, de la fève et de la citrouille. Leurs établissements sont donc plus stables et peuvent regrouper plusieurs centaines d'individus. Ils semblent issus du centre des États-Unis actuels et s'installent dans le nord-est de l'Amérique en bousculant les nations algonquiennes. Parmi eux, les Hurons et les Iroquois occupent la vallée du Saint-Laurent, propice à leurs activités agricoles.

Le peuplement français

Les Européens vont essentiellement pénétrer le territoire par la voie royale du Saint-Laurent. D'abord attirés par la pêche à la morue, des séjours épisodiques sur les côtes vont les amener à remonter le fleuve. Mais Jacques Cartier, représentant officiel du roi de France, n'est guère qu'un explorateur-prospecteur. Son récit de voyage ressemble à un inventaire des ressources potentielles de la région comprise entre Terre-Neuve et Montréal. Cartier ne semble pas avoir été très convaincant puisque la France prendra 75 ans, après lui et Roberval, pour fonder un établissement permanent au Canada. Les débuts de la colonie sont extrêmement lents. Même si la fondation de Québec en 1608 est un événement important, il n'y a toujours que 400 Européens en 1641 dans la vallée du Saint-Laurent. L'apport d'immigrants le plus substantiel se situera entre 1670 et 1690, mais il sera encore modeste. Il n'y a guère que 5000 Européens qui viendront s'établir dans ce qu'on appelle, avant 1760, la Nouvelle-France. Cette population, à l'exception d'une centaine d'esclaves noirs, est surtout française et est originaire des régions de la Bretagne, du Poitou, de la Normandie et de la région parisienne. Devant un nombre si dérisoire d'immigrants, on doit donc compter sur la croissance naturelle, qui, elle, est forte durant 150 ans. La population européenne atteint ainsi 70 000 individus à la veille de la Conquête, cependant que s'écroule le nombre d'autochtones du fait des maladies, du mode de vie et des armes à feu importés d'outre-Atlantique.

La traite des fourrures, surtout celle du castor, est le facteur initial de l'implantation française après 1603. Elle occupe paradoxalement peu d'Européens puisque l'essentiel du travail est accompli par les Amérindiens. Environ 600 Français, surtout des hommes, suffisent à alimenter le réseau commercial entre les forêts de la gigantesque Nouvelle-France et les fabriques de chapeaux du Vieux Continent. Le commerce des fourrures et l'activité militaire permettent toutefois d'entretenir à Montréal et à Québec une vie urbaine relativement importante.

L'agriculture est organisée après 1623 environ selon le **régime seigneurial**. Celui-ci tire son origine du régime féodal qui règne en France depuis le Moyen Âge. En vertu de ce système, le Gouvernement concède des bandes de terres appelées «seigneuries» à des individus qui doivent y attirer les colons en les lotissant et en leur offrant certains services (hébergement, moulins, quais, routes, etc.). En retour, les colons ou «censitaires» doivent remplir des corvées et surtout payer des «redevances» (cens, rentes, lods et ventes, banalité, etc.) sous forme d'une partie de leur récolte. Ils deviennent ainsi locataires et n'ont pas à payer une terre qu'ils peuvent en revanche céder à leurs descendants. Cela devait permettre, outre un peuplement rapide, à des immigrants démunis de pratiquer l'agriculture.

En fait, malgré l'immensité du territoire, qui va de l'Acadie aux Rocheuses et de la baie d'Hudson au golfe du Mexique, la population de la Nouvelle-France est déjà, en 1760, concentrée à 90 % dans la vallée du Saint-Laurent. Trois raisons expliquent principalement cette concentration. D'abord, en amont de Montréal, le fleuve se rétrécit singulièrement, il devient parsemé de rochers et ne peut plus être remonté autrement qu'en canot. Ensuite, le fleuve forme la voie de communication essentielle entre les rives où marchands et agriculteurs sont confinés. Enfin, les autorités coloniales ont choisi de concentrer le peuplement par l'implantation du régime seigneurial.

En 1820, le journal humoristique anglais *Punch* se moque de ceux qui partent pour le Canada en pensant y trouver une vie facile.

Manifestement, les efforts de la France s'avèrent insuffisants puisque les colonies britanniques, installées au sud-est des Appalaches, sur la côte de l'Atlantique, réussissent beaucoup mieux. Fondées à la même époque que la Nouvelle-France, ces colonies bénéficient d'une économie plus diversifiée et de liens plus directs avec l'Europe. Ainsi, s'il y a 12 000 habitants en Nouvelle-France en 1689, il y en a déjà 250 000 dans les colonies britanniques. Plus riches et bien plus nombreux, ces Britanniques aspirent à contrôler tout le continent et ressentent la présence française comme une menace. En 1760, les 70 000 Français sont battus par un peuple de 1 600 000 habitants répartis dans 13 colonies. C'est la Conquête.

Le peuplement britannique

Malgré la Conquête de 1760, la vallée du Saint-Laurent reste massivement peuplée par des descendants français. Auparavant, à compter de 1755, la Grande-Bretagne avait procédé à la déportation de 3300 descendants français de la Nouvelle-Écosse, les Acadiens, les disséminant dans ses possessions. Même si une telle solution n'est pas envisageable pour la population de la vallée du Saint-Laurent, on souhaite rapidement la noyer au milieu d'une population britannique. Le nombre d'immigrants sera toutefois fort modeste. Outre les soldats britanniques et des mercenaires allemands qui décident de s'établir au pays, seuls quelques centaines de marchands d'origine écossaise s'installent au Canada. Ces derniers souhaitent évidemment s'emparer du lucratif commerce des fourrures, splendide réseau de communication et d'alliances avec les Amérindiens, que les Français ont mis sur pied au cours du siècle précédent. Ils souhaitent aussi profiter des charges dans l'administration coloniale, ainsi que des contrats de fourniture aux armées. Ils s'installent essentiellement dans les villes: à Montréal et à Québec, mais aussi à Trois-Rivières et à Sorel.

Les Britanniques ne sont encore que quelques milliers au Québec lorsque, en 1783, les 13 colonies américaines proclament leur indépendance au terme d'une guerre victorieuse (la guerre de l'Indépendance). Bon nombre d'Américains, qui s'étaient compromis aux côtés des Britanniques, risquent de subir de douloureuses représailles après la victoire des insurgés. Les plus fortunés de ces loyalistes, ceux qui

Carte 1.2

Organisation du territoire vers 1850

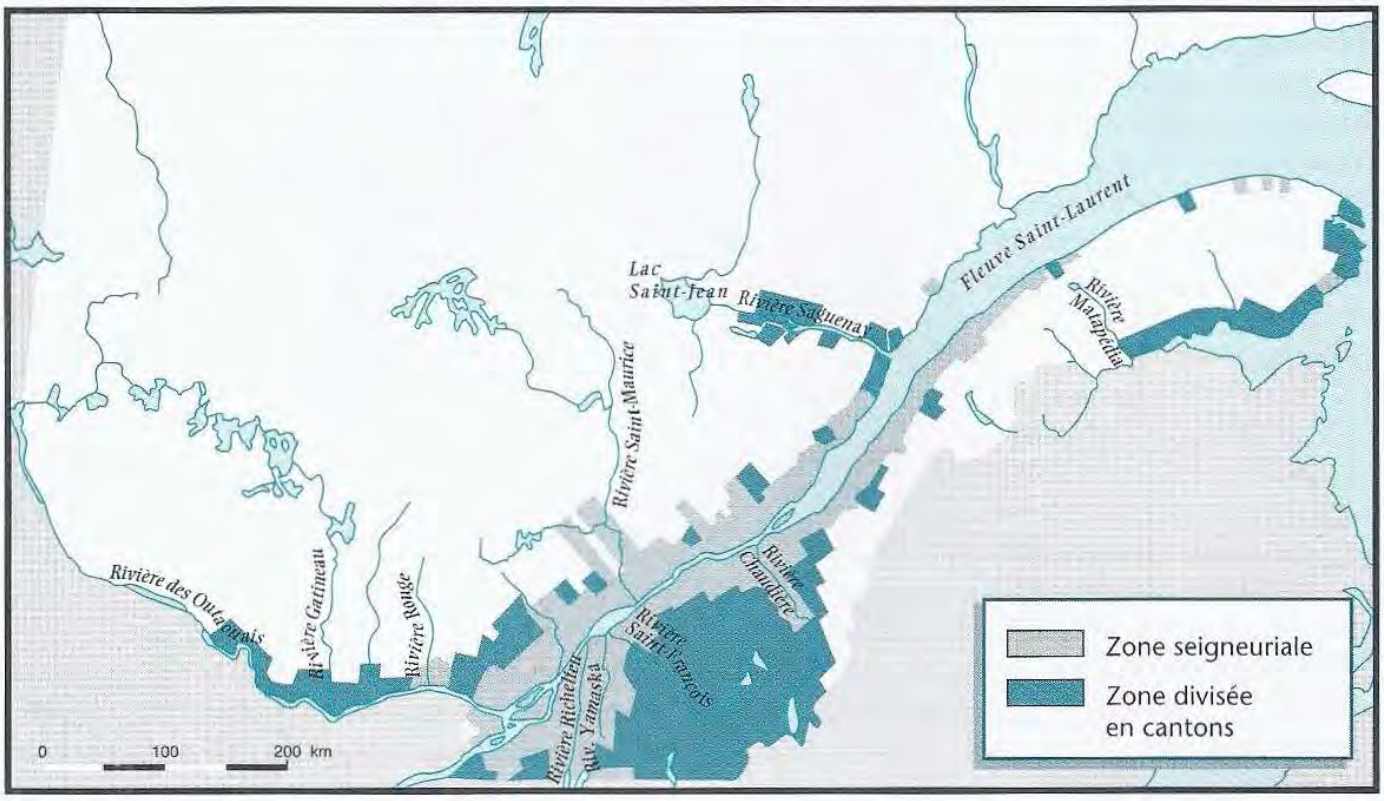

ont davantage à perdre, décident de quitter les nouveaux États-Unis. Les plus riches d'entre eux retournent tout bonnement en Angleterre. Toutefois, la plupart (34 000) décident de s'établir dans la colonie maritime de la Nouvelle-Écosse où ils fondent Halifax et Saint-Jean à qui va échoir le rentable commerce triangulaire avec les Antilles britanniques. D'autres (6000) s'installent à l'ouest, en amont de Montréal, aujourd'hui l'Ontario, région qui est restée sous la domination britannique. Un petit nombre enfin (environ 2000) décident de s'installer dans la vallée du Saint-Laurent, où ils deviennent pour la plupart agriculteurs. On les trouve surtout au sud de Montréal, le long de la rivière Châteauguay, dans le Haut-Richelieu et dans les nouveaux cantons de Shefford ou de Granby.

Les Britanniques toléreront le système seigneurial, mais ils en bloqueront désormais l'expansion. Les nouvelles terres seront concédées en «franc et commun soccage», c'est-à-dire vendues par le Gouvernement, le profit de la vente devant servir à l'aménagement de routes et de services. Ce système vise aussi un peuplement rapide, mais il requiert des sommes que seuls les riches colons détiennent. Il est surtout destiné aux immigrants britanniques et il entraîne une spéculation pratiquée par des compagnies qui achètent de grandes étendues de terre et les revendent ensuite plus cher. Ces zones qu'on appelle «cantons» sont implantées tout autour de la zone seigneuriale, en périphérie de la vallée du Saint-Laurent: en Gaspésie (Pabos, New Richmond), en Beauce (Black Lake, Broughton), dans l'Outaouais et les Laurentides (Rawdon, Aylmer, Hull), mais surtout dans les Cantons-de-l'Est, où l'on cherche à implanter une population britannique homogène (*voir la carte 1.2*).

Entre 1800 et 1812, des Américains, attirés ici par l'abondance des terres plutôt que par des motifs politiques, s'installent en Estrie où ils fondent des communautés à Sherbrooke, Magog et Stanstead. Ils gardent en même temps des liens culturels et économiques étroits avec le nord des États-Unis. Ils sont environ 20 000 en 1817.

Avec la fin des guerres napoléoniennes en 1815, l'immigration en provenance des îles Britanniques augmente rapidement, alors que la Grande-Bretagne offre des terres gratuites aux soldats démobilisés. Cette période correspond aussi à la révolution agraire et industrielle en Angleterre, qui crée un important chômage chez les travailleurs agricoles. Enfin, la surpopulation et les problèmes alimentaires qui sévissent en Irlande au cours du XIX^e siècle poussent un grand nombre à l'exode vers l'Angleterre, les États-Unis, mais aussi vers le Canada. La figure 1.1 indique d'ailleurs le brusque bond de l'immigration irlandaise en 1847, correspondant à une famine sans précédent. Cette immigration d'origine britannique ralentit bientôt puisque, après 1855, l'Angleterre ne subventionne plus les immigrants pour qu'ils viennent au Canada, ces derniers préférant de toute façon aller aux États-Unis.

De 1815 à 1855, près d'un million d'Anglais, d'Écossais et d'Irlandais passent en Amérique britannique, dont la moitié par le port de Québec, qui reçoit chaque été l'équivalent de sa population en immigrants. La plupart d'entre eux se dirigent rapidement vers l'Ontario et les États-Unis (sur 32 000 immigrants arrivés à Québec en 1846, seuls 1900 resteront au Québec), mais dans l'immédiat la ville de Québec doit supporter la charge de ces immigrants pour la plupart démunis et malades. Les conditions d'hygiène à bord des navires sont telles, selon Philippe Aubert de Gaspé, que, de la haute-ville de Québec, on peut renifler l'arrivée d'un bateau d'immigrants avant même de l'apercevoir à l'horizon! En 1832, 1834 et 1849, ils amènent bien malgré eux le choléra asiatique, qui, durant l'été de 1832, fait 6000 morts au Bas-Canada, dont près de 3000 à Québec, soit 10 % de la population de la ville. Les élites francophones voyaient déjà un danger d'assimilation dans cette immigration britannique; les épidémies les traumatisent et nourrissent encore leur opposition à l'arrivée de nouveaux *British*.

Ces immigrants anglophones ont peu à voir avec les marchands ou les loyalistes arrivés avant 1810. Ils sont plutôt dépourvus de ressources et forcés d'accepter les emplois les plus pénibles dans les travaux publics ou sur les chantiers et d'habiter les quartiers les plus sordides. Incapables de s'acheter une terre, ils s'installent généralement en ville, contribuant à augmenter le taux d'urbanisation des anglophones (35 %), déjà bien plus élevé que celui des francophones (5 %) en 1861.

Vers 1880, à cause de son ancienneté et de sa forte croissance naturelle, le groupe d'origine française est encore prépondérant, formant 80 % de l'ensemble. Il se consacre à l'agriculture et est confiné dans la zone découpée selon la tenure seigneuriale, du moins jusqu'au mouvement de colonisation après 1850. Les Britanniques (les Anglais, les Écossais et les Irlandais) sont concentrés dans les villes de Québec et surtout de Montréal où ils sont généralement majoritaires. Ils sont aussi dominants dans deux zones rurales découpées selon la tenure en cantons, c'est-à-dire l'Outaouais et les Cantons-de-l'Est.

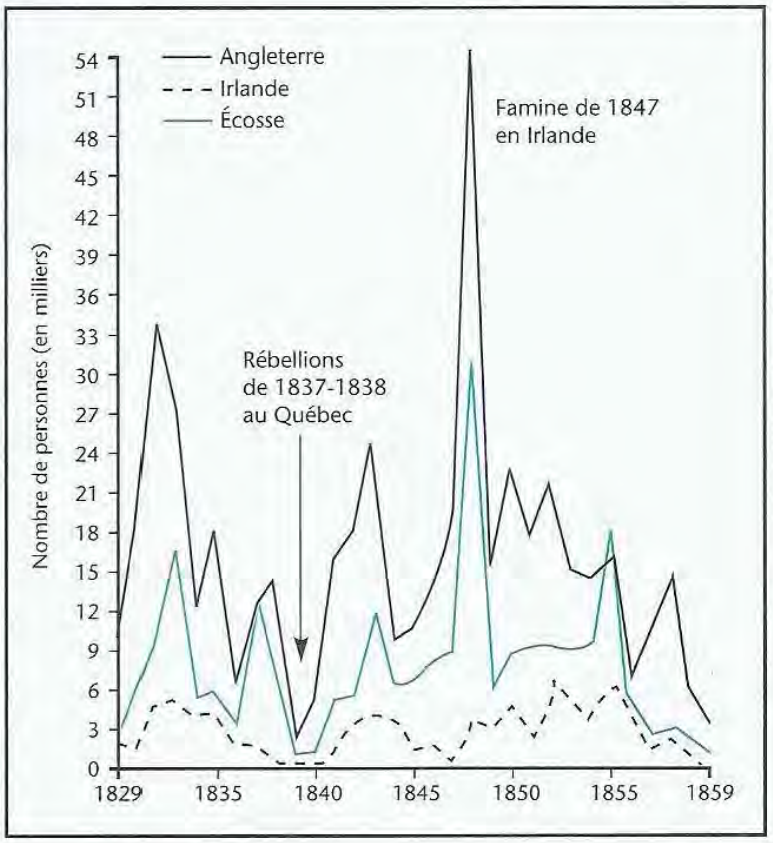

FIGURE 1.1
Origine des Britanniques arrivés par le port de Québec de 1829 à 1859

Les anglophones sont aussi nombreux dans la péninsule gaspésienne, où l'industrie de la pêche à la morue, liée davantage à l'économie atlantique, permet à une population britannique originale de se maintenir.

LES DIFFICULTÉS DE L'ÉCONOMIE RURALE

La crise agricole

Ce que les historiens appellent la **crise agricole** est sans doute l'événement le plus déterminant dans l'histoire économique du Québec jusqu'à l'industrialisation. Ses causes sont complexes et profondes et ses conséquences sont innombrables. La crise agricole contribue au départ vers les États-Unis de près de 700 000 Québécois avant 1900, en plus d'entraîner indirectement les Rébellions de 1837-1838. Voici les quatre causes principales de la crise agricole:

1. *L'étroitesse du territoire cultivable.* Les terres cultivables d'une manière rentable se bornent à la vallée du Saint-Laurent, soit 2 % du territoire québécois actuel. Sauf dans la grande plaine de Montréal, qui s'étend de Saint-Jérôme à Saint-Hyacinthe, la plaine cultivable se limite parfois à quelques kilomètres de part et d'autre du fleuve. Or ce territoire est déjà bien peuplé et cultivé depuis un siècle en 1810.
2. *La croissance de la population.* La Conquête de 1760 ne constitue nullement une rupture sur le plan démographique. Entre 1780 et 1880, la population du Québec double en moyenne tous les 25 ans (*voir la figure 1.2*). Croissance vertigineuse d'une population qu'il faut nourrir et à laquelle il faut offrir des terres. Jusqu'au XIX^e siècle, il suffisait d'ouvrir de nouvelles terres en défrichant vers l'intérieur. Mais la plaine est étroite. Joseph Bouchette constate par conséquent en 1822 «que dans bien des parties de cette province les terres sont subdivisées à un point qu'elles ne suffisent plus au cultivateur et à sa famille».
3. *La culture intensive du blé.* À l'époque de la Nouvelle-France, outre l'avoine servant à nourrir les chevaux, on ne produit généralement que du blé. En cela la France poursuivait au Canada une pratique séculaire. Les redevances au seigneur, les dîmes à l'Église, même les dettes aux marchands généraux étaient surtout payées en blé. Ses qualités de conservation font en outre du blé la denrée commerciale par excellence. Loin de transformer cette pratique, la Conquête de 1760 la fixe. La production augmente donc allègrement dans les années 1780 à 1800, alors que l'Angleterre importe les surplus provenant du Canada. Mais la monoproduction de blé et l'absence de rotation des cultures entraînent une détérioration accélérée du sol qui «n'a plus produit, comme on l'écrit en 1850, qu'un grain maladif et sans la force de résister aux accidents». Disons aussi que, du fait de son climat humide et de ses étés courts, la vallée du Saint-Laurent n'est pas particulièrement propice à la culture du blé.
4. *Les techniques agricoles déficientes.* Le censitaire, dans le régime seigneurial, n'a pas nécessairement intérêt à augmenter sa production puisqu'il devra

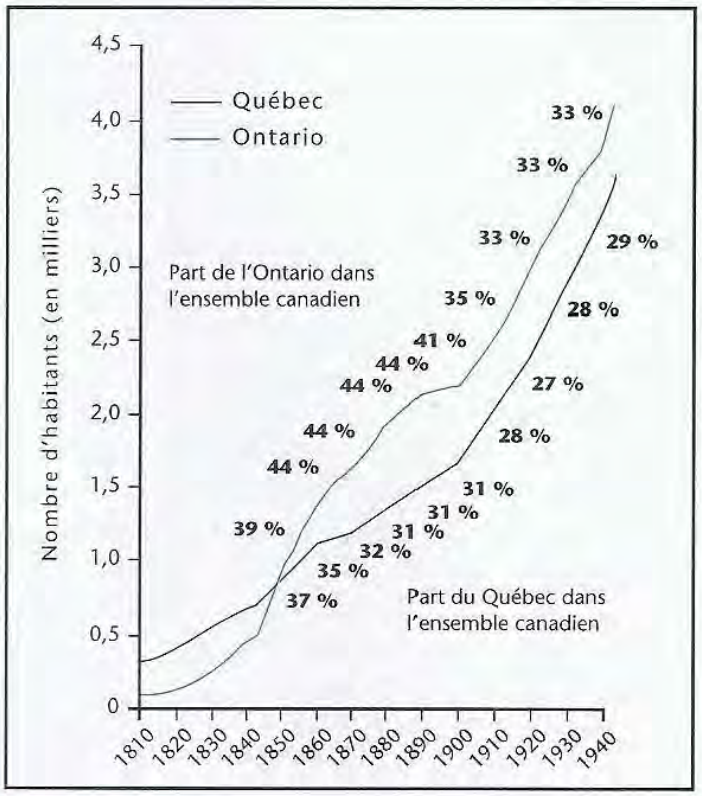

FIGURE 1.2
Évolution de la population du Québec et de l'Ontario entre 1810 et 1940

en verser une portion d'autant plus grande au seigneur. En fait, ce système n'encourage pas l'implantation d'une agriculture fortement commerciale, car il ne favorise pas la circulation de l'argent. On observe donc une stagnation relative des techniques employées en Nouvelle-France. Après la Conquête, les Canadiens français avaient aussi dû se réfugier contre leur gré dans l'agriculture parce qu'ils avaient été chassés du commerce et de l'administration et s'y consacraient par conséquent avec apathie. Quoi qu'il en soit, nombreux sont les exemples qui montrent le piètre état des fermes avant 1850: engrais peu utilisés, labours négligés, mauvais drainage des terres, bétail peu nombreux et en médiocre condition.

L'essouchage sur une terre de colonisation est un travail long et pénible. Les souches calcinées des plus gros arbres peuvent joncher un champ pendant des années après sa mise en culture.

D'autres facteurs interviennent indirectement dans la crise agricole. Mentionnons l'endettement des paysans vu la baisse des ventes des surplus et vu, surtout, l'augmentation des redevances versées aux seigneurs. Cet endettement ralentit la modernisation et accélère l'exode rural. Il faut aussi souligner la faiblesse du réseau de transports qui ne permet pas aux agriculteurs d'écouler leurs produits à des prix concurrentiels. Ce dernier inconvénient affecte en particulier les paysans anglophones des Cantons-de-l'Est qui ne s'en sortent pas mieux que les francophones. Notons enfin la faiblesse du marché des villes encore trop modestes pour soutenir une agriculture commerciale. Pour toutes ces raisons, la production décline rapidement. D'exportateur net, le Bas-Canada devient importateur de blé. On n'en cultive pas suffisamment pour se nourrir. Les prix ont beau monter après 1830 et surtout après 1850, ce sont les terres plus productives de l'Ontario qui pourront seules en profiter.

Que faire? Nos ancêtres, pour être conscients du problème, savaient que la solution n'était pas simple. La modernisation et l'amélioration des transports ainsi que la colonisation restent des solutions à long terme ou hors de leur portée. Dès lors, bon nombre de paysans ruinés décident, comme nous le verrons plus loin, de s'exiler aux États-Unis. Pour ceux qui restent, la seule solution à court terme qui permette de nourrir les familles nombreuses est d'abandonner la culture du blé et de s'orienter vers une agriculture autarcique dite **agriculture de subsistance**.

Dès le début du XIX^e siècle, l'abandon de la culture du blé est engagé. Lui qui représentait 60 % des surfaces cultivées en 1800 ne représente plus que 22 % de celles-ci en 1827 et 4 % en 1844. La production de blé diminue d'ailleurs au Québec en même temps que dans d'autres régions en Amérique du Nord devant la concurrence des terres plus productives du Midwest. On conserve l'avoine pour les indispensables chevaux, mais, pour le reste, triomphent les légumineuses: les pois, les fèves et les plantes à tubercules, comme le navet, et surtout la pomme de terre. Selon Jean Provencher, «de 1827 à 1844 la pomme de terre représente 46 % des récoltes alimentaires du Bas-Canada. On en produit généralement entre 50 et 200 minots par ferme. De Hull à Gaspé, nul climat, semble-t-il, ne lui convient mieux!» L'abandon de la **culture commerciale** du blé entraîne une recherche de l'autosuffisance: on se nourrit de ses porcs, on consomme son sirop d'érable, on s'habille de la laine de ses moutons, on fait ses chandelles, etc. Naît ainsi tout un pan de la culture québécoise, celle du débrouillard, adroit et ingénieux.

Mais ces cultures nourricières restent peu compétitives et n'accèdent que rarement à la commercialisation. Dans les faits, la recherche de l'autarcie aura pour effet d'enfoncer l'agriculture du Québec dans la crise. En renonçant au marché, les agriculteurs doivent renoncer à des revenus en espèces pour leurs produits. L'argent disparaît littéralement des campagnes. Cela ne règle par ailleurs en rien le problème de l'endettement, qui s'accélère. Les paysans retardent le paiement des redevances et sont chassés par le seigneur, cependant que les curés acceptent de mauvaise grâce que la dîme leur soit versée sous forme de pois ou de navets.

Posséder une seigneurie n'est par conséquent plus une bonne affaire. De plus en plus, les seigneurs cherchent à rentabiliser leurs terres d'une autre manière: en en faisant des concessions forestières, en attirant les manufactures ou simplement en pratiquant la spéculation. Certains seigneurs, comme Barthélemy Joliette dans L'Assomption ou Edward Ellice dans Beauharnois, se comportent ainsi en véritables capitalistes qui cherchent à utiliser leurs droits pour en tirer du profit. Le régime seigneurial tombe en décadence.

En 1854, la tenure seigneuriale est abolie. Le Gouvernement paie des indemnités aux seigneurs pour la perte des redevances. Ces derniers deviennent propriétaires à part entière. Les censitaires demeurent locataires, mais ils ont la possibilité d'acheter la ferme. Toute la province est désormais gérée selon la tenure anglaise où l'État vend, à ceux qui ont les moyens de les acheter, des terres et les ressources minérales, forestières ou hydrauliques qu'elles contiennent. Le capitalisme triomphe donc du dernier bastion du «féodalisme» au Canada.

Le rêve de la colonisation

L'entreprise de colonisation qui se déroule entre 1850 et 1900 environ tente d'apporter une solution, d'abord à la crise agricole, ensuite à l'exode vers les États-Unis. Cet effort de colonisation est principalement commandé par une idéologie agriculturiste qui ne veut voir le peuple canadien-français qu'à travers le modèle de l'agriculture familiale. La colonisation est très peu importante quant au nombre d'individus en cause et quant à l'accroissement de la production. Elle a toutefois des effets profonds en augmentant les surfaces cultivées, en donnant naissance à de nouvelles régions et en permettant à la population francophone de rayonner hors de la traditionnelle vallée du Saint-Laurent.

Avant 1830 environ, le territoire agricole s'était étendu par «débordement», c'est-à-dire que, de proche en proche, les terres cultivées gagnaient l'arrière-pays. C'est ainsi que les concessions, à partir du Richelieu, avaient fini par atteindre la Yamaska, ou que les paysans du comté de Bellechasse étaient arrivés en Beauce. Lorsqu'en 1848 Louis-Joseph Papineau lança son fameux «Emparons-nous du sol, c'est le meilleur moyen de conserver notre nationalité!», il donnait ainsi un ton idéologique à une vaste entreprise jusque-là plutôt spontanée.

L'élan est déjà donné en 1838 lorsque des colons de la région de La Malbaie, dans Charlevoix, remontent le fjord du Saguenay jusqu'à Chicoutimi. Ils y pratiquent la coupe de bois commerciale, mais avec l'intention d'y fonder un établissement. On quitte la vallée immédiate du Saint-Laurent pour occuper des plaines situées à l'intérieur du Bouclier canadien et des Appalaches. Le mouvement doit donc être mieux structuré. Ainsi, par petits groupes, des fils de cultivateurs, qui n'ont pas les moyens de s'établir ou pour qui aucune terre n'est disponible, abandonnent les vieilles paroisses. Encadrés par un prêtre ou un missionnaire, ils fondent en pleine forêt de petits établissements pour lesquels les titres de propriété ne sont pas toujours clairs.

Après 1850, le clergé et la petite bourgeoisie s'engagent avec passion dans ce qu'ils considèrent comme une entreprise de salut national. D'innombrables brochures sont publiées, vantant les mérites de telle ou telle région, en même temps que sont créées des sociétés en commandite. Le rôle du clergé est éminent. Certains prêtres-missionnaires, comme le curé Hébert au Saguenay, le curé Paradis au Témiscamingue, sans oublier le curé Antoine Labelle dans les Laurentides, jouent à la fois le rôle d'un guide-missionnaire et d'un authentique entrepreneur. Le géographe Raoul Blanchard décrit bien l'établissement des colons dans la plupart des régions:

Carte 1.3

Accroissement du territoire agricole du Québec

Voilà donc nos colons à l'œuvre; ils vont «faire de la terre». Cela débute par une besogne joyeuse, l'abattage des arbres, effectué de préférence à l'automne. Les plus beaux troncs mis à part, tout le bois est laissé sur place et brûlé au printemps; le brûlis marque partout le début de l'exploitation. Les navigateurs de l'estuaire passant au large du Bic voyaient le ciel obscurci par la fumée des abattis qu'on y brûlait. Sur les cendres, du blé, de l'avoine, de l'orge, des navets étaient semés à la volée; un léger hersage, et tout est dit, à moins qu'une gelée tardive ne vînt ravager le pauvre champ. On fait ainsi en deux ans deux récoltes; puis on met en foin, qu'on fauche quatre ans de suite; après quoi le terrain, toujours hérissé de souches noircies, est utilisé deux ans comme pâturage. Alors, huit années étant écoulées, on extirpe les souches et le champ est mis en labour: la terre est faite [...]

Au bout de quelques années, la famille peut disposer d'une modeste maison en bois équarri, d'une vache et d'un bœuf pour les labours. Un jardin abrité permet en outre, généralement à la femme, de cultiver le maïs, les navets, les fèves et les herbes qui varient un régime alimentaire monotone.

Comme on le remarque dans la carte 1.3, outre le Saguenay puis la région du Lac-Saint-Jean, les régions des Laurentides, de la Mauricie, des Bois-Francs et du Témiscouata sont colonisées. Les francophones procèdent également à la reconquête démographique de l'Outaouais et surtout des Cantons-de-l'Est, où les anglophones deviennent irrémédiablement minoritaires à compter de 1868. La vallée de la Matapédia, le nord de la Gaspésie et le Témiscamingue, qui sont moins accessibles, sont atteints par la colonisation vers la fin du XIX^e siècle. Au terme d'un demi-siècle d'efforts, les terres consacrées à l'agriculture passent de 8 113 000 à 14 414 000 acres. De nouvelles régions sont devenues viables. Profitant d'une forte natalité, la population de ces régions augmente rapidement entre 1850 et 1900. Elle passe de 19 000 à 58 000 en Gaspésie, de 23 000 à 101 000 dans l'Outaouais et de 79 000 à 203 000 dans les Cantons-de-l'Est (*voir la carte 1.4*).

Malgré les progrès accomplis, le bilan de l'entreprise de colonisation doit être fortement nuancé. Premièrement, les effectifs engagés sont très modestes.

Carte 1.4

Augmentation de la population francophone dans les Cantons-de-l'Est entre 1851 et 1901

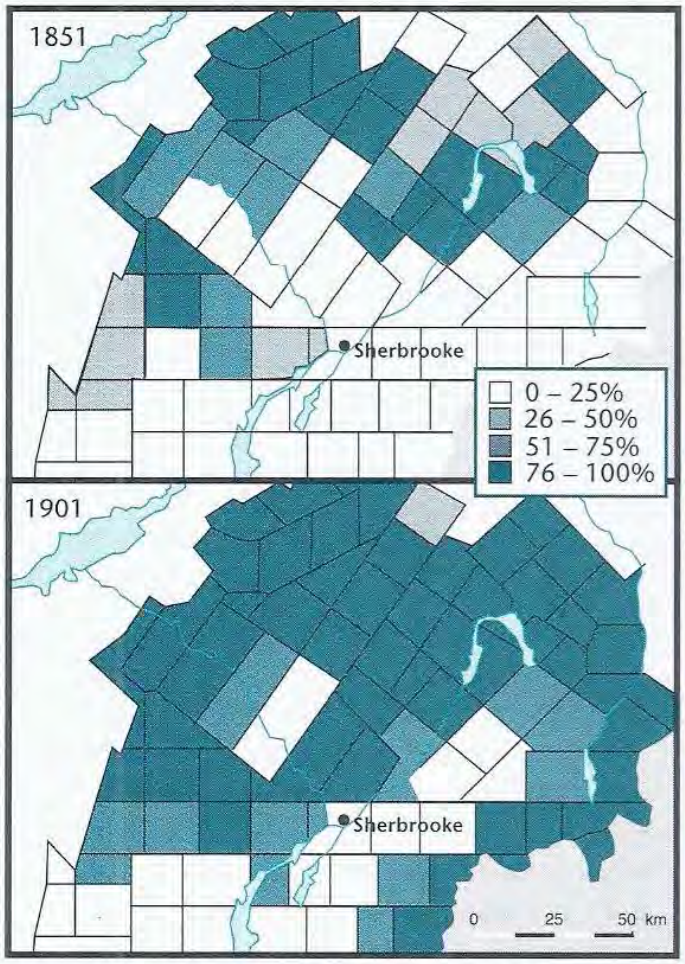

On estime à environ 50 000 le nombre de Québécois qui participent de fait à la colonisation. En général, la population est disséminée sur un territoire immense et bon nombre de familles quitteront la région dès la deuxième génération, sinon dès la première.

Deuxièmement, la plupart de ces régions sont peu propices à l'agriculture; soit que le sol s'avère trop pauvre, comme en Mauricie, soit que la saison de la culture y soit trop courte, comme dans le Témiscouata. Rapidement, pour survivre ou, à tout le moins, pour accéder à une certaine forme de rémunération, les colons doivent se consacrer en même temps à un autre type d'activité que l'agriculture. En Gaspésie, par exemple, la pêche devient une activité complémentaire. Mais dans la plupart des régions, les colons doivent se mettre au service des compagnies forestières. Ce que les historiens appellent le **système agroforestier** est un système de dépendance mutuelle entre, d'une part, la compagnie forestière et, d'autre part, le colon. La compagnie utilise la main-d'œuvre des colons robustes et disponibles durant l'hiver pour la coupe de bois. De leur côté, les colons, qui ont besoin d'un revenu d'appoint, peuvent compter sur les chantiers forestiers pour écouler les surplus de leur production agricole. Ils espèrent enfin occuper des terres ainsi déboisées. Dans les faits, malgré son apparente harmonie, le système agroforestier fonctionne aux dépens des colons qui sont soumis aux décisions de la compagnie qui peut fermer ses portes ou aisément changer de site de coupe, forçant les colons à la suivre. Les colons n'ont par ailleurs pas le droit de vendre le bois qu'ils coupent sur leur terre. Selon Normand Séguin, les colons forment un prolétariat rural victime d'une alliance entre, d'un côté, les promoteurs de la colonisation, l'Église et la petite bourgeoisie et, de l'autre, les compagnies forestières qui profitent de cette providentielle main-d'œuvre bon marché et servile.

Troisièmement, les gouvernements appuient très discrètement l'entreprise de colonisation. Le gouvernement du Québec est surtout sensible à la voix des compagnies forestières dont il tire de 20 % à 30 % de ses revenus sous forme de droits de coupe. Son apport le plus significatif est la construction de quelques chemins de fer de colonisation, qui servent d'ailleurs aussi aux compagnies de bois. Il est vrai que les terres de la Couronne ne sont pas chères pour les colons; elles coûtent environ 0,30 $ l'acre en 1850. En revanche, le produit de cette vente, qui doit en principe permettre de développer les infrastructures dans le canton, est bien insuffisant. Résultat, les routes, les bureaux d'enregistrement et les agronomes sont en nombre ridicule dans les régions de colonisation. Les colons sont souvent livrés à eux-mêmes, ils peuvent difficilement écouler leurs produits, sauf dans les Cantons-de-l'Est, et se livrent généralement à l'agriculture de subsistance. Le vigoureux renouveau agricole, qui s'engage après 1880 autour des nouvelles cultures commerciales, ne viendra pas de ces régions.

L'exode vers les États-Unis

Le milieu rural subit donc des tensions importantes entre 1810 et 1880. On voit que la colonisation ne fut pas un moyen viable de contrecarrer les effets de la crise agricole. Bon nombre vont donc choisir de quitter définitivement le Québec pour les centres industriels plus dynamiques du nord-est des États-Unis.

Du fait du nombre d'individus en cause, la grande migration des Québécois vers les États de la Nouvelle-Angleterre, pendant le siècle qui suit les Rébellions de 1837-1838, représente un drame humain et national d'une ampleur sans pareille. Un certain nombre de nuances s'imposent toutefois. Disons d'abord que l'exode rural, c'est-à-dire le passage des campagnes vers les villes, est un phénomène normal dans une société qui sort d'une économie agricole pour entrer dans une économie industrielle. Mais ce qui occasionne les départs hors du pays, c'est qu'au Québec l'agriculture est déficiente et *libère* un grand nombre de paysans avant même que l'industrie des villes ne soit prête à les accueillir. Avant 1880, en effet, Montréal et Québec sont encore des villes commerciales, où les activités de transport et de commerce sont importantes certes, mais où il y a fort peu d'emplois pour des ouvriers non qualifiés.

Notons également que les Canadiens français ne sont pas les seuls à se diriger vers les États-Unis à cette époque. On estime qu'entre 1860 et 1914 pas moins de 22 millions d'immigrants venant en particulier d'Europe s'installent aux États-Unis, qui connaissent alors un taux de croissance spectaculaire à cause de l'industrialisation des États de l'Est et de l'ouverture des terres à l'ouest du Mississipi. Le Québec, comme le reste du Canada d'ailleurs, n'échappe évidemment pas à cette attraction.

Comme le montre la figure 1.3, plus de 150 000 Québécois quittent le Québec dans les pires décennies. Au terme d'un siècle d'exode, c'est près de 900 000 personnes qui ne reviennent généralement plus. Les régions du Québec les plus touchées par l'exode sont celles qui sont situées près de la frontière américaine, au sud de Montréal, celles qui souffrent le plus de la crise agricole et d'une surpopulation relative et enfin celles qui ne bénéficient pas d'un centre régional d'envergure. Par exemple, les comtés où sont situées les villes industrielles de Valleyfield, Saint-Jean et Saint-Hyacinthe sont peu touchés. Pour d'autres, c'est le désastre. Dans Soulanges, Châteauguay, Iberville ou Napierville, la population diminue de près de la moitié entre 1850 et 1900, et cela malgré un taux de natalité vertigineux. Antoine Labelle, curé à Napierville dans les années 1860, dit constater que de dimanche en dimanche les bancs se vident dans son église. À mesure qu'on se dirige vers le nord de la province, les chiffres tendent à diminuer. Les pressions démographiques y sont moins fortes, l'attrait des États-Unis y est moins puissant et la colonisation y paraît une perspective plus alléchante.

Les départs se font en famille (72 %) ou alors de jeunes hommes célibataires partent seuls (11 %). Contrairement aux autres Canadiens qui quittent davantage le pays en direction du centre-nord et de l'ouest des États-Unis, 60 % des Canadiens français s'orientent plutôt vers les États du Massachusetts, du Connecticut et du Michigan. Ils y travaillent surtout dans l'industrie légère, en particulier dans le domaine textile. Une fois la barrière de la langue franchie, on

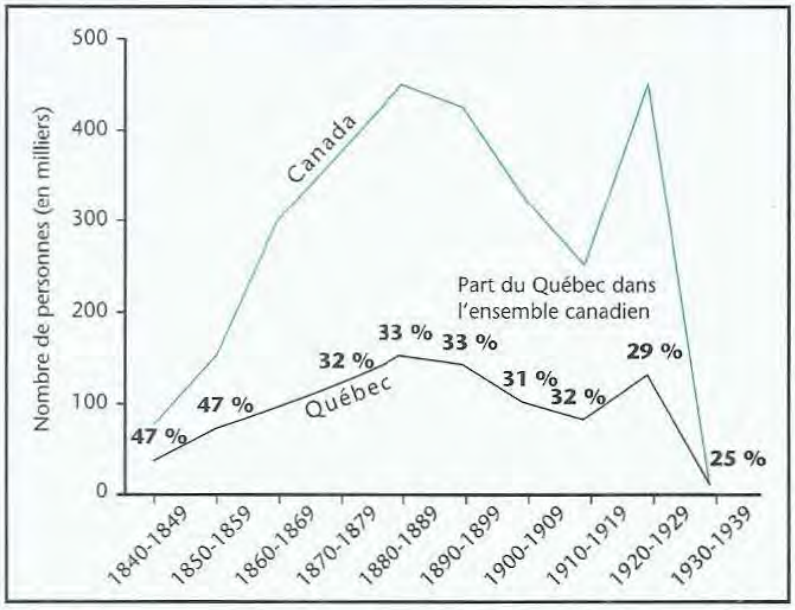

FIGURE 1.3
Émigration nette du Canada et du Québec vers les États-Unis par décennie (1840-1940)

PROFIL D'UNE RÉGION

LE SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

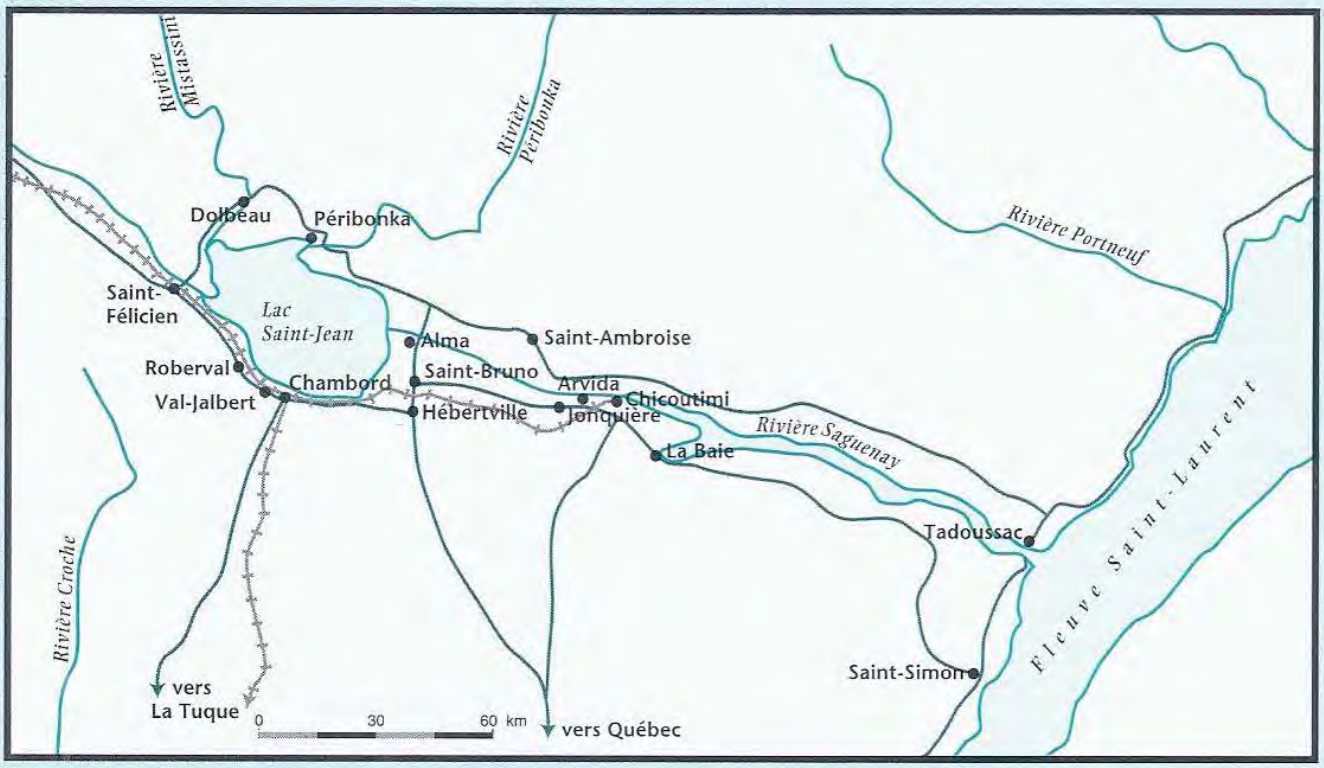

Immense région qui comprend, outre la rivière et le lac eux-mêmes, le bassin hydrographique du Saguenay, appelé «Sagamie», et qui s'étend au nord jusqu'au Nouveau-Québec. Jacques Cartier le baptise «Royaume du Saguenay» d'après le mot huron *Sagné*, signifiant «par où l'eau sort». Les tribus montagnaises sont alors les véritables maîtres des lieux. Le Saguenay est un lieu de commerce entre ce peuple de chasseurs et les peuples du Sud qui pratiquent la culture du tabac et du maïs. Le site exceptionnel de Tadoussac attire à leur tour les morutiers et les baleiniers européens qui l'accostent dès 1550. La traite des fourrures s'implante au siècle suivant. Tadoussac est alors à la tête d'un réseau de postes

les retrouve en nombre croissant dans le commerce et les services. Leurs descendants forment aujourd'hui une communauté de plusieurs millions d'individus dont l'assimilation est à peu près achevée.

L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE COMMERCIALE

Les caractéristiques du commerce colonial

Un fait demeure incontournable. Jusqu'en 1867, le Canada, et avec lui le Québec, n'est qu'une colonie de l'Angleterre faisant partie d'un immense ensemble géopolitique: l'Empire britannique. Ce fait a de profondes répercussions économiques puisque ainsi ni le Canada ni le Québec ne maîtrisent les leviers permettant d'orienter leur propre développement. L'attitude de l'Angleterre envers sa colonie ne diffère guère de celle qu'avait la France envers la Nouvelle-France: la colonie doit servir à fournir la métropole en ressources naturelles brutes. Elle ne doit pas concurrencer la mère patrie quant à ses produits ni commercer avec les autres puissances. C'est le **mercantilisme**.

Durant le Régime français, l'activité économique pratiquée au Canada est encadrée strictement. Le nombre de manufactures est limité, la pratique des corpora-

s'étendant au-delà du lac Mistassini. La population montagnaise s'écroule cependant durant la même époque. Elle est aujourd'hui concentrée dans la localité de Pointe-Bleue, qui a incidemment conservé sa vocation du commerce des fourrures.

L'exploitation forestière après 1838 structurera véritablement la colonisation de la région. Depuis 1828, le potentiel agricole et forestier du Saguenay est connu et de nombreux habitants de Charlevoix, pressés par l'augmentation de la population et la crise agricole, n'attendent qu'une route pour s'y installer. De La Malbaie, Alexis Tremblay dit Picotté réussit à intéresser un marchand britannique fraîchement débarqué, William Price, à y investir dans la coupe de bois. Le rôle de Price sera central dans l'histoire de la région, car rapidement sa compagnie s'empare des meilleurs emplacements. Et d'abord de Chicoutimi, magnifiquement située en amont du fjord navigable, qui devient un centre important et diversifié. Après 1843, les Price multiplient les scieries et les barrages et mettent la main, vers 1890, sur 7700 km^2 de forêt au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cependant, la colonisation de la région est plutôt attribuable à l'initiative de familles isolées, presque toutes originaires de Charlevoix et encadrées par le clergé. Le grand feu de 1870 aurait pu un temps stopper ce mouvement, mais il permettra plus tard la culture du bleuet.

C'est la liaison par chemin de fer après 1888 qui permet un peuplement important de la région. L'agriculture avance désormais d'est en ouest, de pair avec le déboisement, contournant bientôt tout le lac Saint-Jean (*voir la définition de* ***système agroforestier*** *p. 31*). Le terminus du chemin de fer, Roberval, s'affirme bientôt comme métropole régionale. Une nouvelle phase s'ouvre après 1890 avec l'arrivée de la grande entreprise dans les domaines des pâtes et papiers, de l'hydroélectricité et de l'aluminium. Alfred Dubuc s'affirme alors comme le «roi de la pulpe» et la Price Brothers, qui intègre tous les stades de la transformation, s'affirme comme le «roi du papier». Les papetières qui s'installent alors en grand nombre consomment beaucoup d'énergie et stimulent l'aménagement de barrages sur le Saguenay après 1900. À la suite de son implantation à Arvida en 1925, l'Alcan ne cessera d'augmenter sa production et sa participation dans la région. Jusqu'à récemment, trois multinationales, la Price Brothers, la Consol et l'Alcan, sont restées des partenaires cruciaux dans la structure économique régionale.

Depuis 1970 toutefois, la grande industrie est sur le déclin, ce qui force la région à diversifier ses activités. Le tourisme, déjà ancien, est en croissance. On compte aussi beaucoup sur la «route du Nord» qui doit relier la région à la baie James. Le destin du Saguenay—Lac-Saint-Jean semble donc toujours commandé de l'extérieur, par des intérêts étrangers, mais les habitants ont déjà compris que leur épanouissement dépend d'abord des ressources du milieu et de leur proverbiale solidarité.

tions et des compagnies est soumise aux autorités. Le résultat est l'échec de la diversification de l'économie. Jusqu'en 1760, la Nouvelle-France exporte de la morue et des fourrures à l'état brut et importe de France les produits manufacturés pour ses habitants et pour le trafic avec les Amérindiens. Une fois la Conquête accomplie, l'Angleterre poursuit sa politique mercantiliste. Aux fourrures et à la morue s'ajoute désormais le blé dont le Québec est un exportateur net à la fin du XVIII^e siècle. Au contraire du blé d'autres pays, le blé du Québec bénéficie d'une protection douanière en Angleterre, c'est-à-dire qu'au nom de l'Empire britannique le blé du Québec se vend là-bas au même prix que le blé anglais, alors que les grains américains, par exemple, sont taxés. Ce sont les Corn Laws, une politique mercantiliste déjà ancienne qui vise à protéger et à encourager la production dans l'Empire. Le blocus commercial de l'Angleterre, imposé par l'empereur Napoléon après 1803, fait grimper en flèche les prix du bois pour la construction navale. La Grande-Bretagne étend alors le protectionnisme aux produits forestiers. Le bois québécois coûte donc moins cher en Angleterre que le bois de la Prusse ou de la Russie, par exemple. Ces formes de protection permettent à un commerce actif de naître sur le Saint-Laurent et à la bourgeoisie anglophone de Montréal et de Québec de prospérer.

Les produits générateurs de l'économie québécoise au XIXe siècle

L'historien canadien Harold Innis posait la question suivante dans les années 1930: Comment une colonie pauvre, mal peuplée et dénuée d'infrastructures de transport ou d'industrie, comme l'était le Québec au XIXe siècle, peut-elle accéder au rang d'une nation riche, industrielle et dotée d'une économie diversifiée? Selon lui, le seul avantage dont jouit une telle nation est l'abondance de matières brutes facilement accessibles. Ce produit ne doit toutefois pas nécessiter beaucoup de transformations, il doit faire l'objet d'une demande soutenue de la part des autres pays et doit enfin avoir des retombées bénéfiques, c'est-à-dire que son exploitation doit profiter à toute l'économie régionale. C'est la **théorie du produit générateur.** Selon cette théorie, l'histoire du Canada est l'histoire de quelques ressources naturelles qui ont tour à tour orienté l'économie nationale et l'ont conduite vers une plus grande diversité et une plus grande richesse.

La morue, qui est pêchée au large des côtes, constitue au XVIe siècle le premier produit générateur de l'économie canadienne. L'abondance de la morue pousse les Européens à diriger toute leur énergie vers cette activité. Mais la pêche de la morue n'implique pas une occupation du territoire ni une présence militaire.

Après 1608, le commerce des fourrures, et surtout de celle du castor, oriente à son tour le développement entier du Canada. La traite des fourrures donne lieu à des relations plus étroites avec les Amérindiens et à l'occupation d'un immense territoire de trappe, mais n'entraîne qu'un faible peuplement européen, puisqu'une main-d'œuvre modeste suffit à cette activité. Sous l'occupation britannique, la traite des fourrures se poursuit et s'étend vers l'Ouest. Le commerce des pelleteries converge vers Montréal jusqu'en 1800, puis il décline rapidement, pour y disparaître après 1821.

Le blé aurait pu ensuite jouer le rôle de produit générateur, mais la crise agricole fit que seul l'Ontario profita de la forte demande de cette céréale après 1840 et de la hausse mondiale des prix après 1850. Cette province profite en effet d'une conjoncture exceptionnelle. En 1840, les terres de l'Ontario sont neuves et très productives. Le déboisement qui s'y fait permet d'écouler le bois d'œuvre aux États-Unis. Enfin, l'aménagement de canaux et la construction de chemins de fer, plus nombreux qu'au Québec durant les années 1840-1850, font en sorte que l'Ontario exporte son blé à des prix bien plus bas. C'est en partie de là que provient la supériorité économique de l'Ontario sur le Québec. Une agriculture plus riche permettra aux paysans ontariens d'acheter davantage, de se moderniser et, ainsi, de stimuler plus tôt l'industrie dans cette province.

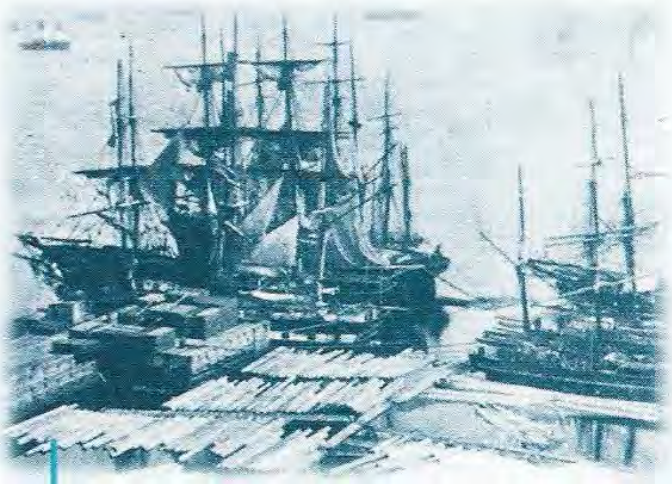

Chargement de planches dans le port de Québec vers 1860. Le flottage du bois débordait alors jusqu'à Lévis et Anse-au-Foulon. Le bois qui ne servait pas à la construction navale était exporté vers l'Angleterre à bord de navires chargés à capacité.

Le bois équarri sera le véritable produit générateur de l'économie québécoise au XIXe siècle. Face au blocus continental décrété par Napoléon en 1803, l'Angleterre doit d'urgence trouver de nouveaux approvisionnements en bois pour préserver sa supériorité navale sur la France. Dès 1806, le bois de pin blanc commence à descendre la rivière des Outaouais vers le port de Québec. Les prix du pin atteignent un sommet inégalé en 1809, entraînant une ruée vers les forêts les plus accessibles. Les droits de coupe sont alors peu réglementés: «*Forests were practically as open for cutting as the sea was for fishing.*» Entre 1803 et 1810, les exportations du port de Québec sont multipliées par 15. Après la chute de Napoléon, l'Angleterre maintient son tarif inchangé jusqu'en 1821, pour l'abolir en 1846. Le commerce du bois connaît son apogée vers

1840, mais la demande reste forte jusqu'en 1860. Vers 1850, le Québec est pleinement engagé dans une économie du produit générateur. Le bois, les céréales et la potasse (la cendre de bois) constituent 90 % des exportations du port de Québec, essentiellement destinées à la Grande-Bretagne. Plutôt que de revenir vides, les navires reviennent chargés d'immigrants qui peuplent les villes et fournissent une main-d'œuvre bon marché aux chantiers forestiers.

Les cages s'engagent ici dans un glissoir qui permet de contourner les rapides en direction d'un affluent du Saint-Laurent

Le commerce du bois alimente une foule d'activités connexes. Des chantiers sont installés l'hiver surtout le long de la rivière des Outaouais et de la rivière Saint-Maurice où les forêts regorgent de pins. Le bois coupé est déposé par les bûcherons sur la rivière gelée. Une fois la fonte engagée, des draveurs acheminent les billots grossièrement coupés en madriers jusqu'au principal affluent. Le bois est alors rassemblé en cages, immenses radeaux de bois, sur lesquels des «cageux» installent des voiles de fortune et des cabanes. Au cours de l'été, cette singulière flottille converge vers le port de Québec. Là s'amoncellent des quantités énormes de bois. De Québec, en 1840, on expédie 2 732 645 pièces de bois. Il y a tant de bois qu'il faut construire de nouveaux navires pour le transporter. On construit 2000 navires au cours du XIX^e siècle dans une cinquantaine de chantiers de Québec où travaillent jusqu'à 4600 ouvriers. D'autres entreprises sont stimulées par le commerce du bois, qu'il s'agisse des nombreuses fabriques de potasse, de tonneaux, de châssis, de boîtes ou de portes.

Une cinquantaine d'hommes restaient tout l'hiver à couper du bois, ne repartant qu'à la fonte des glaces.

Les Américains, dont les réserves forestières déclinent après 1850, se montrent surtout intéressés par le bois scié en planches, indispensable pour la construction des villes. Dans une moindre mesure que l'Ontario, le Québec bénéficie de cet important marché jusqu'à la crise de 1874. De petites industries, soit les scieries, en profitent alors, surgissant par dizaines à travers le Québec, mais surtout à l'embouchure des rivières dont elles utilisent la force hydraulique.

Quoique momentanée, l'intense exploitation du bois dans la vallée du Saint-Laurent a des effets durables qui confirment la théorie du produit générateur. Elle entraîne dans l'immédiat une foule d'activités périphériques. Elle stimule aussi l'aménagement d'un réseau de transport, provoque l'apparition d'un système financier autour des banques et permet aux premières industries de s'enraciner.

Le déclin du commerce colonial et la Confédération de 1867

Alors même que le commerce colonial et l'économie basée sur les produits générateurs connaissent leur apogée, la Grande-Bretagne connaît une période de changements et de profondes mutations: c'est la révolution industrielle. Première nation industrielle, l'Angleterre se sent désormais toute-puissante et cherche à vendre ses produits au plus grand nombre de pays possible. Les Corn Laws sont donc devenues gênantes puisqu'elles nuisent à la libéralisation des échanges avec les autres puissances. Pendant 30 ans, de 1815 à 1845, s'affronteront les protectionnistes — principalement des aristocrates, des propriétaires fonciers et des marchands coloniaux — et les libres-échangistes, regroupant des banquiers et des industriels. Ces derniers mèneront une campagne auprès de la population anglaise pour lui faire comprendre à quel point les Corn Laws et la protection coloniale nuisent au commerce anglais et contribuent à maintenir des prix trop élevés pour le blé, le bois et d'autres produits. Inutile de dire que la voix du Canada et du Québec, qui prône le maintien de la protection, ne pèse pas lourd au milieu de cette lutte de géants entre les intérêts commerciaux et industriels anglais.

Progressivement, de 1842 à 1851, toutes les lois protégeant le commerce à l'intérieur de l'Empire sont abolies. Les privilèges dont jouissait le Québec sur le marché anglais tombent les uns après les autres. Même si, à la fin du siècle, renaîtra l'idée d'un tarif impérial, pour l'instant le message est clair: le Québec devra être plus compétitif et diversifier ses marchés d'exportation.

Abandonnés par la Grande-Bretagne, les marchands canadiens cherchent alors à nouer des relations commerciales plus intenses avec les États-Unis. Bien que ces derniers soient très protectionnistes, la Grande-Bretagne réussit à négocier en 1854 un traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, faisant en sorte que les matières premières puissent circuler librement en Amérique du Nord. Cela permettra surtout au Canada d'exporter son bois scié vers le Sud et aux Américains d'utiliser la voie du Saint-Laurent pour exporter leur blé vers l'Europe. Les deux partenaires semblent également en profiter puisque le commerce entre le Canada et les États-Unis passe de 14 millions de dollars en 1850 à 42 millions dès 1855 et à 73,3 millions en 1866. Cette année-là toutefois, les Américains, qui sortent éprouvés de la terrible guerre de Sécession (1861-1865), révoquent unilatéralement ce Traité de réciprocité commerciale et répliquent par une politique ultraprotectionniste. De nouveau, le Canada subissait les aléas du commerce international. Par-dessus le marché, comme le montre la figure 1.4, les exportations de bois vers l'Angleterre, qui s'étaient maintenues malgré l'abandon de la protection, chutent brutalement après 1864, en particulier à cause de l'usage de l'acier dans la construction navale.

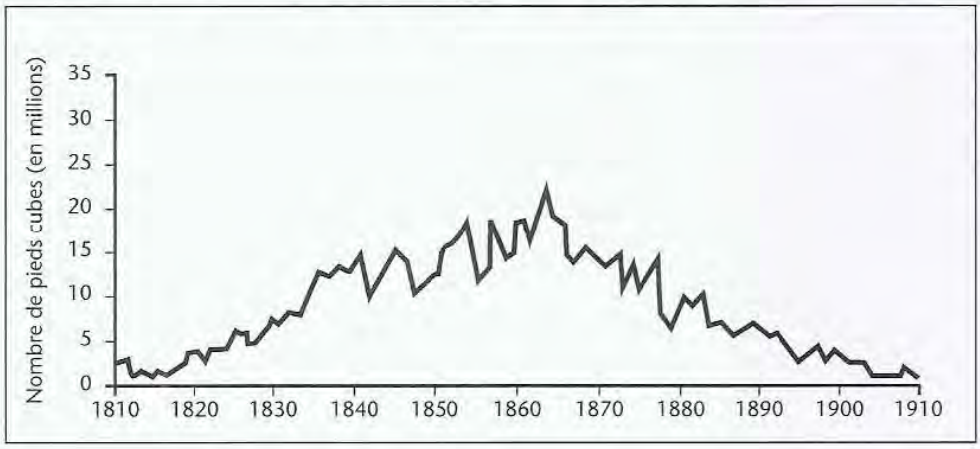

FIGURE 1.4
Expédition de pin blanc à partir du port de Québec entre 1810 et 1910

Le Québec commerçait assez peu jusque-là avec les autres colonies britanniques. S'il existe un commerce régulier avec le Haut-Canada par le Saint-Laurent, les échanges avec les colonies maritimes demeurent marginaux. Les revers que subissent les marchands canadiens sur les marchés étrangers les forcent toutefois à envisager la création de leur propre marché. Puisque la Grande-Bretagne ne subven-

La basse-ville de Québec et le port, à l'époque de la Confédération en 1867, vus de la Citadelle. On trouve surtout dans ce quartier des entrepôts, des magasins et bientôt des banques.

L'intérêt d'une confédération des colonies britanniques d'Amérique du Nord — le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse — est surtout manifeste pour la bourgeoisie britannique basée à Montréal. N'étant plus une simple succursale coloniale, celle-ci rêve maintenant, à l'ombre de barrières douanières qui la protégeront des produits étrangers moins chers, de coordonner elle-même la construction des voies de chemin de fer, de peupler les terres de l'Ouest et de développer les industries canadiennes. Le gouvernement fédéral du Canada devient ainsi l'outil de cette bourgeoisie pour bâtir un pays conforme à ses intérêts.

tionne plus les produits du Canada et que les États-Unis constituent au sud une puissance économique menaçante, on négocie après 1864 une association politique et économique entre les colonies britanniques: la Confédération.

Le nouvel État, fondé en 1867, est organisé sur un axe est-ouest: de Halifax, sur le front atlantique, jusqu'aux immenses terres de l'Ouest, au-delà de l'Ontario. Montréal et le Saint-Laurent se trouvent au cœur de ce nouveau pays auquel le chemin de fer donnera bientôt une colonne vertébrale. La Confédération permet dans l'immédiat au Canada d'emprunter sur les marchés étrangers, comme n'importe quel pays souverain. Elle permettra surtout au dominion du Canada, une fois qu'il sera convenablement peuplé, de protéger à son tour sa production intérieure et de diversifier son économie. Le Canada pourra éventuellement devenir une puissance industrielle, laquelle ne dépendra plus seulement de l'exportation de ses matières premières.

L'ÉVOLUTION DES TRANSPORTS ET DE LA FINANCE

La navigation et les routes

Rappelons qu'avant la mise en service d'un réseau de chemin de fer après 1850, l'eau, soit le Saint-Laurent

Dans cette vue de Montréal vers 1830, la basilique Notre-Dame et le mont Royal, beaucoup plus déboisé qu'aujourd'hui, dominent la ville. Sur le fleuve passent une cage, une goélette et un vapeur qui fait la liaison entre Montréal et Québec.

et ses affluents, joue un rôle essentiel dans la vie économique et sociale. Les cours d'eau forment aussi le seul lien de communication efficace entre les communautés. Nous décrirons le trafic maritime sous deux formes. Nous distinguerons, d'une part, la navigation locale et régionale et, d'autre part, le grand commerce océanique ainsi que les efforts de la bourgeoisie britannique pour faire du Saint-Laurent un carrefour du commerce maritime dans l'Atlantique Nord.

Depuis toujours, les habitants du Québec ont su tirer profit de l'immense réseau hydrographique qui marque leur territoire. Pour ce faire, les Amérindiens ont eu recours à un véhicule particulièrement adéquat, le canot, qui est assez long pour transporter des marchandises, mais assez léger pour être porté. Les cartes de la Nouvelle-France visent d'ailleurs le plus souvent à situer les lieux de portage. Un lieu de portage correspond à la distance la plus courte entre deux cours d'eau ou au passage qui permet de franchir des rapides en portant le canot. Le canot fut le véhicule par excellence de la traite des fourrures et de l'exploration du Bouclier canadien.

Au XIX^e siècle, le fleuve est l'objet d'une circulation maritime intense. Les Québécois bénéficient pour cela d'un véhicule très performant: la goélette. Jaugeant une trentaine de tonneaux et mesurant une dizaine de mètres, la goélette est mue par deux voiles triangulaires. Elle se caractérise par son fond plat permettant d'accoster les plages et de fréquenter les hauts-fonds. Sur la plage même, quelques hommes dotés d'un équipement sommaire construisent la goélette en quelques semaines seulement. Elle est le véritable camion du XIX^e siècle. C'est en goélette que les agriculteurs de Lévis approvisionnent les marchés de Québec, que le courrier est distribué aux villages qui longent la rive sud du Saint-Laurent ou que les anguilles pêchées dans le lac Saint-Pierre parviennent à Montréal. Dans Portneuf, vers 1850, chaque paroisse possède ses goélettes. On trouve facilement le bois nécessaire à sa construction. On peut estimer à 150 le nombre de goélettes et bateaux appartenant à ce comté et employant environ 700 travailleurs.

La navigation fluviale entretient en outre tout un peuple de débardeurs, de pilotes, de grossistes, de passeurs (qui assurent la traversée d'une rive à l'autre) et même d'aubergistes installés à proximité des quais. Le commerce fluvial est surtout dominé par des francophones dont les activités ont parfois une grande ampleur. Le transport des passagers est particulièrement important entre Montréal et Québec. Il est assuré après 1809 par des navires à vapeur faisant la liaison en deux jours, incluant le gîte pour la nuit à Sorel, parce qu'on ne vogue pas sur le Saint-Laurent la nuit.

La construction navale, comme ici à Saint-Siméon, ne requiert au XIX^e siècle qu'un équipement sommaire. Elle profite de la présence de nombreux et habiles charpentiers héritiers d'une tradition remontant à la Nouvelle-France.

L'hiver, le fleuve et les rivières conservent une intense activité. En face de Montréal, on installe le «pont de glace». Celui-ci facilite la liaison avec Longueuil et permet de recueillir la glace, de poser une voie de chemin de fer temporaire et même d'installer des débits de boissons pour réchauffer les passants. Les rivières gelées constituent enfin les plus belles routes que les habitants empruntent en traîneau de préférence aux abominables routes terrestres du Québec.

Ces routes sont peu nombreuses et en mauvais état. Leur entretien, qui est laissé aux autorités locales,

est fort négligé. Au mieux, elles sont recouvertes d'un gravier grossier. Les trous et les crevasses ne se comptent plus et les ponts sont régulièrement emportés lors des crues printanières. En 1849, un inspecteur constate qu'«il y a même un danger pour l'homme et la bête qui y passent, les roues en plusieurs endroits s'enfonçant jusqu'aux essieux, et il est ordinaire de rencontrer une voiture arrêtée dans les ornières et le conducteur allant chercher du secours». Le développement du réseau routier n'est pas une priorité entre 1810 et 1880, alors que l'attention est portée sur la navigation et le chemin de fer. Les plus grandes victimes de cette négligence sont les agriculteurs des régions plus éloignées pour qui l'absence de routes ou le mauvais état de celles-ci signifient l'isolement et la difficulté à vendre leurs produits.

Le pont de glace entre Québec et Pointe-Lévis de James P. Cockburn. Le pont de glace est au XIX[e] siècle un lieu social et économique important dans la capitale ou à Montréal. En plus de faciliter le transport entre les deux rives, c'est un lieu intense de sociabilité. On obtient un tel pont en perçant régulièrement la glace pour faire surgir l'eau et ainsi épaissir la couche de glace. Ingénieux!

Le commerce international circule également sur le Saint-Laurent. «Car il faut dire, écrit Albert Jobin, qu'à l'ouverture de la navigation les voiliers arrivaient en grand nombre à fois [...]. Une fois la passe franchie, les navires s'amenaient à la file indienne au nombre de 30, 40 par jour; en juin 1840, 116 arrivent à Québec, dans une seule journée.» Pour l'année 1847 uniquement, 1437 vaisseaux laissent leur cargaison à Québec. Le commerce impérial permet d'exporter le bois du Québec et le blé de l'Ontario et d'importer les produits manufacturés anglais. Il est contrôlé par des hommes d'affaires puissants: John LeBouthillier et William Price à Québec et, à Montréal, Georges Moffat et Hugh Allan, dont la compagnie d'envergure internationale, la Allan Lines, arme certains des plus gros vaisseaux du monde.

Le grand commerce est cependant gêné, entre Québec et les Grands Lacs, par le gel du fleuve Saint-Laurent cinq mois par année et par les rapides et les hauts-fonds. Entre 1820 et 1850, avec la collaboration du Gouvernement, la bourgeoisie de Montréal fait des efforts importants pour améliorer la circulation sur le fleuve. C'est ainsi qu'en 1851 on creuse un chenal dans le lac Saint-Pierre et qu'en 1867 il y a déjà 131 phares le long du Saint-Laurent. Mais c'est surtout vers l'intérieur, entre Montréal et Kingston, que les obstacles sont nombreux. Le fleuve y est jalonné de rapides et perd quelque 68 mètres de dénivellation. Le canal de Lachine est inauguré à Montréal en 1824. Dans les années suivantes, on construit une série de canaux grâce auxquels on peut remonter jusqu'au lac Ontario et aux chutes du Niagara. Le canal Welland permet bientôt aux navires de s'élever à près de 100 mètres, de franchir les chutes et de parvenir au lac Érié. Le réseau est à peu près achevé en 1848.

Le but de ces investissements est de faire converger vers Montréal le commerce lucratif entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Montréal cherche à s'emparer des activités d'un **point de rupture de charge**, soit le transbordement, l'échange et la transformation des denrées commerciales, ce qui veut dire plus d'entrepôts, de banques et d'industries. En cela, Montréal rivalise avec d'autres villes nord-américaines, en particulier avec la puissante ville de New York. La métropole des États-Unis dispose toutefois d'avantages naturels, comme un port océanique ouvert à longueur

Carte 1.5

Réseau de canaux au Canada et aux États-Unis, 1896

d'année. Elle a aussi des moyens plus considérables que Montréal pour améliorer ses communications avec la région des Grands Lacs. Dès 1825, on aménage le canal Érié qui relie Buffalo, sur le lac Érié, à Albany, sur la rivière Hudson, et, de là, New York; c'est un colossal ouvrage de 585 kilomètres (*voir la carte 1.5*). Essoufflés par cette lutte, le gouvernement colonial et la bourgeoisie de Montréal cherchent absolument à rentabiliser leurs investissements. On offre donc après 1843 des rabais aux navires américains qui utilisent la voie du Saint-Laurent. Le résultat est moyen et le Canada restera avec ses installations sous-utilisées. Déjà, en 1850, les Américains construisent des voies de chemin de fer le long du canal; cela confirme le statut de New York comme métropole de la côte est du continent.

Néanmoins, les ports du Saint-Laurent profitent beaucoup de l'intense activité des canaux. L'approfondissement du lac Saint-Pierre a permis à Montréal de supplanter Québec comme principal port océanique du Canada. Vers 1880, le port de Montréal prend la physionomie qu'il gardera jusque dans les années 1950. On y trouve déjà ses quais, ses voies de chemin de fer et ses immenses silos à grains qui continuent à rappeler l'époque où Montréal était le terminus de tout le blé de l'Amérique britannique.

L'arrivée du chemin de fer

Le chemin de fer a exercé au Québec, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, une fascination difficile à imaginer aujourd'hui. Les contemporains de George-Étienne Cartier et d'Honoré Mercier sont tout à fait convaincus que le progrès et la prospérité apparaissent partout où s'aventure le rail. Au-delà du mythe toutefois, déjà avant 1880, les gouvernements, les municipalités, les banques, les entrepreneurs et même, dans certains cas, les autorités religieuses ont investi des sommes importantes dans le développement du rail dans la province.

Les débuts du chemin de fer sont cependant modestes au Québec. Les premières locomotives sont entièrement fabriquées en Grande-Bretagne et roulent sur des rails en bois. Au moins jusqu'en 1850, le chemin de fer vise à compléter le réseau de canaux et

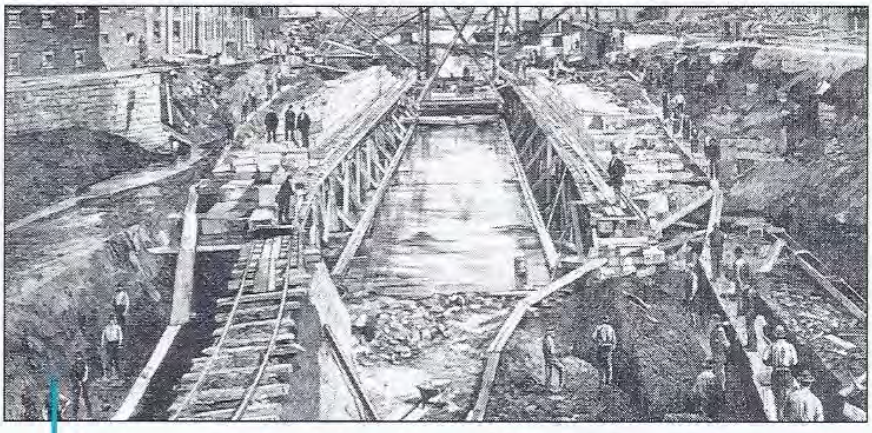

Élargissement du Canal de Lachine en 1877. Canaliser signifie permettre aux navires de s'élever d'un bassin à l'autre par bonds successifs.

donc à acheminer vers la mer le blé et le bois de l'Ontario et du Québec. C'est pourquoi on construit en 1836 le premier chemin de fer entre Laprairie, juste au sud de Montréal, et Saint-Jean-sur-Richelieu qui est relié par le lac Champlain au port océanique de New York. C'est aussi pour rapprocher de la mer les ports du Saint-Laurent de même que pour profiter du traité de libre-échange avec les États-Unis (1854-1866) qu'on construit en 1853 le St. Lawrence and Atlantic Railroad entre Montréal et le port américain de Portland.

Le gouvernement de l'Union (1840-1867) rêve toutefois d'un réseau canadien qui, en longeant les Grands Lacs et le fleuve, souderait économiquement le Québec et l'Ontario. Il rendrait en outre le Canada moins dépendant du réseau de voies ferrées des États-Unis. En 1852, on vote une loi incorporant la Compagnie du Grand Tronc. Le capital autorisé se chiffre à 9 500 000 livres sterling et la participation gouvernementale est fixée à un subside de 3000 livres par mille (1,6 km) construit, soit la moitié du coût estimé. En d'autres mots, le Gouvernement s'engage à garantir les prêts contractés par une compagnie privée. Jamais projet aussi coûteux n'avait été entrepris dans la colonie. Montréal est bien sûr à la tête de ce réseau. La ville est reliée en amont à Toronto en 1856 et à Sarnia en 1859. En aval, la voie parvient à Rivière-du-Loup en 1860, en passant par Saint-Hyacinthe et Lévis sur la rive sud du fleuve.

Le sud de Montréal et les Cantons-de-l'Est, moins riches en voies d'eau navigables, voyaient aussi avec un intérêt particulier l'arrivée du chemin de fer. Les villes de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Richmond et surtout Sherbrooke tireront un grand profit à être si tôt reliées aux grands centres. La bourgeoisie de ces petites villes s'était fermement liguée pour que le chemin de fer passe par leurs villes; elle en recueille maintenant les fruits. S'y implanteront bientôt des industries fabriquant du matériel ferroviaire, ou simplement attirées par les nouveaux services de transport. En revanche, bien qu'il existe des centres de bonne taille sur la rive nord du fleuve, aucun chemin

CARTE 1.6

Chemins de fer au Québec en 1871

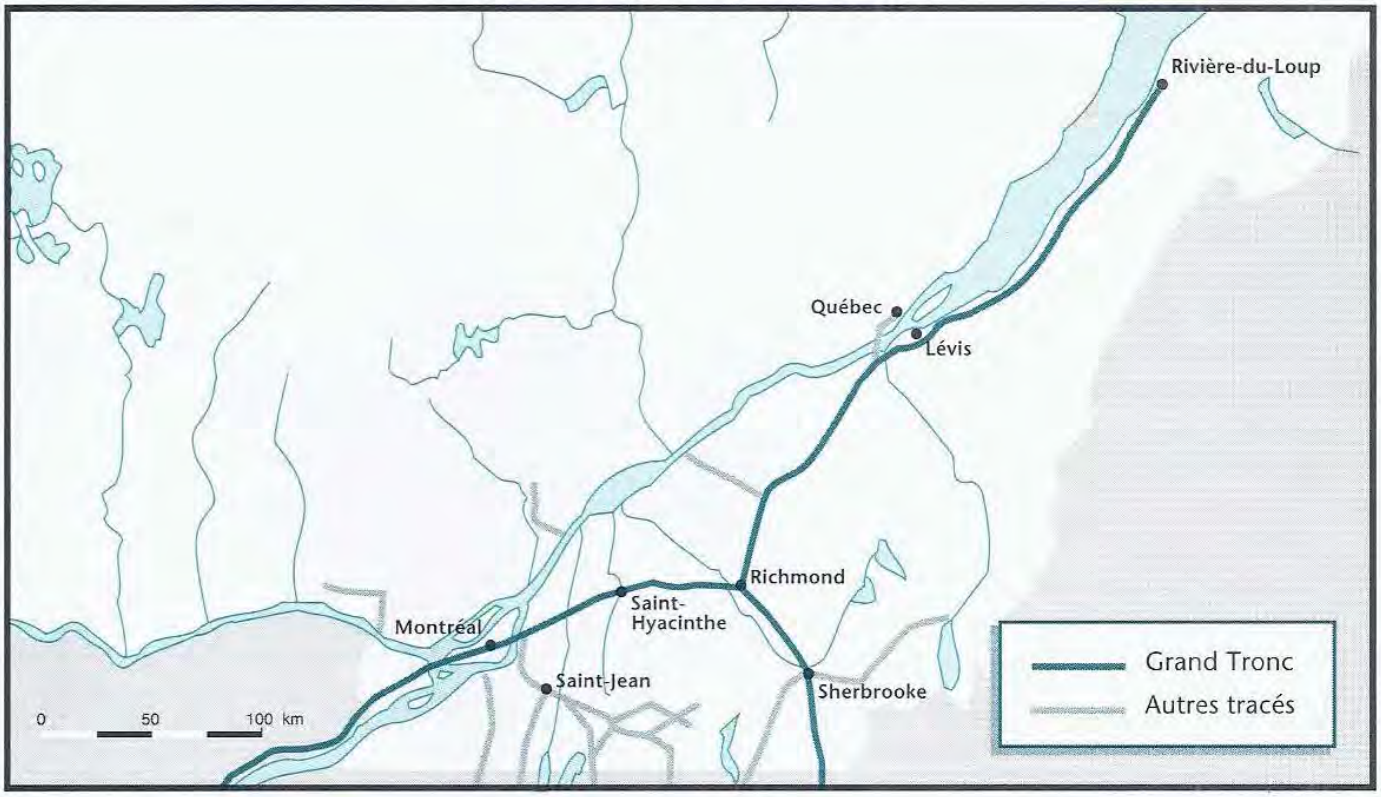

de fer important n'y est construit avant 1876. Terrebonne, Saint-Eustache, Trois-Rivières et d'abord Québec souffrent beaucoup de ce retard. Lévis, qui est situé en face de Québec, sur la rive sud du fleuve, nargue bientôt la capitale isolée et devient un centre commercial majeur grâce au tracé du Grand Tronc (*voir la carte 1.6*).

Le chemin de fer a des effets directs sur l'essor de certaines activités. Dans le seul domaine des infrastructures, la construction des ponts, des voies et des gares procure des milliers d'emplois. Le chemin de fer entraîne aussi le développement de la sidérurgie et des métiers du fer, surtout à Montréal, mais également à Lévis et à Trois-Rivières où les forges du Saint-Maurice connaissent un regain d'activité. Le chemin de fer permet enfin une intensification du commerce et, dans certains cas, des découvertes minières importantes. Les possibilités pour la colonisation, en particulier, font rêver. Des régions autrement presque inaccessibles, comme l'Abitibi ou le Lac-Saint-Jean, jusque-là très faiblement peuplées, seront rattachées à la vallée du Saint-Laurent par le chemin de fer.

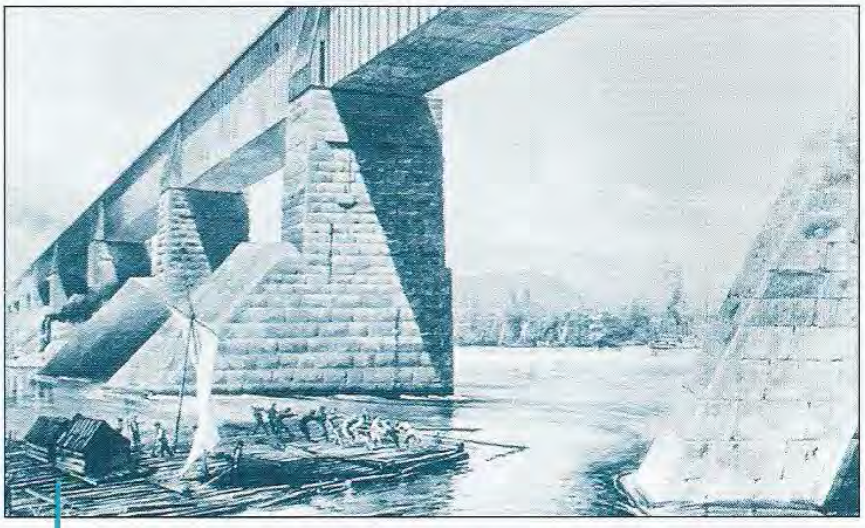

L'âge du bois rencontre l'âge du fer alors qu'une cage s'apprête à passer sous le pont Victoria devant Montréal. Ce pont fut, après son inauguration en 1859, salué comme un véritable prodige technique. Son unique voie de chemin de fer passe dans le tube métallique du sommet, qui la protège des chutes de neige.

D'une façon plus générale, enfin, le chemin de fer permet à l'économie québécoise de faire un pas énorme, spécialement en abolissant l'effet de deux importantes variables: l'hiver et la distance. Pour la première fois de leur histoire, les habitants du Québec disposent de fait d'un moyen de transport relativement rapide, régulier, utilisable durant les quatre saisons, qui permet de franchir des distances énormes, et surtout indépendamment des cours d'eau ou des canaux.

Après l'achèvement du Grand Tronc en 1860, la construction ferroviaire marque un temps d'arrêt au Québec, qui peut désormais compter sur 925 kilomètres de rail. Cela constitue un net retard par rapport à l'Ontario qui, en 1867, possède 2241 kilomètres de rail. En outre, ce réseau ne donne pas les résultats escomptés sur le plan financier et le gouvernement colonial doit éponger les déficits. La Confédération des colonies britanniques va, après 1870, relancer la construction ferroviaire au Canada. L'Intercolonial et surtout le Transcontinental seront alors des outils au service de l'expansion de l'économie nationale et de l'unification du marché canadien.

La naissance des banques

Les banques jouent aujourd'hui un rôle quotidien dans nos vies, et cela de diverses manières. Dans une économie préindustrielle, comme celle du Québec entre 1810 et 1880, leur rôle est beaucoup plus circonscrit. Les banques, et les établissements financiers en général, constituent des associations de marchands en vue de concentrer des capitaux permettant de lancer des entreprises commerciales.

À l'époque où le commerce des fourrures est prédominant, le Québec se passe fort bien des banques. Les lettres de change, qui constituent une forme de marge de crédit consentie par une maison mère, permettent à un entrepreneur d'obtenir du crédit et d'organiser une expédition de traite. Les sommes engagées et le personnel en cause sont peu importants. Le commerce du bois est une entreprise d'une plus grande ampleur qui exige des débours plus considérables. La

naissance des premières banques a lieu durant cette période: la Bank of Montreal en 1817, la Banque du peuple en 1835 et la Bank of British America en 1836. Ces banques possèdent toutes des réserves en or qui leur permettent d'émettre des billets de banque d'une valeur correspondante. Elles prêtent de l'argent aux marchands de bois qui doivent parfois attendre de longs mois avant d'être payés par leurs clients en Angleterre.

À cause des sommes énormes qu'il mobilise, le chemin de fer contribue à la croissance des banques et les force à s'organiser en un réseau structuré. Les conseils d'administration de ces banques deviennent progressivement les endroits où se décident les grandes orientations de l'économie du Québec. Y siègent de gros marchands, des entrepreneurs du chemin de fer et des ministres. Plus tard, les sommes accumulées permettront de financer les premiers groupes industriels et de mettre sur pied des holdings financiers. Jusqu'à nos jours, les grandes banques ont occupé une place prépondérante dans le capitalisme canadien.

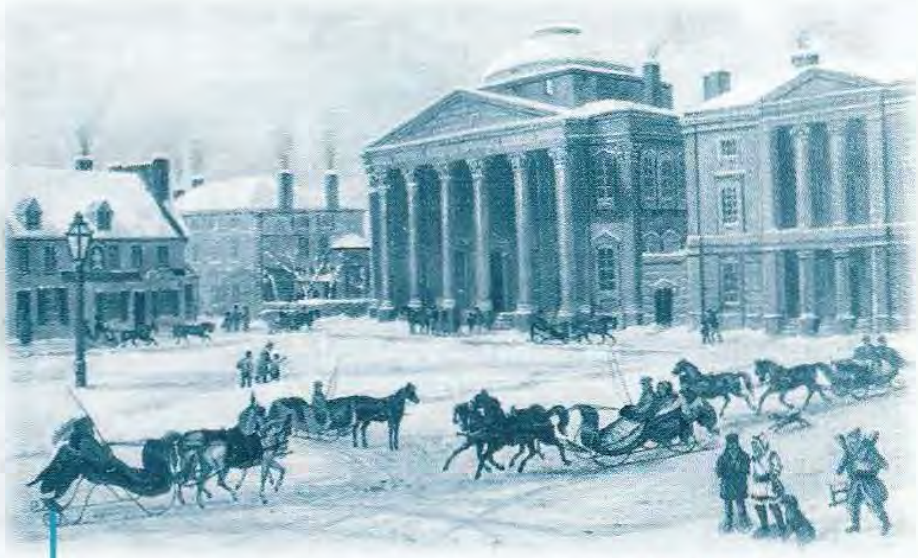

Réalisée sur le modèle d'un temple romain, située en face de la basilique Notre-Dame, la Banque de Montréal domine la prestigieuse place d'Armes.

À la suite de la Banque de Montréal, la Banque Royale, la Banque Molson, la Banque Jacques-Cartier, les compagnies d'assurances et les grands cabinets d'avocats s'installent à l'ouest du Vieux-Montréal actuel, rue Saint-Jacques. Derrière leurs façades néoclassiques imposantes, les banques en particulier inspirent le respect. Car, avant 1880, le petit épargnant, l'ouvrier, le paysan ou même le petit marchand n'intéressent guère ces temples de la haute finance. Il n'existe d'ailleurs pas de succursales à proprement parler et la plupart des banques se trouvent à Montréal. Sur 18 banques existant au Québec en 1880, 11 ont leur siège à Montréal et 4 à Québec. L'ouvrier et le paysan n'ont guère d'autres possibilités que de recourir à des marchands locaux qui prêtent généralement à des taux d'intérêt exorbitants et suivant des conditions draconiennes. En effet, il n'y a pas à cette époque de loi qui fixe le taux d'intérêt maximal exigible. Le monde rural souffre plus particulièrement de cette absence de crédit qui retarde sa modernisation et, dans certains cas, accélère sa ruine.

Chasse-neige sur le chemin de fer de Lévis, durant l'hiver de 1869. Pour la première fois de leur histoire, les Québécois bénéficient d'un moyen de transport rapide, qui permet de s'éloigner des cours d'eau et qui est utilisable en toutes saisons.

La bourgeoisie de certaines petites villes s'est cependant organisée et elle a fondé des banques régionales. Ainsi, la Banque Nationale à Québec, la Eastern Township

BIOGRAPHIE

John Molson jr. (*1787-1860*)

La vie de John Molson est indissociable de celle de sa célèbre famille. Il s'initie d'abord aux affaires en travaillant à la fameuse brasserie fondée par son père en 1785. S'intéressant à l'ingénierie, il est mêlé de près au lancement du premier bateau à vapeur du Canada, l'*Accommodation*, en 1809. Sa compagnie, la St. Lawrence Steamboat, possède bientôt une flotte de plusieurs navires sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs. Étant donné que la technologie navale change, il achète en 1836 une fonderie où l'on fabrique des moteurs à vapeur pour ses navires, ses scieries et sa distillerie. Il s'intéresse ensuite au transport ferroviaire et devient président du premier chemin de fer au pays, qui relie Laprairie à Saint-Jean. L'importance de ses investissements le rapproche du milieu bancaire. À la mort de son père en 1836, il devient président de la Banque de Montréal. Puis, avec son frère William, il fonde en 1853 sa propre banque, la Banque Molson, qui consent des prêts et émet des billets de banque.

La puissance économique de Molson en fait la cible des attaques des Patriotes. Fervent loyaliste, John Molson participe à la guerre de 1812 et combat les Patriotes en 1837 au sein d'un corps de volontaires. En 1838, il est membre du Conseil spécial qui suspend les libertés dans la province et vote l'union du Haut et du Bas-Canada.

John Molson est un représentant typique de la bourgeoisie marchande. Ses activités économiques très variées touchent les domaines suivants: la brasserie, la navigation, le chemin de fer, le commerce, les banques et la propriété foncière; il participe également à la politique et à la vie sociale en se joignant à des fondations et à de nombreuses associations. Son milieu reste cependant celui de la bourgeoisie coloniale montréalaise. Il s'associe souvent à d'autres marchands: David Torrance, Peter McGill et Georges Moffat et, bien sûr, aux membres de sa puissante famille. Aujourd'hui encore, les descendants de John Molson dirigent un empire financier diversifié, qui inclut le club de hockey Canadien.

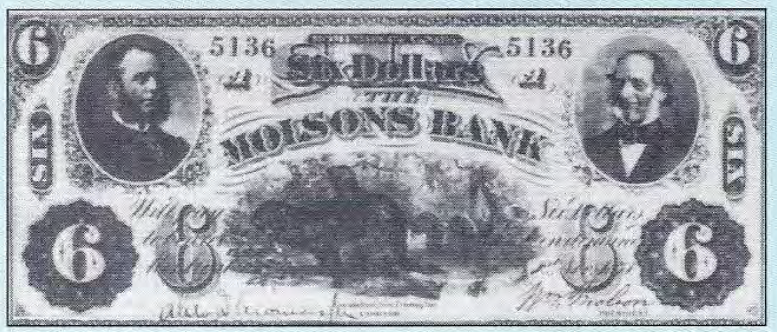

Un apprenti et son maître vers 1875. Dans les petites entreprises artisanales, la relation entre le patron et son employé se rapproche du modèle familial. L'apprenti est cependant soumis à des règles très strictes et peut être arrêté s'il fuit.

Bank à Sherbrooke, la Banque de Saint-Jean et la Banque de Saint-Hyacinthe sont établies entre 1859 et 1873. Elles permettent de concentrer des capitaux à l'échelle locale et de stimuler des investissements productifs. En plus de prêter à des taux raisonnables des sommes qui aident à lancer une scierie, une tannerie ou un chantier naval, elles contribuent, par leur rayonnement et leur influence, à attirer des investissements plus importants.

LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE

Entre 1810 et 1850, la transformation des produits bruts en produits finis est généralement assumée au Québec par une multitude de petites entreprises employant rarement plus de cinq ou six ouvriers. Ainsi, il n'y a en 1850 que 16 endroits au Québec où l'on emploie 25 ouvriers et plus. Qu'on soit cordonnier, charpentier ou forgeron, bon nombre de métiers sont régis par des corporations et un système d'apprentissage. Très jeune, un ouvrier entre au service d'un entrepreneur qui s'occupe de son entretien et de sa formation. Une fois son apprentissage terminé, l'ouvrier peut, s'il en a les moyens et s'il a des relations, lancer sa propre entreprise. Ce rapport de production artisanal caractérise une société traditionnelle, alors que ce sont les grands marchands qui déterminent les étapes de la transformation des produits.

La croissance économique notable que connaît le Québec entre 1850 et 1874 permettra l'essor de la **manufacture**. Cette dernière entraîne la concentration de plusieurs ouvriers dans un endroit et la parcellisation du travail en plusieurs tâches spécialisées, c'est-à-dire la division du travail. La manufacture n'implique pas nécessairement l'usage d'une technologie nouvelle. D'ailleurs, la force hydraulique d'une chute d'eau ou d'une écluse est la principale source d'énergie qu'on utilise vers 1850. La manufacture permet une augmentation de la production, une baisse des coûts, la croissance de la taille des entreprises, mais elle change aussi le mode de vie d'artisans indépendants qui sont réduits au titre d'ouvriers spécialisés et au salariat perpétuel.

Ce mouvement initial d'industrialisation présente trois caractéristiques principales. D'abord, les premières manufactures s'établissent surtout à Montréal, plus précisément à proximité des installations portuaires, le long du canal de Lachine. Deuxièmement, les manufactures se consacrent essentiellement à la transformation des produits du commerce: le cuir, le bois, le blé, le sucre ou le tabac. Enfin, contrairement aux produits générateurs qui sont surtout destinés aux marchés étrangers, les produits manufacturés visent le marché québécois et canadien.

L'industrie du cuir, de son tannage et de sa confection est la première touchée par l'apparition des manufactures. La division du travail, l'embauche de femmes et d'enfants (dont les salaires sont peu élevés) et l'usage d'outils coûteux mais performants permettent aux manufacturiers de faire disparaître la plupart des petits producteurs indépendants. La production de chaussures connaît en particulier une croissance

Usine de chaussures typique en 1875. Généralement de deux ou de trois étages, ces usines sont le plus souvent de briques rouges et percées de larges fenêtres facilitant l'aération et l'éclairage.

spectaculaire dans les années 1850 à 1870. Les manufacturiers montréalais s'emparent bientôt de 70 % du marché canadien de la chaussure. Les premières manufactures de chaussures, comme la Canada Rubber Co. (établie en 1853), s'installent à l'ouest du port de Montréal. En 1854, la Montreal India Rubber et la Brown & Childs Co. emploient respectivement 500 et 800 employés. L'industrie de la chaussure emploie, en 1872, 3000 ouvriers à Montréal et 2000 à Québec.

Près du port de Montréal s'installe aussi, en 1847, la City Flour Mills qui y moud de la farine. Les frères Ogilvy fondent à leur tour une grande meunerie en 1852. Le blé alimente également les nombreuses distilleries et de grandes brasseries (comme Molson). John Redpath fait construire, près des écluses du canal de Lachine, une grande raffinerie de sucre. La production de cette usine, ainsi que celle de la St. Lawrence Sugar Refining Co. installée dans le quartier Hochelaga dans l'est de la ville, atteint 36 millions de livres de sucre par an. Le tabac de la Virginie procure pour sa part des centaines d'emplois dans la fabrication des cigares. Le transport ferroviaire entraîne en particulier l'implantation de fonderies, et surtout des ateliers de montage du Grand Tronc à Pointe-Saint-Charles, qui emploient près de 2000 ouvriers en 1880.

Même si, en général, plus de 50% de la production manufacturière du Québec est concentrée à Montréal, certaines implantations ailleurs en province sont remarquables. On pense d'abord à la centaine de chantiers navals de Québec qui, avec leurs milliers d'ouvriers, forment le plus gros secteur industriel de l'époque. L'industrie du bois conduit à la naissance de scieries assez importantes à Hull, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Gabriel-de-Brandon et Windsor. La proximité d'un chemin de fer, qui les place à la portée du marché américain, permet en particulier aux scieries de prendre de l'ampleur. L'industrie de la filature et du textile, si importante dans la période suivante, est encore marginale avant 1880 et se trouve concentrée à Montréal et à Québec.

Ce mouvement d'industrialisation reste toutefois modeste et ne concerne que 10 % de la main-d'œuvre de la province. Il ralentit d'ailleurs après 1870. Suit une période de rationalisation au cours de laquelle les plus petites entreprises sont rachetées par les plus grosses qui concentreront la production dans les mains de quelques producteurs seulement. Ses conséquences sociales seront par contre tout à fait déterminantes durant la période suivante, alors que l'industrialisation rapide, plus que tout autre phénomène, accélérera la crise du Québec rural.

CONCEPTS CLÉS

Bassin hydrographique Territoire dont les lacs et les rivières débouchent sur un affluent commun.

Vallée du Saint-Laurent Basses terres qui longent le fleuve entre l'Ontario et la Gaspésie.

Régime seigneurial Système de colonisation agricole où des censitaires occupent une terre en échange de redevances à un seigneur. Aboli en 1854.

Crise agricole De 1815 à 1860 environ, longue période de dépression marquée par la baisse de rendements des terres.

Agriculture de subsistance La plus grande partie de la production est consommée par le paysan et sa famille.

Culture commerciale La plus grande partie de la production est destinée à être vendue sur les marchés urbains ou étrangers.

Système agroforestier Dépendance mutuelle entre les colons et les compagnies forestières, en particulier dans les zones de colonisation où les colons constituent une main-d'œuvre captive.

Mercantilisme La colonie doit fournir des matières brutes à la métropole, ne pas la concurrencer et ne pas entretenir d'échanges avec quelque autre pays.

Théorie du produit générateur Théorie selon laquelle la croissance et la diversification de l'économie d'une région donnée sont étroitement liées à l'exploitation des ressources naturelles.

Point de rupture de charge Lieu de transfert des marchandises d'un moyen de transport à un autre, ce qui entraîne souvent des activités de manutention, d'échange et de transformation.

Manufacture Établissement entraînant la concentration de la production par une main-d'œuvre salariée et la division du travail. Très productives, les manufactures provoquent généralement la disparition des artisans indépendants.

OUTILS DE RECHERCHE

Les sujets de recherche sur l'économie du Québec au XIX^e siècle sont nombreux et abondamment traités par les historiens. Deux gros livres doivent d'abord être consultés: *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* (Montréal, Fides, 1966) de Fernand Ouellet et *Histoire économique du Québec, 1851-1896* (Montréal, Fides, 1971) de Jean Hamelin et Yves Roby. Ces deux ouvrages se complètent autant sur le plan des idées que sur celui de la chronologie. Le livre de J. Hamelin et Y. Roby est particulièrement accessible et aborde tous les sujets de ce chapitre.

Les différentes facettes de l'agriculture durant la période 1810-1880 sont traitées dans les articles rassemblés par Normand Séguin dans *L'agriculture et la colonisation au Québec* (Montréal, Boréal, 1980). Le petit livre de James McCallum, *Unequal Beginnings* (Toronto, University of Toronto Press, 1980), compare le cas du Québec avec celui de l'Ontario et constitue une bonne initiation à la lecture en anglais.

Sur le commerce, l'œuvre d'Albert Faucher a l'avantage de reprendre les recherches effectuées au Canada anglais sur la théorie du produit générateur. Cet économiste, qui est le plus lisible pour les élèves en histoire, aborde une foule de sujets d'histoire économique dans *Histoire économique et unité canadienne* (Montréal, Fides, 1971) et dans *Québec en Amérique au XIX^e siècle* (Montréal, Fides, 1973).

La *Revue d'histoire de l'Amérique française* (*RHAF*) est la plus importante revue d'histoire du Québec et elle se trouve dans toutes les sections des périodiques. Elle fait régulièrement paraître une bibliographie sur tous les thèmes en plus de publier des articles sur des sujets précis qui vous dispensent d'avoir à lire un livre entier. Voir, par exemple, l'article de Johanne Burgess, «L'industrie de la chaussure à Montréal: 1840-1870...» (*RHAF*, vol. 31, n° 2, septembre 1977, p. 187-210), celui de Jean-Claude Robert, «Un seigneur entrepreneur: Barthélemy Joliette et la fondation du village de l'Industrie (Joliette), 1822-1855» (*RHAF*, vol. 26, n° 4, mars 1973, p. 375-395), ou celui de Gérald Tulchinsky, «Une entreprise maritime canadienne-française: la Compagnie du Richelieu, 1845-1854» (*RHAF*, vol. 26, n° 4, mars 1973, p. 559-582).

Le *Dictionnaire biographique du Canada* (Québec, Les Presses de l'Université Laval) est un ouvrage colossal qui retrace la vie de personnes illustres et méconnues de l'histoire du Québec. On le trouve dans la section des références. Il contient la biographie de nombreux hommes d'affaires au cheminement parfois passionnant. C'est le point de départ idéal si vous vous intéressez à la vie du brasseur John Molson jr. (vol. 6), du magnat du bois William Price (vol. 9) ou du premier millionnaire canadien-français Joseph Masson (vol. 7).

DOCUMENTS

Entre 1810 et 1880, l'économie agricole du Québec a du mal à offrir des emplois à une population qui augmente rapidement. Les jeunes se heurtent en particulier au manque de débouchés sur le marché du travail. Les textes d'Arthur Buies (1873), de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1846) et d'Honoré Beaugrand (1875) posent tous trois ce problème sous des angles différents. Le premier présente les difficultés que rencontre le projet de colonisation. Le deuxième, signé par le futur premier ministre Chauveau, décrit pourquoi Pierre Guérin décide de quitter le Québec. Le troisième évoque le drame d'une orpheline, Jeanne Girard, forcée d'aller travailler aux États-Unis pour survivre.

Abonnés du *National*, je vais vous dire au juste ce qui en est de cette vallée du lac Saint-Jean dont on vous casse les oreilles depuis tant d'années.

C'est un grenier d'abondance qu'on laisse moisir. Au point de vue agricole, c'est des plus précieuses portions de notre cher pays qui n'en a pas de reste; il y a trois cent mille milles carrés de terres d'alluvion qui n'ont pas de débouchés, et dont les produits ne peuvent se vendre, parce que ces terres sont séparées de la ville par un espace de quarante lieues, encore sauvage et sans moyens de communication d'aucune espèce.

Quand on atteint le lac Saint-Jean, on est arrivé à un véritable cul-de-sac; il n'y a plus d'issue nulle part, et il faut revenir sur ses pas si l'on veut regagner les bords du Saint-Laurent. [...]

Dans la province de Québec, oui, dans la seule province de Québec, il y a l'une à la suite de l'autre, sur le même côté du Saint-Laurent, trois vallées admirables, vastes, coupées d'innombrables cours d'eau, capables de contenir et de nourrir plusieurs millions d'hommes, séparées l'une de l'autre par un espace relativement insignifiant, et qui seraient aisément réunies, si l'homme voulait tant soit peu aider la nature qui a tout préparé d'avance; ces trois vallées, qui sont celles du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Ottawa, connues et explorées déjà depuis longtemps, n'ont pas encore de chemin, non seulement qui les relie l'une à l'autre, mais qui leur donne une issue, un simple débouché vers les grands centres situés dans leurs régions respectives! [...]

Nous n'avons pas seulement le moindre principe d'établissement ou de colonisation, pas le moindre sentiment des moyens pratiques de progresser. Qu'on ne parle pas du climat; c'est là une excuse trop facile. La faute en est dans notre incurable esprit de routine. Est-ce par hasard le climat qui empêche de mettre de l'engrais sur les terres et d'améliorer la culture par tous les moyens possibles? [...]

Voyez comment procèdent les Américains. Eux raisonnent le progrès; ils ont un *principe* de colonisation... Dès qu'un certain nombre de pionniers vont s'établir dans un endroit, la première chose à laquelle ils pensent est d'avoir un chemin de fer. [...] Aussitôt que le grand nombre de ceux qui attendent et qui n'ont pas voulu s'aventurer dans un pays inconnu, savent qu'ils ont désormais une voie de communication rapide, ils arrivent en foule dans les nouveaux établissements, et bientôt on y voit surgir de véritables petites villes qui, en peu d'années, deviennent des cités importantes.

C'est là ce que j'appelle un *principe* de colonisation; faire des routes d'abord. Nous, nous procédons à l'inverse, et, même, nous ne procédons pas du tout; aussi nous perdons tout notre monde qui se lasse d'attendre et qui quitte d'admirables terres, parce qu'on est ruiné et que, pendant vingt ans, on s'est nourri d'espoir, pendant vingt ans on a fixé en vain ses yeux sur les gouvernements qui se soucient comme de l'an douze que telle ou telle région se développe.

Arthur Buies *Chroniques canadiennes, humeurs et caprices*, Montréal, Sénécal, 1884, p. 407-412.

LE JEUNE PIERRE EXPLIQUE SES MOTIFS À SA MÈRE

«Ma chère maman,

Tu vas bien pleurer quand tu liras cette lettre. Mais j'espère au moins que vous ne me maudirez pas. Si tu savais combien cela me coûte de faire ce que je vais faire! Quand tu auras reçu cette lettre, tu n'auras plus qu'un fils auprès de toi; l'autre t'aura abandonnée, toi, digne et bonne mère qui te sacrifies pour nous... Ah! si vous saviez avec quelle joie je ferais n'importe quel ouvrage, je me livrerais à n'importe quelle profession pour vous aider, vous et ma bonne petite Louise. Ce n'est que lorsque j'ai vu que je n'étais bon à rien ici, que je ne pouvais que vous être à charge, que j'ai pris tout à fait mon parti. [...]

Je voudrais être dans ma localité le chef du progrès. Je voudrais établir quelque manufacture nouvelle, arracher pour de pauvres gens un peu de l'argent que l'on exporte tous les ans en échange des produits démoralisateurs de l'étranger. Mais lorsque j'ai voulu parler de quelque chose de semblable aux personnes âgées et influentes que j'ai rencontrées, elles ont levé les épaules, elles ont ri de moi, elles ont rendu justice à la beauté de mes intentions, mais elles m'ont paru ajouter en elles-mêmes: c'est bien dommage que ce jeune-là n'ait pas un peu de sens commun. Je vois que c'est l'idée dominante. Il faut faire ce que les autres ont toujours fait, et il n'y a pas que les *habitants* qui tiennent à la routine. Les gens riches et instruits sont tout aussi routiniers. Je n'aurais trouvé qu'à grand'peine quelqu'un qui m'aurait prêté un peu d'argent pour mes projets. Et puis il m'aurait fallu une place pour quelque temps dans une maison de commerce, pour me mettre au fait du négoce; il m'aurait fallu aussi passer quelque temps à visiter les manufactures dans les États-Unis. Je n'ai pas l'argent qu'il faudrait pour aller faire cette espèce d'apprentissage; je n'ai pas pu trouver de situation. Ainsi, que voulez-vous que je fasse? Je vous le répète, je ne veux être ni prêtre, je n'en aurais pas le courage, ni médecin, cela m'irrite les nerfs rien que d'y penser; ni avocat, ce n'est plus un honneur; ni notaire, c'est par trop bête. Aucune de ces professions ne convient à mon caractère et à mes goûts. Une autre chose, c'est le dédain profond que paraissent éprouver tous les jeunes gens pour tout ce qui n'appartient pas à l'une des quatre inévitables professions. [...]

C'est bien triste pour le pays qu'on ait de semblables préjugés. Cela nous mène tous ensemble vers la misère. Le gouvernement nous ferme la porte de tous ses bureaux, le commerce anglais nous exclut de ses comptoirs, et nous nous fermons la seule porte qui nous reste ouverte, une honnête et intelligente industrie... L'énergie de toute une population bien employée et constamment employée finirait par user à la longue la chaîne du despotisme colonial... Je compte bien que les choses iront mieux dans ce pays d'ici quelques années. Mais je n'ai pas le temps d'attendre, et je m'en vais. Si je fais fortune ailleurs..., je reviendrai vous consoler dans votre vieillesse et je dépenserai au milieu de mes compatriotes ce que j'aurai gagné dans un autre pays. C'est tout juste, puisqu'il y a des étrangers qui viennent s'enrichir à nos dépens et s'en retournent vivre ailleurs de nos dépouilles!

Je vous aime, j'aime Louise et Charles, j'aime mon pays, si j'y puis revenir, pour être utile à tous ceux que j'aime, au lieu de leur être à charge, je le ferai.»

Pierre Guérin

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *Charles Guérin, roman de mœurs canadiennes*, Montréal, Revue canadienne, 1900 [1846].

L'EXIL DE LA JEUNE JEANNE GIRARD

En dépit du peu d'expérience qu'elle avait des nécessités matérielles de la vie, Jeanne comprit que cette somme de vingt dollars était loin d'être suffisante pour ses frais de pension et d'entretien jusqu'au printemps suivant, et qu'il lui faudrait voir à obtenir un travail quelconque. [...]

Le travail de la campagne, au Canada comme ailleurs, est toujours relativement difficile à obtenir, et plus particulièrement pour une jeune fille qui ne connaît pas le service et les travaux de la ferme, pendant l'hiver. Jeanne, cependant, n'entrevoyait pas d'autre alternative et elle en avait bravement pris son parti. Elle irait s'offrir chez les fermiers «à l'aise» où l'on emploie des domestiques peut-être... Après avoir revêtu une modeste toilette de deuil qu'elle avait confectionnée elle-même, et avoir fait des efforts pour chasser les idées sombres qui l'obsédaient, Jeanne prit la route de la ferme la plus voisine, bien décidée à s'adresser partout où elle croirait pouvoir obtenir de l'emploi. [...]

Ses premiers efforts demeurèrent infructueux et après avoir en vain offert ses services à plusieurs personnes, elle rentra, le soir, fatiguée, mais non découragée. Elle s'était dit qu'il lui faudrait parcourir ainsi toute la paroisse, s'il était nécessaire, avant d'abandonner son projet. Ses efforts du lendemain eurent les mêmes résultats négatifs et elle ne put s'empêcher de remarquer qu'il existait un manque absolu de travail... On se plaignait du rendement des dernières récoltes et de la stagnation des affaires et du commerce en général. Les foins et les céréales se vendaient à des prix ridicules et les journaux arrivaient de Montréal, remplis d'histoires de banqueroute et de crise financière... La crise durait depuis longtemps et les fermes hypothéquées étaient là pour prouver l'état malsain des affaires en général. Partout on racontait la même histoire à la pauvre Jeanne qui se trouvait tout étonnée d'apprendre ces choses-là, et partout l'on déplorait le départ en masse d'un grand nombre de braves gens qui se voyaient forcés de prendre la route de l'étranger pour échapper à la misère qui les menaçait au pays... En plusieurs endroits où elle s'était adressée, on lui avait parlé de l'émigration aux États-Unis et des nouvelles encourageantes que l'on recevait des centres industriels de la Nouvelle-Angleterre, mais Jeanne n'avait jamais cru qu'il lui fût possible de quitter le village où elle avait toujours vécu et où reposaient les cendres de son père et sa mère.

La pauvre enfant avait presque fini sa tournée décourageante, lorsqu'elle frappa à la porte d'une maison de belle apparence située à mi-chemin entre les villages de Verchères et de Contrecœur. Le fermier qui paraissait être un brave homme parut s'étonner en apprenant l'objet de la visite de Jeanne.

Mon Dieu, mademoiselle, lui dit-il avec bonté. Il faut que vous soyez bien peu au courant de l'état des affaires dans la paroisse pour chercher du travail à une époque aussi avancée de la saison. Les propriétaires eux-mêmes peuvent à peine suffire à leurs dépenses courantes et travaillent comme des mercenaires, et il n'y a que bien peu de fermiers, à Contrecœur, qui puissent se payer les services d'un engagé.

[Jeanne et le paysan font connaissance. Il lui annonce qu'il part avec sa famille pour les États-Unis. Jeanne lui mentionne aussi que son père était un des Patriotes.]

Alors [dit le paysan], il faut de toute nécessité que quelqu'un s'intéresse à vous et quoique je sois moi-même bien pauvre, il ne sera pas dit que j'aurai été témoin de la misère de la fille d'un patriote de 1837, sans lui avoir offert de partager le sort de mes propres enfants. Si, après mûres réflexions, vous désirez nous accompagner aux États-Unis, nous vous considérerons, ma femme et moi, comme faisant partie de la famille. Qu'en dites-vous?

Merci! mille fois merci! monsieur de votre généreuse et cordiale sympathie...

Pauvre fille... pauvre fille... si jeune, si belle, si intelligente, et se voir forcée de prendre la route de l'exil pour en arriver à obtenir le pain de chaque jour sans demander l'aumône. Ah! que les temps sont changés! La force et l'espoir du Canada français s'envolent avec cette jeunesse qui prend la route de l'étranger pour fuir la pauvreté de la patrie!

Honoré Beaugrand, *Jeanne la fileuse, épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*, Montréal, Fides, 1980 [1875].

Chapitre 2

UNE SOCIÉTÉ TIRAILLÉE

UN MILIEU RURAL DOMINANT

Le village et la campagne

La géographie du Québec et la division selon la tenure seigneuriale avaient, dès le XVII[e] siècle, organisé le peuplement européen tout le long du fleuve Saint-Laurent. Les maisons de paysans, toujours à proximité de l'eau, sont à la tête d'une longue bande de terre concédée par le seigneur. Lorsqu'à la fin du XVIII[e] siècle les terres le long du fleuve sont toutes occupées, on trace derrière les premières concessions un chemin parallèle au cours d'eau ou à la route: c'est le rang. Les rangs se succèdent et s'enfoncent ainsi dans le territoire jusqu'aux limites des terres arables. Ils constituent l'unité de base de la communauté rurale et forment un réseau de solidarité des plus vivants. Plus généralement, on s'identifie à sa paroisse ou à son canton, alors que c'est au village ou au bourg qu'on se rencontre pour parler politique, prix agricoles et offres d'emploi.

À l'époque de la Nouvelle-France, le village canadien n'est encore guère plus qu'une suite d'habitations échelonnées à intervalles réguliers le long d'une route. À l'occasion d'une croisée de chemins, d'une cascade pouvant alimenter un moulin, d'une rivière ou d'un lieu de pèlerinage, le peuplement se densifie et les maisons se serrent un peu plus les unes contre les autres. La population qui croît sans cesse donne ainsi naissance à des hameaux, à des bourgs. Viennent ainsi se greffer les activités commerciales, administratives et industrielles.

On compte peu de noyaux villageois avant la Conquête de 1760, mais, entre 1815 et 1850, on passe au Bas-Canada de 50 à 300 villages, qui regroupent 86 000 personnes. Cette croissance rapide s'explique surtout par celle de la population du Bas-Canada, qui passe de 335 000 à 1 000 000 d'habitants entre 1815 et 1855. C'est que la natalité est alors exceptionnelle, dépassant en moyenne les sept enfants par femme en 1865. L'augmentation de la population produit une demande accrue des biens et des services que peut fournir le village. La croissance

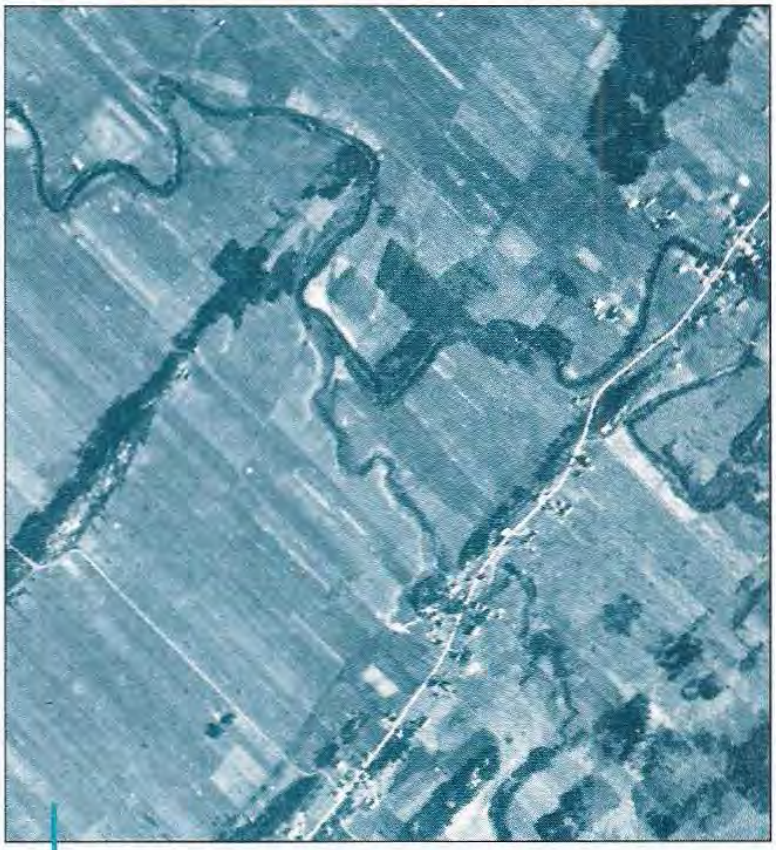

En général, les maisons s'échelonnent à intervalles réguliers le long d'une route. Au confluent d'une rivière ou à la croisée des chemins naît bientôt le village, bâti autour de l'église.

des villages s'explique aussi par une intensification du commerce intérieur au Bas-Canada, par l'initiative de certains seigneurs entreprenants ainsi que par la main-d'œuvre libérée par la crise agricole qui vient occuper un emploi au village.

Apparaissent bientôt des bourgs prospères comme Sainte-Rose, Terrebonne, Saint-Jérôme et Joliette sur la rive nord, Saint-Charles, Napierville et Saint-Hyacinthe sur la rive sud ou Lévis et Saint-Romuald au sud de Québec. La proximité d'un de ces villages modifie les comportements ruraux, permet aux habitants d'écouler des produits, d'accéder à des services techniques et juridiques ou, tout simplement, de briser l'isolement de l'exploitation familiale. Le village reste le reflet des réalités rurales et demeure au service d'une économie agricole occupant encore 80 % des Québécois en 1850, mais il représente tout de même une transition essentielle entre les campagnes et les villes en offrant aux «habitants» leur premier apprentissage de la vie urbaine.

Les familles nombreuses sont un trait distinctif du Québec d'autrefois, comme d'ailleurs de toute société rurale, où les enfants sont une précieuse ressource humaine pour les tâches de la ferme.

Au centre du village se trouve une «aire sacrée» constituée de l'église et du presbytère, bâtis en pierre. Les autres bâtiments sont généralement faits de madriers superposés. Ces édifices sont extrêmement coûteux pour les villageois, qui doivent y consacrer beaucoup d'argent et d'énergie. L'organisation paroissiale est très ancienne et le territoire est déjà quadrillé en paroisses avant la Conquête. L'essor des villages et la montée du pouvoir de l'Église après 1840 forcent cependant la création de nouvelles paroisses ou le fractionnement de paroisses existantes. En demandant officiellement l'élévation canonique, les habitants du village s'engagent par le fait même à supporter les coûts d'une église et de l'entretien d'un curé. La paroisse inclut souvent plusieurs noyaux villageois qui se disputent l'emplacement de l'église, mais bientôt le village dominant se confond avec l'espace paroissial, au point même de prendre son nom. Quand les villages seront érigés en municipalités après la Confédération de 1867, on les découpera en suivant le contour des paroisses, ce qui explique qu'encore aujourd'hui il y a tant de petites municipalités au Québec et qu'elles portent souvent le nom d'un saint ou d'une sainte.

En face de l'aire sacrée, où peut encore s'installer une école ou un collège, se trouve la «grand-rue» du village, occupée par la bourgeoisie professionnelle, soit les avocats, les notaires, les médecins, les arpenteurs, de même que par les principaux commerces, soit le magasin général, le bureau de poste, la forge. En raison de la lenteur des moyens de transport, on y compte aussi au moins une auberge, qui abrite les voyageurs. Les habitations s'espacent davantage à mesure qu'on s'éloigne de ce noyau. On retrouve alors les activités commerciales — les quais, les entrepôts, les marchés de grains — et les activités industrielles, plus bruyantes et polluantes — les scieries, les chantiers navals, les fabriques de potasse, les distilleries, etc. Les entreprises de ce type sont à l'origine de la croissance du village vers 1850; elles n'emploient chacune que quelques employés, mais elles s'installent par dizaines le long des voies de communication.

Hors du village, on trouve l'agriculteur propriétaire et sa famille. Il est plus ou moins riche selon sa proximité des voies de communication, mais les écarts de richesse demeurent faibles, car la tenure seigneu-

riale empêche la concentration de la propriété et a, comme on l'écrit en 1832, «l'immense mérite de procurer de la terre à bon marché» puisqu'on n'a pas à payer comptant pour en profiter. La main-d'œuvre se recrute avant tout dans la famille, en particulier chez ces garçons qui espèrent bien obtenir la «terre paternelle» en héritage, mais qui, dans l'immédiat, ne reçoivent rien! Les habitants sont peu considérés par les Britanniques et les citadins en général. Au XVIII[e] siècle, Francis Brooke les trouve «ignorants, paresseux, sales et stupides jusqu'à un point incroyable!» L'habitant est également décrit comme honnête, travailleur acharné, très hospitalier, mais docile et soumis. Romuald Trudeau leur reproche en 1836 de manquer d'éducation et d'être paresseux, ainsi que de passer «un temps précieux, soit à ivrogner chez eux ou dans les auberges soit à danser et se divertir». Le taux d'analphabétisme parmi les francophones est en effet de 73 % vers 1838 et atteint 88 % à la campagne. Cela résulte, nous le verrons plus loin, de l'incohérence du système et du manque d'intérêt du Gouvernement, mais cette défiance à l'endroit de l'éducation peut aussi être interprétée comme une résistance à l'assimilation et à l'acculturation.

L'habitant embauche à l'occasion des **journaliers**. C'est une main-d'œuvre démunie et très mobile, surtout composée d'hommes célibataires et qu'on trouve tantôt dans les villes, tantôt dans les chantiers forestiers, ou qui travaillent «à gages» pour les cultivateurs. Surtout victimes de la crise agricole au début du XIX[e] siècle et de la poussée démographique, leur nombre est impressionnant mais difficile à évaluer. Étant donné qu'ils se déplacent constamment, ils colportent souvent nouvelles et potins parmi les paysans isolés, donnant naissance aux mythes du conteur, du «quêteux» et bien sûr au mystérieux Survenant immortalisé par le roman de Germaine Guèvremont. L'essor industriel qui s'amorce après 1850 drainera bientôt ces journaliers vers les usines et les travaux publics, en particulier pour la construction ferroviaire.

À l'extrême périphérie du monde rural, on trouve les familles de colons. Le bûcheron les a souvent précédés quand ils arrivent pour occuper les terres ainsi déboisées. Les colons vivent parfois dans une pauvreté affligeante et un grand isolement. Aussi le prêtre-missionnaire joue-t-il au milieu d'eux un rôle de guide et d'animateur essentiel au réconfort de ces populations disséminées. Des forêts immenses et sauvages sont alors dépeintes dans des contes et légendes évoquant le diable, les loups-garous et autres feux follets où le prêtre se confond avec le magicien salvateur, semblable au chaman des légendes amérindiennes.

Car les Amérindiens côtoient parfois les colons et quittent occasionnellement leurs forêts pour vendre aux villageois quelques menus articles, comme des bottes et de la gomme de sapin. Minés par les maladies et la détérioration de leurs conditions de vie, le nombre des autochtones chute sans cesse durant la période étudiée, surtout depuis l'écroulement du commerce des fourrures. Ils sont partout victimes

Intérieur canadien-français de Cornelius Krieghoff. Le rang est l'unité sociale de base, qui permet de nombreux échanges entre voisins: pour danser, parler politique ou simplement jouer aux cartes. On se retrouve alors autour du poêle à bois, dans la cuisine, tradition qui s'est depuis perpétuée.

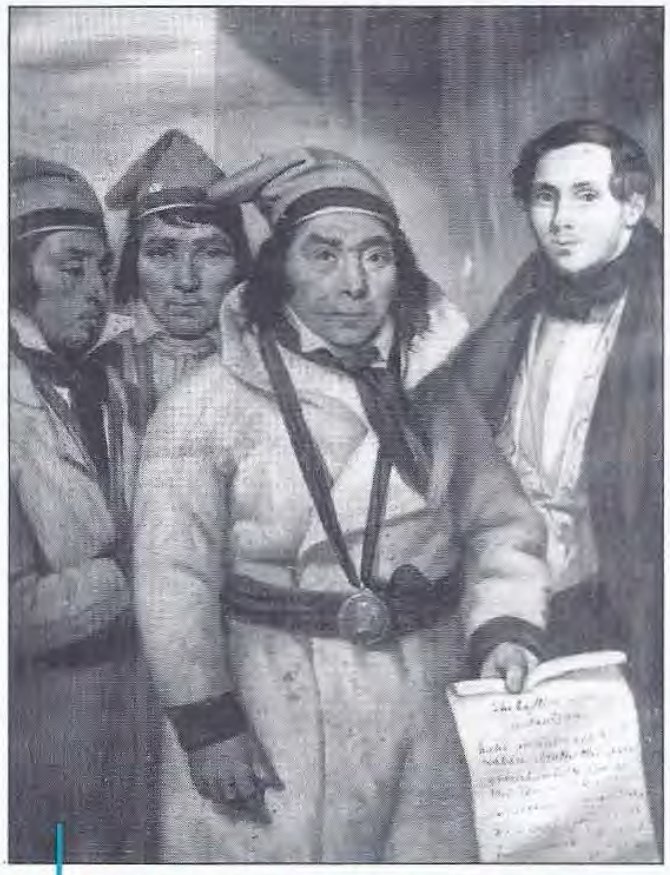

En 1848, des chefs montagnais présentent au gouverneur une série de requêtes quant à leurs droits ancestraux. Ce tableau de Théophile Hamel illustre particulièrement bien les traits amérindiens.

d'une sévère discrimination, «et quand on en avait vu rôder quelques-uns dans les environs, les portes se verrouillaient solidement», écrit alors Louis Fréchette. Les lois sur les Indiens de 1869 et 1876 visent surtout à renforcer le contrôle du fédéral sur les bandes amérindiennes et à accélérer leur assimilation à la société blanche, mais ne réussissent dans l'immédiat qu'à désorganiser leur culture traditionnelle. Il y a officiellement 8000 Amérindiens au Québec vers 1867.

Les seigneurs

Le **seigneur** est un personnage central de la société rurale où il est le premier partout, dans l'économie, à l'église et même au cimetière! Après la Conquête de 1760, les Britanniques ont aboli les droits juridiques des seigneurs (désormais confiés à des juges de paix), mais ont reconnu les droits de propriété à cette centaine d'aristocrates «qui tiennent feu et lieu dans la seigneurie». C'est que les Britanniques, attirés par les récoltes alors abondantes et par le prestige aristocratique, achètent eux-mêmes des seigneuries et bénéficient de ce système. Les Edward Ellice ou William Christie, une fois enrichis par le commerce colonial, s'emparent de la moitié des seigneuries au tournant du XIX^e^ siècle et entendent profiter des rentes élevées que payent les paysans. Ces étrangers ne sont pas forcément mal vus par les habitants, qui les associent plutôt à de riches investisseurs en mesure de créer des emplois dans la localité (*voir la carte 2.1*).

Les Anglais comptent aussi sur la coopération des seigneurs pour maintenir leur pouvoir au Canada. Jusqu'en 1810 environ, les officiers de l'armée britannique, composée de membres de la petite noblesse anglaise, tissent des liens avec la classe seigneuriale canadienne et forment, avec l'Église et des hauts fonctionnaires anglais, une alliance conservatrice fidèle à l'Angleterre. Les portes de l'armée, des magistratures et des conseils sont donc ouvertes aux seigneurs, qui, à leur tour, marient leurs enfants à ceux de l'élite anglaise. Évoquons par exemple Charles-Michel de Salaberry (1778-1829), un seigneur canadien qui fait pourtant carrière dans l'armée britannique. Il sert en Irlande et en Jamaïque avant de se distinguer lors de la bataille de Châteauguay en octobre 1813 et devenir compagnon de l'ordre du Bain en 1817. Pour Salaberry, la solidarité avec son rang, sa classe et son roi dépasse l'appartenance nationale ou culturelle. Ce pacte aristocratique concerne donc des francophones et des anglophones, mais conjointement attachés à leurs privilèges de classe.

Le prestige et le pouvoir économique des seigneurs sont en revanche en constant déclin depuis 1780, alors que le peuple leur reproche de s'être vendus aux intérêts anglais et que les marchands les accusent de retarder le progrès par la tenure seigneuriale, cet «édifice vermoulu du moyen âge [qui] n'a pas de fondement solide en Amérique». À mesure que s'installe la crise agricole vers 1815 et que le commerce du bois supplante l'agriculture dans l'économie, les seigneurs voient de plus en plus diminuer les revenus tirés de la rente seigneuriale et tentent de l'augmenter. Les censitaires réclament alors l'aboli-

tion de ce régime puisque «les charges qu'on leur impose sont intolérables, et que si la Législature ne vient à leur secours, une ruine inévitable les attend» (1843). Ce régime est aboli en 1854 par le Parti conservateur dominé par la grande bourgeoisie d'affaires. Les seigneurs francophones gardent bien un prestige local, mais ils se confondent vite avec les professions libérales en devenant avocats ou médecins. Fort peu se lancent en affaires.

Le clergé

Le curé, lui, a la pleine autorité sur ses paroissiens. Son pouvoir vient de la diversité des activités auxquelles il est mêlé dans la paroisse. Confident moral et spirituel, il est aussi à l'occasion arbitre, instituteur, administrateur. En percevant une part des récoltes (la dîme) et en gérant les revenus de la fabrique, il joue aussi, à l'échelle locale, un rôle économique non négligeable. Le réseau des paroisses et la solide hiérarchie catholique constituent enfin le meilleur système d'information qui soit.

À l'époque de la Nouvelle-France, le clergé s'était vu confier d'importantes responsabilités dans l'éducation et les services hospitaliers. On lui a donc concédé de nombreuses seigneuries pour mieux les assumer. Les communautés des ursulines, des jésuites et des sulpiciens sont parmi les plus grands propriétaires fonciers du Bas-Canada. Menacé plus que tout autre groupe par la Conquête de 1760, le clergé catholique s'engage très tôt dans une politique de collaboration avec les Britanniques. En échange du maintien de ses privilèges, l'Église offre son concours aux Anglais et utilise à leur profit son influence auprès des masses rurales. Elle obtient ainsi la reconnaissance officielle de son évêque et le droit d'envoyer des missions catholiques chez les Amérindiens dès 1818.

Fragile et mal assurée avant 1837, l'influence du clergé devient au contraire prépondérante après l'échec des Rébellions et de la petite bourgeoisie révolutionnaire. À cette occasion, le clergé reste indéfectiblement derrière le Gouvernement et use de tout son poids pour décourager la mobilisation patriote. L'Angleterre saura récompenser un tel esprit coopératif. En 1840-1841, la Grande-Bretagne reconnaît les droits de l'ordre des sulpiciens dans toute l'île de Montréal, elle permet la création du diocèse de Montréal et l'arrivée du dynamique Ignace Bourget. Elle autorise enfin l'implantation d'**ordres religieux européens**, qui ne pouvaient entrer au Canada depuis 1760 et qui accroissent les effectifs cléricaux, autant en nombre qu'en talent. Ces clercs qu'on fait venir d'Europe formeront à leur tour toute une génération

CARTE 2.1
Propriété des seigneuries en 1854

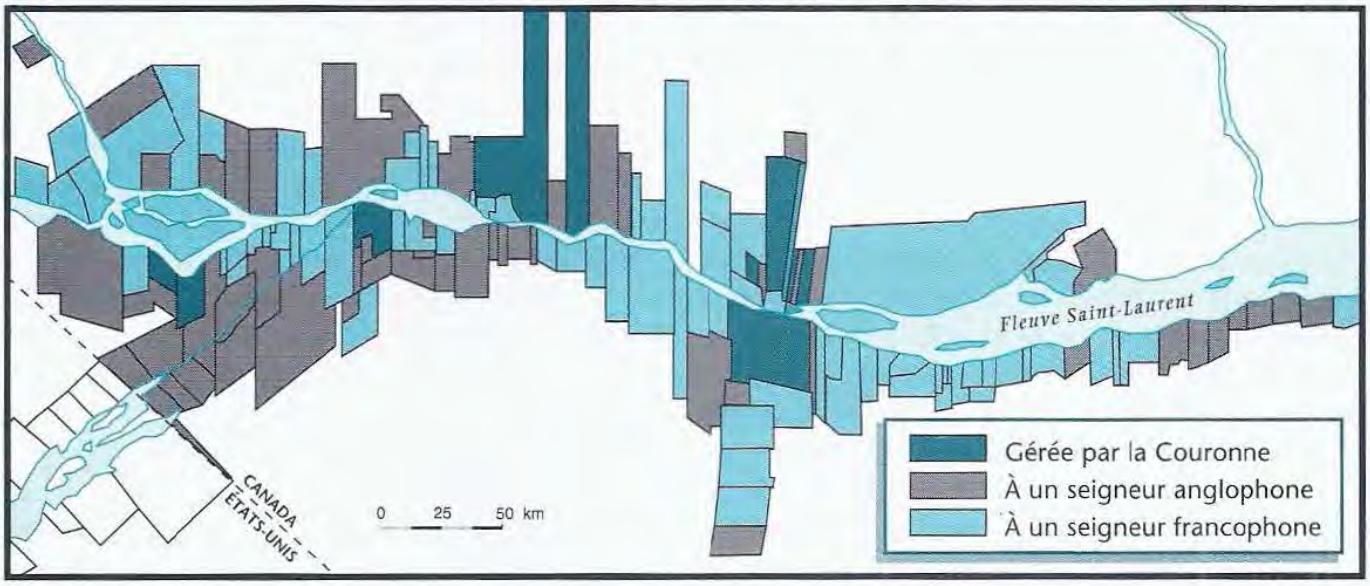

Bal dans la bonne société canadienne au début du XIX[e] siècle. Les deux Noirs, dans la partie supérieure gauche, sont probablement des esclaves, car l'esclavage a été autorisé jusqu'en 1834.

de religieux québécois prêts à encadrer le mouvement de colonisation, à couvrir le Québec de publications pieuses ou à investir le système d'éducation et le système hospitalier. On assiste donc à l'établissement de nombreuses communautés religieuses (*voir le tableau 2.1*). Le nombre de prêtres augmente lui aussi, passant de 464 en 1840 à 620 en 1850, à 948 en 1860, à pas moins de 2102 en 1880.

La bourgeoisie professionnelle

L'enrichissement et le peuplement des campagnes à la fin du XVIII[e] siècle entraînent l'essor d'une classe sociale nouvelle formée de professionnels, de marchands locaux et d'artisans. Notaires, avocats et médecins en particulier viennent occuper les maisons cossues au centre du village où ils vivent en contact avec les paysans. Formés dans les nouveaux **collèges classiques**, ils sont constamment sollicités pour leurs conseils avisés, leurs relations avec le monde extérieur et obtiennent vite la confiance du milieu rural. D'ailleurs, bien plus que le seigneur ou l'évêque, ils sont durement touchés par la crise de l'agriculture, les difficultés à écouler les produits, à trouver une nouvelle terre et, comme les habitants, subissent le pouvoir économique des Britanniques. Ces professionnels auront donc tout naturellement la confiance du peuple quand ce dernier aura à se choisir des commissaires d'écoles, des conseillers municipaux ou des députés.

Avec le déclin de la classe seigneuriale vers la fin du XVIII[e] siècle et avant l'ascension du clergé catholique, cette **bourgeoisie professionnelle** domine le milieu rural et définit ses aspirations entre 1800 et 1840. Les Nelson, Chénier, Bédard, Panet et Lafontaine sont tous membres de professions libérales et se présentent comme les leaders naturels de la nation. Rompus aux lois et à l'éloquence, les avocats voient en particulier dans l'arène politique le prolongement naturel de leur profession. Le poste de député n'étant pas rémunéré à cette époque, ils sont les seuls à avoir les moyens suffisants pour remplir cette tâche. Enfin, écartés du commerce et des postes gouvernementaux par les autorités coloniales, le nombre des professionnels augmente trop vite en regard des besoins de la population (*voir le tableau 2.2*). Ils découvrent ainsi que le contrôle de l'État et de son budget permet de jouer un rôle économique significatif et de défendre leurs propres intérêts, ainsi que les droits des 450 000 francophones du Bas-Canada.

La Chambre d'assemblée du Bas-Canada, instaurée en 1791, devient vite le plus prestigieux club social de la bourgeoisie professionnelle. Chaque hiver, ses membres quittent leur comté et leurs occupations pour passer quelques mois au Parlement à Québec. On les trouve donc à la tête du mouvement patriote, qui réclame plus de droits et de pouvoirs pour la majorité.

L'échec des Rébellions de 1837-1838 est catastrophique pour cette classe, qui devra désormais s'engager, elle aussi, à coopérer avec les Britanniques.

TABLEAU 2.1 M^gr Bourget et les ordres religieux au Canada

Ordres religieux européens que M^gr Bourget implante au Canada

Ordre religieux	Année
Oblats de Marie-Immaculée	1841
Jésuites	1842
Dames du Sacré-Cœur	1842
Religieuses du Bon Pasteur	1844
Clercs de Saint-Viateur	1847
Pères de Sainte-Croix	1847
Religieuses du Précieux Sang	1859
Frères de la charité de Belgique	1865
Carmélites	1875

Ordres religieux fondés au Canada sur l'initiative de M^gr Bourget

Ordre religieux	Année
Sœurs de la Providence	1843
Sœurs du Saint-Nom de Jésus et de Marie	1844
Sœurs de la Miséricorde	1848
Sœurs de Sainte-Anne	1850

Ainsi que l'écrit Noël Vallerand: «Comme jadis les seigneurs et le clergé, les bourgeois professionnels joueraient désormais le rôle d'intermédiaire entre les véritables leaders du pays et une masse de paysans, de bûcherons, bientôt même de citadins prolétarisés.» À part sa frange radicale, les «Rouges», restés fidèles aux idéaux nationalistes et libéraux des Patriotes, la bourgeoisie professionnelle cesse de rêver à un pays français indépendant et adhère massivement aux principes d'un État bilingue, mais offrant d'intéressants emplois dans l'administration (le favoritisme). Tout comme le clergé, elle accueille favorablement la Confédération de 1867. La création d'un gouvernement provincial à Québec permet en effet à la bourgeoisie professionnelle de conserver son poids politique, de pratiquer le favoritisme par le contrôle des dépenses du gouvernement provincial, d'assurer la survie nationale par le pouvoir en matière d'éducation et, enfin, de poursuivre ses anciennes pratiques juridiques françaises par l'adoption en 1866 du Code civil de la province du Bas-Canada.

Après 1840, par conséquent, et pour au moins un siècle ensuite, la bourgeoisie canadienne-française (y compris le clergé) s'avère satisfaite de la place que lui concèdent les Britanniques. La Confédération de 1867 et la création des provinces concrétisent le pacte social entre cette bourgeoisie francophone — qui peut contrôler le gouvernement provincial du Québec et les municipalités — et la grande bourgeoisie anglophone, qui, par le biais du gouvernement fédéral à Ottawa, a la haute main sur la *big business*.

TABLEAU 2.2 Nombre de professionnels au Bas-Canada

	Notaires	Avocats	Médecins
1791	55	17	50
1836	373	208	260

UN MILIEU URBAIN EN CROISSANCE

Les villes

Jusqu'à la Confédération, bien que plusieurs localités réussissent à obtenir des chartes municipales au Bas-Canada, seuls Montréal et Québec constituent dans les faits des agglomérations considérables. Montréal compte 27 000 habitants vers 1830 et Québec, 22 000. Par la suite toutefois, alors que la population de Québec plafonne à 62 000 habitants en 1880, celle de Montréal augmente rapidement, atteignant 140 000 habitants, en particulier à cause de l'activité manufacturière.

Le site de Québec fut choisi pour des raisons militaires. Il se caractérise par l'existence d'une haute-ville fortifiée, où se trouvent les fonctions administrative, militaire et religieuse, et d'une basse-ville, où s'installent les commerçants, les travailleurs de la construction et les ouvriers moins fortunés.

Rappelons-nous d'abord que Québec est, de 1791 à 1840, la capitale de la province du Bas-Canada, lieu de résidence du gouverneur général (au château Saint-Louis), siège de la Chambre d'assemblée, ainsi que des Conseils. De 1840 à 1867, la capitale du Canada-Uni va et vient entre Montréal, Kingston, Toronto, Ottawa et Québec. Depuis 1867 enfin, Québec est la capitale de la province. Notons toutefois que le nombre d'emplois directement liés à l'activité gouvernementale est dérisoire avant 1880, se limitant à quelques dizaines de personnes. La présence militaire est bien plus notable, surtout après 1831 quand est achevée la Citadelle, complexe militaire protégeant l'entrée du fleuve et où on entretient une garnison permanente de 1000 soldats. Elle décline cependant après la Confédération quand la garnison britannique quitte définitivement la ville en 1871. Québec est aussi une capitale religieuse. Jusqu'en 1840, elle est le siège du seul diocèse catholique d'Amérique britannique. Cela donne à son évêque un prestige et une visibilité remarquables. La communauté des ursulines y offre un cours de niveau secondaire aux jeunes filles tandis que le séminaire des jésuites y dispense le seul programme de niveau supérieur en français avant que l'Université Laval n'ouvre ses portes en 1852.

Mais Québec est, au XIX^e siècle, le premier port du Bas-Canada et reste donc, avant tout, une ville commerciale, où converge tout le bois glané le long des affluents du Saint-Laurent et destiné à l'Angleterre. Québec est aussi la porte d'entrée des immigrants, qui arrivent par milliers d'Irlande et de Grande-Bretagne entre 1815 et 1860. La basse-ville de Québec bourdonne alors au rythme de l'Empire britannique et souffrira donc beaucoup de l'abandon de la protection tarifaire par l'Angleterre après 1846. La ville souffre aussi de l'étroitesse de la plaine agricole environnante et du manque de voies de communication terrestres.

Le site de Montréal découle au contraire d'une position commerciale avantageuse, au cœur d'une riche plaine sillonnée de rivières, de routes et bientôt de chemins de fer. Y prédominent le commerce agricole avec le Haut-Canada, les États-Unis et la plaine environnante ainsi que les industries manufacturières et de transport.

La place d'Armes à Montréal en 1830. La basilique Notre-Dame (à l'arrière-plan), qui vient d'être terminée, est alors le plus vaste édifice religieux d'Amérique du Nord. L'ancienne église paroissiale, qui se trouve devant, sera bientôt démolie et remplacée par la place que nous connaissons aujourd'hui.

Contrairement à Québec qui conserve sa vocation militaire, Montréal voit ses fortifications démantelées après 1804. Malgré cela, le milieu urbain continue à s'organiser autour d'un «bourg», coincé entre les rues McGill à l'ouest, Berri à l'est et Saint-Antoine au nord. Ce qu'on appelle aujourd'hui le Vieux-Montréal abrite jusqu'en 1850 l'essentiel des activités montréalaises. On y trouve bien sûr son port achalandé, rempli de fourrures et de produits agricoles en transit ou destinés aux marchés publics de la ville, comme le prestigieux marché Bonsecours, ouvert en 1850. L'Église est fort présente à Montréal. Le puissant ordre des sulpiciens y gère le Petit Séminaire de Montréal et le Collège de Montréal, situé sur le flanc du mont

Cette vue du faubourg Saint-Antoine en 1852 est la plus ancienne photo qui existe de Montréal. Il s'agit d'un daguerréotype réalisé au moyen d'iodure d'argent sur un support non pas de papier mais de cuivre. C'est ce qui explique la netteté exceptionnelle du cliché.

Royal. On y trouve encore l'Hôtel-Dieu des sœurs grises et l'imposante basilique Notre-Dame qui domine la ville depuis 1829. Après la subdivision de la grande paroisse de Montréal en 1847, Montréal se couvre vite de vastes et somptueuses églises. Le quartier des affaires se constitue alors au nord-ouest du boulevard Saint-Laurent, avec ses banques, ses clubs privés et ses résidences luxueuses.

Au cours de la période, Montréal s'affirme comme métropole de toute l'Amérique britannique, en particulier comme nœud de transport entre le continent et l'Atlantique; de plus, la ville est au cœur de la plus vaste et de la plus populeuse plaine agricole du Québec.

La bourgeoisie britannique

La bourgeoisie marchande constitue alors l'élite du milieu urbain. Elle est formée de Britanniques arrivés sitôt après la Conquête et enrichis par le commerce des fourrures, puis du bois. L'histoire a retenu le nom de quelques Écossais entreprenants et aventureux: Simon McTavish, Alexander McKenzie, John Molson, James McGill, qui rêvent de construire un empire commercial autour du fleuve Saint-Laurent, mais qui n'ont aucun scrupule à traiter les «Canadiens» en peuple conquis. Les liens familiaux et amicaux, voire ethniques, occupent une place importante pour ces capitalistes audacieux, qui ne seront cependant ni nombreux ni fortunés avant 1800.

Dès la deuxième génération, toutefois, les fils de ces marchands sont bien établis et diversifient leurs activités dans le grand commerce comme dans le petit, dans le transport fluvial comme dans le transport ferroviaire, ainsi que dans le domaine bancaire. Ils pratiquent aussi une lucrative spéculation foncière, s'emparant des terres découpées en cantons en Estrie et les revendant à forts prix aux immigrants britanniques ou aux colons francophones. Ils sont enfin mêlés à la politique coloniale où ils défendent farouchement le maintien du protectionnisme anglais et le lien colonial, source de leur richesse. Après 1850, ils sont les promoteurs de la Confédération et

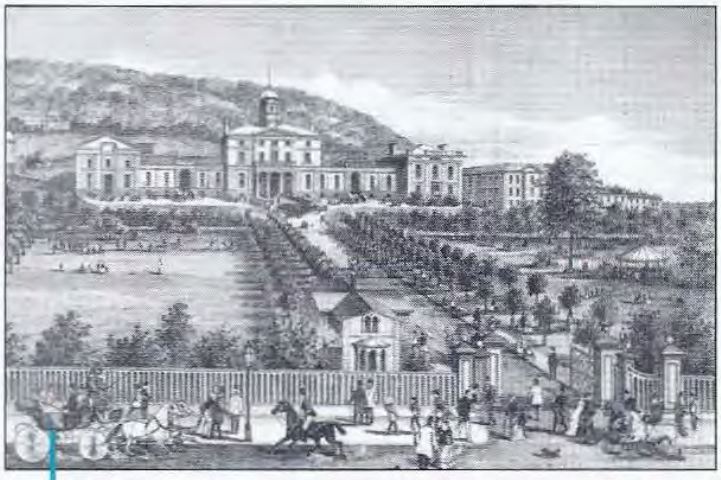

L'Université McGill vue de la rue Sherbrooke en 1875. Cette université est fondée en 1821, grâce à un legs du célèbre marchand de fourrures James McGill. Son développement rapide, par la suite, peut être attribué à John William Dawson, qui en est le recteur de 1855 à 1893.

d'un développement économique basé sur l'industrie et le chemin de fer.

Essentiellement écossaise et anglaise, la bourgeoisie britannique vit à l'aise à Québec jusqu'en 1840, alors que les anglophones y forment environ 40 % de la population. Après cette date, elle favorisera Montréal, qui se développe plus vite et qui devient majoritairement anglophone de 1830 à 1865. Là, elle fait construire de somptueuses demeures au pied du mont Royal.

Il est alors aisé, à Montréal et à Québec, de constater la supériorité britannique dans à peu près tous les domaines de la vie sociale et économique. La minorité anglophone domine l'ensemble du commerce extérieur et la plus grande partie des secteurs des banques, des transports et de l'industrie. La direction des grandes entreprises leur permet ainsi de faire rayonner la culture anglaise partout dans la ville. La moitié des journaux et la plupart des théâtres sont en anglais alors que l'Université McGill est fondée dès 1821. Alexis de Tocqueville écrit de Montréal, en 1835, que «la population n'est que française, et cependant lorsqu'on rencontre une auberge, ou un marchand, son enseigne est en anglais». La supériorité des Britanniques, évidente à Montréal et à Québec, s'affirme aussi à la campagne où ils achètent des seigneuries. On les y retrouve aussi comme marchands généraux, entrepreneurs forestiers, arpenteurs et médecins.

Au poids économique et social s'ajoute le poids démographique. En 1840, la population anglophone du Bas-Canada atteint 150 000 âmes, soit le quart de la population totale, un sommet historique (*voir la carte 2.2*). La même année, la province anglaise du Haut-Canada fusionne avec le Bas-Canada, sur qui flotte dès lors le spectre de l'assimilation. La bourgeoisie britannique peut alors croire, comme Lord Durham l'écrit dans son rapport, que le Québec devra «avant longtemps se remplir d'une population anglaise, qui augmentera rapidement chaque année sa supériorité numérique sur les Français».

Les travailleurs

Étant donné la croissance de Montréal en particulier, on y aménage après 1850 des «faubourgs» qui s'étalent le long du fleuve et au nord, au-delà de la rue Sherbrooke. La population plus pauvre, soit les ouvriers, les artisans et les journaliers, vit dans ces nouveaux quartiers, à proximité des premiers établissements industriels, en particulier le long du canal de Lachine, dans le faubourg Sainte-Anne et, le long du fleuve, dans le faubourg Québec. Ces travailleurs sont surtout locataires et dépendent en général d'un travail salarié. Les artisans, ces petits entrepreneurs indépendants qui embauchent un ou deux apprentis, sont encore nombreux au début du XIX^{e} siècle, mais leur nombre tend à diminuer à mesure que les manufactures apparaissent. Mis en faillite par des entreprises plus productives, les artisans n'ont d'autre choix que de devenir des ouvriers qualifiés à l'emploi d'un capitaliste. Outre ces anciens artisans, qui forment le noyau le plus organisé de la

Quand cette photo est prise en 1880, James Croil est devenu riche et influent. Ici, dans les studios Notman de Montréal, il recrée son arrivée et celle de sa famille à Québec 40 ans plus tôt alors qu'il était jeune et démuni.

Carte 2.2

Le Québec anglophone en 1871

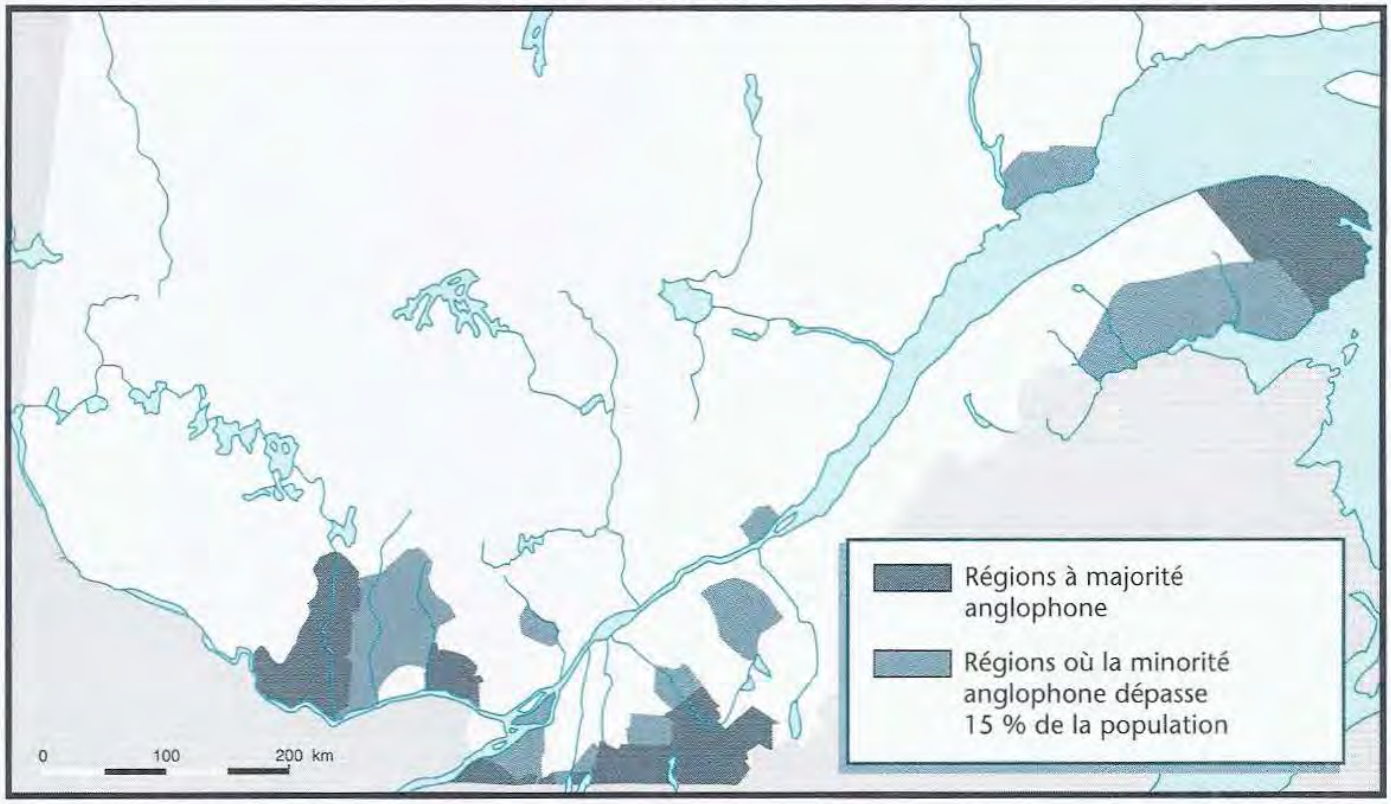

classe ouvrière, se présentent bientôt dans les nouvelles manufactures les travailleurs non qualifiés (en particulier les journaliers), qui forment 40 % de la population active de Montréal en 1825. Les capitaines d'industrie trouvent aussi une main-d'œuvre nombreuse et bon marché parmi les immigrants britanniques qui arrivent pauvres et démunis chaque année depuis 1815 dans le port de Québec. Enfin, avec l'industrialisation plus rapide entre 1880 et la fin du siècle, les paysans qui quittent les campagnes aboutissent de plus en plus dans les usines.

Signalons qu'aucun groupe n'entre vraiment de gaieté de cœur dans les manufactures. Les salaires y sont misérables et les conditions de travail épouvantables. Les ouvriers sont généralement payés à la pièce et, 12 heures par jour, subissent l'humiliation et parfois la violence de la part d'un patron ou d'un contremaître. Il n'est pas rare d'y rencontrer le père, la mère ainsi que des enfants de moins de 12 ans. La classe politique, formée de marchands et de professionnels ruraux, prendra du temps à s'intéresser au sort des ouvriers. Les quelques syndicats qui existent avant 1880 ressemblent davantage à des corporations regroupant les ouvriers les mieux payés et les mieux organisés, notamment dans les métiers de la construction (les charpentiers, les menuisiers, les maçons).

Les activités de services sont encore peu importantes, mais très diversifiées. À côté des nombreux hôteliers et restaurateurs, il y a les arpenteurs, les inspecteurs des chemins et les crieurs publics. Les marchands ambulants, qui sillonnent les chemins de campagne — les colporteurs, les fondeurs de cuillers, les «crampeurs» de poêles ou les raccommodeurs de faïences —, parcourent aussi les rues de la ville. Les femmes, quant à elles, forment déjà environ le quart de la main-d'œuvre. On les retrouve surtout comme domestiques, puis comme ouvrières et enfin comme institutrices.

Le portrait social du Québec entre 1810 et 1880 est donc fort diversifié. Ces écarts sociaux sont en outre compliqués par l'origine nationale ou la

langue. Les historiens se demandent depuis longtemps si les tiraillements qu'on constate dans la société québécoise entre 1810 et 1880 relèvent d'une lutte entre les classes sociales ou d'une lutte entre des ethnies ou même, plus profondément, d'une lutte entre une mentalité rurale et agriculturiste et une mentalité urbaine et commerciale. On peut déjà pressentir, cependant, que des groupes sociaux, des mentalités et bientôt des idéologies et des partis politiques vont s'affronter pour voir triompher leur vision respective du monde.

LA CULTURE AU SERVICE DE LA NATION

L'éducation

La situation de l'instruction publique est désastreuse dans la première moitié du XIX[e] siècle, alors qu'en 1842 moins de 5 % des francophones de 7 à 14 ans fréquentent une école. C'est que l'éducation est, au cours de cette période, marquée par l'incohérence et les affrontements entre les groupes sociaux. Les Britanniques font ainsi voter, en 1801, la loi créant le Royal Institute for the Advancement of Learning, qui vise à établir un réseau d'écoles sous la domination du gouvernement britannique. Les autorités cléricales répliquent, en 1824, en faisant adopter une loi parallèle sur les écoles de fabriques catholiques, associées au conseil paroissial et donc soumises au contrôle religieux. Une troisième loi scolaire, celle-là au goût de la bourgeoisie libérale, conduit en 1829 à la création de commissions scolaires financées par une taxe foncière, mais concurrentes des écoles de fabriques. La crise politique enfin, qui paralyse le Gouvernement de 1836 à 1840, entraîne la fermeture de la plupart des écoles. Constatant ces incohérences et ces luttes stériles, Lord Durham dans son rapport est en plus «obligé de faire remarquer [en 1839] que le gouvernement britannique, depuis qu'il possède cette province, n'a rien fait ou n'a rien tenté pour promouvoir l'instruction générale».

Après 1840, l'engagement du clergé, une meilleure collaboration avec la bourgeoisie professionnelle et la hausse du recrutement religieux permettent un redressement de l'enseignement élémentaire public. La loi scolaire de 1841 sera à la base de tout le système scolaire québécois jusqu'à la Révolution tranquille, plus d'un siècle plus tard. Adoptée à l'origine dans le but d'assimiler les francophones, cette loi leur permet en fait de créer et d'étendre un système distinct du réseau protestant. Les surintendants à l'instruction, d'abord Jean-Baptiste Meilleur, à compter de 1841, puis Pierre-Joseph-Olivier Chauveau de 1855 à 1867 édifient un système placé «sous l'autorité directive des paroisses et des familles». Par le contrôle du Conseil de l'instruction publique, l'Église impose un enseignement franchement teinté de morale religieuse, mais au moins cohérent et beaucoup plus accessible qu'auparavant. Le nombre d'élèves au Québec passe ainsi de 38 000 en 1843 à 179 000 en 1866, alors qu'on triple le nombre d'écoles sur l'ensemble du territoire.

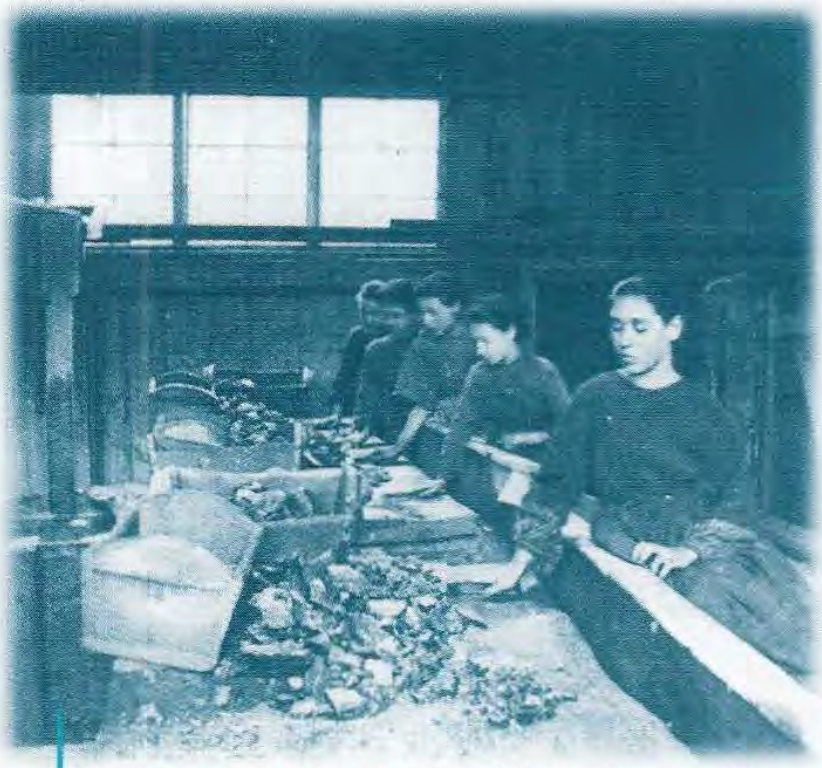

Travailleuses dans le triage du minerai à Huntingdon, au sud de Montréal, vers 1867. Les entreprises engagent volontiers des fils et des filles d'agriculteurs réputés travailleurs, dociles et peu revendicateurs.

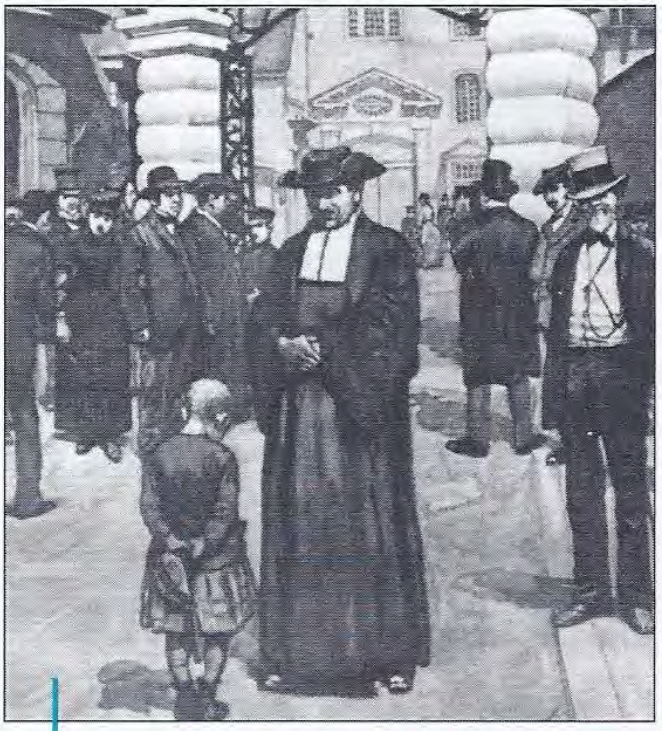

La rentrée au Séminaire de Québec. L'ultramontanisme pousse les gens à «faire romain»; le rituel dans les églises est modifié et l'usage du latin généralisé. Même le col en rabat que porte ce clerc sera en 1858 remplacé par le col romain, toujours utilisé de nos jours.

Les problèmes et les tensions perdurent cependant dans l'éducation. Il n'y a toujours pas d'exigences quant à la formation des enseignants, la moitié des commissaires d'écoles ne savent eux-mêmes pas lire et le taux d'analphabétisme au Québec, encore à 41 % en 1871, est 6 fois plus élevé qu'en Ontario. Le nouveau système soutenu par le clergé doit aussi affronter la colère des propriétaires qui, en 1846, déclenchent ce qu'on a appelé la «guerre des Éteignoirs» en refusant de payer la taxe scolaire. Les Rouges, avec l'Institut canadien fondé en 1844, proposent, pour leur part, des conférences jugées antichrétiennes et une bibliothèque mise à l'index. Puis l'Église affronte l'État provincial de 1868 à 1875, alors que le premier ministre Chauveau tente de prendre le contrôle de ce secteur en créant un ministère de l'Instruction publique. Une nouvelle loi scolaire en 1875 restitue enfin au clergé ses prérogatives, lui permettant, comme on le verra à la période suivante, d'asseoir son emprise sur l'éducation.

L'enseignement en français de niveau secondaire est, quant à lui, depuis longtemps régi par le clergé.

Carte 2.3

Fondation des collèges offrant le cours classique au Québec entre 1803 et 1860

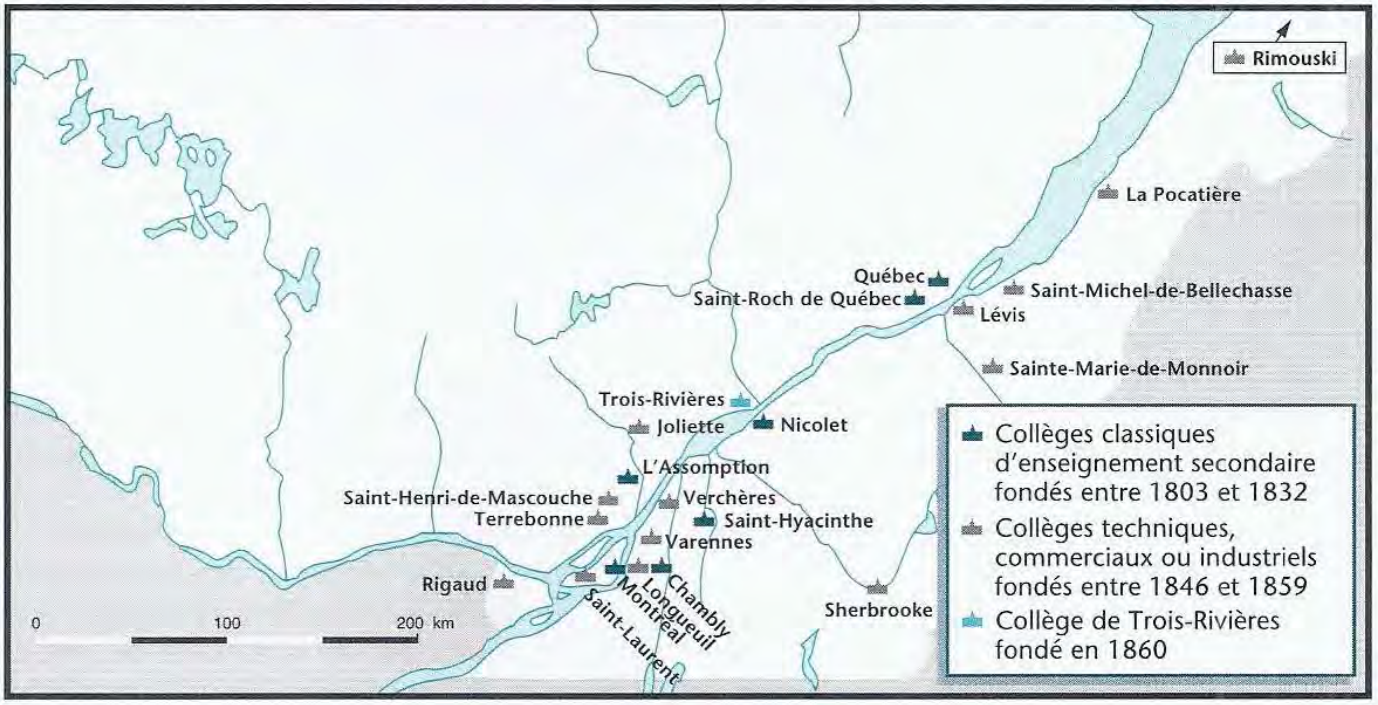

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau succède en 1855 à Jean-Baptiste Meilleur comme surintendant à l'instruction publique pour le Canada-Est (Québec). En 1867, il devient le premier premier ministre du Québec. Il crée alors un ministère de l'Instruction publique, qui sera aboli en 1875.

Le Collège de Montréal (sulpiciens) et le prestigieux Séminaire de Québec (jésuites) offrent depuis le Régime français un enseignement de qualité mais avant tout destiné au recrutement sacerdotal et réservé à une infime minorité. Des communautés religieuses créent après 1803 plusieurs collèges classiques à l'intention des fils de seigneurs et de paysans enrichis. Six de ces collèges ouvrent leurs portes avant 1832. On fonde ensuite des collèges à vocation plus technique, comme l'école agricole de La Pocatière en 1859, mais qui offrent presque tous le «cours classique» avant la fin du siècle. La fondation de l'école normale Jacques-Cartier (1857), qui forme les futurs enseignants, et du Collège de Trois-Rivières (1860) complète le réseau des institutions francophones supérieures (*voir la carte 2.3*). Au total, 2586 étudiants fréquentent les collèges classiques en 1866. Ils suivent un cours de sept ans basé sur l'apprentissage du latin, du grec, de la morale et de la littérature chrétiennes.

Le but premier de ces collèges est de former la relève religieuse. Ainsi, 60 % des diplômés deviennent clercs en 1885, mais, comme l'écrit Robert Lahaise, «le rôle véritable du collège classique est cependant la formation des élites. C'est la formation de l'humanisme classique reçue au collège qui assure à l'élite son homogénéité; tout autre enseignement est regardé de haut et il s'ensuit un mépris à l'endroit de ceux qui n'ont pas suivi cette filière».

L'âge d'or du journalisme

Les premiers journaux de l'histoire du Québec, *La Gazette de Québec* (1764), *The Montreal Gazette* (1778), sont généralement bilingues et surtout destinés à informer les commerçants du prix des denrées et des arrivages de navires marchands. Au début du XIX^e^ siècle, il y a déjà de nombreux journaux, rivalisant sur le plan des idées politiques et se disputant un petit nombre de lecteurs. Ils ont cependant tous de nombreux airs de parenté. Disons d'abord qu'ils sont chers, n'ont que quelques pages, sans gros titres, ni illustrations, ni photos bien sûr. Les techniques d'impression ne permettent en effet que de reproduire des plombs typographiques sur cinq colonnes par page (les *columnists* sont d'ailleurs payés selon le nombre de colonnes écrites). Disons ensuite que leur contenu est austère, intellectuel et qu'il poursuit en général une mission éducative. C'est que le faible taux d'alphabétisation limite le cercle des lecteurs à une petite élite cultivée pour qui le journal est une source de «formation continue» que n'offrent alors ni les écoles, ni les livres, qui sont en nombre insuffisant. Disons enfin que les divers journaux du XIX^e^ siècle défendent en général une orientation politique déclarée. Au moins jusqu'à l'installation d'un câble télégraphique entre l'Europe et l'Amérique en 1866, les moyens de communication de l'époque n'acheminent les informations que très lentement et très parcimonieusement (les nouvelles d'Europe arrivent en général avec un mois de décalage). Incapables de remplir les pages uniquement avec des nouvelles, les rédacteurs remplacent l'information par des textes d'opinion parfois virulents.

Les intenses débats parlementaires entre 1810 et 1850 constituent à cet égard un stimulant hors pair pour la production journalistique. Lorsque les Patriotes attaquent les bureaucrates au Parlement, *Le Canadien* (1806), *La Minerve* (1826), le *Vindicator*

LE CANADIEN.

Fiat Justitia ruat Cœlum.

No. 1] SAMEDI LE 22 NOVEMBRE, 1806. [Prix

Les papiers ci-après No. 1, No. 2, No. 3 sont des traductions de ceux, que l'editeur du Mercury a refusé d'inserer dans sa feuille du 31 de Mars dernier—Le public pourra juger, si après avoir publié ceux qui avoient parru dans les feuilles précedentes, il pouvoit refuser ceux-ci, sans montrer que sa presse étoit asservie à un parti, et si ce qu'il dit dans son dernier numero pour s'en justifier, est vrai.

No. I.

MONSIEUR THOMAS CARY,

Monsieur,—Il y a quelqu'erreur dans le recit que je vous ai envoye' le 20 de ce mois au sujet du *museum* des figures de cire. Celui qui faisoit l'exhibition n'etoit pas *Jean Baptiste*, c'etoit un homme des Etats Unis ou les figures avoient éte' moulées, et Jean Baptiste etoit une des 16 figures sauvages. Ces circonstances sont de peu d'importance, mais elles donnerent lieu à ce qui se passa le lendemain. Le lendemain *John Bull* fut informe' que les sept figures que ce *Yenké* lui avoit montrées comme les *amis du Roi*, etoient des amis faits dans des *moules Yenkés*, qu'ils etoient ceux qui avoient soutenu la liberte' Yenke'e de la presse, et que tout ce qu'on lui avoit dit des seize n'etoit qu'un *tour de Yenké*. John qui etoit alors assis dans le Caffe' commenca à devenir furieux. Vous savez qu'il est un peu precipite', et qu'il n'examine pas toujours les deux cote's de la question, mais lorsqu'il a une fois reflechi, son jugement est bon aussi bien que son cœur. On l'entendit marmotter plusieurs fois entre ses dents, "*c'est un tour de Yenké*!" tout d'un coup il se leva et apres avoir fait brusquement quelques enjambe'es çà et là dans la place, il passa la porte sans dire mot à personne; mais son comportement extraordinaire excita tellement la curiosite', que tous ceux qui etoient presens coururent à sa suite. Il fut bientot rendu au *museum*, et en ayant enfonce' la porte d'un coup de pied, il attrappe le premier des sept, en balaye les autres hors de la salle, jurant d'un ton de tonnerre, qu'il extermineroit de la face de la terre tous les *amis du Roi* faits dans de pareils moules. Ceux qui avoient ri la veille commencerent a palir, et prirent la fuite.

En sortant *John* rencontra *Jean Baptiste* lui-même, et lui donna cordialement la main, ils jurerent une haine eternelle à toute la race des Yenkés et depuis ce tems ils ont toujours éte' compagnons l'un de l'autre. On dit qu'ils sont partis pour Quebec, et on murmure qu'ils ont fait des découvertes qui ne leur paroissent pas être d'un bon augure; on parle surtout de certains papiers, qu'ils ont surpris dans la possession de quelqu'un des amis particuliers des sept. On fait mention d'un intitulé "*Table des droits payés en Angleterre sur les Pelleteries*" d'un autre intitulé *Envois de Pelleteries par les Etats Unis*, d'un troisieme intitulé *Etat des marchandises des Indes importés sous pavillon Americain*, et de deux grosses liasses qui n'ont pas encore été examine'es.

Montreal, 27 *Mars*, 1806. THE OBSERVER.

No. II.

Aux Francs Tenanciers dans le Bas Canada.*

Certains procédés de notre Sénat ont dernierement beaucoup attiré l'attention publique. Il y a eu beaucoup de fermentation, beaucoup a été dit dans les conversations privées. La liberté de la Presse est la Gloire de notre Constitution. Mais quelle est son utilité, si l'on n'en fait usage? Pourquoi troubler les communications de la Société par l'introduction d'un sujet politique, ou les argumens ne sont entendus que d'un petit nombre, et ou les argumentateurs ne sont que trop souvent déterminés d'avance à n'être point convaincus? Pourquoi ne pas venir en avant? que tous entendent. La voie de la réplique est ouverte à tous.

Nous entendons trop souvent les expressions de Parti Canadien, et de Parti Anglois. Y a-t-il une guerre civile dans le Pays? Tous les habitans de la province ne sont ils pas Sujets Britanniques? Les Anglois ici ne doivent pas plus avoir le titre d'Anglois, que les Canadiens celui de Francois. Ne ferons nous jamais connus, comme un Peuple, comme Americains Britanniques?

Lorsque le récit d'un dîné donné à certains personnages, avec une liste des santés, parut pour la premiere fois dans la Gazette de Montreal, ma surprise, sur les sentimens qui y étoient exprimés, ne put être surpassée, que lorsque j'appris quels étoient ceux qui composoient cette assemblee, personnes que l'on m'avoit toujours fait regarder comme des hommes loyaux, et des fermes appuis de notre glorieuse Constitution. Pour ne point

* Proprietaires de terre.

Fondé en 1806, *Le Canadien* est le premier journal à attaquer l'oligarchie britannique et à lutter pour les droits des Canadiens français. Sa devise, *Fiat Justicia ruat Cœlum* (Que le ciel s'écroule, mais que justice soit faite!), donne une idée de la mission que s'impose le journal.

(1828) et *L'Écho du pays* (1833) les appuient inconditionnellement, alors que la vieille *Montreal Gazette*, le *Quebec Mercury* (1805) et le *Montreal Herald* (1811) les condamnent immanquablement.

Triomphant après 1840, le clergé catholique lance ses propres publications afin de combattre les idées jugées dangereuses et de diffuser sa propre idéologie ultramontaine. *Mélanges religieux* (1840), *Le Journal des Trois-Rivières* (1847), *L'Ordre* (1858) et le *Nouveau Monde* (1867) comptent ainsi au nombre des organes de l'Église. Ses adversaires seront les journaux libéraux, proches du parti des Rouges qui critiquent ouvertement l'influence cléricale. *L'Avenir* (1847), *Le Pays* (1852), *Le Défricheur* (1862) ou *La Lanterne* (1868) affrontent l'Église, qui interdit formellement aux croyants de lire «ces véhicules des doctrines empestées». Jules-Paul Tardivel (1851-1905), un journaliste, écrivait alors que «la presse est aux journalistes ce que les engins de guerre modernes sont aux corps: un moyen de tuer beaucoup et de loin».

Durant cette polémique, des journalistes de grand talent affûtent leur plume et ferraillent parfois brillamment. Mentionnons les noms de Pierre Bédard, fondateur du *Canadien* et emprisonné plusieurs fois pour ses opinions, de Daniel Tracey et Ludger Duvernay. D'autres journalistes, comme Napoléon Aubin, Arthur Buies et Honoré Beaugrand, se distinguent par leur talent littéraire, leur ouverture d'esprit et leur humour caustique et voltairien. D'autres enfin sont d'authentiques intellectuels, capables d'élever les querelles politiques au niveau d'un débat sur l'avenir du peuple québécois; c'est Augustin-Norbert Morin, Louis-Antoine Dessaulles et Étienne Parent. À l'époque des Patriotes, ces premiers «éditorialistes» s'occupent de l'éducation politique des électeurs, luttent ensuite pour la conquête du gouvernement responsable (1849) ou dénoncent la corruption au sein des partis politiques à l'époque de la Confédération.

Nul doute que les journaux jouent un rôle essentielle dans l'essor de la pensée critique et dans la naissance d'une culture intellectuelle dans le Québec du XIXe siècle. Très nombreux à circuler et peu coûteux à produire, ils permettent d'abord à une grande diversité d'opinions de s'exprimer. Les journaux offrent en plus une vitrine indispensable pour nos premiers auteurs, qui y font paraître leurs premières œuvres et y exercent leur talent.

La patrie littéraire

La plupart des anthologies font débuter notre littérature quelque part entre Marc Lescarbot (1570-1642) et le père François-Xavier de Charlevoix (1682-1761). Il faudra toutefois attendre la publication des premiers journaux pour que nos écrivains puissent bénéficier d'une tribune accessible et régulière. De 1810 à 1880, le genre poétique tient le haut du pavé. *La Minerve* et *L'Avenir* accordent une grande place à la poésie patriotique qui magnifie les luttes démocratiques et la pérennité de la nation. C'est d'ailleurs par ces petits poèmes patriotiques que les plus grands poètes du temps (Octave Crémazie, François-Xavier Garneau, Louis Fréchette) noirciront leurs premières pages. Ces poèmes deviennent souvent des chansons, témoignages de leur circulation dans la culture orale. Qu'on pense à *Un Canadien errant* (1842) d'Antoine Gérin-Lajoie ou à *Ô Canada! Mon Pays! Mes Amours!* (1835) de George-Étienne Cartier. La nouvelle et le conte, qui se prêtent bien au format des journaux, sont aussi des genres populaires et par lesquels se feront connaître Georges Boucher de Boucherville, Faucher de Saint-Maurice et Honoré Beaugrand. Ces auteurs s'abreuvent largement à la source des légendes et de la culture orale. Pensons seulement à la *Chasse-Galerie*, à *La Corrivaux* ou à l'histoire de *Rose Latulippe*, qui s'était avisée de danser avec le Diable la veille du carême. Le roman connaît des débuts difficiles avec Philippe Aubert de Gaspé, Jacques Viger ou Joseph Doutre.

La littérature canadienne d'avant 1860 se caractérise en somme par une production disparate, peu importante et dominée par les thèmes patriotiques, héroïques et parfois vaguement fantastiques. Elle est surtout truffée d'emprunts à la littérature européenne du temps qui circule alors dans les journaux et où prédomine le style picaresque d'Alexandre Dumas (*Les trois mousquetaires*) et le style chevaleresque de Walter Scott. Elle ne compte

LISTE DES JOURNAUX FRANÇAIS

PUBLIÉS EN CANADA JUSQU'AU 1er JANVIER 1851.

Noms des Journaux.	Où publiés.	Fondateurs.	Fondés en	Discont en
Gazette de Québec	Québec	Brown et Gilmore	1764	1842
Gazette de Montréal	Montréal	Fleury Mesplet	1784	17
Le Canadien	Québec	P. Bédard et autres ( )	1806	
Le Courrier de Québec	Québec	Jacques Labrie	1807	1809
Le Vrai Canadien	Québec	P. E. Desbarats	1810	1811
Le Spectateur	Montréal	C. B. Pasteur	1813	1829
L'Aurore	Montréal	Bibaud et Delorme	1815	1819
Gazette des Trois-Rivières	Trois-Rivières	Ludger Duvernay	1817	1822
L'Abeille Canadienne	Montréal	Henri Mézière	1818	1819
Courrier du Bas-Canada	Montréal	Bibaud et Delorme	1819	1820
La Gazette Canadienne	Montréal	John Quilliam	1819	1819
Le Télégraphe	Québec	Robert Christie	1820	1821
Le Journal de Médecine	Québec	F. X. Tessier	1821	1822
La Sentinelle	Québec		1822	1822
Le Constitutionnel	Trois-Rivières	L. Duvernay	1823	1825
Bibliothèque Canadienne	Montréal	M. Bibaud	1825	1830
Gazette de St-Philippe	St-Philippe	Messire Pigeon	1826	1826
L'Argus	Trois-Rivières	L. Duvernay	1826	1827
La Minerve	Montréal	A. Y. Morin (†)	1827	
L'Observateur	Montréal	M. Bibaud	1830	1831
L'Ami du Peuple	Montréal	Leclère et Jones	1832	1840
Magasin du Bas-Canada	Montréal	M. Bibaud	1832	1834
L'Impartial	Laprairie	N. D. J. Jeanmenne	1834	1834
L'Abeille Canadienne	Québec	F. X. Garneau	1834	1835
L'Echo du Pays	St-Charles	P. D. Debartzch	1834	1836
Journal du Commerce	Montréal	Leclère et Jones	1835	1835
Le Télégraphe	Québec	Aubin et de Gaspé	1836	1836
Le Journal d'Agriculture	Montréal	Wm Evans	1836	
Le Glaneur	St-Charles	Boucher-Belleville	1837	1837
Le Populaire	Montréal	Gosselin et Leblanc de Marconnay	1837	1838
Le Libéral	Québec	Bouchette et Hunter	1837	1837
Le Fantasque	Québec	N. Aubin	1837	1845
La Quotidienne	Montréal	F. Lemaître	1837	1838
Le Temps	Montréal	F. Lemaître	1838	1838
L'Etoile du Bas-Canada	Montréal	G. H. Cherrier	1838	1838
Le Courrier Canadien	Montréal	Houlé et Gérard	1838	1838
L'Aurore des Canadas	Montréal	F. Cinq-Mars	1838	1848
La Canadienne	Montréal	J. A. Plinguet	1840	1840
Le Jean-Baptiste	Montréal	Dr A. Gauvin	1840	1841
Le Vrai Canadien	Montréal		1840	1841
Le Coin du Feu	Québec	Parent et Fréchette	1840	1841
Mélanges Religieux	Montréal	Messire J. C. Prince	1841	
Journal des Etudiants	Québec	V. Delorme	1841	1841
L'Institut	Québec	V. Delorme	1841	1841
Le Phénix	Montréal	J. J. Williams	1841	1841
Encyclopédie Canadienne	Montréal	M. Bibaud	1842	1844
Le Journal du Peuple	Montréal	J. J. Williams	1842	1842
L'Artisan	Québec	Huston et Bertrand	1842	1843
Journal de Québec	Québec	Cauchon et Côté	1843	1843
Le Castor	Québec	N. Aubin	1843	1844
Le Diable bleu	Montréal	F. Cinq-Mars	1844	1844
Le Charivari	Montréal	A. Fortier	1844	1844
Le Citoyen	Montréal	A. Fortier	1844	1845
Le Ménestrel	Québec	Draneau et Plamondon	1846	1849
La Revue Canadienne	Montréal	L. O. Letourneux	1847	
Album	Montréal	L. O. Letourneux	1847	1849
Revue de législation	Montréal	L. O. Letourneux	1847	1847
Le Progrès	Montréal	N. Martel	1847	1847
La Lancette Canadienne	Montréal	Dr Leprohon	1847	
L'Echo des Campagnes	Berthier	L. A. Olivier	1847	
L'Avenir	Montréal	J. B. E. Dorion et Geo. Batchelor	1847	1848
L'Echo de la Presse	Montmagny	Eugène Roy	1847	1849
L'ami de la Religion	Québec	S. Drapeau	1847	
L'Abeille	Québec	Elèves du Séminaire	1848	
Journal des Trois-Rivières	Trois-Rivières	G. Stobh	1848	
Le Moniteur Canadien	Montréal	J. G. de Montigny	1849	1849
Le Canadien Indépendant	Québec	Fréchette et Aubin	1849	1850
L'Ordre social	Québec	S. Drapeau	1849	
La Sentinelle	Québec	Paul Fréchette	1850	
Le Peuple Travailleur	Montréal	G. Roch Lettoré	1850	1850

( ) Vers 1820, la publication de ce journal fut reprise par M. F. Vallerand. En 1830, MM. E. Parent et J. B. Fréchette le firent revivre.

(†) Après avoir publié quelques numéros de *la Minerve*, M. Morin en céda la propriété à M. L. Duvernay.

Le *Répertoire national* publie en 1893 une liste des journaux français recensés. On peut constater que la plupart ne font pas long feu.

Louis Fréchette (1839-1908). Le «pape de la rime riche» s'exerce à tous les genres littéraires, mais c'est la poésie qui le rend célèbre. L'auteur de *La légende d'un peuple* se réclame du mouvement romantique, en particulier de Victor Hugo à qui il voue un véritable culte.

qu'une grande œuvre, *Histoire du Canada*, dont François-Xavier Garneau (1809-1866) fait paraître le premier de trois tomes en 1845, provoquant un véritable événement. C'est que non seulement l'*Histoire* de Garneau se distingue sur le strict plan littéraire, mais elle révèle aussi aux Québécois que leur histoire est grandiose, en particulier à l'époque de l'héroïque Nouvelle-France. Rapidement, les auteurs camperont nombre de romans historiques dans la magistrale trame posée par Garneau.

À cause de l'exemple de Garneau et devant l'envahissement des œuvres étrangères, certaines personnes bien pensantes souhaitent la naissance d'une véritable littérature canadienne faisant l'apologie de nos valeurs catholiques et françaises. Ce sera, en 1860, le **mouvement littéraire de Québec**, marqué par l'apparition cette même année d'une revue littéraire, *Soirées canadiennes*, véritable tribune offerte aux écrivailleurs d'ici. L'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904) est l'inspirateur de ce mouvement et déclare sans ambages que la littérature canadienne «sera essentiellement croyante et religieuse. C'est sa seule condition d'être. Son rôle est de favoriser les saines doctrines, de faire aimer le bien, admirer le beau et connaître le vrai [...] et de nous protéger contre la littérature malsaine». Pas étonnant qu'avec un programme pareil les œuvres littéraires s'élaborent après 1860 autour de quelques thèmes très précis. La seule originalité des auteurs consiste à insister sur l'un ou l'autre des trois thèmes obligés. Le premier est la NATION, qu'on célèbre par son histoire héroïque, la grandeur de ses héros et la splendeur de ses paysages. Le deuxième est l'ÉGLISE, qui donne son sens à la nation, la marquant d'un sceau divin qui garantit ce lien si privilégié entre le Canada français et le Créateur. Enfin, la FAMILLE, la famille canadienne rurale, qui, autour du père sage et autoritaire, assure la reproduction de la nation et des mœurs catholiques. Ce poème de Casgrain montre, parmi tant d'autres, l'intimité qu'entretient le thème de la nation avec celui de l'Église. C'est un extrait de *La première messe en Canada* (1869) rappelant l'arrivée de Jacques Cartier en 1534.

Un homme que la foi, que le génie inspire,
Est là, debout, pensif sur l'avant du navire:
C'est le grand découvreur du Canada, Cartier,
Le délégué du ciel et du roi chevalier.
À côté de la croix, symbole d'espérance,
Il vient planter ici le drapeau de la France.

Cependant est venu le moment solennel,
Et le prêtre gravit les marches de l'autel.
L'équipage, vêtu de ses habits de fête,
S'agenouille, et Cartier se prosterne à leur tête,
Notre patrie a vu bien des jours glorieux,
Mais jamais elle n'eut d'instant plus précieux.
Car ce vaste désert est devenu sacré,
Depuis que du Sauveur le sang l'a consacré.
La France américaine, en ce moment suprême,
A reçu l'onction de son premier baptême.

Et Cartier crut ouïr, dans les hauteurs des cieux,
Joint à la voix du prêtre, un chant mystérieux:
C'était l'hymne d'amour et de reconnaissance
De la terre et des mers chantant leur délivrance.
C'était la sainte voix de leur ange gardien
Qui priait au berceau du peuple canadien.

Dès 1862, le mouvement littéraire se donne un manifeste; c'est *Jean Rivard, le défricheur*, d'Antoine Gérin-Lajoie, qui, muni d'une hache et d'une pioche,

s'en va déboiser une terre en pleine forêt. Valeureux et économe, Jean Rivard y devient vite prospère, fonde un village, bientôt une ville, et finit député au parlement canadien. L'idéal patriotique, quoi! Le mouvement n'en correspond pas moins, entre 1860 et 1890, au premier élan littéraire de notre histoire, alors que s'affirment d'authentiques talents, comme Octave Crémazie (1827-1879), dont un poème, *Le drapeau de Carillon* (1858), fait de lui, du jour au lendemain, notre poète national. Louis Fréchette (1839-1908) sera son digne successeur. Son œuvre maîtresse, *La légende d'un peuple* (1887), est un long poème retraçant l'histoire du Canada français de Cartier à Papineau. Dans la même veine héroïque, Joseph Marmette (1844-1895) écrit des romans d'action où les valeureux soldats canadiens embrochent les guerriers iroquois à la dizaine! Certains auteurs réussissent mieux dans le genre familial: Pamphile Le May (1837-1918) écrit de belles histoires villageoises et des poèmes intimistes décrivant délicatement la nature canadienne. Laure Conan (1845-1924) fait preuve d'une sensibilité originale à cette époque dans *Angéline de Montbrun* (1882), mais se rapproche du mysticisme dans *À l'œuvre et à l'épreuve* (1891). Autour des trois thèmes de la nation, de l'Église et de la famille, tous les genres fleurissent: le roman, le théâtre, le conte, la nouvelle, même si la poésie représente le genre le plus choyé. Louis Fréchette reste l'auteur le plus polyvalent avec son théâtre, ses nouvelles et ses mémoires où se dégage un humour fort intéressant. Signalons enfin que tous ces auteurs dépendent d'un autre revenu. Ils sont soit notaires, soit greffiers ou bibliothécaires et se consacrent généralement à temps perdu à l'écriture.

Le mouvement littéraire de Québec s'essouffle déjà en 1880, mais pas avant d'avoir insufflé une certaine identité québécoise autour des thèmes défendus par l'Église et le nationalisme conservateur. On soulignera en particulier l'objectif d'éducation populaire. Comme le disait Henri-Raymond Casgrain, notre littérature doit édifier et guider le peuple et non être un moteur de transformation des mentalités ni le reflet des angoisses d'un créateur. Nérée Beauchemin (1850-1931) allait même dans les camps de bûcherons y lire ses nouveaux poèmes et les corrigeait si on les jugeait difficiles à comprendre. On saisit donc à quel point les auteurs du temps mirent la culture au service de l'identité nationale.

PROFIL D'UNE RÉGION

LA MONTÉRÉGIE

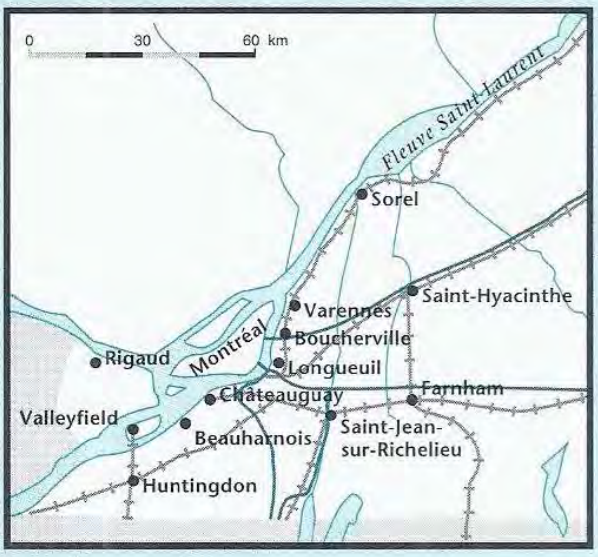

Après Montréal, aucune région du Québec ne regroupe un bassin de population (1 200 000 habitants) aussi important que la Montérégie. Ses quelque 12 000 kilomètres carrés s'étendent, d'est en ouest, de la rivière Yamaska à l'Ontario et, du nord au sud, du Saint-Laurent à la frontière américaine. Région fortement industrialisée (acier, textile, métallurgie, etc.), la Montérégie compte sur un réseau urbain fort développé qui s'étire de la banlieue de Montréal (Boucherville, Longueuil) à des régions plus éloignées (Sorel, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe). Traversée par la rivière Richelieu, route d'invasion par excellence, la région possède un riche passé, ayant été, notamment, le théâtre d'affrontements importants en 1837-1838. Mais surtout, la Montérégie est reconnue au Québec pour la qualité de son sol, ce

LES IDÉOLOGIES

Le principe aristocratique

Ce qu'on appelle l'idéologie est une certaine vision du monde que cherche à faire accepter un groupe social qui y trouve son intérêt. L'idéologie est diffusée à travers les rapports sociaux, la culture et les débats politiques. Après la Conquête de 1760, la classe dirigeante française, formée de marchands et d'administrateurs, retourne en France, laissant le champ libre aux petits seigneurs et au clergé, qui peuvent alors diffuser une idéologie conservatrice basée sur le **principe aristocratique**. Cette idéologie très ancienne repose sur le respect d'une rigoureuse hiérarchie héréditaire et foncière. Selon cette logique, le roi légitime et la noblesse — qu'ils soient anglais ou français — doivent détenir tous les pouvoirs puisqu'ils savent seuls ce qui sied au peuple et au royaume. Le peuple, ainsi guidé par ses seigneurs et son Église, doit rester soumis et dévot.

Au Canada, les seigneurs, le clergé de même que les administrateurs britanniques réussissent un temps à inculquer cette vision aristocratique du monde aux habitants de la vallée du Saint-Laurent. Les constitutions de 1763, de 1774 et de 1791 sont d'ailleurs le reflet de ce principe et continuent à octroyer aux représentants du roi, qui ne sont pas élus, des pouvoirs étendus.

Le nationalisme libéral

La guerre de l'Indépendance américaine (1775-1782) et la Révolution française de 1789 annoncent cependant un peu partout dans le monde l'échec du principe aristocratique et la victoire du principe démocratique reposant sur la volonté du peuple et de la nation. Au début du XIX^e^ siècle, on assiste dans la colonie du Bas-Canada à la naissance d'un mouvement alliant démocratie, libéralisme et nationalisme. C'est la bourgeoisie professionnelle canadienne-française qui sera porteuse de cette idéologie rejetant à la fois le pacte aristocratique des seigneurs et le libéralisme économique de la bourgeoisie britannique. Elle s'érige en championne du peuple francophone et désire instaurer une grande démocratie rurale sur les rives du Saint-Laurent.

Ceux qu'on appellera bientôt les Patriotes sont contre le fait qu'un petit nombre d'individus puisse

qui lui a permis de développer une agriculture prospère et diversifiée. Pleinement associée à cette vocation de l'agroalimentaire, la ville de Saint-Hyacinthe, située à 64 kilomètres de Montréal, a toujours su profiter de sa proximité des grands axes d'échanges commerciaux pour s'imposer dans la région.

Ce rôle de capitale régionale, Saint-Hyacinthe l'assume depuis le XIX^e^ siècle. Très tôt reliée par le chemin de fer à Montréal et aux États-Unis (1848), la ville attire à elle une population dynamique et nombreuse. Cependant, Saint-Hyacinthe se distingue aussi par son activité intellectuelle. Disposant d'un collège classique (1811) et d'un couvent pour filles (1816), la ville n'a rien à envier à Montréal en ce qui a trait à la formation de l'élite intellectuelle. Cette vitalité se manifeste, par exemple, dans les pages du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, publication à laquelle ont collaboré tous les grands noms du journalisme canadien-français du XIX^e^ siècle. Encore aujourd'hui, la ville de 40 000 habitants construite de part et d'autre de la rivière Yamaska demeure un centre d'enseignement de premier ordre puisqu'elle abrite un cégep, un centre de recherche en agriculture de même qu'une école de médecine vétérinaire affiliée à l'Université de Montréal.

Le chef patriote Louis-Joseph Papineau est lui-même un seigneur, mais il adhère aux principes et aux valeurs de la bourgeoisie professionnelle. Son épouse, Julie Bruneau-Papineau, et leur fille Ézilda (ci-dessus) sont peintes dans un ton aristocratique en 1836 par Antoine Plamondon.

imposer sa volonté à la majorité de la population. À l'oligarchie les Patriotes vont opposer la démocratie. Démocratie et nationalisme font d'ailleurs bon ménage puisque la démocratie conduit à donner le pouvoir à la majorité canadienne-française. Ce qui n'aurait pu être qu'un combat politique (oligarchie contre démocratie) devient donc rapidement une lutte nationale, puisque les Patriotes affirment que la seule façon pour un peuple de conserver son caractère original et son intégrité est de se gouverner lui-même. En d'autres termes, la bourgeoisie professionnelle préconise le nationalisme comme moyen de promouvoir la justice, la démocratie et l'épanouissement de la culture canadienne-française. Ce nationalisme s'exprime avant tout sur le plan politique puisque cette bourgeoisie professionnelle ne dispose guère que d'un instrument privilégié: la Chambre d'assemblée du Bas-Canada où le Parti patriote détient la majorité et d'où il va bientôt déclencher les Rébellions.

Malgré l'échec des Rébellions de 1837-1838 et l'exil des principaux leaders patriotes, le nationalisme politique ne meurt pas au Bas-Canada. En effet, à la fin des années 1840, un groupe désigné sous le nom de Parti rouge présente une vision du monde axée sur le libéralisme politique, le nationalisme et même l'anticléricalisme. Beaucoup moins influents que les Patriotes de 1837, les Rouges comptent moins sur la politique que sur leurs journaux et leurs cercles de lecture (appelés «instituts canadiens») pour diffuser leur idéologie libérale et démocratique, prônant la tolérance. Ces instituts canadiens visent aussi, entre 1844 et 1877, à relever le niveau intellectuel des Canadiens français et à dispenser une éducation technique, moins engoncée dans la métaphysique que les collèges classiques. Concrètement, les Rouges organisent des conférences et mettent à la disposition du public de riches bibliothèques ouvertes à tous les courants.

Le principal problème de l'idéologie des Rouges est qu'elle n'arrive pas aussi bien que chez les Patriotes à concilier un libéralisme tolérant et un nationalisme ethnique. Déchiré entre le rêve d'une nation indépendante et celui de s'annexer à la grande république américaine, le **nationalisme libéral** s'écroule peu après la Confédération sous les assauts conjugués du clergé et de la bourgeoisie d'affaires.

Le libéralisme politique, pratiqué par les Patriotes et les Rouges et basé sur la promotion des droits de la nation majoritaire et sur une démocratie plus étendue, n'appuie pas nécessairement un **libéralisme économique** fondé sur la libre concurrence, la réussite matérielle et le désengagement de l'État. L'élite professionnelle francophone n'a d'ailleurs aucun intérêt économique particulier, elle défend plutôt le point de vue des paysans et des petits marchands

locaux. Comme l'écrit Gilles Bourque, elle cherche à structurer une économie proprement bas-canadienne en tentant de créer un secteur industriel à partir de l'agriculture, seule ressource disponible par suite de l'accaparement du grand commerce par la société anglo-marchande.

Le libéralisme économique

À écouter les marchands britanniques, ce sont eux les véritables promoteurs de l'idéologie libérale et d'un capitalisme efficace, compétitif et créateur de richesse au Canada. Les marchands de Montréal et de Québec veillent à ce qu'on ne les confonde pas avec les administrateurs coloniaux, défenseurs du principe aristocratique. Pour eux, l'avenir du Québec est celui d'un vaste empire commercial entre l'Amérique et l'Europe, uniformément anglophone et dirigé par un groupe de marchands actifs et audacieux. Ils sont en revanche hostiles à la démocratie souhaitée par les Patriotes et les Rouges, puisque les Canadiens français leur semblent majoritairement rétrogrades et hostiles au progrès libéral. Cette idéologie, libérale sur le plan économique, fait donc bon ménage avec un système oligarchique et colonialiste.

Les promoteurs du nationalisme libéral et les adeptes du libéralisme économique s'affrontent donc sur à peu près tous les fronts durant la première partie du XIX[e] siècle. Les deux groupes font face à des difficultés: les marchands, à la fin du protectionnisme anglais, et les professionnels, à la crise agricole. Ils n'hésitent pas par conséquent à attribuer leurs malheurs à l'autre groupe et reportent leur conflit sur le plan ethnique, s'accusant mutuellement de racisme. Enfin, les deux groupes idéologiques brandissent fermement l'arme politique pour défendre leur vision du Québec.

Quoique victorieux en 1837, les marchands britanniques sont bientôt placés devant la fin de la protection coloniale (1846) et de leur rêve d'empire commercial. L'établissement du gouvernement responsable en 1849, qui est la victoire du principe démocratique, semble de surcroît donner finalement raison aux Patriotes de 1837. Abandonnés par l'Angleterre et forcés de composer avec un parlement démocratique, les riches marchands paraissent découragés et songent même, en 1849, à annexer le Canada aux États-Unis.

Mais la croissance vigoureuse de l'économie après 1850 redonne confiance aux marchands britanniques, qui vont désormais miser sur un projet de confédération en s'appuyant, au Québec, sur des professionnels assagis et un clergé complaisant. La constitution de 1867 est donc directement inspirée par l'idéologie libérale des marchands et des industriels anglo-saxons, avec le concours de l'élite francophone. La période qui s'ouvre après 1880, et que nous étudierons dans la deuxième partie, sera donc l'âge d'or du libéralisme.

Les institutions politiques représentatives, comme, ci-dessus, le conseil municipal de Montréal, ressemblent, au XIX[e] siècle, à des clubs privés réservés aux membres de la bourgeoisie d'affaires et des professions libérales.

L'ultramontanisme

Après l'échec du projet national et libéral des Patriotes, l'occasion est belle pour le clergé québécois d'occuper une plus large place dans la vie sociale des francophones. Alors que, partout ailleurs dans le monde occidental, l'État se laïcise et que le libéralisme triomphe, le Québec présente l'intérêt de voir l'influence de son clergé s'accroître et déborder sur la sphère sociale et politique. Les communautés religieuses qui arrivent au Québec après 1840 sont en particulier influencées par une doctrine catholique radicale d'origine française: l'**ultramontanisme**. Selon cette doctrine, l'autorité du pape à Rome doit pouvoir franchir (ultra) les montagnes (montanisme). Cela veut dire qu'en matière de dogme, de mœurs, de pratiques sociales et même de politique, l'opinion du pontife doit primer puisque, entre-temps, son infaillibilité est décrétée en 1870. L'ultramontanisme requiert donc une grande obéissance de la part de l'épiscopat et des croyants en général. Les ultramontains proclament également la supériorité du *spirituel* sur le *temporel* car, comme on l'écrit alors, «il en est des États comme des individus: ils doivent tous relever de l'autorité de l'Église». Puisque, comme l'écrit M^gr^ Laflèche, «la famille est d'origine divine» et que finalement «la famille n'est que la nation en petit et en germe, et la nation, c'est la famille en grand», la société et la nation sont donc aussi redevables à Dieu. L'État a par conséquent une mission divine à respecter, et pour la remplir il lui faut l'assistance de l'Église (qui, elle, est une «société parfaite») dans tous les domaines de la vie sociale et politique. À la limite, cela signifie une mobilisation de toutes les forces de la nation autour d'un projet religieux. Durant les années 1880, Jules-Paul Tardivel, un ultramontain convaincu, propose même que le Québec devienne souverain et fonde une grande théocratie catholique dirigée par son clergé.

Quoique puissant et largement diffusé, l'ultramontanisme québécois n'est en fait animé que par un petit nombre d'ecclésiastiques et de laïcs frénétiques. Lorsqu'elle parvient à la majorité des Québécois, la doctrine ultramontaine est donc considérablement transformée et grossièrement adaptée de façon à convenir pleinement à la situation historique des Québécois. On insiste ainsi sur une spiritualité rudimentaire, entourée de beaucoup de rituels, de faste, de processions et d'autres manifestations spectaculaires mais superficielles. L'évêque de Trois-Rivières, M^gr^ Louis-François Laflèche, et surtout celui de Montréal, M^gr^ Ignace Bourget, seront les principaux animateurs de ce renouveau charismatique. Partout dans le diocèse de Montréal en particulier, on organise des retraites publiques et des processions gigantesques, qui regroupent des milliers de personnes. Les curés tiennent un registre rigoureux des assistances à la messe, du respect des jeûnes et même de la régularité des visites au confessionnal.

L'ultramontanisme québécois prendra ainsi une forme très nationaliste et fait de la foi le «ciment de la nation». On suggère alors que tout au long de l'histoire du Québec, seul le clergé, depuis les saints martyrs canadiens jusqu'aux modestes maîtres d'école, a permis la survie d'une société française et catholique originale au milieu d'un océan anglophone et protes-

La cathédrale de Montréal, boulevard René-Lévesque. M^gr^ Bourget et les ultramontains voulaient faire de Montréal une «nouvelle Rome». Ils se sont donc dotés en 1852 d'une cathédrale qui est la réplique exacte, quoique bien plus petite, de la basilique Saint-Pierre de Rome.

BIOGRAPHIE

Ignace Bourget (*1799-1885*)

Dès l'âge de 13 ans, convaincu de sa vocation, Ignace Bourget entre à la congrégation de la Sainte Vierge. Nommé prêtre à 23 ans, il devient vite le secrétaire personnel de l'évêque de Montréal. Il devient enfin lui-même évêque en 1840 à la mort de M^gr^ Jean-Jacques Lartigue. Dès lors, l'ampleur de ses actions est remarquable. Il effectue d'abord en 1840-1841 deux voyages en France et à Rome «pour y chercher, suivant Louis Veuillot, un renfort d'ouvriers évangéliques». Il y recrute en particulier en Charles-Auguste Forbin-Janson et Charles Chiniquy des propagandistes dignes de nos téléévangélistes modernes. Organisateur hors pair, il s'attache à étendre la pratique religieuse dans son diocèse et met sur pied des manifestations religieuses fastueuses, en particulier pour le départ des zouaves partis aider le pape en 1868. Soucieux d'engager l'Église dans l'assistance sociale, il fonde en 1848 la société Saint-Vincent-de-Paul et l'Hospice des sourds et muets en 1850. Il participe aussi à la fondation de l'Université Laval de Québec, puis d'une succursale à Montréal en 1876. Après 1865, il multiplie les paroisses à Montréal, qu'il couvre d'églises au point que Mark Twain, passant par Montréal au siècle dernier, constate «qu'on ne peut jeter un caillou à Montréal sans briser un vitrail d'église!»

Par nature autoritaire et inflexible, Ignace Bourget sera au Canada le plus puissant défenseur de la doctrine ultramontaine, qui impose une obéissance aveugle de la part des croyants: «J'écoute mon Curé, mon Curé écoute l'Évêque, l'Évêque écoute le Pape, le Pape écoute Notre-Seigneur Jésus-Christ.» Il affronte donc de nombreux adversaires, surtout les libéraux qui animent l'Institut canadien et dont Bourget sera le plus implacable ennemi. En 1858, les membres de l'Institut canadien sont menacés d'excommunication, en 1869 l'annuaire de leur bibliothèque est mis à l'index. Bourget fonde même des associations pour faire concurrence à l'Institut, assimilé à une «chaire de pestilence». Le déclin des Rouges et la fermeture de l'Institut en 1877 constituent une victoire personnelle pour Bourget en plus de sceller l'alliance entre l'Église du Québec et le Parti conservateur de George-Étienne Cartier.

Infatigable, intelligent et d'une grande piété, Bourget fut aussi intolérant et despotique. Son rôle fut crucial dans le renforcement du pouvoir religieux après 1840 et dans la diffusion de la doctrine ultramontaine.

L'enterrement de Joseph Guibord en 1875. La hargne de M^gr Bourget contre les Rouges et les membres de l'Institut canadien était telle que l'évêque interdisait qu'ils soient inhumés en terre consacrée. Ici, après cinq ans de procès et d'intrigues, c'est sous la protection de l'armée qu'on enterre finalement la dépouille du pauvre Joseph Guibord, mort en 1869 et alors membre de l'Institut canadien de Montréal.

tant. Les ultramontains convainquent alors les Québécois que «c'est parce que nous sommes catholiques que nous sommes une nation en ce coin de l'Amérique» (*Mélanges religieux*, 1843). Plus encore, ils doivent ensuite démontrer que l'appartenance religieuse prime et que la survie nationale, celle de la langue, des mœurs ou des traditions françaises, n'est pas une fin en soi, mais tout au plus un instrument utile à la préservation du catholicisme. M^gr Laflèche écrit d'ailleurs que «c'est ainsi que nous entendons la nationalité canadienne-française: la religion, le catholicisme d'abord, puis la patrie».

Mais les ultramontains défendent une vision strictement culturelle de la nation. La «survie» nationale passe non pas par une lutte politique pour l'affirmation, mais bien par la conservation, le maintien et la reproduction de nos coutumes, de nos mœurs, de notre langue et bien sûr de nos pratiques religieuses. L'**agriculturisme**, selon lequel la mission nationale et providentielle des Canadiens français est de cultiver la terre, constitue une des clés de ce nationalisme de conservation. Par conséquent, au nationalisme libéral des Rouges, jugé «révolutionnaire et sanglant», les élites conservatrices opposent un nationalisme statique, défensif, où la nation est moins un projet qu'un idéal de conservation.

Ce nationalisme de conservation sera en revanche impitoyable envers ses ennemis, que ce soit les idées libérales venues de l'extérieur du Québec, ou celles émanant des penseurs libéraux, les Rouges, qui soutiennent en particulier une définition concurrente du nationalisme et que l'Église assimile purement et simplement au diable. Les ultramontains et leurs alliés sont cependant forcés d'être réalistes puisque le Québec est depuis 1867 fondu dans un Canada à majorité anglophone et protestante. Ils acceptent donc de collaborer avec la puissante bourgeoisie anglo-protestante pour se partager le contrôle, l'une de l'économie, les autres de la société québécoise, et mettre en place un nouveau pacte conservateur.

Si de 1810 à 1840 le nationalisme libéral des Patriotes est l'idéologie la plus diffusée au Québec, après cette date cependant la bourgeoisie libérale affaiblie doit se rallier aux deux idéologies montantes: le libéralisme économique des marchands britanniques et le nationalisme clérical défendu par le clergé et les professionnels ultraconservateurs. Vers 1880, le Québec est solidement tenu en main par cette alliance conservatrice où la bourgeoisie capitaliste promet richesse et prospérité pour tous, et le clergé catholique, le paradis à la fin de nos jours.

CONCEPTS CLÉS

Journaliers Cette dénomination désigne les personnes sans qualification ni emploi spécifiques qui travaillent à la journée. On les trouve tantôt dans les villes, tantôt dans les chantiers forestiers, ou qui travaillent «à gages» pour les cultivateurs.

Seigneur Dans le régime seigneurial, c'est le détenteur de la terre, qu'il distribue à des censitaires contre le paiement de redevances. Le pouvoir politique et économique des seigneurs décline cependant au début du XIX^e^ siècle à cause de la crise agricole et du discrédit dont ils sont l'objet.

Ordres religieux européens Le clergé québécois obtient en 1841 le droit de faire venir des ordres religieux d'enseignants dans la province. Ils sont aussi responsables de la diffusion de l'ultramontanisme.

Collèges classiques Collèges qui conjuguaient, avant 1968, le cours secondaire et le cours collégial actuels. Ils sont en général dirigés par des communautés religieuses d'enseignants et visent à la formation des prêtres et d'une élite canadienne-française.

Bourgeoisie professionnelle Formée des membres de professions libérales (avocats, notaires, médecins), des petits commerçants et des industriels ruraux. Nationaliste et libérale avant 1840, elle s'allie ensuite au clergé et collabore avec les Britanniques.

Mouvement littéraire de Québec Animé de 1860 à 1880 par l'abbé Casgrain, ce mouvement littéraire privilégie les thèmes religieux et patriotiques. Il exprime en cela le nationalisme conservateur défendu par les ultramontains.

Principe aristocratique Idéologie prônant la supériorité des nobles et des seigneurs, une structure hiérarchique rigide et antidémocratique ainsi que la soumission du peuple à ses élites.

Nationalisme libéral Idéologie qui combine la démocratie, reconnaissant les droits politiques du peuple, avec le nationalisme canadien-français, visant à secouer l'oppression britannique. Cette idéologie est défendue en particulier par le Parti patriote.

Libéralisme économique Idéologie prônant la libre concurrence entre les producteurs et la libre circulation des biens. La bourgeoisie britannique adhère à cette idéologie, mais l'associe également à un gouvernement antidémocratique et au protectionnisme colonial.

Ultramontanisme Doctrine religieuse prônant l'autorité suprême du pape et la supériorité de l'ordre religieux partout dans la société civile. L'ultramontanisme québécois est particulièrement nationaliste, populiste et fermé aux influences extérieures.

Agriculturisme Expression du nationalisme religieux québécois. Cette doctrine prône le renforcement de la vocation paysanne, agricole, dans un cadre paroissial, comme moyen de protéger la nationalité canadienne-française.

OUTILS DE RECHERCHE

Sur les aspects géographiques, voir Pierre Courville, *Entre ville et campagnes* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990), et le monumental *Atlas historique du Canada* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990). Les classes sociales et les tensions socio-ethniques sont traitées de long en large, quoique avec des partis pris évidents, par Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, conjoncture et crise* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1976), et par Gilles Bourque dans *Question nationale et classes sociales au Québec (1760-1840)* [Montréal Parti pris, 1970]. Si vous vous intéressez à la démographie, consultez les textes d'Hubert Charbonneau et surtout de Jacques Henripin. Sur les villes au XIX^e^ siècle: Louis Trottier, «La genèse du réseau urbain du Québec» (*Recherches sociographiques*, vol. IX, n° 1, 1968, p. 23-32), et *Québec, 1765-1832. L'évolution d'une ville coloniale* (Ottawa, Musée canadien des civilisations, 1991); de D. T. Ruddell, J.-P. Bernard et autres, «La structure professionnelle de Montréal en 1825» (*Revue d'histoire de l'Amérique française* [*RHAF*], vol. 30, n° 3, 1976, p. 383-415). Sur la bourgeoisie britannique et sa mentalité: Gerald J. J. Tulchinsky, *The River Barons* (Toronto, University of Toronto Press, 1977), et Donald G. Creighton, *The Empire of the St. Lawrence* (Toronto, Macmillan, 1956), un véritable classique de la littérature canadienne-anglaise.

Sur l'éducation, l'étude la plus complète reste l'*Histoire de l'enseignement au Québec* de L.-A. Audet (Montréal, HRW, 1971). Voir aussi Marcel Lajeunesse, qui propose une perspective surtout sociale dans *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)* [Montréal, Fides, 1978]. Il existe plusieurs histoires de la littérature québécoise qui portent sur le XIX^e^ siècle. La plus imposante est celle de Pierre de Grandpré, *Histoire de la littérature française du Québec* (Montréal, Beauchemin, 1967). L'ouvrage de Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec* (Montréal, Québec/Amérique, 1977), quoique contesté, est devenu une sorte de classique sur ce sujet. Surveillez aussi des auteurs comme Fernand Dumont, Claude Galarneau et Yvan Lamonde, dont vous trouverez facilement les ouvrages à la bibliothèque. Voir enfin «Ultramontanisme, idéologie et classes sociales» de Nadia Fahmy-Eid (*RHAF*, vol. 29, n° 1, 1975, p. 49-68).

DOCUMENTS

La rébellion de quelques milliers de Canadiens français contre les autorités britanniques à l'automne de 1837 et de 1838 constitue un fait unique au XIX^e^ siècle. Les historiens ne s'entendent pas, toutefois, sur les causes et sur la signification de ces événements. Pour certains, ces événements ont une signification sociale, c'est-à-dire qu'ils y voient la manifestation d'une lutte entre des classes sociales. Pour d'autres, ils revêtent une signification ethnique, soit une lutte entre deux nations. Pour d'autres enfin, les Rébellions ont une signification politique, puisque fondamentalement elles opposent des partis et des doctrines politiques (aristocratie contre démocratie). Nous proposons ici sept constats posés par des historiens, qui dressent un éventail sommaire des interprétations des Rébellions de 1837-1838.

LORD DURHAM EN 1839

La tranquillité de chacune des provinces de l'Amérique du Nord, à cause des conflits entre l'Exécutif et les représentants du peuple, était sujette aux discordes continuelles. Les Constitutions de ces colonies, le caractère officiel et la position des rivaux, l'objet avoué de leurs querelles, les principes soutenus de part et d'autre, tout cela était si semblable que je dus adopter l'opinion commune que la querelle généralisée était la conséquence de quelque défaut identique de ces provinces. Je la regardai comme une de ces querelles auxquelles nous ont habitués l'histoire de l'Europe et la connaissance des hommes: une querelle entre un peuple qui demande un accroissement des privilèges populaires d'un côté, de l'autre, un Exécutif qui défend les prérogatives qu'il estime nécessaires au maintien de l'ordre. [...] Par suite des circonstances spéciales où je me trouvai, j'ai pu faire un examen assez juste pour me convaincre qu'il y avait eu dans la Constitution de la province, dans l'équilibre des pouvoirs politiques, dans l'esprit et dans la pratique administrative de chaque service du Gouvernement, des défauts très suffisants pour expliquer en grande partie la mauvaise administration et le mécontentement.

Mais aussi j'ai été convaincu qu'il existait une cause beaucoup plus profonde et plus radicale des dissensions particulières et désastreuses dans la province — une cause qui surgissait du fond des institutions politiques à la surface de l'ordre social — une cause que ne pourraient corriger ni des réformes constitutionnelles ni des lois qui ne changeraient en rien les éléments de la société. Cette cause, il faut la faire disparaître avant d'attendre le succès de toute autre tentative capable de porter remède aux maux de la malheureuse province. Je m'attendais à trouver un conflit entre un gouvernement et un peuple; je trouvai deux nations en guerre au sein d'un même État; je trouvai en lutte, non des principes, mais des races. Je m'en aperçus: il serait vain de vouloir améliorer les lois et les institutions avant que d'avoir réussi à exterminer la haine mortelle qui maintenant divise les habitants du Bas-Canada en deux groupes hostiles: Français et Anglais.

Marcel-Pierre Hamel, *Le rapport de Durham*, Québec, Éd. de Québec, 1945, p. 68.

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU EN 1845

Car, quant à la justice de leur cause, ils avaient infiniment plus de droit de renverser leur gouvernement que n'en avaient l'Angleterre elle-même en 1688, et les États-Unis en 1775, parce que c'est contre leur nationalité, cette propriété la plus sacrée d'un peuple, que le bureau colonial dirigeait ses coups.

François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 5e édition, Paris, Alcan, 1913-1920, tome 2, p. 652.

JOHN FRASER EN 1890

The time will come when the memories of Canada's rebel dead of 1837 and 1838 will be revered and held sacred in every British Colony, distant or near, as the fathers of colonial responsible government.

John Fraser *Canadian Pen and Ink Sketches*, Montréal, 1890, p. 82-83.

MAURICE SÉGUIN EN 1968

La révolte de 1837 est, en réalité, un double soulèvement: soulèvement des Britanniques du Bas-Canada contre la menace d'une république canadienne-française, soulèvement de la section la plus avancée des nationalistes canadiens français contre la domination anglaise.

Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1968, p. 33.

FERNAND OUELLET EN 1976

Les insurrections de 1837-38 peuvent être définies d'abord comme un mouvement d'indépendance nationale dirigé par les classes moyennes canadiennes-françaises et à leur profit [...]. Cette élite révolutionnaire voit l'avenir en fonction d'une économie agricole et de la survivance de l'ancien régime social. L'indépendance, en brisant les deux secteurs les plus dynamiques de l'économie: le commerce du bois et le trafic des céréales avec l'ouest, aurait enraciné le sous-développement pendant plusieurs décennies et renforcé les seigneurs et le clergé. C'est en fonction de ces vues et de ces objectifs que les nationalistes font appel à la masse et la mobilisent en 1837-38.

L'échec des insurrections peut sans doute s'expliquer par l'attachement excessif des classes moyennes canadiennes-françaises à leurs intérêts à court terme. Il peut aussi provenir du fait qu'elles n'étaient pas vraiment révolutionnaires, qu'au fond elles traversaient une crise de croissance et qu'elles étaient à la recherche d'une place et d'un statut dans la société. Ainsi s'expliquerait l'extraordinaire pauvreté du leadership fourni par les révolutionnaires des classes moyennes.

Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840. Changements structuraux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p. 484, 485, 487.

GÉRALD BERNIER EN 1981

Un élément qui illustre bien qu'il serait abusif de réduire les événements des années 1830 à la confrontation de deux ethnies est la présence d'anglophones dans le Parti patriote. On les retrouve dans des rôles les plus divers: députés, candidats, tribuns, membres des appareils de soutien. Des noms tels ceux de John Neilson, des deux frères Nelson, de O'Callaghan, de

T. S. Brown, de Daniel Tracey, de W. H. Scott viennent immédiatement à l'esprit. L'adhésion de ces individus au parti semble se faire sur une base idéologique et sur la convergence d'intérêts de classe. Le clivage ethnique n'est pas assez puissant pour masquer la communauté de ces intérêts. Les représentants anglophones au sein de la direction du parti sont en effet issus des mêmes couches sociales que les patriotes francophones, soit les divers éléments constitutifs de la petite bourgeoisie.

Gérald Bernier, «Le parti patriote (1827-1838)», dans Vincent Lemieux (dir.), *Personnel et partis politiques au Québec*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1981, p. 214-215.

ELINOR KYTE SENIOR EN 1985

What [many] failed to ask was whether responsible government might have come about anyway and perharps even sooner than 1849, had it not been for the fratricidal strife of 1837-38.

Elinor Kyte Senior, *Redcoats and Patriotes. The Rebellions in Lower Canada, 1837-38*, Ottawa, Musée national du Canada, 1985, p. 204.

Chapitre 3

À LA RECHERCHE D'UN CADRE POLITIQUE

DE LA NOUVELLE-FRANCE AU BAS-CANADA (1608-1791)

Le fonctionnement de la colonie

Si la France est «officiellement» présente au Canada depuis les voyages de Jacques Cartier en 1534, son véritable effort de colonisation en Amérique du Nord ne commence qu'au début du siècle suivant avec l'arrivée du premier colonisateur digne de porter ce titre, Samuel de Champlain. En effet, les diverses tentatives d'établissement de ses prédécesseurs (Roberval, La Roche, Chauvin) se soldent toutes par des échecs. Qui plus est, les prétendues richesses rapportées des expéditions menées par ces explorateurs s'avèrent de peu de valeur. Il n'en faut pas plus à la France pour se désintéresser de ce territoire, elle qui a tant à faire pour assurer sa sécurité en Europe.

C'est autour du commerce des fourrures que s'organisent les nouvelles tentatives d'implantations françaises. Entre 1597 et 1663, ce sont des compagnies ayant obtenu le monopole de la traite des fourrures qui ont la responsabilité d'établir des colons en Nouvelle-France. Toutefois, malgré des efforts remarquables, le système des compagnies ne donne pas les résultats escomptés.

Après une enquête sur les problèmes présents en Nouvelle-France, Louis XIV décide, en 1663, de prendre en main les destinées de la colonie en la rattachant directement à la couronne et en y instaurant une administration semblable à celle des provinces de France. Au moment où la France implante ces nouvelles institutions, elle semble vraiment soucieuse de voir la colonie se développer. Un plan de peuplement est imaginé et appliqué avec conviction par le premier intendant, Jean Talon, de 1666 à 1672. Après cette brève période, cependant, les mêmes problèmes resurgissent. La politique mercantiliste de la France empêche l'essor économique de la colonie, qui doit se contenter de fournir la métropole en fourrures. Le peuplement de la Nouvelle-France se révèle extrêmement lent, alors que le territoire exploré par des Français à la recherche de fourrures augmente de façon spectaculaire (*voir la carte 3.1*). Ce développement inégal rend périlleuse la situation coloniale puisque les différends avec l'Angleterre se multiplient (1629, 1690, 1713), et la Nouvelle-France, disposant d'effectifs militaires très limités, a de plus en plus de mal à se défendre.

De façon générale, les conflits opposant les colonies anglaises et françaises en Amérique suivent de près ceux mettant aux prises l'Angleterre et la France en Europe. En 1754, toutefois, une guerre coloniale éclate avant même que les métropoles ne décident de s'affronter. Cette guerre, qui s'étire jusqu'en 1760, vise à régler des problèmes typiquement nord-américains. Pour les colonies françaises, il s'agit de protéger les territoires à fourrures. Pour les colonies anglaises, l'objectif est de briser l'encerclement français.

Durant les deux premières années du conflit, les Français se portent à l'attaque et remportent des succès importants. À partir de 1756, cependant, lorsque la France et l'Angleterre s'affrontent de nouveau dans le cadre de la guerre de Sept Ans, la situation change sensiblement. Le gouvernement britannique intensifie l'aide à ses colonies et cherche à profiter davantage de sa supériorité maritime. La France, qui est occupée à consolider sa position européenne, n'adopte pas une politique aussi énergique face au conflit nord-américain. En conséquence, la situation de la Nouvelle-France, désavantagée numériquement, se

CARTE 3.1

La Nouvelle-France au début du XVIII^e siècle

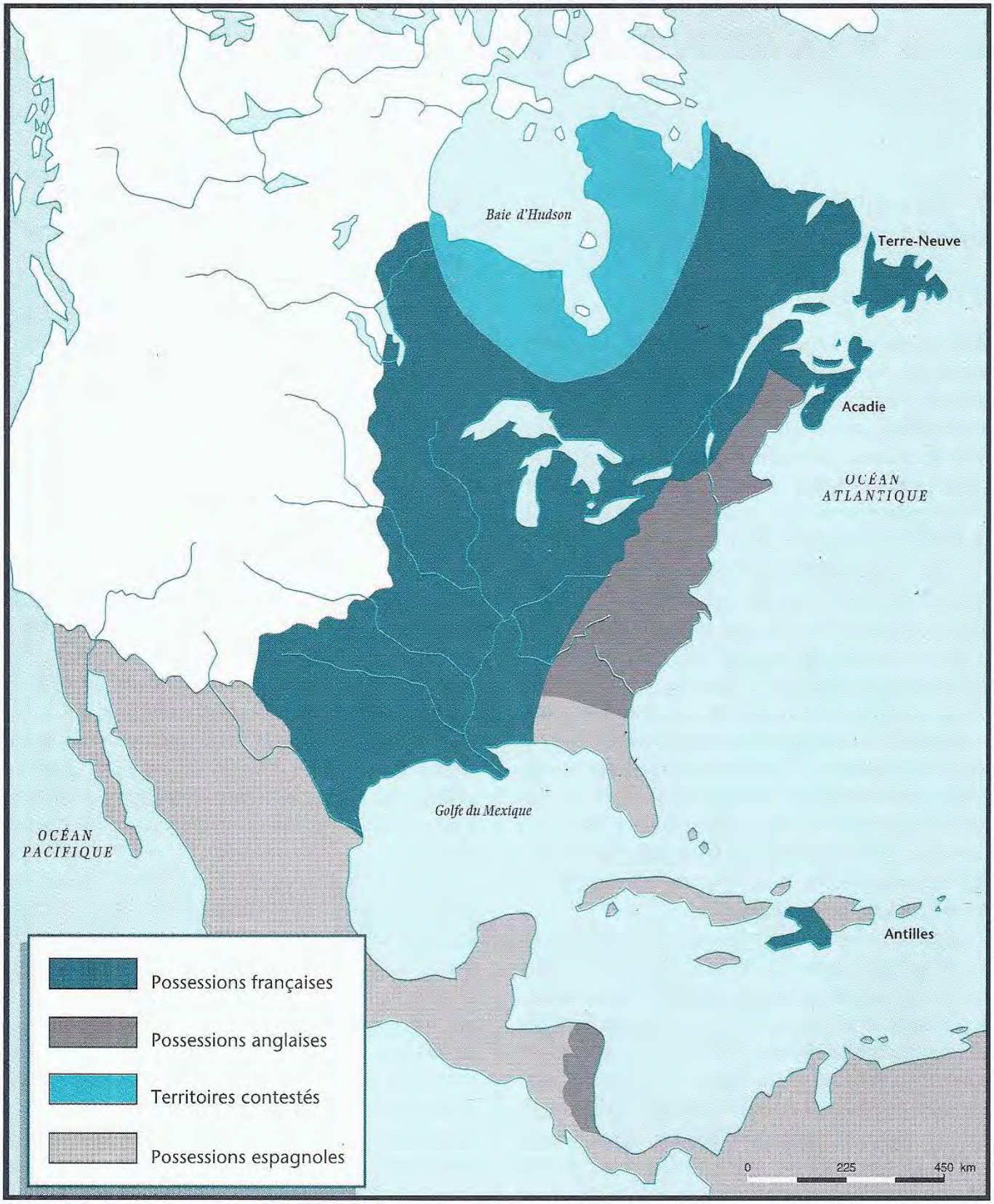

détériore graduellement. Québec, après la bataille des Plaines d'Abraham, tombe en 1759 et Montréal, l'année suivante. La Conquête est achevée. Immédiatement, un régime militaire s'installe afin de maintenir l'ordre jusqu'à ce que les métropoles cessent de se battre en Europe. Le traité de Paris de 1763 confirme la victoire britannique en Amérique du Nord (*voir la carte 3.2*). De toutes ses possessions nord-américaines, la France ne conserve que les îles Saint-Pierre-et-Miquelon, au sud de Terre-Neuve. Considérant l'engagement de chacune des deux puissances en Amérique, ce dénouement est logique: l'Angleterre, ayant abandonné ses rêves d'expansion en Europe, réussit à implanter une population nombreuse en Amérique et à mettre en valeur le territoire. Les Français, davantage préoccupés par leurs problèmes européens, ne s'intéressent jamais totalement à ces «quelques arpents de neige», pour reprendre la célèbre expression de Voltaire.

Vue d'ensemble de la bataille des Plaines d'Abraham (13 septembre 1759) qui annonce la fin des colonies françaises en Amérique. Assaillies de toutes parts, les troupes françaises et canadiennes se rendent après à peine une demi-heure de combat.

Quoi qu'il en soit, en 1763 la France quitte l'Amérique du Nord, laissant derrière elle une population numériquement faible mais fortement imprégnée des traditions françaises. Les Anglais auront du mal à imposer leurs institutions aux «Canadiens».

La période de la Conquête à l'Acte constitutionnel (1763-1791)

Une fois la paix signée avec la France, l'Angleterre entreprend de changer le gouvernement militaire en un gouvernement civil dans la vallée du Saint-Laurent. La Proclamation royale d'octobre 1763 permet aux Britanniques de doter les habitants de la *Province of Quebec* de leur première constitution d'inspiration anglaise. Ce document est placé sous le signe de l'arbitraire; il s'agit, pour les Anglais, de trouver la solution la plus avantageuse pour le commerce britannique. On cherche également à satisfaire les alliés iroquois, qui s'agitent à l'Ouest, tout en laissant ouverts des territoires qui pourraient attirer des colons britanniques. L'idée de la création d'une Chambre d'assemblée est écartée en raison du trop faible nombre de Britanniques dans la colonie. La Proclamation royale se contente donc de donner d'énormes pouvoirs au gouverneur.

De façon générale, la Proclamation royale abolit les lois françaises sans tenir compte de la population en place. Cependant, le premier gouverneur, James Murray, utilise toute la latitude que lui confère son titre et applique les dispositions de la constitution en tenant compte de la population française. Murray autorise, par exemple, un système judiciaire à deux niveaux, où une cour supérieure juge selon les lois anglaises les causes relevant du droit criminel, alors qu'en parallèle une cour inférieure s'occupe des affaires de droit civil selon les lois françaises. De plus, on cherche à rassurer la population française sur la propriété des terres en maintenant le régime seigneurial.

Pour une large portion de la population canadienne, dans les faits, la Conquête change bien peu de choses. On est passé d'une forme d'administration aux mains d'un gouverneur et d'un intendant à une autre

CARTE 3.2

La *Province of Quebec* en 1763

dominée par un gouverneur cumulant les deux fonctions. Même si la constitution de 1763 l'interdit, les Canadiens continuent à pratiquer leur religion, à vivre dans des seigneuries et à observer les lois françaises. Outre la situation économique épouvantable consécutive aux dévastations de la Conquête, les Canadiens ne semblent pas opprimés par le régime britannique, à l'exception, peut-être, des marchands qui se sont vu écarter du monde des affaires par des commerçants britanniques. En fait, ce sont ces derniers qui contestent le plus la constitution. Installés à Montréal et à Québec, ils sont parvenus, malgré leur petit nombre, à

acquérir une grande puissance économique. Ces marchands réclameront des gouverneurs des mesures visant l'assimilation des Canadiens.

Il faut une dizaine d'années à Londres pour admettre que la Proclamation royale de 1763 ne correspond pas à la réalité canadienne. L'Acte de Québec (1er mai 1774) remplace la constitution de 1763, mais pas dans le sens que le souhaitaient les marchands anglais. On cherche plutôt, au moyen de concessions, à s'attacher la fidélité de la population canadienne. Cette ouverture s'explique en grande partie par l'agitation révolutionnaire qui secoue les 13 colonies britanniques de la côte est de l'Amérique. Voulant éviter que la ***Province of Quebec*** ne joigne les rangs des colonies mécontentes, Londres a cru bon d'adopter une constitution reflétant la réalité sociale de la vallée du Saint-Laurent.

Dans ses grandes lignes, l'Acte de Québec vient confirmer la situation qui règne depuis 1763. Des concessions sont faites, par exemple, en ce qui a trait à la pratique religieuse et à l'application des lois. Il n'est pas encore question d'implanter un système démocratique, car on prétend qu'il peut être dangereux, comme en fait foi l'agitation des 13 colonies du Sud. De toute façon, les Canadiens ne le demandent pas. Par ailleurs, comme le montre la carte 3.3, la nouvelle constitution modifie les limites de la province et permet au gouverneur de Québec de gérer un territoire englobant les Grands Lacs.

Par cette nouvelle constitution, les Anglais espèrent régler d'un coup tous leurs problèmes. En agrandissant les frontières du Québec, ils espèrent mettre un terme aux visées d'expansion vers l'ouest des 13 colonies tout en faisant plaisir aux marchands de Québec et de Montréal, qui auront davantage de territoires à fourrures. Mais les Britanniques d'Amérique du Nord réagissent violemment, ne comprenant pas pourquoi on accorde ces concessions à une population canadienne vaincue, pauvre et catholique de surcroît. Chez les Canadiens, les réactions sont partagées. L'élite seigneuriale et le clergé, dont le statut est rehaussé, sont enchantés par l'Acte de Québec; c'est ce que visait Londres, qui désire gagner le cœur de l'habitant par l'intermédiaire de l'élite. Le peuple, lui, apparaît peu enthousiaste, conséquemment à la propagande faite par les marchands et les Américains, qui affirment que l'Acte asservit la population au pouvoir des seigneurs. Dans les faits, les Canadiens ne se laisseront pas tenter par l'aventure révolutionnaire (qui s'amorce en 1775 et qui se termine en 1783 par la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis) amorcée par les 13 colonies, malgré une certaine sympathie de la population à l'endroit des troupes américaines qui occupent Montréal en 1775 et 1776.

À bien des égards, la guerre de l'Indépendance américaine aura des conséquences directes sur la situation politique de la *Province of Quebec*. La victoire des insurgés américains fait fuir des 13 colonies un nombre imposant de sujets demeurés fidèles à la couronne, les loyalistes. L'arrivée de quelque 8000 d'entre eux ajoute de l'eau au moulin des marchands anglais, qui,

Avant de tomber aux mains des Anglais, la ville de Québec a longuement été assiégée. Cette illustration montre les dommages subis par les édifices situés sur la place Royale, dans la basse-ville. L'église Notre-Dame-de-la-Victoire, au centre de l'image, a depuis été restaurée.

CARTE 3.3

La colonie au lendemain de l'Acte de Québec en 1774

pour bien asseoir leur pouvoir économique, réclament à grands cris une nouvelle constitution qui implanterait ici des institutions purement anglaises (l'appareil judiciaire, le système de concession de terres, etc.).

L'Angleterre, quant à elle, voudrait à la fois satisfaire ces loyaux sujets qui ont la haute main sur 90 % de l'économie et tenir compte des 113 000 Canadiens. Comme les loyalistes se sont majoritairement installés à l'ouest de la zone habitée par les Canadiens, la couronne décide de créer deux provinces à même le territoire de la *Province of Quebec* et de donner à chaque groupe son propre appareil gouvernemental inspiré du

Carte 3.4

L'Acte constitutionnel en 1791

modèle britannique. L'Acte constitutionnel de 1791 donne naissance au Haut-Canada (à l'ouest), essentiellement anglophone, et au Bas-Canada (à l'est), à forte majorité francophone (*voir la carte 3.4*).

L'Acte constitutionnel permet l'introduction de mécanismes démocratiques, mais le pouvoir exécutif demeure aux mains d'une aristocratie qui a la confiance de la couronne britannique. En fait, l'Acte introduit le principe de la représentativité sans toutefois aller aussi loin qu'accorder le **gouvernement responsable.** En effet, l'Acte constitutionnel de 1791 instaure une **Chambre d'assemblée** (la Chambre

basse) dont les membres seront dûment élus par la population. Cette Chambre a tout le loisir de discuter des sujets touchant au fonctionnement du Bas-Canada. Cependant, les lois votées par les élus doivent être sanctionnées par les Chambres hautes et le gouverneur. Ces derniers peuvent par contre prendre des dispositions concernant la vie des Bas-Canadiens sans avoir à obtenir l'appui des représentants du peuple. La seule exception à cette règle est la levée de nouvelles taxes. En effet, l'exécutif ne peut imposer une nouvelle forme de taxation sans l'accord de la Chambre basse. Ce pouvoir, en apparence bien modeste, deviendra le principal instrument des futures luttes parlementaires au Bas-Canada puisqu'il permettra aux députés patriotes de bloquer complètement les institutions politiques durant les périodes de crise.

Le gouverneur, nommé par Londres, demeure le personnage central de la colonie; il sanctionne les lois, convoque la Chambre d'assemblée et les conseils. Il dispose également d'un droit de veto sur les décisions prises en Chambre. Autour du gouverneur, on trouve deux conseils (les Chambres hautes), dont les membres sont désignés à vie par Londres. Le Conseil exécutif, à l'instar d'un cabinet des ministres moderne, assiste le gouverneur dans l'administration des affaires de la colonie. Le Conseil législatif, lui, existe pour contrebalancer le poids de la Chambre d'assemblée. Pour occuper ces postes, Londres fait majoritairement appel à des membres de la bourgeoisie marchande britannique, auxquels on associera des seigneurs canadiens-français appuyés par le haut clergé catholique. Ce type d'organisation montre que l'on demeure encore attaché au principe aristocratique. Les dispositions de l'Acte constitutionnel qui entrent en vigueur le 26 décembre 1791 rythmeront la vie politique dans la vallée du Saint-Laurent pendant une cinquantaine d'années.

DE GRANDES LUTTES POLITIQUES

Les débuts du parlementarisme

Les 10 premières années d'application de la constitution de 1791 représentent une période d'apprentissage, de rodage pour les électeurs et les députés canadiens-français. Le passage d'une administration française, inspirée de l'**absolutisme**, au parlementarisme britannique semble constituer une expérience pour le moins troublante. Dans les bibliothèques de l'élite canadienne-française, les ouvrages de Bossuet sont mis de côté pour faire place à ceux des philosophes des Lumières comme John Locke ou Montesquieu, qui n'ont de cesse de vanter les institutions britanniques.

La grande nouveauté de la constitution de 1791 est sans contredit la Chambre d'assemblée. Avant d'examiner comme telles les luttes qui ont marqué les premières années du parlementarisme, il faut comprendre comment fonctionne le processus démocratique. Précisons d'abord que si l'Acte constitutionnel fournit un certain nombre de règles, il faut attendre l'année 1800 pour qu'une loi électorale soit votée. Dans ses grandes lignes, cette loi électorale restera en vigueur jusqu'en 1875.

La Chambre d'assemblée compte 50 membres provenant de différents comtés urbains et ruraux. Généralement, lors des élections, on ne trouve qu'un bureau de vote par comté, ce qui encourage l'abstentionnisme, surtout dans les comtés ruraux où les électeurs doivent parcourir de grandes distances pour aller voter.

Un électeur doit remplir certaines conditions, comme avoir 21 ans et être sujet britannique. Les habitants de la campagne doivent de plus posséder une terre rapportant des revenus de 40 shillings. L'électeur résidant dans une ville doit être le propriétaire d'une habitation fournissant des revenus de 5 livres ou un locataire ayant payé un loyer de 10 livres dans les 12 mois précédant l'élection. Les femmes peuvent voter si elles remplissent ces conditions, bien qu'on souligne que la politique n'est pas une affaire de femmes. Ce droit de vote féminin sera retiré en 1849, pour n'être redonné, au Québec, qu'un siècle plus tard.

Lors de la journée du vote, l'électeur se présente devant un officier rapporteur qui inscrit, dans un registre, le vote de chacun. Cette procédure, qui se déroule en public et à voix haute, ouvre toutes grandes les portes à la corruption et au chantage. Le principe du scrutin secret n'apparaîtra qu'avec la réforme de 1875. Les bureaux de vote sont ouverts de

8 heures à 18 heures, mais à la demande de trois électeurs, ils peuvent être fermés dès qu'une heure s'écoule sans qu'il y ait de votant. Par ailleurs, le scrutin n'a pas lieu le même jour dans tous les comtés, ce qui amène parfois les élections à s'étirer sur plusieurs semaines. Cela permet aussi à certains candidats défaits d'aller tenter leur chance dans un autre comté.

Si les premières élections apparaissent relativement calmes; elles se disputent âprement lorsque les enjeux électoraux deviennent plus importants après 1810. Comme la loi électorale ne prévoit pas de grands mécanismes de surveillance ni d'importantes sanctions contre la corruption, les pratiques électorales ont tendance à se dégrader. La population, en général peu instruite et ignorante de la procédure, devient une proie facile pour les démagogues enclins à salir la réputation d'un adversaire et pour les candidats qui n'hésitent pas à débourser de fortes sommes d'argent pour acheter les faveurs des électeurs.

En ce qui concerne les Anglais du Bas-Canada, l'Acte constitutionnel n'a pas répondu à toutes leurs demandes; ils supportent mal, entre autres, que la majorité de la Chambre d'assemblée soit canadienne-française. Eux qui espéraient depuis 1763 obtenir une assemblée, ils se sentent trahis par la couronne britannique, qui a permis que les nouvelles institutions soient dominées par un peuple conquis. Malgré tout, en cette fin du XVIII[e] siècle, ils entrevoient l'avenir avec optimisme. Le pouvoir politique, qu'ils convoitent tant pour compléter leur domination économique, semble à portée de la main puisque, visiblement mal à l'aise dans le nouveau cadre, les Canadiens français ne proposent rien de radical et paraissent se rendre aux volontés des Britanniques. Mais cette situation de calme relatif n'est que passagère.

Le Parti canadien et le British Party

Dès le début du XIX[e] siècle, la situation sociale se détériore au Bas-Canada. La domination presque totale de l'économie par les Anglais rompt l'équilibre social et crée des tensions. Les bourgeois canadiens-français de professions libérales, qui, en certaines occasions, semblaient vouloir se rapprocher de la bourgeoisie marchande anglaise, regroupée dans ce qu'il est convenu d'appeler le British Party, se rendent compte que leur vision de la société ne peut s'accorder avec celle du conquérant. Bientôt, les luttes politiques traduisent ces tensions sociales et témoignent de la formation de regroupements politiques de plus en plus structurés, particulièrement chez les Canadiens. La Chambre d'assemblée devient, autour de 1810, le théâtre des affrontements et l'instrument par excellence de l'opposition canadienne aux intérêts économiques de la bourgeoisie anglaise. À bien des égards, les débats de la Chambre d'assemblée sonnent le réveil du nationalisme canadien-français.

Dans le contexte des premiers grands débats, on crée le Parti canadien (qui prendra le nom de Parti patriote vers 1830), voué à la défense des intérêts des

Portrait de Louis-Joseph Papineau. Fort de sa position de président de la Chambre d'assemblée, il a mené pendant plus de 20 ans les troupes patriotes sur les chemins du réformisme. Sa tête ayant été mise à prix par les autorités britanniques dès le début des Rébellions, il doit fuir vers les États-Unis. Condamné à l'exil, il ne reviendra au pays qu'en 1845.

BIOGRAPHIE

Ludger Duvernay (*1799-1852*)

Son apprentissage comme imprimeur terminé, Ludger Duvernay quitte Montréal à 18 ans et s'installe à Trois-Rivières, où il fonde coup sur coup la *Gazette de Trois-Rivières* (premier journal québécois hors de Montréal et de Québec), *L'Ami de la religion et du roi*, le *Constitutionnel* et *L'Argus*. Tous ces journaux cessent de paraître les uns après les autres, mais Duvernay se fait connaître par son dynamisme et son franc-parler. De retour à Montréal en 1827, il achète *La Minerve*, qu'il met au service du Parti patriote de Louis-Joseph Papineau. Duvernay imprime aussi plusieurs livres, dont le célèbre *Almanach*, qu'on trouve alors dans la plupart des foyers bas-canadiens.

Un journal est à cette époque une petite affaire et une ville comme Montréal peut en avoir sept ou huit en même temps. Duvernay est, à *La Minerve*, responsable de l'imprimerie et il confie la rédaction de tous les textes à un ou deux rédacteurs seulement. Cela ne l'empêche pas de manifester bruyamment ses opinions. On le décrit comme entêté, impulsif et parfois violent. Le gouvernement anglais l'envoie trois fois en prison pour diffamation et outrage au tribunal et il est mêlé à deux duels. En novembre 1837, des mandats d'arrêt sont émis contre 26 Patriotes, dont Duvernay. Il doit fuir aux États-Unis, où il reste cinq ans. Pauvre et isolé, il réussit néanmoins à fonder là-bas un autre journal, qui survivra quelques mois.

Duvernay est finalement de retour à Montréal en 1842, où il ressuscite *La Minerve*, interdite de publication durant la répression de l'armée à la suite des Rébellions. Le journal, désormais plus modéré, est au service du parti de Louis-Hippolyte Lafontaine, puis des conservateurs de George-Étienne Cartier. Le 9 juin 1843, Duvernay fonde la Société Saint-Jean-Baptiste et proclame le jour du solstice d'été, soit le 24 juin, fête nationale des Canadiens français avec la devise *Rendre le peuple meilleur*. Lors de ses funérailles, 10 000 personnes sortent pour célébrer le patriote, le journaliste cinglant et certainement un des pionniers de l'imprimerie et de l'éducation populaire au Canada.

Canadiens français et rassemblant, comme le souligne Robert Boily, plusieurs caractéristiques des formations politiques modernes: «cohésion assez forte en Chambre lors des votes et à l'extérieur de la Chambre lors des élections, leadership stable, encadrement des électeurs pendant et après les élections [...], campagnes de presse et élaboration de revendications qui prennent l'allure d'un programme politique». D'abord mené par Pierre Bédard, le Parti canadien connaîtra son heure de gloire sous la gouverne de Louis-Joseph Papineau, qui se pose, dès 1815, comme le chef de la nouvelle élite canadienne. Sa personnalité dominera le parti pendant plus de 20 ans.

Les membres du Parti canadien comprennent rapidement que le vrai pouvoir leur échappe. Ils entreprennent donc, d'abord et avant tout, un combat pour l'obtention du gouvernement responsable. Leurs actions subséquentes viendront menacer les intérêts de l'oligarchie britannique, qui n'a jamais, depuis la Conquête, voulu reconnaître que la majorité puisse participer pleinement à l'administration de la colonie, et encore moins que cette majorité détienne le pouvoir politique.

Pour mener à bonne fin leurs luttes, les députés canadiens-français utiliseront leur faible autorité en matière de gestion des fonds publics, c'est-à-dire leur pouvoir d'empêcher la levée de nouvelles taxes. La querelle des prisons de 1805 illustre à merveille cette stratégie. L'exécutif ayant demandé à la Chambre de créer une nouvelle taxe afin de construire des prisons, les marchands anglais (regroupés dans le British Party) proposent une taxe foncière qui ferait payer les constructions par les propriétaires. Défenseurs du monde rural, les députés canadiens, au contraire, favorisent et parviennent à imposer une taxe commerciale qui ferait porter le fardeau des travaux aux marchands. Cette stratégie est par la suite utilisée à maintes reprises par le Parti canadien afin de faire échec aux différents projets de la bourgeoisie marchande, qui cherche par tous les moyens à faire triompher le capitalisme commercial. La Chambre d'assemblée, par exemple, refusera de lever de nouvelles taxes pour la construction de routes dans les Cantons-de-l'Est, qui aideraient à l'installation d'immigrants britanniques dans cette région. Elle refuse également de financer le prolongement de la canalisation de la voie maritime du fleuve Saint-Laurent, qui contribuerait au développement commercial, même si le Haut-Canada a déjà construit sa propre partie du canal.

Non contents de bloquer les projets de développement économique de la classe marchande, les parlementaires canadiens-français refusent systématiquement de financer les dépenses du gouvernement colonial. Ce dernier, subventionné pendant quelques années par le Parlement britannique, doit affronter un déficit important dès que Londres lui coupe les vivres en 1817. Pendant ce temps, la Chambre continue d'accumuler les sommes d'argent provenant des taxes. Cet argent, l'Assemblée serait disposée à le prêter au Gouvernement en échange du contrôle des dépenses gouvernementales dans les travaux publics et pour la **liste civile**. Ces demandes avaient pour but de mettre un terme aux pratiques abusives du gouverneur et de son exécutif, qui disposaient des fonds publics pour favoriser les alliés du gouverneur qui étaient au pouvoir. Jugées irrecevables par les Britanniques, les revendications du Parti canadien sont rejetées les unes après les autres. L'histoire apposera l'étiquette de **Guerre des subsides** à cette période qui s'étend de 1817 à 1828.

Frustré par ces débats qu'il considère comme stériles et contraires au développement, le British Party réclame, d'abord en 1810 et puis en 1822, la révocation de l'Acte constitutionnel de 1791 pour le remplacer par une **union législative** du Haut et du Bas-Canada. Selon ce parti, ce projet résoudrait le problème des taxes, favoriserait le développement commercial, essentiel pour se protéger des États-Unis, et musellerait les Canadiens français. Au lendemain du grand débat entourant le projet d'union de 1822 proposé par la bourgeoisie anglaise du Haut et du Bas-Canada, Papineau, assisté de son collaborateur John Neilson, se rend à Londres pour lutter contre l'union; il apporte, entre autres, une pétition de 60 000 signatures contre le projet. À compter de ce moment, Papineau et une majorité de «Patriotes» dénoncent de plus en plus vivement l'injustice de cette démocratie incomplète en décrivant le parti des marchands comme une coterie égoïste et opposée aux intérêts du peuple.

À partir de 1828, Londres semble vouloir préconiser une politique de conciliation. Par contre, à cette date, les positions du Parti patriote se radicalisent singulièrement. Désireux de changer de régime, les Patriotes refusent systématiquement toutes les ouvertures proposées par les différents gouverneurs: le contrôle des dépenses publiques, le contrôle partiel de la liste civile, l'ouverture du Conseil législatif à des Patriotes, et ainsi de suite. «Trop peu, trop tard», répondent les députés, et de nouveau le Bas-Canada est plongé dans un climat d'affrontement.

Durant l'hiver de 1834, le Bas-Canada fait face à un état de crise profond; l'économie est stagnante et l'arrivée massive d'immigrants irlandais fait craindre à plusieurs les épidémies, ce qui a pour effet de dégrader les relations sociales. Quant à la situation politique, elle prend un nouveau tournant. À la veille d'une importante élection, les Patriotes décident de frapper un grand coup en déposant, en Chambre, les 92 Résolutions.

Dans ce document, les Patriotes exposent tous leurs griefs contre le régime colonial et font part de leurs revendications. Le texte met en évidence une volonté de démocratisation du système politique et de respect des droits des Canadiens français. Certains paragraphes soulignent les liens existant entre le Bas-Canada et la France, alors que d'autres font l'éloge du modèle américain. Les Patriotes souhaitent sortir la nation canadienne-française du carcan où la tiennent bourgeois et aristocrates britanniques, qui dominent les structures de décision. On réclame la nomination par élection des membres du Conseil législatif, le droit pour la Chambre de gérer le budget, une représentation proportionnelle à la population, le droit pour la population de modifier la constitution. En somme, les Patriotes veulent obtenir la souveraineté politique à l'intérieur de l'Empire britannique.

Le texte des 92 Résolutions est adopté par la Chambre d'assemblée et envoyé à Londres. Par ailleurs, en 1834, les Patriotes, vainqueurs aux élections (*voir la carte 3.5*), entreprennent une lutte économique en appelant au boycottage des produits britanniques (stratégie efficacement utilisée par les insurgés américains dans les années 1770). Il faut attendre jusqu'au printemps de 1837 pour que Londres réponde aux demandes des Patriotes par l'intermédiaire de Lord John Russell. Cette réponse a l'effet d'une douche froide sur les Patriotes. Les 10 Résolutions Russell, bien qu'elles soulignent le désir de Londres de voir la situation politique s'améliorer, permettent au gouverneur de ne pas faire cas des députés et d'utiliser les fonds accumulés par la Chambre pour payer la dette du Gouvernement. Voyant son intégrité sérieusement menacée, la Chambre d'assemblée rejette les propositions. Devant cette impasse, le gouverneur Gosford n'a d'autre choix que d'exprimer son regret et de congédier les députés. Au printemps et à l'été de 1837, le tonnerre de la révolte commence à gronder.

Les Rébellions

L'attitude intransigeante et autoritaire affichée par les Britanniques semble indiquer qu'ils cherchent à précipiter les événements en plaçant les Patriotes devant un choix déchirant: se révolter ou se soumettre. Pour certains comme Wolfred Nelson, Charles-Ovide Perrault ou Édouard Rodier, le recours aux armes constitue la seule solution pour freiner la détérioration du climat social, économique et politique. Pour les modérés comme Louis-Joseph Papineau, Louis-Hippolyte Lafontaine ou Denis-Benjamin Viger, l'insurrection n'est pas plus souhaitable que la soumission. Nageant entre deux eaux, ils élaborent une stratégie mitoyenne qui privilégie l'organisation de vastes assemblées populaires dans toutes les paroisses devant éventuellement conduire à la formation d'une **assemblée constituante**. Une fois établie, cette assemblée adopterait toutes les résolutions qui garantiraient les pleins pouvoirs à la majorité canadienne-française.

Ces assemblées populaires connaissent un succès retentissant. Tout le long du fleuve, de Montréal à Kamouraska, les discours des Patriotes attirent des milliers de personnes pendant tout l'été de 1837. Mais bientôt, la population, gonflée à bloc par les discours dénonçant l'injustice de la constitution britannique, l'hostilité des marchands anglais et l'intransigeance de Londres, attend davantage de ses chefs qu'un appel au boycottage des produits anglais.

Carte 3.5

Résultats des élections de 1834

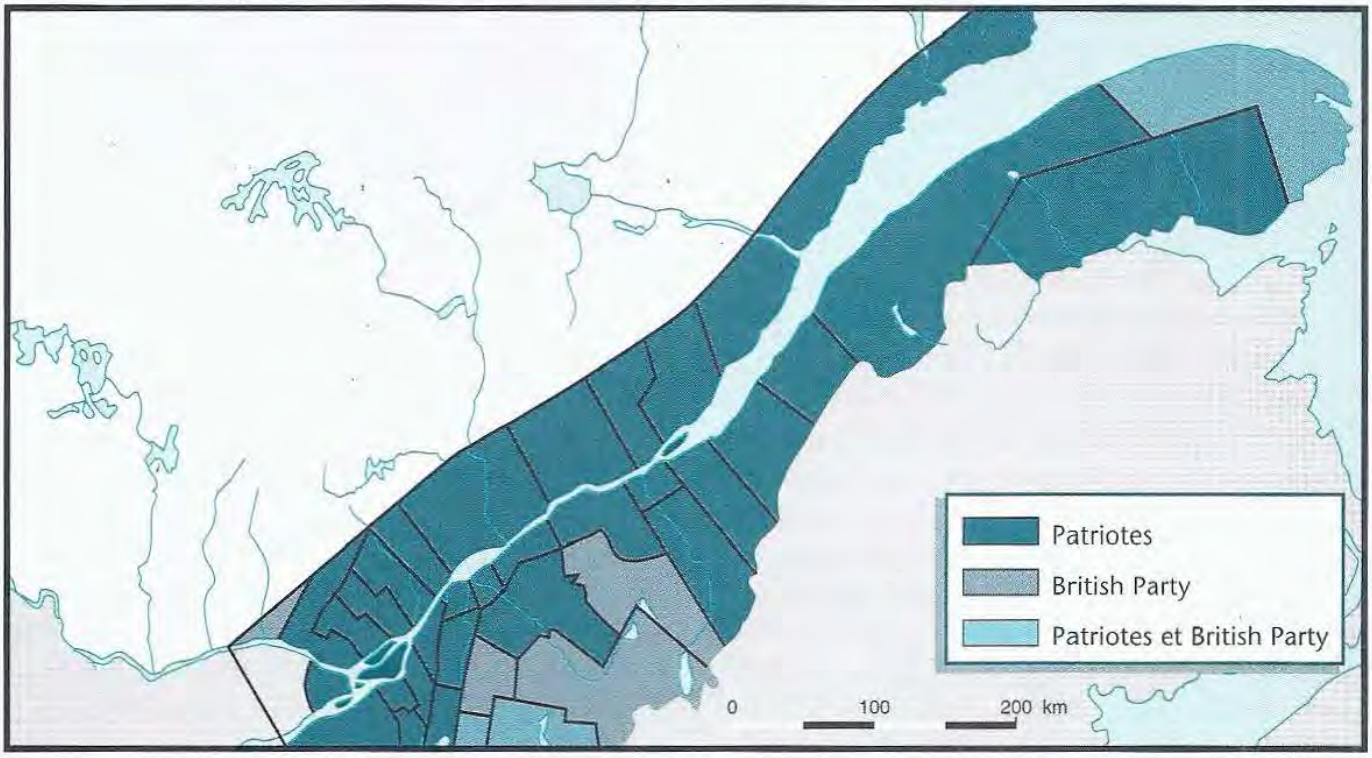

Au fil des assemblées, les idées plus radicales, celles qui suggèrent l'insurrection et la révolution sociale, soulèvent de plus en plus les foules.

Afin d'éviter que la situation ne dégénère, le gouverneur Gosford et le clergé décident, au mois de juin, d'intervenir. Le premier publie une proclamation qui interdit les assemblées et qui menace de sanctions pénales quiconque y participerait. De façon générale, la proclamation est ignorée et, pour ne pas avoir à appliquer les sanctions, plusieurs juges de paix et capitaines de milice démissionnent. Le clergé, quant à lui, lance, par la bouche de l'évêque de Montréal, M^gr^ Lartigue, un appel au calme en rappelant «qu'il n'est jamais permis de se révolter contre l'autorité légitime». Cette dernière intervention élargit davantage le gouffre qui sépare les Patriotes de l'Église catholique. À la fin de l'été, la tension monte encore d'un cran lorsque, conséquemment à une réunion extraordinaire du Parlement, les députés rejettent les dernières offres de conciliation du Gouvernement et quittent leurs sièges. L'agitation atteint un point culminant le 24 octobre lors de l'assemblée des Six Comtés tenue devant 5000 personnes à Saint-Charles, le long du Richelieu. Une foule chauffée à blanc vote alors une série de résolutions s'apparentant étrangement au préambule de la déclaration d'Indépendance américaine, qui reconnaît à tout peuple «le droit de changer ses institutions politiques et de modifier la forme de son gouvernement».

À partir de ce moment, les événements se précipitent. Rendue craintive par l'agitation populaire et décidée à protéger ses intérêts, la population britannique s'organise et s'arme contre un éventuel soulèvement. Le 6 novembre 1837, des membres d'une organisation britannique, le Doric Club, attaquent et tabassent des Patriotes faisant partie de l'Association des fils de la liberté. Voulant prévenir d'autres troubles, le gouverneur intervient en proclamant la loi martiale et en demandant du renfort. Le 16 novembre, des mandats d'arrêt sont émis contre les principaux chefs patriotes. Alors que certains sont emprisonnés, d'autres, dont Papineau, parviennent à s'enfuir. Le même jour, un détachement armé britannique, en patrouille à Longueuil, tombe dans une embuscade patriote: c'est le point de départ des rébellions (*voir la carte 3.6*).

CARTE 3.6

Sites des principaux affrontements en 1837 et 1838

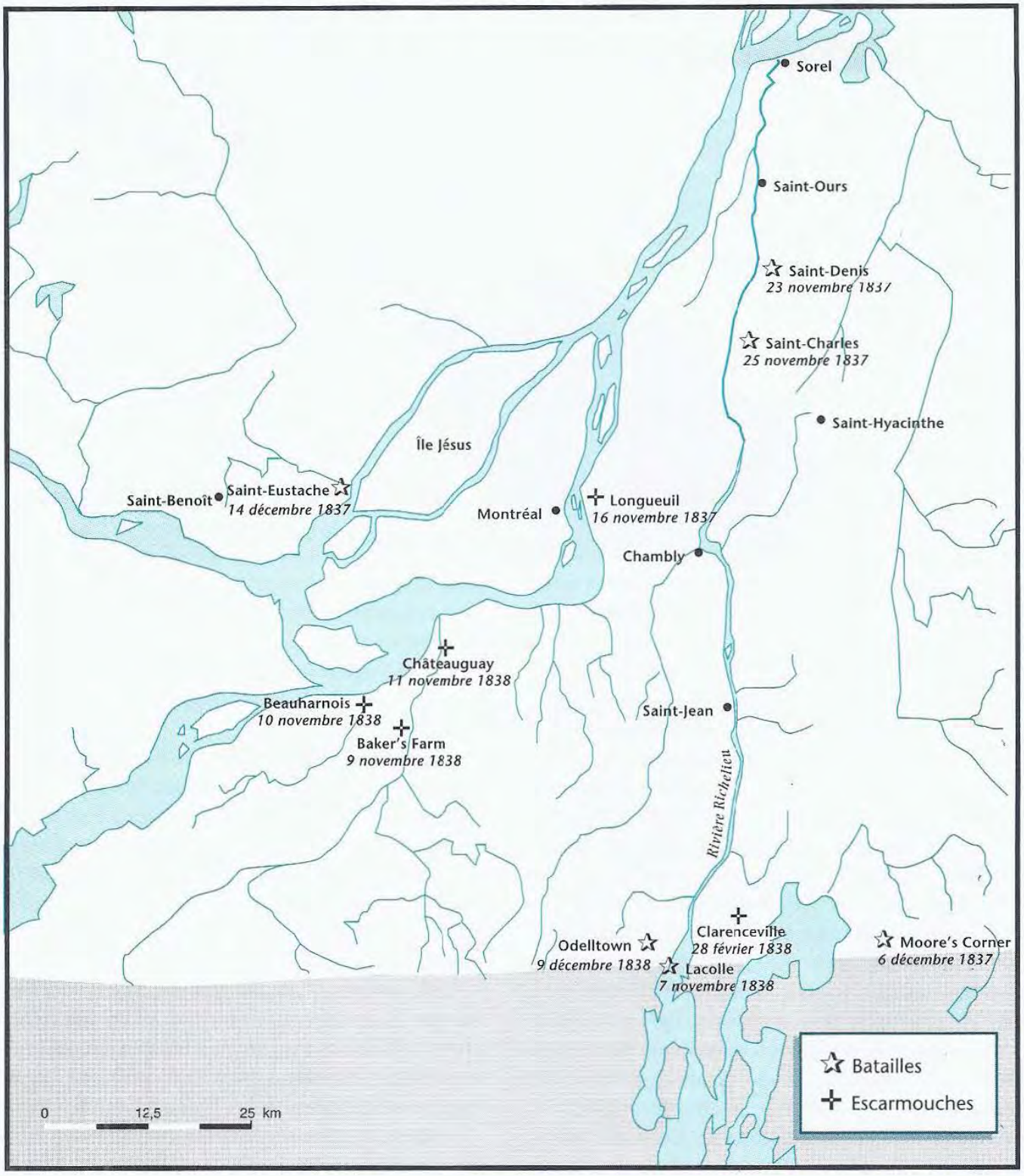

Cette aquarelle d'Henri Julien montre bien ce que devait être, le soir du 23 novembre 1837, la joie des Patriotes après qu'ils eurent repoussé les troupes anglaises. La bataille de Saint-Denis sera le seul grand succès patriote.

La poursuite britannique se tourne d'abord vers la vallée du Richelieu; placés sous le commandement du général John Colborne, deux détachements montréalais, formés de soldats et de volontaires civils, se dirigent l'un vers Chambly et l'autre vers Sorel. Ils doivent, à la fin, faire une jonction à Saint-Charles, qui avait été le site de l'assemblée des Six Comtés, le rassemblement populaire le plus grand. Ils ont pour mission d'étouffer les foyers d'insurrection tout le long de la rivière Richelieu. Au-delà des escarmouches et des accrochages qui ont lieu le long des routes et autour des villages, des combats plus importants se déroulent.

Le premier affrontement sérieux se produit à Saint-Denis, à quelques kilomètres au nord de Saint-Charles, l'objectif des troupes britanniques. Le colonel Charles Gore, à la tête de 500 hommes bien équipés, s'y présente le matin du 23 novembre avec la ferme intention de ne faire qu'une bouchée des rebelles et de capturer les chefs patriotes, particulièrement Papineau, qui y a passé la nuit. Les rebelles ne l'entendent pas ainsi; dirigés par le Dr Wolfred Nelson, ils se barricadent à l'intérieur de quelques maisons situées le long du chemin. Ayant à faire face au feu des canons et ne disposant que «de 119 fusils dont 57 seulement pouvaient servir tant bien que mal», les Patriotes tiennent les Britanniques en respect pendant près de deux heures. Vers midi, ils reçoivent l'appui d'une centaine de personnes qui, au péril de leur vie, sont parvenues à traverser le Richelieu. Complètement débordé et sûrement gêné par le sol à demi gelé, Gore préfère faire sonner la retraite vers Saint-Ours, qu'il parvient à rejoindre, quelques heures plus tard, 116 hommes en moins (une trentaine ont été tués, une soixantaine blessés et les autres ont été faits prisonniers). Chez les Patriotes, qui ont à déplorer 14 pertes de vie, l'atmosphère est certainement joyeuse. Toutefois, Nelson ramène tout le monde à la réalité en déclarant: «Nos têtes sont maintenant en jeu. Il n'y a plus moyen de reculer, il faut que nous tenions bon et que nous acceptions, comme des hommes, les conséquences de nos actions.»

La victoire de Saint-Denis fait son effet et inquiète les autorités britanniques. Lorsqu'il apprend la nouvelle, le général Colborne dépêche deux messagers pour avertir le colonel Wetherall, qui faisait route de Chambly vers Saint-Charles à la tête de 300 soldats, de renoncer à ses projets d'attaque. Comme les deux messagers sont capturés par les Patriotes,

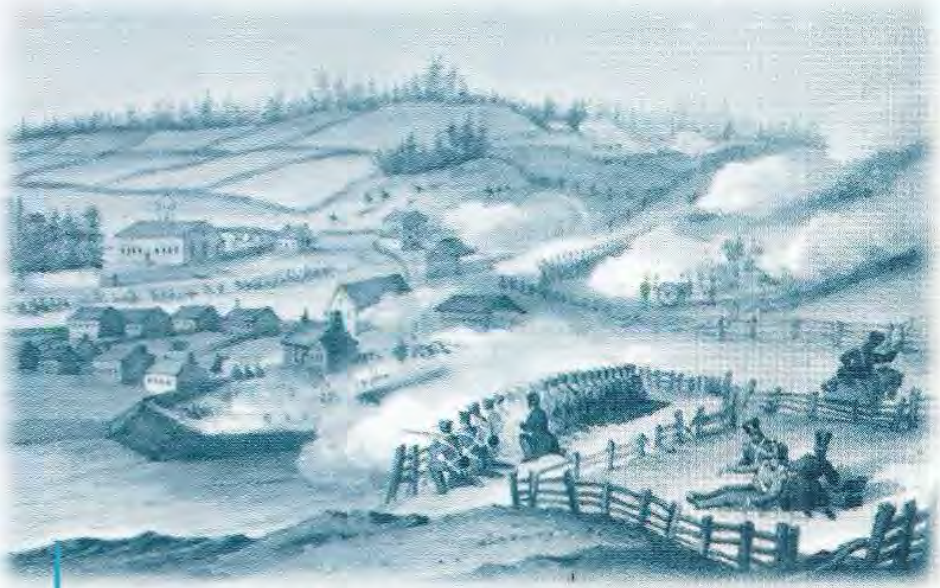

Le 25 novembre 1837, deux jours après la bataille de Saint-Denis, les Anglais attaquent le village de Saint-Charles. Moins bien armés et surtout moins bien organisés, les Patriotes ne peuvent résister aux Anglais déployés tout autour du village.

Un des derniers foyers de résistance patriotes, le village de Saint-Eustache tombe le 14 décembre 1837. Les Patriotes, retranchés dans l'église, doivent quitter celle-ci précipitamment en raison de l'incendie qui s'y propage. Au dehors, ils doivent affronter le feu nourri des troupes anglaises.

Wetherall ne recevra jamais la consigne de Colborne; il se lance donc à l'assaut de Saint-Charles le matin du 25 novembre. Cette fois, l'engagement ne tourne pas à la faveur des Patriotes; le village est investi et en partie brûlé par les troupes gouvernementales. Quelques jours plus tard, le 3 décembre, le colonel Gore, acceptant mal sa défaite, revient à Saint-Denis, cette fois à la tête de 1100 hommes. Comme les principaux chefs patriotes ont choisi de fuir, le village constitue une proie facile.

Au début de décembre, la vallée du Richelieu se retrouve donc sous la domination anglaise. Après avoir écrasé un autre soulèvement à Moore's Corner, près de la frontière du Vermont, il ne reste plus au Gouvernement qu'à calmer l'agitation populaire dans la région du lac des Deux Montagnes. Prenant lui-même la commande des opérations, le général Colborne se dirige avec quelque 2000 soldats et volontaires vers Saint-Eustache, qu'il attaque le 14 décembre. Barricadés dans l'église, le couvent et le presbytère, les Patriotes offrent une résistance héroïque mais sans espoir. À la fin de l'après-midi, les rebelles sont dispersés et le village est la proie des flammes. La paroisse de Saint-Benoît, qui, pourtant, n'offre aucune résistance, subit le même sort le lendemain.

La ferveur patriotique ne s'éteint pas pour autant. D'autres soulèvements ont lieu à la fin de 1838. À partir des États-Unis où ils s'étaient réfugiés, des Frères chasseurs (groupe d'anciens Patriotes) rédigent une Déclaration d'indépendance, proclament la République du Bas-Canada et tentent encore une fois de soulever les populations du sud de Montréal au mois de novembre. Malgré un manque flagrant d'hommes et d'armes, les Frères chasseurs attaquent les milices volontaires anglaises stationnées à Lacolle et Odelltown, près de la frontière américaine. C'est de nouveau l'échec. L'histoire a moins retenu ces événements, qui donnent pourtant lieu à une répression encore plus brutale que l'année précédente. Des villages sont une nouvelle fois saccagés. Des quelque 1000 personnes arrêtées, 99 sont condamnées à mort. De ce nombre, 58 sont exilées en Australie en 1839 (56 reviendront en 1845) et 12 seront finalement conduites à la potence. Conséquemment à ces événements, le Gouvernement annonce la suppression de la Chambre d'assemblée, privant ainsi la population de ses représentants.

Cette agitation des colonies britanniques d'Amérique du Nord (le Haut-Canada connaît lui aussi deux années de soulèvements) s'inscrit parfaitement dans la mouvance révolutionnaire qui fait rage en Europe et en Amérique du Sud durant la trentaine d'années qui suit la Révolution française. En effet, la recherche d'institutions représentatives et le désir d'autodétermination prônés par les Patriotes sont des idées tout à fait semblables à celles mises en avant un peu partout en Occident durant la première moitié du XIX^e siècle. Toutefois, peu importe la justesse des revendications de la colonie ou le fait qu'elles s'inscrivent dans un courant mondial, l'Angleterre entend, une fois pour toutes, prendre les moyens pour mettre un terme à toute cette agitation, elle qui ne veut pas laisser les États-Unis seuls maîtres du continent.

Le rapport Durham et l'Union

Les parlementaires britanniques sont donc amenés, dès 1838, à se pencher sur les causes des soulèvements simultanés du Haut et du Bas-Canada, et plus particulièrement sur les revendications des rebelles. Le Gouvernement charge donc un enquêteur de faire le tour de toutes les provinces britanniques d'Amérique du Nord, de produire un rapport et de proposer des solutions aux problèmes existants. La mission est confiée au nouveau gouverneur général de toutes les colonies d'Amérique du Nord, John George Lambton, 2e comte de Durham, parlementaire considéré comme un libéral radical en raison de ses nombreuses luttes pour la défense des classes défavorisées.

Entouré d'assistants qu'il a lui-même recrutés, Lord Durham mène son enquête en 1838, entre les deux rébellions. Bien qu'il ne demeure que cinq mois au Canada, il parvient à effectuer une étude approfondie. Précisons d'abord que son rapport, appelé le rapport Durham, s'intéresse à l'ensemble des colonies britanniques d'Amérique du Nord. Se ralliant en cela à une opinion de plus en plus en vogue en Angleterre, Lord Durham propose d'accorder la responsabilité ministérielle aux provinces et de les laisser évoluer sur le chemin de l'autonomie, pourvu qu'elles demeurent à l'intérieur d'un «Commonwealth» britannique. Cette *British North America* serait donc en mesure de mieux résister aux pressions constantes en provenance des États-Unis et, en raison des libertés obtenues, serait davantage attachée à la couronne britannique.

Chargé de ramener le calme dans la colonie après les troubles de 1837-1838, Lord Durham dresse, dans son rapport, un tableau assez complet de la situation des colonies britanniques d'Amérique du Nord. En fin de compte, il recommande d'unir les deux Canadas afin, entre autres, d'assimiler le fait français au grand tout anglais, et d'accorder ensuite la responsabilité ministérielle.

Dans l'application de son plan, seule la question bas-canadienne fait hésiter Lord Durham. Reconnaissant la justesse des revendications des Canadiens français, il admet toutefois que leur avenir national est incertain, pour ne pas dire sans espoir. «Toute autre race que la race anglaise y apparaît dans un état d'infériorité. C'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais.» En se séparant de l'Empire britannique, ils tomberaient presque automatiquement sous la coupe d'une autre puissance, probablement les États-Unis. En demeurant au sein de l'Empire, ils sont encore une fois en situation de minorité. Pour éviter que les tensions déjà existantes ne dégénèrent en crise raciale, Lord Durham préconise l'assimilation de la population française d'Amérique. «Je n'entretiens aucun doute au sujet du caractère national qui doit être donné au Bas-Canada; ce doit être celui de l'Empire britannique», affirme-t-il dans son rapport. Pour lui, cette idée s'avère fort avantageuse puisqu'elle sortirait les Canadiens français de cette «infériorité sans espoir» et les intégrerait complètement à la culture anglaise, qui, au XIXe siècle, domine l'Amérique du Nord.

Pour Lord Durham, l'assimilation passe par la subordination politique. Il s'agit de placer l'élément francophone dans un état d'infériorité numérique à la Chambre. Écartant l'idée d'une **union fédérale**, Lord Durham suggère la mise en œuvre d'un projet depuis longtemps proposé par les marchands anglo-canadiens, celui de l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada. «Si l'on estime, écrit-il, exactement la population du Haut-Canada à 400 000 âmes, les Anglais du Bas-Canada à 150 000 et les Français à 400 000, l'union des deux provinces ne donnerait pas seulement une majorité anglaise absolue, mais une

majorité qui s'accroîtrait annuellement par une immigration anglaise.» Pour Lord Durham, cette union faciliterait une assimilation naturelle et sans contrainte. Une fois le processus d'intégration achevé, le projet d'union fédérale de toutes les provinces d'Amérique du Nord britannique pourra être réalisé.

Le gouvernement britannique se dit prêt à soutenir les recommandations de Lord Durham à condition que les provinces touchées l'acceptent. La Chambre d'assemblée et le Conseil législatif du Haut-Canada appuient massivement ce projet qui permettrait à leur province d'éponger son imposante dette (car les dettes du Haut et du Bas-Canada seront fondues) et de profiter des avantages économiques offerts par la vallée du Saint-Laurent. Au Bas-Canada, la réaction est moins enthousiaste. Après avoir vu en Lord Durham un «nouveau Messie», plusieurs Canadiens français déchantent quand ils prennent connaissance des solutions proposées. La résistance s'organise autour du clergé, qui croit voir ses institutions menacées. Cependant, étant privés de leurs principaux chefs politiques, exilés ou emprisonnés, et de leur Chambre d'assemblée, suspendue en 1838, les Canadiens français se voient imposer l'union. Le projet est adopté par un conseil spécial convoqué par le nouveau gouverneur Poulett Thomson. L'Acte d'Union, sanctionné par la reine Victoria en 1840, entre en vigueur le 10 février 1841 (*voir la carte 3.7*).

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DU BAS-CANADA (1838) *(Extrait)*

[...] Nous, au nom du Peuple du Bas-Canada, adorant les décrets de la Divine Providence, qui nous permet de renverser un Gouvernement, qui a méconnu l'objet et l'intention pour lequel, il était créé, et de faire choix de la forme de gouvernement la plus propre à établir la justice, assurer la tranquillité domestique, pourvoir à la défense commune, promouvoir le bien général, et garantir à nous et à notre prospérité les bienfaits de la Liberté, civile et religieuse;
Déclarons solennement [sic]

1. Qu'à compter de ce jour, le Peuple du Bas-Canada est ABSOUS de toute allégeance à la Grande-Bretagne, et que toute connexion politique entre cette puissance et le Bas-Canada CESSE dès ce jour.

2. Que le Bas-Canada doit prendre la forme d'un Gouvernement RÉPUBLICAIN et se déclare maintenant, de fait, RÉPUBLIQUE

3. Que sous le Gouvernement libre du Bas-Canada, tous les citoyens auront les mêmes droits; les Sauvages cesseront d'être sujets à aucune disqualification civile quelconque, et jouiront des mêmes droits que les autres citoyens de l'État du Bas-Canada.

4. Que toute union entre l'Église et l'État est déclarée abolie, et toute personne a le droit d'exercer librement la religion et la croyance que lui dicte sa conscience.

5. Que la Tenure Féodale ou Seigneuriale, est, de fait, abolie, comme si elle n'eût jamais existé dans ce pays.

6. Que toute personne qui porte ou portera les armes, ou fournira des moyens d'assistance au Peuple Canadien dans sa lutte d'émancipation, est déchargée de toutes dettes ou obligations réelles ou supposées, envers les Seigneurs, pour arrérages en vertu de Droits Seigneuriaux ci-devant existants.

18. Qu'on se servira des langues Française et Anglaise dans toute matière publique.

ET pour le support de CETTE DÉCLARATION, et le succès de la cause Patriotique, que nous soutenons, NOUS, confiants en la protection du Tout Puissant et la justice de notre ligne de conduite, engageons, par ces présentes, mutuellement et solenellement les uns envers les autres, notre vie, nos fortunes, et notre honneur le plus sacré.

Par ordre du Gouvernement Provisoire.

ROBERT NELSON,
Président

Réfugié aux États-Unis après la défaite de 1837, Robert Nelson, frère du héros de Saint-Denis, prend la tête d'un petit groupe de Frères Chasseurs qui tente une incursion au Bas-Canada en 1838. Ce court extrait de sa déclaration d'indépendance montre qu'il voulait bouleverser les structures politique et sociale de la colonie.

L'ÉCHEC DE L'UNION

La lutte pour le gouvernement responsable

Conformément aux dispositions de la nouvelle constitution, le terme Canada-Uni désigne maintenant le territoire comprenant le Haut et le Bas-Canada. L'autorité est encore placée entre les mains d'un gouverneur et d'un Conseil exécutif non responsable devant la Chambre basse. L'Assemblée est composée de 42 représentants du **Canada-Est** (Québec) et de 42 du Canada-Ouest (Ontario), même si ce dernier compte 200 000 habitants de moins que son voisin. Cette assemblée dispose de toute l'autorité pour voter les budgets et elle contrôle les revenus provenant des diverses taxes. Cependant, elle n'a aucun droit de regard sur le salaire du gouverneur et des principaux fonctionnaires. Pour les Canadiens français, cette constitution est

CARTE 3.7
L'Acte d'Union en 1840

une injustice flagrante; dans un premier temps, les députés disposent d'à peine plus de pouvoirs qu'auparavant en plus d'être minoritaires. Cependant, comme nous allons le voir, la stratégie d'assimilation échouera parce que les divisions ethniques disparaîtront devant le désir de changement qui se manifeste dans les deux sections du Canada-Uni. De plus, le nouveau Parlement permettra aux Canadiens français de découvrir un nouveau chef, Louis-Hippolyte Lafontaine.

Louis-Hippolyte Lafontaine et Louis-Joseph Papineau collaborent au sein du Parti patriote

Au lendemain de l'union, Louis-Hippolyte Lafontaine sera le politicien le plus en vue au Canada français. Il demeure, encore aujourd'hui, un personnage controversé. Pour certains, son dynamisme et son habileté politique ont permis aux siens de s'imposer dans le Gouvernement à une époque où leur avenir était plus qu'incertain. Pour d'autres, il a été le premier à accepter la mise en minorité politique des Canadiens français.

pendant les années précédant les Rébellions. Leurs chemins vont cependant se séparer peu de temps avant le début des hostilités en 1837. Pendant que Papineau perd progressivement l'autorité sur ses troupes, Lafontaine se dissocie du mouvement patriote et cherche une solution de compromis entre les rebelles et les autorités britanniques. Cette attitude conciliatrice lui ayant évité, contrairement aux autres chefs patriotes, un exil prolongé, Lafontaine réorganise sa pensée en fonction du régime d'union imposé aux Bas-Canadiens. Lors des premières élections, Lafontaine se taille une bonne part de l'électorat à la tête d'un petit groupe d'anciens patriotes ayant troqué leur agressivité d'antan contre la collaboration et le libéralisme politique. Cette nouvelle attitude contraste avec celle des Patriotes, qui cherchaient à se rendre maîtres des institutions de la colonie.

Mais il ne faut pas croire que Lafontaine se pose comme un ardent défenseur de l'union. Il la dénonce parce que, imposée aux Bas-Canadiens, elle constitue un acte d'injustice et de despotisme; en ne posant pas le principe de la représentation proportionnelle, elle met le Bas-Canada dans une position désavantageuse; elle ne reconnaît pas le français comme langue officielle; elle fait payer aux Bas-Canadiens une dette (celle du Haut-Canada) qu'ils n'ont pas contractée. Dans le nouveau cadre de l'union, Lafontaine a renoncé à la possibilité pour les Canadiens français de contrôler leur gouvernement. Préférant miser sur la survie du groupe canadien-français, il accepte la mise en minorité politique en échange de quelques pouvoirs qui lui permettront de préserver certains caractères distincts de son peuple. Il place donc tous ses espoirs dans la responsabilité ministérielle, principe moteur du parlementarisme britannique, pour protéger l'essentiel des acquis de la nation canadienne-française: la religion, la culture et les lois civiles françaises.

Faisant remarquer que dans le parlementarisme britannique les distinctions politiques sont souvent basées sur les opinions et non sur l'origine, Lafontaine travaille à réunir à l'intérieur du même parti toutes les forces libérales et réformistes, qu'elles viennent des sections est ou ouest du Canada-Uni. Or, au Canada-Ouest, des réformistes cherchent aussi à obtenir la responsabilité ministérielle. Les candidats de l'alliance entre Louis-Hippolyte Lafontaine et Robert Baldwin, chef réformiste de l'Ouest, sont élus majoritairement aux élections de 1842. Les deux hommes formeront un gouvernement qui multipliera les pressions auprès du gouverneur afin qu'il accepte l'idée d'un gouvernement responsable canadien, seule institution capable de faire sortir le Canada de son mode de fonctionnement désuet. Plus important encore pour les Canadiens français, un des leurs se retrouve à la tête du Gouvernement alors que l'Acte d'Union cherchait précisément à les écraser politiquement. Installé au pouvoir, Lafontaine est en mesure de distribuer des postes clés à des francophones, constituant en quelque sorte le premier *French Power* dans la capitale nationale.

La responsabilité ministérielle sera finalement appliquée en 1849. En d'autres termes, le Conseil exé-

cutif sera désormais formé de membres du parti majoritaire au Parlement, malgré le fait qu'en certaines occasions il pourra s'agir d'une coalition. Les ministres auront des comptes à rendre aux représentants du peuple. Quand l'exécutif ne jouira plus d'une majorité à l'Assemblée, il devra démissionner. Le rôle du gouverneur se trouve passablement réduit. Les Canadiens commencent donc à se gouverner eux-mêmes.

Louis-Hippolyte Lafontaine a gagné son pari. Il prouve, en 1849, que l'Acte d'Union peut servir les intérêts des Canadiens français si on sait fonctionner à l'intérieur de son cadre. Cette année-là, il parvient à faire adopter par la Chambre un projet de loi indemnisant les victimes des représailles consécutives aux rébellions de 1837 et 1838, en plus de faire reconnaître le français comme langue officielle. Ces décisions rendent furieux les marchands britanniques de Montréal, qui voient s'effondrer leur l'espoir de vivre dans un pays débarrassé de ses éléments francophones. Hystériques, ils foncent sur le parlement (situé à Montréal à cette époque), le saccagent et l'incendient. Plusieurs d'entre eux, voulant échapper à ce qu'ils appellent la domination française, demandent aux États-Unis d'annexer les territoires canadiens.

Contrairement à ce qu'avaient prévu les autorités britanniques, l'Acte d'Union, bien qu'il mette en minorité les francophones, ne déclenche pas le processus d'assimilation des Canadiens français. Il leur permet plutôt, par le jeu des alliances partisanes, de se tailler une place importante dans les différentes administrations et d'assurer le maintien de leurs droits fondamentaux.

Les mœurs politiques depuis l'Union

Il ne faut pas s'étonner de l'absence de consultation populaire entourant l'adoption du projet d'union et, bientôt, de confédération. En fait, depuis 1840, les pratiques électorales se détériorent d'une façon pour le moins inquiétante. À cette époque, en effet, le gouverneur du Canada, Lord Sydenham, voulant asseoir à la Chambre une majorité de députés favorables à l'union, introduit des pratiques qui amèneront le processus électoral au bord de l'anarchie et de la déchéance. Profitant de la latitude que lui offre la loi électorale de 1800, à peine modifiée au fil des ans, il n'hésite pas à changer les limites de certaines circonscriptions afin de regrouper le vote anglophone généralement en faveur de l'union. Dans les circonscriptions rurales, il s'assure que le seul bureau de vote se trouve au cœur des regroupements anglais. Mais surtout, il recrute des *bullies*, des fiers-à-bras chargés de prendre la direction des bureaux de vote et d'y «encourager» le vote unioniste.

Si une révision de la loi en 1849 permet de mieux juguler certains excès, le recours à l'intimidation, qui est le fait de tous les partis, continue de plus belle. Les élections deviennent des événements où se déchaînent les passions. La violence est présente avant le vote, alors que de nombreuses assemblées publiques dégénèrent en véritables

Alors situé à Montréal, le siège du Parlement est la proie des flammes le 25 avril 1849. L'incident est directement attribuable à la population anglophone rendue furieuse par la Loi d'indemnité votée quelques jours auparavant. Supportant de plus en plus mal la présence de Lafontaine et d'autres Français au sein du Gouvernement, plusieurs Britanniques souhaitent, à cette époque, l'annexion aux États-Unis.

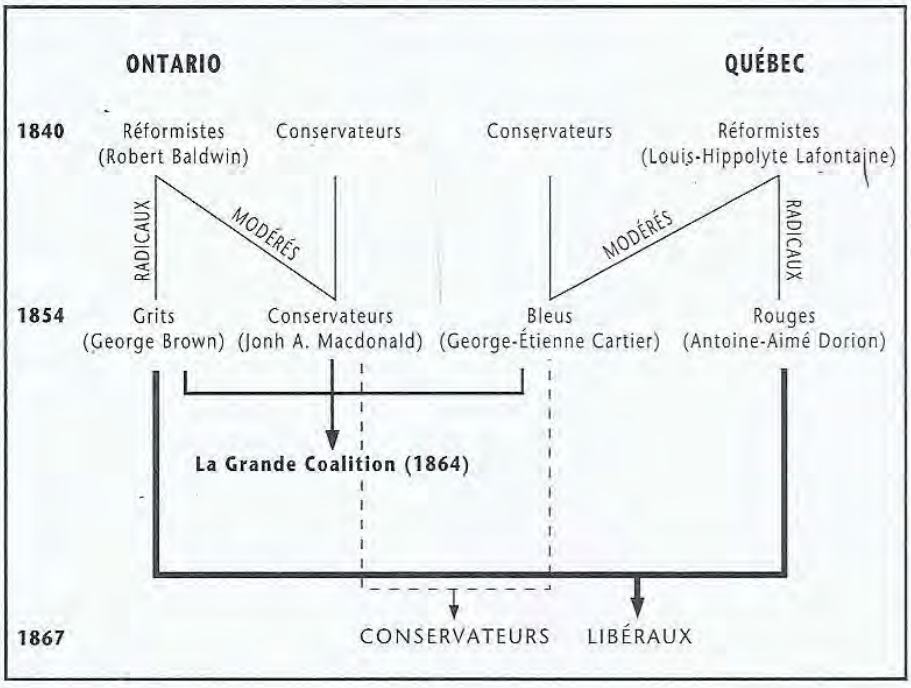

FIGURE 3.1
Évolution des partis politiques entre 1840 et 1867

batailles rangées opposant les partisans des candidats. Le jour du scrutin, il n'est pas rare de voir des partisans s'emparer de force du registre et d'y inscrire des votes favorables à leur candidat. La violence se manifeste également les jours suivant le scrutin, période durant laquelle il est de bon aloi d'organiser des actions de représailles à l'égard de certains individus qui n'ont pas voté «du bon bord».

Il faut attendre 1875 pour voir une modification fondamentale de la loi électorale du Québec. L'élément essentiel de cette réforme menée par un gouvernement conservateur tient à l'introduction du vote secret, qui a pour effet, dans une large mesure, de diminuer la violence pendant le scrutin. La loi de 1875 stipule aussi que toutes les élections doivent se dérouler le même jour et prévoit des amendes sévères contre les manœuvres frauduleuses. Le cens électoral est toutefois maintenu, ce qui est logique dans l'optique du Parti conservateur, qui, appuyé par la grande bourgeoisie, ne tient pas à voir voter la populace. Des études montrent qu'en 1871 seulement 15 % de la population disposait du droit de vote. En limitant le nombre d'électeurs par circonscription, le favoritisme est facilité. Ce n'est qu'en 1912, alors que le cens électoral est considérablement abaissé, que l'on peut affirmer que le suffrage ouvert à tous les hommes de plus de 21 ans est implanté pour de bon au Québec.

L'instabilité ministérielle

Une fois le principe de la responsabilité ministérielle solidement établi, l'alliance réformiste, qui n'a jamais constitué un parti politique à proprement parler, se dissout et ses deux chefs se retirent. Leurs successeurs sont alors soumis aux critiques des différents groupes de pression qui s'organisent, tranquillement, en partis politiques. Pour parvenir au pouvoir, le jeu des alliances s'avère des plus importants (*voir la figure 3.1*).

L'option politique dominante au milieu de ce XIX^e siècle est sans contredit celle qui se réclame du conservatisme. Elle compte de nombreux adeptes dans les deux sections. Au Canada-Ouest, ces anciens réformistes modérés se regroupent sous la bannière du Liberal Conservative Party (qui laissera bientôt tomber l'appellation «Liberal»). Cette formation, vouée à la défense des intérêts des marchands et de l'Empire britannique, doit constamment se contenter de faire élire une minorité de députés à l'ouest de l'Outaouais. Le chef, John A. Macdonald, et plusieurs de ses députés occupent toutefois les fauteuils ministériels plus souvent qu'à leur tour en raison de la force extraordinaire de leur allié canadien-français, le Parti bleu, dirigé de main de maître par George-Étienne Cartier.

Cartier, en effet, bâtit au Canada-Est une formidable organisation politique sur les fondations jetées par Lafontaine. Grand admirateur de l'Angleterre et de ses institutions, Cartier croit que les Canadiens français ont tout à retirer d'une participation à un système qui les met en contact avec deux cultures. Il est, de plus, fermement convaincu que la constitution britannique place ses compatriotes à l'abri de toute tentative d'assimilation, alors que c'est tout simple-

ment la réalité démographique du Canada-Est qui rend cette assimilation impossible.

La domination électorale des Bleus permet à Cartier de se présenter comme le porte-parole de tous les Canadiens français. Pourtant, le parti représente, d'abord et avant tout, les intérêts des deux groupes les plus influents du Canada-Est: la puissante bourgeoisie d'affaires montréalaise, très majoritairement anglaise, et le clergé catholique. Les hommes d'affaires, de façon générale, voteront pour l'élément le plus conservateur. Cartier, lui-même un avocat d'affaires très important, comprend les aspirations des *businessmen* et fait en sorte de ne pas proposer de politiques qui iraient à l'encontre des intérêts de ce groupe très puissant. Quant au clergé, comme nous l'avons vu au chapitre 2, il appuie, depuis 1840, les politiciens qui proposent la survie de la foi et de la langue, et accepte la mise en minorité politique. À mesure qu'il étend son influence sur la province, le clergé agira comme une force morale considérable auprès des électeurs canadiens-français.

Une autre raison expliquant le succès des forces conservatrices au Parlement canadien est la quasi-impossibilité pour les partis d'opposition de s'entendre, même s'ils se réclament du libéralisme. Les Grits du Canada-Ouest trouvent leur appui dans les campagnes et sont, par définition, opposés aux bourgeois de la ville. Ils veulent obtenir le scrutin secret, des écoles non confessionnelles et l'annexion des territoires gérés par la Compagnie de la baie d'Hudson à l'Ouest du Canada. Menés par le directeur du *Globe* de Toronto, George Brown, les Grits tiennent souvent des propos virulents à l'endroit des Canadiens français, qu'ils estiment être à la solde du pape, ce qui rend fragile toute alliance avec les partis ou les politiciens canadiens-français. Ce parti obtient *régulièrement une majorité de votes au* Canada-Ouest.

Au Canada-Est, le flambeau du libéralisme est tenu bien haut par les Rouges. Héritiers idéologiques des Patriotes de 1837, ils réclament l'abolition de l'union et l'instauration d'un État canadien-français. Les Rouges sont très attachés aux vertus de la démocratie (ils revendiquent le suffrage universel) et sont fortement influencés par les mouvements révolutionnaires européens, auxquels ils doivent leur «couleur» politique. Fidèles aux idées patriotes, les Rouges s'opposent à toute intervention du clergé dans l'arène politique et les plus radicaux d'entre eux ne cachent pas leur anticléricalisme. Toutefois, ce parti ne peut concurrencer son adversaire bleu, qui dispose de l'appui inconditionnel du clergé et qui n'hésite pas à peser de tout son poids pour convaincre les électeurs de voter pour l'équipe de Cartier. Soulignons également qu'avec la hausse du cens électoral, seuls les individus les mieux nantis de la société peuvent aller voter. Par conséquent, les Rouges ne parviendront jamais à faire élire que quelques députés.

Vingt-cinq ans après les troubles de 1837-1838, le Canada fait encore face à de multiples problèmes. Comme aucune des alliances ne parvient à obtenir une majorité, en même temps, dans les deux sections,

George-Étienne Cartier est le géant de la politique canadienne au moment de la Confédération. Brillant avocat, il réussit le tour de force de concilier les intérêts du clergé catholique et ceux de la grande bourgeoisie d'affaires montréalaise. Fort de ces appuis, son parti dominera le Québec tant à l'échelle fédérale qu'à l'échelle provinciale.

PROFIL D'UNE RÉGION

LES CANTONS-DE-L'EST

Cette région est située au sud-est du Québec, à environ 200 kilomètres de Montréal et de Québec. Elle s'étend de Granby au lac Mégantic et de Drummondville à la frontière américaine. C'est à l'origine le territoire de chasse et de pêche des Abénaquis. Si l'on excepte un poste de traite, les Cantons-de-l'Est n'ont pas été colonisés avant 1760, durant le Régime français. La région naît véritablement après 1783, lorsque les loyalistes, qui fuient la Révolution américaine, et des Américains en quête de terres, commencent à s'installer au nord de la frontière des nouveaux États-Unis. En 1792, le gouvernement britannique leur concède des cantons de 10 milles carrés (16 kilomètres carrés). On en découpe ainsi 93 à compter de 1796. Apparaît alors l'appellation Eastern Townships, par opposition à Western Townships dans le Haut-Canada. Le mot français de Canton, puis Cantons-de-l'Est, popularisé par le roman d'Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard, le défricheur*, ne vient que

on assiste à une valse des ministères. Entre 1854 et 1864, pas moins de 10 gouvernements se succèdent à la tête de la colonie. Après quelques années de ce régime, nombreux sont les politiciens qui en viennent à souhaiter une réorganisation complète des colonies d'Amérique du Nord britannique.

UNE SOLUTION: LA CONFÉDÉRATION

Vers l'union des colonies britanniques

Constatant l'inefficacité du système mis en place en 1840, les parlementaires canadiens étudient différents plans de réorganisation des colonies britanniques. Le projet dont on discute le plus est celui d'établir une fédération des colonies britanniques d'Amérique du Nord.

L'idée d'une confédération n'est pas nouvelle au Canada; on en parle depuis le XVIII[e] siècle. En fait, l'idée d'unir les colonies britanniques d'Amérique du Nord refait surface chaque fois que les États-Unis se montrent menaçants. Durant la guerre de Sécession (1861-1865), l'Angleterre appuie les États du Sud, ce qui fait craindre à plusieurs une nouvelle invasion (après celles de 1775 et de 1812) en provenance des États du Nord. De plus, à cette époque, la Grande-Bretagne, qui s'était résolument engagée sur la voie du libre-échange, n'a plus rien à gagner du maintien du lien colonial. En conséquence, Londres, par l'intermédiaire des gouverneurs en place dans les colonies, encourage le projet de confédération.

Au-delà de la menace américaine, d'autres facteurs en amènent plusieurs à souhaiter un changement de cadre politique. Tout d'abord, il faut parler

bien plus tard. La région est alors presque entièrement peuplée d'anglophones. Les Patriotes de 1837 y trouveront pourtant de nombreux sympathisants américains habitués aux institutions républicaines. À partir de 1850 toutefois, le mouvement de colonisation par des francophones prend l'allure d'un raz de marée. Du nord vers le sud, ils deviennent progressivement majoritaires dans la plupart des cantons. À ~~la~~ même époque, nombre d'anglophones quittent la région pour Montréal ou l'Ouest canadien et la plupart de leurs institutions disparaissent. Ceux qui restent sont aujourd'hui installés au sud, le long de la frontière.

Mal servis en rivières navigables, les Cantons-de-l'Est bénéficient en revanche d'un bon réseau de routes dès 1815. La région connaît un essor considérable avec la construction du chemin de fer du Grand Tronc, qui relie Sherbrooke à Montréal. Ces réseaux favorisent une agriculture dynamique ainsi que l'exploitation et la transformation des ressources du bois, de l'amiante, du granit et du cuivre. L'énergie hydraulique des nombreuses chutes de la rivière Saint-François et de ses affluents y attire des scieries et des minoteries. L'industrie devient plus importante après 1880, alors que s'installent des usines textiles, des fonderies et des industries de pâtes et papiers. La production d'amiante à Thetford Mines et Asbestos connaît alors une impulsion remarquable, représentant environ 35 % de la production mondiale vers 1900. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le tissu industriel de la région souffre de vieillissement et de son éloignement relatif des centres économiques. Les nouveaux axes de l'économie locale s'appuient sur le libre-échange avec les États-Unis, la micro-informatique (IBM à Bromont), les transports (Bombardier à Valcourt) et la recherche universitaire. La région possède d'ailleurs deux universités, l'une francophone à Sherbrooke et l'autre anglophone à Lennoxville. La construction de l'autoroute des Cantons-de-l'Est et l'aménagement de nombreux parcs naturels et centres de ski ont enfin rendu la région accessible et fort attrayante aux yeux des Montréalais. Qui plus est, cette région a su conserver un cachet *British* assez unique au Québec, lequel rehausse encore la qualité du tourisme.

du refus, en 1866, des États-Unis de prolonger le Traité de réciprocité en vigueur depuis 10 ans. Ensuite, il faut souligner tous les problèmes entourant la construction d'un réseau ferroviaire qui permettrait de développer une économie assez forte pour pouvoir résister aux pressions américaines. Pour de nombreux politiciens et hommes d'affaires, la solution à ces problèmes passe par une confédération des colonies britanniques.

Malgré la grande influence des facteurs économiques, c'est sur le plan politique qu'il faut chercher la cause fondamentale de la création d'un nouvel État en 1867. En effet, la prédiction de Lord Durham ne s'est pas réalisée: les Canadiens français, bien que placés dans un état de subordination politique, non seulement ne peuvent être assimilés, mais ils détiennent en plus un poids politique extrêmement important, qui a pour effet de maintenir de vieilles divisions et de déstabiliser le régime d'union. Par conséquent, la création de deux paliers de gouvernement contribuerait à éviter que le conflit linguistique bloque constamment les institutions nationales.

Ainsi, en 1864, après deux élections et quatre changements de gouvernement en moins de trois ans, les politiciens canadiens se rendent à l'évidence: il faut trouver une nouvelle constitution pour le pays. Au mois de juin, une alliance, que l'histoire a retenue sous le nom de Grande Coalition, est créée entre les trois principales formations politiques: les Bleus, les conservateurs et les Grits. Ces derniers, laissant de côté leurs revendications pour une union législative accompagnée de la représentation proportionnelle, acceptent de discuter avec leurs adversaires de la possibilité de créer une union fédérale reconnaissant

l'existence de provinces disposant de pouvoirs non négligeables.

Pour bien comprendre l'enchaînement des événements, il faut savoir qu'au même moment les colonies maritimes (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick) étudient elles aussi la possibilité de se réunir au sein d'une union fédérale. Elles ont même décidé de se rencontrer à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, au mois de septembre. Saisissant l'occasion d'élargir son projet, le gouvernement du Canada-Uni parvient à se faire inviter à cette conférence à titre d'observateur.

Après trois semaines de discussions dans les Maritimes, les délégués coloniaux se réunissent de nouveau à Québec au mois d'octobre 1864. Cette conférence jette les bases du Canada actuel. On réussit à s'entendre sur les grands principes sur lesquels reposera le nouveau pays: la création des niveaux de pouvoir fédéral et provincial, la représentation dans les Chambres basse et haute, la répartition des pouvoirs, la construction d'un chemin de fer intercolonial, etc. Les décisions prises deviennent les Résolutions de Québec, document qui sera soumis à l'approbation du gouvernement britannique, qui, de prime abord, se montre favorable au projet. Ces résolutions doivent également être approuvées par les différentes Chambres d'assemblée, chose qui ne se produira qu'au Canada-Uni.

Les réactions aux Résolutions de Québec sont fort variées. Rapidement, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard se retirent du projet, craignant d'être englouties par la puissance canadienne. Après quelques hésitations, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick décident d'y adhérer dans l'espoir d'être reliés au Canada par le chemin de fer. Au Canada-Uni, la discussion est vive, mais les choses se règlent tout de même rapidement étant donné la coalition existant toujours entre les Bleus, les conservateurs et les Grits. Ayant obtenu la reconnaissance du principe de la représentation proportionnelle, la population anglophone se montre alors généralement favorable au projet. Chez les Canadiens français, la division est plus grande, le scrutin tenu à la Chambre sur les Résolutions de Québec (le 10 mars 1865) l'indiquant clairement. Sur les 48 députés francophones ayant voté, 26 appuient les Résolutions et 22 les rejettent. Dans l'ensemble, cependant, le projet de fédération est adopté par la Chambre d'assemblée du Canada-Uni (qui compte maintenant 130 députés) par 91 votes à 33. L'étape suivante se déroule à Londres en 1866.

Toutes les discussions constitutionnelles des colonies nord-américaines ne suscitent qu'un faible intérêt chez les parlementaires britanniques, de telle sorte que peu de changements sont apportés au texte de 1864. On y ajoute cependant quelques détails, particulièrement en ce qui a trait aux droits des minorités. C'est également à Londres que l'on choisit le nom de Canada pour le nouveau pays (certains journaux avaient suggéré le vocable Boréalie pour faire pendant à l'Australie). Acceptée sans problème par le parlement britannique, la nouvelle constitution fera l'objet d'une proclamation royale devant entrer en vigueur le 1er juillet 1867. Cette date est depuis un jour férié.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB), qui établit la **Confédération canadienne**, est remarquable à bien des égards. Dans un premier temps, il s'agit d'une constitution rédigée par les colonies nord-américaines, et non imposée par Londres. En ce sens, elle représente un grand pas vers l'autonomie. Elle crée aussi la province de Québec et lui reconnaît des pouvoirs particuliers sur lesquels s'appuieront ses futures revendications. Autre élément digne de mention, l'absence de consultation populaire concernant ce projet. Jamais les populations n'ont été appelées à voter sur cette question, sauf au Nouveau-Brunswick, où le parti défendant la position du fédéralisme a été défait (il sera par contre rapidement réinstallé au pouvoir par des manœuvres du lieutenant-gouverneur de cette colonie). D'ailleurs, les opposants au projet, surtout au Canada français, font souvent ressortir que toutes les discussions sont entourées du secret le plus total. Les Pères de la Confédération, qui, ne l'oublions pas, sont moins de grands idéologues que des politiciens défendant très souvent les intérêts des milieux d'affaires, ne semblent pas intéressés à se soumettre au jeu démocratique pour faire accepter leur projet.

Le partage des pouvoirs

Au fil des discussions entourant l'union des colonies britanniques de l'Amérique, différentes conceptions du nouveau pays à construire se sont affrontées. À la vision très centralisatrice que proposaient les représentants du Canada-Ouest s'opposait le système fédéral soutenu par les Maritimes et les francophones. Pour ces derniers particulièrement, l'existence d'un gouvernement provincial jouissant de compétences exclusives dans certains domaines, le social et l'éducation entre autres, offre une protection supplémentaire à leurs caractères distinctifs. De plus, l'étendue du pays joue en faveur de l'existence de gouvernements provinciaux.

Les différents pouvoirs inclus dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique sont répartis sur quatre niveaux: impérial, fédéral, provincial et municipal. En tant que colonie britannique, le dominion du Canada doit encore se soumettre à l'autorité impériale, notamment en matière de relations avec l'extérieur. Ce n'est que graduellement que le pays obtiendra sa pleine souveraineté. Par l'article 92 de l'AANB, le gouvernement fédéral se voit attribuer les pouvoirs d'intérêt national, alors que l'article 91 accorde aux provinces la maîtrise de l'organisation des affaires sociales et culturelles telles que la santé, les municipalités, les terres publiques ou le droit civil. Le dernier niveau de pouvoir est le municipal. Création des provinces, les municipalités ne disposent que de faibles pouvoirs, lesquels se résument à la distribution de services publics.

La répartition des pouvoirs montre à quel point les Pères de la Confédération désiraient implanter un gouvernement central fort. En plus de détenir les compétences en matière de «grands pouvoirs» comme le commerce, les banques, les douanes, l'armée ou les postes, le gouvernement fédéral possède, au nom du maintien de l'ordre et de la bonne administration, un droit de désaveu des lois provinciales. On a de plus créé le poste de lieutenant-gouverneur pour chacune des provinces. Dans l'esprit de 1867, ce représentant royal, nommé et payé par le gouvernement fédéral, devait ratifier toutes les lois provinciales pour qu'elles puissent s'appliquer. Cette fonction donne, dans les faits, un droit de veto au gouvernement central sur les affaires des provinces. Soulignons, par ailleurs, que dans les domaines où les compétences sont partagées, comme l'agriculture et l'immigration, le point de vue fédéral a la prépondérance advenant un litige. Le gouvernement central a également la haute main sur les pouvoirs résiduaires, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été formellement attribués à l'un ou l'autre des paliers de gouvernement. Ce sera le cas, par exemple, de la radio et de la télévision. Finalement, l'AANB accorde une prépondérance fiscale au gouvernement fédéral en lui donnant accès à tous les

Les Pères de la Confédération canadienne réunis à l'Île-du-Prince-Édouard au mois de septembre 1864. Au centre de la photo, les deux plus grands promoteurs du projet: John A. Macdonald (assis dans les marches) et George-Étienne Cartier (debout à gauche).

LA RÉPARTITION DES POUVOIRS DANS L'ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE

IMPÉRIAL

Pouvoirs

- Contrôle des affaires extérieures du Canada (jusqu'en 1931)
- Droit de modifier la Constitution
- Pouvoir de régler les litiges dans les affaires canadiennes (Conseil privé)

FÉDÉRAL

Pouvoirs

- Réglementation du commerce
- Défense du pays
- Devises et intérêts de l'argent
- Système postal
- Affaires indiennes
- Navigation
- Transport interprovincial
- Pêcheries
- Droit criminel
- Établissement et entretien des pénitenciers
- Droits de désavouer une loi provinciale
- Pouvoirs résiduaires (non spécifiquement attribués à l'un ou l'autre palier de gouvernement)

Sources de financement

- Douanes
- Tous les systèmes de taxation
- Emprunt sur les deniers publics

PROVINCIAL

Pouvoirs

- Éducation
- Hôpitaux
- Institutions municipales de la province
- Gestion des ressources naturelles
- Travaux publics de nature locale
- Droit civil
- Administration de la justice

Sources de financement

- Taxation directe (impôt sur le revenu, taxes à l'achat)
- Vente des terres publiques
- Ventes de permis et licences

MUNICIPAL

Pouvoirs

- Transport des eaux et égouts
- Transport public
- Administration de la police et des pompiers
- Entretien de l'éclairage, des trottoirs et des voies d'échange
- Hygiène publique

Sources de financement

- Taxes foncières

modes de taxation. Cela, joint aux autres grands pouvoirs économiques, contribue à assujettir les provinces à l'autorité centrale. En effet, les gouvernements provinciaux, dont les revenus ne proviennent que de la vente de permis et des terres publiques ou encore de la taxation directe (jamais imposée à cette époque), doivent s'en remettre, pour survivre, aux subsides fédéraux.

Pour la délégation québécoise dirigée par George-Étienne Cartier, le contenu de l'AANB est satisfaisant. Elle a obtenu un certain nombre de garanties assurant, selon elle, la survie du peuple canadien-français sur tout le territoire canadien. L'article 93 stipule que le Gouvernement pourra intervenir pour protéger les droits scolaires des minorités. Cet article ne sera appliqué qu'au Québec. L'article 133 consacre le principe du bilinguisme dans la province de Québec et dans les institutions fédérales.

Pour Cartier et ses collaborateurs, cependant, le plus important est que le **Québec** dispose maintenant

d'un territoire sur lequel il pourra exercer sa compétence. La répartition des pouvoirs permettra en effet au Québec de trouver des sources de revenus importantes dans des domaines que n'avaient pas nécessairement prévus les Pères de la Confédération. Ainsi, lorsqu'à la fin du XIX[e] siècle l'énergie hydraulique commence à être massivement utilisée dans la production d'électricité, le Québec peut profiter pleinement du mouvement d'industrialisation. Dans l'avenir, ce contrôle en matière de gestion des ressources naturelles deviendra le fer de lance d'un mouvement d'affirmation nationale.

Le pacte de 1867 dote également le Québec d'institutions gouvernementales dérivées de la tradition britannique. Relevant de l'autorité du lieutenant-gouverneur dont nous avons parlé précédemment, deux Chambres sont instituées: l'Assemblée législative (aujourd'hui appelée au Québec Assemblée nationale) et le Conseil législatif. La première compte alors 65 membres élus directement par la population. Elle est chargée de voter les lois et tient le sort du Gouvernement entre ses mains puisqu'il doit fonctionner avec son appui. Le Conseil législatif, composé de 24 membres nommés à vie par le Gouvernement, a pour fonction d'accepter, de modifier ou de rejeter les lois que lui soumet l'Assemblée. Il sera aboli en 1968. Mentionnons enfin que, pour rassurer cette minorité anglophone, l'Acte de 1867 fixe les limites de 12 circonscriptions où, au Québec, vit une majorité anglophone. Celles-ci sont essentiellement situées dans les Cantons-de-l'Est.

Le cabinet détient le pouvoir exécutif. Si, en théorie, le lieutenant-gouverneur le préside, le premier ministre est celui qui jouit des véritables pouvoirs. Il est entouré des ministres, choisis parmi les députés et par le président du Conseil législatif. Nous traiterons, dans le chapitre 6, des rôles du Gouvernement et des partis politiques.

CARTE 3.8
Le Canada en 1873

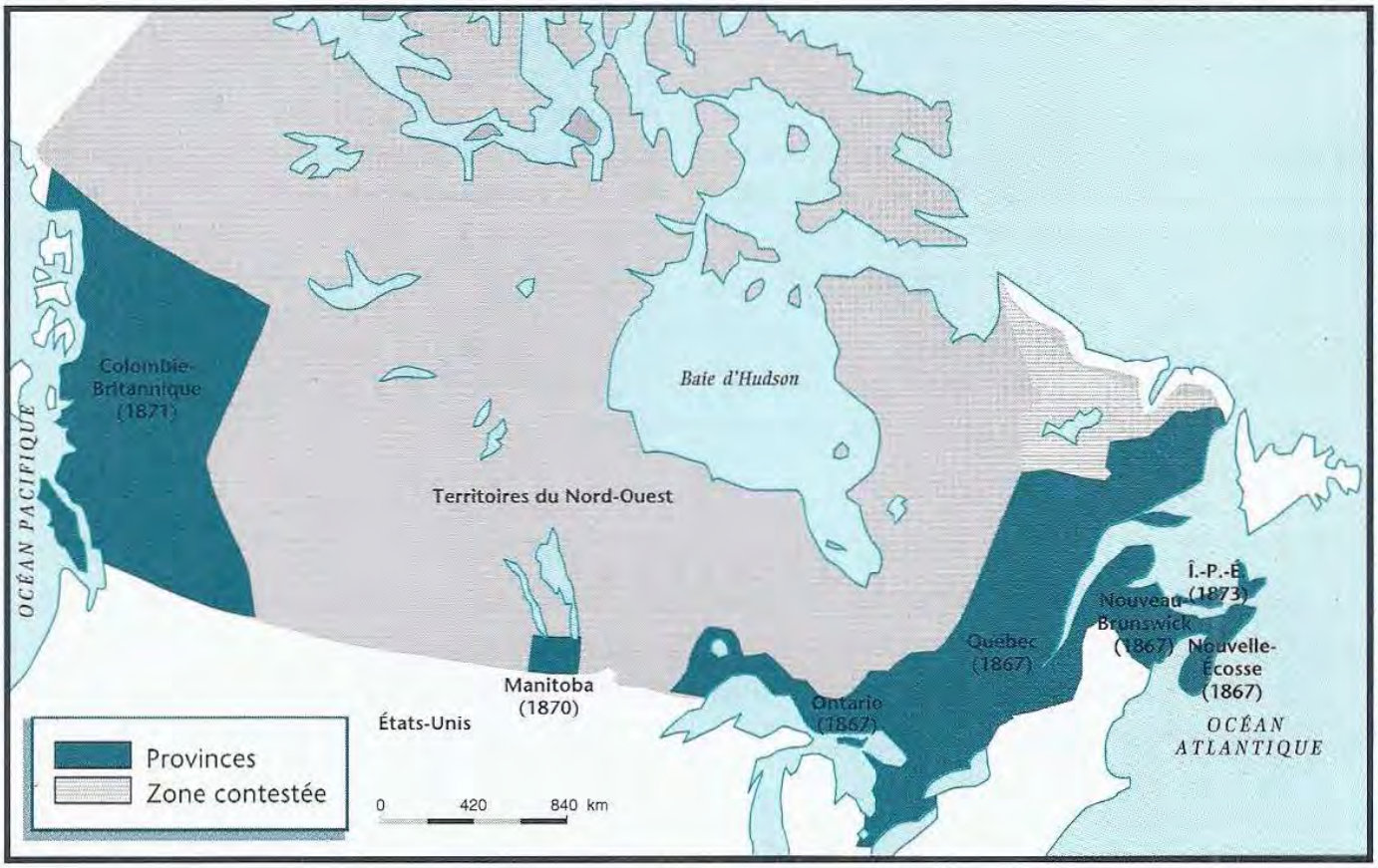

Un pays à construire

En 1867, lors de l'entrée en vigueur de l'AANB, le dominion du Canada ne compte que quatre provinces: le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Mais, déjà, ses dirigeants ont des projets d'expansion.

En effet, l'une des considérations qui se trouvent derrière l'idée d'unir les colonies britanniques est de développer une aire économique est-ouest. Dans cette optique, les immenses territoires situés à l'ouest de l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest appartenant à la Compagnie de la baie d'Hudson, font l'objet de la convoitise du gouvernement canadien. Soulignons, de plus, que ces immenses territoires intéressent vivement les Américains, qui viennent tout juste de se porter acquéreurs de l'Alaska (en 1867). Agissant rapidement, des délégués canadiens se rendent à Londres afin de négocier l'achat des Territoires avec la Compagnie. L'entente conclue en 1869 stipule que, moyennant la somme d'un million et demi de dollars, le Canada prend possession d'un territoire de 2 500 000 milles carrés (6 400 000 kilomètres carrés) peuplé de quelque 75 000 habitants, surtout des Métis.

L'acquisition des Territoires du Nord-Ouest permet au Canada d'entreprendre une première phase d'expansion, conformément à ce qu'avaient prévu les Pères de la Confédération. En moins de quatre ans, trois nouvelles provinces se joignent à la fédération. En 1870, le Manitoba devient la cinquième province. Son entrée dans la Confédération fait suite à une série d'affrontements entre des Métis, propriétaires de nombreuses terres, et des Blancs voulant les coloniser. L'accession au rang de province, croyaient les Métis, serait un signe de reconnaissance de leurs droits de propriété sur certaines terres. Mais les relations entre les Métis et le gouvernement canadien, comme l'avenir le montrera, ne seront pas toujours faciles et marqueront un épisode dramatique de l'histoire du Canada, que nous aborderons au chapitre 6.

La sixième province à faire son entrée dans la fédération canadienne est la Colombie-Britannique. Située à l'extrême ouest du continent, cette région a commencé à se développer à la faveur de la ruée vers l'or de 1850. Menacée par le marasme économique, la Colombie-Britannique adhère au Canada en 1871 quand elle se voit promettre par le Gouvernement qu'un chemin de fer la reliera au reste du pays avant 10 ans. Finalement, l'Île-du-Prince-Édouard revient sur sa décision de 1867 et joint la Confédération en 1873. Craignant au départ d'être engloutie dans un trop grand pays, elle doit réviser ses positions quand une dette énorme menace de l'écraser. Devant des promesses d'une aide économique substantielle, l'Île-du-Prince-Édouard se laisse finalement convaincre d'abandonner ses prétentions à l'indépendance.

Ainsi, en 1873, le Canada a complété une grande partie de son expansion territoriale (*voir la carte 3.8*). La tâche est maintenant de peupler et de mettre en valeur cet immense territoire. L'heure est à l'optimisme, même si se profilent à l'horizon les lourds nuages d'une crise économique après 1874. Quant au Québec, il est, à la veille de l'aventure canadienne, dans une situation difficile. Au-delà des beaux discours de George-Étienne Cartier, il faut voir que cette province, comme les autres d'ailleurs, est presque entièrement soumise à la volonté du gouvernement fédéral.

CONCEPTS CLÉS

Nouvelle-France (1534-1760) Immense territoire recouvrant le tiers du continent nord-américain. D'abord gérée par des compagnies, elle deviendra, à compter de 1663, colonie royale.

Province of Quebec (1760-1791) Colonie britannique englobant la vallée du Saint-Laurent et, après 1774, les Grands Lacs. Elle est placée sous l'autorité d'un gouverneur nommé par Londres.

Bas-Canada (1791-1840) Territoire englobant la vallée du Saint-Laurent, dont la population peut compter sur des institutions représentatives. Les pouvoirs exécutifs et législatifs demeurent toutefois aux mains du gouverneur nommé par Londres.

Gouvernement responsable Gouvernement dont les ministres (l'exécutif) doivent être choisi parmi les élus du peuple. Ces ministres seront tenus de démissionner si le Parlement leur refuse sa confiance.

Chambre d'assemblée Lieu qui, à compter de 1791, regroupe les élus de la population.

Absolutisme Régime politique d'essence aristocratique dans lequel le pouvoir repose dans les mains d'un seul souverain, qui n'a de comptes à rendre à personne.

Liste civile Liste faisant état du salaire des fonctionnaires et des conseillers.

Guerre des subsides Fait référence au conflit qui opposa entre 1817 et 1828 les députés du Parti Canadien et le Conseil exécutif du Bas-Canada. Les députés refusaient de remettre au Conseil les sommes d'argent qui auraient permis à ce dernier d'équilibrer le budget.

Union législative Regroupement de plusieurs États sous l'autorité d'un seul gouvernement sans représentation régionale ou provinciale.

Assemblée constituante Assemblée de représentants du peuple chargée de préparer une constitution.

Union fédérale Regroupement de plusieurs États qui, tout en conservant leurs institutions propres, remettent à un gouvernement central un certain nombre de pouvoirs communs.

Canada-Est (1841-1867) En vertu de l'Acte d'Union, désigne une des deux grandes régions du Canada-Uni. Le Canada-Est n'a pas d'institutions politiques qui lui soit propre.

Confédération canadienne Regroupement, par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, des colonies anglaises d'Amérique. Elle compte aujourd'hui dix provinces et trois territoires.

Québec (depuis 1867) L'une des quatre provinces à adhérer à la Confédération en 1867. En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, elle dispose d'institutions politiques et détient un pouvoir de réglementation et de gestion dans des domaines précis. Son territoire, originellement concentré autour de la vallée du Saint-Laurent, sera modifié en 1896 et en 1912 avant d'être fixe en 1927.

OUTILS DE RECHERCHE

Pour se familiariser avec l'histoire politique du Bas-Canada entre 1810 et 1880, il faut d'abord consulter l'ouvrage de Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840. Changements structuraux et crises* (Ottawa, Université d'Ottawa, 1976), qui replace l'évolution politique du Bas-Canada dans un contexte socio-économique. Un autre livre d'importance est celui de Jean-Pierre Wallot, *Un Québec qui bougeait. Trame socio-politique au tournant du XIX^e siècle* (Montréal, Boréal Express, 1973), qui regroupe les textes de divers auteurs et parvient, entre autres, à faire un lien entre les bouleversements politiques bas-canadiens et les mouvements révolutionnaires européens.

Pour étudier les Rébellions de 1837-1838, il faut consulter *Les Rébellions de 1837-1838* (Montréal, Boréal Express, 1983) de Jean-Paul Bernard. L'ouvrage présente une chronologie détaillée des événements et une liste de 2100 noms de Patriotes, en plus de fournir huit interprétations différentes d'historiens à propos des soulèvements. Une lecture du *Rapport Durham* (Montréal, l'Hexagone, 1990), récemment réédité, complète bien une recherche sur les Rébellions.

Une des bonnes études portant sur la période de l'Union est celle de Jacques Monet, *La première Révolution tranquille. Le nationalisme canadien-français (1837-1850)* [Montréal, Fides, 1986]. L'auteur, en basant sa recherche sur les discours et les journaux de l'époque, retrace à merveille l'itinéraire des politiciens, particulièrement Louis-Hippolyte Lafontaine, qui lutte pour l'obtention du gouvernement responsable. Comme complément à l'ouvrage de J .Monet, nous proposons *The Union of the Canadas: The Growth of Canadian Institutions, 1841-1857* (Toronto, McLelland and Stewart, 1967) de J. M. S. Careless. Cette étude, écrite dans un anglais fort accessible, décrit les problèmes fondamentaux du régime de l'union et brosse un portrait très valable des relations entre francophones et anglophones.

La Confédération canadienne a fait l'objet de nombreuses études. *La Confédération canadienne. Ses origines* (Montréal, Stanké, 1978) de Lionel Groulx se démarque par son style et sa solide documentation. Également fort intéressant est le livre de Jean-Charles Bonenfant, *La naissance de la Confédération* (Montréal, Leméac, 1969), qui utilise à profusion des extraits de journaux de l'époque pour replonger le lecteur dans l'atmosphère des années précédant l'entrée en vigueur de l'AANB. Ce même auteur a signé deux articles dignes de mention sur la même période: «L'idée que les Canadiens français de 1864 pouvaient avoir de la Confédération» (*Culture*, vol. 25, n° 4, décembre 1964, p. 307-322) et «Le Canada et les hommes politiques de 1867» (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 21, n° 3a, 1967, p. 573-596).

Pour compléter ses recherches, le *Dictionnaire biographique du Canada* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 13 volumes actuellement) est un outil indispensable. Il fournit une biographie assez complète des hommes politiques connus et moins connus de la période 1810-1880. Vous trouverez cet ouvrage dans la section des références à la bibliothèque.

DOCUMENTS

C'est en février et mars 1865 que se déroulent, à l'Assemblée du Canada-Uni, les débats portant sur le projet de confédération. Les discussions seront passionnées, certes, mais n'entraîneront pas de modifications importantes au texte des Résolutions de Québec qui leur a servi de base. La raison en est que les trois grands partis canadiens de l'époque, les conservateurs, les Bleus et les Grits, s'entendent sur le principe de l'union fédérale. La seule voix discordante vient des membres du Parti rouge, qui se posent en quelque sorte comme les porte-parole des nombreux opposants à la confédération présents au Canada-Est (Québec). Les deux premiers documents reproduisent des extraits des interventions en Chambre de John A. Macdonald et de George-Étienne Cartier, les deux grands leaders conservateurs, également favorables à la confédération. Vient ensuite l'intervention d'Antoine-Aimé Dorion, le chef des rouges, qui s'opposent avec force au projet. Nous vous présentons enfin un article de Médéric Lanctôt, qui, dans son journal L'Union nationale, *mène une lutte acharnée contre la confédération.*

JOHN A. MACDONALD,
DÉPUTÉ DE KINGSTON, 6 FÉVRIER 1865

Le troisième et seul moyen d'obtenir une solution à nos difficultés était une confédération des provinces, par une union, soit fédérale, soit législative. Or, quant aux avantages comparatifs d'une union législative et d'une union fédérale, je n'ai jamais hésité à dire que si la chose était praticable, une union législative eût été préférable. J'ai déclaré maintes et maintes fois que si nous pouvions avoir un gouvernement et un Parlement pour toutes les provinces, nous aurions eu le gouvernement le meilleur, le moins dispendieux, le plus vigoureux et le plus fort. Mais en considérant le sujet et en le discutant [...], j'ai trouvé que ce système était impraticable. Et d'abord, il ne saurait rencontrer l'assentiment du peuple du Bas-Canada, qui sent que, dans la position particulière où il se trouve comme minorité, parlant un langage différent et professant une foi différente de la majorité du peuple sous la Confédération, ses institutions, ses lois et ses associations nationales, qu'il estime hautement, pourraient avoir à souffrir. Le plan entier de la Confédération tel qu'élaboré par la Conférence [de Québec], et soumis par le gouvernement canadien à l'examen du peuple et de la Législature, porte le caractère d'un compromis [...]. Je suis heureux de croire que nous avons trouvé un plan de gouvernement qui possède le double avantage de nous donner la puissance d'une union législative et la liberté d'une union fédérale, une protection enfin pour les intérêts locaux [...]. Nous avons concentré la force dans le gouvernement général. Nous avons déféré à la Législature générale toutes les grandes questions de législation [...]. Par ce moyen, nous avons donné de la force au gouvernement et à la Législature générale et nous avons évité cette grande source de faiblesse qui a été la cause de la rupture entre les États-Unis, c'est-à-dire les conflits de juridiction et d'autorité [...]. Envers les gouvernements locaux, le gouvernement général occupera exactement la même position que le gouvernement impérial occupe actuellement à l'égard des colonies.

Réal Bélanger, Richard Jones et Marc Vallières, *Les grands débats parlementaires 1792, 1992*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 22.

GEORGE-ÉTIENNE CARTIER,
DÉPUTÉ DE MONTRÉAL-EST, 7 FÉVRIER 1865

La question se résout comme ceci: il nous faut ou avoir une Confédération de l'Amérique britannique du Nord, ou bien être absorbés par la Confédération américaine. [...] Le temps est venu pour nous de former une grande nation, et je maintiens que la Confédération est nécessaire à nos propres intérêts commerciaux, à notre prospérité et à notre défense [...]. Nul autre projet n'est possible que le système fédéral. Quelques-uns ont prétendu qu'il était impossible de faire fonctionner la Confédération, par suite des différences de race et de religion. Ceux qui partagent cette opinion sont

dans l'erreur: c'est tout le contraire. C'est précisément en conséquence de cette variété de races, d'intérêts locaux, que le système fédéral doit être établi et qu'il fonctionnera bien. Nous avons lu dans quelques journaux que c'est un grand malheur qu'il y ait différence de race et distinction entre les Canadiens français et les Anglo-Canadiens. Je désire, sur ce point, revendiquer les droits et les mérites de ceux qui appartiennent à la race française. Pour cela, il suffit de rappeler les efforts qu'ils ont faits pour soutenir la puissance anglaise sur ce continent et de signaler leur attachement à la couronne britannique en ces temps d'épreuve. [...]

Les nations sont formées maintenant par l'agglomération de divers peuples rassemblés par les intérêts et les sympathies. Telle est notre position dans le monde actuel. [...] Dans notre propre fédération, nous aurons des catholiques et des protestants, des Anglais, des Français, des Irlandais et des Écossais, et chacun, par ses efforts et ses succès, ajoutera à la prospérité et à la gloire de la nouvelle Confédération. [...] Nous ne pouvons, de par la loi, faire disparaître ces différences de races mais, j'en suis persuadé, les Anglo-Canadiens et les Français sauront apprécier leurs positions les uns vis-à-vis des autres. Placés les uns près des autres, comme de grandes familles, leur contact produira un esprit d'émulation salutaire. La diversité des races contribuera, croyez-le, à la prospérité commune.

Réal Bélanger, Richard Jones et Marc Vallières, *Les grands débats parlementaires 1792, 1992*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 23.

ANTOINE-AIMÉ DORION, DÉPUTÉ D'HOCHELAGA, 16 FÉVRIER ET 6 MARS 1865

Les Hon. membres du Bas-Canada sont avertis que tous les délégués désiraient une union législative, mais qu'elle ne pouvait avoir lieu immédiatement. Cette Confédération est le premier pas vers son accomplissement. Le gouvernement britannique est prêt à accorder de suite une union fédérale, et lorsqu'elle aura lieu, l'élément français se retrouvera complètement écrasé par la majorité des représentants anglais. Qui empêchera alors de faire passer une série de résolutions comme on le fait aujourd'hui pour les résolutions qui sont devant la Chambre — sans les soumettre au peuple — demandant au gouvernement impérial de mettre de côté la forme fédérale de gouvernement et de nous donner, pour la remplacer, une union législative? [...] Je sais que la population protestante du Bas-Canada craint que, même avec les pouvoirs restreints laissés aux gouvernements locaux, leurs droits ne soient pas protégés. Alors, comment peut-on espérer que le Bas-Canada pourra avoir une grande confiance dans le gouvernement général, qui aura des pouvoirs si immenses sur les destinées de leur section? [...]

[...] je ne vois aucune protection pour nos intérêts, comme Bas-Canadiens, dans la Constitution des pouvoirs politiques et judiciaires, car le parlement fédéral pourra empiéter sur nos droits sans qu'aucune autorité puisse intervenir, et ensuite nous aurons une cour d'appel fédérale dans

laquelle nous ne serons représentés que par un seul juge contre six ou sept des autres origines. [...] Nous irions renoncer pour eux à des droits, qui leur sont chers, et cela sans les consulter! Ce serait une folie; ce serait plus, ce serait un crime! Aussi, je m'opposerai de toutes mes forces à l'adoption de ce projet et j'insisterai pour que, dans tous les cas, il soit soumis au peuple avant qu'il ne soit adopté.

Réal Bélanger, Richard Jones et Marc Vallières, *Les grands débats parlementaires 1792, 1992*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 23-24.

MÉDÉRIC LANCTÔT, AVOCAT ET RÉDACTEUR DE *L'UNION NATIONALE*, 6 MARS 1865

[...] Votre projet de Confédération n'est ni plus ni moins qu'une révolution fondamentale et absolue, dans l'ordre social, religieux et national. Mais votre révolution ne s'arrêtera malheureusement pas là, car si la Confédération se réalise, elle est grosse de guerres civiles et religieuses.

Dans votre projet de nouvelle Constitution, il n'y a pas moins de 10 clauses qui entraîneront la guerre civile et religieuse. Nous n'en citerons que quelques-unes.

1° La taxe directe que le peuple ne voudra pas se laisser imposer.
2° L'armée permanente ou la milice active, qui sera sous le contrôle souverain du gouvernement central, et dont le Gouvernement se servira pour menacer le peuple.
3° Le veto qui permettra au Gouvernement de gérer tout à sa guise.
4° L'immense prépondérance de l'élément protestant sur l'élément catholique, qui ne peut mourir sans combattre.
5° Le contact forcé et obligatoire de races qui se détestent naturellement, qui ne se tolèrent qu'en autant qu'elles sont de force à peu près égale et qui se rueront les unes contre les autres, car lorsque l'égalité n'existera plus, la justice cessera et le fort voudra écraser le plus faible.

[...] Votre œuvre est une œuvre d'injustice et vous préparez sciemment et volontairement une ère de sang à votre pays. L'histoire est là remplie d'exemples qui ne vous arrêtent pas. Les orateurs de la gauche vous signalent en vain des faits concluants, ils vous montrent toutes les confédérations balayées par le souffle de la discorde et éteignant la torche de la guerre civile dans les flots de sang, au milieu des larmes des femmes et des enfants; l'affreux spectacle qu'offre depuis plus de trois ans la confédération américaine ne ralentit même pas votre marche [...]

[...] Loin de vouloir la révolution, nous voulons faire avorter la vôtre et nous réussirons. [...] Par les moyens les plus pacifiques et les plus doux, vous serez réduits à l'impuissance, vos plans révolutionnaires seront déjoués et alors s'évanouiront vos idées de révolution, de gouvernement provisoire et de potence au moyen desquelles vous espériez avoir bon parti de la population canadienne-française et de ses institutions nationales et religieuses.

Médéric Lanctôt, *L'Union nationale*, 6 mars 1865, p. 2.

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

DEUXIÈME PARTIE

1880 | 1945

La longue période qui se déroule de 1880 à la fin de la Seconde Guerre mondiale est marquée par la mise en place de l'économie canadienne, par l'industrialisation et par l'urbanisation. Parallèlement triomphe l'idéologie libérale, défendue par les milieux d'affaires et par le Parti libéral du Québec qui domine la scène politique la majeure partie du temps.

Le Québec connaît alors son décollage industriel. Dès 1880, la Politique nationale stimule la construction de nouvelles voies ferroviaires et l'essor des industries alimentaire et textile. Au début du XX^e siècle émergent les industries liées aux ressources naturelles (les pâtes et papiers, les mines, l'hydroélectricité) dépendantes de gros investissements souvent étrangers, mais qui permettent à certaines régions, comme le Saguenay et la Mauricie, de s'industrialiser. Malgré le climat de croissance, le Québec connaît des crises économiques cycliques en 1907, en 1921 et surtout entre 1929 et 1939 alors que la province est plongée dans la Grande Dépression. Sous l'impulsion de la guerre de 1939-1945, enfin, la province connaît une forte reprise économique.

Le phénomène social dominant pendant cette période est l'exode des paysans vers les villes. L'expérience du travail en usine est pénible pour plusieurs et les conditions d'hygiène sont mauvaises avant que les villes arrivent à lotir convenablement tous ces migrants. Les valeurs libérales, matérialistes et individualistes sont largement répandues, cependant qu'apparaissent le mouvement ouvrier et le féminisme. Devant de tels bouleversements, l'idéologie clérico-nationaliste, soutenue par le puissant clergé catholique, tente de préserver le vieux tissu social articulé autour des valeurs nationales et religieuses.

Curieusement, la scène politique est très stable durant cette période de changement. On distingue d'abord le long règne conservateur entre 1867 et 1897, interrompu seulement par l'élection d'Honoré Mercier en 1887. De 1897 à 1935, on assiste à la suprématie incontestée du Parti libéral, financé et manipulé par les grandes entreprises. La crise des années 1930 bouleverse cependant cette quiétude. Après une période de tension politique, l'Union nationale de Maurice Duplessis remporte les élections de 1936. La fin de la période 1880-1945 est dominée par la question de l'effort de guerre et par le débat au sujet de la conscription, finalement imposée en 1944.

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

DEUXIÈME PARTIE

1880 | 1945

La longue période qui se déroule de 1880 à la fin de la Seconde Guerre mondiale est marquée par la mise en place de l'économie canadienne, par l'industrialisation et par l'urbanisation. Parallèlement triomphe l'idéologie libérale, défendue par les milieux d'affaires et par le Parti libéral du Québec qui domine la scène politique la majeure partie du temps.

Le Québec connaît alors son décollage industriel. Dès 1880, la Politique nationale stimule la construction de nouvelles voies ferroviaires et l'essor des industries alimentaire et textile. Au début du XX^e siècle émergent les industries liées aux ressources naturelles (les pâtes et papiers, les mines, l'hydroélectricité) dépendantes de gros investissements souvent étrangers, mais qui permettent à certaines régions, comme le Saguenay et la Mauricie, de s'industrialiser. Malgré le climat de croissance, le Québec connaît des crises économiques cycliques en 1907, en 1921 et surtout entre 1929 et 1939 alors que la province est plongée dans la Grande Dépression. Sous l'impulsion de la guerre de 1939-1945, enfin, la province connaît une forte reprise économique.

Le phénomène social dominant pendant cette période est l'exode des paysans vers les villes. L'expérience du travail en usine est pénible pour plusieurs et les conditions d'hygiène sont mauvaises avant que les villes arrivent à lotir convenablement tous ces migrants. Les valeurs libérales, matérialistes et individualistes sont largement répandues, cependant qu'apparaissent le mouvement ouvrier et le féminisme. Devant de tels bouleversements, l'idéologie clérico-nationaliste, soutenue par le puissant clergé catholique, tente de préserver le vieux tissu social articulé autour des valeurs nationales et religieuses.

Curieusement, la scène politique est très stable durant cette période de changement. On distingue d'abord le long règne conservateur entre 1867 et 1897, interrompu seulement par l'élection d'Honoré Mercier en 1887. De 1897 à 1935, on assiste à la suprématie incontestée du Parti libéral, financé et manipulé par les grandes entreprises. La crise des années 1930 bouleverse cependant cette quiétude. Après une période de tension politique, l'Union nationale de Maurice Duplessis remporte les élections de 1936. La fin de la période 1880-1945 est dominée par la question de l'effort de guerre et par le débat au sujet de la conscription, finalement imposée en 1944.

CHRONOLOGIE ÉCONOMIQUE

1867	
1879	Lancement de la Politique nationale; imposition de tarifs de 25 % sur les produits industriels importés. Inauguration du chemin de fer Québec-Montréal-Ottawa.
1884	
1885	Jonction entre Montréal et Vancouver par le Transcontinental.
1886	
1887	
1888	Liaison ferroviaire entre Québec et le Lac-Saint-Jean.
1891	
1896	Reprise économique vigoureuse.
1900	Alphonse Desjardins fonde la première caisse populaire à Lévis.
1901	Premier barrage hydroélectrique sur la rivière Saint-Maurice.
1901-1903	La première aluminerie installée à Shawinigan amorce sa production.
1910	Embargo sur les exportations de pâte brute; arrivée massive de capitaux américains.
1914-1918	Croissance industrielle rapide.
1917	Essor rapide du réseau routier (3200 km).
1918	
1919	Crise inflationniste consécutive à la Première Guerre mondiale.
1921	Effondrement des prix des denrées agricoles.
1922	
1923	Naissance du Canadien National. La Canadian International Paper ouvre à Trois-Rivières la plus grande papetière du monde.
1924	Alcan inaugure son aluminerie d'Arvida.
1929	Début de la Crise économique.
1933	Le taux de chômage atteint 25 %.
1934	Création de la Banque du Canada.
1936	
1939	
1940	Loi de la mobilisation des ressources nationales.
1942	
1943	La Seconde Guerre mondiale fait monter en flèche les dépenses du gouvernement fédéral.
1944	Création d'Hydro-Québec.
1945	

SOCIALE	POLITIQUE
	Sanction royale à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.
Fondation du journal *La Presse*.	
	Deuxième soulèvement métis dans l'Ouest; pendaison de Louis Riel.
Création de la Commission provinciale d'hygiène.	
	Honoré Mercier organise la première conférence des premiers ministres provinciaux du Canada. Wilfrid Laurier devient chef du Parti libéral du Canada.
Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail.	
Rerum Novarum: l'Église s'engage davantage dans les affaires sociales.	Scandale de la baie des Chaleurs; démission du gouvernement Mercier.
	Wilfrid Laurier devient premier ministre du Canada.
Dans l'industrie de la chaussure, 5000 ouvriers se mettent en grève.	Élection du libéral Simon-Napoléon Parent, qui devient premier ministre.
Fondation de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC).	
Fondation du *Devoir* par Henri Bourassa. Congrès eucharistique de Montréal; apogée du pouvoir clérical au Québec.	
	Première Guerre mondiale.
	Conscription au Canada. Motion Francœur.
La grippe espagnole fait près de 14 000 victimes.	Émeutes contre la conscription à Québec et Montréal.
La majorité des Québécois vit dans une ville. L'Université de Montréal devient indépendante.	
Fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). Loi sur l'assistance publique au Québec.	Création de la Commission des liqueurs. Élection de Mackenzie King, qui devient premier ministre du Canada.
Ouverture de la station CKAC à Montréal.	
	Réélection du premier ministre libéral Louis-Alexandre Taschereau à la tête du Québec.
Fondation de l'Union des cultivateurs catholiques.	
À Montréal, 30 % des gens dépendent de l'assistance publique.	
	Maurice Duplessis devient chef du Parti conservateur du Québec.
Création de la Société Radio-Canada.	Création de la Commission d'enquête sur les comptes publics. Fondation de l'Union nationale; Duplessis devient premier ministre.
	Début de la Seconde Guerre mondiale.
Les femmes obtiennent le droit de vote à l'échelle provinciale.	
	Plébiscite pancanadien sur la conscription.
L'instruction devient obligatoire et gratuite pour les enfants de moins de 14 ans.	La Conférence de Québec réunit les premiers ministres canadien (Mackenzie King) et britannique (Winston Churchill) et le président américain (Franklin Roosevelt).
Établissement du système d'allocations familiales.	Retour au pouvoir de Maurice Duplessis.
Gabrielle Roy fait paraître *Bonheur d'occasion*.	Fin de la Seconde Guerre mondiale.

Chapitre 4

UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DÉSORDONNÉE

LA POLITIQUE NATIONALE

Les objectifs économiques de la Confédération des colonies britanniques sont évidents. Abandonnés par la métropole sur le plan commercial et situés au nord d'une puissance industrielle montante, le Canada-Uni et les autres colonies cherchent à se regrouper pour conserver leur intégrité économique et créer un marché intérieur. Le défi est de taille; les trois millions et demi de consommateurs constituent un petit marché qui ne peut pas encore soutenir une économie indépendante. On compte toutefois sur l'immigration européenne, sur l'aménagement des terres de l'Ouest et sur le chemin de fer pour bâtir un pays puissant et autonome. Dans l'immédiat, la Confédération sera en mesure de régler le problème financier de la plupart des colonies en leur permettant d'emprunter à l'étranger. Le Canada ne cesse pas pour autant de rechercher une entente de libre-échange commercial avec les États-Unis. Mais ces derniers ne se montrent pas intéressés par un traité qui ne porterait que sur les ressources naturelles, ce qui avantagerait le Canada.

En 1873 débute une grave crise économique en Europe, qui touche aussi l'Amérique. La récession qui suit entraîne un ralentissement économique marqué, une baisse des exportations et une hausse du chômage. En outre, les provinces maritimes profitent peu du marché du Québec et de l'Ontario et menacent même de se dissocier de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. La Confédération semble se diriger vers un échec. Les conservateurs au pouvoir proposent donc en 1879 un vaste projet économique nommé la **Politique nationale**. Son but est surtout politique: on cherche à convaincre les Canadiens que le gouvernement fédéral est conscient de la situation et qu'il peut prendre des initiatives sur le plan économique. La Politique nationale n'en constitue pas moins un programme économique cohérent en trois points.

Premièrement, la Politique nationale impose un tarif douanier de 25 %, puis de 30 %, sur les produits manufacturés étrangers. À cette époque, les douanes et accises fournissent 60 % des revenus du gouvernement fédéral. En plus d'augmenter les recettes de l'État, ce tarif doit permettre, en rendant les produits étrangers plus chers, de diminuer les importations, de stimuler l'industrie au Canada et ainsi de créer des milliers d'emplois.

Deuxièmement, les revenus tirés du tarif douanier doivent servir à financer la construction d'un réseau de chemins de fer reliant les provinces d'un océan à l'autre. Les États-Unis disposent d'un réseau semblable depuis 1867. Si le Canada veut développer une économie autonome, unifier économiquement le pays et occuper les terres à l'ouest de l'Ontario, il doit aussi se doter d'un tel réseau.

Les investissements dans le chemin de fer et dans une industrie nationale ne seront rentabilisés que si le Canada possède un bassin significatif de consommateurs. La Politique nationale vise donc, troisièmement, à stimuler l'immigration européenne afin de peupler l'Ouest, d'y assurer la souveraineté du Canada et d'offrir un marché de consommateurs pour les industries de l'Ontario et du Québec.

En ce qui concerne le Québec, les historiens discutent encore des effets de la Politique nationale. Ils se demandent en particulier si la croissance industrielle est attribuable à cette politique ou, simplement, à la relance économique généralisée dans le monde occidental après 1896. Est-ce que ce ne fut, en somme, qu'un slogan politique sans conséquence? Trois de ses effets sont pourtant indéniables. La

Politique nationale entraîne d'abord la création d'industries manufacturières dans les secteurs protégés par le tarif douanier: l'acier, l'industrie légère et l'industrie alimentaire. Ensuite, elle conduit à l'implantation d'usines américaines qui, pour contourner le tarif douanier, choisissent de s'installer et de produire directement au Québec. Enfin, elle va se poursuivre, avec certaines nuances, jusqu'à la crise des années 1930. Les gouvernements qui se succèdent à Ottawa entre 1880 et 1933 restent en général fidèles à la Politique nationale. C'est donc un choix économique majeur qui influence beaucoup les différents aspects de l'économie du Québec durant cette période.

Malgré cette fidélité à la Politique nationale et à la protection tarifaire, la question du commerce, en dépit de son apparente monotonie, reste chaudement débattue durant cette période. Elle constitue en fait un des plus importants enjeux de l'histoire du Canada, car sur cette question, de très gros intérêts sont concernés, lesquels divisent généralement le pays en deux camps antagonistes. D'une part, les manufacturiers, les compagnies de chemin de fer, les syndicats et la population des villes ont toujours été en faveur d'une politique protectionniste. Cela est vrai de 1880 à nos jours. C'est la protection douanière qui assure la prospérité des manufactures, qui maintient les emplois dans ce secteur et qui permet aux métropoles, comme Montréal et Toronto, de garder leur suprématie sur le marché canadien. D'autre part, les marchands, les industries liées aux produits générateurs et les régions éloignées comme l'Ouest canadien, l'Abitibi ou la Gaspésie ont été opposés à une politique protectionniste et, jusqu'à nos jours, ils ont toujours prôné une politique libre-échangiste. Le libre-échange permet d'exporter aisément nos ressources naturelles et de payer moins cher les produits importés.

Chacun de ces camps réussit à différents moments à faire pression sur le gouvernement fédéral. Par exemple, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui libéralise les échanges avec le Mexique et les États-Unis, représente à l'heure actuelle le triomphe des libres-échangistes. Mais entre 1880 et 1930, ce sont les industriels et les grandes villes, promoteurs du protectionnisme, qui réussissent à influencer le plus fortement le Gouvernement.

Qu'elle soit ou non attribuable à la Politique nationale, la prospérité, entre 1880 et 1945, est généralement grande dans un Québec qui s'industrialise et s'enrichit. L'activité économique subit toutefois des fluctuations très importantes. Après la crise de 1873 à 1879, le Québec connaît une croissance modérée jusqu'en 1896, à cause des effets de la Politique nationale sur l'industrie manufacturière et sur la construction ferroviaire. De 1896 à 1918, stimulés d'abord par une hausse des prix, par une croissance du commerce mondial, puis par les dépenses qu'entraîne la Première Guerre mondiale, le Québec et toute l'Amérique du Nord connaissent une croissance sans précédent. Entre 1918 et 1929 s'ouvre une période d'instabilité des prix et l'activité économique évolue en dents de scie. De 1930 à 1939, c'est la terrible crise économique qui plonge le Québec dans un marasme sans nom. Enfin, de 1939 à 1945, la Seconde Guerre mondiale donne lieu à une croissance vigoureuse du secteur industriel par le biais de commandes militaires importantes. Globalement, une période de croissance intense mais désordonnée s'engage alors, où le Québec, qui était agricole et rural, devient industriel et urbain.

L'ESSOR PRODIGIEUX DES CHEMINS DE FER

Entre 1870 et 1910, le Québec se dote de 4600 kilomètres de voies ferrées supplémentaires. À l'échelle canadienne, la fièvre du chemin de fer est entretenue par l'aménagement de trois réseaux transcontinentaux reliant l'Est à l'Ouest. À l'échelle québécoise, le désir de la plupart des régions d'être, elles aussi, desservies par le train donne lieu à de nouveaux aménagements (*voir la carte 4.1*).

Le Grand Tronc, construit entre 1853 et 1860, est associé à la période de l'Acte d'Union qui a réunit le Québec et l'Ontario. Ses nombreuses ramifications aux États-Unis à la hauteur de Lacolle, de

CARTE 4.1
Principaux chemins de fer vers 1920

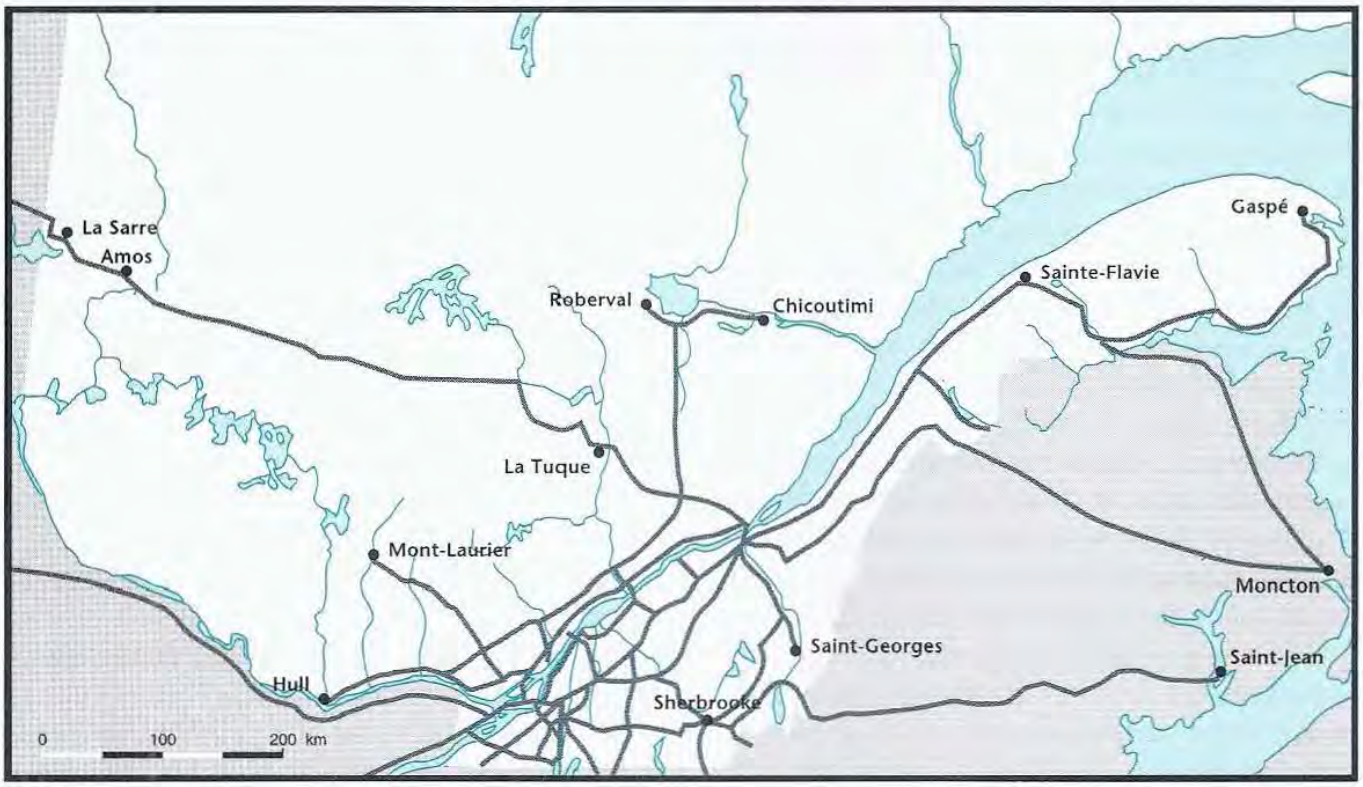

Philipsburg et de Coaticook, qui remontent à l'époque du Traité de réciprocité (1854 à 1866), marquaient la dépendance du Canada envers le réseau ferroviaire américain.

Le tracé de l'Intercolonial, réalisé entre 1873 et 1876 et qui relie Halifax et Saint-Jean (au Nouveau-Brunswick) à Montréal et Toronto, s'inscrit, lui, dans la première période de la Confédération qui alors englobe le Canada central et les provinces maritimes. Au Québec, on prolonge le tracé du Grand Tronc de Rivière-du-Loup à Sainte-Flavie et, de là, par la Matapédia, jusqu'au Nouveau-Brunswick. C'est un chemin de fer peu rentable, construit surtout pour des raisons politiques, mais qui facilitera la colonisation du Bas-Saint-Laurent.

Le premier Transcontinental, achevé par le Canadien Pacifique en 1885, représente une affaire autrement gigantesque. De Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, il plonge dans les forêts du Maine jusqu'à Sherbrooke, véritable nœud ferroviaire, et jusqu'à Montréal. Là, le Transcontinental s'ouvre en un triangle qui unit Toronto et Windsor au sud et Sudbury au nord. La voie ferrée s'avance ensuite vers l'Ouest: Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary et enfin Vancouver sur le Pacifique. C'est un immense ouvrage long de 4500 kilomètres, qui accule presque le Canada à la faillite, mais qui rapporte peu au Québec. Il permettra toutefois le peuplement rapide de l'Ouest canadien dont la population, en ce qui concerne les trois provinces des Prairies, passe de 251 500 habitants en 1871 à 2 353 000 en 1931, soit 10 fois plus! Devant l'essor de l'Ouest et la générosité des subventions fédérales, d'autres compagnies lancent des lignes transcontinentales, surtout dans l'Ouest. L'une de ces lignes, le National Transcontinental, traverse le nord du Québec à partir de 1910, dessert la Haute-Mauricie et l'Abitibi; cela permet le développement d'activités minières et forestières.

Ces grands tracés ont pour effet de confirmer Montréal comme plaque tournante du transport ferroviaire et comme terminus du blé de l'Ouest; mais

le reste du Québec reste très mal pourvu de voies de transport. C'est le gouvernement du Québec qui sera le maître d'œuvre d'une série de voies dans le but de mieux desservir les régions déjà peuplées, ou encore de munir de lignes les régions de colonisation dans l'espoir que la magie du chemin de fer exercera ses pouvoirs sur l'économie locale.

Conçu par la compagnie Dominion Bridge, le pont de Québec relève d'une technologie nouvelle pour l'époque. Il s'écroulera à deux reprises, en 1907 et en 1916 (ci-dessus), avant d'être finalement inauguré en 1917.

Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (QMOO) constitue le plus important de ces projets. Comme son nom le laisse entendre, il résulte de la réunion de plusieurs tracés: le Montréal-Hull, le Montréal–Saint-Jérôme (le p'tit train du Nord) et le Quebec North Shore. Les différentes jonctions en sont achevées entre 1876 et 1880. Les villes de Trois-Rivières et surtout de Québec sont enfin reliées au monde par le chemin de fer. Mais ce sont les agriculteurs, les scieries et les pulperies jalonnant la rive nord qui en profitent le plus, car ils peuvent désormais exporter leurs produits. Le déséquilibre entre la rive sud et la rive nord du fleuve reste pourtant manifeste puisque, encore en 1900, les neuf dixièmes des voies sont concentrées au sud du Saint-Laurent.

La construction d'un simple pont ferroviaire dans le territoire du Bouclier canadien requiert beaucoup d'habileté et souvent des quantités fabuleuses de matériaux.

Les autres tracés visent essentiellement à stimuler la colonisation et l'exploitation des ressources naturelles. En 1888, le QMOO est prolongé jusqu'à Chicoutimi et Roberval par la ligne Québec–Lac-Saint-Jean. En 1906, le Grand Nord dessert surtout les petites villes forestières de la Mauricie et de l'Outaouais. Il en est de même du Québec-Central qui, en reliant Lévis à Sherbrooke, en passant par la Beauce, traverse des régions très peu peuplées. D'autres tracés sillonnent enfin la plaine agricole au sud de Montréal. Dans l'ensemble, seule cette dernière région et celle des Cantons-de-l'Est possèdent un véritable réseau permettant d'atteindre les localités plus modestes, et non seulement de relier les grands centres.

En 1910, le Québec dispose de 5600 kilomètres de voies ferrées. Les pouvoirs publics ont largement contribué à l'immense effort financier requis. Le gouvernement fédéral a payé 32 % de la note, le gouvernement provincial, 20 %, et les municipalités, 5 %. Le secteur privé, qui en est pourtant le seul détenteur et gestionnaire, a payé 43 % des 100 millions de dollars nécessaires à la construction du réseau. Mais le ralentissement économique après 1920 entraîne vite le désenchantement. Les nouvelles lignes sont peu rentables, les régions qu'elles desservent se peuplent lentement et la faillite menace bon nombre de compagnies. Le chemin de fer est toutefois devenu un service public dont dépend la survie de plusieurs régions. Le gouvernement fédéral

crée donc en 1923 le Canadien National, qui acquerra progressivement les actifs et les dettes de 221 compagnies privées en difficulté (dont la compagnie du Grand Tronc). De son côté, le Canadien Pacifique, dont la ligne qui passe dans le sud du Canada est encore rentable, achète les réseaux les plus payants. En 1933, outre quelques petites voies privées, deux compagnies contrôlent désormais le trafic ferroviaire au Canada. L'une est publique, l'autre privée. L'une possède les tracés déficitaires, l'autre les tracés lucratifs.

Le chemin de fer subit à partir de 1910 la concurrence d'un autre mode de transport: l'automobile. Le nombre d'automobiles immatriculées au Québec passe de 786 en 1910 à 42 000 en 1920, puis à 178 000 en 1930. La crise des années 1930 et la guerre qui suit ralentissent momentanément l'évolution de ce moyen de transport, mais après, entre 1945 et 1950, le parc automobile québécois augmente de 20 000 véhicules par année. Toutes proportions gardées, l'automobile n'est pas un mode de transport prépondérant pendant cette période. Elle est coûteuse, son rayon d'action est limité par le manque de routes carrossables et déneigées en hiver; elle reste donc associée aux villes. Le transport automobile est surtout réservé aux déplacements personnels; ainsi, il ne rivalise pas sérieusement avec le train pour le transport des marchandises. Le Québec profite peu de la construction automobile qui est entre les mains de compagnies américaines concentrées en Ontario. L'arrivée de l'automobile contribue en tout cas à l'amélioration des routes et à la construction de quelques grands ponts, comme le pont de Québec, enfin achevé en 1917, le pont Jacques-Cartier à Montréal en 1930 et le pont Mercier en 1934. Le ministère des Travaux publics du Québec en profite d'ailleurs pour engager les dépenses les plus importantes après 1921. Cette période correspond aussi à l'âge d'or des transports en commun à Montréal et à Québec. Après l'électrification du réseau de tramways montréalais en 1892, le nombre d'usagers, encouragés par des tarifs qui ne changent pas entre 1920 et 1948 (4 billets pour 0,25 $), ne cesse de croître. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, Montréal possède un réseau de 430 kilomètres de voies de tramway.

Pour sa part, le transport maritime garde sa supériorité dans le transport des marchandises lourdes. L'élargissement constant des canaux et les nouvelles techniques maritimes en améliorent considérablement les performances. Le tonnage moyen passe ainsi de 1000 à 60 000 tonneaux entre 1850 et 1900, la vitesse augmente de 9 à 25 nœuds et la traversée de l'Atlantique, qui prenait 10 jours, n'en prend plus que 4. Les ports du Québec sont désormais rattachés solidement aux voies de chemin de fer d'où partent les marchandises pour le reste du Canada et où elles en arrivent. Le port de Québec ne conserve son importance que dans le commerce du bois, qui devient d'ailleurs marginal pendant cette période.

UNE AGRICULTURE CAPITALISTE

Le secteur le plus important de l'économie du Québec jusqu'au XX^e siècle, l'agriculture, n'est pas étranger au climat de croissance qu'on observe au Québec. Car, même s'il perd constamment des effectifs entre 1880 et 1945, d'abord au profit des États-Unis, puis

Un des premiers concessionnaires d'automobiles de l'Estrie, rue Minto, à Sherbrooke, en 1913.

Ferme à Pont-Neuf, en 1902. L'exploitation agricole reste généralement basée sur le modèle familial, même si la machinerie fait timidement son apparition.

au profit des villes industrielles du Québec, le secteur agricole enregistre des progrès remarquables durant cette période. La renaissance d'une agriculture commerciale, en particulier à cause de la production laitière, est à l'origine de ce regain d'activité. Pour croître, l'agriculture avait auparavant besoin de voies de transport convenables, d'établissements de crédit accessibles, d'une meilleure information dispensée aux agriculteurs et d'organisations structurées, les coopératives, qui puissent encadrer ceux-ci. Tous ces mécanismes sont progressivement mis en place durant cette période. La petite exploitation familiale traditionnellement pauvre, défendue par l'idéologie agriculturiste, reste toutefois la norme jusqu'en 1945. Les agriculteurs continuent donc à se diriger vers les villes à un rythme rapide.

C'est le commerce avec les États-Unis, régi par le Traité de réciprocité, qui avait initialement entraîné la modernisation de l'agriculture au sud de Montréal. Même si l'euphorie prend brutalement fin en 1866, les agriculteurs avaient intensifié la production laitière, c'est-à-dire la production de fromage et de beurre, pour les marchés d'exportation. En 1875, on considère qu'«on ne saurait donner trop d'importance au développement de cette industrie qui devrait devenir nationale». Le nombre de vaches laitières passe par conséquent de 406 000 en 1870 à 734 000 en 1900, ce qui permet de tripler la production de beurre en 1900 par rapport à 1870. La croissance est exceptionnelle dans le cas du fromage, dont la production est multipliée par huit entre 1880 et 1890. Le marché de l'Angleterre s'ajoute, durant ces années, à celui des États-Unis et à celui de Montréal dont la croissance démographique engendre des pressions sur le milieu agricole et pousse celui-ci à spécialiser sa production. Le prix d'une livre (450 grammes) de fromage vendue à Montréal passe de 0,08 $ en 1896 à 0,31 $ en 1920, avant de se stabiliser.

Les techniques utilisées restent pourtant primitives et le produit est de médiocre qualité et risque de faire perdre au Québec ses nouveaux marchés. On laisse encore fermenter le lait dans des terrines et on l'écrème toujours avec des barattes à piston, ce qui favorise la prolifération des bactéries. Les fermes laitières sont encore basées sur le modèle familial et l'argent manque pour les moderniser. C'est après 1890, avec l'arrivée des malaxeurs électriques et des entrepôts frigorifiques, que l'industrie laitière entre véritablement dans l'ère commerciale. Dès lors, les progrès sont rapides, la production laitière s'étend au-delà du sud de Montréal et gagne toutes les régions (*voir les cartes 4.2A et 4.2B*). En 1900, l'industrie laitière du Québec représente le deux tiers de celle du Canada et rapporte à elle seule 5 millions de dollars aux agriculteurs québécois. Comme l'écrit Jean Hamelin, «les revenus accrus de la population rurale ne peuvent manquer de se répercuter dans les villes. La hausse du revenu des habitants constitue sans doute un facteur important de l'industrialisation du Québec, notamment dans les secteurs de l'industrie des transports des produits agricoles et des industries du textile et de la chaussure». Bon nombre d'agriculteurs sortent donc de leur autarcie et deviennent des consommateurs de produits manufacturés.

Si la production laitière donne le ton à la modernisation de l'agriculture québécoise, on assiste aussi, en particulier après 1896, à l'essor de **cultures nouvelles**, toutes axées sur la commercialisation, et qui ont pour effet d'augmenter la spécialisation et, conséquemment, les rendements et la rentabilité. La

CARTE 4.2A

Fabriques de beurre et de fromage en 1885

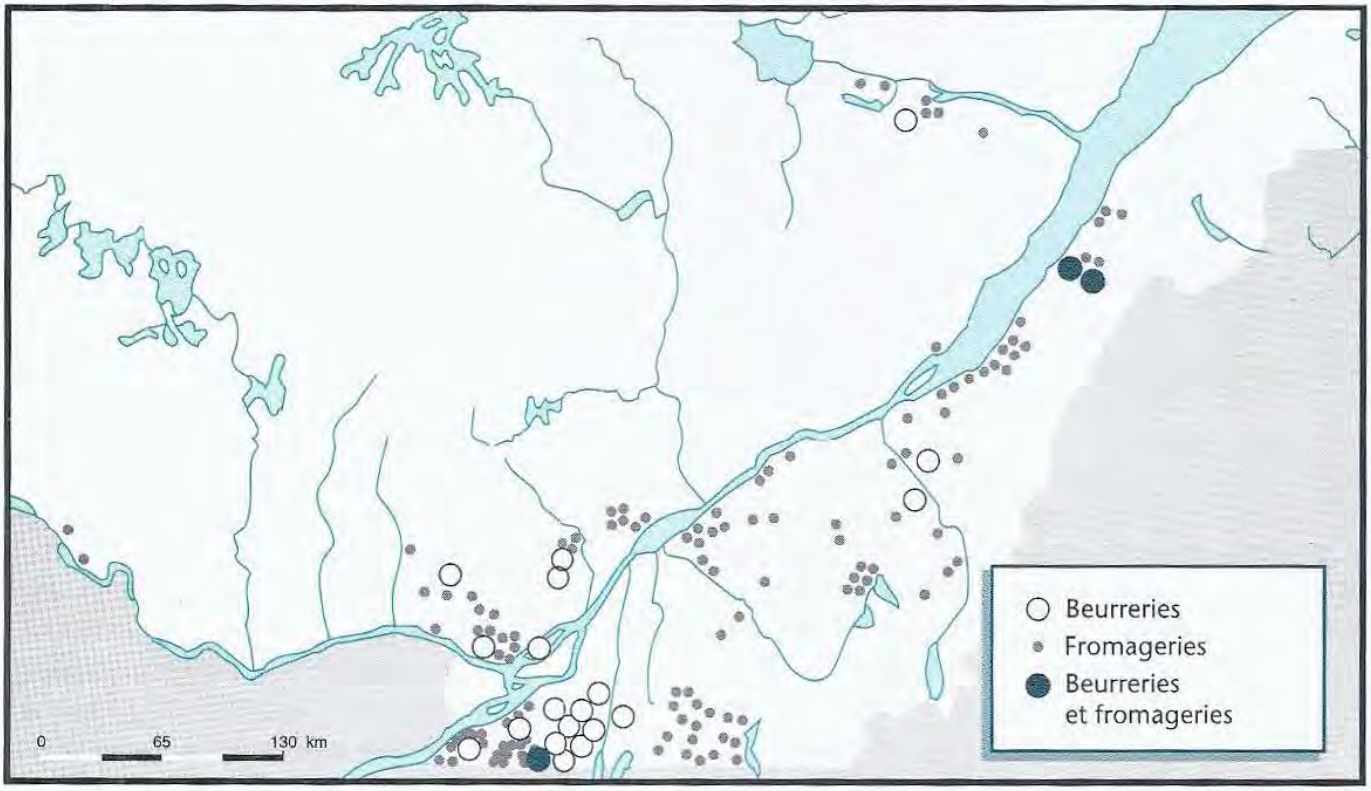

croissance de l'élevage conduit à la culture systématique des plantes fourragères et des pâturages, en particulier du foin dont le prix est en hausse jusqu'en 1920, poussant nombre d'exploitants à s'y consacrer. Cette production sert à nourrir le cheptel. Elle est aussi exportée aux États-Unis pour l'élevage industriel et pour les chevaux, qu'on utilise encore dans une foule d'activités. L'élevage des porcs se développe aussi, en même temps que celui des vaches. Profitant du tarif impérial, qui, entre 1897 et 1907, libéralise les échanges à l'intérieur de l'Empire britannique, le marché anglais découvre le porc québécois, et le bacon canadien devient vite indispensable au *english breakfast*. Les habitants des vallées de la Yamaska et de la rivière L'Assomption aménagent de grandes porcheries qui les rendent de moins en moins dépendants de leurs champs et de la production végétale.

Mais c'est le marché des villes québécoises, alors en pleine croissance, qui stimule le mieux l'agriculture et l'oriente vers les cultures commerciales. Dans certaines régions, on constate une spécialisation de la production. Les régions du Bas-Richelieu et de Joliette se spécialisent dans la production de tabac. La généralisation d'un nouveau dérivé, la cigarette, et la découverte d'un marché potentiel, la femme urbaine, entraînent une croissance de la production de tabac, qui passe de deux millions à sept millions et demi de livres (0,9 millions de kg à 3,38 millions de kg) entre 1880 et 1900. La vallée du Richelieu, la région du lac des Deux Montagnes et les Cantons-de-l'Est se consacrent à la pomoculture, là encore en fonction du marché urbain et de celui de la transformation. Enfin, le marché de Montréal, en particulier, engendre une croissance de la culture maraîchère, diversifiée et fort rentable à Saint-Laurent, Saint-Léonard et dans l'île Jésus. Dans tous les cas, l'habitant a de plus en plus tendance à choisir sa culture en fonction des prix offerts. Ces nouvelles cultures ont donc toutes en commun d'être axées sur la commercialisation, surtout en direction des villes du Québec, qui sont désormais assez peuplées pour permettre la naissance d'une agriculture commerciale et décidément capitaliste.

Carte 4.2b

Fabriques de beurre et de fromage en 1897

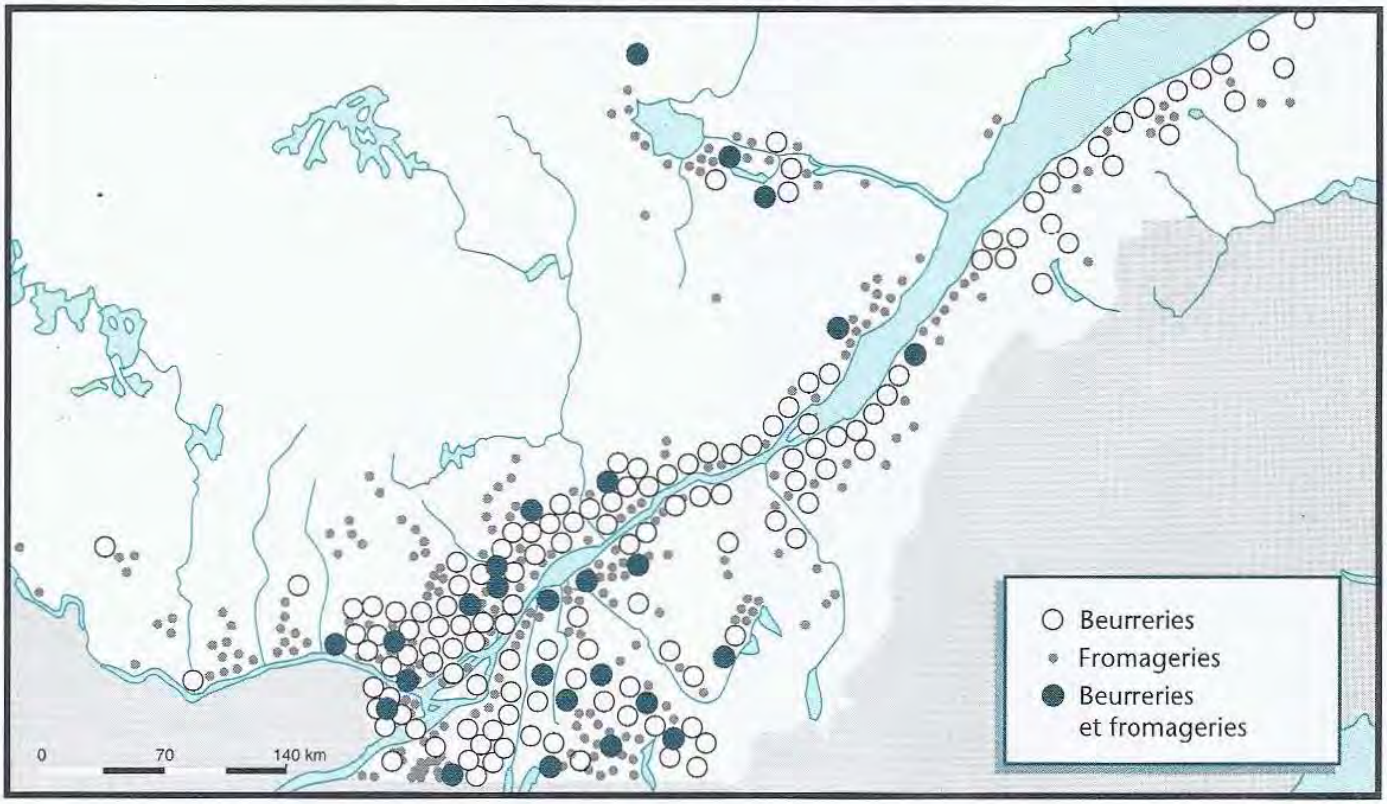

Il faut dire que les élites et l'ensemble des agriculteurs s'étaient mobilisés pour contrer le déclin de l'agriculture. Des journaux spécialisés dispensent de l'information agronomique. Des sociétés agricoles contribuent, comme on l'écrit en 1899, «au succès de l'industrie laitière par leurs concours de fourrage vert, de racines fourragères, de vaches laitières, de récoltes sur pied». Aux écoles d'agriculture d'Oka et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière s'ajoutent une station expérimentale et une école de laiterie à Saint-Hyacinthe en 1885 et en 1888. Les coopératives, créées au début du siècle, se retrouvent au sein de la Coopérative fédérée du Québec après 1910. Agissant comme office de commercialisation, celle-ci vise à soutenir les prix en limitant l'offre sur le marché. Surtout animées par les promoteurs de l'agriculture commerciale, ces coopératives déplaisent cependant aux petits producteurs, qui n'aiment pas qu'on leur dise quoi produire, et surtout en quelle quantité.

La création des caisses populaires d'épargne et de crédit à partir de 1900 par Alphonse Desjardins aura un effet important sur le financement et sur la modernisation de l'agriculture. Outre le vœu de faire acquérir l'habitude de l'épargne et de la gestion responsable chez les Canadiens français, les caisses visent surtout à accumuler des capitaux en milieu rural et à financer des projets de développement. Fortement intégrées au milieu paroissial, les caisses permettent aux régions économiquement faibles de se doter d'un établissement financier consentant des taux accessibles aux agriculteurs. Les débuts des caisses sont modestes et leur contribution réelle est encore symbolique. Toutefois, en 1929, le réseau des caisses populaires Desjardins compte 178 établissements, regroupant 44 835 membres pour un actif total de 11 millions de dollars. Jusqu'en 1945, les caisses restent associées au milieu rural. Elles commencent pourtant à s'installer dans les quartiers ouvriers de Montréal et de Québec, où elles tentent d'inculquer leur idéal coopératif.

La baisse parfois brutale des prix après 1920 engendre de la désillusion chez les agriculteurs qui avaient mis tous leurs espoirs dans l'agriculture commerciale. On observe même un certain retour à

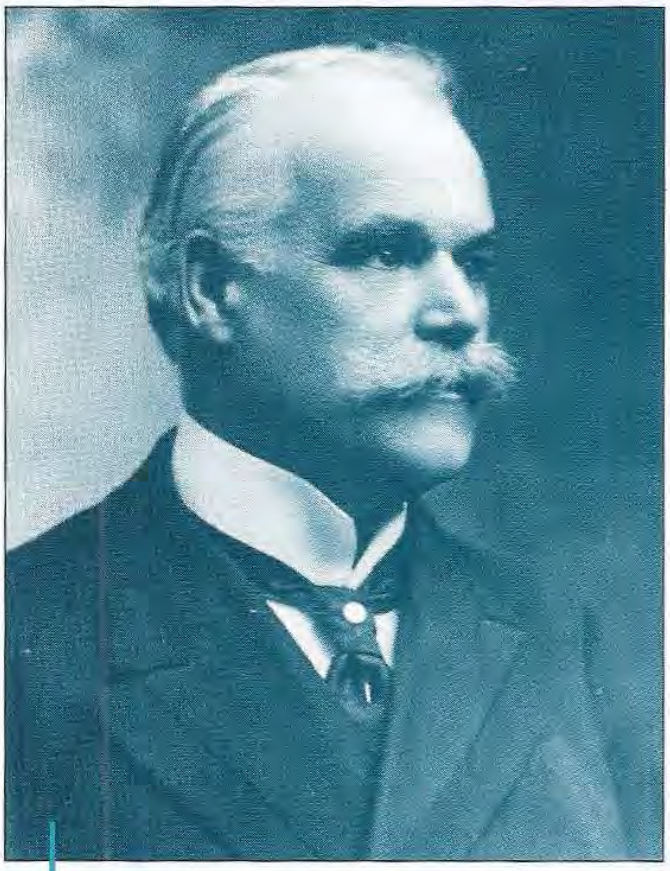

Alphonse Desjardins (1854-1920) est un sténographe parlementaire âgé de 46 ans quand, le 6 décembre 1900, au terme de trois années de travail et de réflexion, il fonde la première caisse populaire dans son village natal de Lévis. La doctrine des caisses est la synthèse de divers mouvements coopératifs que Desjardins avait appris à connaître par l'étude et par une impressionnante correspondance.

l'agriculture de subsistance, cependant que reprend l'exode aux États-Unis où partent chaque année 16 000 Québécois durant les années 1920. Qui plus est, la crise des années 1930, qui provoque une hausse sans précédent du chômage, resserre le marché de l'emploi dans les villes. On va donc raviver les projets de colonisation. Les régions visées cette fois sont celles que dessert depuis peu le chemin de fer: l'Abitibi et l'est du Québec. L'État intervient de manière plus substantielle que durant la première colonisation au XIX^e siècle, le ministère de la Colonisation offrant des primes à ceux qui s'installent sur une terre (le plan Vautrin). Dans l'ensemble, entre 1930 et 1942, 45 000 établissements de colons sont réalisés. Le regain d'intérêt pour la colonisation doit en fait être vu comme un désir de stabiliser l'augmentation du prolétariat urbain et de juguler l'exode rural. De fait, l'effort de colonisation durant les années 1930 n'a pas vraiment pour conséquence d'augmenter la production agricole, dont le marché est d'ailleurs saturé, mais de diminuer la pression sur le marché de l'emploi en milieu urbain. La colonisation sera en réalité un échec, les colons résistant mal à la tentation de quitter la terre une fois la prospérité revenue en 1945. Moins d'une famille de colons sur quatre restera sur sa terre. Comme le montre la figure 4.1, cette colonisation aura toutefois pour effet d'augmenter momentanément le nombre d'hommes occupés dans l'agriculture avant que leur nombre ne chute brutalement à la suite de la guerre en 1945.

Bien qu'elle connaisse une prospérité certaine entre 1890 et 1920, l'agriculture n'en est pas moins en déclin constant. Elle qui occupait 45,5 % de la main-d'œuvre en 1891 n'en occupe plus que 19,3 % en 1941. Elle est devenue en fait un bassin de main-d'œuvre potentielle pour l'industrie qui y recueille ses effectifs. Cependant, certains secteurs, comme la production laitière, et certaines cultures spécialisées, en particulier en Montérégie et dans les Cantons-de-l'Est, se maintiennent. Dans d'autres régions, toutefois, où l'exploitation familiale domine encore, l'agriculture périclite rapidement.

UNE PÉRIODE D'INDUSTRIALISATION

De 1880 à 1925, le Québec connaît un mouvement presque ininterrompu d'industrialisation. Entre 1896 et 1920 en particulier, alors que la population n'augmente que de 21 %, la production industrielle croît de 76 %, pour un taux de croissance réel de 4,2 % par année; ce taux ferait rougir d'envie le Japon ou la Corée du Sud de nos jours. La récession, entre 1893 et 1896, marque toutefois une pause dans la poussée industrielle. Nous en profiterons donc pour distinguer deux vagues industrielles. La première, de 1880 à 1896, attribuable à la Politique nationale, se caractérise par l'essor de l'industrie alimentaire, du textile et du bois scié. La deuxième vague, de 1897 à 1925, est causée par la hausse des prix à l'échelle occidentale et se caractérise par l'es-

sor des industries liées aux ressources naturelles. À ces deux vagues industrielles s'en ajoutera une troisième, de 1939 à 1944, provoquée par la croissance subite des commandes de matériel militaire, en particulier dans les industries chimique, mécanique, navale et dans l'aéronautique.

La première vague industrielle (1880-1896)

Trois facteurs expliquent en grande partie la première vague industrielle. Le premier est lié à la Politique nationale qui visait à limiter l'entrée au Canada des produits manufacturés provenant de la Grande-Bretagne et surtout des États-Unis qui s'industrialisent rapidement. Elle permet donc aux secteurs protégés de se développer ici et de desservir le marché canadien. Le deuxième facteur est la création d'un marché de consommateurs considérable pour les industries du Québec, à la suite de l'achèvement, en 1885, du réseau transcontinental, de l'urbanisation du sud de l'Ontario et du peuplement rapide de l'Ouest. La population du Canada passe en effet de 4,8 à 7,2 millions d'habitants entre 1880 et 1910. Le troisième facteur réside dans la spécialisation de l'agriculture du Québec qui enrichit les agriculteurs; ils consomment donc plus de produits manufacturés. En outre, les nouvelles cultures — le tabac, la viande, les pommes, le lait, etc. — se prêtent bien à la transformation industrielle.

Ainsi, l'industrie des aliments et boissons prend de l'ampleur de 1880 à 1945. Elle est très diversifiée et regroupe de nombreux secteurs. L'industrie du tabac s'implante alors solidement à Montréal où la McDonald Tobacco et la Imperial Tobacco aménagent deux usines dans les quartiers pauvres de l'est et du sud-ouest de Montréal. Ces entreprises s'approvisionnent de plus en plus auprès des producteurs de tabac virginien québécois. La transformation du blé, qui vient désormais des Prairies canadiennes, conduit à la croissance des meuneries, des brasseries et des distilleries, mais aussi des biscuiteries, comme les biscuits Viau, compagnie établie depuis 1866. Les boucheries et la transformation des produits laitiers génèrent aussi des industries de transformation. L'industrie des aliments et boissons représente 27 % de toute l'activité industrielle en 1900. Ce secteur, qui gardera sa prépondérance jusqu'à nos jours, illustre bien le renforcement de la relation entre le monde rural et le monde industriel.

L'industrie la plus importante durant cette période est cependant formée du secteur composite du vêtement. Il faut d'abord distinguer l'industrie du cuir, concentrée à Montréal, qui occupe jusqu'en 1890 une place déterminante sur le marché canadien. On trouve alors de nombreuses manufactures de cuir et de chaussures regroupant chacune une centaine d'employés dans les villes d'Hochelaga, Saint-Gabriel et Sainte-Cunégonde dans l'île de Montréal.

La croissance de l'industrie du filage, du tissage et de la confection du coton est plus récente. La

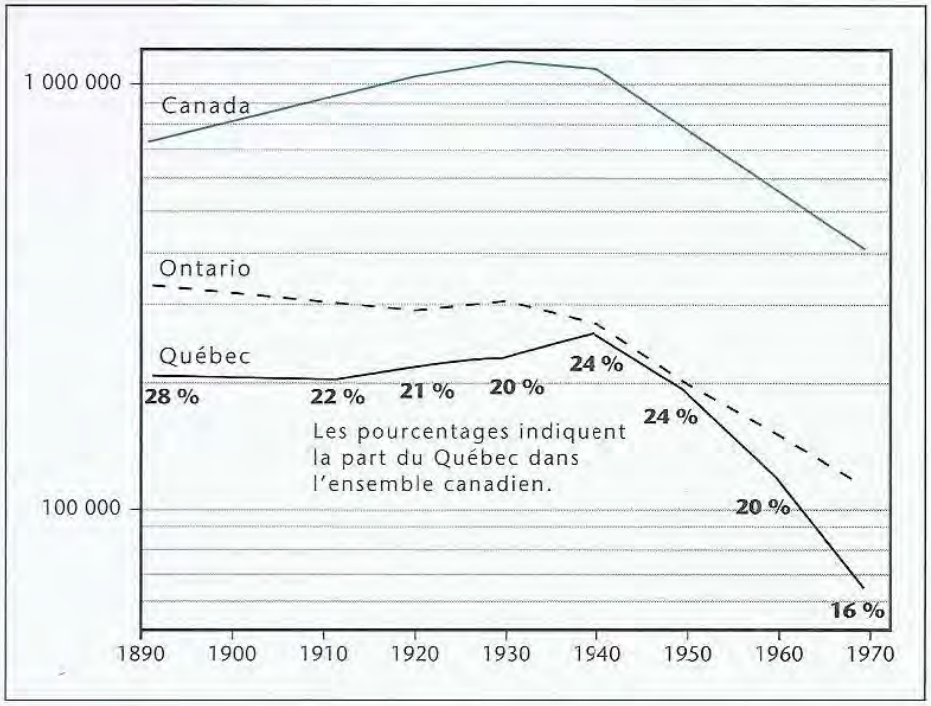

FIGURE 4.1
Nombres d'hommes occupés dans l'agriculture au Québec, en Ontario et au Canada (1890-1970)

valeur de la production dans ce secteur passe de 7,2 millions de dollars en 1871 à 17,7 millions en 1891. Le tissage est de plus en plus effectué dans de grandes usines, qui emploient une main-d'œuvre salariée nombreuse. Ces usines s'installent dans l'île de Montréal, comme l'usine d'Albert Hudon à Hochelaga en 1873, mais aussi dans de petites villes régionales. Dans ce secteur, le tarif de 1879 joue un rôle déterminant, les dates d'implantation des usines en faisant foi. La Coaticook Mills Co. s'installe en 1879, la Lachute Cotton Co. et la Chambly Cotton Co. s'établissent en 1881 et la Merchant Cotton Co. emménage à Saint-Henri en 1882. D'autres usines seront bientôt fondées à Valleyfield, Montmorency, Saint-Hyacinthe et Magog. Le secteur de la confection proprement dite est par contre peu structuré. Une grande partie du travail de découpage et de couture est encore accompli à domicile par des femmes payées à la pièce. La compagnie Singer construit incidemment une grande usine de machines à coudre domestiques à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1904.

L'industrie du bois scié en planches connaît une croissance importante. Sa production culmine à la fin du XIX^e siècle alors qu'elle se maintient autour de 7,36 millions de mètres cubes de bois par année. Les scieries sont souvent petites et disséminées à proximité d'un chantier forestier ou d'une chute d'eau. De grandes scieries voient toutefois le jour à Hull, Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Windsor, où l'on utilise la vapeur et parfois même l'hydroélectricité. La construction des villes aux États-Unis et dans l'Ouest canadien explique la forte demande de bois. Les profits accumulés dans les scieries sont parfois réinvestis dans la construction des pulperies. De nouveaux procédés permettent après 1880 de produire du papier à l'aide du bois et non plus seulement à l'aide du chiffon comme c'était auparavant le cas. Deux opérations s'avèrent toutefois nécessaires. Le bois doit d'abord être broyé mécaniquement ou chimiquement et mélangé à de l'eau: c'est la pâte ou la pulpe. La pâte est ensuite lessivée, pressée et séchée pour donner du papier. L'opération du broyage est en soi assez simple sur le plan technique, et des entreprises québécoises vont donc s'y spécialiser. De grandes pulperies apparaissent à Sherbrooke en 1881 et à Hull en 1883. La production de papier à l'aide de fibres textiles est en revanche beaucoup plus ancienne; elle a lieu à Valleyfield par la Alexander Buntin Co. ou à Saint-Jérôme par la Rolland, mais cette production est marginale. En 1891, les pâtes et papiers forment encore un petit secteur de l'industrie représentant moins de 2 % de l'ensemble. Il faut ici attendre de nouveaux progrès techniques et surtout l'essor de la demande américaine.

À côté de l'industrie légère, l'industrie lourde du fer et de l'acier a une certaine importance, représentant 13,6 % de l'industrie québécoise en 1900, mais elle est surtout liée au secteur du transport ferroviaire. Après les ateliers du Grand Tronc (le Canadien National), installés à Pointe-Saint-Charles, qui prennent de l'ampleur durant cette période, le Canadien Pacifique installe un atelier de réparation dans l'est de Montréal, à Rosemont, et à Québec, dans le quartier Saint-Roch. La construction urbaine, qui est très active entre 1880 et 1945, entraîne la création des fonderies produisant des tuyaux de fonte et de la quincaillerie. Encore là, ce sont des secteurs hautement protégés par le tarif de la Politique nationale. L'industrie navale traditionnelle, basée sur l'usage du bois équarri, s'est écroulée au Québec durant cette période, alors que la construction navale adopte l'acier comme matériau de base. Certains chantiers se convertissent toutefois à cette technologie, comme la Davie Ship Building de Lauzon et la Canadian Vickers qui ouvre son chantier à Montréal en 1911. Les ingénieurs, soudeurs et journaliers y remplacent désormais les charpentiers-menuisiers, très nombreux durant la période précédente.

On constate donc une tendance des industries à s'implanter dans les grandes villes où la main-d'œuvre est abondante et qualifiée. On note toutefois l'essor de petites villes industrielles situées en périphérie de Montréal et de Québec, comme Sherbrooke, Saint-Jean, Lachute, Valleyfield et Saint-Hyacinthe. Trois raisons expliquent leur essor. La première est qu'elles sont toutes desservies par des voies de chemin de fer permettant d'écouler la production de leurs usines. La deuxième est qu'on peut souvent y compter sur une source d'énergie économique, comme à Montmorency où les chutes alimentent la

BIOGRAPHIE

Albert Saint-Martin (*1865-1947*)

Fils d'ouvrier, Albert Saint-Martin consacra toute sa vie à la défense des travailleurs, à la création d'un parti ouvrier et à l'éducation populaire. À 22 ans, il quitte le foyer paternel, épouse Emma Dufresne et s'installe comme sténographe dans le quartier Centre-Sud de Montréal, quartier qu'il ne quittera pas sa vie durant. Profondément marqué par la grève générale organisée par les Chevaliers du travail en 1886, il participe bientôt à la création de nombreux clubs ouvriers voués à la propagande et à l'éducation populaire, comme le Club national ouvrier de Saint-Hyacinthe en 1900 et le Club ouvrier Saint-Jacques en 1905. Cette année-là, Saint-Martin se lance dans l'arène politique sous la bannière du Parti ouvrier. Il affronte lors d'une élection partielle dans Montréal—Saint-Jacques nul autre que Lomer Gouin, le futur premier ministre. Il est évidemment battu, mais il force ses adversaires à aborder la question ouvrière. Les années 1907 et 1908 sont extrêmement actives sur le front syndical. Saint-Martin est de toutes les manifestations, en particulier la marche du 1er mai 1907 qui attire 10 000 personnes. Sa plus grande réalisation sera toutefois, entre 1925 et 1933, l'Université ouvrière, un lieu de discussion et de propagande socialiste où se donnent gratuitement des cours d'histoire, de littérature, d'espéranto et même d'art oratoire. Il y trône, dit-on, «comme un curé dans son église».

Au-delà de son action politique et syndicale, Saint-Martin se démarque de bien d'autres manières du «nationalisme traditionnel». Par conviction, il rompt après 1893 avec l'Église catholique et se déclare athée, scandant souvent son «Vive Jésus-Ouvrier», refusant de faire baptiser ses enfants et préconisant l'amour libre. Profondément internationaliste, il s'initie après 1907 à l'espéranto, une langue nouvelle qui vise à dépasser les frontières linguistiques entre les peuples. Il se lance après 1907 dans des expériences nouvelles, transformant son appartement en une épicerie communautaire et vivant en commune avec sa famille et des sympathisants politiques. Saint-Martin peut sembler très marginal dans le Québec d'avant 1945. Il est en fait la manifestation d'un monde ouvrier montréalais en gestation, où, progressivement, se transformera l'image du travailleur québécois jusque-là réputé docile et soumis.

L'atelier de construction de locomotives du Canadien Pacifique durant les années 1940. C'est le plus gros employeur de Montréal et un maillon essentiel de l'industrie lourde au Québec.

Montmorency Cotton en électricité. La troisième raison est la plus importante. L'industrie du textile, comme d'ailleurs presque toutes les industries qui se développent durant cette première vague industrielle, repose sur une main-d'œuvre abondante et à bon marché. Or non seulement les organisations syndicales sont-elles très peu élaborées dans ces localités, mais surtout les usines peuvent y embaucher des gens qui autrement vivent dans une exploitation agricole. Alors qu'en ville le salaire d'un ouvrier doit lui permettre de se nourrir et de se loger, à la campagne le salaire est davantage considéré comme un supplément entrant dans le revenu familial. Les entreprises de textiles «parasitent» donc le milieu rural puisqu'elles n'ont pas à assurer seules la survie de leurs ouvriers; l'exploitation familiale s'en charge en partie. L'embauche des femmes et des enfants est également importante, car elle permet d'offrir des salaires plus bas. Ajoutons que les chances d'avancement sont très faibles pour les femmes puisqu'elles sont fortement encouragées à démissionner dès qu'elles souhaitent se marier.

Les industries du vêtement et du cuir, de l'alimentation, du bois, du fer et de l'acier représentent 88,6 % de la production industrielle en 1900. Sauf dans le cas de la dernière, elles correspondent en majorité à ce qu'on appelle l'**industrie légère**, qui est liée aux produits de consommation de base. Ces industries nécessitent en général peu d'investissements en machines et en énergie, mais elles requièrent une main-d'œuvre abondante et à bon marché. Même si elles formeront encore longtemps la base du tissu industriel québécois, d'autres industries, exigeant davantage de moyens financiers et techniques, s'implantent au début du XX^e siècle.

La deuxième vague industrielle (1897-1925)

La croissance des industries mentionnées précédemment se poursuit durant la deuxième vague industrielle qui débute vers 1897. De nouveaux secteurs se développent cependant; ils présentent des différences appréciables par rapport aux implantations industrielles précédentes. Ces nouveaux secteurs, soit l'hydroélectricité, les pâtes et papiers, les mines et l'aluminium, ont au moins cinq caractéristiques communes. Une fois que nous aurons décrit celles-ci, la revue de chaque industrie pourra alors se borner à ses particularités.

1. *Ces industries sont axées sur les ressources naturelles.* Ces dernières sont surtout situées dans le Bouclier canadien, rendu accessible par le chemin de fer. Elles incluent les ressources en énergie, en particulier hydraulique, puis hydroélectrique. Les usines s'implantent à proximité des ressources naturelles puisque les machines, la main-d'œuvre et les capitaux peuvent se déplacer à un bien moindre coût que les matières premières en question. Contrairement à une économie basée sur les produits générateurs, ces ressources nécessitent une transformation substantielle qui implique des aménagements industriels. De nouvelles zones industrielles naissent dans des régions jusque-là très peu peuplées, comme l'Abitibi, la Mauricie et le Lac-Saint-Jean.

2. *On y a recours à des technologies de pointe.* Aucune des technologies utilisées par ces nouveaux secteurs n'existait avant 1875. Elles contribuent donc à moderniser l'économie du Québec, à augmenter la productivité et à rendre nos produits concurrentiels sur les marchés d'exportation. Les industries à haut rendement technologique utilisent aussi une main-d'œuvre moins abondante, mais mieux formée par la compagnie; en outre, les salaires y sont supérieurs à ceux qu'offrent les autres secteurs.

3. *Ces industries requièrent de très gros investissements, généralement américains.* L'industrie légère ne nécessite pas d'énormes capitaux, l'abondante main-d'œuvre constituant son plus important coût fixe. Les industries de la deuxième vague exigent au contraire des investissements que seules les très grandes entreprises peuvent faire. Ces dernières sont ordinairement financées par de grandes banques au sein de puissants consortiums. Étant donné l'ampleur des investissements, le capital britannique et surtout américain joue un rôle prépondérant dans l'exploitation des ressources naturelles. Contrairement aux Britanniques, qui préfèrent acheter des actions de compagnies canadiennes, les Américains procèdent à des **investissements directs**, c'est-à-dire qu'ils installent sur place leurs usines, avec leurs ingénieurs et leur technologie. Les investissements directs de compagnies américaines au Québec, qui totalisaient 20 millions de dollars en 1897 à la fin de la première vague industrielle, se chiffrent à 74 millions en 1920. Désormais, elles s'implantent moins pour contourner le tarif protecteur que pour effectuer au Québec les étapes primaires de la transformation des produits souvent destinés à l'exportation. Cette phase de l'industrialisation correspond donc à une intégration plus poussée du Québec dans l'économie nord-américaine.

4. *Ces secteurs sont marqués par la **concentration industrielle**.* L'intervention des banques et des grandes sociétés américaines entraîne progressivement une concentration de la production entre les mains de quelques entreprises seulement. Dès 1910, mais surtout après 1920, se déroule dans la plupart de ces industries une guerre des prix au terme de laquelle les plus petits producteurs sont mis en faillite ou rachetés par quelques grandes sociétés à capital-actions. Dans le domaine des pâtes et papiers par exemple, les plus grands producteurs aggravent volontairement la situation de surproduction en augmentant leur propre capacité de production et provoquent par le fait même une chute du prix du papier journal qui passe de 84 dollars à 56 dollars la tonne entre 1921 et 1928 (*voir la figure 4.2*). Ils se prémunissent eux-mêmes contre une baisse marquée des profits en diversifiant leurs investissements et en construisant des usines à haut rendement. Ces grandes compagnies sont elles-mêmes liées par des ententes, elles échangent plusieurs administrateurs et s'entendent pour exercer un quasi-monopole dans leurs secteurs respectifs.

Le canal de Lachine à Montréal en 1896. Notez en particulier la densité du tissu urbain, où se mêlent les habitations, les entrepôts et les usines.

5. *Les gouvernements appuient l'implantation de ces industries.* C'est surtout vrai des municipalités et du gouvernement du Québec qui, conformément à l'AANB, obtient la gestion de la vente du sol et du sous-sol. Très tôt, la vente des droits de coupe, du pouvoir hydraulique et des ressources minérales constitue plus de la moitié des revenus de l'État provincial. Ce dernier a donc tout intérêt à ne pas froisser les investisseurs. Le Parti libéral, au pouvoir pendant presque toute cette période, est plus particulièrement favorable aux investisseurs américains qui dépensent ici à coups de millions. Il défend en outre un tarif douanier élevé, qui force les Américains à construire leurs usines ici. En 1924, le premier ministre Taschereau déclare que «nous avons une poule aux œufs d'or. Pourquoi la vendre à notre voisin? J'aime mieux importer du capital américain que d'exporter des Canadiens aux États-Unis!» Les municipalités sont très généreuses envers les entreprises qui viennent créer des emplois dans des régions fort peu favorisées. Entre 1882 et 1901, par exemple, la Laurentide Paper de Grand-Mère ne paie pas un sou de taxe à la municipalité. On renouvelle ensuite ce bail avantageux pour 30 ans! Les compagnies peuvent aussi exercer d'efficaces pressions sur des conseillers municipaux puisqu'elles embauchent une bonne partie de ceux-ci.

Le secteur industriel qui deviendra le plus important employeur du Québec, celui des pâtes et papiers, illustre assez bien chacune de ces caractéristiques générales. La technologie nécessaire a franchi un bond décisif par le procédé de l'Anglais Henry Fourdrinier, lequel, à la fin du XIX[e] siècle, permet de fabriquer du papier sur une très grande longueur. L'utilisation de la pâte de bois révèle, après 1880, tout le potentiel de la forêt boréale québécoise. L'épinette, foisonnante au Québec mais jusque-là sans valeur commerciale, présente l'avantage de résister peu au broyage et d'être très fibreuse. Le Québec bénéficie aussi d'infrastructures, pour le transport du bois, de chemins de fer forestiers et d'un grand nombre de bûcherons expérimentés. Ce qui décide toutefois des premières implantations, c'est l'abondance de l'eau: l'eau comme source d'énergie, l'eau pour le transport des billots et l'eau comme composante indispensable du traitement de la pâte. De 1890 à 1910, on trouve surtout des pulperies qui exportent de la pâte de bois vers la Grande-Bretagne et les États-Unis. Ces établissements requièrent des investissements assez modestes, ce qui permet à de nombreux francophones, comme Alfred Dubuc, de se lancer en affaires. À peine quatre ans après sa fondation, la Compagnie de pâtes de Chicoutimi, que dirige Dubuc, est en 1903 la plus grande pulperie du monde. La production y excède alors les 120 tonnes de pâtes broyées mécaniquement par jour. La compagnie emploie en outre 300 ouvriers en usine et 800 en forêt. La production culmine au moment de la Première Guerre mondiale alors que la pulpe sort à un rythme de 315 tonnes par jour; puis elle décline.

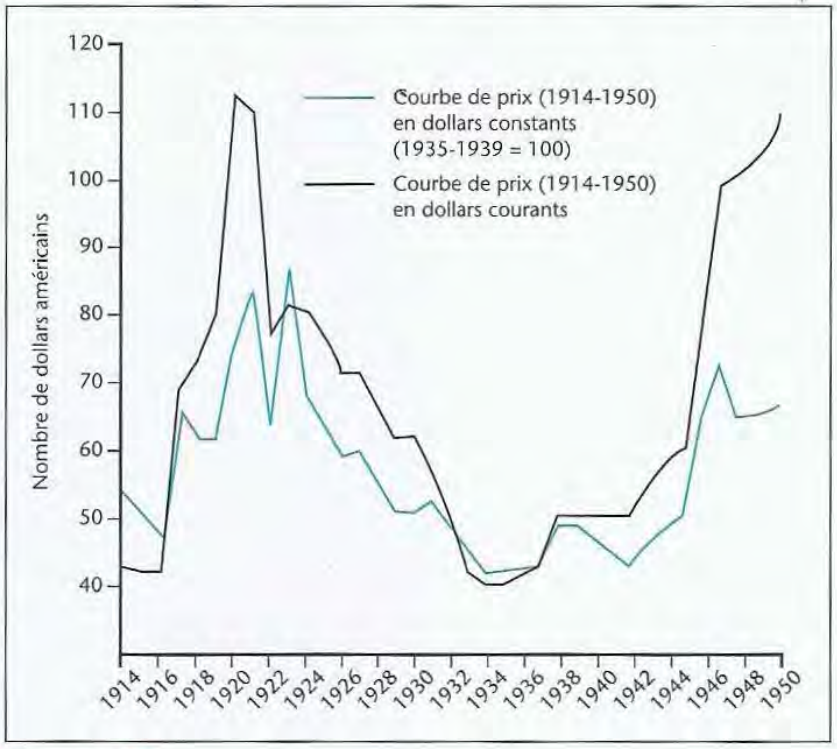

FIGURE 4.2
Évolution du prix de la tonne de papier journal entre 1914 et 1950

L'usine de pâte à papier de J.-E.-A. Dubuc à Chicoutimi. Cette entreprise sera l'un des plus gros employeurs du Saguenay jusqu'à ce que sa lutte contre la compagnie Price et les multinationales américaines provoque sa faillite en 1927.

Outre celle de Dubuc, une vingtaine de pulperies existent au Québec vers 1910, surtout dans les régions du Saguenay et de la Mauricie, qui, avec leurs six usines chacune, fournissent plus de la moitié de la production québécoise (*voir la carte 4.3*).

La production dans le **secteur des pâtes et papiers** connaît une croissance spectaculaire après 1910. Premièrement, parce que le Québec impose un embargo sur les exportations de pâte brute afin d'encourager la transformation sur place. Un tel embargo avait déjà été imposé par l'Ontario en 1900, ce qui avait entraîné le déménagement de grandes entreprises au Québec. Le gouvernement du Québec en tire un profit immédiat, et quand il impose une mesure équivalente, 10 ans plus tard, les entrepreneurs ont déjà trop investi pour reculer. Deuxièmement, parce que dans certains États américains il y a rupture des stocks, c'est-à-dire que les réserves sont devenues insuffisantes pour satisfaire la demande. La forêt québécoise prend alors beaucoup de valeur aux yeux des grands journaux américains, truffés de publicité, qui consomment énormément de papier. On produit aussi du papier kraft qui sert aux emballages et aux boîtes. Enfin, une nouvelle technologie textile apparaît: la rayonne devient un nouveau débouché pour la pâte de bois.

Des entreprises américaines, appuyées par de puissants intérêts financiers, s'installent donc dans la province où elles intègrent désormais la fabrication de la pâte et celle du papier dans un processus continu, ce qui a pour effet d'accélérer la production et de diminuer les coûts de revient. Entre 1914 et 1920, les multinationales américaines investissent des sommes importantes et doublent la production de papier. Certaines usines comptent plus de 1000 employés, comme celle de Trois-Rivières où la Canadian International Paper (CIP) ouvre en 1923 la plus grande papetière du monde. Dès 1920, le Québec fournit plus de la moitié de la production canadienne de papier qui est

Tuyau d'amenée d'eau à la pulperie McLaren de Buckingham au début du siècle. Les usines de pâtes et papiers sont de grandes consommatrices d'eau, laquelle entre dans la plupart des opérations. Les polluants que ces usines rejettent sont aussi très importants, mais ils suscitent peu d'attention à cette époque.

Carte 4.3

Usines de pâtes et papiers en 1931

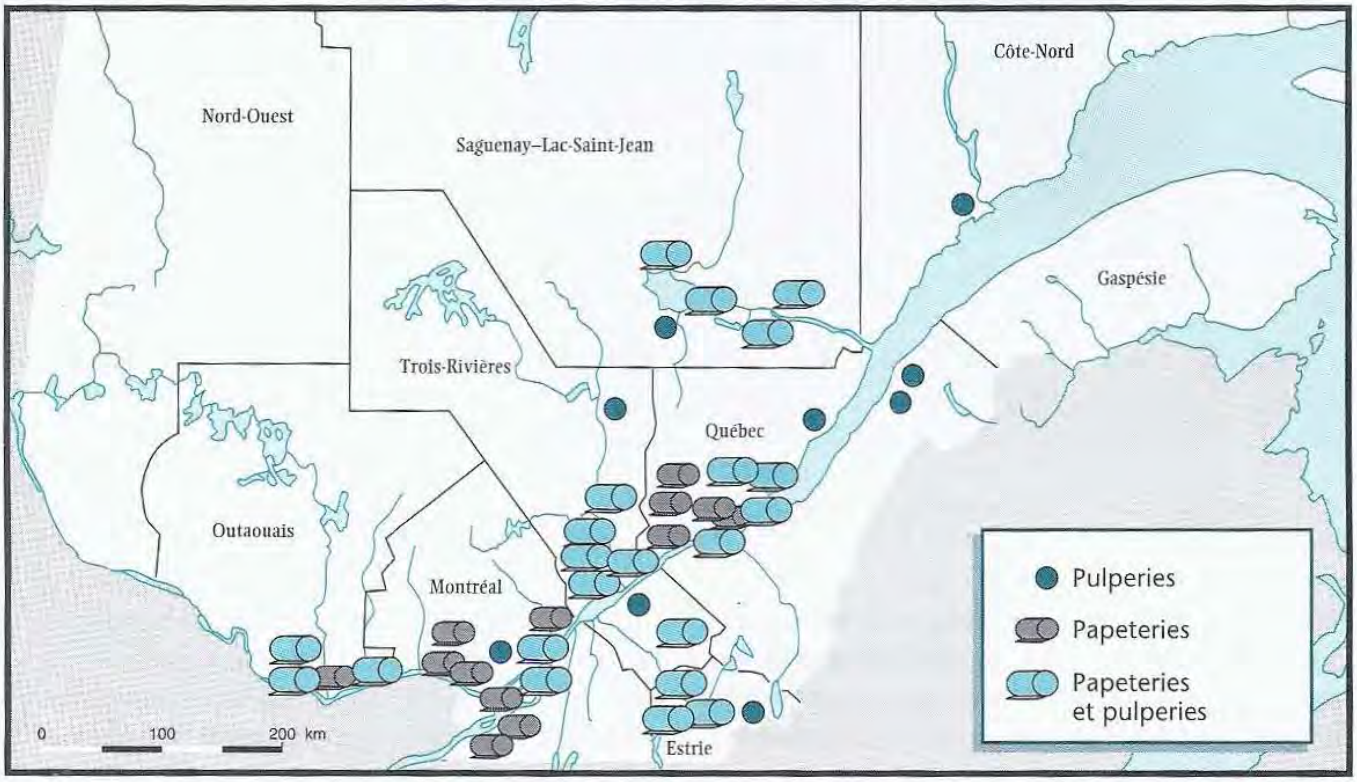

presque entièrement exportée aux États-Unis. En 1932, 62 % de tout le papier journal consommé aux États-Unis vient du Québec.

La récession de 1921 frappe durement le secteur des pâtes et papiers qui s'était développé à un rythme d'enfer durant la Première Guerre mondiale. De nombreuses usines doivent fermer leurs portes et certaines localités se transforment en villages fantômes, comme Val-Jalbert au Lac-Saint-Jean. S'ouvre alors une période de concentration industrielle intense. Quelques compagnies en achètent d'autres pour mieux pouvoir les fermer ou pour profiter de leurs droits de coupe. Le but est évidemment d'éliminer les petits concurrents, puis d'amener une réduction de la production et enfin d'augmenter les prix. Entre 1923 et 1929, la Canadian International Paper achète pas moins de 25 compagnies concurrentes ainsi que des centrales hydroélectriques qui approvisionnent souvent des concurrents qui ne veulent pas se laisser acheter. De nombreuses entreprises francophones feront les frais de ce mouvement de concentration, comme l'usine d'Alfred Dubuc qui cesse ses activités en 1927. En 1945, quatre trusts vont se partager l'essentiel de la production; outre la CIP, il y a la Consolidated Paper, la Price Brothers et la Saint Lawrence Paper (Domtar). La crise des années 1930 sera toutefois très dure. En raison de la baisse conjuguée des prix et de la production, la valeur globale de la production passe de 129 millions de dollars en 1929 à 56 millions en 1933. Malgré cela, les pâtes et papiers resteront de loin le principal produit d'exportation du Canada, représentant 44 % de l'ensemble en 1939, dont la moitié est attribuable au Québec.

Cet essor de l'industrie des pâtes et papiers aurait été impossible sans la présence d'une forme d'énergie économique et abondante sur le territoire québécois: l'hydroélectricité. Jusqu'au début du XX^e siècle, le monde occidental tirait la majeure partie de son énergie de la combustion du bois et du charbon, ce qui a permis à la région située au sud des Grands Lacs, où se trouvent de grandes houillères, de développer rapidement cette industrie. Au XX^e siècle s'imposent le gaz et le pétrole; suivra bientôt l'électricité.

En 1882, Thomas Edison inaugure à New York la première centrale électrique. L'exploitation de cette nouvelle énergie s'étend rapidement en Amérique du Nord, en particulier au Québec, qui représente la moitié du potentiel hydroélectrique canadien. Au Québec, L'hydroélectricité s'est d'abord implantée en fonction des besoins industriels puisqu'en 1931 les besoins des particuliers ne constituent encore que 3,5 % de la consommation totale d'électricité. Les tarifs sont d'ailleurs établis en fonction du volume des achats; les petits consommateurs payent donc plus cher leur électricité. Les premiers barrages sont généralement aménagés par des compagnies de pulpe ou des scieries à la recherche d'une énergie peu coûteuse. Ils sont de taille modeste, répondent surtout à des besoins spécifiques, alors que la technologie ne permet de vendre les surplus qu'à proximité des installations.

Au début du XX^{e} siècle, l'hydroélectricité devient un outil crucial dans l'essor industriel de la province. Elle joue en effet, comme l'écrit l'économiste Albert Faucher, le rôle de **facteur de localisation** pour de nombreuses industries qui sont de grandes consommatrices d'énergie et qui, pour cette raison, s'installent à proximité d'un barrage (voir, à la fin du chapitre, le document d'Albert Faucher et Maurice Lamontagne). C'est ainsi que la venue de la Shawinigan Water and Power en 1898 entraîne l'implantation en Mauricie d'usines de pâtes et papiers (comme la CIP et la Wayagamack), de chimie (la Shawinigan Chemicals), de textile (Wabasso), de coupe de bois et surtout des usines d'électrométallurgie, en particulier de fabrication d'aluminium (Alcan et Reynolds). Il arrive aussi que plusieurs consommateurs s'unissent pour payer les coûts de construction. Ainsi, en 1926, la construction d'une centrale de 500 000 chevaux-vapeur permet d'alimenter une usine de papier-carton à Kénogami, une usine de papier à Port-Alfred, d'aluminium à Arvida et une papeterie à Riverbend, près de Dolbeau. C'est aussi par ce système d'associations de grands consommateurs que seront aménagés la rivière Saint-Maurice ainsi que l'immense réservoir Gouin en 1917 (*voir la figure 4.3*). De grandes entreprises hydroélectriques s'érigent bientôt et cherchent à occuper un marché sans cesse croissant.

En 1930, cinq compagnies, dont les trois plus importantes sont la Shawinignan Water and Power, la Southern Canada Power et la Montreal Light, Heath and Power, assurent presque toute la production d'hydroélectricité, mis à part celle des petits barrages privés et des barrages de l'Alcan. Ces cinq compagnies font l'objet de nombreuses critiques dans la première moitié du XX^{e} siècle. L'opinion publique leur reproche d'être contrôlées par des Américains et de déposséder ainsi les Québécois de leur seule ressource naturelle renouvelable. Le gouvernement provincial vend la richesse de l'eau, c'est-à-dire le droit d'aménager des rivières, sans se soucier de la prove-

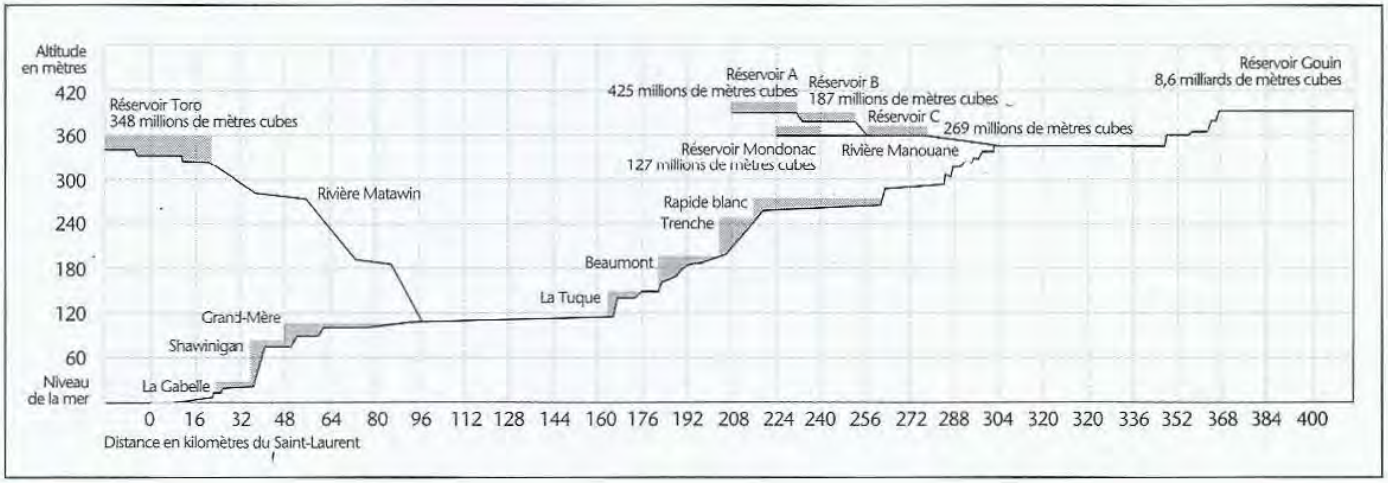

FIGURE 4.3
Barrages hydroélectriques sur la rivière Saint-Maurice

Le Saint-Maurice, du réservoir Gouin à Trois-Rivières, alimente pas moins de sept barrages hydroélectriques, dont celui de Shawinigan, photographié ici en 1929.

nance des investissements. Les intérêts étrangers sont favorisés, car ils promettent de créer davantage d'emplois. Le capital canadien-français, lui, est insuffisant pour développer tout le potentiel hydraulique. Mais on reproche surtout aux grandes compagnies d'agir comme des trusts et de s'être taillé des monopoles chacune dans sa région. Ces compagnies ont en effet signé toutes sortes d'ententes avec les banques, les industries et les compagnies de services publics (les compagnies de tramways, par exemple). Le résultat, c'est qu'en l'absence d'une véritable concurrence, ces compagnies vendent l'électricité à des prix très élevés, elles ne se préoccupent que des gros clients et négligent d'acheminer l'électricité vers les plus petits consommateurs. Par conséquent, un fort mouvement en faveur de la nationalisation de l'électricité se mettra en place et mènera, en 1944, à la création d'Hydro-Québec. Dans l'immédiat toutefois, Hydro-Québec ne nationalise qu'une compagnie: la Montreal Light, Heath and Power.

L'électrométallurgie n'aurait pu s'implanter au Québec sans l'hydroélectricité. Le procédé d'électrolyse, qui permet de transformer la composition de la bauxite, une poudre grise importée des Caraïbes, nécessite en effet beaucoup d'électricité. La technologie de préparation de l'aluminium date des années 1890. Sa légèreté et sa résistance à la chaleur lui procurent rapidement des débouchés dans l'industrie mécanique et dans celle des transports. Consciente du potentiel énergétique du Québec, l'Aluminium Company of America (Alcoa) construit au début du siècle une usine pilote à proximité du barrage de la Shawinigan Water and Power. La Première Guerre mondiale a démontré les applications militaires de l'aluminium. Bientôt, l'aviation révélera tout le potentiel d'un métal aussi léger. La filiale canadienne de l'Alcoa, l'Alcan, investit donc dans les années 1910 et 1920 d'énormes capitaux dans la région du Saint-Maurice et surtout dans celle du Saguenay. En plus de prendre possession de presque tout le potentiel hydroélectrique de la région, elle fonde en 1924 une ville nouvelle: Arvida, pour ARthur VIning DAvis, président de l'Alcoa. L'Alcan y fait non seulement construire de grandes cuves d'électrolyse, mais elle y organise aussi les services municipaux et fait bâtir des maisons pour ses employés; ils seront plus de 5000 en 1943. La production d'aluminium augmente régulièrement durant cette période, mais elle connaît une véritable explosion durant la Seconde Guerre mondiale, alors que toute la production de l'Alcan est vouée à des fins militaires. Arvida devient ainsi une cité-entreprise, c'est-à-dire une agglomération dont l'activité économique n'est généralement attribuable qu'à un employeur. Ce sera aussi le cas de Rouyn avec la Noranda Mines, de Thetford Mines avec l'Asbestos Corporation et de Masson avec la James McLaren. Ces villes constituent l'un des traits spécifiques de cette vague industrielle. Elles doivent leur prospérité à la proximité d'une ressource naturelle ou d'un barrage et bénéficient d'un niveau de vie supérieur à celui de la

région environnante. Elles sont plutôt en marge de l'économie régionale, puisque leur croissance dépend surtout de la demande à l'échelle mondiale et de la stratégie des multinationales.

Le développement du secteur minier est tardif au Québec. Alors qu'en Ontario la construction du Transcontinental avait permis, presque par hasard, de découvrir dès 1890 des gisements de cobalt, de nickel et de cuivre au nord des Grands Lacs, au Québec, la mise en valeur des métaux du Bouclier canadien ne date guère que des années 1930. Il y a toutefois une exception importante: l'amiante. L'industrie moderne avait révélé l'importance d'un matériau ininflammable dans une foule de domaines. L'amiante, dont une bonne part des réserves mondiales se trouve au Québec, se prête en outre particulièrement bien à la transformation. La fibre d'amiante longue se travaille en effet presque aussi bien que du coton et entre dans la confection de vêtements résistants à la chaleur. La fibre courte est utilisée dans des mélanges de peinture, de papier et de matériaux de construction présentant la même qualité.

Les réserves d'amiante sont accessibles, à mi-chemin entre Montréal et Québec et à proximité de la voie du Grand Tronc (le Canadien National). L'exploitation commerciale, qui commence vers 1880, croît donc rapidement. En 1900, le Québec est déjà le premier producteur mondial de ce métal non ferreux cependant que 90 % de la production est exportée, surtout aux États-Unis. Une compagnie, l'Asbestos Corporation, résultat de la fusion de 11 compagnies, en vient à dominer l'industrie. On aménage une immense mine à ciel ouvert à Thetford Mines, dans les Bois-Francs, qui devient le principal employeur de la région. Mais le métal est exporté à l'état brut et il n'entraîne le développement d'aucune industrie secondaire. Les conditions de travail sont particulièrement déplorables, alors que compagnies et autorités locales sont complices d'un crime terrible envers les travailleurs en ne se préoccupant pas de l'amiantose, le cancer du poumon provoqué par la fibre d'amiante.

La construction du chemin de fer Canadian Northern en 1910, qui traverse le nord du Québec, permet de révéler le potentiel minier de l'Abitibi. En 1922, grâce à des intérêts américains et ontariens, est créée la Noranda Mines Limited, qui exploite les gisements de cuivre de cette région. L'industrie minière profite beaucoup des deux grandes guerres, mais le prix des métaux est bas durant les années 1920 et 1930. La crise économique et l'insécurité des investisseurs suscitent cependant de l'intérêt pour une valeur refuge: l'or. À 35 $ US l'once, l'or est en effet le seul métal dont la valeur continue à augmenter durant la Crise. On assiste donc durant les années 1930 à une ruée vers les gisements d'or dont on connaît l'existence depuis 1920 dans la région de Val-d'Or. Plusieurs petites compagnies sont cette fois de la partie, mais, après que les gisements ont été découverts, il se produit dans l'industrie minière, comme ailleurs, un mouvement de concentration suscité par le rôle des banques canadiennes-anglaises. Dès les années 1930,

Les entreprises se dotent souvent de maisons pour héberger les employés qualifiés et leurs familles. Ici, les maisons en construction à Riverbend en 1925 sont destinées aux employés de la Price Brothers.

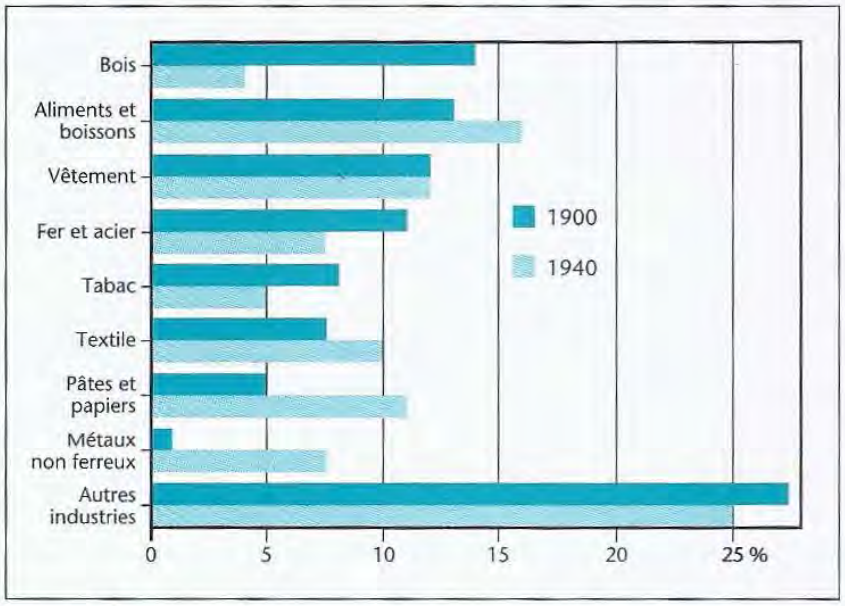

FIGURE 4.4
Pourcentage de la production industrielle par domaines en 1900 et en 1940

l'Abitibi est davantage liée aux villes minières de l'Ontario, comme Hearst et Sudbury, et à la bourse des métaux de Toronto qu'à Montréal et à la vallée du Saint-Laurent.

On remarquera, en conclusion, que la deuxième vague industrielle complète l'intégration du Québec dans l'économie continentale. Elle permet aussi l'essor de certaines régions où la colonisation stagnait. Ce développement ne s'est toutefois pas fait sans une appropriation étrangère des ressources naturelles du Québec et l'implantation d'un capitalisme monopolistique dominé par les banques et quelques grandes entreprises.

Quel est le portrait de l'industrie québécoise au terme de ces deux vagues industrielles? La figure 4.4 permet de constater que la base de l'industrie est restée la même. Même si le secteur des pâtes et papiers passe de 5 % à 11 % de la production industrielle totale et que les métaux non ferreux (l'amiante et l'aluminium) passent de 1 % à 7,5 %, l'industrie légère reste prépondérante. L'industrie des aliments et boissons, celle du vêtement et celle du textile, présentes durant la première vague industrielle, restent prédominantes en 1940. L'industrie du bois, celle du bois scié en particulier, s'est pour sa part écroulée. On constate donc que l'industrie légère, celle-là même qui se trouve dans la région de Montréal et qui est basée sur une main-d'œuvre abondante et à bon marché, continue à l'emporter sur les industries d'extraction qui se trouvent dans les régions.

La comparaison avec l'Ontario confirme cette constatation. Le Québec domine la production canadienne dans les industries légère et alimentaire et accuse un retard dans l'industrie lourde. Sa part dans les secteurs des pâtes et papiers, du matériel ferroviaire et des centrales électriques fait exception. Ce sont des secteurs québécois qui ont une haute valeur technologique, qui exigent des emplois spécialisés et offrent des salaires élevés. Par contre, en ce qui concerne les mines, la sidérurgie, la machinerie agricole et surtout l'automobile, le Québec enregistre un net retard par rapport à l'Ontario. C'est d'ailleurs dans ces industries que la domination américaine est la plus importante. En 1934, 66 % des 1030 entreprises américaines installées au Canada sont en Ontario, contre seulement 16 % au Québec. Notons enfin que même si le Québec continue durant cette période d'avoir du retard face à l'Ontario, chacune de ces deux provinces est beaucoup plus industrialisée que le reste du Canada réuni (*voir la figure 4.5*).

LES EMPLOIS DE SERVICES

De 1880 à 1945, le nombre d'emplois de services augmente parallèlement aux emplois industriels. Ce secteur, qui représentait moins de 20 % des emplois en 1880, en constitue 43 % en 1930. L'essor des emplois de commis de bureau, de caissiers, de comptables ou de domestiques s'explique surtout par deux phénomènes. D'une part, le Québec s'enrichit pendant cette période, les agriculteurs commerciaux et les ouvriers qualifiés ont davantage d'argent comptant pour acheter des services. D'ailleurs, la publicité qu'on trouve dans la grande presse s'intéresse davantage aux consommateurs modestes auxquels on offre

du lait et de la glace à domicile, des vêtements prêts à porter, des tavernes et des parcs d'amusement. La généralisation du salariat permet désormais aux ouvriers et aux agriculteurs de se payer des services qu'ils assuraient eux-mêmes auparavant, comme une coupe de cheveux ou un repas au restaurant. L'enrichissement amène aussi l'essor des banques, des caisses populaires, des compagnies d'assurances et des agences immobilières qui drainent l'épargne des salariés et qui, dans certains cas, leur donnent la possibilité de s'endetter.

D'autre part, l'urbanisation contribue au développement des activités de services. En arrivant en ville, l'habitant doit abandonner ses habitudes d'autosuffisance. Le boucher prépare désormais la viande pour ses clients, le tailleur ajuste les vêtements des gens et le garagiste répare les voitures des automobilistes. La bourgeoisie emploie de nombreux domestiques que les appareils électroménagers n'ont pas encore remplacés. La rue Sainte-Catherine à Montréal et le boulevard Charest à Québec présentent déjà leurs rangées de boutiques de chaussures, de merceries et d'épiceries. Même si la plupart des citadins n'ont pas encore les moyens de s'offrir tous ces services, la masse que constitue le million de Québécois urbanisés vers 1920 génère des emplois dans plusieurs domaines. En même temps, l'urbanisation entraîne de nombreux problèmes sociaux et de santé et révèle l'importance d'une éducation adaptée aux besoins de l'industrie. Les effectifs cléricaux suffisent de moins en moins à combler ces besoins et on voit de plus en plus de laïcs devenir infirmières et professeurs. Enfin, la Crise et la Seconde Guerre mondiale marquent, de 1930 à 1945, un recul momentané pour les emplois de services, les Québécois choisissant pendant cette période de consacrer leur revenu à l'acquisition du strict nécessaire.

LES CRISES

La Première Guerre mondiale (1914-1918)

La Grande Guerre arrive au terme d'un cycle où l'économie est à la hausse. Ce conflit n'aura donc pas sur l'économie l'effet bénéfique qu'on attribue souvent aux périodes de guerre. Les dépenses militaires du gouvernement fédéral font un bond impressionnant, passant de 13,5 millions de dollars en 1913 à 438,7 millions en 1918, soit 63 % du budget total. Comme la Première Guerre mondiale constitue aussi la première expérience d'une économie dirigée dans l'histoire du Canada, la gestion de l'État est marquée de nombreuses erreurs. Les dépenses consenties par l'État, la pénurie occasionnée par les besoins militaires et l'absence de réglementation des prix entraînent une inflation qui affecte beaucoup les salariés. L'indice des prix augmente de 17 % en 1919, provoquant

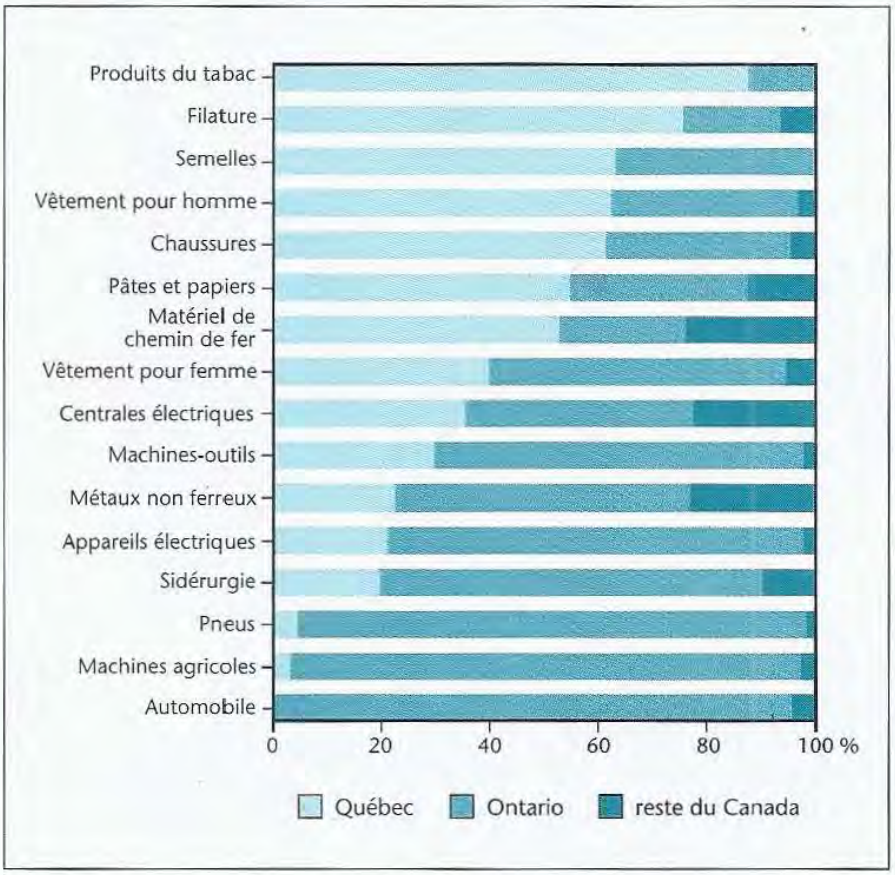

FIGURE 4.5
Pourcentage de la production industrielle canadienne au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada en 1929

des grèves et des affrontements entre des travailleurs et l'armée. Le Gouvernement n'a pas non plus de programme cohérent à la fin de la guerre pour convertir l'économie en une économie de paix et pour trouver du travail aux vétérans qui reviennent du front. Le chômage est donc important jusqu'en 1923.

L'activité économique est quand même stimulée puissamment, entre 1914 et 1918, par les commandes du Gouvernement et par les achats que la France et l'Angleterre font au Québec. Les commandes militaires favorisent en particulier les industries de la mécanique, du textile et des ressources naturelles. Comme nous l'avons vu, l'agriculture tire aussi profit de la hausse des prix agricoles à l'échelle mondiale. L'industrie du transport ferroviaire et maritime est fort sollicitée durant le conflit en raison du matériel et des hommes qu'il faut acheminer vers les ports océaniques et, de là, vers le front en Europe. Le secteur de la chimie est particulièrement favorisé, que ce soit pour la fabrication d'explosifs en Mauricie ou pour le raffinage du pétrole dans l'est de Montréal. Le Québec voit ainsi le nombre d'emplois industriels doubler durant cette guerre. Pour pourvoir ces emplois, on fait appel à la main-d'œuvre féminine de manière plus importante qu'auparavant.

Pour pallier les problèmes de production de la France et de l'Angleterre durant le conflit, le Canada augmente énormément ses livraisons de nourriture et de matériel vers ces deux pays. En 1914, le Canada exporte vers la Grande-Bretagne pour 184 millions de dollars seulement, et pour plus d'un demi-milliard de dollars en 1919. Le commerce avec la Grande-Bretagne est très rentable puisque le Canada n'importe que pour 87 millions de dollars de ce pays. Des prêts préférentiels que le Canada consent aux Alliés en échange de produits canadiens stimulent encore davantage ce commerce. D'ailleurs, les expéditions vers l'Europe se maintiendront aussi longtemps que les Alliés n'auront pas reconstitué leur appareil de production dans les années 1920.

Assistés sociaux élaguant des arbres dans le parc de l'île Sainte-Hélène à Montréal en 1937. Les programmes de travail subventionné sont généralement mal conçus et ont peu de retombées économiques.

Les États-Unis n'entrent en guerre aux côtés du Canada et des Alliés qu'en 1917. Ce pays ne peut pas jusque-là leur venir officiellement en aide sans contrevenir aux règles de la neutralité. Ainsi, le Canada profite également du commerce transfrontalier à destination de l'Europe mais passant par le Canada.

La Grande Dépression (1929-1939)

On sait depuis longtemps que l'économie capitaliste est secouée de façon cyclique par des **crises de surproduction**. Au terme d'un cycle de croissance, l'économie entre dans une période d'inflation provoquée par un relâchement du crédit et une baisse des investissements qui entraînent une hausse des prix.

Ouvrières inspectant des pièces d'obus durant la Seconde Guerre mondiale. La main-d'œuvre féminine est employée durant les deux guerres mondiales à des travaux requérant de la minutie et de la précision, mais non exempts de danger.

Les prix augmentent, les gens achètent moins parce que les salaires ne montent pas, et cela amène une surproduction, puis des licenciements. Par exemple, le secteur des pâtes et papiers a énormément augmenté sa capacité de production durant les années 1920 pour profiter de la prospérité, et il faudra plusieurs années pour écouler les stocks accumulés au début de la Crise. L'économie entre alors dans un cycle de récession qui s'accompagne de faillites, de chômage et même d'une réduction des prix. Une fois que les surplus sont écoulés et que les faillites ont diminué le nombre de producteurs, l'emploi doit pouvoir reprendre de la vigueur et l'économie se remettre à croître.

Essentiellement, la crise des années 1930 (de 1929 à 1939) fut une crise de surproduction. Elle dura plus longtemps et fut plus profonde que toutes celles qui l'avaient précédée pour quatre raisons. Premièrement, l'économie est alors bien plus industrialisée et urbanisée qu'auparavant. Si la crise de 1874 a été aussi grave, elle sévissait dans un monde essentiellement agricole qui dépendait donc moins des salaires industriels. Alors que l'agriculteur de 1874 peut encore se réfugier, en marge du capitalisme, dans l'agriculture de subsistance, l'ouvrier de 1930 n'a d'autre choix que d'attendre la réouverture des usines.

Deuxièmement, après 1927, l'Ouest canadien est touché par une sécheresse qui se prolonge jusque dans les années 1930. Les revenus des agriculteurs de la Saskatchewan diminuent de 90 % dans certains cas entre 1927 et 1933. Au Québec, cette situation affecte en particulier Montréal, qui transforme et exporte le blé de l'Ouest.

Troisièmement, l'Europe se redresse rapidement après la Première Guerre mondiale; elle est donc en mesure, dès 1924, de diminuer ses achats au Canada. Cela nuit tout particulièrement à l'industrie forestière et à l'agriculture du Québec.

Enfin, avant 1914, la grande puissance économique du temps, la Grande-Bretagne, agissait comme régulateur de l'économie mondiale pendant les périodes de crise. Les placements à l'étranger, les achats massifs de produits à prix réduits et la stabilité de la livre sterling contribuaient à rétablir une économie mondiale perturbée. En 1929, la Grande-Bretagne ne peut plus jouer ce rôle de régulateur et la nouvelle puissance mondiale, les États-Unis, n'entend pas prendre la relève. Dès 1930, les Américains se referment plutôt sur eux-mêmes, rapatrient leurs capitaux d'Europe (ce qui a pour effet d'y exporter la crise) et haussent leurs tarifs douaniers, jetant le commerce mondial dans une crise. Pris de panique, les gouvernements augmentent partout leurs tarifs douaniers afin, pensent-ils, de protéger leurs industries et leur économie des ravages de la Crise. Le résultat, pour une économie commerciale comme celle du Québec, est catastrophique.

Entre 1930 et 1933, qui sont considérées comme étant les années les plus graves, le chômage passe de 2,9 % à 25 %, le produit national brut diminue de 42 %, le commerce extérieur tombe de 57 % et les sommes versées en salaires chutent de 40 %. La crise est si terrible qu'elle désorganise le système financier; on croit en la fin imminente du capitalisme. Les secteurs les plus touchés sont ceux liés aux ressources naturelles, aux exportations et, conséquemment, aux transports. L'industrie de la

PROFIL D'UNE RÉGION

LA MAURICIE

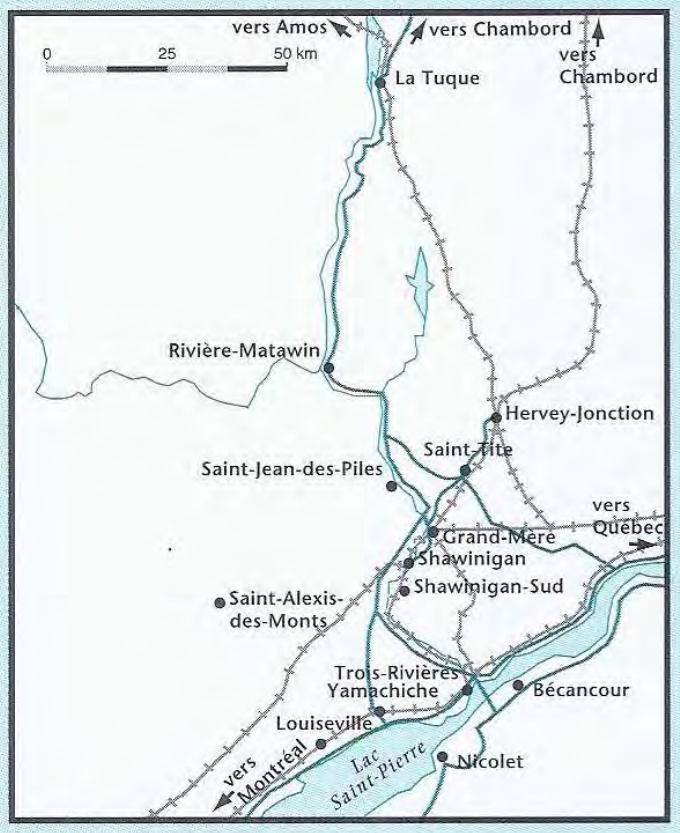

La Mauricie est une région allongée qui correspond en gros au bassin de la rivière Saint-Maurice, de sa source, le réservoir Gouin, à son embouchure, Trois-Rivières. La Mauricie laurentienne se développe lentement durant le Régime français, car la terre sablonneuse et inondable y est peu fertile. Trois-Rivières est cependant une ville ancienne (fondée en 1634, avant Montréal) à mi-chemin entre Montréal et Québec, qui dispose d'institutions importantes et d'une industrie remarquable: les forges du Saint-Maurice, qui, entre 1737 et 1883, fournissent la colonie en poêles, haches, pelles, parfois en canons, bientôt en rails de chemin de fer. C'est l'ouverture du Haut-Saint-Maurice qui fera de Trois-Rivières un nœud des communications, un centre de services et un pôle industriel.

Le peuplement du Haut-Saint-Maurice est tardif et présente un retard par rapport aux autres régions de colonisation. La construction d'une estacade pour le transport du bois en 1852 précipite cependant la colonisa-

construction est aussi paralysée pendant plusieurs années. Toutefois, les besoins de première nécessité et les industries où les salaires sont plus bas — l'agriculture, le textile, le vêtement, les aliments et boissons — sont moins affectés, même si les travailleurs doivent subir des réductions de salaires. L'intervention de l'État est modeste pendant cette période; il se borne à verser des bons de secours directs et à aménager des camps de chômeurs pour éloigner ceux-ci des villes agitées. On revitalise aussi, comme nous l'avons vu précédemment, le mouvement de colonisation, cherchant à transformer les chômeurs urbains en cultivateurs abitibiens. Notons néanmoins la création en 1934 de la Banque du Canada, qui permet désormais de contrôler le crédit et la masse monétaire au pays. Malgré une légère reprise entre 1933 et 1936, la Crise ne se termine qu'en 1940 lorsque les besoins militaires amènent le gouvernement fédéral à multiplier ses dépenses dans l'économie.

La Seconde Guerre mondiale (1939-1945): troisième vague industrielle

La Seconde Guerre mondiale affecte surtout, au Canada, les usines et les chantiers. Jusqu'au débarquement sur les côtes normandes en 1944, le rôle du Canada consiste surtout à fournir à la Grande-Bretagne des vivres et du matériel militaire. Très tôt, les usines roulent à plein régime, contribuant, avec le service militaire, à éliminer le chômage. L'industrie chimique, qui produit les explosifs, profite en particulier des commandes militaires. En Mauricie, la Shawinigan Chemicals et la CIL décuplent leur production entre 1939 et 1943. Ce seul secteur compte

tion et l'exploitation forestière, et les billots descendent bientôt le Saint-Maurice par millions. Les paroisses se multiplient, et dès 1878, Saint-Jean-les-Piles, véritable entrepôt du Haut-Saint-Maurice, est relié à Trois-Rivières par le chemin de fer. L'industrie mauricienne repose d'abord sur les scieries, nombreuses et bien réparties, qui attirent des milliers de travailleurs durant l'hiver. Puis, de grandes sociétés papetières s'installent à Shawinigan (1906), La Tuque (1907) et Grand-Mère (1910), précipitant la région dans l'ère industrielle et urbaine. Le broyage mécanique du bois en pâte nécessitant beaucoup d'énergie, le Saint-Maurice est rapidement aménagé. En 1901, la Shawinigan Water and Power inaugure sur la cataracte une des plus grandes centrales du monde, qui est complétée par une série d'autres barrages en amont. Cette énergie est exportée hors de la région où elle alimente les usines de chimie et d'électrométallurgie qui se multiplient jusqu'en 1930. La technologie ne permet pas alors aux usines de s'éloigner des centrales électriques, ce qui engendre, en particulier à Shawinigan et à Trois-Rivières, une synergie grâce à laquelle tous profitent de la proximité des fournisseurs, des ressources naturelles et de la main-d'œuvre qualifiée.

Ce qui frappe, vers 1930, est l'extraordinaire diversité du paysage industriel de la Mauricie. Les pâtes et papiers (Consol, Brown, CIP, Belgo) restent importantes; s'ajoutent l'aluminium (Alcan, Reynolds), la chimie (Shawinigan Chemicals, Canada Carbide), le textile (Wabasso) et, plus tard, les appareils électriques (Westinghouse). L'hydroélectricité semble avoir été un facteur de localisation majeur. En 1931, la Mauricie est, après Montréal, la deuxième région industrielle du Québec.

Depuis 1950, le tissu industriel mauricien s'est écroulé, surtout dans la chimie et le textile, et en particulier dans la région du Haut-Saint-Maurice, entre La Tuque et Shawinigan. L'économie régionale se consolide aujourd'hui autour de sa partie laurentienne, grâce au pont Laviolette et au mégaparc industriel de Bécancour. Le Saint-Maurice reste cependant marqué par le passage de l'ère industrielle. Les nombreuses usines qui jalonnent son cours rappellent encore l'époque où, entre 1900 et 1950, la région était l'une des vallées industrielles les plus modernes et les plus prospères d'Amérique.

alors 40 000 ouvriers. Les avionneries dans la région de Montréal créent 27 000 emplois et les chantiers navals, 23 000. L'industrie de l'acier et celle des produits électriques, comme Marconi ou Phillips à Pointe-Saint-Charles, reçoivent aussi des commandes importantes. L'effet composé de ces secteurs se répercute dans l'ensemble de l'industrie. En 1942, l'industrie canadienne emploie 3 131 000 personnes; c'est un million de plus qu'en 1940. Le Canada produit alors chaque semaine 6 navires, 80 avions, 4500 véhicules militaires, 525 000 obus, 25 millions de cartouches et 10 000 tonnes d'explosifs! Bon nombre d'entreprises implantées pendant la guerre disparaissent après le conflit, mais certaines se convertissent au marché civil et jouent un rôle important jusqu'à nos jours. Pensons à la firme Canadair (Bombardier) et à United Aircraft (Pratt & Whitney) dans l'aéronautique, à Marine Industries à Sorel dans la construction navale ou à la CIL à McMasterville.

C'est en fait la croissance des dépenses militaires qui stimule l'économie. La figure 4.6 montre que l'État ne dépense pas plus en 1933, alors que la misère et le chômage sévissent, qu'en 1927, une année de prospérité. La guerre et la lutte au nazisme réussiront seules à délier les cordons de la bourse du gouvernement canadien. Les dépenses fédérales, qui atteignaient 553 millions de dollars en 1938, dépassent les 5 milliards de dollars entre 1942 et 1945. Les dépenses et la dette diminueront immédiatement après la guerre, et la production en temps de paix arrivera désormais seule à soutenir l'économie. Il ne faut toutefois pas se contenter de dépenser, il faut aussi mettre en place l'économie de guerre. Le

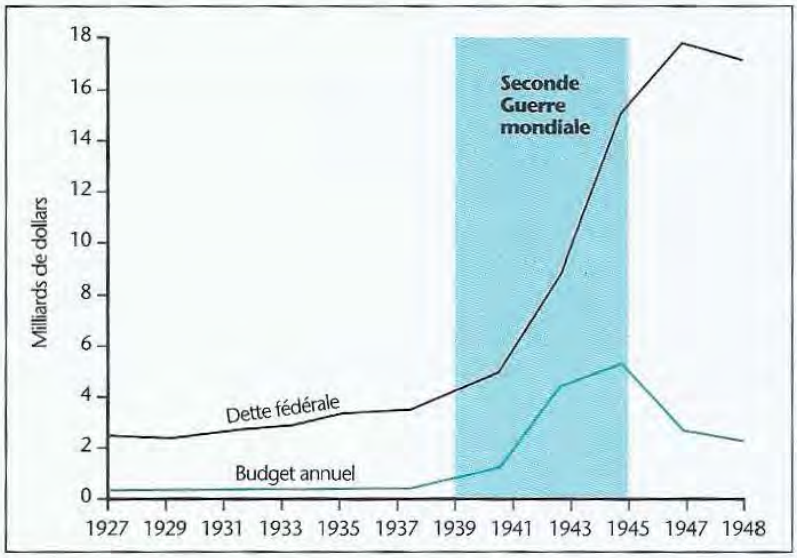

FIGURE 4.6
Évolution des dépenses et de la dette fédérales entre 1927 et 1948

Canada ne veut pas répéter les erreurs qu'il a commises durant la Première Guerre mondiale alors qu'on a assisté à la montée de l'inflation et du chômage après la guerre. En juin 1940, le gouvernement de Mackenzie King adopte la Loi de la mobilisation des ressources nationales, laquelle autorise une véritable réquisition financière, industrielle et humaine du pays. Autour du ministère des Approvisionnements, dirigé par C. D. Howe, le Gouvernement calque son style de gestion sur celui de l'entreprise privée. Toute la production est assujettie aux besoins militaires, la consommation est rationnée, les prix sont réglementés strictement et la population est enrégimentée. Le gouvernement fédéral devient en somme un superconsommateur qui est en mesure d'imposer ses priorités aux producteurs, en interdisant par exemple la construction automobile en 1943 pour que les usines puissent mieux se consacrer à la production de véhicules militaires.

Pour cette économie, le Gouvernement a besoin d'argent. Il émet donc les obligations de la Victoire, l'ancêtre des obligations d'épargne, qui financent en partie l'effort de guerre. Il a aussi mis sur pied, en 1937, une commission d'enquête sur les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces, appelée commission Rowell-Sirois. Celle-ci s'avère importante puisqu'elle constitue la première remise en question du partage des revenus fiscaux depuis la Confédération. Elle propose de mettre plus d'argent à la disposition du fédéral, qui serait seul dans les champs de l'impôt sur le revenu et des cotisations d'assurance-chômage. Par un système de péréquation, le fédéral redistribuerait ensuite des sommes aux provinces selon leurs besoins. Le rapport de la commission est déposé en 1940, en pleine période de guerre. Ses effets à long terme seront toutefois importants. En plus d'ouvrir la porte au centralisme fédéral et aux querelles constitutionnelles avec les provinces, la commission Rowell-Sirois, qui préconise le maintien d'une présence de l'État dans l'économie, et ce même après la guerre, annonce la venue de l'État-providence.

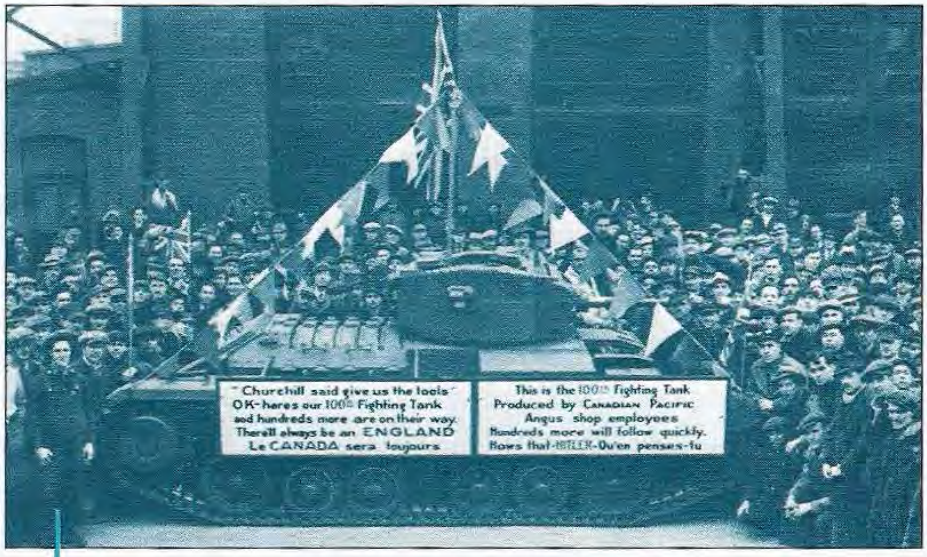

Durant la guerre, on fabrique des chars d'assaut à Rosemont, des bombardiers à Saint-Laurent et des sous-marins à la Canadian Vickers, à Montréal.

CONCEPTS CLÉS

Politique nationale De 1879 à 1933, programme économique canadien visant à protéger la production intérieure et à créer un marché de consommateurs desservi par le chemin de fer.

Cultures nouvelles Cultures qui, autour de la production laitière, puis autour d'autres cultures commerciales comme le foin et le tabac, contribuent, au début du XX^{e} siècle, au renouveau de l'agriculture du Québec.

Industrie légère Ensemble des industries de l'alimentation, des textiles, des appareils électriques, requérant peu d'investissements et beaucoup de main-d'œuvre. L'industrie légère s'oppose à l'industrie lourde, soit l'acier, l'automobile et l'outillage.

Investissements directs Investissements faits par une corportion qui vient sur place aménager les installations et coordonner les dépenses d'investissement. Les investissements directs sont surtout le fait d'entreprises américaines.

Concentration industrielle Élimination de la plupart des producteurs par quelques entreprises qui s'entendent ou non pour se partager le marché.

Secteur des pâtes et papiers Ensemble des entreprises exerçant des activités de transformations du bois en papier. Ce secteur est d'une grande importance au Québec au début du XX^{e} siècle. La production de papier comprend deux étapes. Le bois est d'abord broyé mécaniquement ou chimiquement. La pâte ainsi obtenue est ensuite lessivée et laminée dans des papeteries.

Facteur de localisation Ressources naturelles, humaines ou infrastructures qui contribuent à attirer les investissements productifs dans une région. L'hydroélectricité joue ce rôle au Québec depuis le début du XX^{e} siècle.

Crise de surproduction Au terme d'un cycle de croissance, surcapacité de production et surabondance de produits en stock, qui entraînent un ralentissement de la production et des licenciements.

OUTILS DE RECHERCHE

Deux ouvrages dont les titres sont semblables, celui de Robert Comeau, *Économie québécoise* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969), et celui de Rodrigue Tremblay, *L'économie québécoise* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1976), offrent des articles sur tous les sujets de l'histoire économique du Québec entre 1880 et 1945. Le livre de Paul-André Linteau et autres, *Histoire du Québec contemporain: de la Confédération à la crise* (Montréal, Boréal, 1979), permet à lui seul d'entreprendre une recherche.

L'ouvrage de Normand Séguin, *L'agriculture et la colonisation au Québec* (Montréal, Boréal, 1980), est encore utile sur cette période, ainsi que celui de M. Morisset, *L'agriculture familiale au Québec* (Paris, l'Harmattan, 1987), qui présente une thèse audacieuse sur la survie d'une agriculture autarcique au

Québec. Les origines du Mouvement Desjardins sont étudiées par Yves Roby dans *Alphonse Desjardins et les caisses populaires* (Montréal, Fides, 1964).

Sur l'industrialisation, voir le livre J. A. Dickinson et B. Young, *Brève histoire socio-économique du Québec* (Québec, Septentrion, 1992). Cet ouvrage aborde de nombreux sujets et offre le meilleur panorama des études récentes en histoire économique du Québec.

Sur l'exploitation des ressources naturelles, il n'existe pas d'études générales. Chaque domaine peut toutefois faire l'objet d'une recherche, en se référant par exemple au livre *Les pâtes et papiers au Québec, 1880-1980* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990), de J.-P. Charland, lecture qu'on complétera avec les articles de Gilles Piédalue et de Claude Bellavance comme «Patronat et entreprise au XX^e siècle: l'exemple mauricien» (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 2, 1984, p. 181-201). A. Bolduc et autres ont écrit pour leur part l'histoire d'une industrie stratégique dans *Hydro-Québec, l'héritage d'un siècle d'électricité* (Montréal, Libre Expression, 1989). Les effets de la deuxième vague industrielle sont bien décrits par Yves Roby dans *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)* [Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976].

La Société historique du Canada fait paraître des brochures d'une trentaine de pages sur des sujets variés. On trouve déjà une centaine de titres. En vous informant auprès du bibliothécaire, vous pourriez obtenir la brochure de Michael Horn, *La grande dépression des années trente au Canada* (Ottawa, Société historique du Canada, brochure n° 43, 1980). Si vous souhaitez faire une présentation orale, il existe un document extraordinaire, *L'histoire du Canada en images* (Montréal, Office national du film du Canada), qui contient une trentaine de diapositives et un texte d'information sur plus de 50 sujets. On le trouve généralement dans la section des documents audiovisuels.

DOCUMENTS

Malgré la poussée industrielle au début du XX^e siècle, le Québec accuse un retard économique par rapport à la province voisine, l'Ontario; en outre, le groupe majoritaire, celui des Canadiens français, participe fort peu à la croissance économique. Plusieurs penseurs, d'Étienne Parent à Édouard Montpetit, ont réfléchi à ce problème. En 1953, un économiste, Albert Faucher, et un sociologue, Maurice Tremblay, tentent d'expliquer le retard économique du Canada français dans la première moitié du siècle.

LE RETARD DU QUÉBEC SELON UN ÉCONOMISTE

> Nous nous proposons ici d'expliquer le développement de l'industrie par une thèse [...] s'appuyant surtout sur des facteurs économiques et géographiques. Nous croyons que nul ne peut comprendre cette évolution s'il ne se réfère constamment aux facteurs de localisation qui dominent chaque époque et au fait élémentaire que le Québec est situé sur le continent nord-américain.

[LA PÉRIODE PRÉINDUSTRIELLE: 1810-1866]

Cette période préindustrielle correspond à l'ère commerciale. La hausse du cycle commença au début du dix-neuvième siècle avec les guerres napoléoniennes. Le bois et les céréales étaient les deux principales ressources commerciales; les centres d'expansion économique les plus importants étaient situés sur la côte de l'Atlantique. Aux États-Unis, les villes de Boston, New York, Philadelphie et de La Nouvelle-Orléans étaient très actives et particulièrement bien situées pour développer des industries de biens de consommation.

Au Canada, pendant cette période, le Québec occupait le premier rang; son expansion économique était centrée autour de Montréal et de Québec. Ainsi, la prééminence historique du Québec dans le développement de la vie économique du Canada coïncide, à cette époque, avec la phase commerciale et vient surtout du rôle économique déterminant du Saint-Laurent. [...]

LA PÉRIODE DU LENT DÉVELOPPEMENT: 1866-1911

Cependant, un ensemble de facteurs devaient mettre un terme à cette période et changer le cours des choses: le libre-échange en Angleterre [1849], la fin du traité de Réciprocité avec les États-Unis [1866], le creusage du chenal du Saint-Laurent [1851] et la construction des canaux. Le facteur le plus important qui accompagna le passage de l'ère commerciale à l'ère industrielle fut sans aucun doute le remplacement du bois par l'acier, comme produit de base de l'industrie; la construction des chemins de fer fut l'élément décisif de cette transformation. L'avènement de la machine à vapeur a permis ce changement dans l'industrie de la construction navale. Ainsi, une ère nouvelle commençait: le charbon et le fer devenaient les facteurs clés du développement économique. Seules les régions possédant du charbon pourraient dès lors progresser rapidement.

Ces améliorations technologiques impliquaient un changement dans l'importance relative des facteurs de localisation et un déplacement du centre de gravité économique en Amérique du Nord... Les villes côtières perdirent les avantages que leur donnait leur situation géographique pendant l'ère commerciale; l'importance que le Québec avait acquise grâce à sa production de bois et à la construction de navires baissa considérablement. [...]

Au Canada, comme aux États-Unis, l'activité économique s'est déplacée vers le centre du pays. Dans cette nouvelle zone industrielle, le sud de l'Ontario était géographiquement avantagé en ce qui a trait à la circulation maritime et ferroviaire. Cette région était adjacente aux bassins houillers des Appalaches et elle commandait les routes les plus économiques pour atteindre l'hinterland de l'Ouest. [...]

Ainsi, la perte de la prééminence économique du Québec n'était pas un incident régional, mais un phénomène beaucoup plus vaste qui affecta le continent tout entier et qui provenait du passage d'un régime mercantiliste à un système industriel basé sur le charbon, l'acier et la vapeur. [...] Un seul facteur de localisation l'avantageait encore [le Québec], un surplus

de main-d'œuvre dans les villes et les campagnes, dans tous les cas paisible et sûre. Cet avantage avait en fait peu d'importance puisque la main-d'œuvre pouvait toujours se déplacer. Néanmoins, comme la Nouvelle-Angleterre, le Québec devait s'adapter à cette nouvelle situation et les deux régions adoptèrent la même solution, qui était probablement la seule possible. À l'époque où l'Ontario se trouvait à participer au développement des industries de l'acier et de l'outillage, le Québec s'associait à un type d'industrie qui recherchait la main-d'œuvre à bon marché. [...]

Ainsi, le Québec devait traverser une longue période de profond déséquilibre. Au moment même où sa structure industrielle faisait face à une crise d'adaptation et se développait très lentement, sa population s'accroissait à un rythme rapide. [...] La seule solution possible à l'époque était d'encourager le développement de l'agriculture et de la colonisation car il n'y avait pas d'autres débouchés pour la main-d'œuvre. [...] Les facteurs culturels n'avaient rien à voir avec cette évolution et avec la léthargie relative de l'industrie québécoise comparée à celle de l'Ontario. Cette différence s'explique par le simple fait que le Québec, au sein de l'économie de l'acier propre à cette période, n'avait ni charbon ni fer et qu'il était situé trop oin des bassins houillers des Appalaches. [...]

L'ÈRE DU NOUVEL INDUSTRIALISME: 1911-1953

Au début du XX^{e} siècle, de nouvelles tendances apparurent dans l'économie du Québec. Encore là, cette région demeurait étroitement liée au continent nord-américain mais... fondait maintenant son développement économique sur ses ressources, à l'exemple des autres régions du continent. En d'autres termes, les ressources naturelles du Québec étaient appelées à remplir une fonction bien définie et à satisfaire des besoins spécifiques. Tandis que le développement du sud de l'Ontario était en quelque sorte la contrepartie de l'industrialisation américaine, la croissance de l'industrie du Québec devait la compléter.

Plusieurs facteurs sont à l'origine du changement fondamental qui était sur le point de modifier la configuration économique du Québec. Premièrement, le plus important était sans doute l'épuisement de certaines ressources et l'insuffisance d'autres facteurs aux États-Unis. Le bois de pâte, le cuivre et le fer illustrent bien cette situation. Deuxièmement, l'acier gardait sa prééminence mais perdait de son importance relative et d'autres métaux lui étaient substitués dans plusieurs domaines. De plus, l'avion fut à l'aluminium ce que les chemins de fer avaient été à l'acier. Troisièmement, le charbon perdit son titre de première source d'énergie et fut remplacé par l'eau qui coûtait moins cher. L'énergie hydroélectrique devint de plus en plus un facteur de localisation de nouvelles industries. [...] Les premiers signes apparurent en même temps que ce qu'on a appelé les industries jumelles: hydroélectricité et pâtes et papiers. Puis vinrent les industries de l'aluminium, des mines, des produits chimiques et de l'aéronautique.

Il faut souligner que le Québec restait en retard sur l'Ontario à cause de la période de stagnation qu'il avait dû traverser plus tôt et aussi à cause de sa situation géographique moins avantageuse par rapport à la zone industrielle des États-Unis. [Mais si] nous ne considérons que son immense territoire et l'abondance de ses ressources encore inexploitées, nous ne serons pas surpris que son taux de développement à long terme devienne le plus élevé au Canada, et cela avant longtemps. Pendant sa période d'expansion vers le nord, le Québec pourrait bien regagner la suprématie qu'il a perdue au cours de la période d'expansion vers l'ouest.

Albert Faucher et Maurice Lamontagne, «History of industrial development», dans Jean-Charles Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, p. 23-37.

LE RETARD DU QUÉBEC SELON UN SOCIOLOGUE

L'une des prémisses de la pensée sociale au Canada français repose sur la conviction que notre peuple, s'il veut survivre en tant que groupe catholique et français en Amérique, doit demeurer fidèle à une vocation paysanne. On comprend facilement que cette pensée soit désemparée devant le phénomène de la révolution industrielle qui, en quelques années, a conduit plus de 65 pour cent de notre population dans les villes. Elle est profondément troublée du fait que la paroisse ait perdu, dans la complexité des structures sociales urbaines, son caractère de société globale à base religieuse, et que la famille, dépouillée de la plupart des fonctions qu'elle remplissait à la campagne, commence à se désintégrer et à cesser d'obéir aussi spontanément au grand précepte catholique et «national» de la fécondité. Elle est d'autant plus perplexe qu'avec la même révolution industrielle réapparaît, d'une façon tragique, le dilemme historique qu'elle croyait à jamais résolu. À l'empire commercial d'autrefois qui, aux confins de la colonie agricole, offrait une option patriotique au service du roi de France, s'est substitué l'«empire» industriel nord-américain qui, envahissant notre milieu, nous impose une «domination» économique étrangère. Cette domination proposait à notre fierté nationale un ultimatum d'autant plus douloureux qu'elle se doublait d'une invasion ethnique et qu'elle nous établissait dans une condition d'infériorité économique à l'intérieur même de notre propre province. Il fallait, par devoir patriotique, reconquérir sinon l'indépendance, du moins l'égalité économique avec les nouveaux venus, Américains, Britanniques ou Canadiens anglais, qui s'installaient chez nous alors que nous n'étions préparés à fournir que la main-d'œuvre. Il fallait nous réorienter vers les affaires et les carrières techniques. Or, une telle réorientation était et demeure difficile, vu qu'elle contredit toute notre tradition paysanne ainsi qu'une conception de la vie qui nous empêche de rivaliser sur un pied d'égalité avec nos concitoyens anglo-protestants dans les hautes sphères de l'activité économique.

Maurice Tremblay, «Orientations de la pensée sociale», dans Jean-Charles Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, p. 193-208.

Chapitre 5

UNE SOCIÉTÉ D'OUVRIERS URBAINS

LA CROISSANCE DES VILLES

Si ce chapitre doit présenter en général les faits sociaux ayant marqué la période 1880-1945, il sera, en réalité, surtout prétexte à exposer les bouleversements sociaux qu'engendre l'industrialisation du Québec décrite dans le chapitre précédent. Les mouvements démographiques, l'urbanisation, les nouvelles classes sociales, les luttes idéologiques et l'émergence du mouvement ouvrier et du féminisme sont avant tout les conséquences de l'essor industriel qui transforme en profondeur la société québécoise traditionnelle.

La population du Québec connaît, entre 1880 et 1945, une croissance spectaculaire, passant de 1 358 000 à 3 400 000 habitants, soit une augmentation moyenne de 2,3 % par année. Cette croissance continue d'être essentiellement attribuable à une forte natalité. Jusqu'en 1880, l'Ontario et les autres régions rurales d'Amérique du Nord ont des taux de natalité comparables à ceux du Québec. Désormais, le Québec se détache des autres provinces canadiennes et conservera des taux bien supérieurs à la moyenne nationale. Ainsi, le Québec maintient des comportements démographiques préindustriels, soit un taux de natalité élevé (au-dessus de 40 pour 1000 jusqu'à la crise des années 1930), mais aussi un taux de mortalité très haut (*voir la figure 5.1*). Certes, la morale catholique encourage la procréation, mais c'est surtout l'économie rurale et l'agriculture familiale du Québec qui sont propices aux grosses familles et qui soutiennent la natalité. Les familles d'ouvriers urbains qui vivent dans de petits logements et qui doivent travailler à l'extérieur comptent déjà moins d'enfants. Aussi, si le taux de natalité reste élevé pendant la période étudiée, c'est surtout à cause du milieu rural.

Malgré sa forte natalité, le Québec ne réussit pas à garder sa position démographique à l'intérieur du Canada, comme l'indiquait la figure 1.2 (p. 10). La

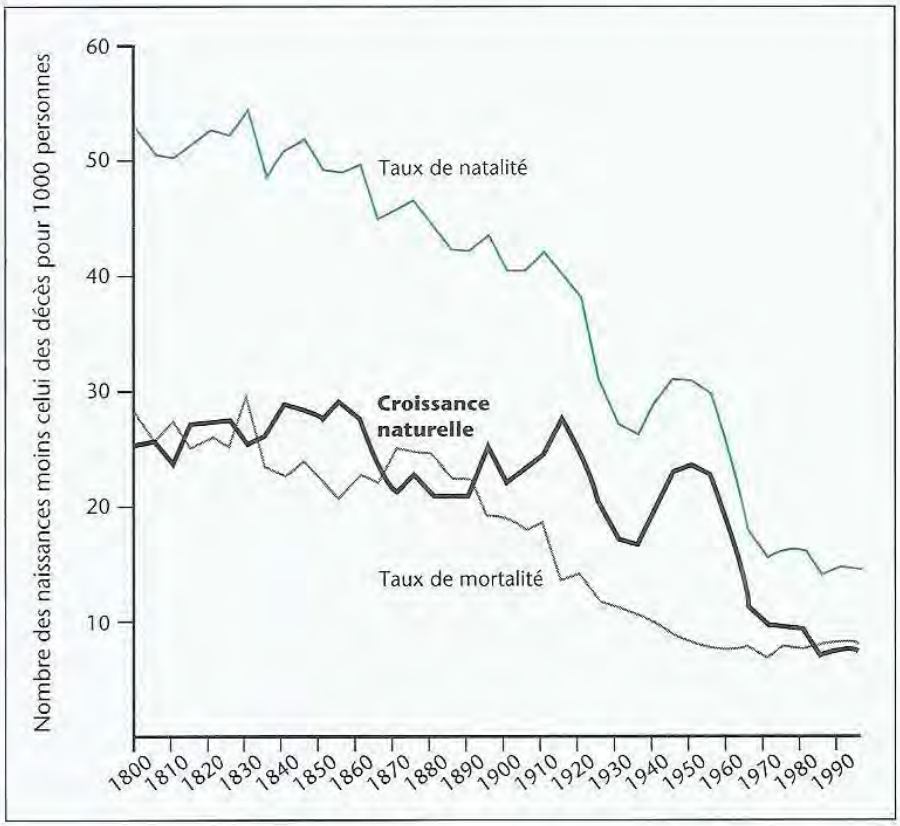

FIGURE 5.1
Croissance naturelle de la population au Québec, 1800-1990

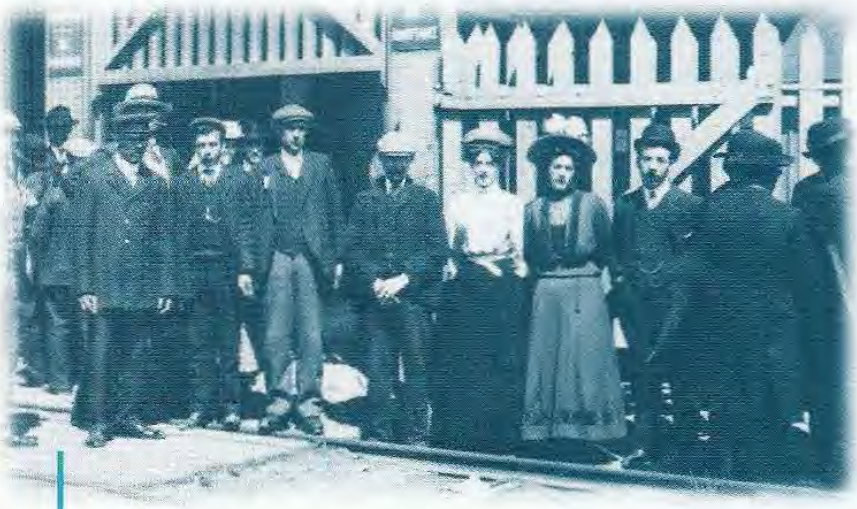

Arrivée d'immigrants britanniques à Québec au début du siècle. Des juifs orthodoxes, à droite, tournent le dos au photographe.

part du Québec durant la période examinée passe de près de 32 % à 29 % de l'ensemble canadien. Cela est dû à la forte croissance des trois provinces des Prairies (la Saskatchewan et l'Alberta sont créées en 1905). L'immigration avait connu une baisse sensible après 1857, pour augmenter progressivement après 1880. Le Canada reçoit en moyenne 100 000 immigrants par année entre 1900 et 1914, plus de 1 000 000 d'individus qui se dirigent surtout vers les provinces de l'Ouest. Ils viennent encore des îles Britanniques, mais aussi en nombre croissant d'Europe de l'Est, plus précisément de l'Ukraine et de la Pologne; plusieurs de ces derniers immigrants sont de religion juive. Issus de milieux plus scolarisés et plus urbanisés, les juifs s'installent le plus souvent à Montréal. Il y avait 2473 juifs à Montréal en 1891; ils sont 28 807 en 1911. On les trouve surtout dans l'industrie textile et dans les travaux publics. Ces nouveaux groupes ethniques contribuent aussi en général à diversifier le portrait socioculturel de la métropole. Juifs et Ukrainiens, qui érigent en particulier des synagogues et des églises orthodoxes, bouleversent le vieil équilibre religieux entre catholiques et protestants. Les immigrants s'orientent généralement vers le réseau scolaire anglo-protestant, considéré comme plus ouvert et, surtout, davantage associé au succès matériel.

Le **bilan migratoire**, soit la différence entre le nombre d'immigrants qui entrent au Québec et le nombre de personnes qui en sortent, est cependant *négatif* durant cette période. En effet, le vaste mouvement d'émigration vers les États-Unis, commencé vers 1840, demeure considérable jusqu'à la crise des années 1930 quand les Américains décident de stopper désormais à la frontière l'arrivée d'immigrants. Mais la vague de prospérité qui s'ouvre après 1897 incite de plus en plus de Québécois à rester dans la province et à se diriger vers les villes industrielles, qui engagent davantage d'ouvriers.

L'exode rural vers les villes est certainement le phénomène démographique dominant au début du xx^{e} siècle. La figure 5.2 montre l'intense mouvement d'urbanisation tout au long de la période étudiée. Après 1919, pour la première fois, la population des villes dépasse celle des campagnes. C'est une variable sociale majeure qui s'accompagne d'un profond changement des comportements et des valeurs; les élites politiques et cléricales prendront du temps à se rendre compte de cette transformation. C'est que maintenant l'industrie, dont la croissance bat son plein, peut mieux retenir au Québec une po-

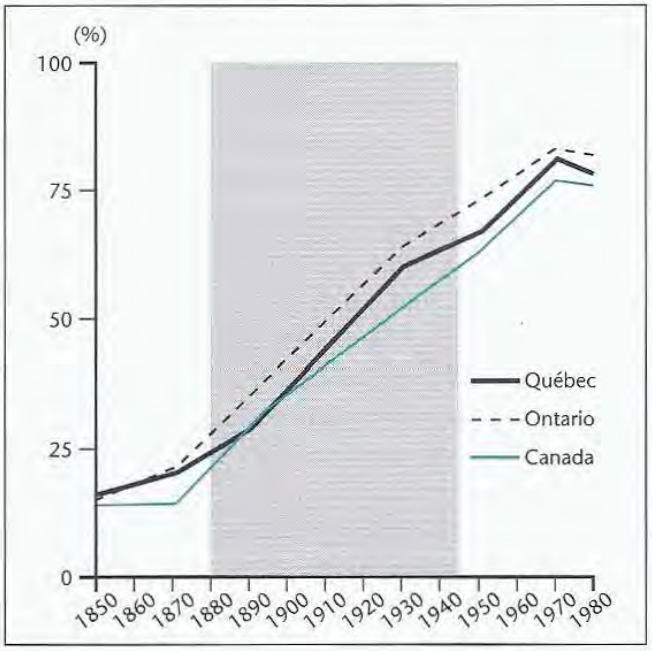

FIGURE 5.2
Taux d'urbanisation comparé de 1850 à 1980

CARTE 5.1

Réseau urbain québécois en 1931

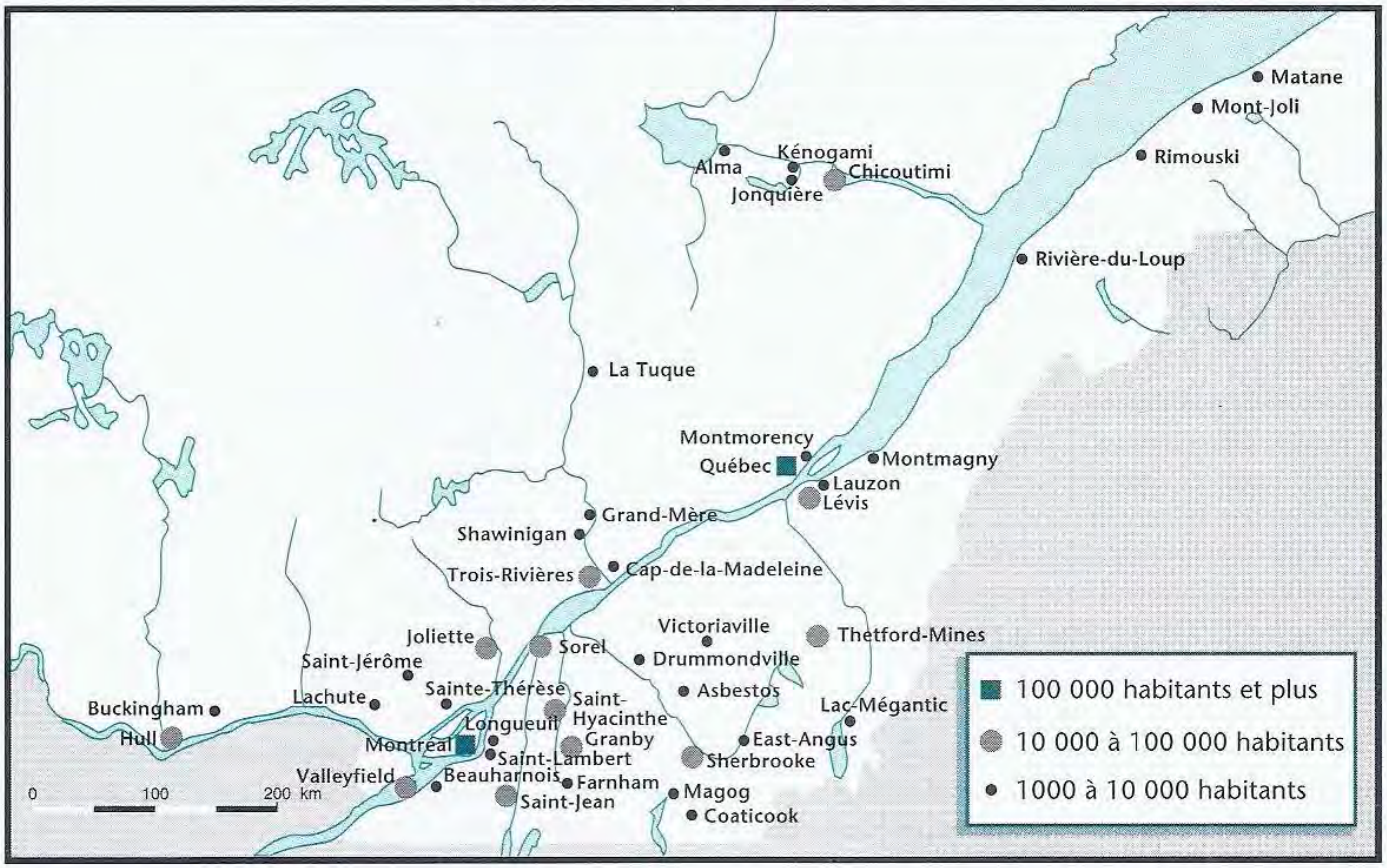

pulation qui fuyait auparavant vers les villes de la Nouvelle-Angleterre. Les nouvelles usines, qui embauchent beaucoup de main-d'œuvre non qualifiée, resserrent en quelque sorte les mailles du filet par où fuyait auparavant le trop-plein de la population rurale. Les villes qui croissent alors sont essentiellement celles où s'implantent des industries importantes: Sherbrooke, Valleyfield et Saint-Hyacinthe dans l'industrie légère (surtout textile), ou Hull, Trois-Rivières, Shawinigan et Chicoutimi dans l'industrie liée aux ressources naturelles. La carte 5.1, qui présente le portrait urbain du Québec industriel, montre en outre que Montréal et Québec continuent à dominer nettement. Plusieurs historiens croient que ce déséquilibre, si on le compare par exemple à l'Ontario qui compte plus de villes moyennes, est à l'origine des disparités régionales actuelles. Le trop grand rayonnement de Montréal a pu nuire en particulier au développement de centres diversifiés dans les régions.

La croissance de Montréal est, en effet, absolument remarquable. La population de cette seule ville triple entre 1900 et 1930, passant de 268 000 à 818 000 habitants, alors que la population de l'île de Montréal dépasse déjà le million. La moitié de la population urbaine du Québec vit à Montréal. Les habitants de la grande plaine de Montréal, surtout attirés par l'émigration aux États-Unis avant 1900, sont désormais littéralement aspirés par le maelström montréalais. La métropole consolide sa vocation commerciale entre 1880 et 1945 grâce au chemin de fer et au réseau routier, mais ce sont surtout les activités industrielles, financières et les emplois de services, générés par une population d'un million d'habitants, qui y attirent les migrants.

Comparé à aujourd'hui, le Montréal de 1880 est encore extraordinairement concentré et correspond *grosso modo* au centre-ville actuel. C'est que les moyens de transport ne permettent pas l'étalement et la spécialisation du tissu urbain. À Saint-Henri ou

Pointe-Saint-Charles, dans le Centre-Sud, les usines, les habitations ouvrières et les commerces sont comprimés dans des espaces restreints, alors que sur le Plateau Mont-Royal ou dans Hochelaga, les résidences bourgeoises côtoient parfois les mansardes sordides. Le déploiement du réseau de tramways après 1892 favorise l'étalement urbain en permettant aux travailleurs d'habiter les nouveaux quartiers ouvriers de Rosemont, Mile End, Verdun et de travailler parfois à plusieurs kilomètres de là. De pair avec l'expansion urbaine, Montréal annexe 19 municipalités de l'île entre 1905 et 1918. Ces villes, comme Maisonneuve, Saint-Louis ou Rosemont, avaient toutes été acculées à la faillite par la pauvreté urbaine et par les subventions ruineuses offertes aux investisseurs industriels pour les attirer chez elles.

Le développement débridé de Montréal ou de la basse-ville de Québec s'amorce sans qu'aucune réglementation vienne assurer la qualité des constructions. Les promoteurs ont alors toute liberté pour entasser les édifices sur le plus petit terrain possible afin de minimiser les coûts et de maximiser les profits. On vit bientôt à deux ou trois familles dans des logements insalubres, et les maladies infectieuses font chaque année des centaines de victimes. La santé publique connaît cependant des progrès rapides et constants à compter de 1910. La plupart des villes se dotent alors d'un code de construction et tentent de se munir d'installations sanitaires suffisantes. On continue toutefois à mourir bien plus vite à la ville qu'à la campagne jusqu'en 1945, en particulier dans les quartiers ouvriers, ce qui révèle le coût humain de l'urbanisation accélérée.

LES GROUPES SOCIAUX

L'industrialisation et l'urbanisation ont des conséquences profondes et durables sur la structure sociale. La campagne perd des effectifs à un rythme rapide. Les groupes sociaux intermédiaires, formés d'agriculteurs, de professionnels et d'entrepreneurs locaux, voient en particulier leur poids économique diminuer.

À la ville, par contre, la bourgeoisie anglophone profite beaucoup de l'investissement industriel, de la concentration de la propriété et de la mise en place d'une économie nationale. Riche et raffinée, elle s'intéresse aux arts et a des contacts plus fréquents avec la bourgeoisie américaine présente grâce aux filiales des multinationales.

Le phénomène social le plus remarquable est cependant la croissance spectaculaire des effectifs ouvriers et la **prolétarisation** d'un nombre croissant de Québécois dont le revenu dépend désormais d'un salaire.

L'industrialisation a donc initialement pour effet d'augmenter les écarts sociaux en consolidant la puissance de la grande bourgeoisie, en multipliant le nombre d'ouvriers à faible revenu et en affaiblissant les groupes intermédiaires, petits bourgeois, généralement l'élite rurale francophone. Cet accroissement des écarts sociaux est d'autant plus frappant en ville où richesse et pauvreté se jouxtent d'une façon de plus en plus choquante. Cela contribuera plus tard à exacerber les tensions idéologiques, en particulier durant la crise économique des années 1930.

Le port de Montréal en 1928.

Le déclin de la société rurale

Le monde agricole devient minoritaire durant cette période. Si 45,3 % des Québécois travaillent dans l'agriculture en 1891, ils ne sont plus que 21,5 % en 1941. Malgré un certain regain de l'agriculture commerciale au début du siècle, le tableau reste dans son ensemble peu reluisant. Les agriculteurs qui sont à proximité des villes s'en sortent bien, vendant leur lait ou leur bois de chauffage aux marchés publics. Dans les zones de colonisation cependant, des terres sont vite abandonnées et le peuplement plafonne. En Mauricie et au Lac-Saint-Jean, l'arrivée d'industries liées aux ressources naturelles est providentielle pour ces colons ruinés. La baisse des prix agricoles, généralisée durant les années 1920, entraîne aussi l'abandon de terres à l'est de Québec, ou dans les Bois-Francs. Dans les faits, seuls le sud de Montréal et les Cantons-de-l'Est, mieux dotés en voies de transport et plus près des centres de consommation, ont su profiter du regain de l'agriculture commerciale. Mais même là, les effectifs agricoles fondent rapidement puisque la modernisation se double d'une mécanisation, engendrant le chômage rural. Partout, de toute façon, les familles paysannes tentent de compter sur un revenu d'appoint, notamment en envoyant des enfants travailler en usine, quand ce n'est pas toute la famille qui déménage en ville. Après l'euphorie des années 1910, le monde agricole est plongé durant les années 1920 et 1930 dans un climat de peur, mais aussi de colère. Les critiques du libéralisme industriel trouveront un terreau fertile dans le monde rural désemparé, qui en outre se sent négligé.

Les activités rurales, qui déclinent, entraînent dans leur chute d'autres groupes qui y étaient liés. Les médecins, les avocats et les notaires, autrefois porteurs d'un projet cohérent, cherchent surtout durant cette période à maintenir leur base économique. La croissance urbaine les amène à s'installer dans les grandes artères de Québec et de Montréal, où ils sont toutefois loin de jouer un aussi grand rôle que dans le village. La carrière politique reste pour les professionnels la perspective la plus intéressante. Ils constituent 70 % des députés en 1867 et demeurent dominants tout au long de la période. Honoré Mercier, Wilfrid Laurier, Maurice Duplessis et tant d'autres furent avant tout de petits professionnels ruraux qui purent, par la politique, continuer à influencer les destinées du Québec.

Plus rapide encore sera le déclin des petits et moyens entrepreneurs. Des scieries, des pulperies, des chantiers navals ainsi que des banques régionales sont absorbés ou mis en faillite par les grandes sociétés industrielles et financières, qui ne supportent pas la concurrence indigène. Le mouvement de concentration durant les années 1910 et 1920 conduit ainsi au déclin d'une classe d'entrepreneurs qui avait exercé, généralement dans le cadre d'une entreprise familiale, des activités prospères. Pensons à Joseph Simard dans la construction navale (Marine Industries) ou à J.-J. Joubert dans l'industrie laitière. Le Parti libéral, qui domine entre 1897 et 1936, ne viendra pas en aide à cette classe d'entrepreneurs comptant de nombreux Canadiens français.

La nouvelle bourgeoisie d'affaires

La bourgeoisie britannique de Montréal et de Québec consolide sa puissance durant cette période, mais elle connaît certaines mutations. Enrichie par le commerce des matières premières et la mise en place du marché canadien, la bourgeoisie a la haute main en

Rue du Petit-Champlain, dans la basse-ville de Québec, au début du XX[e] siècle.

particulier sur les banques et le chemin de fer. Elle devra toutefois apprendre à cohabiter avec les capitalistes américains, qui s'installent surtout après 1900 dans les industries reliées à l'extraction. Les grandes familles bourgeoises continuent à jouer un rôle important, mais de plus en plus la véritable richesse passe de l'entrepreneur à l'actionnaire et le pouvoir, du propriétaire au conseil d'administration. Le nouveau capitalisme qui s'instaure est en effet contrôlé par des holdings financiers chapeautant plusieurs entreprises. Les magnats de 1900, William Van Horne, George Stephen ou Max Aitken, sont essentiellement des administrateurs participant à la gestion d'entreprises diverses. Ainsi, en 1912, un Herbert Holt est président de 8 compagnies, dont la Banque Royale et la Montreal Light, Heat and Power, vice-président de 5 compagnies, dont la Dominion Textile, et administrateur de 15 compagnies, dont la Montreal Cotton et la Shawinigan Water and Power. Le pouvoir des administrateurs vient surtout de l'étendue de leurs activités, ce qui leur permet d'orchestrer une stratégie financière dont ils bénéficient, mais en tant qu'actionnaires.

Ces grands actionnaires et ces cadres d'entreprise vivent à Québec dans l'enclave cossue de Sillery, le long du chemin Saint-Louis, mais surtout à Montréal dans le Golden Square Mile. Là, blottis au nord de la rue Sherbrooke, sur le flanc du mont Royal et autour de l'Université McGill, ils se font construire de somptueuses demeures. Selon le recensement de 1901, 70 % de toute la richesse au Canada se trouve dans ce quartier. Grands consommateurs d'espaces verts, ils investissent bientôt les villes de Westmount et de Hamstead et, au-delà du mont Royal, Outremont et Ville Mont-Royal. S'ils sont à Montréal, c'est que s'y concentrent les activités financières et commerciales. Dès 1930 et surtout après la Seconde Guerre mondiale, Toronto devient la base de la finance et des multinationales américaines. Les magnats de la finance canadienne commencent à s'y installer. Mais en général, la présence de la grande bourgeoisie à Montréal, entre 1880 et 1945, témoigne de la suprématie de cette ville au sein du capitalisme canadien.

Riche et raffinée, la bourgeoisie montréalaise se dote d'un musée des beaux-arts et d'un orchestre de concerts symphoniques, dirigé après 1935 par Wilfrid Pelletier. Cette classe est aussi sensible au piètre état des services publics et au sort des groupes défavorisés: les femmes, les enfants et les vieillards. La bourgeoisie va donc animer et financer un **mouvement de réforme urbaine** visant à améliorer l'environnement urbain et à combattre la pauvreté la plus visible. Elle aide donc le frère Marie-Victorin à fonder son jardin botanique en 1936, cède les terrains du mont Royal, qui devient un parc, ou finance des campagnes de vaccination pour les enfants.

Herbert Holt (1856-1941), président de la Banque Royale du Canada (1908-1934) et un des plus puissants représentants de la bourgeoisie montréalaise.

La main-d'œuvre salariée

Mais à Hull, Valleyfield, Tracy, dans les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Viateur à Québec, et partout à Montréal, ce sont surtout des quartiers ouvriers qu'on aménage entre 1900 et 1930. Très vite, et au moin-

dre coût possible, on construit des logements pour lotir la main-d'œuvre des nouvelles usines. Les conditions de vie dans les quartiers ouvriers sont très difficiles jusqu'au début du XX^e siècle. L'urbanisation sauvage ne s'est nullement préoccupée de l'aération et de l'éclairage des logements. Qui plus est, les logements sont surpeuplés. On couche à sept ou huit par chambre, les installations sanitaires sont insuffisantes et on continue, malgré l'interdiction, à élever des porcs et des poules dans des hangars à l'arrière du logement, sources notoires de contagion ou d'incendies. Les villes industrielles, en particulier Montréal, sont, année après année, de véritables mouroirs, en particulier au printemps quand le dégel vient révéler le piètre état de l'hygiène. Montréal connaît alors le plus haut taux de mortalité infantile en Amérique du Nord. Ce taux y est deux fois plus élevé qu'à Toronto ou New York, par exemple. Entre 1897 et 1911, il y a encore un bébé sur quatre environ qui meurt avant l'âge d'un an. Près de la moitié de ces décès sont dus à des diarrhées. Viennent ensuite la typhoïde et la tuberculose, qui font des milliers de victimes par année.

En somme, ce phénomène ne peut s'expliquer autrement que par une pauvreté générale et un manque d'intérêt du Gouvernement provincial et des promoteurs pour la santé et l'éducation de la population ouvrière.

Comme le Québec est au début de son industrialisation et que les groupes industriels sont encore de taille modeste, les entreprises s'efforcent de maintenir leurs coûts au plus bas; en outre la main-d'œuvre non qualifiée est peu organisée et les chômeurs sont très nombreux. Le résultat est que, encore au début du siècle, les salaires sont extrêmement bas et, dans certains cas, les conditions de travail sont abominables. Les ouvriers travaillent généralement 10 heures par jour, 6 jours par semaine. Sur le marché de l'emploi, la concurrence est vive et les patrons savent en tirer profit. Un ouvrier non qualifié gagne en moyenne 1,75 $ par jour en 1912, ce qui peut permettre à une famille de vivre. Mais qu'advienne une maladie, un accident ou simplement un licenciement, et c'est rapidement la misère. Le revenu ouvrier est surtout consacré au logement, à l'alimentation et au vêtement. Ces trois priorités retiennent plus de 70 % du revenu familial avant 1940.

Le chef de famille ne gagnant pas suffisamment pour faire vivre les siens, ses enfants doivent souvent travailler pour compléter le revenu familial. Mais la présence d'une main-d'œuvre considérable d'enfants et de jeunes filles contribue justement à maintenir les salaires au plus bas niveau. Félix Marois écrit en 1916 que «le salaire que ces enfants rapportent est généralement bien mince, mais très souvent il est impérieusement nécessaire à l'existence de la famille». La loi permet aux garçons de 12 ans et aux filles de 14 ans de travailler en usine. La plupart n'ont fréquenté l'école qu'une ou deux années et traîneront ensuite un analphabétisme fonctionnel qui les confinera à des tâches subalternes. Les enfants sont astreints dans l'usine à une discipline de fer et subissent la brutalité de certains patrons. Devant un tel portrait, le gouvernement fédéral crée en 1888 la

Ravenscrag, la résidence du président du Canadien Pacifique, Hugh Allan, est typique du Golden Square Mile de Montréal, avec son large terrain et ses serres, très à la mode au début du XX^e siècle.

Enfants pauvres de Montréal. Les enfants fréquentent peu l'école au début du siècle et sont laissés à eux-mêmes le plus clair de la journée.

Commission sur les relations entre le capital et le travail. Les commissaires recueillent ainsi, partout au Canada, de nombreux témoignages émouvants sur le travail en usine. La Commission recommandera de restreindre l'accès des usines aux enfants, mais patrons et parents seront complices pour que la nouvelle loi reste lettre morte. James Mitchell remarque ironiquement que «plusieurs [enfants] s'y trouvent néanmoins plus confortables, surtout l'hiver, que chez eux».

La situation des ouvriers s'améliore notablement au cours des années 1910 et 1920. Les logements construits sont de bien meilleure qualité, ils sont plus grands et plus espacés, et ils seront bientôt en nombre suffisant pour que s'installe une certaine concurrence. La bourgeoisie, animée par le mouvement de réforme urbaine, et la classe politique, pressée par les nationalistes qui dénoncent les excès du capitalisme, dépensent et légifèrent: on crée la Commission provinciale d'hygiène, la Régie des accidents de travail, la Loi de l'assistance publique et, en 1940, l'assurance-chômage. Le mouvement ouvrier exerce aussi une forte pression sur les patrons entre 1907 et 1919 et réussit dans certains métiers à imposer des normes minimales de travail. Il ne faut pas oublier non plus l'effet de la technologie: le réseau de tramways et l'automobile permettent de désengorger le centre-ville, le bois de chauffage est remplacé par le charbon, qui sera à son tour remplacé par le gaz naturel, bien plus propre. Et puis les villes deviennent plus belles, on couvre d'asphalte les chemins de terre battue, on éclaire les rues à l'électricité. Des cinémas (il y a déjà 134 salles de cinéma au Québec en 1933), des restaurants, et bientôt des *dancings* engendrent un nouveau mode de vie accessible à toutes les couches de la population, dont les mœurs et les habitudes sont bouleversées.

La crise économique des années 1930 verra cependant s'effondrer ces minces acquis, les employeurs n'hésitant plus à diminuer les salaires (*voir la figure 5.3*). Les personnes qui ont pu conserver leur emploi pourront au moins profiter de la baisse des prix des produits de base qui accompagne la dépression.

Dès le départ, les femmes participent au travail industriel, où elles représentent 40 % de la main-d'œuvre en 1911. On y trouve surtout des jeunes filles, dont on apprécie l'habileté et la docilité. On en profite pour leur imposer un salaire qui correspond généralement à la moitié de celui d'un homme. Elles sont victimes de sexisme puisqu'on considère qu'il n'appartient pas aux femmes d'assurer le revenu familial. Elles demeurent aussi confinées aux échelons les moins bien rémunérés de l'entreprise parce qu'elles n'y travaillent habituellement que quelques années, en attendant de se marier. Le travail dans les bureaux se féminise au début du siècle; les femmes y font leur entrée à mesure que se développent les tâches de sténodactylo et de secrétariat que boudent les hommes.

Les deux guerres, et surtout la Seconde Guerre mondiale, entre 1939 et 1945, provoquent une arrivée massive des femmes, y compris des femmes mariées, dans toutes sortes de tâches nouvelles. Certaines usines offrent même un service de garderie, parce que le Gouvernement et les patrons considèrent que la femme est avant tout une mère. La contribution de ces femmes à l'effort de guerre est cruciale. On en veut pour preuve l'intense propagande à laquelle se livre le gouvernement fédéral dans le but de pousser celles-ci à produire davantage et à abattre l'ennemi nazi!

Témoignage devant la Commission sur les relations entre le capital et le travail (1889)

Théophile Charron, compagnon cigarier, 14 ans, de Montréal, assermenté

Q. – *Vous avez commencé à travailler à 11 ans?*
R. – Oui, monsieur.

Q. – *Quel salaire avez-vous reçu pendant votre apprentissage?*
R. – 1 $ par semaine la première année; 1,50 $ la deuxième année et 2 $ par semaine la troisième. Et quand on faisait plus, on était payés.

Q. – *Avez-vous payé des amendes pendant votre apprentissage?*
R. – Oui.

Q. – *Beaucoup?*
R. – Assez.

Q. – *Pourquoi avez-vous payé ces amendes, vous rappelez-vous?*
R. – Des fois, c'est parce qu'on parlait trop; plus souvent qu'autrement, c'était pour ça.

Q. – *Vous n'avez jamais été battu?*
R. – Oui. Pas battu pour dire que cela m'a fait du dommage, mais ils arrivaient à nous autres, et des fois, on s'adonnait à mal tailler notre robe; ils nous donnaient un coup de poing sur la tête.

Q. – *Est-ce que c'est la coutume de battre les enfants comme cela?*
R. – Souvent.

Q. – *Avez-vous été battu pendant la première année de votre apprentissage?*
R. – Oui, monsieur.

Q. – *C'est-à-dire que vous avez été battu quand vous aviez 11 ans?*
R. – Oui, monsieur.

Q. – *Avez-vous connaissance d'une fabrique dans laquelle il y a un cachot?*
R. – Oui, monsieur.

Q. – *Avez-vous vu des enfants mis dans ce cachot?*
R. – Oui, monsieur.

Q. – *Pourquoi ont-ils été mis au cachot?*
R. – Parce qu'ils perdaient du temps.

Q. – *Combien de temps restaient-ils au cachot, généralement?*
R. – Il en est resté jusqu'à sept heures.

Q. – *Est-ce à sept heures le soir, ou pendant sept heures de temps?*
R. – Sept heures du soir. Ils les mettaient dans l'après-midi jusqu'à sept heures du soir.

Q. – *À quelle heure les ouvriers quittent-ils la fabrique?*
R. – Généralement à cinq heures, et quelquefois à six.

Q. – *Voulez-vous dire que ces enfants sont restés dans le cachot après que les ouvriers avaient quitté la fabrique?*
R. – Oui, monsieur.

Q. – *Qui est-ce qui les faisait sortir: est-ce celui qui les avait mis?*
R. – Oui, monsieur; je pense bien; je ne l'ai pas vu.

Q. – *Ce cachot est-il chauffé?*
R. – Je ne le sais pas.

LES INSTITUTIONS

Depuis les débuts de la colonie, l'Église s'est occupée de santé et d'éducation. Non seulement va-t-elle s'y maintenir entre 1880 et 1945, mais elle lutte efficacement contre les empiètements de l'État, y conservant un quasi-monopole. L'Église du Québec bénéficie pour cela d'effectifs impressionnants. Le nombre de clercs a décuplé depuis 1850. Ils sont 8612 en 1900 et 33 000 en 1940. Pour la première fois, l'Église est physiquement présente dans chaque village et dans chaque quartier des villes, tous quadrillés en paroisses. Chaque gros village possède alors son «couvent» de sœurs et son «collège» de frères.

On distingue le clergé séculier, qui vit dans le «siècle», soit la hiérarchie religieuse qui assume les tâches pastorales au sein de la paroisse, et le clergé régulier, qui vit selon une «règle», communautés de femmes et d'hommes se consacrant à des tâches de charité, d'éducation ou de soins hospitaliers (les ursulines, les jésuites, etc.). L'Église compte aussi sur des organismes laïques, gravitant autour du Conseil paroissial, qui encadrent les croyants et offrent des services communautaires (la Société Saint-Vincent-de-Paul, par exemple). Les femmes forment généralement les trois quarts des effectifs cléricaux. Plusieurs y voient un des seuls moyens de poursuivre leur scolarisation, d'exercer un certain pouvoir et, dans certains cas, d'échapper aux contraintes de la famille traditionnelle.

L'État est généralement fort heureux de confier des tâches sociales à des communautés religieuses qui ne lui coûtent presque rien et qui permettent de maintenir de très bas salaires pour le personnel laïque. Mais l'Église catholique et l'État québécois, alors dominé par le Parti libéral, s'affrontent tout le long de la période pour la maîtrise de plusieurs facettes de la vie sociale. C'est le cas des droits de la femme ou des minorités religieuses (en particulier des juifs), mais surtout de la santé et de l'éducation. Des intérêts s'opposent bien sûr, mais aussi, comme nous le verrons plus loin, des idéologies.

La santé

Vers 1880, tout le champ des affaires sociales repose essentiellement sur la notion de charité publique. Les communautés religieuses, les organismes de charité et les municipalités, qui s'étaient vu confier la responsabilité de l'hygiène publique et de l'assistance sociale par la Confédération de 1867, occupaient à peu près seuls ce champ. En 1891, l'encyclique *Rerum Novarum* confie au clergé le mandat de s'engager dans les affaires sociales et d'y promouvoir une **doctrine sociale de l'Église** basée sur la charité. Cette lettre du pape sera particulièrement diffusée au Québec, où elle sert à cautionner l'intervention du clergé dans les affaires sociales. Jusqu'en 1920, le gouvernement du Québec consacre moins de 10 % de son budget à la santé, essentiellement pour combler les déficits des quelque 183 institutions, qui éprouvent presque constamment des difficultés financières. Québec avait pourtant créé en 1886 la Commission provinciale d'hygiène, mais celle-ci avait peu de pouvoir et, surtout, quasiment aucune ressource financière.

Les besoins sont pourtant criants: l'épidémie de variole fait près de 6000 victimes en 1885, celle de typhoïde en fait 300 en 1909 à Montréal seulement et la grippe espagnole tue quelque

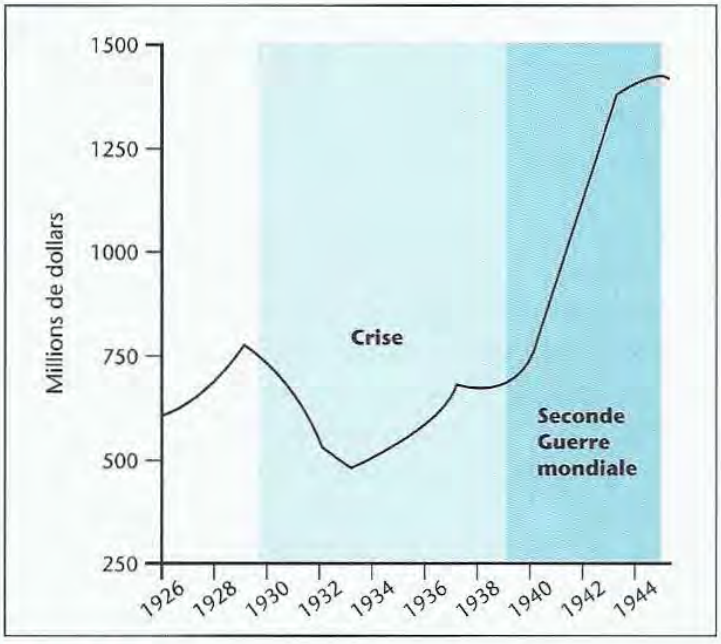

FIGURE 5.3
Effet de la Crise et de la Seconde Guerre mondiale sur les sommes versées en salaires au Québec

14 000 personnes en 1918. Il ne faut pas oublier les ravages provoqués par la tuberculose, qui sévit tout le long de la période s'étendant de 1880 à 1945. Outre le manque flagrant de ressources financières et d'effectifs, c'est surtout du manque de coordination que souffre ce secteur. Les œuvres de charité sont souvent confessionnelles, les organismes catholiques sont donc plus pauvres que les protestants, les municipalités n'assument que partiellement leurs responsabilités et les riches préfèrent s'en remettre à une médecine privée florissante.

En 1921 enfin, le gouvernement libéral d'Alexandre Taschereau décide de s'engager financièrement dans la santé par le biais de la Loi de l'assistance publique. Le Gouvernement supportera désormais le tiers des coûts de la santé. Cela suffit toutefois pour provoquer un tollé de la part de l'Église, qui y voit une ingérence de l'État et une entrave au principe de la charité.

La santé publique connaît néanmoins des progrès significatifs, en particulier durant les années 1920, alors qu'on bâtit une vingtaine d'hôpitaux, d'hospices et d'orphelinats et que se professionnalise de plus en plus le métier d'infirmière. La crise des années 1930, conjuguée à l'explosion des besoins d'aide sociale, montrera cependant la fragilité d'un système surtout confié aux municipalités et basé sur la notion de charité. Ce n'est que lorsque les gouvernements fédéral et provincial décideront dans les années 1950 de s'y intéresser que le réseau de la santé et des affaires sociales pourra sortir du sous-financement et accéder au principe de l'universalité.

L'éducation

Le système public d'enseignement est divisé en deux grands secteurs en 1875, l'un catholique et l'autre protestant, soumis tous deux au Conseil de l'instruction publique, dirigé par un haut fonctionnaire nommé par le Gouvernement: le surintendant à l'instruction. Il n'y a donc pas de ministère de l'Éducation comme tel entre 1875 et 1964 au Québec. Depuis la loi de 1875, les secteurs catholique et protestant sont virtuellement distincts. Les anglo-protestants auront donc toute la latitude voulue pour ériger leur propre système d'éducation. Situées dans des secteurs plus riches, les commissions scolaires protestantes sont mieux financées et mieux organisées. Le système des *high schools* offre en particulier au réseau anglais un lien continu entre l'école primaire et l'université. Chez les catholiques, des évêques siègent au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique et le clergé participe au choix des commissaires d'école. Le réseau catholique souffre notamment d'un manque notoire d'argent et d'une grande désorganisation.

L'historien A. R. Dafoe en compagnie des jumelles Dionne. Nées en 1934, les quintuplées donneront lieu à un battage publicitaire marqué par la sortie de trois films et de milliers de dérivés commerciaux.

En 1923, le cours primaire passe de quatre à six années. Après deux ans de cours préparatoire, l'élève peut alors accéder aux écoles techniques créées après 1907 dans les domaines de l'arpentage, de la foresterie et de l'agronomie. Les plus fortunés s'orientent plutôt vers l'un des 36 collèges classiques dirigés par des communautés religieuses. Les collèges dispensent une formation de niveau collégial basée sur la théologie et les lettres; cette formation est peu en rapport

BIOGRAPHIE

Frère Marie-Victorin (*1885-1944*)

Fils d'un marchand de Kingsey Falls, Conrad Kirouac, dit frère Marie-Victorin, grandit à Québec et, à 16 ans, se joint aux frères des Écoles chrétiennes de Montréal. Souvent malade dès cette époque, il consacre ses heures de repos à l'étude de la botanique. Professeur au collège classique de Longueuil à compter de 1905, le frère Marie-Victorin s'engage dans la vie étudiante, met sur pied un cercle d'étude et publie à partir de 1908 ses premiers articles scientifiques. Son amitié avec le chanoine Lionel Groulx lui vaut la chaire de botanique. Il est nommé professeur de botanique à l'Université de Montréal en 1920, dès la fondation de la faculté des sciences de la nature. Suivent 25 années d'intense activité intellectuelle et sociale. À l'Institut de botanique, qu'il a créé en 1922, le frère Marie-Victorin constitue une équipe de chercheurs autour de lui et fait paraître, en 1935, son célèbre ouvrage, *La flore laurentienne,* où il démontre son étonnante érudition dans l'identification et la description de milliers d'espèces de plantes poussant au Québec. Par sa profonde compréhension des mécanismes de la nature, il peut aussi être considéré comme un précurseur du mouvement écologiste.

Le frère Marie-Victorin est le premier scientifique de réputation internationale qu'ait produit le Québec. En tant qu'ardent défenseur de la «culture scientifique» et de la nation canadienne-française, il est aussi un des intellectuels les plus marquants des années 1930. Il participe à la fondation de nombreuses associations de scientifiques, en particulier l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), encore aujourd'hui le plus important regroupement de chercheurs du Québec. Mais sa contribution la plus éclatante restera sûrement la fondation en 1936 du Jardin botanique de Montréal. Installé dans l'est de Montréal, le Jardin botanique de Montréal est devenu le deuxième plus grand du monde. On y a depuis greffé un parc, les installations olympiques et un biodôme que n'aurait sans doute pas renié le frère Marie-Victorin.

avec les besoins du commerce et de l'industrie, mais elle seule permet d'entrer à l'université. Le Québec compte alors quatre universités, qui sont réservées à une infime minorité. Deux sont anglophones (McGill et Bishop) et deux francophones: l'Université Laval à Québec (1857) et l'Université de Montréal. Jusqu'en 1919, l'Université de Montréal n'est qu'une succursale de l'Université Laval. Devenue indépendante, elle absorbe l'École des hautes études commerciales, l'École polytechnique et se dote, en 1942, d'un impressionnant campus sur le flanc du mont Royal.

Dans les faits, toutefois, seule une faible minorité d'élèves termine son cours primaire. On constate partout la grande difficulté à garder les enfants en classe après la troisième ou la quatrième année du primaire. Un fort courant d'opinion, dominé par l'Église, s'oppose à ce que l'enseignement soit obligatoire parce que cela va contre l'autorité du père, qui souvent ne voit pas pourquoi ses enfants devraient retarder leur entrée sur le marché du travail. Ce n'est qu'en 1943 que le gouvernement Godbout impose l'éducation primaire obligatoire et gratuite aux moins de 14 ans. La figure 5.4 illustre la fréquentation scolaire au primaire entre 1891 et 1951. Même si le nombre d'élèves ne croît pas énormément (voir leur nombre en deuxième année), ils restent cependant de plus en plus longtemps à l'école. Cela augmente le niveau général d'alphabétisation et permet à de plus en plus de jeunes d'accéder au cours classique ou aux écoles techniques à la fin de la période.

Ces progrès sont dus en particulier à un accroissement du nombre d'enseignants et à une meilleure formation des maîtres. Au début du XX^e siècle, il suffisait d'obtenir une formation d'appoint d'un an pour pouvoir enseigner au Québec. Il n'y avait encore que 193 étudiants inscrits dans les écoles normales du Québec en 1930. Ils sont plus de 1000 dès 1935. En 1939, le **cours normal supérieur** devient obligatoire pour tous les enseignants de la province. Les femmes représentent 80 % des effectifs. Le métier d'institutrice, surtout en milieu rural, n'a en fait rien d'une profession. C'est un travail dur, peu valorisé, mal payé (une femme y reçoit le tiers du salaire d'un homme) et constamment soumis à l'autorité des inspecteurs de la commission scolaire. Dans les écoles de rangs, il n'y a le plus souvent qu'une classe pour tous les niveaux, et tout y manque, des manuels scolaires au bois de chauffage.

L'ÉMERGENCE DE LA CULTURE DE MASSE

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le Mouvement patriotique de Québec, autour d'Henri-Raymond Casgrain et de Louis Fréchette, trouve, dans les thèmes nationalistes et religieux, l'inspiration pour ses romans et sa poésie. À Montréal toutefois, autour de l'École littéraire de Montréal, de jeunes poètes vont davantage explorer, surtout entre 1897 et 1902, les thèmes de l'angoisse et de la solitude de la vie moderne. S'inspirant des courants européens les plus contemporains, Émile Nelligan décrit la douleur du Canadien français rompu et dépossédé. Nelligan s'éclipse dès 1899, mais toute une génération de poètes et de romanciers, comme Charles Gill et Jean Charbonneau, inaugurent le mouvement du «terroir», qui renoue avec les thèmes plus classiques de la vie rurale. Il y a

L'École technique de Québec, fondée en 1907.

peu d'œuvres importantes avant 1936, si ce n'est *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, *La Scouine* d'Albert Laberge ou *Les Demi-civilisés* de Jean-Charles Harvey. La Crise et la Seconde Guerre mondiale engendrent cependant des tensions propices à la création. En quelques années, Ringuet, Hector de Saint-Denys-Garneau, Hugh McLennan, Félix-Antoine Savard et surtout Gabrielle Roy avec *Bonheur d'occasion* (1945) propulsent la littérature du Québec dans la **modernité** littéraire. Les images bucoliques du terroir cèdent alors la place à une littérature urbaine, parfois sociale, où les héros sont des perdants et où le ton est franchement naturaliste. La littérature québécoise sort alors de l'enfance et affirme sa personnalité propre.

La culture populaire du Québec tire ses thèmes et ses formes de la Nouvelle-France et du folklore anglo-irlandais et reste très importante jusqu'au cœur du XX^e siècle. C'est une **culture participative** puisque son expression est assumée par les consommateurs mêmes. Les réunions en famille, à l'occasion des nombreuses fêtes religieuses, servent de prétexte à l'expression spontanée par la chanson à répondre, la complainte, le conte, les légendes et, surtout, par le violon, les danses, comme la gigue, la bourrée ou le cotillon, qui fascinèrent nos ancêtres. C'est une culture vivante, qui évolue, puisqu'elle laisse une large place à l'improvisation, aux variantes régionales, à l'amateurisme et à l'expression de réalités populaires rurales telles que le travail, la vie champêtre et l'amour de sa blonde et de son pays. Évoluant durant plus de deux siècles, cette forme de culture populaire devient l'authentique expression d'une identité distincte en Amérique. Dans la première moitié du XX^e siècle, la culture participative va subir la concurrence d'une culture de masse. Si bien qu'en 1945 elle est déjà devenue du «folklore», soit une forme d'expression pétrifiée et recyclée par la culture de masse.

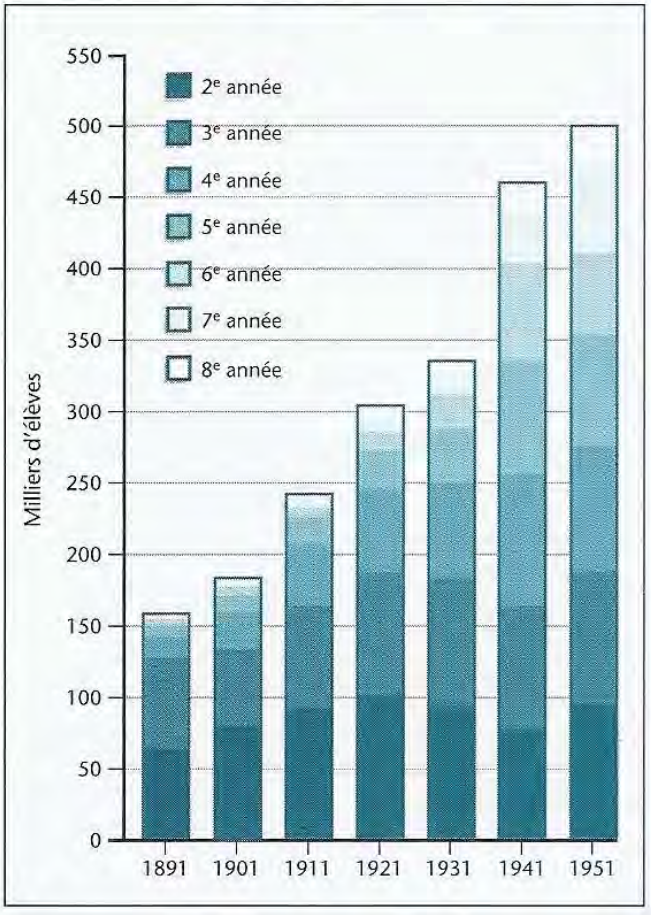

FIGURE 5.4
Nombre d'élèves par niveau du primaire

La culture de masse est une **culture de consommation** puisqu'elle diffuse une culture uniforme, conçue par des artistes professionnels pour un auditoire passif et payant. Ce sont avant tout les moyens de communication modernes qui assurent sa diffusion. Le cinéma, inventé à la fin du XIX^e siècle, s'implante à Montréal avec l'ouverture du Ouimetoscope en 1907. On y projette des «p'tites vues», soit des films muets de quelques minutes que commence à produire Hollywood. La radio fait une entrée remarquée en 1922 avec CKAC, suivie de Radio-Canada en 1936. Bientôt les francophones en particulier sont rivés à leur poste récepteur pour écouter leurs radioromans, genre inventé au Québec et qui, sur le mode du feuilleton, fait connaître dans tout le Québec *Nazaire et Barnabé*, *La pension Velder* et *Un homme et son péché*. La radio et aussi le disque 78 tours présentent bientôt la chansonnette française, le jazz américain et la voix d'or de Caruso.

Après 1920, le conteur et le violoneux d'autrefois quittent vivement le salon québécois où trônent désormais la radio et parfois le tourne-disque. Les artistes locaux sauront tabler rapidement sur le particularisme culturel et linguistique du Québec, mais en offrant un produit compatible avec la culture de masse. Le théâtre de vaudeville nommé «burlesque»

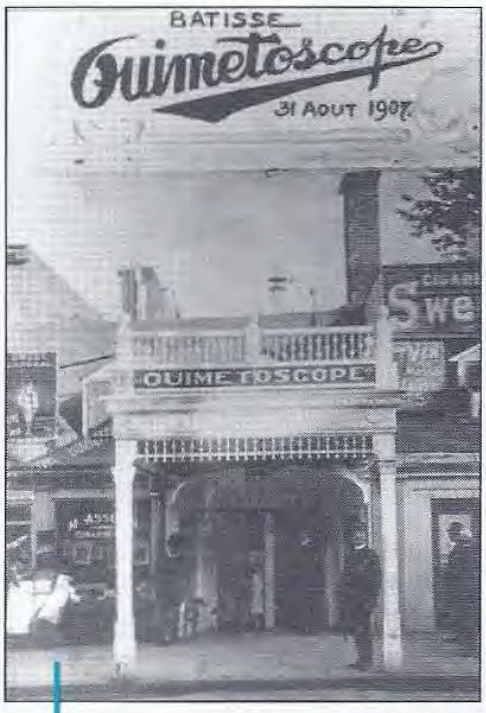

Lorsqu'il ouvre ses portes en 1907, le Ouimetoscope est le premier cinéma du Canada, et l'un des premiers du monde. Il gardera sa place dans la vie artistique montréalaise jusqu'en 1988, année de sa fermeture.

connaît une grande vogue en reprenant les gags du cinéma muet. La troupe de Jean Grimaldi se produit partout au Québec, dans le nord de l'Ontario et même en Nouvelle-Angleterre, où les francophones en voie d'assimilation se rappellent un moment leurs origines en compagnie de la Poune, de Ti-Zoune, de la Bolduc et ses turluteries.

Mary Travers, dite la Bolduc, montre bien le passage d'une culture participative à la culture de masse. Gaspésienne, mère de 13 enfants (dont 9 meurent en bas âge), elle chante d'abord dans sa cuisine au milieu des siens et commence à endisquer en 1929 à l'âge de 34 ans. Ses thèmes sont ceux de la vie quotidienne et des faits divers. Elle écrit elle-même près de 300 chansons, qui critiquent en particulier la vie turbulente des villes et célèbrent les gens de son «beau Québec». Durant la Crise et la Seconde Guerre mondiale, Ovila Légaré, Raymond «le Soldat» Lebrun, qui chante des complaintes de soldat sur des airs de western, et le quatuor Alouette connaissent aussi une grande popularité.

Mais le meilleur porteur de la culture de masse reste la presse écrite. Les grands quotidiens, le *Montreal Star* (1869), *La Presse* (1884), *La Patrie* (1879) et *Le Soleil* (1880) atteignent bientôt les 100 000 exemplaires par jour. Les nouveaux procédés d'impression permettent désormais de sortir en grande quantité des journaux plus volumineux et couverts de gros titres, de dessins et un peu plus tard de photos. Le milieu populaire, récemment alphabétisé, s'abreuve volontiers d'une presse accessible, abondamment illustrée et laissant une large place aux sports, aux nouveautés du cinéma et aux potins d'artistes locaux et étrangers. Devant leur succès, certains auteurs «sérieux» comme Claude-Henri Grignon, Marie-Claire Daveluy et Émile Coderre écrivent en fonction d'un plus vaste marché. Sous le nom de Jean Narrache, Émile Coderre émeut en particulier le peuple par une poésie simple non exempte de pathos.

***Les deux orphelines* de Jean Narrache (1931)**

[...] Dehors, y'avait deux p'tit's filles
en p'tit's rob's minc's comm' du papier.
Leurs bas étaient tout en guenilles;
y'avaient mêm' pas d'claqu's dans les pieds.
Ell's grelottaient, ces pauvr's p'tit's chouettes!
Ell's nous d'mandaient la charité
En montrant leurs p'tit's mains violettes.
Ah! c'était ben d'la vraie pauvreté! [...]

IDÉOLOGIES ET MOUVEMENTS SOCIAUX

Le Québec dans le nouveau Canada

Les bouleversements provoqués par l'essor des villes et du travail en usine conduisent à une remise en question des valeurs dominantes dans la société québécoise. Qui plus est, les premières décennies de

BIOGRAPHIE

Gabrielle Roy (*1909-1983*)

Dès la sortie de son premier roman, *Bonheur d'occasion*, en 1945, l'écrivain Gabrielle Roy connaît la consécration, recevant le prix Femina en 1947, un honneur encore jamais accordé à une étrangère par le prestigieux jury français. Elle est dès lors reconnue comme un auteur international. La jeune Canadienne française est née le 22 mars 1909 à Saint-Boniface au Manitoba. Elle s'installe définitivement au Québec en 1952, accumulant les prix littéraires pour des œuvres qui puisent leur inspiration à la source même des gens et des principaux événements qui ont façonné sa vie, de l'enfance à l'âge adulte.

Pour celle qui répétait sans cesse que «le devoir d'un écrivain est d'écrire, ses livres parlent pour lui», la décision de vivre au Québec, et surtout d'écrire en français, revêt une importance primordiale pour la poursuite de son œuvre. Après avoir publié plusieurs articles de journaux ainsi que de grands reportages, et conséquemment à quelques séjours en France, Gabrielle Roy reviendra au Canada, plus décidée que jamais à s'établir au Québec et à écrire, comme elle le disait souvent, avec son âme.

Toute sa vie, Gabrielle Roy ne vivra que pour écrire, donnant tour à tour à ses lecteurs les ouvrages qui devaient composer l'essentiel de son œuvre. Après son *Bonheur d'occasion*, demeuré depuis 1945 un best-seller vendu à plus d'un million d'exemplaires dans les seules langues française et anglaise, c'est *La petite poule d'eau* (1950), *Alexandre Chenevert* (1954), *Rue Deschambault* (1955), *Cet été qui chantait* (1972) et bien d'autres récits où alternent les sujets sociaux et urbains, les fresques rurales et les fables pour enfants. Sa dernière œuvre, *La détresse et l'enchantement*, sorte d'autobiographie, fut publiée un an après sa mort, survenue le 13 juillet 1983.

Partagée entre la triste réalité de la condition humaine, de la misère quotidienne du petit peuple et sa passion pour la quête de soi, Gabrielle Roy opte pour la description simple, directe et crue de la vérité. Elle emprunte les sentiers du rêve et de l'évasion pour mener ses personnages sur la voie d'évitement, eux qui sont presque tous à la recherche d'une liberté illusoire, écartelés entre un idéal à atteindre et une réalité trop souvent cruelle, dominée par la honte de la misère et, plus tard, la rage d'en sortir.

la Confédération révèlent la profonde déception des élites francophones et catholiques. Se sentant écrasés politiquement et économiquement, les Canadiens français en particulier discutent de leur place dans un Canada où règnent l'industrie étrangère et la bourgeoisie anglo-protestante. Ceux qui mènent le débat restent toutefois les élites traditionnelles: les professions juridiques qui accaparent l'État, la bourgeoisie britannique qui dispose des leviers économiques et surtout l'Église catholique du Québec qui investit le système d'éducation, le système de santé et de nombreux journaux. Les groupes majoritaires, les ouvriers, les paysans et les femmes sont d'abord écartés du débat politique et idéologique, mais ils s'affirment progressivement au début du xx^{e} siècle.

De 1880 à 1920, le jeune Canada traverse une période douloureuse. La puissante alliance conservatrice, mise en place par George-Étienne Cartier, qui lie la bourgeoisie anglophone au clergé catholique, est bientôt mise à rude épreuve par une série de crises qui déboucheront presque sur une crise nationale. Successivement, au Nouveau-Brunswick (1870), au Manitoba (1897), en Saskatchewan et en Alberta (1905) et enfin en Ontario (1912), les droits scolaires des francophones sont singulièrement réduits. Qui plus est, la pendaison du Métis Louis Riel en 1885 laisse croire aux Québécois que, hors du Québec, il n'est point de salut pour des francophones. Entre 1899 et 1902, des Canadiens participent à la guerre des Boers. Les Canadiens français fulminent parce qu'on leur demande de contribuer à l'écrasement du peuple des Boers d'Afrique du Sud de la même manière qu'eux-mêmes avaient été écrasés lors de la Conquête de 1760. La guerre de 1914 permet un temps d'espérer une réconciliation. *La Patrie* peut ainsi écrire qu'«il n'y a plus de Canadiens français ni de Canadiens anglais, il n'y a plus qu'une seule race, unie par les liens les plus étroits pour une cause commune». Mais dès 1917, la crise de la Conscription replonge le Canada dans la crise raciale. Cela révèle toutes les difficultés à réaliser l'unité d'un pays binational et exacerbe les idéologies et les mouvements sociaux, qui s'entrechoquent et s'érigent en discours antagonistes.

Ainsi, au Canada anglais et en Angleterre, on assiste avant 1914 à la montée d'un mouvement proimpérial et militariste autrement appelé **orangisme.** Convaincus de la supériorité de la culture anglo-saxonne, les orangistes veulent renforcer les liens avec l'Empire et craignent l'influence américaine. Ils sont aussi anticatholiques, hostiles aux revendications du Québec et ils s'associent à l'abolition des droits des francophones hors Québec ainsi qu'à l'écrasement de la révolte métisse. Ils provoquent au Québec un réflexe défensif, déjà présent à cause des bouleversements économiques, poussant les nationalistes à des positions de plus en plus radicales durant la période, parfois même à l'indépendantisme. Entre les deux, le **libéralisme** favorise un Canada non pas basé sur les races, mais sur une participation commune au progrès et à la croissance économique. Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada de 1896 à 1911, cherche en fait à imposer un compromis historique et à niveler les différences entre les deux peuples. Cette conception traverse toute l'histoire moderne du Canada. Laurier exprime cette conception quand il confesse en 1911: «On m'accuse au Québec d'avoir trahi les Français, et en Ontario d'avoir trahi les Anglais. [...] Je ne suis rien de tout cela; je suis canadien.»

Manifestation contre la conscription en mai 1917 au square Victoria à Montréal.

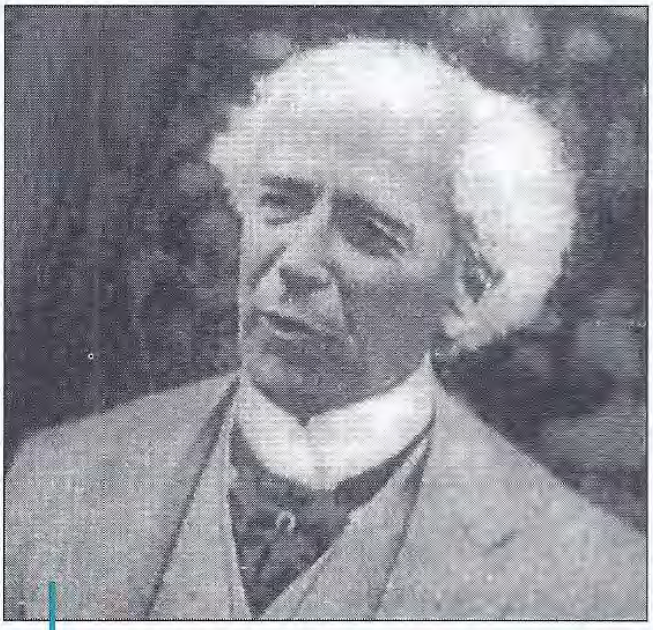

Le premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, à l'occasion d'un discours à Sorel en 1911.

Le libéralisme triomphant

Les idéologies sont une projection de la réalité qui vise à consolider les intérêts d'un groupe social en tentant de les présenter comme étant les intérêts de tout le monde. Elles peuvent donc servir à cautionner une réalité parfois inique en donnant plutôt l'impression qu'elle va de soi et qu'elle respire l'harmonie. Lorsqu'une idéologie est largement répandue dans la société, elle devient l'**idéologie dominante**, c'est-à-dire qu'elle défend le monde tel qu'il est puisqu'il favorise les intérêts du groupe dominant. Depuis l'échec du nationalisme patriote et malgré la vision théocratique enracinée en particulier dans le clergé, c'est le libéralisme qui s'impose comme idéologie dominante entre 1880 et 1945. Prôné par la bourgeoisie d'affaires et par sa presse écrite, le libéralisme défend le progrès matériel, une intervention minime de l'État, l'initiative privée et la libre concurrence. Le libéralisme appuie évidemment le mouvement industriel et la modernisation du Québec comme étant les meilleurs moyens de préserver la richesse et la démocratie.

Historiquement, le libéralisme s'est développé au XVIII^{e} siècle en opposition au principe aristocratique pour promouvoir l'égalité des droits et des chances. Le peuple doit, selon les libéraux, pouvoir s'exprimer et choisir librement ses dirigeants. L'État, vu comme entretenant les privilèges, doit limiter ses interventions à la protection de la propriété privée et des droits individuels. Ce libéralisme politique se double d'un libéralisme économique avec l'apologie de la libre concurrence, qui permet seule aux entrepreneurs de donner toute leur mesure, de faire progresser la société et d'asseoir ainsi la démocratie libérale sur des bases solides en assurant à chacun la possibilité de s'enrichir.

Les principes du libéralisme sont présents au Québec avant 1880. Les Patriotes et les Rouges invoquent le libéralisme pour réclamer la démocratie, la liberté d'expression et la séparation de l'Église et de l'État. La bourgeoisie britannique, elle, parle surtout de libéralisme économique et de progrès matériel. Le Parti libéral de Wilfrid Laurier est toutefois le premier à revendiquer pleinement l'acception politique et économique du libéralisme et à imposer un libéralisme plus modéré et basé sur un large consensus. Wilfrid Laurier réussit à adoucir la méfiance du clergé envers le libéralisme et à le convaincre que son libéralisme n'est ni socialiste ni antichrétien. Le libéralisme est désormais synonyme d'ordre et d'harmonie, ce qui n'a pour lui plus rien à voir avec le libéralisme du Parti rouge ou de l'Institut canadien, par exemple. L'élection de Laurier à Ottawa en 1896 et le long règne libéral à Québec feront avancer le libéralisme modéré au Québec. Mais une partie de l'opinion nationaliste, autour notamment d'Henri Bourassa, en vient à se méfier de cet orateur «à la langue d'argent» qui promet beaucoup aux Canadiens français mais qui donne plus au reste du Canada.

Mais plus que les discours ou la presse libérale, c'est le mode de vie urbain et les nouveaux produits de consommation qui seront le meilleur ambassadeur du libéralisme au Québec. La presse à potins, les catalogues rutilants, les nouveaux modèles d'automobiles et bientôt le cinéma et la musique américaine diffusent de plus en plus des symboles de prestige et de réussite matérielle.

Mais ils sont encore rares ceux qui peuvent plus qu'en rêver. Aux ouvriers non qualifiés et aux ruraux, le libéralisme offre des avenues bien minces. «Rapprocher chaque jour l'ouvrier des classes supérieures, égaliser les conditions par l'instruction, par la mora-

lité, par la puissance de l'épargne, c'est le courant du siècle, c'est l'avenir de la démocratie», écrit-on en 1888. Instruisez-vous et économisez; manifestement, plusieurs n'y trouvent pas leur compte. Le libéralisme sera en particulier pris à partie durant la dépression des années 1930 alors qu'à gauche comme à droite on le dénonce pour nous avoir, en fait, disait-on, «tous propulsés dans la ruine et la déchéance». Face au libéralisme triomphant, le poète Charles Gill lance plutôt ce cri déchirant vers 1900:

> Le soleil se couchait; dans une poussière d'or passait la foule cosmopolite. Ce soleil au couchant, cette rue que j'avais vue il y a vingt ans toute française, cette foule composée de races hostiles à notre étoile, la diversité des langages, notre race représentée là surtout par ses prostituées de douze ans et ses jeunes ivrognes, tout cela me frappa. Nous étions demeurés près de la vitrine; j'attirai Ferland jusqu'au bord du trottoir; d'un geste je lui montrai le soleil et de l'autre la foule: regardez, Ferland, lui dis-je, regardez mourir le Canada français.

Le clérico-nationalisme

Une idéologie comme le libéralisme, si elle traduit bien les transformations économiques que connaît dans les faits le Québec, ne convainc pas tout le monde qu'il peut aspirer à la richesse et au confort. Les ouvriers, les femmes, les ruraux, de même que le clergé et les nationalistes (ces derniers parce qu'ils y voient l'empreinte du matérialisme anglo-saxon) se considèrent comme exclus du progrès libéral dont ils font plutôt les frais. S'érigent alors une ou plusieurs **idéologies de combat**, qui visent à dénoncer l'idéologie dominante et à en démasquer l'hypocrisie et l'opportunisme. Au Québec, ce sont en particulier les nationalistes et le clergé qui contestent le plus bruyamment l'ordre libéral.

Dans leur lutte contre le libéralisme, le clergé et les nationalistes bénéficient de bases solides. En 1901, 77 % des Québécois sont catholiques et francophones. Ces derniers jouent un rôle très modeste dans leur propre économie et bon nombre d'entre eux font l'expérience du déracinement rural et de la prolétarisation. Ils sentent de plus peser sur eux les inconvénients d'être une minorité au sein du Canada. En 1905, le Québec n'est plus qu'une province sur neuf, plutôt qu'une sur quatre en 1867. Selon Jean-Paul Bernard, «le statut de minorité des Canadiens français dans l'État canadien permet à la petite bourgeoisie et au clergé de définir le Canada français comme un groupe ethnique menacé de l'extérieur et qui ne peut survivre que par une cohésion totale derrière ses élites».

Le clergé en particulier est bien placé pour canaliser le mécontentement envers le libéralisme. Si l'Église s'intéresse moins à l'action politique après 1880, nous avons vu qu'elle consolide sa position dans l'éducation et la santé. Ses interventions sont en fait innombrables entre 1900 et 1930. Elle est derrière la fondation et la croissance des premières caisses populaires et s'avère omniprésente dans la formation des élites dans les collèges, où l'on fonde en 1904 l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC). En 1907, on crée le premier syndicat catholique, l'École sociale populaire (1911), la Société du bon parler français (1902), *L'Action catholique* (1907), et tant d'autres journaux, associations, confréries, organisations laïques dans toutes les sphères de la vie sociale des catholiques, littéralement

Le Congrès eucharistique de Montréal en 1910. L'Église y apparaît triomphante. Le premier ministre Laurier, à droite, y semble bien modeste à côté de la hiérarchie catholique.

Structure d'une paroisse catholique au Québec en 1945

conscrits par la pratique religieuse. Au début du siècle, les patients de l'hôpital de la Miséricorde doivent se rendre à la chapelle trois fois par jour! On compte notamment sur les rassemblements de masse pour susciter la ferveur. De grandes processions de la Fête-Dieu ou des événements comme le congrès eucharistique de 1910 visent aussi à montrer comment la foi et la nation peuvent seules contribuer à rassembler la «tribu québécoise». L'Église s'érige ainsi en porte-parole de la nation qu'elle croit avoir protégée depuis ses origines. En cela, elle est en rivalité avec l'État, qu'elle juge corrompu par le libéralisme et le laïcisme.

Peu cohérent et prenant plusieurs formes durant la période, le **clérico-nationalisme** s'articule avant tout en réaction à ce qu'on appelle les «ravages du libéralisme». On dénonce l'exploitation et la dépossession des Canadiens français au Québec et au Canada, les écarts de richesse, l'absence de droits pour les catholiques et les francophones, le contrôle du patrimoine naturel par les étrangers et la duplicité des gouvernements. On dénonce surtout la *contamination* par le modernisme: la recherche du confort, du plaisir et l'indifférence religieuse, seules causes de l'exode vers les États-Unis et vers Montréal, d'ailleurs décrit comme un «véritable chancre de débauche où les âmes les plus pures se perdent irrémédiablement». Le péché guette en particulier ceux qui s'adonnent à la danse, au théâtre ou qui assistent à des séances de cinéma. Qui plus est, «les romans et les journaux qu'on lit en règle générale sont une véritable tribune de Satan, ni plus ni moins, le démon y prône tous les péchés et y flétrit toutes les vertus». Ce que les clérico-nationalistes critiquent en fait, c'est la société industrielle elle-même qui est en train de se mettre en place dans la province. La ville et l'industrie sont pour nombre d'entre eux un épisode passager et malheureux qui aura un temps éloigné les Canadiens français de leur vraie vocation: la vie paysanne, familiale, à l'ombre du clocher.

Comme c'est une idéologie de combat, le clérico-nationalisme a surtout pour tâche de dénoncer l'idéologie dominante. Il se doit toutefois d'offrir une solution de rechange édifiante pour apaiser la souffrance des masses qu'il cherche à séduire. On tente ainsi de convaincre les catholiques que leur pauvreté les rapproche en fait de Dieu, qu'ils forment un peuple d'élite et que, loin d'être les porteurs d'eau que voit en eux le libéralisme, ils ont la mirifique mission de convertir l'Amérique à la vraie foi. «Notre mission consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée.» Cette **mission providentielle** permet de réinterpréter le destin du Québec à travers la marque de la Providence: *Digitus Dei est hic.* Dès lors,

même les chômeurs qui partent pour les États-Unis deviennent, aux yeux des clérico-nationalistes, «des corps expéditionnaires lancés par la Providence à la conquête du continent». On propose également de lancer les forces catholiques à l'assaut de l'Ontario, «jusqu'à ce que nous puissions aller donner la main à nos frères du Manitoba». L'extraordinaire fécondité des Canadiens français catholiques leur permettra bientôt, dit-on, de dominer l'Amérique, puisque la «nation américaine, avant un demi-siècle, sera éteinte dans le matérialisme et l'indifférence». Dans l'immédiat, le programme d'action consiste dans une vigoureuse foi et surtout dans la pratique religieuse, une dévotion envers la cellule familiale et l'autorité paternelle, l'amour de la patrie et surtout, loin des villes, l'agriculture et la laborieuse colonisation.

L'historienne Fernande Roy considère qu'on a largement exagéré le fossé qui sépare le libéralisme et le clérico-nationalisme au XX^e siècle. Les deux idéologies sont en effet d'accord pour limiter les droits des femmes et des ouvriers, puisque, pour Tardivel, «la présente harmonie entre patrons et ouvriers est voulue par Dieu». Ces idéologies cherchent de fait à nier les tensions sociales, préférant voir «la main de l'ouvrier unie à celle du patron entre les mains du prêtre». La vertu de la pauvreté, prônée par l'Église et les syndicats catholiques, fait aussi l'affaire des patrons libéraux. De même, les deux idéologies s'opposent fermement à ce que l'État intervienne davantage, l'une parce qu'il nuit à la concurrence, l'autre parce qu'il est contraire à l'ordre chrétien et au rôle de la famille (*voir le tableau 5.1*).

TABLEAU 5.1 Affrontement idéologique au Canada entre 1880 et 1914

Idéologie	Clérico-nationalisme québécois	Libéralisme	Orangisme ou impérialisme canadien-anglais
Valeurs centrales	Valeurs collectives, surtout religieuses	Individualisme et compétition	Solidarité nationale et culture
Slogan	Traditions nationales	Progrès	Morale victorienne
Promoteurs	Clergé catholique	Hommes d'affaires	Monarchie et armée
Projets	Agriculture et mission évangélisatrice	Industrie et commerce	Frontière, expansion dans le continent par l'agriculture
Lieu d'épanouissement	Campagne laurentienne	Ville cosmopolite	Empire britannique
Aspirations	Paix spirituelle	Réussite matérielle	Morale puritaine et respectabilité
Voix politique	Parti conservateur du Québec et mouvement nationaliste	Parti libéral	Parti conservateur du Canada
Défenseurs	Ignace Bourget Henri Bourassa Lionel Groulx	Wilfrid Laurier William Lyon Mackenzie King Goldwin Smith	George Denison Lord Minto Clifford Sifton
Journaux	*La Vérité* (1880)	*The Montreal Gazette* (1778)	*The Nation* (1874)

L'évolution du nationalisme

La vision de la nation que formule le clérico-nationalisme reste, pour l'essentiel, conforme à ce qu'avaient déjà décrit M^grs Bourget et Laflèche dans les années 1860. Dans l'ensemble, la nation constitue un assemblage de traditions et de pratiques culturelles qu'il faut conserver mordicus sous peine de sombrer dans le matérialisme anglo-protestant.

La période qui va de 1880 à 1910 reste dominée par les ultramontains Louis-Adolphe Paquet, M^gr Laflèche et Jules-Paul Tardivel, c'est-à-dire ceux qui considèrent que l'Église doit diriger l'État, invoquant pour cela l'infaillibilité du pape. Durant toute cette période, on ne peut être un grand patriote sans être un grand catholique, et lutter pour sa langue, c'est lutter pour sa foi.

Henri Bourassa, leader politique charismatique, marque les années 1910. Bourassa demeure un ultramontain, c'est-à-dire que pour lui la nation et la langue restent importantes surtout parce qu'elles préservent la foi. L'originalité de Bourassa se trouve dans le fait qu'il exprime ses convictions sur les tribunes politiques et dans tout le Canada. Il préconise en gros le nationalisme dans un Canada reconquis par les catholiques. Il combat en particulier l'impérialisme britannique et la domination économique étrangère. Il s'opposera vigoureusement à ce que le Canada participe aux guerres coloniales de l'Empire ainsi qu'à la Première Guerre mondiale aux côtés de l'Angleterre.

Mais le pancanadianisme de Bourassa devient bientôt chimérique avec l'assimilation des francophones hors Québec et la conscription de 1917. Les années 1920 sont donc imprégnées par un nationalisme décidément québécois, axé sur l'affirmation économique. C'est qu'au début du XX^e siècle un nouveau nationalisme commence à s'exprimer par la voix de certains intellectuels. Pour Edmond de Nevers, Errol Bouchette et Édouard Montpetit, issus d'associations comme la Ligue nationaliste et l'ACJC, la survie de la nation passe de toute urgence par la réappropriation de son économie. Ce nationalisme économique critique d'abord le libéralisme, qu'on assimile au capitalisme sauvage et qui a permis que les richesses du

Historien, professeur, journaliste et grand nationaliste, le chanoine Lionel Groulx (1878-1967) est l'intellectuel le plus influent des années 1920 et 1930.

Québec tombent entre les mains des trusts américains, réduisant les Canadiens français à des emplois misérables ou à l'exil aux États-Unis. Ce nouveau nationalisme critique aussi le clergé et sa vision strictement culturelle de la nation. Se réfugier dans la religion n'est pas une solution pour ces économistes et ces sociologues, bien au contraire! Il faut plutôt qu'on réforme l'enseignement classique, qu'on ouvre enfin des écoles techniques et administratives et que l'État provincial soit mis à profit pour former des gestionnaires et des hommes d'affaires francophones.

Fort critique à la fois envers le libéralisme et envers le clérico-nationalisme, ce nationalisme économique reste minoritaire avant 1945. Il bénéficie tout de même de l'appui du nationaliste le plus éminent et le plus influent des années 1920 et 1930: Lionel Groulx. Le chanoine Groulx est celui qui intègre le plus étroitement la lutte pour la nation, l'économie, la famille et la langue française. Avant tout historien, il rappelle que l'histoire du Canada français se résume en fait à une longue résistance contre la soumission et l'assimilation. Il

dénonce en particulier l'opportunisme des politiciens et souhaite que l'unité se fasse autour de la nation et d'un État fort.

Lorsque le Québec entre dans la terrible crise des années 1930, d'autres penseurs comme François-Albert Angers, Esdras Minville et Philippe Hamel se joignent à Lionel Groulx et conçoivent, autour de l'École sociale populaire, véritable *brain trust* des nationalistes québécois, un Programme de restauration sociale prônant le **corporatisme**. Le corporatisme québécois cherche surtout à permettre aux Canadiens français de prendre en main leur économie et d'utiliser le gouvernement du Québec pour les protéger du capitalisme américain. On propose donc des réformes sociales, et la lutte contre les trusts étrangers dans l'amiante, les pâtes et papiers et surtout dans le domaine de l'hydroélectricité où, selon les corporatistes, de grandes compagnies aspirent les richesses du Québec.

La doctrine corporatiste rejette à la fois le libéralisme et le communisme, jugés inhumains et antichrétiens. Elle vise en fait à éliminer les lieux de tensions sociales en rassemblant le peuple autour de la nation et d'un chef paternaliste. André Laurendeau écrit en 1935: «Nous demandons à la Providence de nous envoyer cet homme qui nous tirera du désarroi social et national, qui nous arrachera d'entre les mains des puissances d'argent [...]. Il nous faut un vrai Canadien français, cent pour cent, qui aime sa patrie et la sauve.» Maurice Duplessis saura habilement profiter de ce fort sentiment réformiste pour se faire élire sous la bannière de l'Union nationale en 1936. Le nationalisme de Duplessis est cependant opportuniste car, malgré ses discours très nationalistes, ses campagnes électorales sont financées par les grandes entreprises capitalistes. Il a donc partie liée avec l'idéologie libérale, et les réformes annoncées resteront de belles promesses.

Des corporations au syndicalisme industriel

L'industrialisation entraîne en particulier la division du travail et la prolétarisation. Ainsi, les tâches productives sont ramenées à de simples opérations manuelles que l'on confie davantage à des ouvriers non qualifiés et mal payés. Comme ailleurs en Occident, des mouvements de protestation des travailleurs s'organisent à mesure que le développement industriel se poursuit. Notons toutefois que les travailleurs sont initialement regroupés au sein de corporations qui comprennent les patrons (les maîtres) et les travailleurs (les apprentis). Ce système, déjà ancien au XIX^{e} siècle, est battu en brèche après 1880. Les patrons trouvent désormais que les corporations, qui règlent la production et l'organisation du travail, sont contraires au libéralisme économique et au laisser-faire. De leur côté, les travailleurs, qui sont de plus en plus dépossédés, n'adhèrent plus aux intérêts de leurs patrons et souhaitent créer leurs propres associations.

Ces premières associations de travailleurs réunissent principalement des ouvriers qualifiés qui travaillent dans un domaine précis (les charpentiers, les menuisiers, les maçons, etc.) et constituent le **syndicalisme de métiers**. Compte tenu de leur spécialisation et de leur formation, ces ouvriers sont plus difficiles à remplacer et, par conséquent, ils peuvent

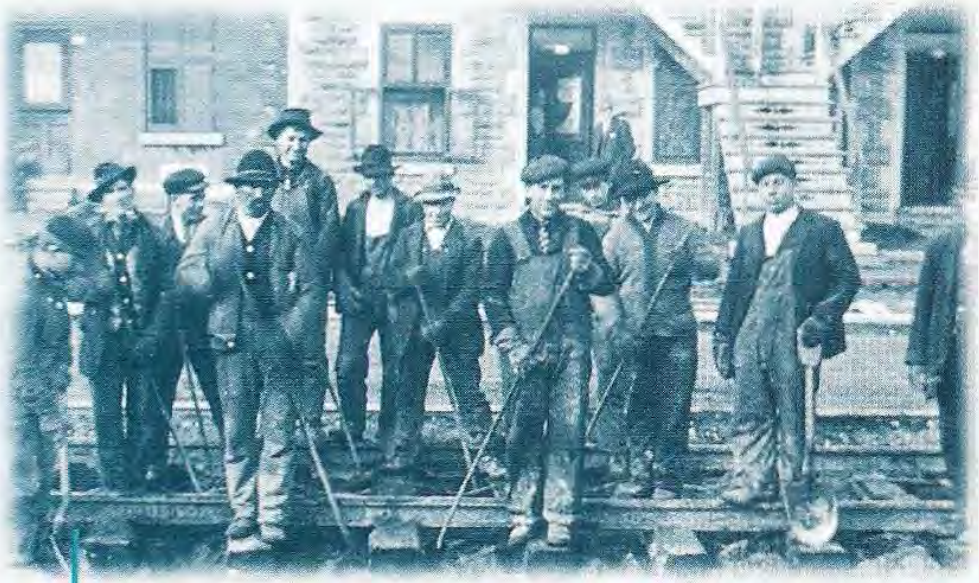

Journaliers construisant une ligne de tramways rue Saint-Denis en 1913. Ces travailleurs étaient généralement employés à la journée et ne disposaient d'aucune forme de protection syndicale.

plus facilement exercer une pression sur leur employeur. Ces divers syndicats de métiers cherchent régulièrement à se regrouper au sein d'une association plus large, en particulier avec l'Union des métiers de Montréal (1834), la Grande Association pour la protection des ouvriers du Canada (1867) et le Nine Hour Movement (1872). Ces mouvements doivent d'abord lutter pour obtenir le droit d'exister, c'est-à-dire acquérir la reconnaissance syndicale, droit qui leur est concédé en 1872. Toutefois, ces travailleurs spécialisés refusent presque immanquablement de s'associer à des ouvriers sans qualification, qui sont d'ailleurs peu nombreux avant 1880, soit avant les manufactures et la division systématique du travail.

De 1880 à 1945, le syndicalisme connaît deux phases distinctes. La période avant 1918 est marquée par la lutte entre certaines organisations syndicales américaines et les centrales du Canada pour obtenir l'adhésion des travailleurs. Les États-Unis ayant connu un fort mouvement d'industrialisation avant le Québec, les travailleurs y sont déjà bien organisés et implantent leurs organisations dans la province en même temps que les multinationales américaines s'y installent à la fin du XIX^{e} siècle. Le premier grand regroupement de travailleurs au Québec, soit les Chevaliers du travail (The Noble and Holy Order of the Knights of Labor), qui voit le jour en 1881, est d'ailleurs d'origine américaine. Malgré la résistance initiale des patrons et du clergé, les Chevaliers du travail parviennent à créer, en 20 ans, pas moins de 64 associations au Québec. Leur objectif est de susciter une plus grande cohésion entre tous les travailleurs afin de promouvoir un vaste programme de réforme sociale. Les Chevaliers du travail favorisent le regroupement des travailleurs sur une base locale et non sur une base professionnelle. Leur projet trop ambitieux et avant-gardiste n'est cependant pas viable, les travailleurs qualifiés ne voulant pas être traités sur le même pied que les ouvriers non qualifiés. Les travailleurs qualifiés se regrouperont plutôt au sein d'une autre centrale américaine, la Fédération américaine du travail (FAT). Moins radicale que les Chevaliers du travail, la FAT ne parle pas de renversement social mais plutôt d'augmentation de salaires, de diminution des heures de travail et d'amélioration des conditions d'emploi. Finalement, la FAT supplantera les Chevaliers du travail et parviendra à noyauter le plus important regroupement syndical au Canada, le Conseil des métiers et du travail du Canada (CMTC) créé en 1886.

La période de croissance économique qui commence après 1897 contribue à la hausse des effectifs syndicaux et voit s'affirmer l'emprise du syndicalisme américain. Comme ces centrales, et surtout la FAT, sont plus puissantes, elles fournissent aux travailleurs les moyens d'entreprendre de longues grèves. Cela se traduit par un climat de revendication de 1900 à 1914, et les grèves se multiplient, essentiellement autour de Montréal, au point d'hypothéquer la croissance économique. Les gains obtenus par les travailleurs demeurent cependant fort minces puisque les patrons et les autorités politiques sont unis dans leur hostilité envers les revendications ouvrières. Le militantisme ouvrier s'exprime aussi par l'action politique. S'inspirant du Parti travailliste anglais (le Labor Party), le Parti ouvrier, fondé à Montréal en 1899, réclame une réforme en profondeur du système capitaliste, sans toutefois le remettre en question. Ce parti a du mal à percer aux échelons fédéral et provincial; seul Alphonse Verville est élu député à Ottawa en 1906. Le Parti ouvrier parvient à s'implanter à l'échelon municipal, mais les villes ne disposent pas des pouvoirs nécessaires pour enclencher une réforme sociale.

Pendant la Première Guerre mondiale, les effectifs des différentes centrales continuent à croître, pour atteindre 80 000 syndiqués en 1918. Le mouvement syndical entre alors dans la seconde phase de son développement; celle-ci, qui s'étend jusqu'en 1940, sera plus difficile. Soulignons d'abord que la récession qui s'installe à compter de 1919 enlève un certain pouvoir de négociation aux travailleurs et conduit à des désaffections syndicales. Par ailleurs, la modernisation de la production (l'implantation du taylorisme, l'apparition des chaînes de montage) correspond à une perte de contrôle des ouvriers qualifiés sur la production. De plus en plus remplacés par des travailleurs sans spécialité ou carrément par des machines, les ouvriers qualifiés et leurs syndicats de métiers font maintenant face à une crise majeure.

Cette crise du syndicalisme international (c'est-à-dire surtout américain) permet, au Québec, la montée d'une autre forme de regroupement, les syndicats dits «catholiques». La peur du communisme, très présente au lendemain de la révolution russe de 1917, et la crainte du «matérialisme» des syndicats non confessionnels amènent le clergé catholique à s'engager dans l'action ouvrière. Cherchant à instaurer la doctrine sociale de l'Église et afin de préserver l'harmonie sociale, le syndicalisme catholique connaît bientôt le succès au Québec avec 17 000 membres en 1921. Cette année-là, on crée la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC). Malgré certains problèmes de cohésion entre le militantisme ouvrier et la doctrine sociale de l'Église, qui prêche l'harmonie et répugne à recourir à la grève, la CTCC développe une pensée originale, qui tourne bientôt essentiellement autour du corporatisme. Ce discours, qui parle de collaboration entre travailleurs et patrons, unis par une langue et une foi communes, rend le syndicalisme catholique fort suspect aux yeux des autres centrales. Notons que la CTCC est surtout présente dans les régions et à Québec et ne parvient pas, avant 1945, à s'implanter à Montréal, plus cosmopolite. Elle se maintiendra au Québec jusqu'en 1961, alors qu'avec la Révolution tranquille elle devient non confessionnelle et prend le nom de Confédération des syndicats nationaux (CSN; *voir la figure 5.5*).

Pendant la crise des années 1930, la Ligue d'unité ouvrière, liée au Parti communiste du Canada (fondé en 1921), cherche à son tour à mobiliser les travailleurs de tous les horizons. Mais ce

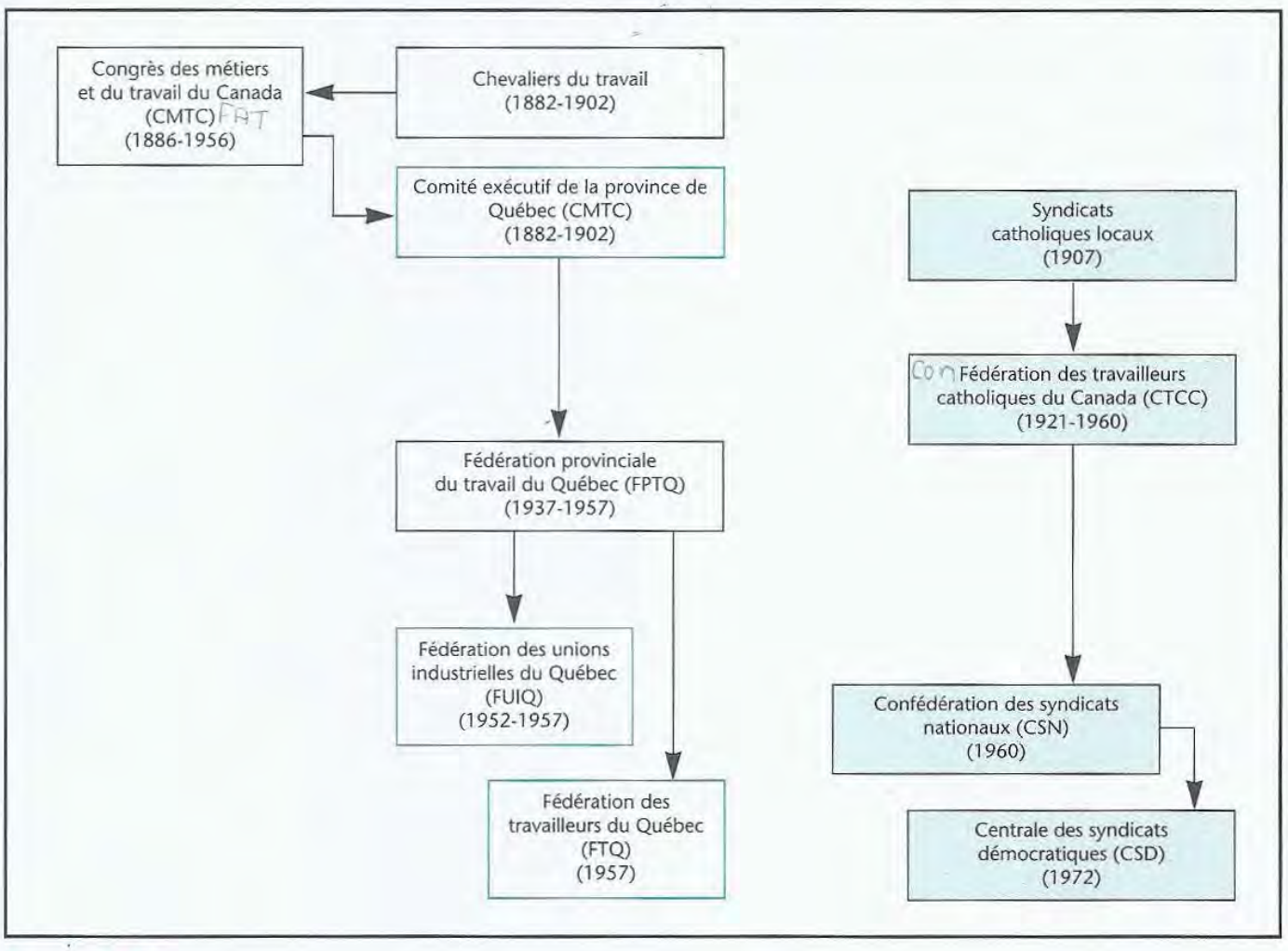

FIGURE 5.5
Évolution du mouvement ouvrier

syndicalisme révolutionnaire est fortement contesté au Québec, en particulier après 1936, avec la «loi du cadenas», qui donne le droit à la police de fermer les associations communistes.

Si les années 1920 et 1930 n'ont pas été faciles pour le mouvement ouvrier, la situation change radicalement dès le début de la Seconde Guerre mondiale. D'un surplus de main-d'œuvre, le Québec en vient rapidement à manquer de travailleurs. L'entrée massive des femmes sur le marché du travail leur permet de s'intégrer mieux qu'auparavant dans les organisations syndicales et d'y jouer un rôle actif.

De façon générale, la guerre qui fait rage de 1939 à 1945 entraîne une nette amélioration des conditions de travail au Québec. Les différents paliers de gouvernement, à la recherche d'une paix sociale indispensable au déploiement de l'effort de guerre, auront tendance à satisfaire les revendications ouvrières. Quand le conflit mondial prend fin, le mouvement ouvrier québécois offre un nouveau portrait. Non seulement les taux d'adhésion atteignent désormais des sommets inégalés, mais les transformations industrielles provoquent la marginalisation des syndicats de métiers et la suprématie du **syndicalisme indus-**

PROFIL D'UNE RÉGION

L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

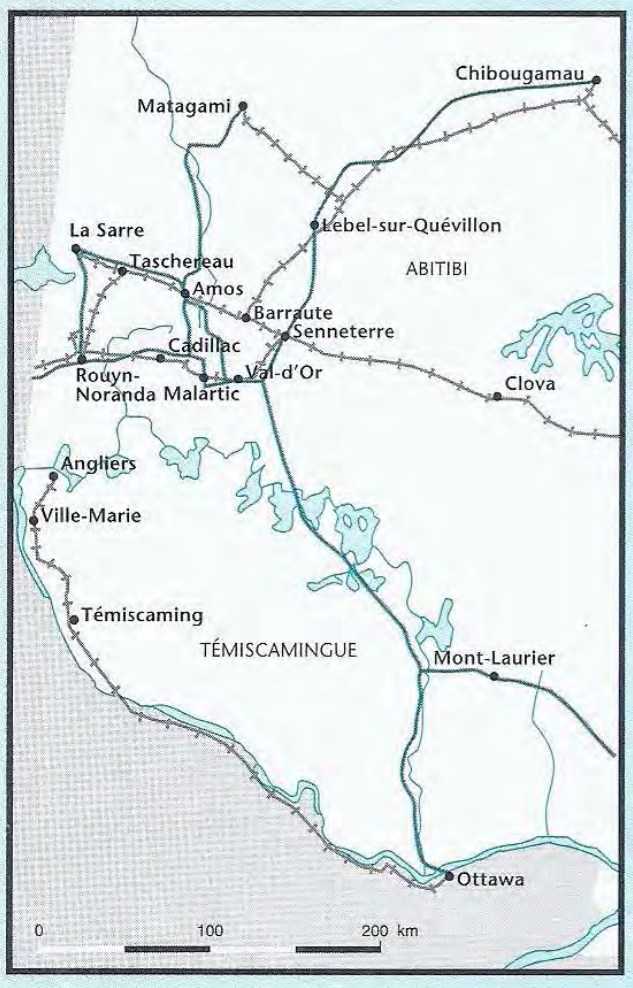

L'Abitibi et le Témiscamingue forment un immense plateau rocheux, plutôt plat et gorgé de lacs et de rivières. La fonte des glaciers y a laissé une épaisse couche d'argile qui rend le sol propice à l'agriculture, surtout au sud, au Témiscamingue.

Le développement du Témiscamingue est passablement plus ancien que celui de l'Abitibi et, à bien des égards, cette région est très différente de l'Abitibi. Son histoire est en fait intimement liée à l'exploration de la rivière des Outaouais, comme route d'abord pour le commerce des fourrures, puis pour le flottage des billots. Les premiers habitants de la région, les Algonquins, sont alliés des Français et autorisent ces derniers en 1685 à aménager un fort aux sources de l'Outaouais. Fort Témiscamingue occupe une place stratégique sur la route de la fourrure entre l'Outaouais et la baie Géorgienne et est en 1820 le poste de traite le plus important de l'est du Canada. Mais c'est l'intense coupe de bois qui stimulera la colonisation du Témiscamingue après 1881, laquelle est animée en particulier par les frères oblats. L'isolement de la région nuit toutefois beaucoup à son développement, qui restera centré sur l'exploitation forestière (longtemps dominée par la Canadian International Papers) et sur la production laitière.

triel. Le mouvement ouvrier sera dès lors prêt à assumer un rôle plus large et à devenir, entre 1945 et 1995, un incontournable acteur social.

Le féminisme

Avant le mouvement d'industrialisation, si on excepte la place des religieuses, les femmes du Québec ont un rôle effacé dans la vie publique. C'est que dans le cadre d'une agriculture de subsistance, la famille est à la fois un milieu social et affectif et l'unité de production économique. L'identité de la femme est donc noyée dans cette famille autosuffisante. Elle doit se soumettre à l'autorité du «père de famille», le seul qui assure le contact entre la cellule familiale et le monde extérieur; entre la «sphère privée» et la «sphère publique».

Conséquemment à l'industrialisation, de plus en plus de femmes s'engagent sur le marché du travail, alors que leur rôle au sein de la famille est encore le seul qui soit valorisé. La culture traditionnelle associe en effet très étroitement la femme à la procréation, à l'éducation des enfants et au travail domestique, et elle n'aime pas du tout la voir travailler hors du foyer. Le travail à l'extérieur arrache cependant la femme à

L'Abitibi est la seule grande région du Québec qui ne soit pas accessible par voie d'eau depuis la vallée du Saint-Laurent. Elle n'entre donc dans l'histoire qu'avec la construction du chemin de fer Québec-Winnipeg, qui donne naissance après 1912 à des communautés agricoles sur son tracé: Senneterre, Amos, Taschereau. L'Abitibi sera ciblée comme une région de colonisation durant la crise des années 1930 alors qu'il s'agit de sortir les chômeurs des villes et de peupler ces terres fertiles mais terriblement isolées. Le plan Gordon, mis sur pied par le fédéral en 1932 et, à Québec, le plan Vautrin implantent plus de 16 000 familles en Abitibi-Témiscamingue entre 1932 et 1940.

L'Abitibi fait déjà parler d'elle, après 1922, avec la découverte de gisements de cuivre et d'or à Noranda. La compagnie Noranda Mines en tirera des profits faramineux; elle est aujourd'hui encore une grande multinationale canadienne. Le long de la faille géologique de Cadillac surgit spontanément une série de villes minières, Cadillac, Malartic, Val-d'Or et Rouyn, où les salaires élevés attirent vite les colons et contribuent à urbaniser la population de l'Abitibi.

L'Abitibi-Témiscamingue poursuit une croissance rapide après la Seconde Guerre mondiale grâce aux prix élevés du cuivre et à l'intérêt qu'y portent les investisseurs américains. La mécanisation dans les industries minière et forestière provoque bientôt une stagnation dans l'emploi et entraîne l'exode des plus jeunes vers Montréal. Entre 1966 et 1973, la population décline de 161 000 à 147 000 habitants. L'économie régionale éprouve d'ailleurs des difficultés à se diversifier, puisque 80 % de la main-d'œuvre industrielle se trouve encore dans l'industrie du bois d'œuvre, dans l'industrie des pâtes et papiers ou dans l'industrie primaire des métaux.

Le «Far West» de la province reste mal connu de la plupart des Québécois. L'Abitibi et le Témiscamingue possèdent pourtant des traits très particuliers qui tiennent probablement à leur histoire, laquelle ne date guère que des années 1920. Malgré sa grande jeunesse, on trouve curieusement en Abitibi-Témiscamingue de vieilles traditions et une chaleureuse hospitalité qui rappellent le Québec d'autrefois.

son isolement dans sa famille et lui fait prendre conscience des problèmes communs que vivent les femmes. Les premières féministes comprennent alors le décalage qui existe désormais entre la contribution réelle des femmes à la vie sociale et économique et le peu de droits civils dont elles bénéficient.

Ce sont pourtant les femmes de la bourgeoisie, issues du mouvement de réforme urbaine, qui mettent sur pied les associations féminines comme le Montreal Local Council of Women (1893). Elles sont donc modérées et luttent plus pour obtenir des droits politiques et juridiques que pour défendre des causes sociales liées au travail et au revenu. Les luttes du féminisme, entre 1890 et 1940, visent en particulier la conquête du droit à l'éducation supérieure, d'un statut légal acceptable et enfin du droit de vote.

Sur le chapitre de l'éducation, les femmes luttent d'abord pour renforcer leur autorité dans la sphère privée familiale. Des associations comme le Cercle de fermières (1915) et l'Association familiale de l'éducation et des affaires sociales (AFEAS) veulent initier les ménagères aux réformes hygiénistes et leur apprendre à composer avec les médecins, les enseignants et les prêtres, qui s'ingèrent de plus en plus dans les affaires familiales où ils menacent le pouvoir de la mère. Plus difficile sera la lutte pour l'accès à l'éducation supérieure. Sur 36 collèges classiques en 1930, il n'y en a que 2 destinés aux femmes et seule l'Université McGill leur offre des cours dans certaines facultés. Les premières femmes avocats ou médecins, comme Irma Levasseur, doivent faire leurs études hors du Québec. Avant 1945 toutefois, les femmes réussissent à forcer la porte de la plupart des facultés et à se faire reconnaître dans les corporations (comme le Barreau en 1941).

Sur le plan juridique, le Code civil de la province consacrait en 1866 l'incapacité juridique des femmes mariées. Leur statut est alors fondu avec celui de la famille et, comme on l'écrit encore en 1930, «la femme, en se mariant, sacrifie sa liberté, son nom et sa personne [et] sacrifie en même temps [...] ses droits civils mais non l'exercice de ses droits». Les féministes luttent en particulier pour que la femme puisse conserver son salaire et hériter de son mari défunt. Le rapport de la commission Dorion, une commission d'enquête sur les droits civils des femmes créée à la demande des féministes en 1929, consacre la suprématie du mari dans la famille. Le mari peut, par exemple, demander le divorce sur simple présomption d'adultère, puisqu'il subit de toute façon «les morsures du ridicule». En revanche, la femme ne peut obtenir le divorce que si son époux fait vivre sa concubine sous le toit familial. En somme, tromper son épouse n'est un vice que s'il s'étend à la sphère privée. Ce double standard en matière de séparation de corps ne sera aboli qu'en 1955.

Les gains sur le plan juridique sont donc assez modestes avant 1945, essentiellement parce qu'on répugne à scinder l'unité juridique de la famille. Les femmes ne décrochent guère que le droit de conserver leur salaire en 1938 ainsi que le droit que leur soient adressés, plutôt qu'au père, les chèques d'allocations familiales (1944). La Seconde Guerre mondiale et l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, qui banalisent leur présence au bureau, dans les rues et au restaurant, contribueront plus à transformer l'image des femmes que les textes de loi.

Thérèse Casgrain (1896-1981). Dans l'éducation comme en politique, elle consacra sa vie à ouvrir de nouveaux horizons aux femmes du Québec.

La lutte pour le droit de vote est la bataille des femmes la plus connue et la plus décisive avant 1945. Si certaines femmes avaient exercé ce droit entre 1791 et 1834, seules les veuves propriétaires ont vraiment le droit de vote, et encore, uniquement à l'échelon municipal. On considère alors que ce droit irait «à l'encontre de l'unité et de la hiérarchie familiales» puisque, dit-on, une famille égale un vote. Plusieurs féministes, qu'on appelle «suffragettes», vont donc créer des associations vouées à la conquête du suffrage féminin. La Montreal Suffrage Association est créée en 1913, avec à sa tête Carrie Derrick. En 1922, pour prendre la relève de la Montreal Suffrage Association, Marie Gérin-Lajoie et M^me^ Walter Lyman fondent le Comité provincial du suffrage féminin qui deviendra en 1929, sous la présidence de Thérèse Casgrain, la Ligue des droits de la femme. Idola Saint-Jean fonde en 1927 l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec. Ces associations profitent alors de toutes les tribunes pour exprimer leurs revendications et des délégations acheminent chaque année des pétitions au premier ministre et même au roi d'Angleterre, demandant le suffrage féminin au Québec. «Ceci donne une allure très légaliste à leurs démarches et se conforme à la tradition libérale de réforme», écrit Yolande Pinard.

Car les Carrie Derrick, Marie Gérin-Lajoie et Thérèse Casgrain réclament le droit de vote dans un but plutôt modéré. Comme l'écrit le Collectif Clio, «la plupart, et notamment les Québécoises francophones, le font au nom de la différence avec les hommes et de la complémentarité de leur rôle». Les suffragettes acceptent donc que les femmes soient avant tout vues à travers la sphère familiale, à condition que soit reconnue leur expertise dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hygiène, et exigent le droit de vote pour obtenir cette reconnaissance.

Les Canadiennes obtiennent le droit vote aux élections fédérales en 1918 en invoquant le libéralisme réformiste, qui se dit égalitaire et démocratique. Pour ce qui est des élections provinciales au Québec, le droit de vote n'est acquis qu'en 1940, en particulier parce que l'idéologie clérico-nationaliste s'y opposait. Certains lui font d'ailleurs une lutte féroce. Ainsi, Henri Bourassa écrit en 1925: «La femme-électeur [...] engendrera bientôt la femme-cabaleur, la femme-télégraphe, la femme-sénateur, la femme-avocat, enfin, pour tout dire en un mot: la femme-homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère, la femme-femme.» Le clergé craint aussi que le suffrage féminin ne mette en péril son influence auprès des mères et des familles. Par le droit de vote, les femmes décident en effet de s'affirmer en s'appuyant sur l'État et en réclamant des droits auprès des autorités politiques. Se reconnaissant de moins en moins dans l'image de mères catholiques et dociles, elles ne comptent plus sur le curé ou sur les organisations religieuses pour défendre leurs droits. Les femmes deviennent ainsi un enjeu dans la lutte entre l'Église et l'État pour le contrôle de la société québécoise.

CONCEPTS CLÉS

Bilan migratoire Nombre d'immigrants qui arrivent au Québec moins le nombre de personnes qui le quittent. En y ajoutant la croissance naturelle (les naissances moins les décès), on obtient la croissance totale de la population.

Prolétarisation Augmentation du nombre de prolétaires, c'est-à-dire des salariés peu qualifiés réduits à des tâches non spécialisées.

Mouvement de réforme urbaine Au début du siècle, une partie de la bourgeoisie s'engage dans l'amélioration des conditions de vie dans les milieux populaires. Proche des milieux religieux, ce mouvement vise aussi à réformer la société grâce à la charité et au partage et non par l'affrontement et la violence.

Doctrine sociale de l'Église Après 1891 et l'encyclique *Rerum Novarum*, le clergé catholique décide de jouer un rôle plus actif dans les affaires sociales afin d'y promouvoir les valeurs chrétiennes et de prêcher l'espoir et la résignation face aux inégalités sociales.

Cours normal supérieur Programme d'études offert dans les écoles normales, en vue de former les futurs enseignants. Le cours normal supérieur s'adressait aux diplômés du secondaire et durait deux ans.

Modernité Prise de conscience de la rupture avec des valeurs traditionnelles. La modernité s'affirme le plus souvent dans les arts, où elle engendre de nouvelles perceptions et de nouvelles pratiques.

Culture participative Se dit d'une culture produite par les consommateurs eux-mêmes. Souvent d'essence populaire, elle s'exprime différemment selon les régions et correspond aujourd'hui au folklore.

Culture de consommation Se dit d'une culture uniforme, diffusée par les médias et destinée à un public passif et payant. Elle est produite dans les villes par des spécialistes de la culture et du divertissement.

Orangisme En particulier entre 1870 et 1914, c'est un fort courant pro-impérial d'origine britannique qui souhaite renforcer les liens dans l'Empire et voir triompher les valeurs anglo-saxonnes opposées au catholicisme.

Libéralisme Idéologie défendant l'initiative individuelle, le progrès, la réussite matérielle et le respect de la propriété privée. En politique, il défend la démocratie et, sur le plan économique, le capitalisme.

Idéologie dominante Système de pensée le plus diffusé qui s'efforce de justifier l'état de la société puisqu'il est à l'avantage du groupe social qui préconise cette idéologie.

Idéologie de combat Système de pensée qui dénonce les valeurs de l'idéologie dominante en désignant les malaises sociaux, mais qui reste par définition minoritaire

Clérico-nationalisme Idéologie défendant les valeurs catholiques, le respect des traditions et le maintien d'une forte cohésion à l'intérieur de la nation canadienne-française.

Mission providentielle La nation canadienne-française aurait pour mission divine de convertir le reste de l'Amérique du Nord au catholicisme et de sauvegarder farouchement son héritage français et chrétien.

Corporatisme Courant qui cherche à éliminer les tensions sociales et l'influence du capital étranger en se basant sur l'appartenance à la nation canadienne-française, à un État fort et à un chef paternaliste.

Syndicalisme de métier Adhésion des travailleurs sur une base professionnelle. Regroupe en général des ouvriers plus qualifiés et mieux rémunérés.

Syndicalisme industriel Adhésion des ouvriers la plus large possible afin de construire un front commun puissant regroupant toutes les catégories de travailleurs.

OUTILS DE RECHERCHE

Sur la population et le mouvement migratoire à travers le Québec, on consultera les ouvrages que Raoul Blanchard consacre aux régions du Québec vers 1930. Sur les conditions de vie en ville, il est essentiel de consulter Terry Copp, *Classes ouvrières et pauvreté* (Montréal, Boréal, 1978), et Martin Tétreault, «Les maladies de la misère: aspects de la santé publique à Montréal, 1880-1914» (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, nº 3, 1989, p. 507-526), qui décrivent l'état des classes populaires. Pour sa part, Ronald Rudin, dans *Histoire du Québec anglophone* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture [IQRC], 1986), relate l'histoire de cette puissante minorité. Sur l'Église, lire Nive Voisine (dir.), Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *L'histoire du catholicisme au Québec: le XX^e siècle* (Montréal, Boréal, 1983). Sur l'éducation, voir l'imposante *Histoire de l'enseignement au Québec, 1608-1971* (Toronto, Holt, Rinehart & Winston, 1971). Sur la santé et les services sociaux, on consultera à profit le premier chapitre du livre d'Yves Vaillancourt, *Évolution des politiques sociales au Québec* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988). Sur la culture populaire, lire les nombreux articles rassemblés par Yvan Lamonde et Esther Trépanier, *L'avènement de la modernité culturelle au Québec* (Québec, IQRC, 1986).

Sur les idéologies, on consultera l'étude générale de Denis Monière, *Évolution des idéologies au Québec* (Montréal, Québec/Amérique, 1977), et Susan Mann Trofimenkoff, *Visions nationales* (Montréal, Trécarré, 1986). Autrement, sur des sujets précis, voir les articles réunis par Fernand Dumont dans *Les idéologies au Canada français* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, 3 tomes). Sur le mouvement ouvrier, l'ouvrage le plus complet est *Histoire du syndicalisme québécois* (Montréal, Boréal, 1989) de Jacques Rouillard et, sur les femmes, l'ouvrage du Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, 2^e édition (Montréal, le Jour, 1992), ou encore le livre de Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes* (Montréal, Boréal, 1983).

DOCUMENTS

De 1880 à 1920 en particulier, on assiste au Québec à d'intenses affrontements idéologiques. Le libéralisme s'affirme alors comme l'idéologie dominante et cherche à obtenir une plus grande adhésion à ses principes. Le clérico-nationalisme, lui, s'élève contre l'idéologie dominante et propose un message messianique qui fait notamment appel à la mission providentielle des Canadiens français. Un discours idéologique a pour principale fonction de séduire et de convaincre, et les deux célèbres textes qui suivent ne font pas exception à cette règle. Le premier est un extrait d'une allocution prononcée par Wilfrid Laurier, alors député libéral, à Québec en juin 1877, et l'autre est un extrait d'un sermon prononcé par le curé Paquet pour la Saint-Jean-Baptiste de 1902. Dans un autre ordre d'idée, le texte de Gabrielle Roy tranche par son réalisme brutal qui contraste avec l'idéalisme des promoteurs d'une idéologie.

Le principe libéral et le principe conservateur se retrouvent partout: dans les arts, dans les sciences, dans toutes les branches ouvertes à la spéculation humaine; mais c'est en politique qu'ils sont le plus apparents.

Ainsi ceux qui condamnent le libéralisme comme une idée nouvelle, n'ont pas réfléchi à ce qui se passe chaque jour sous leurs yeux. Ceux qui condamnent le libéralisme comme une erreur, n'ont pas réfléchi qu'ils s'exposaient, en le faisant, à condamner un attribut de la nature humaine. [...]

Du reste, le libéralisme me paraît de tous points supérieur à l'autre principe [conservateur]. Le principe du libéralisme réside dans l'essence même de notre nature, dans cette soif de bonheur que nous apportons avec nous dans la vie, qui nous suit partout, pour n'être cependant jamais complètement assouvie de ce côté-ci de la tombe. [...] Il y a eu plus de révolutions causées par l'obstination des conservateurs que par les exagérations des libéraux.

L'art suprême de gouverner est de guider et diriger, en les contrôlant, ces aspirations de l'humanité. Les Anglais possèdent cet art au suprême degré. Aussi voyez l'œuvre du grand parti libéral anglais. Que de réformes il a opérées, que d'abus il a fait disparaître, sans secousse, sans perturbation, sans violence! Il a compris les aspirations des opprimés, il a compris les besoins nouveaux créés par des situations nouvelles, il a opéré une série de réformes qui ont fait du peuple anglais le peuple le plus libre, le plus prospère et le plus heureux de l'Europe.

Il est vrai qu'il existe en Europe, en France, en Italie et en Allemagne, une classe d'hommes qui se donnent le titre de libéraux, mais qui n'ont de libéral que le nom, et qui sont les plus dangereux des hommes. Ce ne sont pas des libéraux, ce sont des révolutionnaires; dans leurs principes ils sont tellement exaltés qu'ils n'aspirent à rien moins qu'à la destruction de la société moderne. Avec ces hommes, nous n'avons rien de commun; mais c'est la tactique de nos adversaires de toujours nous assimiler à eux. [...]

Je ne suis pas de ceux qui se donnent avec affectation comme les amis et les défenseurs du clergé. Cependant, je dis ceci: comme la plupart des jeunes gens, mes compatriotes, j'ai été élevé par des prêtres, et au milieu de jeunes gens qui sont devenus des prêtres. Je me flatte que je compte parmi eux quelques amitiés sincères, et à ceux-là du moins je puis dire, et je dis: «Voyez s'il y a sous le soleil un pays plus heureux que le nôtre; voyez s'il y a sous le soleil un pays où l'Église catholique soit plus libre et plus privilégiée que celui-ci. Pourquoi donc iriez-vous, par la revendication de droits incompatibles avec notre état de société, exposer ce pays à des agitations dont les conséquences sont impossibles à prévoir!»

Mais je m'adresse à tous mes compatriotes indistinctement, et je leur dis: «Nous sommes un peuple heureux et libre; et nous sommes heureux et libres, grâce aux institutions libérales qui nous régissent, institutions que nous devons aux efforts de nos pères et à la sagesse de la mère patrie.»

Wilfrid Laurier, *Discours à l'étranger et au Canada*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1909, p. 82-106.

LA VOCATION DE LA RACE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

L'histoire tant ancienne que moderne le démontre: il y a des peuples voués à la glèbe, il y a des peuples industriels, des peuples marchands, des peuples conquérants, il y a des peuples versés dans les arts et les sciences, il y a aussi des peuples apôtres [...]. Ce sont ceux, en un mot, qui ont mérité et méritent enzcore l'appellation glorieuse de champions du Christ et de soldats de la Providence.

Or, mes Frères, — pourquoi hésiterais-je à le dire? — ce sacerdoce social, réservé aux peuples d'élite, nous avons le privilège d'en être investis; cette vocation religieuse et civilisatrice, c'est, je n'en puis douter, la vocation propre, la vocation spéciale de la race française en Amérique. [...] Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée.

À Dieu ne plaise, mes frères, que je méprise ces bienfaits naturels de la Providence, et que j'aille jusqu'à prêcher à mes concitoyens un renoncement fatal aux intérêts économiques dont ils ont un si vif souci. La richesse n'est interdite à aucun peuple ni à aucune race; elle est même la récompense d'initiatives fécondes, d'efforts intelligents et de travaux persévérants.

Mais prenons garde; n'allons pas faire de ce qui n'est qu'un moyen, le but même de notre action sociale. N'allons pas descendre du piédestal où Dieu nous a placés, pour marcher au pas vulgaire des générations assoiffées d'or et de jouissances. Laissons à d'autres nations, moins éprises d'idéal, ce mercantilisme fiévreux et ce grossier naturalisme qui les rivent à la matière. Notre ambition, à nous, doit tendre à viser plus haut; plus hautes doivent être nos pensées, plus hautes nos aspirations.

Louis-Adolphe Paquet, *Bréviaire du patriote canadien-français*, Bibliothèque de l'Action française, 1925, p. 49-59.

MONTRÉAL EN 1941, DE GABRIELLE ROY

La machine commande. Monstre déchaîné qui ne peut plus arrêter sa marche, elle existe par-delà les pouvoirs de l'homme. Elle ouvre à l'esprit l'horizon des temps futurs: possibilités inouïes, super-confort: nouvel esclavage peut-être.

Au long de ses courbes jusqu'à Lachine, le chemin Saint-Patrick décharge, fabrique, livre. Avant d'arriver à la Canadian Car Foundries, il traverse une zone poussiéreuse, pauvre campagne rongée par des odeurs de manganèse, fermes délaissées, arbres étriqués. Les usines ont pris tout l'arrière-port depuis Mill Street jusqu'à Ville Saint-Pierre. Les quartiers qu'elles occupent leur ressemblent. Hâtivement, jour et nuit, jours de semaine et jours fériés, les faubourgs de Sainte-Anne, de Saint-Joseph, de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri besognent. Savonneries, papeteries, cartonneries, fonderies, aciéries, filatures de coton, soieries, fabriques de cigarettes, lampisteries, biscuiteries, charbonneries, usines des compagnies de chemin de fer, flaconneries, tanneries, huileries, tôleries, raffineries, battent l'enclume, rougissent le

fer, tournent les manivelles, empaquettent, étiquettent, dévident, pédalent, comptent, mesurent, emballent, enregistrent. Et pendant les heures de repos, enveloppent tout de suie et d'un roulement de sourd.

Un peuple de termites vit au cœur de la grande fournaise industrielle. Dès que son regard cherche à s'évader, il rencontre les cheminées d'usine. Son horizon est souillé, borné de tous côtés, ou s'il s'échancre parfois, c'est pour étaler des enseignes géantes: bouteilles monstres de lait, chef iroquois à plumes bariolées, cheval rouge de la bière Black Horse.

Ses églises ont pris une teinte charbonneuse. Ses cours d'école s'ouvrent aux miasmes. Ses terrains de jeux disputent d'infimes espaces aux chantiers d'usines.

Le faubourg Saint-Henri voit passer train après train. Incessamment rugit la locomotive. Incessamment tombent et se relèvent les barrières de sûreté. Incessamment dévalent les rapides: l'Ocean Limited, l'Express Maritime, le Transcontinental, le New York Central. Les petites maisons de bois tremblent sur leur base; la pauvre vaisselle s'entrechoque, et, au-dessus du vacarme, la voix humaine s'élève pour continuer la conversation sur un ton criard. Dans les cours intérieures, la lessive est déjà noircie avant de sécher. Et la nuit, sans cesse agitée par la trépidation des roues, sans cesse déchirée par le sifflement de la vapeur et le crépitement du ballast, ne ménage aucun véritable repos au peuple d'ouvriers et d'ouvrières qui s'épuisent.

Cependant, le lendemain, dès les premiers rayons du soleil, il sera dans la rue, se hâtant vers les usines de la chaussée Saint-Ambroise, vers l'Imperial Tobacco, la McDonald Tobacco, les fabriques de textile, les chaufferies, les fournaises, le métier. Chacun sera bientôt à sa place devant son monotone travail d'automate. Et la grande machine reprendra sa production à plein rendement.

Il faut se trouver rue Saint-Antoine, devant l'Imperial Tobacco, vers midi, alors que la sirène signale l'heure du déjeuner. Des essaims d'ouvrières en blouses s'en échappent pour gagner le logis ou courir à la baladeuse de frites et de hot-dogs. Une bouteille d'eau gazeuse achetée au petit magasin du coin, un sac de frites, et les voilà qui se restaurent hâtivement, debout sur un pied ou appuyées au mur, gambillant, jacassant, déjà préoccupées de l'emploi de leur soirée. Vite! Vite! Vite! Elles ne savent déjà plus ralentir. À cinq heures, elles courront se mettre les cheveux en bigoudis, se vernir les ongles, manger sur le pouce. Puis ce sera la course aux amusements.

Dans le quartier nègre, rue Saint-Antoine Ouest, même frénésie de vie rapide. Là-haut, derrière les stores, se démène un jazz band forcené. Le saxophone mugit; les couples tournent, sautent, voltigent. Et lorsque, épuisés, les fabricants de bruits syncopés demandent quelques minutes de répit, le sommelier nègre a déjà poussé une pièce de monnaie dans la phono automatique. Il ne faut pas que le bruit cesse. Il ne faut pas que l'agitation tombe. Il ne faut pas s'arrêter. Il ne faut pas penser.

François Ricard, *Gabrielle Roy*, Montréal, Boréal, 1981, p. 166-170.

Chapitre 6

DES POLITICIENS SOUS SURVEILLANCE

LA DOMINATION DES CONSERVATEURS

Les succès

Dans les jours suivant l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le gouverneur général du Canada, Lord Monck, demande à John A. Macdonald et à son Parti conservateur de former le premier gouvernement canadien en attendant la tenue des élections prévues pour les mois d'août et septembre 1867. Une des premières tâches du gouvernement conservateur est de nommer les lieutenants-gouverneurs, qui eux, à leur tour, désigneront les premiers ministres provinciaux.

Le choix du lieutenant-gouverneur du Québec Narcisse-Fortunat Belleau s'arrête sur Joseph Cauchon, qui sera cependant incapable de former un cabinet en raison de l'inimitié que conçoit pour lui la communauté anglophone. Cauchon étant contraint de se retirer, la tâche de former le premier gouvernement du Québec échoit à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, un proche du puissant George-Étienne Cartier. Assermentés le 15 juillet, Chauveau et ses ministres s'empressent d'enclencher le processus électoral.

La campagne électorale de 1867 s'avère intéressante à plusieurs égards. D'abord, des élections se déroulent dans toutes les provinces aux deux paliers de gouvernement. Il en résulte un fouillis parfois indescriptible. La campagne électorale permet également de discuter des mérites de la nouvelle entente même s'il est trop tard pour changer le cours des événements. Mais surtout, au Québec, le scrutin de 1867 confirme la puissance du Parti conservateur, qui récolte une grosse part du vote aussi bien à l'échelle provinciale qu'à l'échelle fédérale. C'est le triomphe de ce qu'il est convenu d'appeler «l'école de Cartier» tant la personnalité de celui-ci domine le Parti conservateur. Au Québec, le parti récolte 51 des 65 sièges et à l'échelle fédérale, 45 sur 65. Pour les Rouges, opposés à la Confédération, ces résultats représentent un net recul, en partie imputable à l'intervention du clergé. Allié des conservateurs, le clergé invite en effet les fidèles à ne pas voter pour des libéraux dont les idées laïques menacent la nouvelle Constitution, protectrice des institutions cléricales (*voir la figure 6.1*).

Devenu premier ministre du Québec, le premier à ce titre, Chauveau se retrouve à la tête d'un appareil étatique de très petite taille et fortement inféodé au pouvoir fédéral, particulièrement dans le domaine financier. Cette dernière situation s'explique entre autres par le fait que le **partage de la dette** entre les provinces n'a pas encore été effectué (il faut attendre 1874) et que la répartition des pouvoirs fiscaux

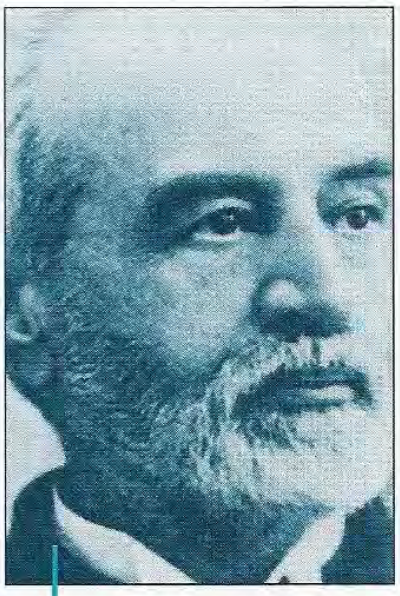

Conseiller législatif d'allégeance conservatrice, Charles-Eugène Boucher de Boucherville est premier ministre du Québec à deux reprises (1874-1878 et 1891-1892), prenant chaque fois la relève d'un gouvernement éclaboussé par des scandales. Il est de plus responsable de l'abolition du ministère de l'Instruction publique en 1875. Il est victime du coup d'État du lieutenant-gouverneur Luc Letellier de Saint-Just qui le congédie en 1878 à la faveur du libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière.

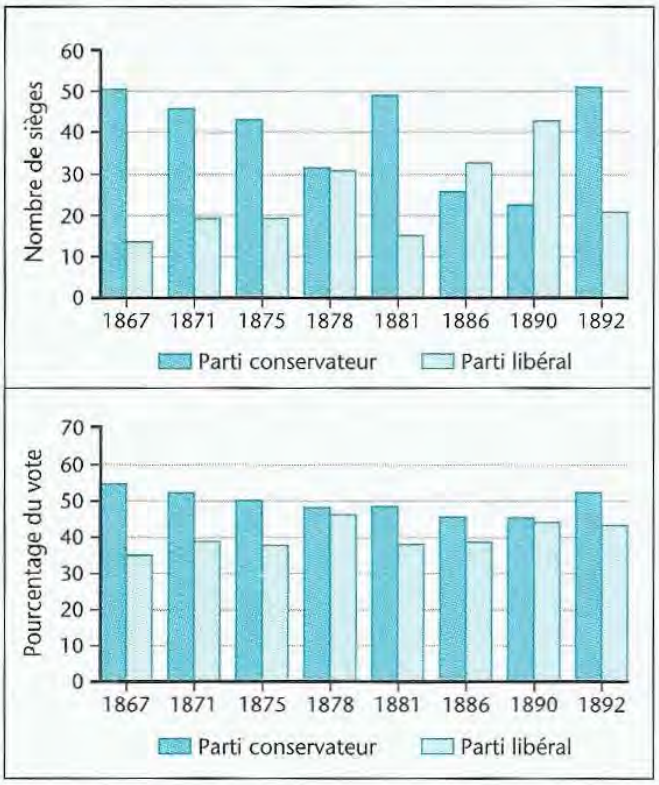

FIGURE 6.1
Domination conservatrice au Québec de 1867 à 1897

dans l'AANB ne procure pas d'importantes sources de revenus aux provinces. Par conséquent, le gouvernement québécois, de même que celui des autres provinces, devient dépendant des subsides fédéraux pour fonctionner. Par ailleurs, d'autres contraintes viennent limiter la marge de manœuvre du gouvernement québécois: l'exode massif de la population vers les États-Unis monopolise une grande partie des énergies des différentes administrations jusqu'au début du XX^e siècle. De plus, le pouvoir croissant du clergé empêche de nombreuses interventions gouvernementales, notamment en matière d'éducation.

Cette conjoncture assez particulière contribue à enfermer le gouvernement québécois dans un rôle axé essentiellement sur le soutien de l'entreprise privée, la protection de la propriété privée, l'administration de la justice et, surtout, l'organisation de la fonction publique. Même l'apparition de phénomènes comme l'industrialisation, l'urbanisation et l'exploitation intensive des richesses naturelles n'amènera pas l'État à modifier sa ligne de conduite tout à fait conforme aux préceptes du libéralisme économique. Le concept de l'État soumis à l'entreprise privée et à la grande bourgeoisie d'affaires demeure très présent au Québec jusque tard au XX^e siècle.

Pendant les 10 premières années du nouveau régime, les conservateurs n'ont aucune difficulté à se maintenir au pouvoir. Au cours de cette période, mis à part l'organisation de la fonction publique, les interventions gouvernementales sont limitées. Cependant, une fois la question du partage de la dette réglée, le gouvernement québécois, fixé sur les sommes d'argent dont il dispose, commence à emprunter pour la mise en œuvre d'un certain nombre de projets.

Les interventions du Gouvernement se situent surtout sur le plan économique. Dans un premier temps, Chauveau et ses successeurs, Gédéon Ouimet (1873-1874) et Charles-Eugène Boucher de Boucherville (1874-1878), encourageront la construction de chemins de fer. Cette infrastructure doit servir à stimuler la production industrielle et à faciliter le commerce, ce qui réjouit l'entreprise privée. Les programmes d'aide à la colonisation, eux, rassurent un clergé désireux de conserver ses ouailles sur la terre, là où la Providence les a placées. Le Gouvernement adoptera plusieurs autres mesures visant à moderniser l'agriculture et à favoriser l'ouverture de nouvelles régions à la colonisation afin de juguler la vague d'émigration des paysans vers les États-Unis.

Cette première période du règne conservateur se termine dans la confusion quand le lieutenant-gouverneur Luc Letellier de Saint-Just, nommé par le gouvernement libéral au pouvoir à Ottawa, congédie le premier ministre Boucher de Boucherville prétendument parce qu'il ne l'informait pas des affaires courantes. Lorsque Letellier demande au libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière de former un nouveau gouvernement, cela ressemble à un coup d'État. Joly de Lotbinière, cependant, ne pourra jamais asseoir son autorité. Après les élections de 1878, il ne dispose d'une majorité que parce que quelques députés conservateurs changent de camp. Décidément trop instable, le Gouvernement doit démissionner conséquemment à des pressions du Conseil législatif. Le Parti conservateur, avec à sa tête Adolphe Chapleau, revient au pouvoir.

La période allant de 1879 à 1887 met d'abord en lumière les problèmes financiers du Gouvernement. En effet, des inquiétudes naissent quand il devient apparent que l'endettement provoqué par la construction de chemins de fer dépasse les limites du raisonnable. Le Gouvernement doit même vendre à perte la compagnie Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, fortement déficitaire, à des intérêts privés. Mais au-delà des tentatives d'application de leur programme, les conservateurs doivent affronter une série de problèmes qui contribueront directement à leur quasi totale disparition de la carte électorale québécoise.

Une des épines dans le pied conservateur est la lutte de pouvoir de plus en plus intense que se livrent, à l'intérieur du parti, les tenants de l'école de Cartier, plus modérés, et les ultramontains. Ces derniers commencent à émerger en 1871 avec la publication du Programme catholique, qui invite la population à n'appuyer que les politiciens qui se sont engagés à soumettre leur action politique à l'autorité de l'Église. Graduellement, leur présence s'affirme au sein du parti; en 1875, par exemple, ils jouent un rôle non négligeable dans l'abolition du ministère de l'Instruction publique. Notons que le vide immense laissé par la mort de Cartier en 1873 n'est pas étranger à la montée des ultramontains.

Cette photo met en scène deux des figures importantes du coup d'État de 1878: le premier ministre Joly de Lotbinière (debout) à qui et le lieutenant-gouverneur Luc Letellier de Saint-Just (assis) a demandé de remplacer le premier ministre qu'il vient de destituer. Cet épisode de notre histoire montre à la fois la fragilité des institutions démocratiques à la fin du XIXe siècle et tout le pouvoir que pouvait détenir le lieutenant-gouverneur à cette époque.

Les querelles intestines limitent le processus de décision des gouvernements conservateurs. Le premier ministre Chapleau (1879-1882), par exemple, après avoir écarté tous les ultramontains de son cabinet pour y faire entrer deux libéraux, passe la majeure partie de son règne à réprimer la fronde ultramontaine, qui s'oppose presque systématiquement à ses projets. En 1884, une entente est conclue entre les deux factions conservatrices pour se partager les sièges du cabinet, accord, toutefois, qui poussera plusieurs modérés vers le camp libéral. Plus important encore, la présence ultramontaine menace les bases sur lesquelles repose la force conservatrice. Appuyés par le clergé, les ultras irritent, par leur idées nationalistes et catholiques, la grande bourgeoisie anglophone et protestante.

L'affaire Louis Riel

En plus des luttes intestines, les soulèvements métis de 1870 et 1885 dans les Territoires du Nord-Ouest et la manière forte utilisée par le gouvernement conservateur à Ottawa vont affaiblir le Parti conservateur au Québec.

En achetant les Territoires du Nord-Ouest en 1869, le gouvernement canadien entretenait l'espoir d'y implanter des agriculteurs d'origine européenne. Dans les plans visant à ouvrir cette région à la colonisation, les Amérindiens et les **Métis**, tant ceux de langue anglaise que ceux de langue française, ne pèsent pas lourd. Aussi, en 1870, quand des arpenteurs viennent mesurer et diviser le territoire, ils ne tiennent pas compte de cette population vivant de la culture et de la chasse. Une résistance s'organise aussitôt autour d'un jeune Métis qui a fait des études

secondaires à Montréal, Louis Riel. Le court laps de temps entre le départ de la Compagnie de la baie d'Hudson et l'arrivée des autorités fédérales permet à Riel et son groupe de former un gouvernement provisoire, qui entreprend des démarches auprès d'Ottawa afin de faire connaître les exigences des Métis. Ces derniers réclament l'accession de leur territoire (le district d'Assiniboine, dans la région de la rivière Rouge, à l'ouest de l'Ontario) au rang de province, la reconnaissance de leurs droits de propriété et des dispositions semblables à celles obtenues par le Québec en matière de langue et de religion. En d'autres termes, le Manitoba deviendrait une deuxième province où le bilinguisme serait officiel et où l'on assurerait aux catholiques des écoles confessionnelles.

Ce qui ne devait être qu'un affrontement entre Métis et colons blancs prend une ampleur nationale quand des voix s'élèvent à la fois du Québec, pour soutenir le très francophone et catholique Riel, et de l'Ontario, qui veut appuyer les colons privés de leurs terres et éviter d'être coincé entre deux «Québec». Voulant éviter une crise déchirante pour le nouveau pays, le gouvernement fédéral propose une solution qui conviendrait à toutes les parties. Le Manitoba Act crée une nouvelle province où sont reconnus les droits autochtones, ce qui satisfait le Québec. D'un autre côté, Ottawa procède à l'envoi de troupes pour rétablir l'ordre dans la nouvelle province, ce qui fait l'affaire des orangistes ontariens, qui veulent la peau de Riel que l'on tient pour responsable de la mort violente d'un colon blanc. Devant la menace, le chef métis n'a pas d'autre choix que de s'enfuir.

Quinze ans plus tard, la même situation se présente. Une bonne partie des Métis du Manitoba, incapables de s'adapter à la manière des Blancs de plus en plus nombreux sur leur territoire, quittent cette région pour aller s'installer plus à l'ouest afin de continuer à vivre selon leurs traditions. Quand l'entreprise de colonisation les rejoint au bord de la rivière Saskatchewan, les autorités fédérales tentent de nouveau de dépouiller les Amérindiens de leurs terres. Encore une fois, on fait appel à Louis Riel pour prendre la tête du mouvement de contestation. Après les événements de 1870, ce dernier s'était d'abord réfugié à Montréal, pour ensuite s'installer dans l'État du Montana aux États-Unis.

Riel reprend la stratégie de 1870 et forme un gouvernement provisoire. Mais Ottawa, décidé à faire triompher la colonisation, n'a nullement l'intention de proposer une solution semblable à celle de 1870. L'attitude fédérale, jugée provocatrice, soulève un tollé dans l'Ouest et au Québec. La situation dégénère quand les Métis, ne voyant pas d'autres possibilités, fourbissent leurs armes. Après quelques semaines d'affrontements violents, la milice canadienne, rapidement dépêchée sur place par le nouveau Transcontinental, prend en main la situation, et Louis Riel est arrêté et jugé pour haute trahison. Reconnu coupable, il doit subir la pendaison.

Au Québec, les réactions sont vives, surtout à l'endroit du gouvernement Macdonald, qui aurait pu commuer la peine mais ne l'a pas fait, écrasé par la

Louis Riel, au centre, fait face au jury qui le reconnaîtra coupable de haute trahison et le fera condamner à la pendaison. Le Canada, qui n'a pas encore atteint sa vingtième année d'existence, doit affronter sa première crise sérieuse.

TABLEAU 6.1 Les premiers ministres du Québec de 1867 à 1944

1867-1873	Pierre Joseph-Olivier Chauveau	Parti conservateur
1873-1874	Gédéon Ouimet	Parti conservateur
1874-1878	Charles-E. Boucher de Boucherville	Parti conservateur
1878-1879	Henri-Gustave Joly de Lotbinière	Parti libéral
1879-1882	Adolphe Chapleau	Parti conservateur
1882-1884	Joseph-Alfred Mousseau	Parti conservateur
1884-1887	John Jones Ross	Parti conservateur
1887	Louis-Olivier Taillon	Parti conservateur
1887-1891	Honoré Mercier	Parti national
1891-1892	Charles-E. Boucher de Boucherville	Parti conservateur
1892-1896	Louis-Olivier Taillon	Parti conservateur
1896-1897	Edmund James Flynn	Parti conservateur
1897-1900	Félix-Gabriel Marchand	Parti libéral
1900-1905	Simon-Napoléon Parent	Parti libéral
1905-1920	Lomer Gouin	Parti libéral
1920-1936	Louis-Alexandre Taschereau	Parti libéral
1936	Adélard Godbout	Parti libéral
1936-1939	Maurice Duplessis	Union nationale
1939-1944	Adélard Godbout	Parti libéral

pression qu'exercent les orangistes ontariens, qui réclamaient la pendaison de Riel. Le leader métis devient un symbole de l'oppression britannique et protestante envers la population canadienne-française et catholique. En éveillant le sentiment nationaliste au Québec, la pendaison de Riel met en péril la jeune et fragile unité canadienne.

Le Parti conservateur assume le gros du blâme en ce qui concerne la mort de Riel. À l'échelle fédérale, les députés francophones conservateurs prennent des semaines avant de réagir, et quand ils le font, c'est pour défendre la position du Gouvernement. On les appellera les «pendards». À l'échelle provinciale, la situation est intenable pour le premier ministre John Jones Ross (1884-1887). En effet, tous les débats entourant l'affaire Riel permettent un rapprochement assez extraordinaire entre les libéraux et quelques conservateurs, y compris des ultramontains, incapables de soutenir un gouvernement qui laisse exécuter le très catholique Riel. La figure 6.2 montre que c'est cette alliance qui fait basculer le gouvernement conservateur en 1887. Graduellement, un nouveau parti politique, le Parti national, prend forme.

À la tête du parti, on trouve Honoré Mercier, député libéral de Saint-Hyacinthe depuis 1879. Avocat, journaliste, brillant orateur, Mercier travaille depuis toujours à freiner les divisions entre les Canadiens français en les réunissant à l'intérieur d'une même formation politique. La pendaison de Louis Riel lui permet de réaliser partiellement ce rêve. Exploitant la ferveur nationaliste qui balaie la province, Mercier multiplie les discours enflammés dénonçant le sort réservé au chef métis. Son plus célèbre plaidoyer, le 22 novembre 1885, a lieu six jours après la pendaison, lors d'une assemblée réunissant environ 40 000 personnes derrière le nouvel hôtel de ville de Montréal. Il entame son discours en déclarant solennellement: «Riel, notre frère, est mort.» Ces quelques mots montrent à la perfection que, pour les Québécois, Riel, plus qu'un Amérindien, est d'abord un Canadien français.

En 1887, Mercier mène son Parti national à la victoire et devient lui-même premier ministre du Québec. Au cours des quatre années qui suivent son accession à la tête de l'État québécois, Mercier, porté par la ferveur populaire, joue la carte nationaliste et affirme avec vigueur les droits du Québec.

LE LONG RÈGNE LIBÉRAL

L'ouragan Mercier

Largement favorisée par la fièvre nationaliste suscitée par l'affaire Riel, l'arrivée au pouvoir de Mercier est révélatrice à plus d'un point de vue. Elle montre d'abord que le Parti libéral s'est débarrassé de

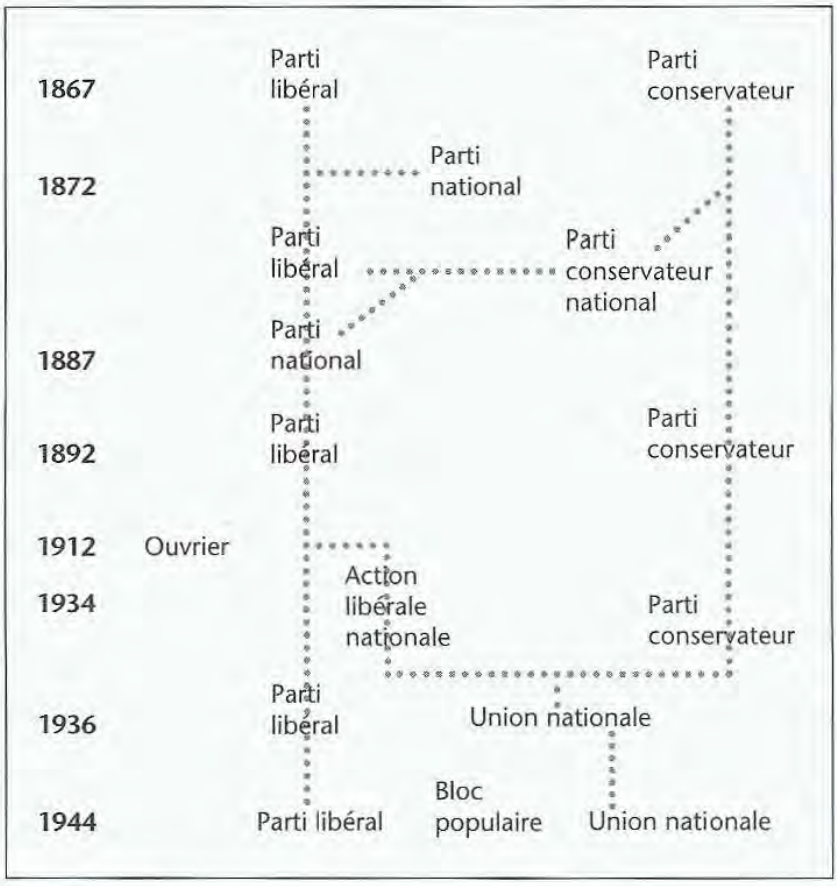

FIGURE 6.2
Évolution des partis politiques entre 1867 et 1945

l'étiquette radicale héritée des Rouges des années 1850-1860. Elle indique également que les libéraux commencent à vaincre les résistances que pouvait avoir le clergé catholique à leur endroit. Ce changement graduel d'attitude de l'Église n'est pas étranger à l'ascension rapide de Wilfrid Laurier à l'intérieur du Parti libéral fédéral, dont il est le chef depuis 1887. Laurier, en effet, ne ménage pas ses efforts pour démontrer que le programme de son parti n'est pas si éloigné de celui des conservateurs et que, par conséquent, il n'est pas anticlérical. Pour cette raison, le clergé a moins tendance à dénoncer les candidats libéraux.

Le style flamboyant de Mercier communique un nouveau souffle au gouvernement du Québec. Il propose à la population québécoise un programme visant la modernisation de l'État québécois par le développement de la ville, de la campagne et par l'exploitation des richesses naturelles. En regardant vers les États-Unis, Mercier se rend compte que la ville est essentielle à l'épanouissement du commerce et de l'industrie, deux domaines qui permettront de lutter contre le chômage et l'exil des Québécois. Conscient également des problèmes liés au phénomène industriel, Mercier accepte de collaborer avec les forces syndicales montantes en faisant adopter une législation ayant pour objectif de mieux protéger les travailleurs contre les abus du patronat.

S'il tient à voir la ville se développer, Mercier demeure fortement attaché à la terre, symbole exaltant les valeurs traditionnelles des Canadiens français. En créant le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (1888), il veut ouvrir de nouvelles zones de colonisation et répondre ainsi aux exigences de l'économie de marché. Une agriculture prospère et rentable, tournée notamment vers la production laitière, constitue une des clés du développement du Québec.

Pour Mercier, l'accession du Québec au rang de société moderne passe par une éducation rendue accessible au peuple. Son gouvernement, au grand désespoir du clergé, voit donc à l'établissement d'écoles du soir et à l'organisation de cours davantage axés sur les métiers industriels.

Mais le point central de la politique du gouvernement de Mercier, c'est l'affirmation du Québec en tant qu'État français et catholique. Pour atteindre cet objectif, Mercier souhaite simplement avoir une vraie Confédération. S'apercevant que le pacte de 1867 ne remplit pas ses promesses et que le véritable détenteur des pouvoirs au Canada est le gouvernement fédéral, il lutte afin de faire changer la Constitution et rendre les provinces souveraines dans les limites de leurs attributions. Se posant comme le défenseur de l'autonomie provinciale, Mercier est à l'origine de la première conférence interprovinciale, tenue à Québec en 1887. Contestant pour la première fois ouvertement l'autorité du gouvernement central, les cinq provinces présentes à la conférence réclament une révision du partage des pouvoirs et des revenus.

S'il cherche à obtenir davantage de pouvoirs pour sa province, Mercier travaille aussi à faire reconnaître le Québec sur la scène internationale; pour cela, il multiplie les voyages. Il est accueilli avec enthousiasme par les milieux financiers de New York, décoré en France et en Belgique et reçu en audience privée par le pape. Toute cette reconnaissance fait craindre au Canada anglais une séparation prochaine du Québec.

Les résultats spectaculaires des élections de 1890 témoignent de la popularité de Mercier. Pourtant, moins d'un an après cette élection, Mercier n'est plus premier ministre. Ernest Pacaud, trésorier de Mercier, est accusé d'avoir empoché une partie de la subvention accordée par le Gouvernement pour la construction d'une ligne de chemin de fer en Gaspésie. Les quelque 100 000 $ détournés par Pacaud devaient servir à rembourser les dettes de certains ministres provinciaux. Bien que rien ne prouve que Mercier soit impliqué dans cette affaire de la baie des Chaleurs, le discrédit entourant son parti le force à démissionner. Charles-Eugène Boucher de Boucherville est de nouveau appelé à former un gouvernement.

Les conservateurs reviennent au pouvoir jusqu'en 1897. Pendant cette période, Boucherville (1891-1892) et ses successeurs, Louis-Olivier Taillon (1892-1896) et Edmund James Flynn (1896-1897), s'efforceront surtout d'assainir les finances publiques, passablement éprouvées par le faste du règne de Mercier. Fidèles à leur programme, les conservateurs continuent de s'intéresser à l'agriculture, en ouvrant des écoles spécialisées dans ce domaine, en encourageant la production laitière ou encore en créant plusieurs municipalités rurales. Pour les conservateurs, ce retour au pouvoir représente leurs dernières années de gloire. Le Parti libéral, désormais solidement ancré au Québec, profitera de la vague de popularité déclenchée par l'élection, en 1896, de Wilfrid Laurier au poste de premier ministre du Canada pour s'emparer du pouvoir en 1897. Il y demeurera jusqu'en 1936.

Des libéraux ancrés au pouvoir

L'élection de 1897 marque la fin de l'alliance qui a maintenu le Parti conservateur au pouvoir depuis la Confédération. D'un côté, le clergé s'oppose de moins en moins au programme libéral et affiche davantage son nationalisme. De l'autre, la bourgeoisie anglaise évolue dans une direction totalement opposée, celle de l'orangisme. Cette alliance dissoute, plus rien ne peut s'opposer à la montée du Parti libéral.

L'arrivée au pouvoir des libéraux se produit à une époque où la conjoncture économique et sociale est profondément différente de celle de 1867, alors que le Québec est essentiellement rural. Trente ans après la Confédération, le développement industriel et son corollaire, l'urbanisation, imposent à l'État de nouvelles responsabilités. Le chômage, les relations du travail tendues, le nombre croissant des indigents ou les problèmes de santé généralisés débouchant sur une mortalité infantile très élevée demandent une modification importante du rôle de l'État. Toutefois, malgré d'importants revenus tirés de l'exploitation des richesses naturelles qui garnissent le Trésor

Pendant son passage au pouvoir (1887-1891), Honoré Mercier voyage beaucoup afin de faire connaître sa province à l'étranger. Il en profite également pour accumuler les honneurs, comme en fait foi cette affiche posthume.

Ardent défenseur du principe de l'autonomie provinciale, Honoré Mercier (assis, il est le deuxième à partir de la gauche) est l'un des instigateurs de la première conférence des premiers ministres provinciaux. C'est le premier signe d'une protestation contre le pouvoir fédéral.

québécois, les différents gouvernements libéraux demeurent foncièrement attachés au credo du libéralisme selon lequel l'État joue avant tout un rôle de soutien de l'entreprise privée.

Dès les premières années de son long règne (*voir la figure 6.3*), le Parti libéral annonce ses couleurs. Le premier ministre Félix-Gabriel Marchand (1897-1900) amorce une vaste politique d'exploitation des richesses naturelles afin de profiter de la demande mondiale croissante. Il lutte également pour faire renaître le ministère de l'Instruction publique. Reprenant à son compte les idées d'Honoré Mercier, Marchand souhaite voir s'établir au Québec un système d'éducation répondant aux exigences d'une société moderne, c'est-à-dire plus accessible et mieux adapté aux besoins de l'industrie. Fortement opposé à cette idée, le clergé s'en remet au Vatican pour régler la question. Après de longues négociations entre Wilfrid Laurier et le légat du pape, le projet est finalement abandonné. Les ennemis de l'école obligatoire triomphent de nouveau!

Les initiatives entourant l'exploitation des richesses naturelles s'intensifient sous la gouverne de Simon-Napoléon Parent (1900-1905), à un tel point que l'opposition conservatrice accuse les libéraux de vendre le patrimoine national à des intérêts étrangers. Mais pour Marchand et surtout Parent, l'important est d'encourager la croissance économique et la création d'emplois. Lui-même issu du milieu des affaires, Parent met en place une politique favorable aux grands capitalistes qui aura tôt fait d'attirer sur lui des accusations de corruption.

Bien que jouissant d'une excellente réputation d'administrateur et de l'appui de Wilfrid Laurier, Parent est très impopulaire à l'intérieur de son parti. Aussi, au terme d'une longue lutte de pouvoir, il est forcé, en 1905, de démissionner. Il sera remplacé par Lomer Gouin, dont le passage au pouvoir durera 15 ans. De façon générale, l'administration de Gouin se modèle sur celle de ses prédécesseurs. Partisan du laisser-faire économique, il poursuit le développement du secteur des richesses naturelles, tout en imposant un plus grand contrôle dans l'exploitation des ressources naturelles, comme en font foi les restrictions sur les exportations de bois coupé (1910) et la location plutôt que la vente des ressources hydrauliques du Québec. Il préside à un développement spectaculaire de l'infrastructure routière et montre de l'intérêt pour les questions d'éducation en encourageant la création d'écoles techniques et la fondation de l'École des hautes études commerciales en 1905. Dans l'ensemble, cependant, les interventions de Gouin, particulièrement en matière sociale, sont remarquables par leur timidité. Cette passivité ne doit pas surprendre de la part d'un gouvernement qui, préoccupé par son maintien au pouvoir, cherche à ne pas froisser la susceptibilité du clergé omniprésent de même que celle de la bourgeoisie d'affaires, qui finance la réélection du parti.

Le successeur de Gouin, Louis-Alexandre Taschereau (1920-1936), poursuit son action dans la même veine: quelques interventions musclées perdues dans un océan de prudence. La première mesure d'impor-

tance du régime Taschereau touche l'assistance publique. Se rendant compte qu'un effet néfaste de l'industrialisation est l'augmentation du nombre d'indigents, le Gouvernement propose que l'État, le clergé et les municipalités partagent les coûts d'hospitalisation de ces démunis. Si la portée de la Loi de l'assistance publique, adoptée en 1921, apparaît limitée, le Gouvernement ouvre néanmoins une première brèche dans la domination presque totale qu'exerce le clergé sur les affaires sociales.

Le gouvernement Taschereau soulève de nouveau la controverse quand il annonce, en 1921, l'adoption d'une loi créant la Commission des liqueurs. En ces temps de prohibition tant aux États-Unis qu'au Canada anglais, l'État québécois cherche à faire échec à la contrebande, qui empêche la perception efficace des taxes, en s'assurant du monopole de la vente de toutes les boissons alcooliques, sauf de la bière. Fortement critiquée par ceux qui affirmaient que l'État allait se transformer en agent de débauche pour la nation canadienne-française, la Commision des liqueurs assurera des revenus importants au Québec et sera reprise par plusieurs provinces canadiennes dans les années qui suivront.

Notons également que c'est sous l'administration Taschereau que les frontières du Québec sont fixées de façon définitive. Modifiées à maintes reprises avant la Confédération, les frontières du Québec ont continué d'évoluer même après 1867 (*voir la carte 6.1*). En effet, des lois fédérales de 1898 et de 1912 permettent au Québec de s'emparer d'un immense territoire au nord, à l'exception de la côte du Labrador. Ce territoire deviendra l'objet d'un litige et continue, aujourd'hui, de choquer la sensibilité de certains Québécois. Le contentieux entre Québec et Terre-Neuve découle du fait qu'en 1763 des textes officiels attribuent la propriété de la côte du Labrador à la colonie maritime. Ce que ces textes ne définissent pas, c'est l'étendue de cette côte. Cette question sera tranchée par le Conseil privé de Londres en 1927, qui décide que la côte s'étend jusqu'à la ligne de partage des eaux. Disposant désormais d'une côte à certains endroits large de 724 kilomètres, Terre-Neuve a, d'un seul coup, plus que doublé son territoire. Dans toute cette histoire, le gouvernement Taschereau joue un rôle plutôt timide puisque la défense des intérêts du Québec est laissée aux autorités fédérales. La question du Labrador a rebondi à plusieurs reprises depuis 1927, le Québec tentant chaque fois de faire valoir ses droits sur cette région qui fait partie intégrante de son territoire. Il semble cependant peu probable que les prétentions du Québec soient reconnues.

Le fait marquant des 40 années de règne libéral demeure la stabilité. Entre 1867 et 1897, pendant les trois décennies de domination conservatrice (sauf entre 1886 et 1892), pas moins de 13 gouvernements se sont succédé. De 1897 à 1936, seulement quatre premiers ministres détiennent, sans interruption, les rênes du pouvoir. Les libéraux introduisent le principe de la continuité, chacun

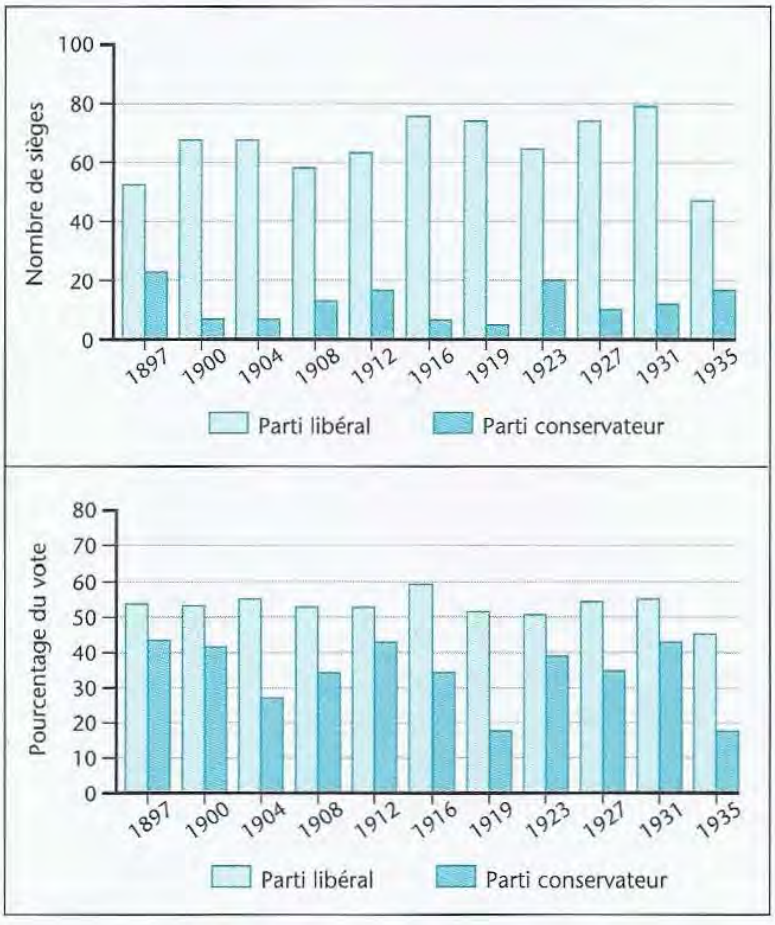

FIGURE 6.3
Règne libéral au gouvernement du Québec de 1897 à 1935

des premiers ministres ayant été ministre dans un gouvernement précédent. Les libéraux ont maintenant convaincu les milieux d'affaires que leur libéralisme n'a plus rien de radical. Au contraire, le libéralisme économique qu'ils prônent les met au service des investisseurs.

Au départ, les succès électoraux des libéraux s'expliquent par leur habileté à tirer profit de la popularité de Wilfrid Laurier, qui domine la scène fédérale au tournant du siècle. En 1900 et 1904, par exemple, les libéraux n'hésitent pas à déclencher hâtivement des élections dans les mois, pour ne pas dire les semaines, suivant le scrutin fédéral, soulevant l'ire de l'opposition conservatrice, qui, toujours déchirée par des querelles intestines entre ses factions nationaliste et anglophone, ne dispose que de très peu de temps pour s'organiser.

Tout au long de cette période, les conservateurs ont en effet du mal à suivre le rythme imposé par le Parti libéral. Incapables, à l'échelle fédérale, de présenter un candidat pouvant rivaliser avec Laurier au Québec, les conservateurs provinciaux se font de plus couper l'herbe sous le pied par les libéraux, qui se sont sérieusement rapprochés des milieux d'affaires. Privés de cet appui traditionnel, les conservateurs vont, de plus, perdre une partie de leur appui ultramontain et nationaliste durant la brève période (1908-1914) où Henri Bourassa et son mouvement nationaliste animent la scène provinciale. Pour Bourassa, cet homme qui ne cesse de manifester son indépendance face aux grands partis (*voir sa biographie, p. 185*), l'objectif est de combattre le Parti libéral, qui n'hésite pas à vendre les richesses naturelles québécoises à des intérêts étrangers. Bourassa et son mouvement, au contraire, cherchent à mettre en place un programme de développement exclusivement canadien.

Au cours des quelques années précédant la Première Guerre mondiale, les conservateurs et les nationalistes de Bourassa s'allient afin d'offrir une meilleure opposition aux libéraux. À court terme, cette alliance redonne une certaine vigueur aux forces conservatrices au Québec, comme en fait foi l'alliance de Bourassa et Borden, qui fait perdre plusieurs sièges libéraux au Québec lors de l'élection de 1911. À long terme, cependant, l'association devient nuisible puisqu'elle aliène la bourgeoisie anglophone, qui n'apprécie pas l'anti-impérialisme de Bourassa.

Toutefois, le Parti libéral est également capable de jouer la carte du nationalisme et de la défense de l'autonomie provinciale pour gagner la faveur populaire. Simon-Napoléon Parent, par exemple, ressuscite l'idée des conférences interprovinciales lancée par Mercier afin de faire augmenter les subventions fédérales aux provinces. Plus important encore est le plaidoyer de Lomer Gouin au moment de la crise de la **Conscription**. Engagé activement dans la Première Guerre mondiale, le Canada, en 1917, n'arrive pas, par l'enrôlement volontaire, à renouveler ses effectifs sur le front. Le gouvernement fédéral, dirigé par le conservateur Robert Laird Borden, fait donc adopter une loi qui appelle sous les drapeaux tous les hommes célibataires ayant entre 20 et 35 ans.

Favorable à l'effort de guerre, attaché au Canada mais fermement opposé à l'enrôlement obligatoire, Lomer Gouin fait face à l'hostilité du Canada anglais. En plus de la Loi sur la conscription de 1917, pensons par exemple au droit à une instruction en français qui est retiré aux francophones du Manitoba (1897), de l'Alberta (1905), de la Saskatchewan (1905) et de l'Ontario (1912). D'autre part, le gouvernement fédéral, passant outre aux objections québécoises par rapport à une éventuelle participation à une guerre européenne, fait adopter une loi navale (1911) qui jette les bases d'une marine de guerre canadienne.

Conséquemment, Gouin permet à un de ses députés, Joseph-Napoléon Francœur, de présenter à l'Assemblée législative une motion qui met en relief l'image de traître qui se font les Canadiens anglais des Québécois. Dans cette motion, le député Francœur formule la proposition suivante:

> Que cette Chambre est d'avis que la province de Québec serait disposée à accepter la rupture du pacte fédératif de 1867 si, dans les autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle à l'union, au progrès et au développement du Canada.

D'allure décidément séparatiste, la motion Francœur vient remettre en question, pour la première fois depuis 1867, l'existence du Canada. Elle traduit les frustrations accumulées depuis de nombreuses

Carte 6.1

Évolution des frontières du Québec, 1867-1927

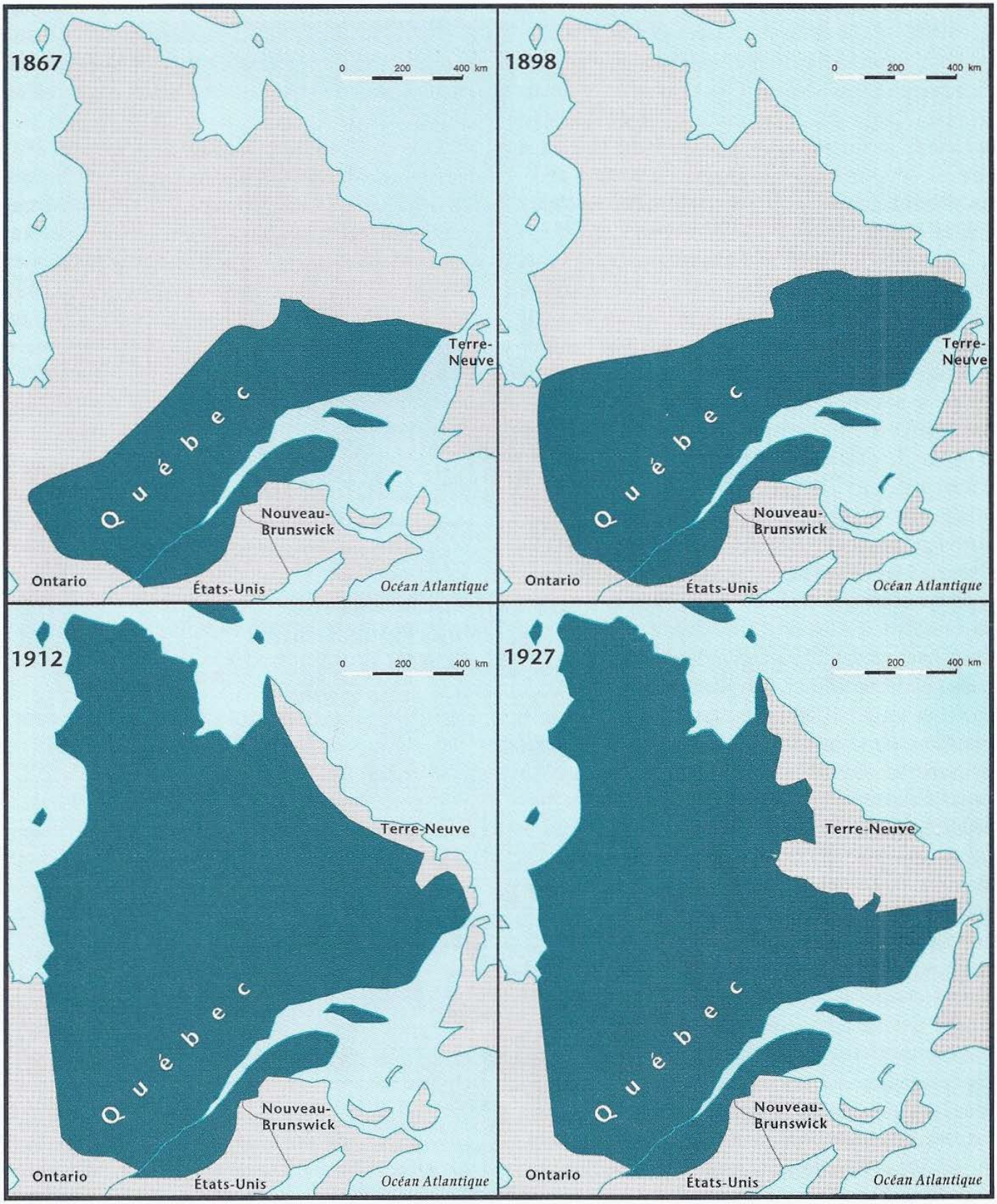

années par les Québécois face à un fédéralisme canadien apparemment fermé au fait français et hostile aux prétentions nationalistes du Québec.

Même si elle est retirée avant que la Chambre ne vote à son sujet, la motion Francœur montre clairement le fossé séparant les deux peuples fondateurs au début du XX^e siècle. Elle prend ainsi un caractère symbolique, attirant au Parti libéral le respect des nationalistes, ce qui lui permet de se maintenir fermement au pouvoir pendant quelques années encore.

En 1917, à la suite de l'adoption de la Loi sur la conscription, le Canada apparaît divisé de façon aussi dramatique que lors de la pendaison de Louis Riel 30 ans auparavant. L'opposition presque unanime des Canadiens français, qui ne se sentent pas touchés outre mesure par cette guerre européenne, contraste avec le désir de plusieurs Canadiens anglais d'aller défendre l'Angleterre. L'isolement du Québec devient quasi complet quand aucun francophone, même Laurier, n'accepte de faire partie du cabinet fédéral, qui regroupe alors une coalition de libéraux et de conservateurs. Face à la loi, les Canadiens français ont différentes attitudes: certains s'enfuient dans les bois, se coupent un doigt ou un orteil afin d'échapper à l'enrôlement, alors que d'autres manifestent bruyamment ou tentent de produire un certificat d'exemption du service militaire. Au printemps de 1918, les manifestations contre la conscription tournent à l'émeute à Montréal et surtout à Québec. Le fait que le gouvernement fédéral envoie des soldats anglophones de Toronto pour ramener l'ordre dans la capitale provinciale n'arrange pas les choses; le jour de Pâques, l'armée charge la foule entourant le bureau d'inscription militaire de Québec, tuant cinq civils. Les quatre jours d'émeutes qui suivent laisseront un souvenir amer aux Québécois pendant plusieurs décennies.

Malgré ces événements malheureux, les Canadiens français participeront à l'effort de guerre. Des 424 000 hommes enrôlés au Canada entre 1914 et 1918, on compte 19 000 (4,5 %) francophones. Quant au zèle manifesté après l'adoption de la Loi sur la conscription, notons que la proportion d'Ontariens demandant l'exemption du service militaire est sensiblement la même qu'au Québec.

Une conjoncture économique favorable, un développement industriel axé sur les richesses naturelles, des politiques sociales timides et un nationalisme parfois agressif, voilà quelques thèmes pouvant résumer les 40 années de pouvoir libéral au début du XX^e siècle. Durant cette période, qui s'étend de 1897 à 1935, les libéraux remportent 11 élections; cet

LA PRESSE

POUR FAIRE SORTIR QUEBEC DE LA CONFEDERATION CANADIENNE

LES ANTICONSCRIPTIONNISTES AUSTRALIENS ONT DEJA OBTENU UNE MAJORITE DE 150,000 VOIX

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES TRAMWAYS

MOT D'ENCOURAGEMENT ET DE SYMPATHIE D'UN JOURNALISTE ONTARIEN

HERTLING A L'AUTORISATION DE CONCLURE LA PAIX

UNE GRANDE FOULE AU MARCHE DE NOEL

Proposant la rupture du pacte confédératif, la motion du député libéral Joseph-Napoléon Francœur ne sera jamais soumise au vote à l'Assemblée législative. Elle témoigne cependant du malaise existant entre Canadiens français et Canadiens anglais durant la Première Guerre mondiale.

BIOGRAPHIE

Henri Bourassa (*1868-1952*)

Fils de l'artiste Napoléon Bourassa et petit-fils de Louis-Joseph Papineau, Henri Bourassa est l'un des chefs de file du nationalisme canadien-français du tournant du XX^e siècle. Sa carrière d'homme public, il la commence très jeune; à l'âge de 22 ans, il est maire du village de Montebello. Par la suite, il occupe la fonction de député fédéral (1896-1907 et 1925-1935) et de député provincial (1908-1912) tout en menant une activité journalistique très vigoureuse. En effet, jusqu'en 1932, il dirige *Le Devoir*, journal qu'il a fondé en 1910 afin d'offrir à la population du Québec une information qui serait tout à fait indépendante des grands partis politiques.

Le nationalisme que propose Bourassa est avant tout canadien: il croit sincèrement que les Canadiens français peuvent s'épanouir pleinement au sein de la fédération canadienne. C'est ainsi qu'à travers ses discours et ses écrits, Bourassa lutte pour assurer une présence francophone d'un océan à l'autre. Il combat les dispositions visant à restreindre l'usage du français dans les écoles de l'Alberta et de la Saskatchewan (1905) de même que dans celles de l'Ontario (1912). Il encourage même une immigration francophone vers l'Ouest canadien. Les Canadiens français, affirme-t-il, sont appelés à devenir le flambeau du catholicisme en Amérique du Nord. Toutefois, avant de devenir l'État idéal pour son peuple, le Canada doit s'affranchir de l'Angleterre. Tout au long de sa carrière, Bourassa luttera donc contre toute forme d'impérialisme britannique, notamment au point de vue militaire.

Le projet que propose Bourassa diffère de celui de l'autre grand nationaliste canadien-français de cette époque, Lionel Groulx, qui préconise pour sa part la formation d'un État séparé pour les francophones. Cela n'empêche pas Bourassa de conserver un énorme prestige jusqu'à la fin de ses jours, même si son projet de société, qui favorise la petite entreprise et l'économie rurale, garantes du maintien des valeurs catholiques, ne convient plus à une société urbaine et industrialisée.

Pour survivre, les journaux ont grandement besoin des contrats d'impression du gouvernement du Québec. Ce qui est vrai pour les journaux l'est également pour d'autres domaines comme la construction, la voirie ou les chemins de fer.

exploit est unique dans les annales de l'histoire politique du Québec.

MŒURS POLITIQUES ET FAVORITISME

La réforme électorale de 1875 pose les bases du fonctionnement des élections au Québec pendant un siècle. En introduisant le scrutin secret, la loi rend obsolète l'usage de la violence comme moyen d'influencer le vote. Ainsi, les partis doivent se tourner vers des techniques plus «subtiles». Pensons, par exemple, aux modifications importantes que subissent les listes électorales de certaines circonscriptions: il n'est pas rare que des listes comptent davantage de votants que la population totale du comté, des organisations n'hésitant pas à y faire inscrire les noms de personnes défuntes.

Plus répandue est la technique de l'achat des votes, les candidats déboursant de l'argent pour acheter directement le vote d'un électeur ou simplement pour inonder son comté de faveurs (une route, un pont, une école, etc.) qui pourraient lui attirer l'appui populaire. Pour ce faire, les candidats, et surtout les partis, doivent disposer d'importantes sommes d'argent. À partir de ce moment, le financement des partis prend une importance nouvelle. À ce jeu, le parti au pouvoir dispose d'un avantage certain puisqu'il peut puiser presque sans retenue dans les fonds publics. Le **favoritisme** devient alors un extraordinaire moyen de financement des partis. La technique est simple et devient monnaie courante à la fin du XIX^e^ siècle alors que le développement ferroviaire bat son plein. Le Gouvernement peut, par exemple, consentir une subvention à un entrepreneur pour la construction d'une ligne de chemin de fer. Ce dernier, en retour, accepte de contribuer au financement du parti. Ces sommes d'argent substantielles seront ensuite largement utilisées pour «influencer» les électeurs le jour du scrutin. En définitive, le parti au pouvoir peut quasiment financer sa réélection à même les fonds publics.

Pratiqué de façon trop ouverte, le favoritisme peut jouer de vilains tours à celui qui en abuse. La vente à faible prix d'un terrain appartenant à l'État devient le scandale des Tanneries et force la démission du gouvernement Ouimet en 1874, alors que le scandale de la baie des Chaleurs évoqué précédemment assène un coup mortel au gouvernement Mercier en 1891.

Les pratiques électorales subissent de nouvelles transformations au début du XX^e^ siècle. Le suffrage universel rendant trop coûteuse la pratique de l'achat des votes, les partis essaient plutôt de s'assurer l'appui d'organismes ou de groupes sociaux importants, susceptibles à leur tour d'influencer le vote. On trouve, par exemple, de nombreux députés œuvrant au sein d'organisations religieuses locales. Encore une fois avantagé, le parti au pouvoir peut distribuer de lucratifs contrats d'imprimerie à des journaux en échange de bons mots à l'endroit des politiques gouvernementales. À un échelon supérieur, il faut noter la présence de ministres et de premiers ministres au sein de conseils d'administration de grosses entreprises, ce qui raffermit les liens entre l'État et la bourgeoisie, qui est capable de financer des campagnes électorales.

Or on ne s'empresse pas de prendre des mesures visant à endiguer le favoritisme, ni non plus à redéfinir la carte électorale, qui, au XX^e siècle, ne reflète plus très bien la réalité québécoise. Ne voulant pas changer radicalement un découpage électoral qui lui procure victoire après victoire aux élections, le Parti libéral refuse systématiquement de donner aux villes (surtout Montréal) un nombre de représentants proportionnel à leur population. Cette situation s'explique par le fait que les assises du Parti conservateur sont fortement urbaines. Ainsi, des 16 nouveaux comtés créés entre 1897 et 1930, seulement 7 se trouvent dans les villes, même si, après 1919, la population urbaine dépasse en nombre la population rurale. Cette distorsion a beaucoup contribué aux succès libéraux et aux déboires conservateurs au début du siècle.

Si, à partir de 1880, les mœurs électorales se modifient sensiblement, il en est de même du personnel politique. Comme la fonction de député demande un investissement plus grand en temps en raison de la multiplication des activités partisanes, les hommes d'affaires répugnent de plus en plus à quitter leurs entreprises pour aller siéger deux ou trois mois à Québec. De plus, le salaire des députés permet maintenant aux membres de la petite bourgeoisie moins fortunés d'aller occuper les banquettes de l'Assemblée législative. Par conséquent, la proportion de bourgeois et d'anglophones diminue à l'Assemblée au profit des petits commerçants et des avocats francophones.

Toutefois, soulignons que l'influence bourgeoise est toujours présente dans le Gouvernement puisque le cabinet regroupe généralement des personnes dont les origines sociales sont élevées. Même s'il ne se reflète plus parmi les députés, le poids des grands hommes d'affaires continue d'agir sur le pouvoir québécois.

LA CRISE ET LES PARTIS POLITIQUES

Comme nous l'avons vu, les libéraux ont profité, entre 1896 et 1929, de la forte croissance économique pour se maintenir au pouvoir. Cependant, le bouillonnement idéologique déclenché par la crise économique qui débute en 1929 vient ébranler les assises du Parti libéral en remettant en question sa raison d'être, le libéralisme économique. La Crise fait de plus ressortir les idéologies radicales, tant celles de la gauche que celles de la droite, de sorte que la scène politique québécoise, au milieu des années 1930, semble profondément transformée.

Depuis le début du XX^e siècle, les interventions de l'État dans les domaines économique et social se limitent essentiellement à la gestion des richesses naturelles, à la modernisation des infrastructures et à la formation technique des travailleurs. En d'autres termes, l'entreprise privée impose sa volonté à l'État. Lorsque débute la Crise, le gouvernement Taschereau, fidèle au libéralisme économique, n'entend pas étendre son champ d'intervention, confiant que les forces du marché rétabliront l'équilibre, comme cela s'était produit lors d'autres récessions dans le passé.

À mesure que la Crise s'étire et qu'elle prend des proportions jamais vues auparavant, les pressions sur le Gouvernement se font plus fortes. Cependant, ce dernier se trouve complètement démuni, ne sachant plus sur quelle base il doit organiser ses actions puisque sa principale source de revenus, la vente des richesses naturelles, est particulièrement affectée par la récession. La première mesure prise par le gouvernement Taschereau est la création, en 1930, de la Commission d'assurances sociales du Québec, chargée d'étudier l'éventuelle mise en place d'un système d'assistance sociale dans la province. Mieux connu sous le nom de commission Montpetit (du nom de son président Édouard Montpetit), ce comité dépose son rapport en 1933, dont les recommandations, si elles ne sont pas appliquées immédiatement, constituent la base de la future législation sociale au Québec. La commission recommande, entre autres, l'octroi d'allocations aux mères nécessiteuses, l'assurance pour le vieil âge, l'assurance-chômage et l'assurance-maladie.

Le Gouvernement semble peu s'intéresser au rapport Montpetit, car ses recommandations vont à l'encontre de la passivité traditionnelle de l'État en matière sociale et requièrent en outre des dépenses importantes. En désespoir de cause, pour tenter d'atténuer les effets de la Crise, le gouvernement Taschereau se rabat sur des mesures moins coûteuses, qui, finalement, ne règlent en rien les problèmes des Québécois. Au moyen de subsides fédéraux, le

gouvernement du Québec accorde des sommes d'argent aux municipalités afin qu'elles viennent elles-mêmes en aide aux chômeurs ou encore qu'elles mettent en branle des travaux publics de grande envergure. Ces secours directs, en plus d'être trop faibles pour relancer la consommation et créer des emplois rémunérateurs, amènent souvent vers la ville une population rurale attirée par cette manne inespérée. Ce mouvement nuit à l'autre politique gouvernementale majeure, favorable à la colonisation, qui, croyait-on, devait apporter une «solution permanente et efficace» aux problèmes inhérents à la Crise.

Ce manque de vigueur et de volonté provoque des dissensions à l'intérieur même du Parti libéral. En 1934, un petit groupe de députés libéraux ayant à leur tête Paul Gouin, fils de Lomer Gouin et petit-fils d'Honoré Mercier, quitte le parti pour se joindre à un groupe de réformistes de la région de Québec qui forment l'Action libérale nationale (ALN). Ce parti au sang plus neuf veut combattre l'administration libérale vieillissante et réfractaire aux changements. L'ALN entend présenter à la population un programme proposant des solutions à la Crise. Ces idées sont tirées en grande partie du Programme de restauration sociale rédigé, en 1933, par les membres religieux et laïques de l'École sociale populaire.

Armé de ce manifeste imprégné à la fois des valeurs catholiques et des recommandations de la commission Montpetit, l'ALN se lance dans une charge contre les abus du capitalisme et suggère, par une série de réformes économiques, sociales et politiques, l'instauration d'une société plus juste. Au centre des revendications de l'ALN se trouve la nationalisation des ressources hydroélectriques du Québec, qui sont, à cette époque, majoritairement contrôlées par des intérêts américains. En possédant ce levier essentiel de son économie, l'État québécois pourrait ensuite établir un programme d'électrification rurale et attirer plus facilement des industries dans les villes, ce qui réduirait le chômage. Prononçant des discours aux quatre coins de la province et utilisant brillamment les ondes radiophoniques, Gouin et son équipe sont en voie de devenir, au début de 1935, la solution de rechange politique tant attendue par une population avide de changements et de prospérité.

CAMILLIEN HOUDE FORCE DU FRONT

Parti de son Saint-Henri natal, Camillien Houde est parvenu à atteindre les plus hautes sphères de la politique québécoise. Pendant longtemps maire de Montréal, il est remplacé par Maurice Duplessis à la tête du Parti conservateur québécois. Son style populiste ne plaît cependant pas à tous, comme en fait foi cette caricature dénonçant l'ambitieux projet du maire de construire des toilettes publiques au beau milieu de la Crise des années 1930.

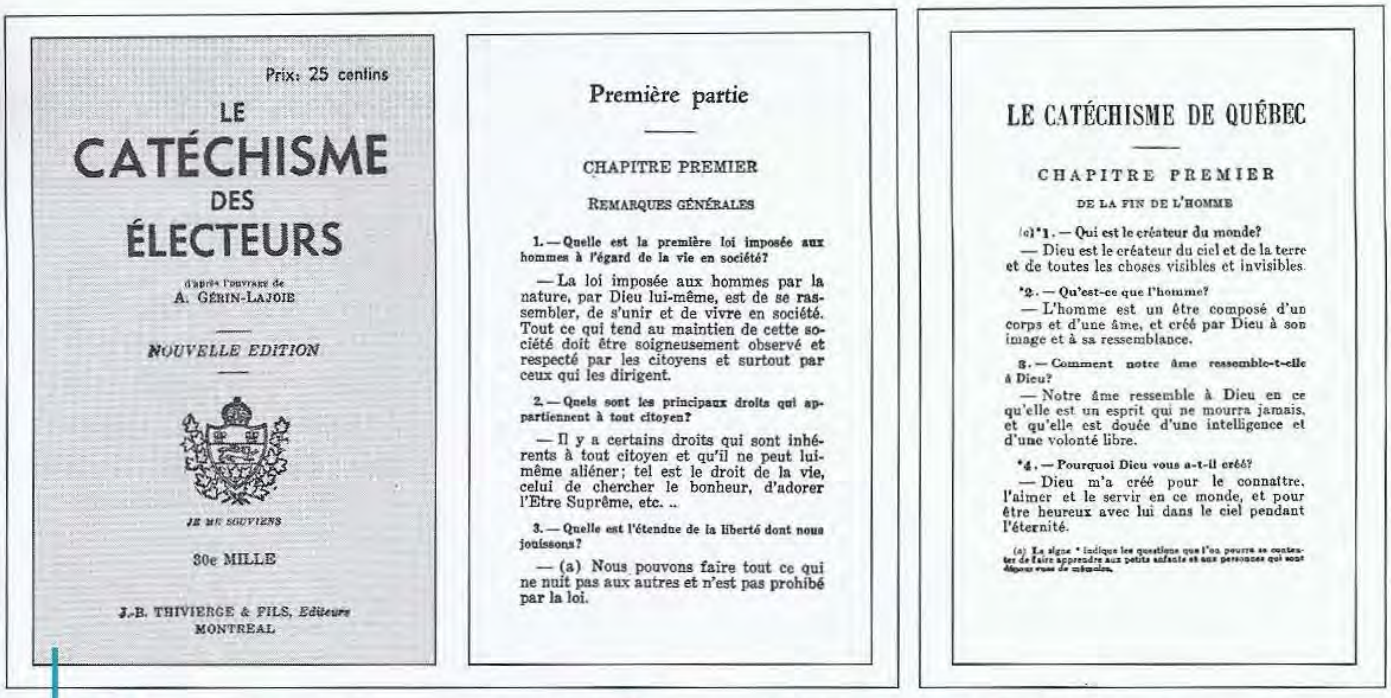

Prix: 25 centins

LE
CATÉCHISME
DES
ÉLECTEURS

d'après l'œuvre de
A. GÉRIN-LAJOIE

NOUVELLE EDITION

JE ME SOUVIENS

30e MILLE

J.-B. THIVIERGE & FILS, *Editeurs*
MONTREAL

Première partie

CHAPITRE PREMIER

REMARQUES GÉNÉRALES

1. — Quelle est la première loi imposée aux hommes à l'égard de la vie en société?

— La loi imposée aux hommes par la nature, par Dieu lui-même, est de se rassembler, de s'unir et de vivre en société. Tout ce qui tend au maintien de cette société doit être soigneusement observé et respecté par les citoyens et surtout par ceux qui les dirigent.

2. — Quels sont les principaux droits qui appartiennent à tout citoyen?

— Il y a certains droits qui sont inhérents à tout citoyen et qu'il ne peut lui-même aliéner; tel est le droit de la vie, celui de chercher le bonheur, d'adorer l'Etre Suprême, etc. ..

3. — Quelle est l'étendue de la liberté dont nous jouissons?

— (a) Nous pouvons faire tout ce qui ne nuit pas aux autres et n'est pas prohibé par la loi.

LE CATÉCHISME DE QUÉBEC

CHAPITRE PREMIER

DE LA FIN DE L'HOMME

(a) ***1. — Qui est le créateur du monde?**

— Dieu est le créateur du ciel et de la terre et de toutes les choses visibles et invisibles.

***2. — Qu'est-ce que l'homme?**

— L'homme est un être composé d'un corps et d'une âme, et créé par Dieu à son image et à sa ressemblance.

3. — Comment notre âme ressemble-t-elle à Dieu?

— Notre âme ressemble à Dieu en ce qu'elle est un esprit qui ne mourra jamais, et qu'elle est douée d'une intelligence et d'une volonté libre.

***4. — Pourquoi Dieu vous a-t-il créé?**

— Dieu m'a créé pour le connaître, l'aimer et le servir en ce monde, et pour être heureux avec lui dans le ciel pendant l'éternité.

(a) La signe * indique les questions que l'on pourra se contenter de faire apprendre aux petits enfants et aux personnes qui sont dépourvues de mémoire.

Afin de mieux faire passer son message auprès de l'électorat québécois, Maurice Duplessis fait imprimer son programme sous la forme du petit catéchisme. À droite, la première page du véritable catéchisme, ouvrage que tous les Canadiens français catholiques ont eu à apprendre par cœur lors de leur passage à l'école.

Malgré leur popularité grandissante, les membres de l'ALN savent pertinemment qu'ils ne disposent pas encore des ressources nécessaires pour lutter à armes égales contre les libéraux, lors de l'élection prévue pour 1935. Aussi, un peu à contrecœur, Gouin et ses collègues se convainquent que la seule façon de battre Taschereau est de sceller une alliance avec les conservateurs. Ces derniers, dirigés depuis 1933 par Maurice Duplessis, voient dans cette alliance un moyen de conjurer le mauvais sort qui les maintient dans l'opposition depuis 40 ans. Ils n'ont donc aucune difficulté, en apparence, à adhérer au programme réformiste de l'ALN, qui semble recueillir la faveur populaire. Pour l'élection de 1935, l'ALN et les conservateurs gardent leur identité propre, tout en s'entendant pour ne pas présenter deux candidats réformistes dans le même comté afin de ne pas diviser le vote de contestation.

Les thèmes développés durant la campagne s'appuient sur le Programme de restauration sociale et visent essentiellement à révéler la corruption et l'ineptie du gouvernement Taschereau. Utilisant à profusion la radio et publiant des documents d'une grande originalité comme *Le catéchisme des électeurs*, l'alliance Gouin-Duplessis ouvre une brèche considérable dans l'armure libérale. Les libéraux, toujours favorisés par les distorsions de la carte électorale, enlèvent 47 sièges, alors que l'ALN en prend 25 et le Parti conservateur, 17. La majorité libérale en Chambre ne tient plus qu'à 6 députés.

Lors de la reprise des travaux de l'Assemblée législative en 1936, l'opposition, menée de main de maître par Maurice Duplessis, continue d'attaquer férocement le régime vacillant de Taschereau. Le coup de grâce sera porté au printemps, alors que l'**enquête des comptes publics** étale au grand jour les abus d'un régime pourri par 39 années de pouvoir. Dans un ultime effort pour sauver la face, Taschereau, après plus de 35 ans de vie parlementaire, démissionne et laisse à Adélard Godbout le soin de gérer les crises économique et politique. Sentant l'étau complètement resserré autour de lui, ce dernier n'a d'autre choix que de déclencher des élections pour le mois d'août.

À partir de ce moment, plus rien ne peut arrêter Maurice Duplessis. Profitant du manque de leadership d'un Paul Gouin davantage penseur que politicien, le chef conservateur, auréolé d'un grand prestige après sa performance lors de l'enquête des comptes

PROFIL D'UNE RÉGION

LE BAS-SAINT-LAURENT—GASPÉSIE

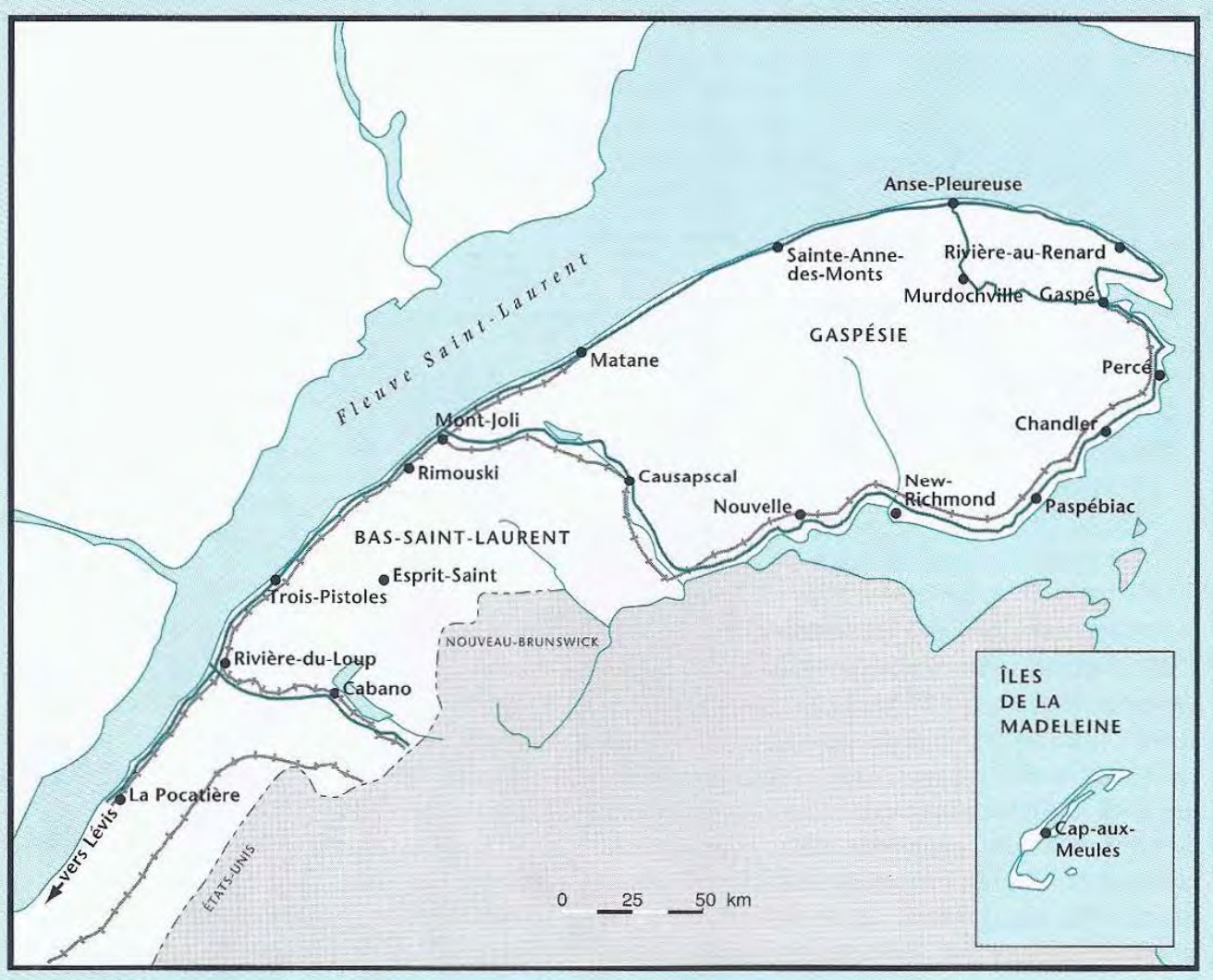

Le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie est la région qui, à partir de La Pocatière à 100 kilomètres à l'est de Québec, comprend le Bas-Saint-Laurent, la péninsule gaspésienne et les îles de la Madeleine. L'histoire de cette région est l'histoire d'un peuplement difficile en raison de son climat capricieux et de son

publics, entreprend de rallier à sa cause, un à un, les membres de l'ALN en leur promettant mer et monde s'il accède au pouvoir. Ces tractations, desquelles Gouin et ses plus proches collaborateurs sont volontairement tenus à l'écart, conduisent à la formation d'un parti, l'Union nationale, quelques semaines seulement avant les élections. Cette nouvelle bannière à saveur franchement nationaliste montre clairement le désir de Duplessis de se défaire de l'étiquette conservatrice en réveillant le vieux rêve de Mercier d'unir la nation. Devant un Parti libéral discrédité et une ALN maintenant moribonde, la nouvelle formation n'a aucun mal à s'imposer le jour du scrutin, remportant 76 des 90 sièges. Pour la première fois depuis 1897, les libéraux se retrouvent sur les banquettes de l'opposition.

éloignement des grands centres que sont Montréal et Québec. D'ailleurs, les noms Gaspé et Gaspésie proviennent d'une expression micmac signifiant «bout du monde».

Bien que Jacques Cartier s'arrête aux îles de la Madeleine et à Gaspé lors de ses voyages, la période française ne conduit pas à un développement très poussé du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Au moment de la défaite de 1760, on dénombre à peine plus d'un demi-millier de personnes sur les côtes gaspésiennes. Il faudra attendre le milieu du XIX^e siècle pour voir augmenter de façon significative la population. C'est à cette époque, en effet, que s'ouvrent des terres à la colonisation, selon le mouvement lancé par le Gouvernement et le clergé, qui souhaitent mettre un frein à l'exode des Canadiens français vers les États-Unis. Quant aux îles de la Madeleine, leur population n'augmentera pas de façon marquée, elles qui n'abriteront jamais que quelques villages vivant essentiellement de la pêche.

Comme les rigueurs climatiques de l'est du Québec ne se prêtent pas à une activité agricole intense, les colons qui s'y installent doivent trouver une activité complémentaire pour arriver à joindre les deux bouts; alors que le Bas-Saint-Laurent s'oriente vers la coupe du bois, la Gaspésie, elle, dépend davantage de la pêche. Soulignons que la Gaspésie, à la fin du XIX^e siècle, est le plus important fournisseur de poissons de l'Europe méditerranéenne. C'est seulement au XX^e siècle que l'on fera une exploitation plus poussée des ressources minières et forestières de la péninsule.

Malgré les tentatives de colonisation, l'est du Québec, et en particulier la Gaspésie, ne parvient pas à suivre le développement du reste de la province. Parlant de ce coin de pays, Esdras Minville dit, en 1927: «La Gaspésie [...] parvient à peine à faire vivre une population de 70 000 âmes et ne réussit pas à retenir la moitié de ses enfants. Voilà à mon sens ce que nous pouvons appeler un pays sinon encore mourant du moins très dangereusement atteint.» Comme les autorités gouvernementales ne semblent pas touchées outre mesure par les problèmes de la région, s'établit alors, entre 1930 et 1960, un vaste programme visant à développer un solide réseau de coopération régionale. Mais au-delà de toutes les mesures prises, la saignée démographique ne paraît pas vouloir s'arrêter.

Un semblant de renouveau apparaît en 1963 avec la création du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ). Cet organisme s'est donné pour mission de revitaliser le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie en diversifiant les activités de cette région extrêmement dépendante de la pêche et de la coupe du bois. Même si certains problèmes de base demeurent, le niveau de vie de la région augmente sans cesse et plusieurs villes offrent maintenant des débouchés qui peuvent aider à garder les jeunes dans la région. Ainsi, Rimouski accueille une branche de l'Université du Québec, un cégep ainsi que de nombreux organismes rattachés à l'une ou l'autre de ces institutions.

Malgré ces améliorations, les inquiétudes sont toujours présentes dans l'est du Québec. À mesure que diminuent les ressources de la mer (la morue), le Bas-Saint-Laurent—Gaspésie doit davantage compter sur les revenus que rapporte un tourisme sans cesse croissant pour assurer la survie de cette région.

La naissance et l'accession au pouvoir de l'Union nationale n'illustrent pas, à elles seules, les répercussions de la Crise sur la vie politique québécoise. D'autres regroupements tentent de profiter de l'instabilité et du mécontentement générés par la récession pour participer au débat politique. Ainsi, quelques tiers partis font leur apparition, mais ils ne remportent pas de réels succès électoraux. Dans bien des cas, ces groupes de pression se contentent d'offrir leur appui aux partis traditionnels.

Soulignons, d'abord, l'apparition de partis et de mouvements de gauche, qui tentent de recruter leurs membres parmi la masse désœuvrée des travailleurs d'usines et des chômeurs en général. Le plus radical est le Parti communiste qui, se fondant sur l'idéologie marxiste, souhaite renverser le gouvernement

capitaliste pour instaurer une dictature du prolétariat. De tendance socialiste, la Cooperative Commonwealth Federation (CCF), très populaire dans l'Ouest canadien, ne parle pas de révolution mais plutôt d'un nouvel ordre social dont le principal souci serait le bien-être de la majorité. Pour ce faire, la CCF songe à nationaliser plusieurs secteurs de production et souhaite des interventions plus marquées de l'État dans les affaires sociales. Malgré tous leurs efforts, ces deux groupes ne parviendront jamais à s'implanter véritablement au Québec. D'abord parce que l'Église les dénonce comme des organisations bolcheviques et athées qui préparent «le grand soir de la débauche antichrétienne». Ensuite parce que ce sont des organisations essentiellement anglophones qui saisissent mal la réalité québécoise. Finalement, communistes et socialistes seront poursuivis sans relâche par les autorités fédérales et provinciales, et particulièrement par Maurice Duplessis, qui voient dans ces organisations une menace pour l'ordre social traditionnel.

À la droite de l'éventail politique, la Ligue du crédit social, autre formation originaire de l'Ouest canadien, parvient à mieux s'enraciner au Québec parce que ses idées ne vont pas à l'encontre de l'idéologie cléricale et parce qu'elle se donne des leaders québécois (Louis Even, Gilberte Côté). Pour mettre fin à la Crise, les créditistes proposent de verser une allocation mensuelle aux citoyens afin d'augmenter leur pouvoir d'achat. Comme ils se concentrent d'abord sur l'éducation politique de la population, il faudra attendre plusieurs années avant de voir les créditistes présenter des candidats aux élections. Un autre mouvement de droite est le Parti national social chrétien (PNSC), qui suggère l'instauration d'un régime fasciste pour mettre un terme à la Crise, comme l'ont fait l'Italie et l'Allemagne. Derrière leur chef Adrien Arcand, les chemises bleues du PNSC reprennent à leur compte l'idéologie (l'antisémitisme) et la symbolique (la croix gammée) de l'Allemagne nazie. Ce mouvement demeure cependant marginal et ne présentera aucun candidat lors des élections. Lorsque éclate la Seconde Guerre mondiale, les autorités mettront un terme à ses activités, en plus d'emprisonner Arcand et ses collaborateurs.

Le Québec des années 1930, secoué par la Crise, est le théâtre d'un bouillonnement politique inédit qui vient ébranler le système du bipartisme en place depuis le début de la Confédération. Cette effervescence ne dure toutefois que le temps de la récession; dès que celle-ci se résorbe, la scène politique est de nouveau dominée par deux formations: l'Union nationale et le Parti libéral.

LE SPECTRE DE LA CONSCRIPTION

Maurice Duplessis goûte au pouvoir

Maurice Duplessis avait orienté la campagne électorale de 1936 sur les réformes proposées par l'ALN et son Programme de restauration sociale visant à mettre fin à la Crise au moyen de la lutte à la corruption, de la nationalisation de l'électricité, de la création d'un Conseil économique et social et de l'instauration d'un salaire minimum raisonnable. Le soir même de son élection, il déclarait à la radio «que le nouveau gouvernement représentera toutes les classes de la province, suivant le programme [...] soumis à la population québécoise». Toutefois, les espoirs font rapidement place à la déception, surtout parmi les anciens de l'ALN qui ont quitté Paul Gouin pour suivre celui qui jurait de les mener à la Terre promise.

En effet, durant les premiers jours de son mandat, Duplessis écarte du cabinet les membres les plus radicaux de son groupe de députés, c'est-à-dire ceux, comme Philippe Hamel ou Ernest Grégoire, qui réclamaient la nationalisation de l'hydroélectricité ou quelque autre réforme majeure. Ce geste n'est pas surprenant considérant les sommes d'argent substantielles versées par les compagnies d'hydroélectricité à la caisse électorale de l'Union nationale. Le nouveau premier ministre donne également un coup de balai dans la fonction publique, n'hésitant pas à muter ou congédier ceux qui ont collaboré trop étroitement avec les libéraux. En fait, il apparaît clairement que Duplessis n'a aucunement l'intention d'appliquer à la lettre son programme électoral. Non seulement oublie-t-il l'idée de la nationalisation de l'électricité, mais de plus il reprend les mêmes poli-

tiques de soumission à l'entreprise privée que son prédécesseur libéral. Après de longues années dans l'opposition, Duplessis contrôle maintenant l'assiette au beurre et entend faire profiter ses amis conservateurs des fruits du pouvoir.

Le premier mandat de Duplessis équivaut au triomphe du conservatisme et à la défaite du réformisme. Sur le plan économique, le premier ministre veut limiter l'intervention de l'État au minimum. Ses efforts se concentrent en grande partie sur le soutien de la colonisation et sur la mise en place d'un crédit agricole devant aider les agriculteurs à moderniser leurs exploitations. Sur le plan social, il se contente de renouveler l'engagement du Québec, pris sous Taschereau, d'adhérer au programme fédéral de pensions de vieillesse et consent des allocations aux mères nécessiteuses. Quant aux travailleurs, loin d'obtenir les hausses salariales escomptées, ils assistent à l'adoption d'une série de lois qui ont plutôt tendance à favoriser l'employeur. Le *bill* 19 accorde au Gouvernement le droit de modifier une convention collective dûment négociée. Le *bill* 20, quant à lui, crée un Office des salaires raisonnables, lesquels salaires sont souvent fixés à des taux moins élevés que ceux négociés avec les patrons. Craignant pardessus tout l'essor du communisme dans la province, Duplessis et son gouvernement se donnent les moyens de fermer toute maison ou tout local soupçonné de propager l'idéologie maudite. Plus souvent qu'autrement, les syndicats et leurs locaux sont les premiers visés par cette «loi du cadenas».

De 1936 à 1939, le gouvernement unioniste se distingue également par son acharnement à défendre les droits traditionnels de l'État québécois, tout en essayant de soutirer des subsides fédéraux afin de juguler les problèmes sociaux et économiques engendrés par la Crise. Cette attitude n'a pas l'heur de plaire au gouvernement fédéral, qui tente, de son côté, d'implanter des programmes comme l'assurance-chômage de manière à aider de nombreux Canadiens démunis. En voulant prévenir les empiètements fédéraux dans les champs de compétence provinciale, le Québec, appuyé par l'Ontario, bloque les volontés fédérales, forçant Ottawa à mettre sur pied, en 1937, la commission Rowell-Sirois, chargée d'étudier les relations fédérales-provinciales. Nous verrons plus en détail les positions autonomistes de Duplessis au chapitre 9.

Après à peine trois années d'une administration un peu brouillonne au cours desquelles il doit accepter la démission de quelques anciens de l'ALN déçus de leur aventure, Maurice Duplessis, à la surprise générale, déclenche des élections pour le mois d'octobre 1939. Comme justification de ces élections hâtives, le premier ministre déclare qu'il veut obtenir un mandat clair de la population pour défendre l'autonomie provinciale contre les assauts centralisateurs répétés du gouvernement fédéral. Toutefois, cette explication cache une partie de la vérité. Il semble plutôt que Duplessis ait voulu profiter de l'engagement du Canada dans la Seconde Guerre mondiale, déclenchée un mois auparavant, pour faire glisser le débat sur le thème de la conscription.

Les souvenirs de la crise de la Conscription de 1917 sont encore frais dans la mémoire des Québécois. Maurice Duplessis est convaincu, en 1939, que les libéraux au pouvoir à Ottawa seront forcés d'imposer une conscription pour le conflit qui vient de débuter parce que l'enrôlement volontaire ne sera sans doute pas plus fructueux que durant la Première Guerre mondiale. Il cherche donc à battre les libéraux provinciaux en jouant sur les craintes de la population. Le chef libéral Adélard Godbout, dénonçant vivement les allégations de son adversaire selon lesquelles son parti serait en faveur de l'enrôlement obligatoire, déclare qu'il est prêt à lutter contre la conscription. Il est bientôt rejoint dans le combat par les ministres libéraux fédéraux du Québec. Ces derniers disent former un rempart de protection pour les Canadiens français à Ottawa et promettent de démissionner si la population reporte Duplessis au pouvoir.

Rassurés par ces engagements libéraux et somme toute déçus de l'administration unioniste, qui est loin d'avoir rempli ses promesses, les électeurs accordent un appui massif au Parti libéral de Godbout en élisant 69 de ses candidats. De façon générale, au Canada anglais, et à ce titre en Angleterre et aux États-Unis, cette victoire est célébrée comme celle de l'unité canadienne face à la guerre.

Les réformes du gouvernement Godbout

S'il n'avait pas été aux commandes en temps de guerre, le gouvernement Godbout aurait certainement été salué comme l'un des plus innovateurs depuis 1867. Soucieux de se démarquer du régime Taschereau, Godbout a en effet introduit des réformes qui touchent encore la vie des Québécois aujourd'hui. Toutefois, le destin a voulu que l'on ne conserve de cette administration que le souvenir d'une soumission presque complète devant un gouvernement fédéral plus que jamais centralisateur.

Godbout s'inspire du courant réformiste né à la faveur de la Crise selon lequel l'État doit jouer un rôle plus large. La réforme de la fonction publique, l'adhésion du Québec au programme d'assurance-chômage (1940), la création d'un Conseil d'orientation économique ou encore la mise sur pied d'une commission chargée d'étudier la possibilité d'universaliser les soins de santé (1943) sont toutes des mesures montrant clairement que le nouveau premier ministre souhaite voir l'État québécois répondre davantage aux besoins de l'ensemble de la population.

Le gouvernement Godbout permet également de trouver des solutions à des questions depuis longtemps débattues. En 1940, il accorde le droit de vote aux femmes malgré l'opposition farouche du clergé et des conservateurs. Deux ans plus tard, une loi oblige les enfants à fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 14 ans. En fin de mandat, en 1944, le Parti libéral fait adopter la loi créant Hydro-Québec, procédant par le fait même à une nationalisation partielle des ressources hydroélectriques. Cette dernière mesure réjouit particulièrement les anciens de l'ALN, qui réclamaient une telle action depuis longtemps.

En dépit de tout son dynamisme, le gouvernement Godbout donne l'impression de s'effacer devant le Parti libéral fédéral. Comme le soulignait Maurice Duplessis pendant la campagne électorale de 1939, Ottawa ne perd pas de temps à centraliser toutes les opérations destinées à soutenir l'effort de guerre en adoptant la Loi de la mobilisation des ressources nationales (1940). Cette loi encourage les entreprises privées à produire pour la guerre, rationne la consommation de certains biens jugés essentiels (le sucre, la laine, le cuir, le bois, l'acier, l'huile) et, surtout, cherche à mettre les payeurs de taxes à contribution. En conséquence, les provinces doivent céder au fédéral leurs droits exclusifs touchant l'impôt sur le revenu et les taxes sur les entreprises. Dans ce contexte d'engagement total et face à un cabinet fédéral pouvant **gouverner par décret**, il devient impossible pour Godbout de défendre avec acharnement l'autonomie provinciale.

En plus de donner le droit à Ottawa de mobiliser les ressources matérielles, la Loi de la mobilisation des ressources nationales lui permet de

Voulant sans doute échapper aux misères de la Crise économique, les Québécois s'enrôleront à compter de 1939 en plus grand nombre que lors du premier conflit mondial. Durant les six années que dure la guerre, les soldats québécois s'illustreront sur tous les champs de bataille, tant en Europe qu'en Asie.

réquisitionner les ressources humaines en vue de protéger le territoire canadien. En d'autres termes, cette loi met en marche un plan de recrutement obligatoire pour la défense du Canada. Devant d'abord durer 30 jours, le séjour dans l'armée s'étire à 4 mois, avant finalement de devenir permanent pour certains groupes d'âge en 1941. Déjà cette mesure suscite du désaccord au Québec; le maire de Montréal Camillien Houde, par exemple, s'y oppose publiquement, affirmant qu'il s'agit d'un premier pas vers la conscription. Ces paroles lui valent un emprisonnement de quatre ans dans un camp de dissidents en Ontario. Le maire Houde n'a cependant pas tort de s'inquiéter; si, au départ, la loi n'oblige aucun des conscrits à s'enrôler pour le service outre-mer, le gouvernement fédéral juge bientôt utile de modifier cette disposition, qui l'empêche de faire traverser l'Atlantique aux conscrits.

Ce changement d'attitude constitue un affront pour le Québec. Le premier ministre Godbout et plusieurs ministres fédéraux ne s'étaient-ils pas engagés, en 1939, à s'opposer à la conscription? Quoi qu'il en soit, voulant être libéré de la promesse qu'il a faite aux Québécois, le gouvernement fédéral organise un **plébiscite** sur la question de la conscription en 1942. Aussitôt, les nationalistes s'organisent au Québec autour de la Ligue pour la défense du Canada, qui regroupe les forces vives de la jeunesse canadienne-française comme Maxime Raymond, André Laurendeau, Jean Drapeau, Gérard Filion et bien d'autres. Ils organisent une campagne vigoureuse qui incite la population à voter non au plébiscite, alors que le premier ministre Mackenzie King défend sa position en déclarant: «La conscription si nécessaire mais pas nécessairement la conscription.» Le 27 avril 1942, 71,2 % des Québécois (dont 85 % des francophones) votent contre la proposition fédérale. Le reste du Canada, lui, y donne son appui à 80 %. Dans les faits, ces résultats montrent que c'est le Canada anglais qui a libéré le gouvernement fédéral d'une promesse faite directement aux Québécois. À partir de ce moment, plus rien ne peut empêcher le gouvernement fédéral d'imposer la conscription, ce qu'il fera en 1944.

Malgré la tempête soulevée par cette campagne, un plus grand nombre de Québécois s'enrôleront dans l'armée que lors du premier conflit mondial, situation attribuable dans une large mesure au désir de plusieurs d'échapper aux misères de la crise économique. Pour les Canadiens français, cependant, l'armée n'est pas l'institution la plus accueillante. À l'exception des quelques unités francophones comme le Royal 22e régiment, le régiment de la Chaudière ou les Fusiliers Mont-Royal, la plupart des autres engagés sont disséminés parmi des unités unilingues anglaises. De plus, les postes de commandement leur sont presque complètement fermés. Néanmoins, les soldats québécois s'illustreront sur tous les théâtres d'opérations, tant en Europe qu'en Asie.

Lorsqu'il déclenche les élections en 1944, le premier ministre Godbout doit faire face à une opposition acharnée qui lui reproche son effondrement devant le gouvernement fédéral. D'un côté, Maurice Duplessis, qui a profité de son passage dans l'opposition pour réorganiser et reprendre en main l'Union nationale, continue de s'afficher comme le défenseur de l'autonomie provinciale. Tout au long de la campagne électorale, il rappelle qu'un vote pour les libéraux est un vote pour la conscription et la soumission des Canadiens français. L'autre parti dans la course est le Bloc populaire. Né de la ferveur nationaliste engendrée par la crise de la Conscription et dirigé par André Laurendeau, le Bloc recueille le vote des intellectuels et des nationalistes qui ne peuvent s'identifier au conservatisme de Duplessis.

Les libéraux de Godbout font bonne figure aux élections, récoltant près de 40 % des suffrages; c'est plus que ce qu'obtiennent les autres partis. Cependant, pendant ses quatre années de pouvoir, le gouvernement Godbout n'a pas su réaliser une réforme de la carte électorale, qui, pourtant, lui est défavorable puisque les libéraux recueillent maintenant leurs appuis dans les villes. Ainsi, à cette élection au cours de laquelle les femmes votent pour la première fois à l'échelle provinciale, l'Union nationale, avec seulement 38 % des votes, remporte 48 comtés, alors que les libéraux n'en obtiennent que 37. Le Bloc populaire, qui est aux prises avec des dissensions dans ses rangs, amasse tout de même 16 % des votes et fait élire 4 députés.

Après un premier passage au pouvoir difficile entre 1936 et 1939, Maurice Duplessis entend maintenant profiter du retour de la paix et de la prospérité pour asseoir son autorité sur la province.

CONCEPTS CLÉS

Partage de la dette Cette question fait l'objet d'un des premiers grands débats de l'histoire de la fédération canadienne. Il s'agit de déterminer comment, au sein du nouvel État, sera répartie la dette de chacune des provinces, accumulée durant la période de l'union.

Métis Nom donné aux habitants de l'Ouest canadien issus d'unions entre Blancs et Amérindiens.

Conscription Enrôlement obligatoire des hommes d'âge légal pour le service militaire.

Favoritisme Appliqué aux mœurs politiques, le terme désigne les faveurs accordées par le Gouvernement à des sympathisants. Le favoritisme prend souvent la forme de contrats accordés à ceux qui souscrivent à la caisse électorale du parti.

Enquête des comptes publics Comité spécial formé de membres de l'Assemblée législative, qui, en 1935, enquête sur le mode de gestion de l'administration libérale. Cette enquête permet d'exposer au grand jour la corruption du régime Taschereau.

Gouverner par décret Mesure spéciale qui permet à un gouvernement de prendre des décisions sans avoir à rendre des comptes aux élus du peuple.

Plébiscite Consultation organisée par un gouvernement qui désire sonder l'opinion de la population. Le résultat de cette consultation n'engage en rien le Gouvernement, au contraire d'un référendum.

OUTILS DE RECHERCHE

Faire une recherche sur l'histoire politique du Québec entre 1867 et 1945 ne devrait pas constituer un problème étant donné l'abondance de la documentation accessible. *L'histoire du Québec contemporain* (Montréal, Boréal, 1990) en deux volumes, de Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, René Durocher et François Ricard, aborde tous les sujets touchant la politique québécoise et peut fournir de nombreuses pistes de recherche. Il faut également consulter la monumentale *Histoire de la province de Québec* (divers éditeurs, 1940-1949) en 41 volumes, de Robert Rumilly, qui représente une chronique des grands événements politiques qui se sont produits entre 1867 et 1945.

De façon plus précise, des auteurs se sont penchés sur les débuts de la Confédération. Dans *Les premières années du parlementarisme québécois, 1867-1878* (Québec, Les Presses de l'Université Laval [PUL], 1974), Marcel Hamelin brosse un tableau des trois premières législatures de la province. Aussi intéressant est l'ouvrage d'Arthur Isaac Silver *The French Canadian Idea of Confederation, 1864-1900* (Toronto, University of Toronto Press, 1982), qui montre comment les Canadiens français perdent graduellement confiance dans la Constitution et en viennent à se replier sur la défense de l'autonomie provinciale.

La création de la province de Québec a commandé la mise sur pied d'une fonction publique qui, à mesure que l'État élargit son rôle, ne cesse de croître. Pour appronfondir cette question, il faut consulter l'*Histoire de la fonction publique québécoise, 1867-1970* de James Ian Gow (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986). Au fil des ans, les partis politiques vont également subir des transforma-

tions importantes. À ce sujet, le livre *Personnel et partis politiques au Québec* (Montréal, Boréal, 1982), publié sous la direction de Vincent Lemieux, propose quelques théories quant à la formation et à l'organisation des partis et les applique au cas québécois depuis le Parti patriote jusqu'au Parti québécois.

La période 1880-1945 est dominée par deux partis politiques, le Parti libéral et le Parti conservateur. Dans son *Georges-Étienne Cartier, bourgeois montréalais* (Montréal, Boréal, 1982), Brian Young trace un excellent portrait du chef conservateur et de son organisation politique qui a dominé la fin du XIX^e^ siècle. En ce qui a trait au Parti libéral, il faut lire l'article de J. A. A. Lovinck, «Le pouvoir au sein du Parti libéral, 1897-1936», paru dans l'ouvrage de Réjean Pelletier intitulé *Partis politiques au Québec* (Montréal, HMH, 1976). Les premiers épisodes de la série télévisée *Duplessis*, réalisée en 1977 par Denys Arcand, présentent d'une façon prenante la chute des libéraux et la montée de l'Union nationale.

Les biographies peuvent apporter un éclairage intéressant sur un personnage si elles sont écrites avec un minimum de sens critique, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Enfin, vous pourrez encore trouver une foule d'informations dans *Le dictionnaire biographique du Canada* (Québec, PUL) de même que dans un certain nombre d'autres ouvrages de référence. Le *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978* (Québec, Assemblée nationale, 1980) donne une courte biographie de tous les parlementaires depuis la Confédération ainsi qu'une multitude de renseignements touchant les élections provinciales. Mentionnons également l'*Atlas des élections au Québec, 1867-1985*, dans lequel Pierre Drouilly découpe et analyse statistiquement toutes les élections provinciales.

DOCUMENTS

Entre 1880 et 1945, la fédération canadienne connaît deux crises importantes, chacune tournant autour de l'imposition d'une conscription forcant les Canadiens, durant les deux conflits mondiaux, à aller combattre outre-mer. Ces mesures conscriptionnistes seront particulièrement mal reçues au Québec, comme en fait foi le texte d'Henri Bourassa. Malgré les propos de Bourassa, le gouvernement fédéral imposera une conscription en 1917, geste qui irrite profondément les Québécois, à tel point que le gouvernement fédéral, 20 ans plus tard, prend le soin de s'engager auprès de ceux-ci à ne jamais imposer le service militaire outre-mer pour le nouveau conflit. Cet engagement se retrouve dans le texte d'Ernest Lapointe, le lieutenant québécois du premier ministre libéral William Lyon Mackenzie King. Ce texte se veut une réponse aux attaques lancées par Maurice Duplessis lors de la campagne électorale de 1939. Les historiens s'accordent toutefois pour dire que les engagements de Lapointe ne réjouissent pas King outre mesure. Aussi, lorsque meurt Lapointe à la fin de 1941, le premier ministre du Canada s'empresse-t-il de le remplacer par un Québécois plus favorable à d'éventuelle mesures conscriptionnistes; Louis Saint-Laurent, futur successeur de King, remplira ce rôle à merveille pendant la campagne plébiscitaire de 1942.

HENRI BOURASSA, FONDATEUR DU JOURNAL *LE DEVOIR*, 8 SEPTEMBRE 1914

À ceux de mes amis qui me demandent avec angoisse si j'approuve aujourd'hui ce que je prévoyais et condamnais dès 1899 — la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre, étrangères au Canada — je réponds sans hésiter: NON!

Le Canada, dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle ni aucun intérêt immédiat dans le conflit actuel. La Grande-Bretagne y est entrée de son seul chef, en conséquence d'une situation internationale où elle a pris position pour la seule sauvegarde de ses intérêts, sans consulter ses colonies et sans égards à leur situation ou à leurs intérêts particuliers.

Le territoire canadien n'est nullement exposé aux attaques des nations belligérantes. Nation indépendante, le Canada serait aujourd'hui en parfaite sécurité. Les dangers fort lointains que son commerce peut courir résultent du fait que le Canada est possession britannique et qu'il subit forcément les contre-coups d'une politique dont la Grande-Bretagne est seule maîtresse et d'une intervention dont les autorités britanniques sont seules responsables. C'est donc le devoir de l'Angleterre de défendre le Canada, et non celui du Canada de défendre l'Angleterre.

Du reste, en protégeant le territoire et le commerce de ses colonies, l'Angleterre assure sa propre subsistance.

Bourassa, Henri, *Le Devoir et la guerre*, Montréal, Imprimerie du *Devoir*, 1916. p. 42-43.

ERNEST LAPOINTE, MINISTRE DE LA JUSTICE DU CANADA, 1939

[...] Nous avons dit à nos compatriotes de tout le pays que nous accepterions avec eux les mesures prises en vue d'aider la Grande-Bretagne et la France dans ce conflit, mais que jamais nous ne consentirions à la conscription et que nous refuserions d'appuyer un gouvernement qui essaierait de la mettre en vigueur. C'est à cela que nous avons rallié l'opinion du Parlement et c'est de cette façon que nous avons maintenu l'unité canadienne. [...] Mes collègues et moi avons le respect e nos collègues des autres provinces et je crois pouvoir dire que je jouis de la confiance et de la considération de mes compatriotes de langue anglaise dans toutes les parties du Canada. Je crois avoir réussi à les persuader, nous les avons persuadés que l'unité canadienne exige l'absence du service militaire au-delà des mers. [...] Nous sommes le rempart entre vous et la conscription. Nous sommes la muraille qui vous protège. [...]

La Presse, 10 octobre 1939.

LOUIS SAINT-LAURENT, MINISTRE DE LA JUSTICE DU CANADA, 10 AVRIL 1942

Ayez confiance que M. King et son gouvernement ne demanderont au peuple canadien aucun sacrifice qui ne serait pas nécessaire et que le premier ministre est mieux placé que quiconque pour juger sagement et en connaissance de cause l'étendue du nécessaire. Vous voulez, n'est-ce pas, qu'il sauve le Canada? Allez-vous lui refuser la liberté d'action qui lui est nécessaire? [...]

Je crois sincèrement qu'il est de mon devoir de joindre ma voix à celle de M. King et de vous dire, moi aussi, que votre intérêt, l'intérêt de votre pays, celui de votre province, celui de vos enfants et de leurs enfants, est de voter OUI, le 27 avril. C'est parce que je crois tout cela que je vous le demande. Et, en vous le demandant, j'estime m'acquitter d'un devoir envers vous, envers les miens, envers mon pays.

Louis Saint-Laurent et le plébiscite, Ottawa, Service de l'information, 1942.

MAÎTRES CHEZ NOUS

TROISIÈME PARTIE

De 1945 à nos jours

Les 50 dernières années correspondent à une intense période de prospérité qui a permis aux Québécois d'accéder à l'aisance matérielle et à la société de consommation de masse. Ce n'est guère que depuis 1970 que l'économie connaît un certain fléchissement, alors que le Québec doit affronter la concurrence d'industries étrangères. Les récents accords de libre-échange (GATT et ALENA) forcent le Québec à moderniser rapidement son économie et à augmenter sa productivité. Mais l'ascension économique des francophones représente un phénomène encore plus remarquable. Grâce en particulier au soutien de l'État québécois, des entreprises francophones se sont imposées, diversifiant notre économie, désormais un peu moins soumise aux multinationales américaines.

Sur le plan social, on note le déclin des élites juridiques traditionnelles au profit d'une nouvelle classe de technocrates et de cadres francophones, souvent formés à l'étranger et soucieux d'accroître le rôle de l'État. Lorsque s'écroule le régime Duplessis en 1960, ils deviennent les agents du changement tandis que s'affrontent le nationalisme canadien et le nationalisme québécois. Le baby-boom de l'après-guerre amène une imposante cohorte de jeunes qui, porteurs de valeurs et d'une culture nouvelles, contestent l'ordre social durant les années 1960 et 1970. Le syndicalisme, le féminisme, l'affirmation culturelle et le mouvement écologique sont en particulier promus par cette jeunesse se réclamant généralement d'idéaux socialistes.

Dominée jusqu'en 1960 par l'Union nationale de Maurice Duplessis, la scène politique devient ensuite instable, puisque aucun gouvernement ne parvient depuis à obtenir de la population un troisième mandat consécutif. Le Parti libéral, maintenant renouvelé autour d'un programme social-démocrate, continue d'être fort présent. La période est cependant témoin d'un bouillonnement politique, marqué, entre autres, par la disparition de l'Union nationale, encore au pouvoir en 1970 mais rayée de la scène politique en 1981. Le Parti québécois, fondé en 1968 par le populaire René Levesque, prend vite sa place dans le paysage politique, au point de former un gouvernement en 1976. Ce parti sera au cœur d'un débat qui, depuis, divise profondément les Québécois en proposant la souveraineté-association et la rupture du lien confédéral avec le reste du Canada.

CHRONOLOGIE ÉCONOMIQUE

1944	
1947	Le Canada est signataire du GATT, qui vise à libéraliser les échanges commerciaux.
1948	Le taux de chômage est à moins de 3 %.
1949	
1952	
1954	Début des livraisons de fer du Nouveau-Québec.
1958	
1959	Inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent; première grande récession depuis la Seconde Guerre mondiale.
1960	
1961	
1963	Nationalisation des compagnies d'électricité.
1964	
1965	Pacte de l'automobile entre le Canada et les États-Unis.
1965-1971	Création de nombreuses sociétés d'État, dont la Caisse de dépôt et de placement du Québec.
1966	
1967	
1968	
1970	
1971	Inauguration de la centrale électrique Manic 5.
1972	Création de l'Union des producteurs agricoles (UPA).
1973	Crise du pétrole; l'inflation atteint 12 % les années suivantes.
1975	Le Québec compte 223 centres commerciaux.
1976	Le nombre de mises en chantier atteint un record.
1977	Le chômage atteint 10 %.
1980	Le mégaprojet hydroélectrique de la baie James bat son plein.
1982	Pire crise depuis celle des années 1930.
1985	Reprise vigoureuse de l'économie.
1986	
1987	Un krach boursier affecte les cours des RÉA.
1989	Traité de libre-échange canado-américain.
1990	Implantation de la taxe sur les produits et services (TPS).
1991	La récession entraîne une baisse de 2 % du PIB.
1992	
1994	Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec les États-Unis et le Mexique; la dette du gouvernement fédéral atteint 500 milliards de dollars.

SOCIALE	POLITIQUE
	Retour au pouvoir de l'Union nationale de Duplessis.
Lancement de la *Revue d'histoire de l'Amérique française.*	
Publication de *Refus global* par Paul-Émile Borduas et les automatistes.	Adoption du fleurdelisé comme drapeau officiel du Québec.
Grève des 5000 mineurs des mines d'amiante d'Asbestos.	Entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne.
Naissance de la télévision de langue française à Radio-Canada.	Victoire de l'Union nationale aux élections.
Fondation de l'Université de Sherbrooke.	Québec crée son propre système de perception d'impôt.
L'Office national du film déménage à Montréal.	
Grève des réalisateurs à Radio-Canada.	Décès de Maurice Duplessis; Paul Sauvé devient premier ministre.
Fondation de la revue *Parti pris.*	Mort de Paul Sauvé; élection de Jean Lesage et du Parti libéral.
Création du ministère des Affaires culturelles.	
	Fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN).
Formation du ministère de l'Éducation.	L'âge du droit de vote est abaissé à 18 ans.
	Création des ministères du Travail, de l'Immigration et des Communications.
Ouverture du métro de Montréal.	Daniel Johnson et l'Union nationale au pouvoir.
Création des cégeps.	Charles de Gaulle lance son «Vive le Québec libre!»
Fondation du réseau de l'Université du Québec.	Fondation du Parti québécois.
Mise en place du régime d'assurance-maladie.	Robert Bourassa devient premier ministre. Crise d'Octobre.
La population du Québec atteint 6 millions.	
Un front commun intersyndical amène un débrayage de 200 000 employés de l'État.	
	Réélection des libéraux dirigés par Robert Bourassa.
Signature de la Convention de la baie James et du Nord québécois entre l'État et les Cris et Inuits.	
Jeux olympiques à Montréal.	Victoire du Parti québécois; René Lévesque devient premier ministre.
Entrée en vigueur de la Charte de la langue française (loi 101).	Loi sur le financement des partis politiques.
	Référendum sur la souveraineté-association; le non l'emporte.
	Rapatriement de la Constitution canadienne sans l'accord du Québec.
	Retour au pouvoir des libéraux de Robert Bourassa
Adoption de la loi 178 sur l'affichage.	
	Accord du lac Meech.
Réforme Côté du système de santé.	Rejet de l'accord du lac Meech.
	Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec.
	Référendum sur l'accord de Charlottetown; victoire du non.
Réforme Robillard de l'enseignement collégial.	Élection de Jacques Parizeau et du Parti québécois.
La population du Québec atteint 7 millions.	

Chapitre 7

UNE ÉCONOMIE RICHE ET DIVERSIFIÉE

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DEPUIS 1945

Le 14 août 1945, les Québécois célébraient la fin de la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs d'entre eux se demandaient alors s'ils n'allaient pas revivre la dépression qui avait marqué les années d'avant-guerre. S'ouvrait en fait devant eux la plus longue et la plus intense période de croissance de l'histoire du Québec. La province connaîtra en effet vingt-cinq années de prospérité, pendant lesquelles elle sort résolument des privations de la crise des années 1930 et de la guerre et entre dans une indéniable ère d'opulence. Généralement, le taux de chômage reste sous la barre des 6 %. Plusieurs phénomènes concourent à cette prospérité sans précédent après 1945: l'implantation d'une économie continentale et l'arrivée de capitaux américains dans la province, l'essor de la consommation de masse, la croissance de la population et le rôle stimulant que décident de jouer les gouvernements dans l'économie. Après 1970 cependant, ces phénomènes perdent de leur efficacité alors que l'économie provinciale s'engage dans une longue période de restructuration.

L'économie a connu depuis la guerre un long cycle de croissance de 25 ans entre 1945 et 1970 environ et un long cycle de baisse de 1970 à nos jours. Disons que l'économie du Québec s'en tire bien durant la première période et plutôt mal durant la seconde. Le Québec industriel culmine d'ailleurs au milieu des années 1960, alors que 35 % des Québécois travaillent dans l'industrie. Ce pourcentage décline depuis. Certaines crises temporaires viennent toutefois s'inscrire dans ce schéma général et, dans certains cas, accélérer la transformation de l'économie du Québec. Entre 1957 et 1961, le Québec connaît une grave récession; le chômage atteint alors 9 %, mettant fin à la prospérité ininterrompue depuis la guerre. De 1974 à 1978, la hausse des prix du pétrole et l'inflation affectent durement les entreprises du Québec. Les récessions sont ensuite de plus en plus rapprochées. En 1982, le Québec traverse sa plus grave crise depuis 1930: le produit intérieur brut (PIB) descend de 3 %, du jamais vu depuis 50 ans. Cette crise frappe de plein fouet l'industrie manufacturière; plusieurs industries vieillissantes ferment leurs portes, licenciant des milliers d'ouvriers. Jamais

Organisée pour le centenaire du Canada, Terre des Hommes célèbre aussi la prospérité du pays. Cinquante millions de visiteurs passeront par l'Exposition universelle de Montréal durant l'été de 1967. En 1976, les Jeux olympiques, réalisés dans un contexte d'inflation, se solderont, quant à eux, par un désastre financier.

le chômage ne redescendra ensuite sous les 9 %. Enfin, la récession de 1990 à 1993 frappe les secteurs des ressources naturelles et du commerce. Depuis, la ville de Montréal, ordinairement le moteur économique de la province, enregistre des taux de chômage supérieurs à la moyenne provinciale.

LA CONSOMMATION DE MASSE

L'essor de la consommation de masse a profondément marqué toute une génération de Québécois et reste jusqu'à nos jours le symbole de l'opulence des années 1950 et 1960. Entre 1929 et 1939, la Crise avait provoqué l'effondrement du pouvoir d'achat des Québécois. Durant la guerre, ils ont beau travailler, une partie des produits sont rationnés, tandis qu'ils sont encouragés à économiser et à acheter des «obligations de la Victoire». À la fin du conflit, les entreprises investissent massivement pour se reconvertir dans une économie de paix et, après une courte période d'ajustement, elles sont de nouveau prêtes à offrir une foule de produits qui vont marquer l'après-guerre: des voitures, des appareils électroménagers, des voyages, des téléviseurs. Les entreprises visent en effet de plus en plus le marché des petits épargnants qui travaillent, ont une épargne disponible importante et souhaitent accéder à un mode de vie à l'américaine. Entre 1945 et 1970, le salaire moyen quadruple, passant de 31 $ à 122 $ par semaine. Le prix moyen des biens de consommation double à peine pendant la même période; les salariés sont donc deux fois plus riches. Prenons un autre indice de richesse: en 1945, on compte une voiture particulière pour 22 Québécois. En 1970, il y a une voiture pour 3,75 Québécois, soit une par famille environ. Le phénomène de la télévision est remarquable en soi. Entre 1953 et 1960, le pourcentage de foyers québécois disposant d'un appareil passe de 10 % à 88,7 % (et il n'existe toujours qu'une chaîne francophone!). La télévision devient à son tour un puissant moyen de promotion d'autres produits de consommation.

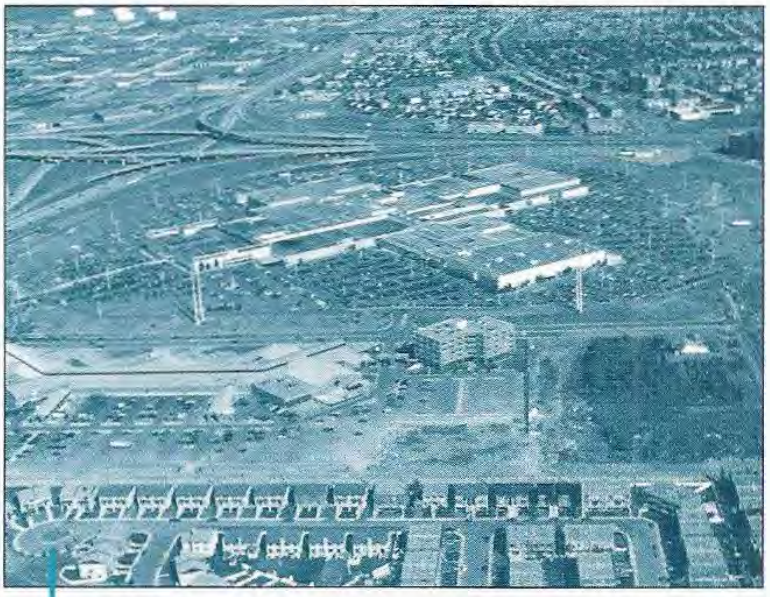

La production de masse passe par l'aménagement de grands centres commerciaux (ci-dessus, les Galeries d'Anjou) à proximité des autoroutes. Bien adaptés à la civilisation de l'automobile et bénéficiant d'un pouvoir d'achat important, ces centres commerciaux sont directement responsables du déclin des commerces dans le centre des villes.

La reprise de la construction est la plus éclatante manifestation de ce nouveau pouvoir d'achat des consommateurs. Montréal et les autres villes du Québec avaient connu un premier boom immobilier entre 1900 et 1925, mais le parc immobilier québécois n'avait presque pas augmenté depuis 1930. D'abord interrompue par la crise des années 1930, la construction souffrait du rationnement et des autres priorités économiques durant la guerre. Au retour des soldats, devant l'assurance d'obtenir des emplois stables, bon nombre d'entre eux souhaitent pouvoir enfin fonder une famille. Un nouveau bond dans la construction domiciliaire va donc se produire, entre 1950 et 1976, en périphérie de la métropole et dans les villes moyennes, qui connaissent alors une importante hausse de leur population. On construit plus de 200 000 unités de logement entre 1965 et 1970 seulement, surtout des maisons unifamiliales qui se multiplient dans les nouvelles banlieues. L'essor de la construction stimule d'autant l'industrie du bois d'œuvre, l'industrie manufacturière et l'aménagement d'infrastructures publiques.

Après 1945, la croissance de la population représente enfin une variable économique essentielle,

puisque ces enfants qui naissent et les nombreux immigrants qui arrivent deviennent vite de gros consommateurs et contribuent à la croissance économique.

DU BABY-BOOM À LA DÉNATALITÉ

L'augmentation de la population du Québec est impressionnante entre 1945 et 1970, alors qu'elle croît de 65 %, et constitue un important facteur de croissance économique durant cette période. Qu'on pense seulement aux écoles ou aux hôpitaux qu'il faut alors construire. Entre 1970 et 1995 cependant, la baisse brutale de la natalité ne permet qu'une croissance de 15 % de la population. Cela se répercute sur la vie économique et sociale: une population moindre et vieillissante consomme moins et intègre plus difficilement les immigrants.

Le fort de croissance démographique enregistré entre 1945 et 1970 s'explique en partie par un taux de mortalité à la baisse. Le progrès le plus remarquable concerne la mortalité infantile. Le nombre de bébés qui meurent avant l'âge d'un an a toujours été élevé dans le Québec agricole et industriel. Il atteint 187 décès pour 1000 naissances en 1900. En 1920, il est encore à 163 décès pour 1000 naissances. Puis la mortalité infantile chute rapidement à 60 pour 1000 en 1945 et à 30 pour 1000 en 1961. Pour la même période, le nombre de mères qui décèdent en accouchant passe de 4 à 0,4 pour 1000, en particulier parce qu'on choisit de plus en plus souvent de sauver la mère plutôt que le bébé en cas de complications. Divers facteurs contribuent à la baisse de la mortalité périnatale: amélioration des conditions d'hygiène, meilleure alimentation, progrès de la médecine et efforts plus grands des gouvernements dans le domaine de la santé. Cela se manifeste, par exemple, par une médicalisation de la naissance. En 1930, seulement 26,6 % des bébés au Canada naissaient dans un hôpital, les autres accouchements ayant généralement lieu à la maison. Ce pourcentage passe à 76 % en 1950 et à 94,6 % en 1960. Cela correspond à un meilleur taux de survie des bébés et donc à l'accroissement naturel de la population.

Ce qu'on a appelé le «baby-boom» doit cependant être nuancé pour deux raisons. Disons, premièrement, que le baby-boom constitue avant tout un phénomène de rattrapage qui nous ramène temporairement aux taux de natalité des années 1920 (*voir la figure 5.1, p. 139*). Le chômage durant la Crise avait compromis de nombreux mariages et la crise du logement retardait le départ des enfants de la maison familiale. La Seconde Guerre mondiale avait aussi mis un frein aux mariages et aux naissances, bon nombre de femmes travaillant en usine et bien des hommes étant au front.

Deuxièmement, les taux de natalité ne sont pas prodigieux durant le baby-boom. L'**indice de fécondité**, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (de 15 à 49 ans), était encore de 3,45 en 1941. En 1951, en plein baby-boom, il est à 3,84, et décline ensuite à 3,77 en 1961. Le taux de natalité, qui est assez élevé entre 1945 et 1960, ne prend en somme toute son importance que lorsqu'on l'associe à la baisse de la mortalité.

La population du Québec rajeunit donc considérablement entre 1945 et 1960. En 1951, le quart de la population a moins de 10 ans. En 1961, 44 % de la population a moins de 19 ans. Ces jeunes ont des besoins particuliers, on doit sans tarder construire des hôpitaux, des écoles, créer les cégeps. À compter de 1960, il faut leur trouver un emploi. La population active, c'est-à-dire la population apte au travail, augmente de 200 000 travailleurs par année entre 1961 et 1971, ce qui provoque entre autres une croissance du chômage. La société québécoise et les habitudes de consommation évoluent aussi en fonction des besoins de cet important groupe. Dans les années 1950, ces personnes consomment du lait, de la nourriture préparée et des émissions de télévision; dans les années 1960, elles consomment des collèges, des universités, mais aussi une culture bien à elles, celle des blue-jeans et de la musique rock.

La figure 7.1 permet de constater la croissance rapide de la population du Québec, qui passe de 3,7 millions d'habitants en 1945 à 5,7 millions d'habitants en 1965. Le Québec représente alors près de 30 % de la population du Canada. La croissance ralentit par la suite et la population ne franchit le cap des sept millions d'habitants qu'en 1991 et constitue depuis moins du quart de l'ensemble canadien.

L'Ontario conserve, pour sa part, un rythme de croissance plus soutenu. Ses performances économiques lui permettent en effet d'attirer avec plus de succès les immigrants et les Canadiens des autres provinces.

Le nombre de naissances a rapidement baissé depuis 1960. De 3,77 qu'il était en 1961, le nombre moyen d'enfants par femme a chuté à 1,93 en 1971, puis à 1,56 en 1981, pour atteindre un creux historique vers 1986 à 1,36 et se stabiliser par la suite. Plusieurs facteurs ont contribué à cette baisse des naissances. D'abord, l'usage de moyens de contraception efficaces, en particulier la commercialisation de la pilule anticonceptionnelle au début des années 1960. Ensuite, le mode de vie urbain et l'essor d'une société matérialiste et individualiste découragent les familles nombreuses, tout comme le fait que de plus en plus de femmes se retrouvent sur le marché du travail, situation qui s'accompagne d'une redéfinition des tâches et des rôles traditionnels. Enfin, l'insécurité économique, le chômage, le travail à temps partiel et la précarité de l'emploi, tous des phénomènes en croissance, retardent la formation des couples et la venue du premier enfant.

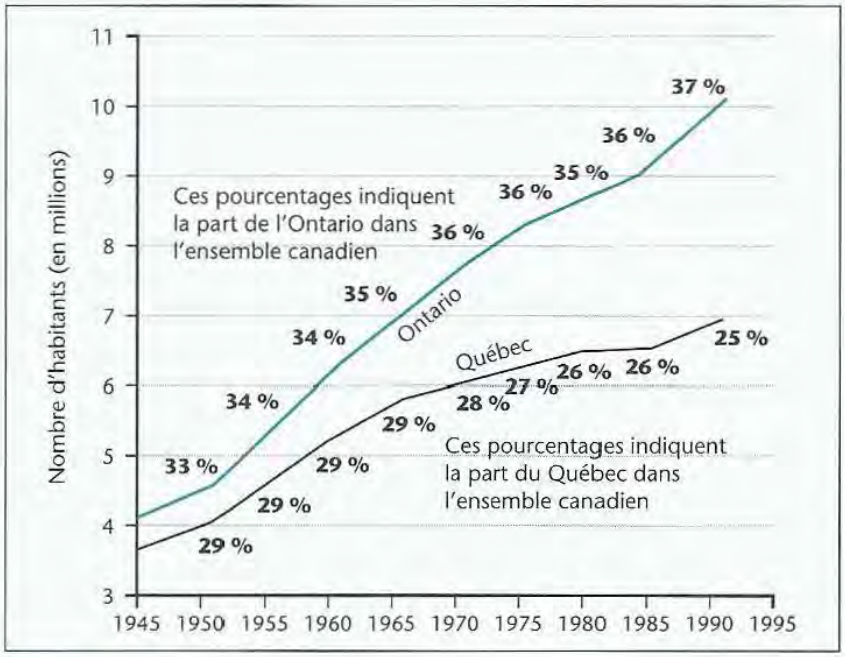

FIGURE 7.1
Évolution de la population du Québec et de l'Ontario entre 1945 et 1992

Sur le plan économique, la baisse de la natalité a pour effet de faire stagner le nombre de consommateurs. Dans bon nombre d'industries dont le marché est stable, comme l'alimentation, le vêtement et la construction, la stagnation de la demande entraîne le report de nombreux investissements et une guerre féroce pour accaparer le marché. L'industrie de la construction, par exemple, doit compter sur des mesures incitatives, soutenues par les gouvernements, pour arriver à vendre des maisons de plus en plus grosses à des familles de plus en plus petites.

Comme le montre la figure 7.2, la baisse de la natalité entraîne aussi un vieillissement de la population, et donc un changement des habitudes de consommation. Une population plus âgée consomme moins de maisons neuves, de restaurants ou de cinéma, mais davantage d'activités récréatives et de services professionnels en général, qu'ils soient financiers, médicaux ou psychosociaux. Les enfants ayant grandi et quitté le foyer, un nombre croissant de Québécois vendent leur maison unifamiliale et font l'expérience de la copropriété, le «condo», de la maison de retraite et éventuellement du foyer d'accueil.

LE MOUVEMENT MIGRATOIRE

L'émigration des Canadiens français vers les États-Unis et le nord de l'Ontario avait pris fin avec le début de la Crise. La prospérité de l'après-guerre allait renverser les tendances. Non seulement les Québécois demeurent-ils désormais au Québec, ou du moins au Canada, mais aussi bon nombre d'étrangers souhaitent maintenant s'y établir. Avant 1930, les immigrants étaient surtout d'origine britannique, mais aussi d'Europe de l'Est: de la Pologne, de l'Ukraine, de l'Allemagne. Entre 1945 et 1960, on assiste au Québec et au Canada à une montée de l'immigration en provenance de la région méditerranéenne; de l'Italie surtout, mais aussi de la Grèce et du Portugal, d'où viennent le tiers des immigrants

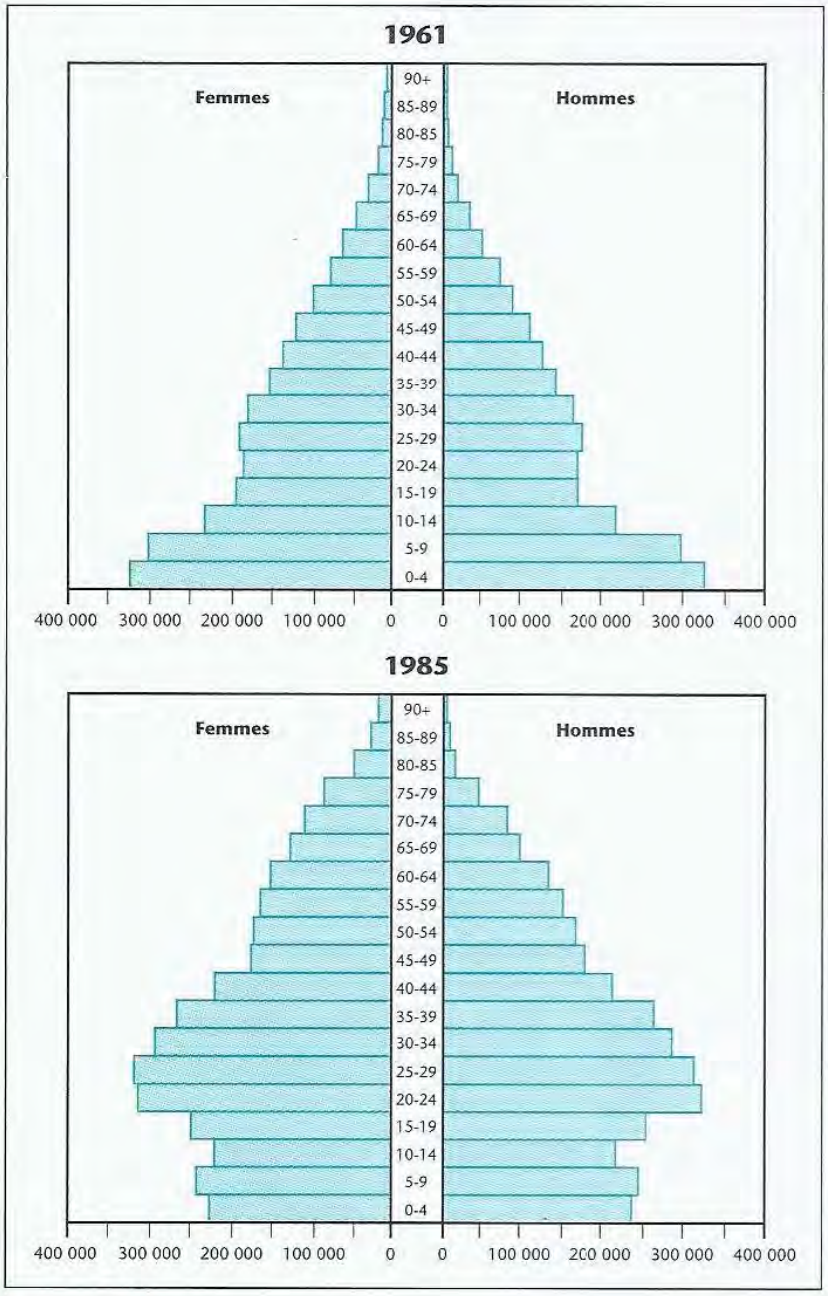

FIGURE 7.2
Pyramides des âges au Québec

durant cette période. Alors que le Québec n'accueillait en moyenne que 10 000 immigrants par année entre les deux guerres, il en reçoit de 20 000 à 30 000 par année entre 1945 et 1970. Le nombre d'immigrants admis est toutefois rigoureusement ajusté au taux de chômage. La figure 7.3 illustre la relation très étroite qui existe entre le taux de chômage et le nombre d'immigrants au Québec: les portes s'ouvrent en période de croissance et se ferment en période de récession. Entre 1945 et 1960, 62,1 % de ces immigrants ont entre 15 et 44 ans et ils sont prêts à travailler et à se marier, puisque 46 % d'entre eux arrivent célibataires.

Depuis 1970 enfin, l'origine des immigrants s'est considérablement diversifiée. En 1988, les principaux groupes viennent du Liban (8,5 %), d'Haïti (6,7 %), de la France (5,4 %), de Hong Kong (4,1 %), du Portugal (3,8 %) et du Viêt-nam (3,4 %). Ils s'installent pour l'essentiel à Montréal, où des communautés nationales déjà sur place les reçoivent. L'intégration de ces immigrants à la majorité francophone s'avère de plus en plus difficile étant donné qu'ils tendent à se regrouper dans certains quartiers, voire dans certaines rues. Comme le soulignait récemment Gérald LeBlanc: «C'est donc à 20 % des francophones du Québec qu'on demande d'intégrer 80 % des immigrants. C'est une mission impossible.» (Les francophones de souches seront d'ailleurs minoritaires dans l'île de Montréal avant l'an 2000.)

C'est que le centre-ville de Montréal est de plus en plus délaissé par les francophones et que le centre des villes du Québec en général se vide de ses classes socialement les plus favorisées. La population des villes de Montréal et de Québec a même légèrement diminué depuis 1960. Ce phénomène d'étalement du tissu urbain vers les banlieues, c'est-à-dire de **suburbanisation**, n'est pas unique au Québec; il touche en effet toute l'Amérique du Nord. La suburbanisation a pris des proportions impressionnantes dans la région de Montréal, où l'on assiste depuis 1960 à l'émergence de villes-dortoirs qui ont transformé le paysage urbain du Québec. Comme le montre le tableau 7.1, une ville de la banlieue nord de Montréal, Laval, est devenue la deuxième ville du Québec et Longueuil, sur la rive sud, est immédiatement derrière Québec quant à sa population. Ce phénomène a des conséquen-

ces particulièrement pénibles pour les villes principales. Non seulement celles-ci se voient-elles privées des contribuables les mieux nantis, mais elles doivent continuer à leur offrir des services, puisqu'ils travaillent quotidiennement au centre-ville. Les villes principales, Montréal et Québec, doivent donc payer les coûts d'entretien des services publics en général, du réseau routier et des transports en commun en particulier, même si ces services sont largement utilisés par des résidants des banlieues.

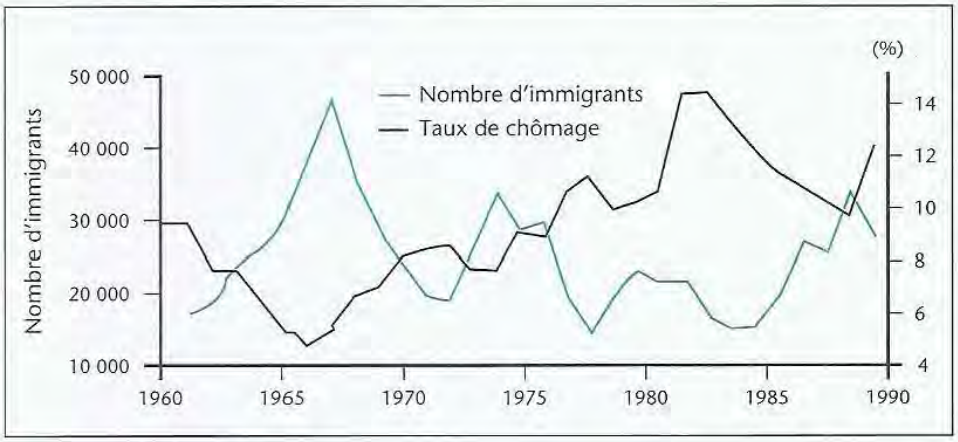

FIGURE 7.3
Immigrants admis au Québec et évolution du taux de chômage

L'INTÉGRATION À L'ÉCONOMIE CONTINENTALE

L'hégémonie américaine dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale constitue une variable économique essentielle. Première puissance industrielle, commerciale et financière du monde, les États-Unis sont aussi les gardiens d'un ordre économique mondial dont ils forment le centre. Situé immédiatement au nord, le Canada profite de la prospérité américaine, qui se reflète dans des commandes importantes pour les producteurs québécois. Depuis 1945, les relations économiques avec les États-Unis se sont considérablement intensifiées, notamment grâce à l'augmentation du commerce transfrontalier, aux investissements directs consentis par des multinationales américaines et à l'aménagement d'infrastructures communes, comme la voie maritime du Saint-Laurent.

TABLEAU 7.1 Les principales agglomérations du Québec en 1989

Villes principales	Villes issues de la suburbanisation
Montréal (1 015 420 hab.)	Laval (284 164) Longueuil (125 411) Montréal-Nord (90 303) Saint-Léonard (75 947) LaSalle (75 621) Saint-Laurent (67 002) Saint-Hubert (66 218) Verdun (60 246) Brossard (57 411)
Québec (164 580)	Sainte-Foy (69 615) Charlesbourg (68 996) Beauport (62 869)
Sherbrooke (74 438)	
Chicoutimi (61 083)	
Hull (58 722)	Gatineau (81 244) Aylmer (30 200)
Jonquière (58 467)	
Trois-Rivières (50 122)	Cap-de-la-Madeleine (33 000) Trois-Rivières-Ouest (16 000)

Jusqu'en 1945, nos relations commerciales avec les États-Unis et la Grande-Bretagne se partageaient à peu près également. Le commerce avec ce dernier pays était particulièrement profitable et les villes situées le long du Saint-Laurent tiraient un net avantage de ce commerce triangulaire entre le Canada et les deux grandes puissances commerciales du monde. Après la guerre, le commerce avec les États-Unis devient prépondérant. En 1982, les États-Unis s'emparent de 64,5 % des exportations du Québec. Les ventes aux autres pays, le Royaume-Uni (5,5 %), l'Allemagne (2,2 %), le Japon (2,6 %) ou la France (1,8 %), deviennent marginales. Au chapitre des importations, là encore les

États-Unis dominent puisque nous y effectuons 51,3 % de tous nos achats à l'étranger. La part des autres pays est minime: notre deuxième fournisseur, le Venezuela, d'où nous n'importons que du pétrole, ne représente que 6,3 % de nos importations (la part du Japon est cependant en forte croissance depuis). En fait, le Québec commerce presque autant avec les États-Unis qu'avec le reste du Canada. Cette dépendance envers les États-Unis, à la fois comme client et comme fournisseur, a rendu le Québec très vulnérable face à la conjoncture américaine. Les efforts fait pour diversifier nos partenaires commerciaux se soldent généralement par des échecs et l'entente de libre-échange de 1989 renforce plutôt la prépondérance américaine dans nos échanges.

Les investissements américains sont présents depuis le début du XX^e siècle au Canada, mais ils augmentent énormément après 1950. Ces investissements, qui n'excédaient pas 3 milliards de dollars par année avant la guerre, atteignent 10 milliards en 1957 et 30 milliards en 1973. C'est qu'après la guerre les États-Unis délaissent le protectionnisme et cherchent à mieux s'implanter dans les pays faisant partie de leur zone d'influence. Les investissements américains représentent 75 % de tous les investissements étrangers au Canada, soit 16,7 milliards pour la seule année 1960.

Au Québec, ce sont surtout les ressources naturelles qui intéressent les Américains et que le gouvernement de l'Union nationale (1944-1960) leur laisse à très bas prix. L'industrie minière et celle des pâtes et papiers connaissent alors une croissance spectaculaire, provoquant l'essor de villes-ressources en plein cœur du Bouclier canadien: Val-d'Or, Rouyn, Chibougamau ou Fermont dans le secteur minier et La Sarre, Maniwaki ou Baie-Comeau dans celui de la forêt. On se rue en particulier, entre 1950 et 1960, vers les réserves de cuivre et de nickel en Abitibi et de fer au Nouveau-Québec.

Cette situation est attribuable au fait que la technologie et les moyens de transport modernes permettent maintenant aux Américains d'intégrer l'extraction des ressources du Québec à leur appareil de production. Au début des années 1950, par exemple, la compagnie Iron Ore fait construire une voie de chemin de fer de 574 kilomètres entre le port minéralier de Sept-Îles et la nouvelle ville de Schefferville. Elle y aménage une mine de fer, fait construire un barrage et tout un quartier pour les mineurs. Le fer fait désormais partie d'une chaîne continue qui amène le minerai des mines du Nouveau-Québec aux ateliers de traitement de Sept-Îles et, de là, aux usines automobiles du Michigan. Les plus grands journaux américains sont imprimés sur du papier québécois. Le *Chicago Tribune* vient directement superviser la coupe du bois et la transformation du papier au Québec.

La mainmise étrangère touche aussi l'industrie lourde (la machinerie, le pétrole, la chimie, le transport). En revanche, l'industrie légère (le textile, le bois, le meuble, le vêtement, l'imprimerie) relève surtout d'entreprises québécoises. La domination étrangère est moins marquée au Québec qu'en Ontario. En 1981, 53,4 % de la production manufacturée ontarienne est assurée par des entreprises étrangères, comparativement à seulement 37,1 % au Québec. Cela s'explique par la structure industrielle différente des deux provinces. L'industrie légère, concentrée au Québec, est généralement plus canadienne. Les Américains s'intéressent peu à ce secteur moins rentable et contrôlé par de plus petites entreprises. Les Américains dominent par contre les industries mécanique, chimique et automobile, concentrées en Ontario.

Les voies de communication entre le Québec et le reste de l'économie continentale ont aussi connu des améliorations majeures. Le transport ferroviaire, qui visait au début du XX^e siècle à souder économiquement le Canada sur un axe est-ouest, décline constamment depuis 1945. Les lignes à l'ouest de Thunder Bay, c'est-à-dire celles qui acheminent le blé vers les Grands Lacs et vers Vancouver, restent rentables, mais tout le réseau dans l'est du Canada, y compris les lignes du Québec, accumule déficit sur déficit. Autant le Canadien Pacifique que le Canadien National cherchent à se départir de ce réseau. Le récent élan de privatisation et de réduction des dépenses du gouvernement fédéral pousse ces deux compagnies à abandonner plusieurs liaisons et à licencier des milliers de travailleurs à Montréal.

Le transport maritime profite beaucoup de l'intensification des échanges nord-sud, en particulier après 1959 et l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent. À cette occasion, l'ensemble de la canalisation est refaite pour permettre aux transatlantiques de pénétrer jusqu'aux Grands Lacs. Dans les faits, la voie maritime sert surtout au commerce continental. Des Grands Lacs vers le Québec arrivent le blé et les automobiles du centre du continent, alors qu'en sens inverse partent les métaux et le papier du Québec. La voie maritime du Saint-Laurent a toutefois pu être en partie la cause du déclin du port de Montréal puisque celui-ci n'est plus un point d'arrêt obligatoire pour les navires. Les opérations y augmentent néanmoins grâce au trafic du pétrole brut et au commerce par conteneurs, domaine dans lequel le port de Montréal joue un rôle de leader mondial. Le port de Québec se maintient surtout grâce à la manutention des ressources naturelles.

À 576 kilomètres au nord de Sept-Îles, à cheval sur la frontière du Québec et du Labrador (Terre-Neuve), on voit ici la ville de Schefferville en 1968 (7200 habitants). Schefferville est alors la métropole de ces villes du nord (Wabush, Gagnon et Fermont) qui alimentent le port de Sept-Îles en minerai de fer. La fermeture de la mine par la compagnie Iron Ore, en 1983, conduit au départ précipité de tous ses habitants.

Le transport routier par camions joue depuis 1945 un rôle prépondérant dans le commerce. Sa souplesse et sa rapidité expliquent la faveur croissante dont il jouit. Dans bon nombre de cas, le transport par camions a remplacé le transport ferroviaire. Le transport par camions est particulièrement précieux pour les PME industrielles du Québec, dont le volume de production est modeste, et pour l'approvisionnement du commerce de détail au cœur des centres urbains ou en bordure des autoroutes. Le réseau de routes asphaltées au Canada s'est particulièrement agrandi, passant de 39 040 kilomètres en 1945 à 112 800 kilomètres en 1960 et à 239 040 kilomètres en 1975, soit 6 fois la circonférence de la terre! On construit alors de nombreuses routes régionales ainsi que des autoroutes reliant et ceinturant les centres-villes. La construction de routes et de ponts a pourtant ralenti depuis 1976, l'heure étant plutôt à l'entretien et à la réfection du réseau existant. Les nouveaux investissements ont surtout lieu dans la zone suburbaine de Montréal, à Laval et sur les rives sud et nord où la population croît sans cesse.

Le trafic aérien connaît une croissance fulgurante après 1945 et jusqu'à la crise du pétrole en 1973. Montréal est alors la plaque tournante du trafic aérien et le siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). La compagnie Air Canada joue le rôle de transporteur national, alors que quelques autres compagnies assurent les liaisons avec les régions éloignées du nord du Québec. Au début des années 1980, la baisse du trafic aérien, la privatisation d'Air Canada et la déréglementation du transport aérien ont entraîné une guerre des prix et l'arrivée du capital américain dans ce domaine. La région montréalaise a depuis décliné au profit de Toronto et possède aujourd'hui deux aéroports de classe internationale qui ne font pas leurs frais. Hors des grandes villes, le trafic aérien plafonne depuis 1980. Les petits aéroports sont soit fermés, soit vendus à des intérêts privés.

PROFIL D'UNE RÉGION

LA CÔTE-NORD

Pour faire le tour de la Côte-Nord, il suffit de partir de Tadoussac et de filer pendant 500 kilomètres vers le nord, pour ensuite tourner vers l'est et suivre la frontière du Labrador, qui mènera à Blanc-Sablon. De là, il s'agit de suivre le littoral long de 1300 kilomètres et parsemé de quelques municipalités pour revenir à son point de départ. Devant l'étendue et l'éloignement de cette région, il n'est pas difficile de croire que la Côte-Nord n'a été connue, et cela pendant très longtemps, que des Amérindiens, trappeurs, pêcheurs côtiers ou aventuriers en quête de dépaysement. Le développement est donc assez récent et est basé principalement sur l'exploitation des ressources naturelles. En d'autres termes, il s'agit d'une région extrêmement dépendante de la conjoncture internationale.

Si un embryon de peuplement apparaît au XIX^e siècle autour de la pêche et de la coupe du bois, la première moitié du XX^e siècle voit la population augmenter sensiblement à mesure que les investisseurs étrangers s'intéressent aux extraordinaires ressources forestières de la région. Cette activité touche essentiellement la Haute-Côte-Nord, qui s'étend de Tadoussac à Sept-Îles. À compter de 1950, toute-

L'intégration du Québec à l'économie nord-américaine prend bien d'autres formes. La forte présence des syndicats d'origine américaine par exemple, le tourisme transfrontalier, l'invasion de la culture américaine et la généralisation de l'*american way of life* contribuent pour leur part à diffuser au Québec des conceptions et des habitudes de consommation nord-américaines.

L'AGRICULTURE SOUS PROTECTION

L'agriculture du Québec connaît un déclin rapide après la guerre. On note en particulier une diminution des effectifs agricoles pendant que l'étalement urbain gruge les meilleures terres du Québec. Depuis 1970 cependant, le secteur agricole est en voie de consolidation. La mécanisation, la spécialisation et le rôle de l'État ont permis aux agriculteurs de s'orienter vers l'**industrie agroalimentaire**, c'est-à-dire une association plus intime entre la production, la transformation et la distribution des produits agricoles.

Après la guerre, le monde rural n'est pour ainsi dire plus qu'un réservoir de main-d'œuvre pour les emplois ne requérant aucune qualification professionnelle dans les villes. Le nombre de personnes employées dans l'agriculture passe ainsi de 254 000 en 1950 à 121 000 en 1964 et à 40 150 en 1991 (3,5 % de la main-d'œuvre). Après la guerre, l'agriculture subit surtout la détérioration des termes d'échange. Autrement dit, le prix des produits agri-

fois, la Moyenne et la Basse-Côte-Nord connaîtront elles aussi un développement important tandis que s'intensifie l'exploitation des ressources hydroélectriques et minières.

La découverte et l'exploitation d'importants gisements de fer permettent la mise en valeur de l'intérieur de la région, comme en témoigne l'ouverture des villes de Gagnon, Fermont et Schefferville. Elles accroissent également de façon remarquable l'activité portuaire des villes du littoral. Pointe-Noire, Port-Cartier, Havre-Saint-Pierre et surtout Sept-Îles, avec ses 25 000 habitants, connaîtront un développement spectaculaire. D'ailleurs, le port de Sept-Îles dispose d'installations capables de traiter 10 millions de tonnes de minerais durant les 6 mois que le fleuve est praticable.

Entre 1950 et 1970, la Côte-Nord et Montréal constituent les deux pôles de développement du Québec. En effet, déjà stimulée par l'exploitation minière, la Côte-Nord fait l'objet d'une intense activité alors qu'Hydro-Québec, en pleine expansion conséquemment à la nationalisation de l'électricité en 1963, entreprend d'aménager les puissantes rivières Bersimis, aux Outardes et surtout Manicouagan. Il en résulte la construction d'une série de sept barrages qui contribuent à placer le Québec à l'avant-garde du développement hydroélectrique. Le plus imposant est certainement le barrage Daniel-Johnson (Manic 5), haut de 214 mètres et long de 1314 mètres. L'afflux de travailleurs rattachés à ces immenses projets profite à la région tout entière et permet la modernisation des infrastructures de transport.

Comme toute région qui dépend de l'activité d'une poignée d'entreprises, la Côte-Nord ressent très durement les effets du changement de la conjoncture internationale, notamment dans les domaines du papier et du fer, au début des années 1980. Les fermetures successives de la papeterie de Port-Cartier et de l'Iron Ore auront des conséquences sociales et économiques très graves pour la région.

Un peu comme les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, la Côte-Nord, qui compte aujourd'hui environ 100 000 habitants, cherche de nouvelles vocations qui lui permettraient de ne plus dépendre de l'extérieur pour assurer sa survie et conserver sa population. En ce sens, le tourisme prend une place de plus en plus grande dans l'économie régionale, comme en font foi le nombre croissant de pêcheurs de saumon exerçant leur art sur la rivière Moisie, les quelque 80 000 visiteurs annuels au barrage Manic 5 ou les vacanciers tombant sous le charme de l'archipel de Mingan.

coles monte moins vite que celui des produits que les agriculteurs achètent. De fait, les Québécois sont riches, mais ils n'achètent pas forcément plus de nourriture. Ils consacrent plutôt le surplus de leur revenu à l'achat d'autres types de biens: des maisons, des vêtements, des loisirs. Les agriculteurs ont en outre perdu un revenu d'appoint important: la coupe de bois en hiver, qui est de plus en plus confiée à des bûcherons professionnels manipulant un équipement sophistiqué.

Bon nombre d'exploitations agricoles avaient cependant mieux profité des prix élevés durant la guerre. Les fermes qui exploitent les terres les plus riches et qui sont situées à proximité des voies de transport écoulent alors facilement toute leur production, et à des prix intéressants. Ces fermes seront les premières à se mécaniser. Le nombre de tracteurs agricoles passe d'ailleurs de 5758 en 1941 à 60 481 en 1961. L'électrification rurale, qui est achevée en 1960, permet la généralisation des trayeuses électriques, la réfrigération des denrées et le chauffage des étables.

La fin de la guerre entraîne une baisse de prix des produits agricoles qui menace l'équilibre entre l'offre et la demande. C'est que l'agriculture familiale avait toujours réagi à une baisse des prix par une hausse de l'offre afin de protéger le revenu. Ainsi, la crise des années 1930 avait provoqué l'élan de colonisation, même si les prix des produits agricoles étaient bas. Après 1945 cependant, cette conception est mise de côté par l'État, les coopératives et les tenants de l'agri-

culture commerciale en général, qui souhaitent soutenir les prix en contrôlant la production. Ici, l'intervention de l'État sera cruciale. L'Office des marchés agricoles (1956), l'Office de stabilisation des prix agricoles (1958), le crédit agricole (1959) et la Commission canadienne du lait (1966) constituent autant de programmes visant à soutenir les prix agricoles et à orienter les cultures. Chaque producteur se voit désormais attribuer un quota de production qu'il ne peut dépasser sans recevoir une pénalité. Pour nombre de produits comme le porc, la volaille et les produits laitiers, les prix sont arbitrairement fixés et le Gouvernement protège les agriculteurs québécois contre l'arrivée de produits étrangers. En 1978, enfin, la Loi sur la protection du territoire agricole permet d'endiguer la spéculation et l'étalement urbain, en particulier en banlieue de Montréal. Ces mesures sonneront la mort de l'agriculture traditionnelle, mais elles consolideront en revanche la situation de quelques milliers d'entrepreneurs agricoles très productifs et en mesure de faire face aux géants de la distribution alimentaire.

Les agriculteurs, désormais intégrés à l'industrie agroalimentaire, font partie d'une chaîne qui va de l'achat d'engrais et de moulée à la livraison du poulet à rôtir! La figure 7.4 montre que la production laitière a gardé une place prépondérante au Québec depuis la fin du XIX^e siècle. Le système des quotas, mis en place depuis, permet aux agriculteurs québécois de conserver leur part et de s'emparer de la moitié de la production canadienne de lait. L'élevage (en incluant la production laitière) joue désormais un rôle majeur, représentant en 1987 les trois quarts de la production agricole. Les champs sont surtout consacrés aux pâturages et aux plantes fourragères, offrant une meilleure alimentation au bétail, dont la qualité et la vigueur sont désormais reconnues mondialement.

En 1993, les négociations du GATT débouchent sur l'abolition des offices de commercialisation et des quotas, qui entravent apparemment le commerce international des produits agricoles. L'Union des producteurs agricoles (UPA), véritable syndicat rural né en 1972, défendra avec acharnement le système de mise en marché québécois, le considérant désormais comme vital pour la survie de l'agriculture du Québec.

L'industrie de la pêche, surtout concentrée en Gaspésie et sur la Côte-Nord, s'est toujours située en marge de l'économie laurentienne. De grandes entreprises de pêche, installées à Percé et Paspébiac, recrutaient l'été des pêcheurs dans de petits villages côtiers et écoulaient la morue pêchée dans le monde entier. Avec l'essor de la pêche hauturière, de grands chalutiers viennent directement d'outre-mer et n'engagent plus de pêcheurs québécois. Ils ne sont déjà plus que 6000 en 1964 à se consacrer à la pêche, surtout à celle de la morue. Les stocks de morues ayant rapidement diminué à la fin des années 1980, on s'oriente davantage vers des pêches plus spécialisées, en particulier celle des crustacés. Les grandes compagnies de pêche ont disparu et les pêcheurs sont regroupés au sein de coopératives, qui négocient la vente de la production aux usines de transformation de poissons. Dans la pêche, comme dans l'agriculture, les petits producteurs indépendants tendent à disparaître.

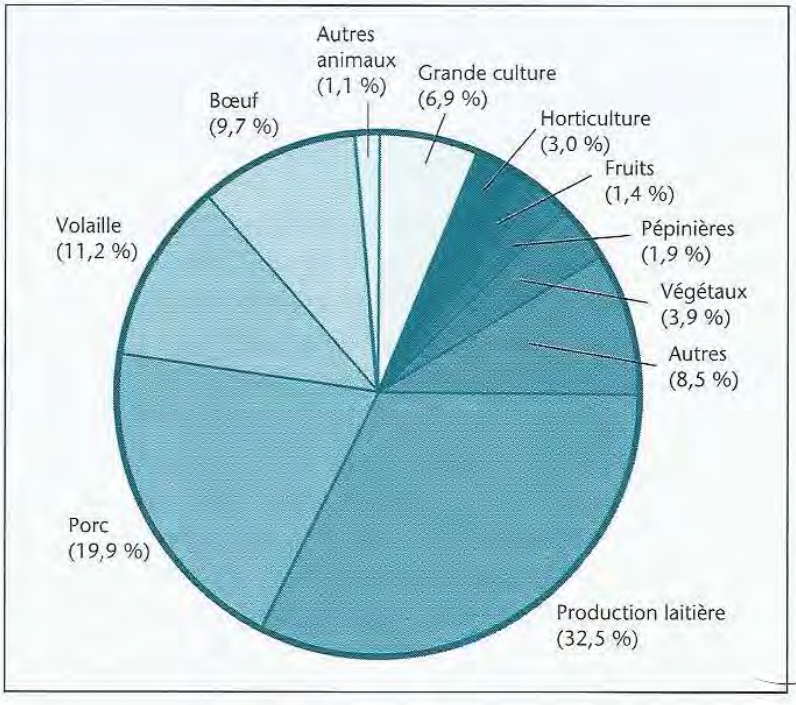

FIGURE 7.4
Importance de l'élevage dans la production agricole du Québec en 1987

CARTE 7.1

Main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière au Québec en 1961

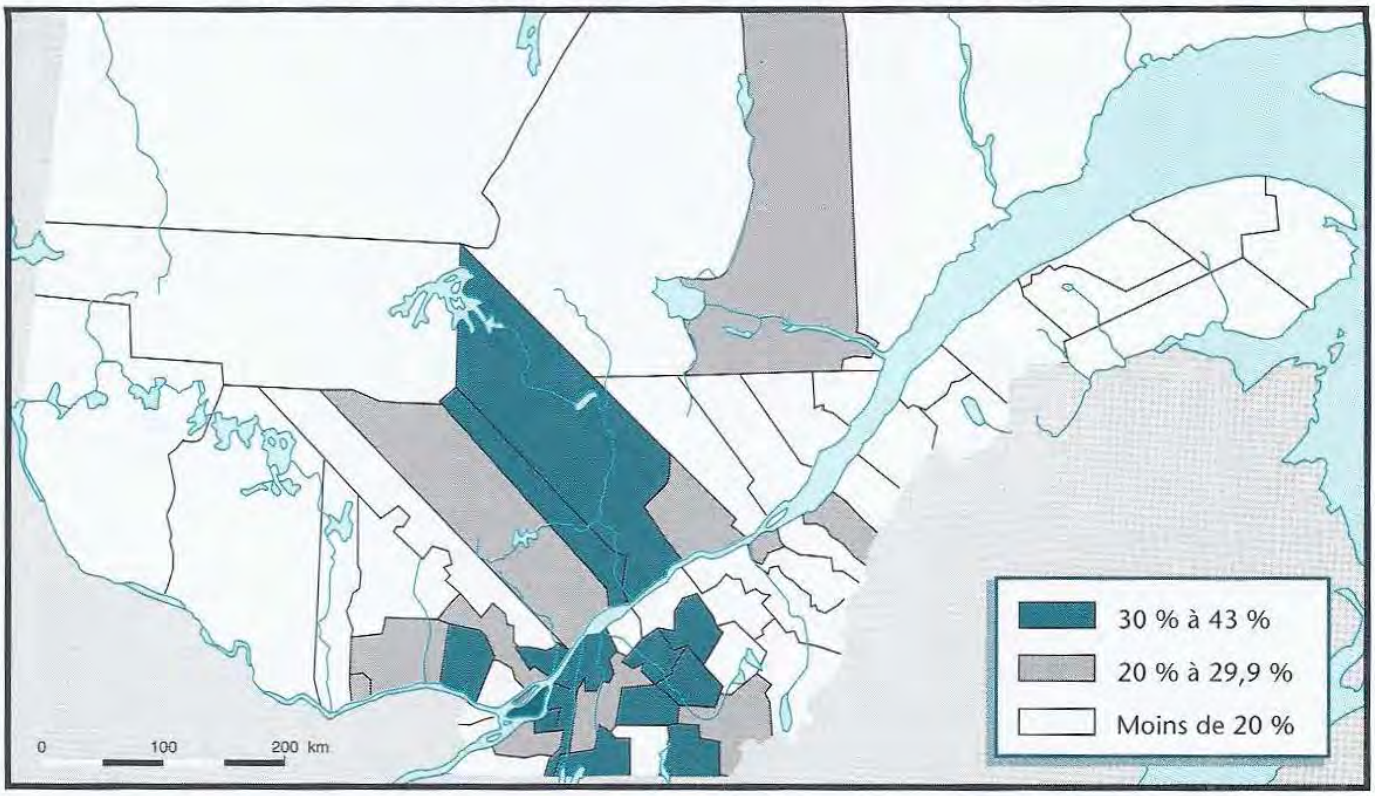

L'INDUSTRIE: APOGÉE ET DÉCLIN

L'industrie manufacturière du Québec continue à croître jusqu'au début des années 1960 alors qu'elle embauche le tiers de la main-d'œuvre québécoise. Le développement rapide pendant la guerre, une demande soutenue ensuite et une productivité élevée assurent la rentabilité des entreprises. Comme le montre la carte 7.1, certaines régions comme la Mauricie, les Bois-Francs, autour de Drummondville, et les Cantons-de-l'Est connaissent des taux d'industrialisation très élevés.

Certaines industries, le textile notamment, souffrent cependant du vieillissement de leurs installations, d'une baisse de la productivité et de la concurrence de nouveaux pays industriels, où les salaires sont moins élevés. Les récessions de 1974 et de 1982 frappent durement l'industrie, alors que nombre d'établissements décident soit de se moderniser, soit de fermer, ce qui entraîne dans les deux cas des pertes d'emplois. En 1980, la part du PNB attribuable à l'industrie manufacturière est la même qu'en 1890. L'industrie se retrouve donc au même point que là où elle avait commencé il y a un peu plus d'un siècle. Le Québec entre alors dans une phase postindustrielle caractérisée par la prépondérance des emplois de services et le déclin relatif de l'industrie manufacturière. À la fin du XX^{e} siècle, l'industrie au Québec tente de se consolider autour de quelques secteurs de pointe où elle reste compétitive: l'aéronautique, les produits pharmaceutiques, les pâtes et papiers et l'hydroélectricité.

L'industrie occupe 417 000 personnes en 1951, 427 000 en 1959 et 491 000 en 1985, mais la valeur de la production augmente bien plus vite que les effectifs, passant de 5 milliards de dollars en 1951 à 23 milliards en 1975 et à 45 milliards en 1985. La productivité par travailleur est donc bien plus élevée. Cela est surtout dû à une réorganisation scientifique du travail et à l'emploi d'une machinerie sophistiquée qui partout supplante l'ouvrier en force et en précision. Maintenant, ce dernier a essentiellement pour tâche de surveiller une machine automatisée. Ce qui est vrai pour l'usine l'est aussi pour l'industrie de la

BIOGRAPHIE

Joseph-Armand Bombardier (*1908-1964*)

Fils d'un cultivateur de Valcourt, Joseph-Armand Bombardier s'intéresse très jeune à la mécanique, tout en poursuivant des études classiques au Séminaire de Sherbrooke. En 1926, il dirige un garage et commence la mise au point de sa première motoneige, dont il perfectionne la mécanique jusqu'en 1937. Il obtient une quarantaine de brevets sur des composantes et des mécanismes. Sa motoneige Ski-Doo, destinée aux personnes travaillant dans le Grand Nord, connaît une grande vogue auprès des sportifs du monde entier durant les années 1960 et 1970. Profitant de sa croissance, la compagnie se lance avec succès dans une entreprise de diversification. Son siège social reste à Montréal et la société possède des usines à Valcourt et à La Pocatière, mais les activités et les marchés de la compagnie sont désormais concentrés à l'étranger. Dans le domaine récréatif, le lancement en 1988 du Sea-Doo, sorte de moto marine, est un succès. Dans le domaine ferroviaire, l'entreprise obtient, en 1974, un contrat pour la fabrication de 423 voitures pour le métro de Montréal, puis, en 1982, un contrat pour la fabrication de 825 voitures pour le métro de New York. Le fabricant belge BN (acheté en 1988), ANF-Industrie de France (1989) et Procor Engineering du Royaume-Uni (1990) sont réunis en 1991 pour former Bombardier Eurorail, ce qui permet à la société Bombardier de décrocher le prestigieux contrat du Shuttle qui, sous la Manche, doit relier l'Angleterre à la France. Bombardier entre dans l'aéronautique en 1986 par l'achat de la Canadair de Montréal, acquiert l'avionnerie irlandaise Short Brothers en 1989, la Learjeat Corporation en 1990, puis l'avionnerie ontarienne de Havilland en 1992. Implantée dans 6 villes du Québec, l'entreprise est, avec ses 9863 employés, le septième employeur de la province en importance.

L'entreprise présente, après la mort du fondateur en 1964, un des rares exemples de constance pour une entreprise familiale. Les fils de Bombardier, et surtout son gendre Laurent Beaudoin, assurent jusqu'à nos jours cette continuité. Aucune entreprise québécoise n'est plus intimement associée à l'affirmation économique des francophones. Cette situation est probablement attribuable au fait que la société Bombardier est issue de capitaux très modestes, que la direction familiale y reste importante et que l'entreprise a su établir avec ses employés une relation de confiance basée sur l'excellence, l'audace et la coopération.

construction ou pour le domaine de l'exploitation forestière, par exemple. Le coût de cette machinerie moderne est très élevé, mais l'entrepreneur peut le contrebalancer en multipliant sa production. Les installations industrielles tendent donc à grossir et à passer aux mains du capitalisme bancaire, selon le modèle qui caractérise la deuxième vague industrielle (*voir le chapitre 4*), en particulier dans les pâtes et papiers.

L'augmentation du nombre de gestionnaires aux dépens du nombre d'ouvriers dans l'usine est une autre conséquence importante de cette réorganisation de la production. Le nombre de ceux qu'on appelle les «cols blancs», c'est-à-dire les cadres, les comptables, les vendeurs, les ingénieurs, les commis de bureau qui travaillent en usine mais qui ne s'occupent que des tâches de gestion, a augmenté très fortement dans les entreprises depuis 1945. En revanche, les «cols bleus», ceux qui sont directement en contact avec la production, ont vu leurs effectifs fondre à mesure que progressait la mécanisation. Malgré l'implantation de l'informatique de bureau à partir de 1980, les **gains de productivité** sont moins élevés dans les opérations de gestion que dans celles de production, ce qui contribue à accroître le déséquilibre.

La figure 7.5 montre que la structure industrielle du Québec connaît peu de changements entre 1945 et 1985. Les aliments et boissons continuent à dominer le paysage industriel québécois et emploient 53 947 travailleurs en 1990. Qu'on pense aux boulangeries (Weston, Durivage), aux fromageries (Kraft, Saputo) ou aux entreprises d'embouteillage (Coke, Naya, Molson, Labatt). Les industries du vêtement, du textile et des métaux, autrefois si importantes, décroissent rapidement depuis 1945. Là, c'est la concurrence étrangère et le déclin du transport ferroviaire qui ont entraîné la fermeture de nombreuses usines dans la région de Montréal, à Lévis et à Valleyfield. Les gains de productivité ayant été faibles dans ces industries, les producteurs québécois n'ont pu faire face à la concurrence étrangère à mesure que les syndicats obtenaient de meilleurs salaires pour leurs membres. Le nombre d'employés du vêtement, qui est de 58 794 travailleurs en 1990, reste toutefois élevé, ce qui reflète plus la faible productivité de l'industrie que son dynamisme.

Les industries ayant une plus forte croissance sont justement celles où les gains de productivité par travailleur ont été les plus importants: les produits pétroliers (Shell, Ultramar), le transport (General Motors), les appareils électriques (Marconi, Northern Telecom, Bell), les pâtes et papiers, l'aluminium et les mines. Elles ont poursuivi leur croissance après la guerre, même si les salaires y sont presque deux fois plus élevés que dans l'industrie du vêtement. Grâce aux machines, en effet, le rendement par travailleur y est tel que ces industries peuvent non seulement affronter la concurrence étrangère, mais en plus exporter dans le monde entier. Dans l'industrie minière, par exemple, la valeur de la production

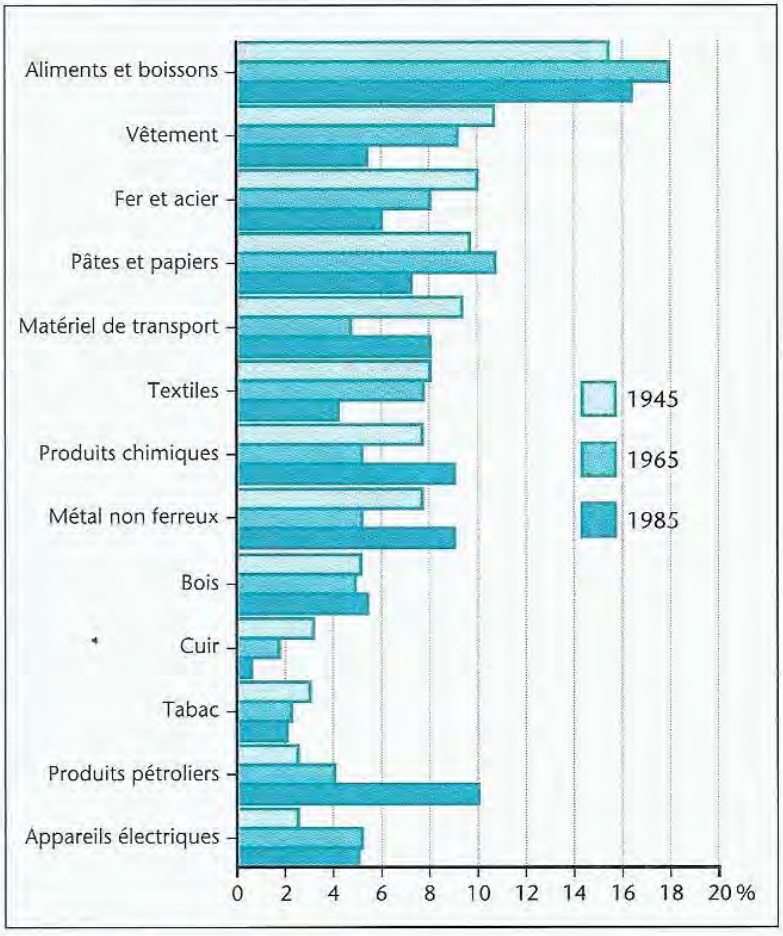

FIGURE 7.5
Part des principaux secteurs dans la valeur de la production industrielle (en pourcentage)

Usine de la Dominion Textile à Montmorency, en 1953. L'électricité est fournie par la centrale construite juste au-dessus des célèbres chutes.

passe de 91,5 millions de dollars en 1945 à 520 millions en 1960, mais l'emploi n'augmente pas beaucoup, plafonnant à 32 000 mineurs en 1957.

La crise du pétrole de 1973, la hausse sans précédent des taux d'intérêt en 1981 et les crises de 1982 et de 1991 ont affecté l'ensemble de l'industrie. Le Québec a alors senti toutes les conséquences de la domination étrangère de son économie. Plusieurs multinationales ont fermé leur portes, ce qui a entraîné de nombreuses pertes d'emplois, en particulier dans les régions. Déjà, durant les années 1960, des entreprises retardaient leur modernisation, préférant empocher des profits immédiats. À partir des années 1970, plutôt que de moderniser des installations vétustes, plusieurs préfèrent partir. C'est le cas dans l'industrie textile (Dominion Textile), dans l'alimentation (Cadbury), dans les appareils électriques (CGE) et dans l'exploitation des ressources: le départ d'ITT à Port-Cartier, de la CIP à Trois-Rivières ou de l'Iron Ore qui provoque la fermeture de la ville de Schefferville.

Dans les entreprises qui décident de se moderniser, les gains de productivité conduisent aussi à des pertes d'emplois. C'est par exemple le cas dans l'industrie de l'aluminium. Le mouvement de désindustrialisation touche en particulier les régions qui dépendent d'un seul employeur, mais aussi Montréal, dont l'appareil industriel, tourné vers le marché canadien et basé sur l'industrie légère, ne s'est pas modernisé et subit la concurrence étrangère. Il n'y a guère que dans les nouveaux «parcs industriels» de la banlieue de Montréal, soit à Laval, Boucherville ou Saint-Laurent, que l'industrie se développe, à proximité des autoroutes et au milieu du bassin de population le plus scolarisé et le mieux rémunéré de la province.

Comme au cours des années 1920, le ralentissement économique qui s'opère après 1970 entraîne la concentration industrielle. Cette fois, par contre, le gouvernement du Québec intervient pour empêcher la faillite de petites et moyennes entreprises. La société REXFOR réussit à sauver de nombreuses scieries menacées de rachat par les géants des pâtes et papiers. Plus récemment, la Société générale de financement et de nombreux autres organismes, comme le Fonds de solidarité de la FTQ, interviennent pour endiguer la désindustrialisation du Québec, en particulier dans les régions, et pour ralentir le mouvement de concentration. Des initiatives fiscales intéressantes, comme le programme d'investissement REA et l'exemption de taxes sur les vêtements et les meubles, ont pour effet de mettre des capitaux à la disposition de petites entreprises québécoises et d'augmenter leur compétitivité. Il arrive que le Gouvernement se porte carrément acquéreur d'entreprises, soit pour les sauver de la faillite, soit pour les soustraire au contrôle étranger. C'est le cas dans l'amiante (SGA), dans la sidérurgie (Sidbec), dans les pâtes et papiers (Domtar) et, évidemment, dans l'électricité où, par le biais d'Hydro-Québec, l'État se rend maître de toutes les ressources hydroélectriques. Ces interventions du gouvernement du Québec, en particulier entre 1965 et 1980, ont pour effet d'augmenter le contrôle francophone de l'économie, qui passe de 47 % en 1961 à 55 % en 1978. Bon nombre d'installations

fermées par des multinationales sont en outre rachetées par des francophones, qui, avec l'aide de l'État, réussissent parfois à les rentabiliser. Cette nouvelle classe de gens d'affaires francophones a ainsi tissé des liens privilégiés avec le gouvernement du Québec, en particulier durant le règne du Parti québécois, de 1976 à 1985. Ces nouveaux entrepreneurs se méfient davantage des interventions du gouvernement fédéral. Ils adhèrent généralement avec enthousiasme au traité de libre-échange, luttent avec Québec pour rapatrier certains pouvoirs économiques et s'engagent dans la politique provinciale. On a appelé «État-Provigo» ou «Québec inc.» ce partenariat original entre le gouvernement du Québec et l'entreprise privée francophone.

Le Québec reste surtout un exportateur de dérivés des ressources naturelles. La figure 7.6 montre toutefois un fait intéressant, soit l'émergence de certains produits de pointe parmi ses exportations. Le papier d'imprimerie reste en première place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, représentant généralement plus de 15 % de toutes nos exportations. Les exportations de minerais de cuivre et de fer, bien qu'encore importantes, ont eu tendance à perdre de leur vigueur depuis 1965, en particulier à cause du déclin des mines du Nouveau-Québec. En revanche, l'automobile et les moteurs d'avion sont des produits qui gagnent en importance parmi nos exportations. L'industrie automobile a commencé à s'installer au Canada en 1965. Le Pacte de l'automobile, signé entre le Canada et les États-Unis, force les grands constructeurs d'automobiles américains à assembler au Canada toutes les voitures qu'ils y vendent. La circulation des pièces et des véhicules bénéficie donc d'un libre-échange. La plupart des voitures assemblées à l'usine de General Motors à Boisbriand sont envoyées aux États-Unis, et cela se reflète sur nos exportations. Dans le domaine de l'aéronautique, deux compagnies, soit Bombardier-Canadair à Saint-Laurent et Pratt & Whitney à Longueuil, conçoivent et fabriquent des produits reconnus mondialement.

Le tissu industriel québécois reste cependant rempli de trous à la fin du xx^{e} siècle. Il semble donc urgent de consolider les secteurs de pointe qui s'en sortent mieux: l'aéronautique, l'aluminium, l'énergie, le transport et l'industrie chimique. Cela passe en particulier par une meilleure formation de la main-d'œuvre et par des investissements dans la recherche et le développement. Les entreprises et le gouvernement du Québec dépensent 2,3 milliards de dollars dans la recherche scientifique appliquée en 1991, soit 1,5 % du PIB. C'est important, mais c'est encore la moitié moins qu'en Ontario.

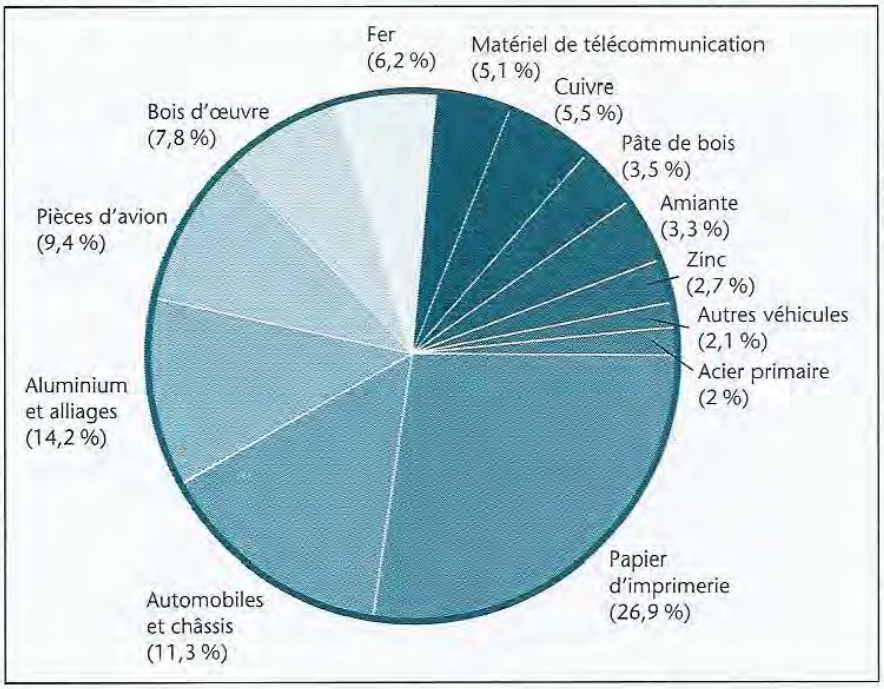

FIGURE 7.6
Produits représentant plus de 1 % des exportations du Québec en 1984

L'AFFIRMATION D'UNE ÉCONOMIE DE SERVICES

Nous avons déjà abordé la division traditionnelle entre les **secteurs économiques** primaire, secondaire et tertiaire. Il est bon ici de mieux définir cette division afin d'envisager adéquatement l'essor des services depuis 1945. Le secteur primaire regroupe l'agriculture, la pêche et les industries d'extraction, c'est-à-dire les mines et la coupe de bois. La figure 7.7 montre que le secteur primaire fut prédominant dans le

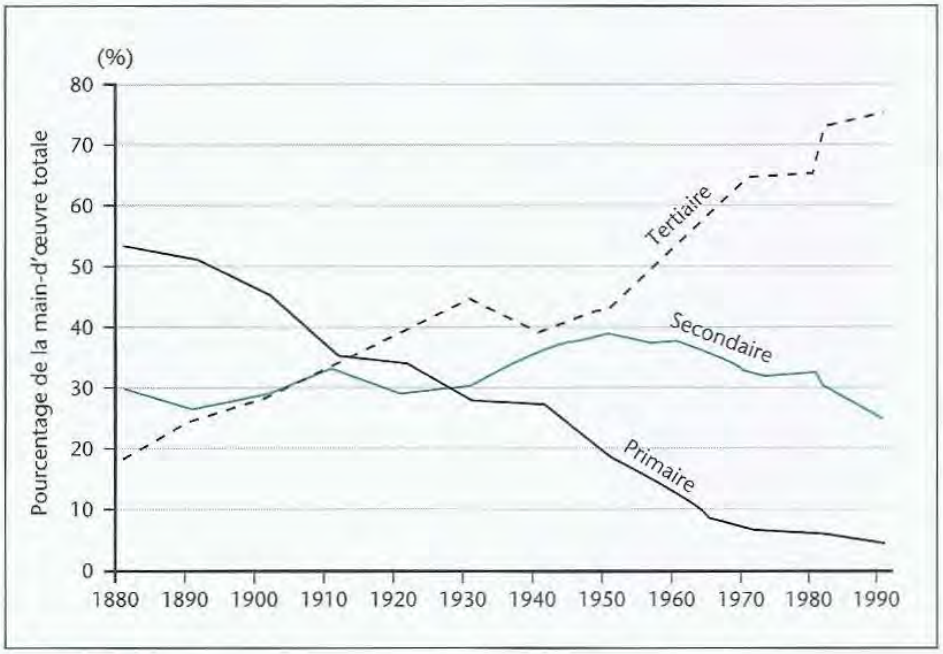

FIGURE 7.7
Évolution des secteurs de l'économie du Québec, entre 1881 et 1991

Québec préindustriel vers 1880, en particulier à cause du rôle séculaire de l'agriculture. Le secteur secondaire regroupe les activités de fabrication et de transformation, en particulier l'industrie manufacturière et la construction. Il s'est développé avec l'industrialisation après 1880. Ce qu'on appelle le Québec industriel culmine après la Seconde Guerre mondiale. De nos jours, même si la production continue à augmenter, de moins en moins de Québécois vivent l'expérience du travail en usine. Le secteur tertiaire, lui, est très disparate et regroupe généralement les activités de la finance, du commerce, des transports, des communications ainsi que la fonction publique, l'éducation, les services sociaux et de santé. Contrairement à l'industrie manufacturière, qui profite beaucoup d'un contexte militaire de 1939 à 1945, le secteur tertiaire bénéficie de la période de paix et de la société de consommation de masse qui s'installent après la guerre.

Depuis les années 1960, nous vivons dans une économie de services, qui constitue de nos jours 75 % de toute l'activité économique dans la province. En 1991, quelque 2 485 000 Québécois occupaient un emploi dans les services, contre 137 000 seulement dans le primaire et 818 000 dans le secondaire. Lorsque le Québec s'est industrialisé, les paysans qui arrivaient en ville, marqués par un mode de vie centré sur l'agriculture et la famille, ont vécu une rude adaptation à l'usine et aux quartiers ouvriers. La génération née après 1960 a grandi dans une société et un contexte professionnel où domine l'industrie des services. On travaille désormais bien plus comme vendeur, serveur, administrateur, infirmière, programmeur ou caissier que comme agriculteur, mineur ou machiniste. Le tertiaire a aussi été l'objet d'une féminisation importante. Alors que les femmes ne représentaient en 1986 que 27 % de la main-d'œuvre dans l'agriculture, 11 % dans la forêt, 8 % dans les mines et 30 % dans les manufactures, elles occupaient 60 % des emplois dans la finance, 41 % dans le commerce et 59 % dans les services socioculturels. Les femmes, qui constituent aujourd'hui près de la moitié de la main-d'œuvre québécoise, ont donc vu leur présence s'affirmer à mesure que s'instaurait cette économie de services. Les entreprises de services sont toutefois devenues aussi sensibles à l'automatisation que les industries, et l'informatique y a entraîné l'abolition de nombreux postes de commis non qualifiés. On doit donc rester plus longtemps aux études pour décrocher des emplois requérant une qualification de plus en plus grande. Les emplois sont en outre plus précaires et le travail à temps partiel est en croissance.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'accroissement exceptionnel du nombre d'emplois liés aux services. Le mode de vie urbain et l'enrichissement du Québec avaient dès les années 1910 et 1920, comme on l'a vu, permis l'essor des services. À compter de 1945, l'exode rural, la mécanisation et la stagnation industrielle libèrent de plus une masse importante de travailleurs des activités traditionnelles. Rappelons

aussi que la réorganisation du travail et la mécanisation ont donné plus de place aux gestionnaires (le tertiaire) qu'aux ouvriers liés à la production (le secondaire). L'augmentation du niveau de vie a, elle, fait croître le nombre d'emplois dans le commerce et la finance, en plus d'engendrer et de combler des besoins nouveaux: pensons simplement au tourisme, aux loisirs ou aux services professionnels en tout genre liés aux services. Le rôle de plus en plus important de la publicité et de la mise en marché des produits a permis l'expansion des agences de marketing, des éditeurs et des médias en général. L'accroissement de la taille de l'État, en particulier dans la santé, les services sociaux et l'éducation, est aussi un facteur à considérer. Disons également que, contrairement aux industries du primaire et du secondaire, la «production» des entreprises de services doit être constante et importante puisqu'elle ne peut être stockée ou accumulée. Enfin, les gains de productivité sont très faibles dans les services. Si on peut dire qu'une machine est capable de remplacer 20 ouvriers d'usine, une moissonneuse, 10 fermiers, ou une foreuse, 15 mineurs, on imagine mal comment la technologie pourrait remplacer totalement une infirmière, un travailleur social, un vendeur ou un professeur.

Les analystes ne s'entendent pas sur le sens à donner à l'essor des services dans l'activité économique du Québec. Pour certains, c'est le signe que nous sommes entrés dans une société postindustrielle basée sur l'échange d'informations. Pour d'autres, cette hypertrophie ruine notre économie puisque le tertiaire vit aux dépens de la richesse créée par l'agriculture, les mines et par les industries. Selon Pierre Lamonde, «loin de démontrer que l'économie québécoise est entrée dans l'ère postindustrielle, le gonflement du tertiaire est plutôt l'indice d'une anémie inquiétante du secteur secondaire». La grande diversité du tertiaire n'aide pas à l'apprécier, car si certaines branches ne donnent lieu qu'à une très faible activité économique et ont une productivité très basse (pensons à un salon de coiffure ou à un club vidéo, par exemple), d'autres, comme le tourisme ou la recherche scientifique, ont de nombreux effets d'entraînement et constituent un véritable apport à l'économie du Québec.

Les emplois liés au commerce occupent 601 260 travailleurs en 1991. C'est un secteur fort diversifié qui regroupe autant les petits que les grands magasins. Avec la société de consommation, la vente au détail joue désormais un rôle de premier plan, entraînant l'embauche de nombreux vendeurs, représentants, manutentionnaires, etc. Jusque dans les années 1950, la vente par catalogue s'avérait importante. C'est ainsi que les sociétés Morgan, Dupuis Frères et Sears se sont d'abord implantées au Québec. Pour le reste, les commerces locaux, situés sur les artères commerciales du centre des villes et des villages, comblaient les besoins courants. Depuis 1960, on assiste à la construction de centres commerciaux dans la région de Montréal, dans celle de Québec ainsi qu'autour des villes moyennes (Chicoutimi, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières). La configuration des premiers centres commerciaux est celle de l'alignement des commerces dont les façades donnent sur la rue, suivant le modèle des commerces isolés. Mais de plus en plus ils tendent à se tourner

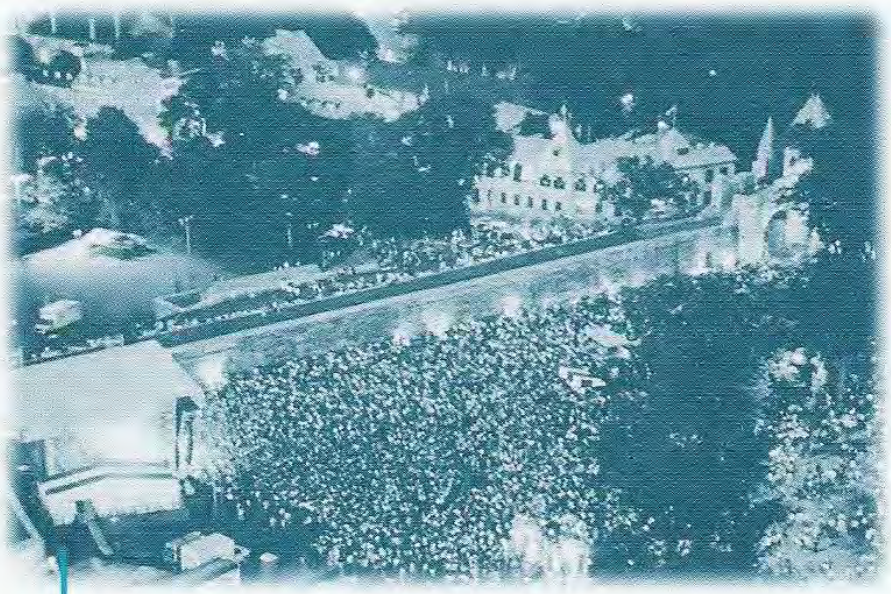

Le tourisme, une industrie qui ne produit rien, mais qui rapporte des milliards de dollars en retombées au Québec. Ci-dessus, une scène nocturne du Festival d'été international de Québec.

vers l'intérieur avec l'aménagement d'ensembles réunissant plus de 100 boutiques. On observe depuis 1980 l'arrivée d'entrepôts qui vendent directement aux consommateurs, de Super Carnaval au Club Price à Réno Dépôt. Les grands centres commerciaux sont directement responsables du déclin des plus petits commerces situés au centre des villes, lequel se vide d'ailleurs au profit de la banlieue. Certains commerçants se sont toutefois regroupés pour augmenter leur pouvoir d'achat et ainsi faire face à la concurrence des grandes chaînes. C'est ainsi que sont nées les chaînes Provigo, Bonisoir, Pharmaprix et Rona. Ces initiatives ont permis de maintenir et même d'augmenter le contrôle québécois dans le commerce de détail qui risquait de passer entre des mains étrangères. En 1995, presque tout le secteur de l'alimentation relève d'entreprises québécoises francophones. À cause de leur petit nombre et de leur pouvoir d'achat, les grandes chaînes d'alimentation commandent toute l'industrie agroalimentaire. Toutefois, certains petits magasins ont pu se maintenir avec succès. Les modes changeantes ont permis la survie de boutiques, de librairies ou d'épiceries alternatives. La vente de bière, de cigarettes et de billets de loterie a aussi permis à des dépanneurs de continuer à briser la monotonie des quartiers résidentiels. En 1971, 69 % des 7,68 milliards de dollars d'achats au détail sont encore dépensés dans de tels magasins indépendants. C'est bien supérieur à ce qu'on trouve ailleurs au Canada, où la pénétration des grandes chaînes, selon le modèle américain, est plus poussée.

Les services financiers donnent aujourd'hui de l'emploi à 191 600 Québécois. Comme dans le cas du commerce, c'est la prospérité et surtout la croissance du marché des simples consommateurs qui expliquent leur importance. Les banques ont mis du temps à s'intéresser aux petits épargnants. Le réseau financier canadien s'était consolidé d'abord autour de neuf, puis de seulement cinq grandes banques, qui avaient peu de succursales, en particulier au Québec. En 1961, les huit plus grandes entreprises privées au Canada sont toutes des banques, à l'exception du Canadien Pacifique. Seules deux petites banques sont contrôlées par des intérêts québécois: la Banque canadienne nationale, aujourd'hui la Banque Nationale, et la Banque d'Épargne, aujourd'hui la Banque Laurentienne. Le Mouvement des caisses populaires Desjardins va jouer un rôle de pionnier auprès des petits épargnants, en occupant le champ des hypothèques, des prêts à la consommation et, plus récemment, celui des guichets automatiques accessibles presque en tout temps. La croissance des caisses populaires est à l'image de celle du niveau de vie au Québec. On passe ainsi de 549 caisses en 1940 et à 1227 caisses en 1960, alors que l'actif passe de 21 millions de dollars à 687 millions. De 1960 à 1984, le nombre de caisses n'augmente que de 181, mais l'actif total atteint 20 milliards. En même temps, un Québécois sur deux, soit 3 975 000, est membre du Mouvement. Le Mouvement Desjardins a cependant changé. Produit de la société rurale et catholique, il est devenu un géant financier prépondérant. L'idéal coopératif et la vertu de l'épargne semblent avoir cédé le pas à une gestion financière plus professionnelle, à l'image des sommes qui sont en jeu.

La domination francophone est remarquable depuis longtemps dans le domaine des assurances, particulièrement de l'assurance-vie, avec de grandes compagnies comme la Prudentielle, Bélair ou La Laurentienne Vie. Ces compagnies sont désormais intégrées à des holdings financiers dirigés par les banques et les caisses. Le Mouvement Desjardins est aujourd'hui présent dans les assurances, le placement boursier et le capital de risque (*voir la figure 7.8*). En 1995, le Mouvement gère des sommes qui frôlent les 80 milliards de dollars. Son rayon d'action est toutefois confiné au Québec et aux transactions de petite et de moyenne envergure. Les caisses, les banques ainsi que certains fonds publics, en particulier la Caisse de dépôt et de placement, sont aujourd'hui au cœur du capitalisme québécois. La finance est actuellement dominée largement par des Québécois, ce qui, plus que toute autre raison, entraîne la baisse de 38 % à 26 % de la part de l'économie contrôlée par des étrangers entre 1968 et 1982.

Les transports et les communications constituent un gros secteur qui génère 252 410 emplois en 1991. Si nous avons déjà parlé des transports, il reste à décrire l'essor des communications. Les

médias ont à eux seuls fourni 7,1 milliards de dollars au PIB du Canada en 1991. Dans le domaine de l'édition, le Québec possède désormais un réseau de neuf quotidiens, dont quatre à Montréal, deux à Québec et un respectivement à Trois-Rivières, Sherbrooke et Chicoutimi. Il existe aussi une cinquantaine d'hebdomadaires locaux ou régionaux. L'édition et l'imprimerie forment un domaine d'activité important qui profite d'un marché captif de six millions de francophones, qui lisent davantage et étudient plus longtemps depuis les années 1960. Le Québec dispose en outre d'une trentaine de stations de radio et de six chaînes de télévision, dont quatre sont francophones. La concentration de la propriété dans le domaine des communications est remarquable. Quatre réseaux, soit Quebecor, Power Corporation, Radio-Media et COGECO, contrôlent la plupart des médias, alors que Bell Québec bénéficie d'un quasi-monopole dans le domaine de la téléphonie. La Société Radio-Canada joue un rôle important, en particulier à travers les productions du réseau français de télévision et de radio qui sont réalisées à Montréal. La télévision par câble connaît à la fin du XX^{e} siècle une très grande faveur. Dans ce domaine, la société québécoise Vidéotron a enregistré une croissance très rapide et a acquis une expertise importante sur le plan technique grâce à la fibre optique. Depuis 1968, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) s'efforce de limiter la concentration de la propriété et d'augmenter le contenu canadien et francophone des émissions diffusées au Québec. Ces deux objectifs ne sont toujours pas pleinement atteints puisqu'ils heurtent les règles du marché et la loi de la demande.

L'essor de la publicité destinée au grand public a joué un rôle déterminant dans la croissance des communications. Même les chaînes publiques, comme Radio-Canada et Radio-Québec, ont de plus en plus besoin de la publicité pour boucler leur budget de fonctionnement. Pour certains types d'entreprises, l'enveloppe de la publicité représente une part importante du coût de revient. En 1985, les principaux

FIGURE 7.8
Les multiples facettes du Mouvement Desjardins

BIOGRAPHIE

Louis Laberge (*1924*)

«Le syndicalisme, c'est ma vie», se plaît à affirmer Louis Laberge, et l'évolution de sa carrière ne laisse planer aucun doute là-dessus. Deux ans après son entrée, en 1944, chez Canadair comme mécanicien en aéronautique, il devient délégué syndical à l'Association internationale des machinistes. Il sera ensuite président du très influent Congrès des métiers et du travail de Montréal (CMTM) de 1956 à 1963, avant d'être élu à la présidence de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), poste qu'il occupe de 1963 à 1994.

Dès son arrivée à la tête de la FTQ, il contribue à redonner une nouvelle image à ce syndicat qui a alors du mal à concurrencer la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Comme la FTQ est affiliée au Congrès du travail du Canada (CTC), Laberge tente d'abord de lui assurer une plus grande autonomie et de lui donner un visage québécois en épousant pleinement le mouvement nationaliste et revendicateur issu de la Révolution tranquille. Si le discours de la FTQ est moins radical que celui de la CSN, la FTQ apporte tout de même son appui au projet souverainiste proposé par le Parti québécois.

Comme celle des autres centrales, l'image de la FTQ souffre des nombreuses grèves des années 1970 qui ont l'heur d'irriter les usagers des services publics. Pour pallier cette situation mais surtout par un désir sincère de s'associer au développement du Québec, la FTQ crée, au début des années 1980, le Fonds de solidarité des travailleurs, qui a comme objectif de protéger les emplois des travailleurs en investissant dans des entreprises québécoises. Ce fonds, qui fait la fierté de Louis Laberge, est en voie de devenir un agent important du développement économique du Québec.

agent d'infiltration pour la GRC

Le fait français au Québec a permis l'épanouissement d'une industrie audiovisuelle viable en marge de la puissante machine hollywoodienne. Ci-dessus, tournage d'une émission de télévision à Radio-Canada, dans les années 1950.

annonceurs au Canada sont Proctor & Gamble (46,2 millions de dollars), John Labatt (34,2 millions) et GM Canada (31,1 millions). Les gouvernements du Canada et du Québec sont aussi de très gros annonceurs, consacrant, en 1985, six dollars par Québécois à la publicité. Une part croissante de ces messages est réalisée au Québec pour un public québécois. En 1995, des agences de publicité comme Cossette Communication-Marketing, BCP, Tam-Tam, des maisons de sondage comme BBM, CROP, Léger et Léger emploient des milliers de relationnistes, graphistes, téléphonistes et spécialistes en marketing.

Enfin, les activités des services donnés par les gouvernements engendrent des retombées économiques importantes. On est loin de l'époque où les gouvernements minimisaient leur présence dans l'économie. Le gouvernement du Québec contribue à lui seul à 23 % du PIB et dépense annuellement près de 40 milliards de dollars. Si on y ajoute le budget de la Société des alcools, d'Hydro-Québec, de Sidbec et de Loto-Québec, la somme dépasse les 60 milliards de dollars. Le gouvernement du Québec emploie directement 476 000 fonctionnaires et les municipalités en embauchent 68 000 en 1989. Le réseau de l'éducation, quant à lui, emploie 180 000 travailleurs et celui de la santé et des affaires sociales, 220 000.

L'ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

Il faut d'abord rappeler l'importance des dépenses du gouvernement fédéral pour soutenir l'effort de guerre, au total 16 milliards de dollars pour l'achat de biens et services. Après le conflit mondial, la part des dépenses de l'État par rapport au PIB passe de 37,7 % en 1944 à moins de 5 % en 1948, mais dès 1950, la guerre de Corée relance les commandes militaires. En fait, les dépenses des gouvernements fédéral et provincial, qui doivent doter le pays de nombreux équipements, constituent une cause majeure de la croissance au Québec après la guerre. Par le biais des dépenses d'infrastructures, soit les routes, les ponts, les barrages, les hôpitaux et les écoles, ils contribuent à injecter de l'argent dans l'économie, à créer des emplois, de même qu'à attirer

L'Institut de recherche en électricité du Québec, à Varennes

les investissements de l'entreprise privée. Jusqu'en 1960, c'est surtout le gouvernement fédéral qui, par ses dépenses, stimule l'économie, mais bientôt, le gouvernement du Québec devient un acteur prépondérant. Les dépenses totales du gouvernement du Québec passent de 100 millions de dollars en 1945 à 800 millions en 1960, et elles atteignent 4 milliards en 1970. Dès lors, les dépenses du gouvernement connaissent une croissance exponentielle se chiffrant à 20 milliards de dollars en 1981 et à 30 milliards en 1988; toutefois, depuis 1974, l'inflation et la croissance des déficits diminuent l'effet bénéfique des dépenses de l'État dans l'économie.

Cependant, l'État est plus qu'un gros employeur qui dépense beaucoup. De fait, depuis 1945, les gouvernements sont devenus des régulateurs économiques qui tentent d'utiliser leur poids pour équilibrer le développement et soutenir la croissance. Le rapport Rowell-Sirois sur la fiscalité a, après 1940, aidé à modifier les mentalités quant au rôle de l'État dans l'économie. Jusque-là, l'État devait simplement assister l'entreprise privée et laisser agir les lois du marché. La Crise avait une première fois montré les limites d'une telle conception. Avec la guerre, le Canada fait l'expérience d'une économie dirigée. Après la guerre, la théorie de l'économiste britannique John Maynard Keynes bénéficie d'une grande audience, en particulier de la part du gouvernement fédéral. Keynes constate d'abord que le libéralisme classique ne permet pas d'assurer le plein emploi, principalement parce que les entreprises tendent toujours à réduire leur personnel. Il considère donc que la société, c'est-à-dire les gouvernements, doit à l'occasion se substituer à l'entreprise privée pour relancer l'économie. *Grosso modo*, cela signifie que les gouvernements doivent ralentir l'économie en période de croissance, en réduisant leurs dépenses et en augmentant les taxes, et qu'ils doivent stimuler l'économie en période de récession, en y injectant de l'argent et en diminuant le fardeau fiscal. Ainsi, l'«État keynésien» contribue à amoindrir l'ampleur des dépressions, à stabiliser l'emploi et à soutenir la demande par des paiements de transfert (l'aide sociale, l'assurance-chômage, etc.). Cela doit avoir pour effet de relancer au plus tôt l'économie. Les gouvernements qui se succèdent à Ottawa de 1945 à 1980 restent fidèles au **keynésianisme**. Durant ces 35 années, le Canada se dote d'organismes qui permettent soit de suivre l'évolution de l'économie, soit d'y intervenir directement. Les gouvernements disposent ainsi depuis la guerre d'une panoplie de moyens d'intervention, qui rendent désormais leur présence indispensable à la santé économique du Québec.

Au Québec cependant, l'Union nationale reste, entre 1944 et 1960, fidèle au rôle traditionnel de l'État, qui est de contrôler sévèrement ses dépenses et d'assister l'entreprise privée. Maurice Duplessis ouvrait ainsi toute grande la porte à des entreprises étrangères, y voyant le moyen le plus rapide et le plus efficace de développer le Québec. Quant à la Révolution tranquille, elle poursuit, à compter de 1960, deux grands objectifs économiques. Le premier est de permettre au Québec de rattraper son retard en ce qui concerne la structure de son économie, notamment au chapitre des infrastructures et de l'industrie lourde. Le second est d'augmenter la place des francophones par un **nationalisme économique**.

C'est pour atteindre ces objectifs, mais aussi pour jouer un rôle de régulateur dans l'économie, conformément au keynésianisme, que l'État québécois multiplie ses dépenses par 20 entre 1960 et 1980. Les priorités budgétaires changent peu après 1960 puisque, malgré la création de nombreux ministères, les principales dépenses continuent à se faire dans la santé et l'éducation. Un grand nombre de sociétés d'État voient cependant le jour, en particulier dans le secteur des ressources naturelles, domaine réservé à la compétence du Québec. Sont ainsi créées la Société québécoise d'exploitation minière (SOQEM, 1965), la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP, 1969) et la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires (SOQUIA, 1975).

Québec se dote aussi d'organismes financiers en vue d'investir dans la modernisation et d'intensifier la participation québécoise dans l'économie. En 1965, on crée la Caisse de dépôt et de placement, qui gère les fonds de retraite accumulés par la Régie des rentes du Québec. Elle constitue aujourd'hui le plus

gros portefeuille d'actions au Canada, surtout dans des entreprises du Québec. L'État québécois s'en sert également pour se financer et ainsi moins dépendre des banques et des emprunts à l'étranger. On crée également la Société générale de financement (SGF, 1962), la Société de développement industriel (SDI, 1971), qui visent toutes à assister les entreprises québécoises sur les plans technique et financier. Les objectifs de la Révolution tranquille inspirent également certains stimulants fiscaux, de nombreuses subventions et la promotion des exportations.

C'est dans le domaine des ressources hydrauliques que la Révolution tranquille se répercutera de façon décisive. Depuis la guerre, la production d'électricité avait énormément augmenté au Québec, à la fois grâce aux investissements réalisés par la société d'État Hydro-Québec (fondée en 1944) et aux compagnies privées, qui profitent depuis la guerre de la forte demande d'énergie. En 1963, Hydro-Québec procède au rachat de presque toute la production privée d'électricité au Québec. Cet investissement massif dans une industrie stratégique permet à Québec de jouer un rôle plus direct dans le développement économique. De grands travaux comme les barrages de Bersimis, de Manicouagan ou de la baie James permettent à l'État d'appliquer le credo keynésien en dépensant à coups de milliards de dollars en période de récession (*voir la carte 7.2*). Hydro-Québec participe aussi à la stratégie industrielle du Québec en offrant des tarifs très bas aux industries. La compagnie sert également à financer le Gouvernement, qui empoche ses profits, et à augmenter sa solvabilité aux yeux des prêteurs étrangers. Hydro-Québec est la plus grande entreprise du Québec. Par ses achats en matériel auprès des entreprises québécoises, la mise au point d'une technologie de pointe, son engagement dans le développement du Nord et ses exportations d'électricité aux États-Unis, elle donne lieu à une activité économique importante. Des aménagements prestigieux comme ceux de la Manic ou de la baie James témoignent enfin du savoir-faire québécois et de notre capacité à être maîtres chez nous.

Bientôt, les Canadiens et les Québécois s'attachent à certaines interventions de l'État et ne souhaitent plus le voir se retirer, même en période de

CARTE 7.2

Production d'électricité au Québec

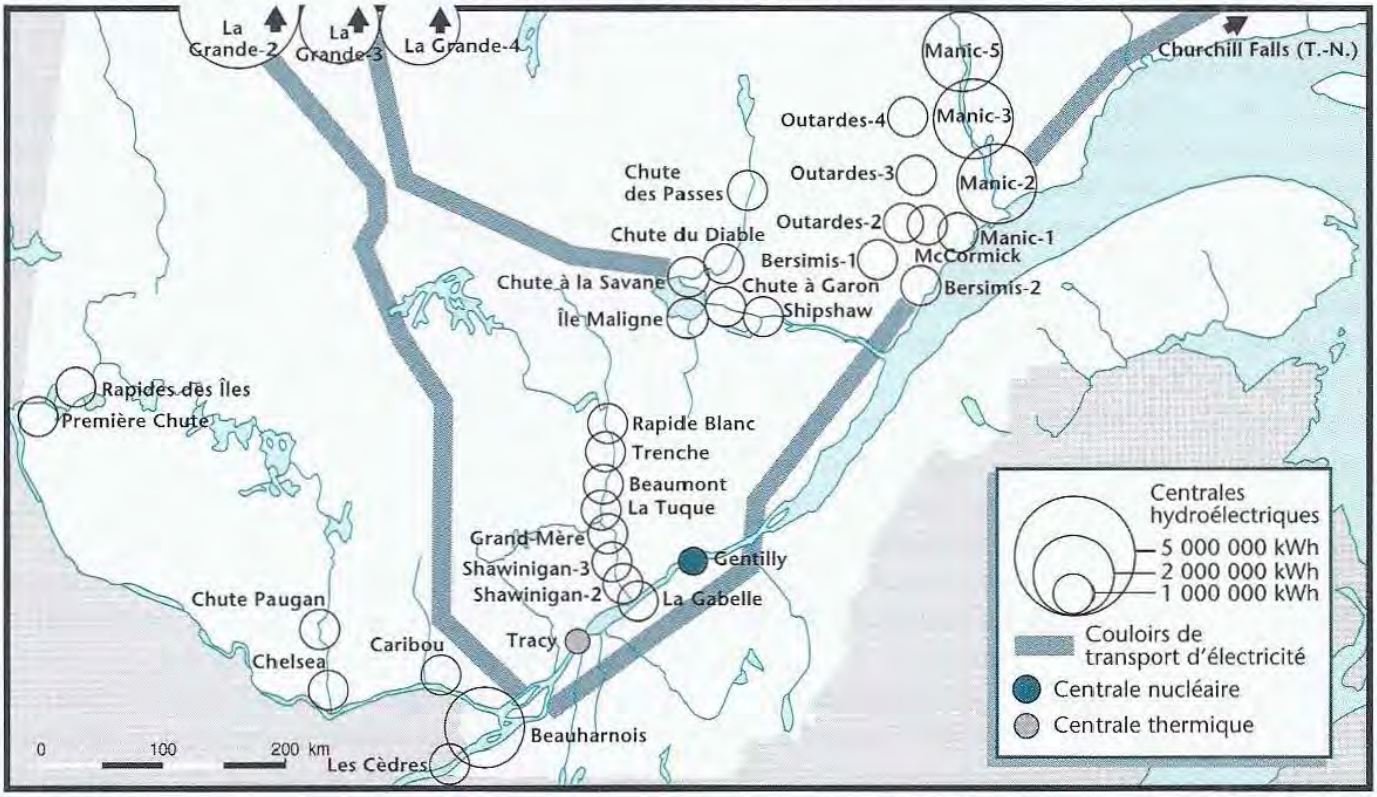

croissance. Pour se faire réélire et pour satisfaire ses diverses clientèles, les partis au pouvoir n'ont donc pas cessé d'accroître la place de l'État dans l'économie et d'augmenter leurs dépenses. Cela est en contradiction avec la théorie keynésienne, qui prône une gestion serrée de la part des gouvernements et une certaine indépendance envers la politique. Il en résulte une augmentation constante de la dette publique, alimentée par des déficits toujours plus grands d'année en année. La dette fédérale est ainsi passée de 24 milliards de dollars en 1975 à 123 milliards en 1983 et à 550 milliards en 1995. Celle du gouvernement du Québec passe, elle, de 24 à 69 milliards entre 1981 et 1995. Ces dettes sont de plus en plus financées par des prêteurs étrangers, qui forcent le Canada à augmenter les impôts des travailleurs, à relever les taux d'intérêt et, surtout, qui drainent les capitaux à l'étranger. Ironiquement, le keynésianisme, qui devait permettre aux Québécois et aux Canadiens de mieux maîtriser leur économie, les place plus que jamais aujourd'hui à la remorque des bailleurs de fonds étrangers.

La dépression de 1981-1982 marque un point de rupture fondamental. Elle amorce une révision des stratégies de la Révolution tranquille. Les gens d'affaires, par exemple, sont depuis lors plus enclins à critiquer la présence de l'État dans l'économie qu'à en solliciter le concours. À l'encontre du keynésianisme, souvent malgré la récession, l'État a donc dû improviser des compressions dans ses principaux ministères, en particulier la santé et l'éducation. La diminution des dépenses gouvernementales passe aussi par la vente de sociétés d'État. Entre 1986 et 1994, 38 activités de privatisation ont ainsi lieu, rapportant 295 millions de dollars à Québec. En 1994, la vente d'un symbole de la Révolution tranquille, l'aciérie Sidbec-Dosco, ne rapporte que 45 millions de dollars mais permet surtout d'éponger une dette accumulée de 280 millions et de sortir l'État d'un gouffre financier, car le gouvernement a dépensé 1,5 milliard depuis la création de Sidbec en 1964.

Mais la crise des finances publiques est davantage la conséquence que la cause du ralentissement économique du Québec. Car le seul moyen de s'y attaquer est de retrouver les taux de croissance élevés qui auraient pour effet de diminuer la taille de la dette en proportion du PIB. L'État ne peut, en outre, se retirer sans affecter la santé de l'économie. Le débat fait donc rage entre les tenants d'une diminution des dépenses, quitte à ralentir l'économie, et les tenants d'une croissance économique forte, quitte à aggraver l'état des finances gouvernementales.

LE DÉCLIN ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

La dénatalité, le vieillissement de la population et l'étalement des villes vers les banlieues sont des phénomènes démographiques préoccupants. Toutefois, des dizaines de milliers d'Abitibiens, de Gaspésiens ou de Saguenéens sont surtout sensibles au déclin économique et démographique de leur région, au point que leur survie même est menacée. Les **disparités régionales**, c'est-à-dire les inégalités entre les régions dues à un développement différent, sont très anciennes au Québec. Le paysage urbain a, en particulier, toujours été marqué par la présence de deux villes, Québec et surtout Montréal, véritables pôles d'attraction empêchant le déploiement de dynamiques régionales. L'aménagement du réseau de chemins de fer et l'industrialisation ont permis l'essor des régions, mais en les rendant plus dépendantes de l'économie de la métropole.

Depuis 1880, la région de Montréal a toujours fourni de 64 % à 70 % de la production industrielle totale du Québec, alors que les autres régions voyaient leur taux d'industrialisation stagner. Depuis 1945, la part de la production industrielle du Québec plafonne à 9 % dans la région de Québec, à 7 % à Trois-Rivières, à 3,6 % en Estrie et à 10 % pour le reste du Québec. Le chômage est également plus élevé dans les régions qu'à Montréal. De 1986 à 1990, seul le taux de chômage de l'Estrie, de la région de Québec et de Montréal se situe sous la moyenne provinciale de 10 %. Pour les mêmes années, le taux de chômage moyen est de 18 % en Gaspésie, de 14,5 % dans le Bas-Saint-Laurent et de 12,2 % au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Le fait est qu'au cours du dernier siècle, les régions sont devenues un bassin de main-d'œuvre pour les villes industrielles. La natalité y est, encore

Le village québécois reste marqué par sa forme allongée le long d'une route; c'est l'église et l'école qui lui donnent un centre. La population y vieillit cependant et bon nombre de localités comme celle-ci doivent désormais combattre pour leur survie même.

aujourd'hui, bien plus élevée que dans la région de Montréal et celle de Québec, ce qui permet tant bien que mal de renouveler la population. Le départ des travailleurs de ces régions est particulièrement visible quand on considère la proportion du groupe des 20 à 34 ans. Entre 1971 et 1986, leur nombre a diminué de 22,4 % en Abitibi, de 22,3 % au Saguenay—Lac-Saint-Jean et de pas moins de 30 % en Gaspésie, alors qu'il n'augmentait que dans la région de Montréal. Ainsi, malgré le développement dans les régions de l'industrie liée aux ressources naturelles, seul Montréal voit les parts relatives de la population et de la production augmenter depuis 1945. L'Outaouais et Québec ont des performances moyennes, à cause de la présence des activités gouvernementales, mais les autres régions connaissent toutes la stagnation.

En vertu de la centralisation du pouvoir économique et politique à Montréal et à Québec, les décisions concernant les régions ont historiquement été prises de l'extérieur de celles-ci. Qu'on pense à la construction des voies de transport, à l'exploitation des ressources naturelles ou même au projet de colonisation au XIX^e siècle. Ces aménagements ont généralement été décidés en fonction des besoins des grands centres. Le poids politique des régions a cependant fait que la question du développement régional revient immanquablement en période électorale. Rarement, néanmoins, les gouvernements ont-ils entrepris des actions concertées et durables pour s'attaquer aux écarts entre les régions et à leur déclin économique. C'est en particulier parce que les technocrates sont divisés sur cette question: si certains considèrent que les régions doivent davantage participer à leur sauvetage, d'autres, presque aussi nombreux, estiment que le véritable développement régional passe par le développement du pôle montréalais. Étant donné que l'économie montréalaise joue un rôle de locomotive pour le reste de la province, on conclut que «ce qui est bon pour Montréal est bon pour les régions». Aussi passionnant que soit ce débat, il a contribué à l'incohérence de nombre de mesures ayant pour objectif la survie des régions. Dans les années 1960 et 1970, par exemple, on a essayé en Gaspésie d'orchestrer scientifiquement le développement régional. Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), créé en 1963, a tenté une telle expérience d'intervention coordonnée. Pendant quelques années, une batterie d'économistes, d'agronomes et de sociologues, en relation avec les autorités locales, ont préparé un vaste plan de développement. L'expérience s'est soldée par un échec. Les régions gardent depuis une grande méfiance envers les fonctionnaires et les plans ambitieux concoctés dans les officines du pouvoir à Québec et à Montréal.

Une tendance plus viable prend forme depuis 1975. Elle vise une décentralisation administrative vers les régions en confiant davantage de responsabilités aux organismes régionaux. Les Conseils régionaux de développement (CRD) et les Municipalités régionales de comté (MRC) sont donc venus s'ajouter aux municipalités afin de gérer des dossiers comme le zonage agricole, le plan d'aménagement ou les services de santé. Mais depuis le milieu des années 1980, les compressions budgétaires ont affecté les

bureaux régionaux des ministères. Plusieurs services ont été regroupés, comme les bureaux d'assurance-chômage ou les services d'aide juridique. Dans certaines régions, on lutte héroïquement pour conserver les rares services gouvernementaux qui y sont offerts, comme un bureau de poste. Le torchon brûle d'ailleurs entre le gouvernement du Québec et les municipalités, devenues les championnes de la survie des régions et auxquelles on confie des responsabilités fiscales de plus en plus lourdes.

Il ne fait aucun doute que la survie économique des régions est un des enjeux majeurs de la fin du XX^{e} siècle. La population y vieillit, les jeunes laissent l'école plus tôt, partent vers la ville ou se suicident dans des proportions inacceptables. La dépendance envers quelques grands employeurs rend leur structure économique particulièrement fragile. Trois-Rivières, si prospère dans les années 1950, est devenue, après le départ de quelques multinationales, la capitale canadienne du chômage. La classe politique a enfin compris que le développement régional passe par une décentralisation des responsabilités, et non par un renforcement du pôle montréalais. Les minces acquis sur ce plan sont cependant menacés par les compressions des budgets gouvernementaux, qui ont plutôt pour effet d'accélérer la centralisation.

CONCEPTS CLÉS

Indice de fécondité Nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer, soit de 15 à 49 ans. Pour renouveler la population, ce nombre doit se situer au moins à 2,1. En 1951, au sommet du baby-boom, il est à 3,84.

Suburbanisation Mouvement de population vers la périphérie des villes, caractérisé par l'étalement urbain et des habitations du type unifamilial.

Industrie agroalimentaire Ensemble des industries reliées à l'agriculture et intégrées à un cycle de production qui va de la production d'engrais ou de moulée jusqu'à la transformation et la distribution des aliments. Les grandes chaînes d'alimentation y jouent un rôle central.

Gain de productivité Augmentation du rendement moyen de chaque travailleur par l'emploi de machines performantes, par une réorganisation du travail ou par une meilleure formation des ouvriers. La gain de productivité permet d'accroître la rentabilité de l'entreprise, mais il entraîne souvent une diminution de la main-d'œuvre nécessaire.

Secteur économique Ensemble des entreprises et des activités dans un domaine particulier. On distingue le primaire, lié aux activités d'extraction et à l'agriculture, le secondaire, qui correspond à l'industrie et à la construction, et le tertiaire, qui comprend les activités qui ne sont pas directement productrices de biens de consommation.

Keynésianisme Fondée sur la théorie de John Maynard Keynes, conception selon laquelle l'État doit intervenir pour régulariser l'économie et diminuer l'ampleur des crises en dépensant et en soutenant la demande en période de récession et en ralentissant l'activité en période d'inflation.

Nationalisme économique En particulier avec la Révolution tranquille de 1960, mouvement qui vise à diminuer la mainmise étrangère et à augmenter la part de l'économie contrôlée par des francophones.

Disparités régionales Inégalités entre les régions qui, selon leur localisation, leurs ressources naturelles et leur population, se développent à des vitesses différentes; ces écarts s'aggravent à mesure que certaines régions s'emparent des capitaux et de la main-d'œuvre qualifiée.

OUTILS DE RECHERCHE

Sur la période s'étendant de 1945 à nos jours, les études de sociologie et d'économie du Québec sont aussi utiles que les livres d'histoire. L'important est de sélectionner des ouvrages récents puisque l'histoire change sans cesse. Encore ici, l'ouvrage de Paul-André Linteau et autres, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis la Crise* (Montréal, Boréal, 1985), qui se trouve facilement en librairie et à un coût très bas, est pertinent. Pour étudier cette période, vous pourriez avoir besoin de nombreuses statistiques. Dans la section des ouvrages de référence de la bibliothèque, vous trouverez *Le Québec statistique* (Québec, Bureau de la statistique du Québec [BSQ], 1995), *Statistiques historiques du Canada* (Ottawa, Statistique Canada, 1976) et peut-être le livre de Robert Boily et Serge Bernier, *Le Québec en chiffres depuis 1850* (Montréal, Boréal, 1987). Votre bibliothèque contient sûrement une section des publications gouvernementales. Le gouvernement du Québec fait régulièrement paraître des études sur la population, l'industrie, l'agriculture et la main-d'œuvre, qui offrent des informations abondantes et fiables.

Sur le baby-boom et la démographie en général, il faut consulter Hubert Charbonneau (dir.), *La population du Québec: études rétrospectives* (Montréal, Boréal, 1973), et *Démographie québécoise: passé, présent, perspectives* (Québec, 1983).

Sur l'économie en général, les études sont nombreuses. Prenez soin encore une fois de choisir des ouvrages récents. Autrement, voir les ouvrages généraux de Jorge Niosi, *Le contrôle financier du capitalisme canadien* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978), de Kenneth McRoberts et Dale Postgate, *Développement et modernisation du Québec* (Montréal, Boréal, 1983), et de Pierre Fournier, *Le capitalisme au Québec* (Montréal, Albert Saint-Martin, 1978). Sur les inégalités régionales, il peut être intéressant de faire l'histoire d'une région en particulier. L'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) fait paraître des monographies régionales comme *L'histoire de la Gaspésie* (Québec, IQRC, 1978) ou *L'histoire des Laurentides* (Québec, IQRC, 1980). Commencez toutefois par consulter le livre de Clermont Dugas, *Les régions périphériques* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983).

Trente-cinq ans après le début de la Révolution tranquille, on se questionne aujourd'hui sur les objectifs du nationalisme économique d'alors. Le premier texte, Bâtir le Québec, *est en quelque sorte la position du Parti québécois sur le rôle de l'État. Le second texte, extrait du rapport de la commission Fortier, reflète une position répandue au sein du Parti libéral du Québec. Malgré ces positions différentes, on constate que, même aujourd'hui, le «Maîtres chez nous» de la Révolution tranquille constitue une question incontournable.*

LE RÔLE STRATÉGIQUE DE L'ÉTAT DANS L'ÉCONOMIE

La recherche d'un rythme de croissance satisfaisant et la reprise en main des pouvoirs économiques sont les deux principaux éléments qui caractérisent la Révolution tranquille. Les attitudes et les comportements face au développement économique se modifient. Les Québécois prennent conscience qu'il faut mettre les bouchées doubles pour combler les retards et que cela est impossible sans un rôle actif du gouvernement du Québec et la mise en place d'un certain nombre d'outils efficaces d'intervention.

Depuis le début des années 1960, le gouvernement du Québec a successivement créé une série d'entreprises publiques. En quelques années, pas moins d'une quinzaine de sociétés à vocation économique ont vu le jour. Là comme en bien d'autres domaines, ce n'est pas tellement l'ampleur du phénomène qui surprend, mais bien la rapidité avec laquelle ces différentes sociétés ont vu le jour. Somme toute, le Québec a créé en 15 ans ce qui s'était réalisé ailleurs, notamment en Europe, sur plusieurs générations.

Certaines sociétés d'État québécoises sont loin d'être marginales et se classent parmi les grandes entreprises du Québec (Hydro-Québec, SGF, Sidbec, Caisse de dépôt et de placement). Cependant, par rapport à la production nationale, l'ensemble des entreprises publiques québécoises occupe encore aujourd'hui une place relativement faible. Les activités financières, industrielles ou commerciales des sociétés d'État sont, toutes proportions gardées, moins importantes au Québec que dans la plupart des pays industrialisés. [...]

Somme toute, le reproche souvent adressé aux gouvernements qui se sont succédé au Québec d'être ultra-interventionnistes et la vision des sociétés d'État omniprésentes dans tous les secteurs apparaissent comme des mythes. [...]

Le rôle indispensable de l'État québécois comme levier économique et comme agent actif dans le processus de développement ne repose pas fondamentalement sur des considérations d'ordre nationaliste ou idéologique, mais s'appuie essentiellement sur des réalités socioéconomiques. Les entreprises de propriété québécoise ne contrôlent qu'une partie très faible du produit national. Elles n'ont pas, de façon générale, les ressources financières et technologiques nécessaires pour s'imposer de façon marquée et percer dans

un certain nombre de secteurs importants qui sont contrôlés presque entièrement par les étrangers. L'État québécois est dans certains cas le seul agent économique ayant la taille nécessaire pour réunir les facteurs de production permettant aux Québécois de s'implanter dans les domaines de l'énergie, de l'exploration et de l'exploitation des richesses du sous-sol et dans certaines activités manufacturières.

Les objectifs et les besoins qui ont donné naissance aux sociétés d'État — suppléer aux déficiences du secteur privé, assurer une cohérence du développement et une présence des autochtones dans des secteurs stratégiques — sont donc tout aussi présents et impératifs aujourd'hui qu'ils l'étaient au début des années 1960. Il va de soi cependant que la création et les opérations des entreprises publiques doivent être orientées en fonction des intérêts des citoyens et des entreprises autochtones [québécoises]. Le Gouvernement actuel n'entend pas remettre en cause le principe même de l'intervention directe de l'État. Aucun pays ne s'est d'ailleurs engagé sérieusement dans cette voie. Par ailleurs, à la lumière de l'expérience des 15 dernières années et tenant compte de l'évolution des conditions socioéconomiques, il est devenu urgent de revoir et de repenser les orientations et les formules de contrôle des sociétés d'État.

Il apparaît évident que les champs d'intervention des sociétés d'État existantes ne doivent pas être élargis mais que l'accent doit être mis sur une spécialisation et une intégration plus poussées à l'intérieur de quelques secteurs importants pour l'économie québécoise et offrant des perspectives d'avenir intéressantes. D'autre part, en ce qui concerne la structure de la propriété, le Gouvernement entend développer les entreprises publiques à vocation industrielle en privilégiant la formule de sociétés mixtes, associant les capitaux privés et publics à la propriété de certaines filiales de la SGF et de SOQUEM. On a clairement démontré qu'il s'agissait là d'une formule intéressante permettant au Gouvernement de réaliser le double objectif d'initier et même de débloquer des projets industriels tout en s'assurant que l'entreprise conduira ses opérations sur une base de rentabilité et de compétition. [En somme] le Gouvernement ne ménage aucun effort pour donner aux sociétés d'État une gestion saine et efficace qui puisse leur permettre de se développer au profit de la collectivité.

Bâtir le Québec, énoncé de politique économique, Québec, 1979, p. 135-139.

L'ÉTAT EST-IL DEVENU ENCOMBRANT?

Nous avons analysé la situation des sociétés d'État, en particulier celles que nous appelons les entreprises stratégiques qui œuvrent dans des secteurs industriels et commerciaux, en concurrence avec l'entreprise privée [REXFOR, SOQUEM, Madelipêche, etc.]. Voici les constats qui se dégagent de cet examen:

Les entreprises stratégiques québécoises sont issues de la Révolution tranquille et de la vision de développement qui a présidé à l'élaboration des politiques gouvernementales en matière de développement économique depuis 1960. Essentiellement, cette vision reposait sur la conviction que «l'État», c'est-à-dire le gouvernement du Québec, devait se suppléer aux insuffisances du libre jeu des mécanismes de marché et orienter des ressources financières et humaines, par le biais de sociétés d'État, dans la poursuite d'objectifs collectifs de développement. [...]

Par ailleurs, le Gouvernement entendait bien donner aux Québécois francophones une juste place dans les rouages de direction de l'économie québécoise. Les sociétés d'État furent donc conçues comme des véhicules privilégiés de promotion des cadres francophones. Cet objectif doit être vu dans son sens large: lieu d'apprentissage pour les jeunes cadres, la prise de contrôle de sociétés à tradition anglophone, le maintien du contrôle de certaines entreprises francophones, etc. Le secteur des sociétés d'État était ainsi une avenue privilégiée de développement et de promotion pour les francophones dans l'économie québécoise. [...]

[Mais] le Québec économique des 15 prochaines années sera très différent du Québec économique de la Révolution tranquille. Des entreprises gérées et contrôlées par des Québécois ont foisonné dans tous les secteurs industriels, modifiant ainsi radicalement la structure industrielle et l'importance relative des entreprises stratégiques. Parallèlement, les cadres francophones se sont imposés dans tous les rouages de l'économie québécoise, et en particulier à la direction des entreprises et des institutions financières.

Par ailleurs, les priorités économiques du gouvernement du Québec ont évolué, le gouvernement «catalyseur» se substituant au gouvernement «entrepreneur». Les priorités gouvernementales viseront à créer des conditions propices à l'épanouissement des entreprises et des entrepreneurs plutôt que de se limiter à des interventions ponctuelles et directes dans l'économie. [...]

Un processus de privatisation devrait [donc] être mis en œuvre pour 10 entreprises stratégiques. Ce processus devrait être amorcé dans les 18 prochains mois. [...] Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une démarche complexe qui doit être amorcée avec prudence mais aussi avec fermeté.

Nous reconnaissons aussi qu'il s'agit d'un processus hautement politique. La privatisation trace essentiellement les limites de l'intervention directe du Gouvernement dans la production des biens et des services. D'ici l'an 2000, il nous apparaît évident que le dynamisme des entreprises et entrepreneurs québécois sera le principal élément structurant du développement économique du Québec. La Révolution tranquille a fait son œuvre: elle nous a légué un secteur privé fort et dynamique. Il est temps maintenant de tourner la page.

Rapport du comité sur la privatisation des sociétés d'État, présenté à M. Pierre Fortier, ministre délégué à la Privatisation, Québec, 1986, p. 27, 63-64.

Chapitre 8

L'ÉTAT À LA RESCOUSSE DE LA NATION

Après quinze années marquées par une récession économique sans précédent et par la guerre la plus meurtrière de l'histoire, le monde occidental n'est plus le même. En effet, à compter de 1945, les bouleversements sociaux et culturels sont un constant rappel que le monde vient de tourner une nouvelle page de son histoire. Le Québec, partie intégrante de l'Occident, ne fait pas exception.

LES GROUPES SOCIAUX

Le déclin de l'élite traditionnelle

Si la grande bourgeoisie continue, par la concentration du contrôle des entreprises, à trôner au sommet de la pyramide sociale, elle connaît, comme les autres groupes sociaux d'ailleurs, un certain nombre de transformations. Dans un premier temps, sans doute en raison de la crise des années 1930, les grands capitalistes anglophones sont moins portés à faire étalage de leur richesse. D'autre part, les grands financiers, qui vivaient depuis toujours à Montréal, où sont basées la plupart des multinationales, sont nombreux à déménager vers Toronto avec le siège social de leurs entreprises, s'inscrivant ainsi dans la tendance nord-américaine au déplacement des grands centres économiques vers l'ouest. Au Canada, l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent, en 1959, et le développement du commerce sur l'océan Pacifique contribuent en particulier à déplacer le centre des activités économiques.

Ce qu'on a appelé l'**élite traditionnelle** réunit surtout des membres des professions libérales (les avocats, les notaires, les médecins), qui jouissent d'un prestige presque sans égal dans les régions rurales. Les activités de ces notables dépassent généralement le cadre professionnel; ainsi, ils œuvrent sur les plans politique (dans les champs scolaire, municipal, provincial), social et culturel et exercent une influence, en tant qu'entrepreneurs, sur l'économie locale et régionale. Les prêtres font également partie de cette élite traditionnelle. Cheville ouvrière de toute l'organisation cléricale qui recouvre la province, le prêtre est certainement l'égal des autres notables. Ce respect pour l'homme au col romain est mêlé d'une sorte de crainte en raison de l'idéologie qu'il représente. Tant les prêtres que les membres des professions libérales se rejoignent sur le plan idéologique vu leur formation; ayant tous été formés dans les collèges classiques, leur pensée présente une grande concordance. De plus, étant donné qu'ils œuvrent au sein des mêmes associations, cette cohésion se trouve renforcée. Essentiellement, cette élite fait la promotion d'une idéologie basée sur la préservation des caractères dits ancestraux des Canadiens français: la foi, la langue, l'agriculture. Ce sont ces mêmes thèmes qu'exploite sans relâche le gouvernement Duplessis, qui, on peut s'en douter, jouit de l'appui inconditionnel de cette élite.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les membres de l'élite traditionnelle, en particulier le clergé, semblent encore très influents. À la longue, cependant, l'Église catholique sera discréditée par une alliance trop étroite avec l'Union nationale et commencera à montrer des signes d'essoufflement. À compter des années 1940, par exemple, il est clair que les effectifs religieux augmentent (*voir le tableau 8.1*) à un rythme beaucoup moins rapide qu'auparavant. Ce problème de recrutement amènera certaines difficultés dans l'encadrement des fidèles. Les responsabilités découlant de la «Doctrine sociale de l'Église»

font que les tâches sont non seulement plus nombreuses mais également plus exigeantes. Ces problèmes d'encadrement découlent également de l'urbanisation massive que connaît le Québec après 1945. La ville, et les influences extérieures qui s'y manifestent, ne permet pas au curé de captiver ses ouailles comme à la campagne.

De cet essoufflement résulte une désaffection grandissante de la part des catholiques; de moins en moins de croyants vont à la messe ou participent aux activités paroissiales. Ce mouvement de désaffection s'accentuera au cours des années 1960 et 1970, période durant laquelle certaines paroisses voient le taux de participation à la messe dominicale chuter de 70 %. Le clergé est également aux prises avec des déchirements internes. En effet, au sein même de l'auguste institution qu'est l'Église, les forces progressistes et traditionalistes se livrent une lutte de tous les instants. Aussi, des laïcs dénoncent l'hégémonie cléricale et la possibilité de participer plus activement à l'administration de certaines institutions (les écoles, les hôpitaux, etc.). C'est d'ailleurs ce qui se produira durant les années 1960, lorsque l'État québécois prendra en charge les affaires sociales et l'éducation.

TABLEAU 8.1 Effectifs religieux au Québec entre 1921 et 1981

	Prêtres	Membres des communautés
1921	3 240	—
1931	4 274	25 332
1941	5 382	33 400
1951	6 680	39 695
1961	7 908	45 253
1971	4 510	21 250
1981	4 285	28 400

Ce tableau montre que les années 1960 marquent une rupture pour le clergé québécois. Alors que les effectifs augmentent tout au long du siècle, ils chutent dramatiquement lorsque débute la Révolution tranquille. La baisse rapide entre 1961 et 1971 indique clairement que le clergé vit une crise sérieuse.

La nouvelle classe moyenne

Malgré la prépondérance de l'élite traditionnelle, une volonté de changement commence à se manifester après 1945 alors que des transformations sociales et démographique amènent des besoins nouveaux et des compétences nouvelles auxquels prêtres et membres des professions libérales ne peuvent répondre. Une nouvelle classe moyenne éduquée hors des cadres traditionnels apparaît donc. Œuvrant à l'université, dans les centrales syndicales, dans les journaux, à la radio ou, à partir des années 1950, à la télévision, ces intellectuels sont appelés à commenter les différentes politiques mises en place par les gouvernants et, par le fait même, influencent le jugement de la population. Par ailleurs, ces intellectuels comptent parmi les architectes des divers courants nationalistes présents au Québec depuis 1945. Par exemple, si Pierre Elliott Trudeau (*Cité libre*) et Gérard Pelletier (*La Presse*) se font les porte-parole du nationalisme canadien, le père Georges-Henri Lévesque de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, André Laurendeau et Lise Bissonnette, tous deux du journal *Le Devoir*, ont contribué à édifier un nationalisme québécois mieux adapté à la réalité moderne.

L'avènement d'une nouvelle classe moyenne correspond également à l'engagement de plus en plus poussé de l'État dans les domaines autrefois réservés au clergé. Ainsi, à compter de 1960, le nombre de fonctionnaires ne cesse d'augmenter pour se stabiliser au cours de la décennie suivante. Ces nouveaux **technocrates**, souvent formés dans les grandes universités américaines ou européennes, rivalisent avec des gestionnaires et des cadres œuvrant dans le secteur privé. En effet, en raison de la multiplication des entreprises francophones et dans la foulée du mouvement de francisation des grandes entreprises, qui constituent deux phénomènes étroitement liés à l'affirmation nationale du Québec, les diplômés universitaires trouvent sans cesse des débouchés au sein du secteur privé. Il faut dire que l'après-guerre est particulièrement propice à l'émergence d'un tel groupe. La nouvelle mentalité véhiculée par la Révolution tranquille, un système d'éducation qui

Cette photo prise à Montréal en 1955 réunit le maire Jean Drapeau, le cardinal Paul-Émile Léger, le premier ministre Maurice Duplessis et de nombreux membres du clergé. Personne ne semble alors se douter que l'Église catholique est à la veille de connaître une crise majeure.

prépare mieux à une carrière dans les affaires et surtout un État plus déterminé à redonner leur place aux Québécois dans le domaine économique contribuent à la montée de cette élite économique. Les pages financières font une large place à des noms comme Lamarre, Péladeau, Lemaire, Bombardier et bien d'autres qui implantent solidement le Québec francophone dans des domaines aussi variés que la finance, l'industrie manufacturière ou les communications, à l'échelle tant nationale qu'internationale.

De façon générale, la classe politique, à partir de 1960, se recrute parmi les intellectuels, les technocrates et les hommes d'affaires. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à étudier la trajectoire des premiers ministres du Québec des 25 dernières années: Robert Bourassa et Jacques Parizeau ont tous deux fait des études en économie à l'étranger, enseigné et occupé des postes de hauts fonctionnaires avant de faire le saut en politique. René Lévesque s'est, quant à lui, distingué dans le domaine des communications avant de joindre les rangs des libéraux en 1960. Quant à Daniel Johnson fils, il occupait un poste de vice-président du holding financier Power Corporation avant d'être élu député en 1984.

LES NOUVEAUX RÔLES DE L'ÉTAT

Un gouvernement fédéral transformé

En 1948, le libéral Louis Saint-Laurent succède à William Lyon Mackenzie King qui dirigeait presque sans interruption depuis 1921 la destinée du Canada. Le nouveau premier ministre entend mettre le Canada au diapason des autres puissances occidentales en revoyant les principes de l'idéologie libérale traditionnelle. Si on ne remet pas en cause les principes de libre-concurrence et de défense de la propriété, on souhaite les associer à la poursuite d'une plus grande justice sociale. Par conséquent, l'État fédéral adopte les grands principes du keynésianisme, qui vise à préserver un certain équilibre économique et à assurer une meilleure répartition des richesses entre les citoyens, fondement même de l'équité sociale. Concrètement, cette nouvelle politique nationale se traduit par le rapatriement, par Ottawa, de la quasi-totalité des pouvoirs fiscaux (1947) et par des interventions de plus en plus marquées dans le domaine social (l'universalisation des pensions de vieillesse en 1951, l'assurance-hospitalisation en 1958), qui est pourtant de compétence provinciale. Aussi, par son interventionnisme, le gouvernement fédéral tient à resserrer l'unité canadienne passablement éprouvée par la guerre: la construction de l'autoroute transcanadienne (1950-1962), l'apparition d'une télévision d'État (1952), la création du Conseil des Arts (1957) et, enfin, l'adoption d'un drapeau canadien (l'unifolié en 1965) sont autant d'exemples montrant les intentions interventionnistes d'Ottawa.

Le nouvel État du Québec

Au Québec, le mouvement de réforme profonde des structures de l'État commence avec l'élection du Parti libéral le 22 juin 1960. Pressés de se mettre à la tâche, les membres de l'«équipe du tonnerre», appuyés par les technocrates, font de l'État québécois une organisation démocratique véritablement au service de la collectivité, comme le réclamaient les intellectuels des années 1940 et 1950. Ce nouvel État veillera à apporter les changements nécessaires afin

de faire du Québec une société juste, instruite et plus en mesure de se conformer aux nouveaux standards mondiaux diffusés par l'ère des communications et du «village global» annoncé par le sociologue canadien Marshall McLuhan.

Les services sociaux

Les premières interventions gouvernementales touchent les services sociaux, domaine que le clergé dominait depuis un siècle. S'appuyant sur le principe de la construction d'une société juste et voulant occuper pleinement un champ de compétence que lui avait conféré l'AANB, le gouvernement du Québec entreprend un processus de rattrapage face au gouvernement fédéral, qui intervenait déjà dans ces domaines depuis la fin de la guerre.

La **sécurité du revenu** et les soins de santé constituent les points centraux de la réforme. La sécurité du revenu vise à offrir à chacun la possibilité de disposer d'un minimum vital en cas de difficulté ou d'incapacité temporaire. C'est par l'adoption de la Loi sur l'aide sociale (1969) que s'échafaude un impressionnant système de sécurité du revenu applicable à la quasi-totalité de la population et tournant autour de quatre grandes composantes. Il s'agit d'abord d'assurer un revenu minimal à toute personne en difficulté (par les chèques d'aide sociale, par exemple). Le programme veut aussi fournir un revenu aux personnes qui, de façon temporaire ou permanente, ne sont pas aptes au travail (par les prestations pour les accidentés du travail, par exemple). Puis, l'État désire compenser ceux et celles ayant à leur charge des enfants ou un conjoint (par les allocations familiales, par exemple). Finalement, l'État entend, grâce à une aide financière, encourager toute personne à réintégrer le marché du travail (par les allocations pour les frais de garde, par exemple).

Dès leur mise en application, plusieurs programmes compris dans le système de sécurité du revenu viennent en aide à un bon nombre de Québécois dans le besoin. Toutefois, les montants versés directement à la population et les dépenses liées à l'administration de ces dizaines de programmes s'avèrent extrêmement importants. On cherche alors à freiner les dépenses en proposant diverses réformes du système, mais les besoins sont réels et les habitudes se sont rapidement installées. Un débat s'ouvre à la fin des années 1970 entre les partisans d'un État garant d'une justice sociale à tout prix et les tenants d'un retour du libéralisme.

Ce n'est qu'en 1988 que les libéraux de Robert Bourassa, dont la victoire repose sur la promesse d'une meilleure gestion des finances publiques, vont proposer une restructuration de l'aide sociale afin de limiter les dépenses. Le Gouvernement, par souci d'économie, resserre les critères d'admissibilité et prend des mesures visant à démasquer les fraudeurs. Le projet, bien que dénoncé par l'opposition péquiste et différents groupes de pression (les organisations féminines et les assistés sociaux), sera finalement adopté à la fin de 1988. Il reste que ces programmes d'aide sociale, que le Parti québécois n'entend pas remettre en question, font encore l'objet d'un âpre débat aujourd'hui.

Le deuxième volet de l'intervention gouvernementale dans les affaires sociales touche la santé. Il s'agissait de rendre les soins accessibles à tous, ce qui est loin d'être le cas en 1960. Ainsi, entre 1960 et 1970, les divers gouvernements évolueront, étape par étape, vers l'**universalisation des soins de santé**. La première mesure prise en ce sens par l'administration Lesage en 1960 permet au Québec d'adhérer au programme d'assurance-hospitalisation proposé par Ottawa aux provinces en 1958. La Loi sur l'assurance-hospitalisation instaure la gratuité des soins dispensés à l'hôpital. Si le programme résout une partie du problème des soins de santé, il demeure toutefois incomplet. C'est ainsi qu'est graduellement apparu le besoin d'un système universel des soins de santé, qui sera implanté en 1971 (concrétisé par la carte-soleil), à la suite des recommandations de la commission Castonguay-Nepveu.

L'État, maintenant payeur, doit s'intéresser davantage à la médecine préventive et, dans cette optique, met sur pied un réseau de Centres locaux de services communautaires (CLSC). Le succès de l'opération est cependant relatif, celle-ci n'arrivant pas à freiner la hausse des dépenses dans le domaine de la santé. Malgré une hausse vertigineuse des coûts, il faudra attendre 20 ans pour que l'on remette en

question ce système. En 1990, le ministre Marc-Yvan Côté s'interroge sur les grands principes que sont l'accessibilité, la gratuité et l'universalité des soins (sans toutefois modifier les acquis) et propose une réorganisation des structures de fonctionnement du réseau de la santé, qui, comme le système d'aide sociale, a pris des proportions inquiétantes et s'avère de moins en moins efficace.

La remise en question de l'engagement de l'État dans le domaine des affaires sociales (engagement qui fut pris, rappelons-le, durant une période de croissance économique) se poursuivra au cours des années qui viennent. Déjà, un certain nombre de services ne sont plus offerts ou complètement assurés par l'État. Pensons à la gratuité des soins dentaires pour les enfants ou aux examens de la vue.

L'éducation

À compter de 1875, l'éducation, au Québec, est gérée par le conseil de l'Instruction publique, organisme indépendant du Gouvernement et divisé en deux comités: l'un s'occupe des écoles catholiques et l'autre du réseau protestant. Les protestants, généralement mieux nantis, voyaient leurs établissements se développer beaucoup plus rapidement que ceux des catholiques tant sur le plan matériel que sur le plan intellectuel. C'est sans doute pour masquer cette réalité que Duplessis déclarait à qui voulait l'entendre que le système d'éducation relevant du département de l'Instruction publique était le «meilleur au monde».

Tous les beaux discours du premier ministre n'arrivent plus, après 1945, à masquer les horribles défauts du vétuste système catholique. L'effet combiné du baby-boom et de la prospérité d'après-guerre (les enfants peuvent demeurer plus longtemps à l'école) provoque un engorgement des écoles. De 729 000 élèves qu'elle était en 1945, la clientèle scolaire passe à 1 300 000 en 1960. Face à une telle explosion, le réseau scolaire menace de craquer et son retard face à la modernité nord-américaine ne peut que s'accentuer, comme le font remarquer Linteau et autres: «Encore en 1951, 70 % des 8780 établissements scolaires du Québec n'ont qu'une seule classe, 60 % sont sans électricité et 40 % sans eau ni toilettes.» Par ailleurs, en

Deuxième francophone à accéder au poste de premier ministre du Canada, «l'oncle Louis» (Louis Saint-Laurent) fait véritablement entrer le Canada dans l'ère du keynésianisme. Profitant de la prospérité d'après-guerre, le gouvernement canadien multiplie ses interventions afin de créer une société juste.

1956, plus de la moitié des commissions scolaires se trouvent dans une situation financière périlleuse, ce qui force le gouvernement à adopter une loi visant à éponger ces déficits. Malgré un accroissement des dépenses publiques, le système ne parvient pas à satisfaire la demande, la principale raison étant qu'il n'y a pas de véritable action concertée entre le Gouvernement et le département de l'Instruction publique, qui cherche par tous les moyens à maintenir son emprise sur cet empire en décrépitude. Le retard et la désuétude du système transparaissent également dans les programmes pédagogiques, qui ne collent plus à la réalité du Québec industrialisé.

Il n'est donc pas surprenant que les nouvelles élites réclament une réforme du système d'éducation. Dès la mort de Duplessis, en 1959, les choses commencent à bouger. Ainsi, Paul Sauvé n'hésite pas à débloquer des fonds destinés à venir en aide au

réseau scolaire moribond. De plus, lorsqu'ils arrivent au pouvoir en 1960, les libéraux annoncent un train de mesures, dont la plus importante est certainement la création, en 1961, de la **Commission royale d'enquête sur l'éducation**, présidée par M^gr^ Alphonse-Marie Parent, chargée de recueillir des idées afin de repenser tout le réseau scolaire québécois. Les principales recommandations de la commission seront appliquées intégralement par les différents gouvernements qui se succéderont. C'est le cas, par exemple, de la création du Conseil supérieur de l'éducation ou encore du ministère de l'Éducation, qui réapparaît. La création d'un tel ministère ne s'est cependant pas faite sans heurts; elle a été le résultat de longues négociations avec les membres du clergé. Ainsi, si l'État a la haute main sur le domaine scolaire, le système québécois d'éducation n'en conservera pas moins son caractère confessionnel (catholique et protestant), enchâssé dans la Constitution de 1867.

La démocratisation du système, particulièrement pour la clientèle féminine, est un des grands objectifs de la réforme scolaire. Il s'agit d'ouvrir les portes du système afin que, dans un premier temps, les jeunes poursuivent leurs études jusqu'à la fin du cours secondaire. Pour réaliser le premier objectif de cette démocratisation, Québec lance l'«opération 55», qui doit ramener le nombre de commissions scolaires de 1500 à 55. Touchant les niveaux primaire et secondaire, cette opération a pour but de rationaliser les activités et surtout de s'assurer que chacune des commissions scolaires puisse offrir le cours secondaire, ce qui n'était pas le cas auparavant. C'est de cette opération qu'est née la gigantesque Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), qui compte 120 000 élèves.

Une fois cette première réforme accomplie, le ministère de l'Éducation du Québec s'attaque à la deuxième étape de la démocratisation du système scolaire en annonçant, suivant les recommandations du rapport Parent, la création d'un réseau de collèges d'enseignement général et professionnel (les cégeps) et de l'Université du Québec. Les cégeps, uniques au

PROFIL D'UNE RÉGION

QUÉBEC

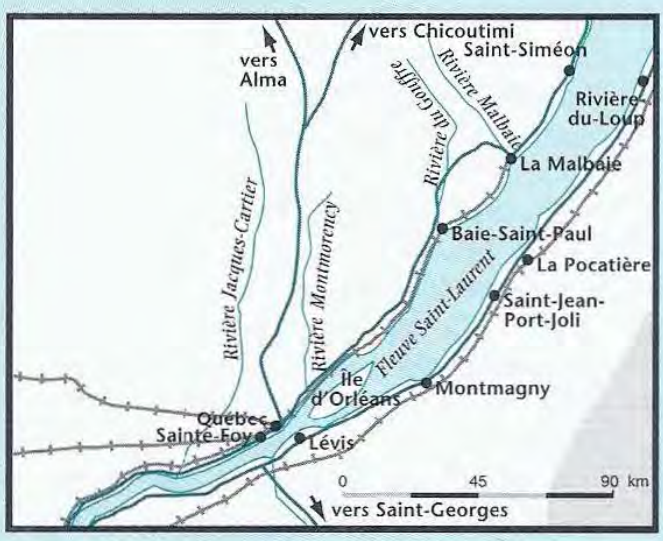

Dans plusieurs langues amérindiennes (comme l'algonquien, le micmac et l'abénakis), le vocable Québec signifie «rétrécissement d'un cours d'eau», comme le fait le fleuve Saint-Laurent non loin de l'île d'Orléans. Ainsi, Québec fait d'abord référence à la ville fondée en face de ce rétrécissement. Le nom sera ensuite donné, en 1774, à tout le territoire habité par les Canadiens d'origine française. Finalement, le mot Québec désigne une région administrative qui compte une population d'environ 620 000 habitants, dont la superficie est de près de 22 000 km^2 et où se trouvent certains des plus anciens sites de peuplement européen en Amérique (Québec, côte de Beaupré). La région est aussi riche en paysages magnifiques (dans Charlevoix, par exemple) qui attirent des touristes du monde entier. Bien que possédant de nombreuses industries et une agriculture diversifiée, la région de Québec doit plusieurs de ses emplois à la fonction publique puisque le siège du gouvernement provincial se trouve dans la ville de Québec (168 000 habitants).

La polyvalente Gérard-Filion, de Longueuil, est l'une des premières à ouvrir ses portes. Nées de l'importante réforme du système d'éducation durant les années 1960, les polyvalentes, si elles sont accessibles à tous, n'en seront pas moins fortement critiquées pour ce que certains appellent leur côté «déshumanisant».

monde, assurent la gratuité du cours collégial et groupent, au sein du même établissement, les secteurs professionnel et préuniversitaire. Ces nouveaux établissements sonnent le glas des collèges classiques, qui, pendant plus d'un siècle, ont formé l'élite canadienne-française tout en demeurant inaccessibles à la majorité de la population.

Le cégep a facilité pour plusieurs jeunes l'accès au marché du travail et a contribué à augmenter le nombre d'inscriptions à l'université. Le réseau de l'Université du Québec (1969) a répondu à cette nouvelle demande tant à Montréal que dans les régions (à Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières, Hull, Rouyn). La nouvelle université d'État accueille de plus la clientèle adulte déjà sur le marché du travail et qui veut se perfectionner.

Le grand objectif d'ouverture et de démocratisation est donc atteint, comme en fait foi l'augmentation constante des effectifs étudiants à tous les niveaux et particulièrement aux niveaux secondaire et collégial (*voir les figures 8.1 et 8.2*). Toutefois, comme dans les domaines de l'aide

Entourée d'autres municipalités comme Sainte-Foy, Charlesbourg, Beauport, Lévis et Lorretteville, la ville de Québec domine la région. D'abord habitée par des Amérindiens (Cartier y trouve un important village iroquois), la ville prend définitivement sa place dans notre histoire quand Champlain vient s'y installer en 1608. Occupant une position centrale dans la vallée du Saint-Laurent, la ville devient rapidement un important centre financier, administratif et militaire (comme en font foi les importantes fortifications qui entourent encore la ville). Au milieu du XIX^{e} siècle, toutefois, les choses commencent à changer. L'apparition du chemin de fer vient ralentir considérablement l'activité dans le port de Québec alors que, peu à peu, le monde de la finance se déplace vers Montréal. À compter de ce moment, Québec concentre ses activités dans la fonction publique, quoique d'importantes industries y soient toujours installées; pensons aux brasseries, à l'industrie textile, aux pâtes et papiers et, plus récemment, aux raffineries de Saint-Romuald.

Plus que toute autre ville, Québec permet à la population de la province en entier de retrouver, ne serait-ce que le temps d'une promenade dans la vieille ville, ses racines françaises. C'est d'ailleurs ce charme qui incite de nombreux touristes à venir séjourner dans l'un des nombreux hôtels de luxe (le Château Frontenac, par exemple), à visiter les innombrables musées (comme le couvent des ursulines, le Musée de la civilisation) et à participer aux multiples manifestations culturelles (le Carnaval, les Médiévales). Vu ce cachet qui nous rattache constamment au passé, la ville de Québec aura toujours une place de choix dans le cœur des Québécois.

Lorsqu'ils ouvrent leurs portes en 1967, plusieurs cégeps s'installent dans les édifices des anciens collèges classiques. Avec le temps, cependant, nombre de ces nouvelles institutions emménageront dans de nouveaux locaux. C'est le cas, notamment, du cégep du Vieux-Montréal.

sociale et de la santé, il apparaît que l'État ne peut plus remplir son rôle de payeur. À compter de 1986, les frais de scolarité pour l'université commencent à augmenter et l'on songe à condamner à une amende les étudiants qui demeurent trop longtemps au cégep.

Les politiques culturelles et linguistiques

Le milieu artistique est l'une des forces de changement importantes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce milieu déplore, entre autres, que l'État ne fasse rien pour encourager ses créateurs. Pour un gouvernement ayant une attitude conservatrice comme celui de Maurice Duplessis, les dépenses gouvernementales en matière de culture doivent se limiter au strict minimum (quelques prix décernés ici et là) parce que, essentiellement, il s'agit d'un domaine qui n'intéresse qu'une petite minorité et qui est donc, par définition, peu rentable aux points de vue économique et électoral.

Au cours des années 1950, conséquemment à la création par le gouvernement fédéral de la télévision française de Radio-Canada (1952) et du Conseil des Arts du Canada (1957), les artistes québécois parviennent à mieux se faire connaître du grand public. Au Québec, le Parti libéral crée un ministère des Affaires culturelles en 1961. D'allure modeste, ce ministère sera au départ responsable de quatre grandes entités: la Commission des monuments historiques, l'Office de la langue française, le Département du Canada français d'outre-mer et le Conseil provincial des arts. Toutefois, les interventions en matière de culture ne relèvent pas du seul ministère des Affaires culturelles, d'où une certaine confusion et, parfois, de l'incohérence dans les actions. Il faut aussi comprendre que plusieurs domaines d'intervention font l'objet d'un litige entre Québec et Ottawa puisque la frontière est parfois très mince entre les cultures québécoise et canadienne.

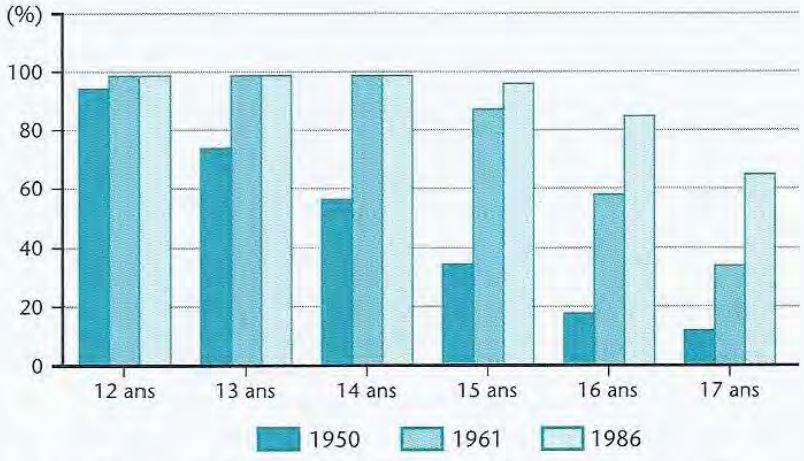

Ce graphique illustre que, depuis 1950, les enfants demeurent plus longtemps à l'école. La démocratisation de l'éducation n'est certainement pas étrangère à ces résultats.

FIGURE 8.1
Fréquentation scolaire selon l'âge en 1950, 1961 et 1986

Enfin, Québec tente tant bien que mal de donner la réplique au gouvernement fédéral (ou de l'imiter) en créant un Office du film (1961) et la télévision de Radio-Québec (1969).

Ce n'est toutefois pas par ses législations que l'État aide le plus la culture, mais plutôt par ses contributions directes aux créateurs ou aux chercheurs. L'État est également fort engagé dans l'achat d'équipement et dans l'aménagement des lieux de diffusion de la culture, comme les bibliothèques ou les salles de concert. Le gouvernement du Québec doit en outre jouer le rôle de protecteur face à l'influence étrangère particulièrement puissante dans la culture de masse (la musique et les films américains) et d'élite (les revues et livres français). Il en résulte donc une production culturelle fortement subventionnée, mais aussi en mal de consommateurs en raison du marché assez restreint qu'offre le Québec.

Le domaine linguistique est nettement plus explosif. Il l'est d'ailleurs depuis le premier débat sur la question en 1793. Le sujet est mis à intervalles réguliers sur le tapis à l'Assemblée législative, soulevant chaque fois des débats passionnés. Les années 1960 ne font pas exception. À la lumière de la prise de conscience d'une identité québécoise distincte, une large couche de la population francophone réclame que l'État intervienne de façon énergique et autoritaire pour protéger le français et le faire progresser dans les domaines de l'éducation, du travail et de l'affichage. Ce malaise linguistique est aussi exacerbé par les conclusions de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1965), qui montrent le peu de place occupé par le fait français au sein de l'ensemble canadien.

Cette prise de conscience débouche sur des manifestations spectaculaires. En 1968, des étudiants défilent dans les rues en réclamant la francisation de l'Université McGill. En 1969, à Saint-Léonard, ville située dans l'est de l'île de Montréal et comptant une forte proportion d'immigrants, des affrontements violents se déroulent autour du choix de la langue d'enseignement; alors que les Québécois d'origine italienne veulent des classes anglaises dans les écoles catholiques, les nationalistes, eux, souhaitent une diminution graduelle de l'enseignement en anglais. Ces émeutes amènent le gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand à faire adopter la loi 63, qui cherche à satisfaire tout le monde en garantissant aux parents le libre choix de la langue d'enseignement et en instaurant des mesures qui incitent à l'apprentissage de la langue française. Peine perdue! La nouvelle loi ne plaît à personne et elle donne lieu à quelques-unes des plus importantes manifestations des années 1960.

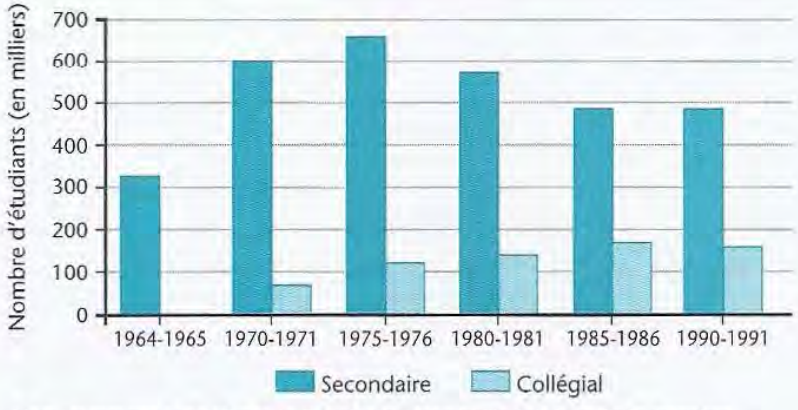

L'engouement suscité par la Révolution tranquille fait bondir le nombre d'étudiants. Par contre, depuis 1975, on peut voir une diminution de leur nombre, particulièrement au niveau secondaire. Certains expliquent cette situation par le ralentissement des naissances.

FIGURE 8.2
Effectifs au secondaire et au collégial de 1964 à 1990

Une fois le Parti libéral, qui avait fortement contesté la loi 63, élu en 1970, il crée une commission visant à étudier la situation du français au Québec. Suivant les recommandations de la commission Gendron, le gouvernement Bourassa propose, en 1974, l'adoption de la loi 22 faisant du français la seule langue officielle au Québec (même si on reconnaissait toujours l'existence de deux langues nationales). La loi prévoit également des mesures plus restrictives quant à l'accès à l'école anglaise et à l'affichage. Cette loi est décriée tant par les nationalistes, qui la trouvent trop permissive, que par la minorité anglophone, qui la juge trop sévère.

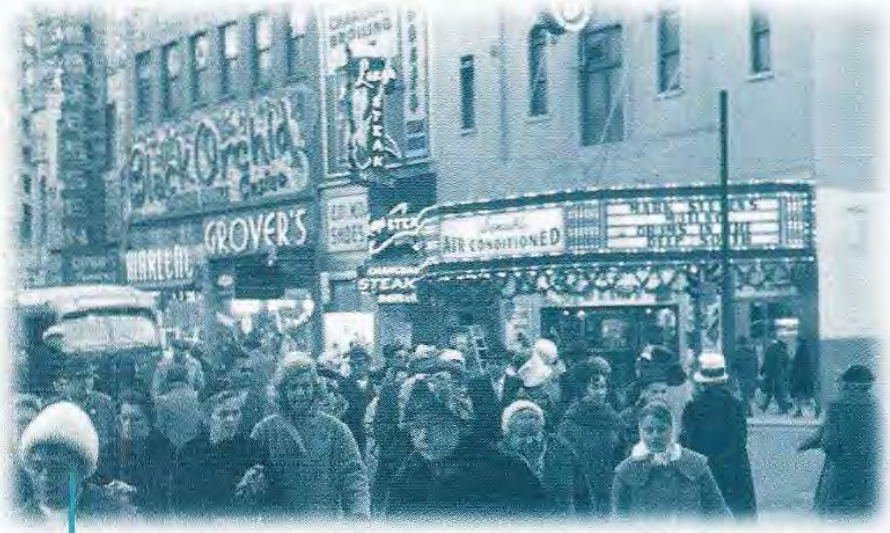

Au début des années 1960, le centre-ville de Montréal présente un visage essentiellement anglophone, résultat de plusieurs années de laisser-faire et de nombreuses décennies de domination économique. Au cours des 30 années suivantes, la lutte pour accorder une plus large place au fait français devient centrale au Québec.

La loi 22 ne vivra que trois ans puisqu'elle sera remplacée, en 1977, par la **Charte de la langue française** (la loi 101) adoptée par le très nationaliste gouvernement du Parti québécois. Cette loi, beaucoup plus contraignante que les précédentes, vise à faire du français la langue de la législation, de la justice, du travail, de l'affichage et de l'enseignement. Si la Charte déplaît souverainement à la communauté anglophone, elle reçoit un fort appui du côté francophone. Elle sera toutefois torpillée par sept jugements provenant de différentes instances (la Cour d'appel, la Cour supérieure, la Cour suprême) entre 1977 et 1987. Ces jugements tendent à montrer que la loi est illégitime, inconstitutionnelle et qu'elle va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés. Ces désaveux successifs permettent à Robert Bourassa de proposer la loi 178 (en 1989) prescrivant l'affichage unilingue à l'extérieur des commerces mais bilingue à l'intérieur de ceux-ci.

Par-delà tous ces débats, il faut souligner que le français est plus utilisé aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Toutefois, on ne pourra sortir de ce fouillis linguistique qu'avec un règlement plus global de la question constitutionnelle. La question est d'ailleurs moins débattue depuis l'échec de l'accord du lac Meech (1990), comme si tout le monde attendait la fin des affrontements constitutionnels pour rouvrir le dossier linguistique.

LA TÉLÉVISION

La modernisation du Québec ne se manifeste pas uniquement par le renouveau de ses institutions gouvernementales. Elle s'exprime également par une consommation culturelle plus grande, comme, d'ailleurs, dans le reste de l'Occident. Bien qu'il débute au cours des années 1920, le développement d'une culture de masse est surtout le fait des transformations sociales (le baby-boom) et économiques que connaît le monde occidental de l'après-guerre. La période commençant en 1945 est surtout marquée par l'avènement de la télévision, qui remplace (sans les éliminer) le couple radio-cinéma dans le cœur des consommateurs en offrant une programmation toujours plus variée à toute heure du jour. La création successive du réseau français de Radio-Canada (1952), de Télé-Métropole (1961), de CFCF (1962), de Radio-Québec (1969), de Quatre Saisons (1987) et, plus récemment, l'accès de plus en plus étendu à la câblodistribution donnent aux Québécois une programmation culturelle variée qu'ils peuvent consommer en tout temps sans avoir à se déplacer.

Pour les Québécois, l'aventure télévisuelle représente, au départ, à la fois une ouverture sur le monde et une nouvelle façon de le regarder. La population peut voir grâce aux images que lui diffuse Radio-Canada le mouvement de modernisation occidental qui se produit au lendemain de 1945. La télévision rapproche les individus tout en les maintenant enfermés dans leur salon. Depuis 40 ans, les Québécois vibrent au rythme des exploits de Maurice Richard et de Guy Lafleur, s'esclaffent devant les pitreries des personnages de *Symphorien* ou de *La petite vie*, pleurent sur les malheurs qui s'abattent sur *La famille Plouffe* ou sur *Les filles de Caleb* ou encore ragent devant les odieux Séraphin Poudrier et Jean-Paul Belleau. Il est donc indéniable que l'avènement de la télévision constitue un phénomène social majeur parce qu'elle bouleverse les rapports entre les

individus. L'illustration la plus frappante de cette tendance est certainement cette habitude qu'ont les Québécois depuis 25 ans de terminer l'année enfoncés dans un fauteuil à écouter *Bye Bye* à la télé.

Un risque de dénaturation, cependant, guette la culture québécoise. Alors que la puissante industrie culturelle américaine ne cesse de s'imposer par le truchement d'une télévision qui offre toujours davantage de chaînes, la nouvelle technologie interactive Videoway (les jeux vidéo, le magnétoscope) accroche d'autant plus le téléspectateur qu'elle lui permet de devenir lui-même créateur de son divertissement. Les autres genres culturels (théâtre, spectacles, musique), quant à eux, ne peuvent rivaliser avec la télévision; au contraire, ils doivent passer par elle pour faire leur promotion.

LES FORCES DE CHANGEMENT

Les nationalismes

Il est possible de voir dans le nationalisme une action collective destinée à encourager un sentiment d'appartenance nationale autour d'un projet de vie culturelle, sociale, économique et politique d'une collectivité particulière. Par ailleurs, le nationalisme se déploie souvent en réaction à un autre groupe ou modèle considéré comme étranger et potentiellement menaçant. Au Québec, depuis 1945, trois grands nationalismes se côtoient: le nationalisme canadien inspiré du fédéralisme libéral, le nationalisme québécois issu du courant néo-nationaliste de l'après-guerre et le nationalisme autochtone issu du mouvement écologiste et du renouveau des cultures traditionnelles.

Le nationalisme canadien

À mesure que se développe l'État keynésien instauré par le gouvernement fédéral durant les années 1950, un nombre grandissant d'intellectuels québécois considèrent que ce modèle possède toutes les qualités pour se rapprocher de l'idéal de la société juste. C'est ainsi que naît, chez ces Québécois, le **fédéralisme libéral,** idéologie prônant l'avènement d'un État fort jouant le rôle de régulateur tant sur le plan économique que sur le plan social. Comme, durant ces années, Ottawa semblait montrer le plus d'initiative et que, pour plusieurs, le nationalisme d'un Maurice Duplessis était réducteur et tribal, la voie fédéraliste semblait la plus indiquée pour garantir un avenir des plus rassurants aux Québécois.

Le nationalisme canadien place les droits de l'individu avant tout, chaque personne devant avoir toutes les possibilités de s'épanouir, cela dans le respect de ses différences et de ses convictions. C'est là la seule façon pour les Canadiens français de sortir de leur ghetto culturel. Pour ces derniers, seul un État peut jouer le rôle de protecteur des libertés individuelles. Fidèle à ce credo des droits individuels, le nationalisme canadien s'oppose à toute forme de projet visant à faire passer les intérêts d'un groupe ethnique avant ceux des individus. Ainsi, le nationalisme identitaire est à proscrire parce qu'il est réducteur, tribal, traditionaliste et contraire à une ouverture sur le monde.

Scène de mécontentement au cours d'une réunion à Saint-Léonard, en banlieue de Montréal, relativement au choix de la langue d'enseignement; les francophones veulent réduire considérablement la place de l'anglais, chose que refuse l'imposante communauté italienne de l'endroit. L'affrontement force le gouvernement Bertrand à adopter la loi 63.

Les chantres du nationalisme canadien au Québec se recrutent, au départ, parmi les collaborateurs de la revue *Cité libre.* D'un tirage limité, cette publication a une influence indéniable sur la pensée québécoise

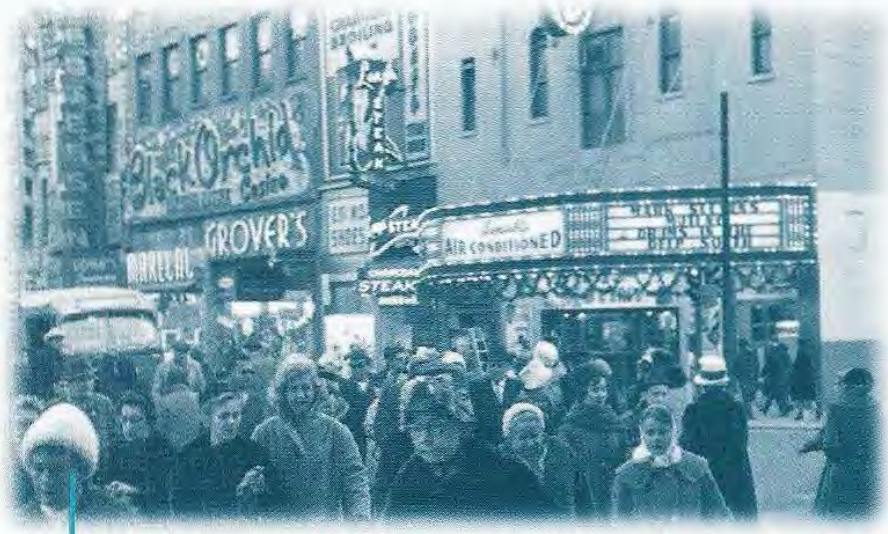

Au début des années 1960, le centre-ville de Montréal présente un visage essentiellement anglophone, résultat de plusieurs années de laisser-faire et de nombreuses décennies de domination économique. Au cours des 30 années suivantes, la lutte pour accorder une plus large place au fait français devient centrale au Québec.

La loi 22 ne vivra que trois ans puisqu'elle sera remplacée, en 1977, par la **Charte de la langue française** (la loi 101) adoptée par le très nationaliste gouvernement du Parti québécois. Cette loi, beaucoup plus contraignante que les précédentes, vise à faire du français la langue de la législation, de la justice, du travail, de l'affichage et de l'enseignement. Si la Charte déplaît souverainement à la communauté anglophone, elle reçoit un fort appui du côté francophone. Elle sera toutefois torpillée par sept jugements provenant de différentes instances (la Cour d'appel, la Cour supérieure, la Cour suprême) entre 1977 et 1987. Ces jugements tendent à montrer que la loi est illégitime, inconstitutionnelle et qu'elle va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés. Ces désaveux successifs permettent à Robert Bourassa de proposer la loi 178 (en 1989) prescrivant l'affichage unilingue à l'extérieur des commerces mais bilingue à l'intérieur de ceux-ci.

Par-delà tous ces débats, il faut souligner que le français est plus utilisé aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Toutefois, on ne pourra sortir de ce fouillis linguistique qu'avec un règlement plus global de la question constitutionnelle. La question est d'ailleurs moins débattue depuis l'échec de l'accord du lac Meech (1990), comme si tout le monde attendait la fin des affrontements constitutionnels pour rouvrir le dossier linguistique.

LA TÉLÉVISION

La modernisation du Québec ne se manifeste pas uniquement par le renouveau de ses institutions gouvernementales. Elle s'exprime également par une consommation culturelle plus grande, comme, d'ailleurs, dans le reste de l'Occident. Bien qu'il débute au cours des années 1920, le développement d'une culture de masse est surtout le fait des transformations sociales (le baby-boom) et économiques que connaît le monde occidental de l'après-guerre. La période commençant en 1945 est surtout marquée par l'avènement de la télévision, qui remplace (sans les éliminer) le couple radio-cinéma dans le cœur des consommateurs en offrant une programmation toujours plus variée à toute heure du jour. La création successive du réseau français de Radio-Canada (1952), de Télé-Métropole (1961), de CFCF (1962), de Radio-Québec (1969), de Quatre Saisons (1987) et, plus récemment, l'accès de plus en plus étendu à la câblodistribution donnent aux Québécois une programmation culturelle variée qu'ils peuvent consommer en tout temps sans avoir à se déplacer.

Pour les Québécois, l'aventure télévisuelle représente, au départ, à la fois une ouverture sur le monde et une nouvelle façon de le regarder. La population peut voir grâce aux images que lui diffuse Radio-Canada le mouvement de modernisation occidental qui se produit au lendemain de 1945. La télévision rapproche les individus tout en les maintenant enfermés dans leur salon. Depuis 40 ans, les Québécois vibrent au rythme des exploits de Maurice Richard et de Guy Lafleur, s'esclaffent devant les pitreries des personnages de *Symphorien* ou de *La petite vie*, pleurent sur les malheurs qui s'abattent sur *La famille Plouffe* ou sur *Les filles de Caleb* ou encore ragent devant les odieux Séraphin Poudrier et Jean-Paul Belleau. Il est donc indéniable que l'avènement de la télévision constitue un phénomène social majeur parce qu'elle bouleverse les rapports entre les

individus. L'illustration la plus frappante de cette tendance est certainement cette habitude qu'ont les Québécois depuis 25 ans de terminer l'année enfoncés dans un fauteuil à écouter *Bye Bye* à la télé.

Un risque de dénaturation, cependant, guette la culture québécoise. Alors que la puissante industrie culturelle américaine ne cesse de s'imposer par le truchement d'une télévision qui offre toujours davantage de chaînes, la nouvelle technologie interactive Videoway (les jeux vidéo, le magnétoscope) accroche d'autant plus le téléspectateur qu'elle lui permet de devenir lui-même créateur de son divertissement. Les autres genres culturels (théâtre, spectacles, musique), quant à eux, ne peuvent rivaliser avec la télévision; au contraire, ils doivent passer par elle pour faire leur promotion.

LES FORCES DE CHANGEMENT

Les nationalismes

Il est possible de voir dans le nationalisme une action collective destinée à encourager un sentiment d'appartenance nationale autour d'un projet de vie culturelle, sociale, économique et politique d'une collectivité particulière. Par ailleurs, le nationalisme se déploie souvent en réaction à un autre groupe ou modèle considéré comme étranger et potentiellement menaçant. Au Québec, depuis 1945, trois grands nationalismes se côtoient: le nationalisme canadien inspiré du fédéralisme libéral, le nationalisme québécois issu du courant néo-nationaliste de l'après-guerre et le nationalisme autochtone issu du mouvement écologiste et du renouveau des cultures traditionnelles.

Le nationalisme canadien

À mesure que se développe l'État keynésien instauré par le gouvernement fédéral durant les années 1950, un nombre grandissant d'intellectuels québécois considèrent que ce modèle possède toutes les qualités pour se rapprocher de l'idéal de la société juste. C'est ainsi que naît, chez ces Québécois, le **fédéralisme libéral,** idéologie prônant l'avènement d'un État fort jouant le rôle de régulateur tant sur le plan économique que sur le plan social. Comme, durant ces années, Ottawa semblait montrer le plus d'initiative et que, pour plusieurs, le nationalisme d'un Maurice Duplessis était réducteur et tribal, la voie fédéraliste semblait la plus indiquée pour garantir un avenir des plus rassurants aux Québécois.

Le nationalisme canadien place les droits de l'individu avant tout, chaque personne devant avoir toutes les possibilités de s'épanouir, cela dans le respect de ses différences et de ses convictions. C'est là la seule façon pour les Canadiens français de sortir de leur ghetto culturel. Pour ces derniers, seul un État peut jouer le rôle de protecteur des libertés individuelles. Fidèle à ce credo des droits individuels, le nationalisme canadien s'oppose à toute forme de projet visant à faire passer les intérêts d'un groupe ethnique avant ceux des individus. Ainsi, le nationalisme identitaire est à proscrire parce qu'il est réducteur, tribal, traditionaliste et contraire à une ouverture sur le monde.

Scène de mécontentement au cours d'une réunion à Saint-Léonard, en banlieue de Montréal, relativement au choix de la langue d'enseignement; les francophones veulent réduire considérablement la place de l'anglais, chose que refuse l'imposante communauté italienne de l'endroit. L'affrontement force le gouvernement Bertrand à adopter la loi 63.

Les chantres du nationalisme canadien au Québec se recrutent, au départ, parmi les collaborateurs de la revue *Cité libre.* D'un tirage limité, cette publication a une influence indéniable sur la pensée québécoise

BIOGRAPHIE

Maurice Richard (*1921*)

À propos de Maurice Richard, André Laurendeau, éditorialiste et directeur du journal *Le Devoir*, disait ceci: «Pour ce petit peuple, Maurice Richard est une sorte de revanche. [...] C'est comme des petites gens qui n'en reviennent pas du fils qu'ils ont mis au monde et de la carrière qu'il poursuit et du bruit qu'il fait.» La carrière de celui qu'on a surnommé le Rocket se déroule sur les patinoires de la Ligue nationale de hockey de 1942 à 1960. Endossant l'uniforme des Canadiens de Montréal, Maurice Richard devient un véritable héros pour les Canadiens français qui peuvent suivre ses exploits d'abord à la radio, ensuite à la télévision.

Déjà adulé pour des faits d'armes alors inédits — il est le premier joueur à marquer 50 buts dans une saison et 500 buts dans une carrière —, Maurice Richard entre véritablement dans la légende le 17 mars 1955. La veille, le président de la Ligue nationale, Clarence Campbell, l'avait suspendu pour le reste de la saison et toutes les séries éliminatoires pour avoir prétendument frappé un juge de lignes quelques jours auparavant au cours d'un match à Boston. Cette décision d'un Canadien anglais à l'endroit d'un des leurs, jumelée au fait que Campbell était venu prendre place au Forum le 17 mars, déclenche une violente réaction nationaliste chez les partisans de Richard et des Canadiens. Au cours de la soirée, le président de la ligue, pris à partie par la foule, devra quitter l'enceinte. Quant à la partie, elle sera interrompue après qu'un spectateur en colère eut lancé une grenade fumigène dans le Forum à la fin de la première période. Évacuée dans la rue Sainte-Catherine, la foule, bientôt rejointe par des centaines d'autres partisans qui suivaient l'action à la radio, se met à saccager les magasins de la principale artère commerciale de Montréal, causant des dommages importants.

Cette réaction, aussi inédite que spontanée, reflète bien cette époque. Elle montre à quel point les nouveaux médias comme la radio et la télévision permettent un rapprochement, une identification entre un partisan et son héros. Par ailleurs, plusieurs observateurs ont vu dans ce geste un réveil des Canadiens français moins disposés à plier l'échine devant l'autorité, ce qui, en un sens, peut constituer un signe avant-coureur de la Révolution tranquille.

des années 1950. Toutefois, son rôle a souvent été exagéré dans plusieurs livres d'histoire. Cela tient sans doute à la renommée de différents collaborateurs, comme Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier, deux des fondateurs, qui feront plus tard carrière au fédéral. Ces intellectuels, qui comptent parmi les forces vives de changement tout au long des années 1950, travaillent également souvent à la radio et à la télévision française de Radio-Canada. Ils vont même appuyer certaines réformes proposées par le gouvernement Lesage entre 1960 et 1966. Toutefois, lorsque ces réformes visent à conférer au Québec un statut particulier, ces tenants du fédéralisme libéral parlent de «trahison de clercs» pour signifier ce qui, à leurs yeux, est une réapparition du nationalisme traditionaliste de Duplessis. Ce qu'ils proposent plutôt est un nationalisme civil nourri par le multiculturalisme qui est incompatible avec la préservation des caractères culturels comme la langue ou les coutumes. Eux qui se disent citoyens du monde, ils proposent la formation d'un État canadien tenant compte de la variété des cultures qui le composent.

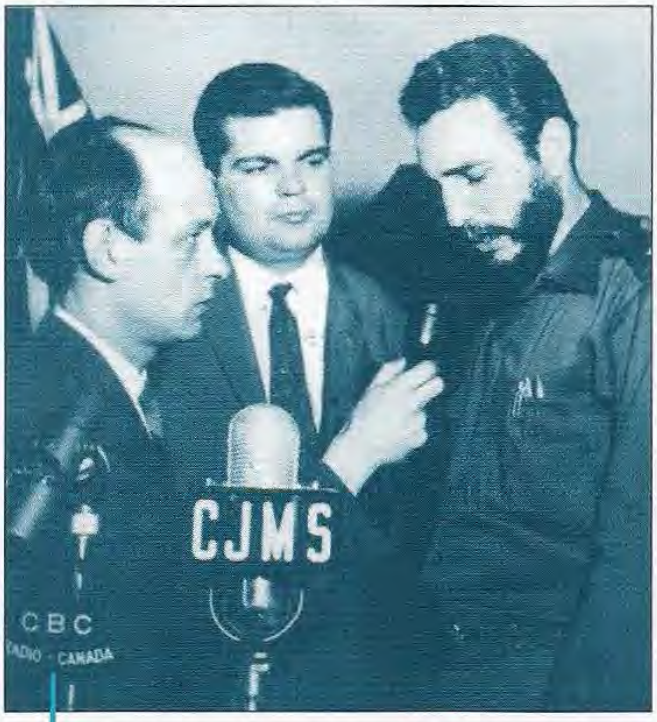

Grâce à des émissions comme *Point de mire*, présenté à Radio-Canada, le Québec sort graduellement de son isolement et s'ouvre au monde. L'animateur de l'émission, René Lévesque, s'entretient ici avec Fidel Castro au moment de son passage à Montréal en 1959.

Le Québec, avec sa langue et son histoire, aurait sa place à l'intérieur de cette nation — au même titre que les populations d'origine japonaise, ukrainienne ou italienne —, sans toutefois détenir de statut particulier. Ce sont ces principes qui guideront les lois dites nationales (Loi sur les langues officielles, Loi sur le multiculturalisme) votées par les divers gouvernements dirigés par Pierre Elliott Trudeau entre 1968 et 1984. Le nationalisme canadien s'affirme en particulier face à l'hégémonie de la culture américaine et favorise donc l'épanouissement d'une culture canadienne originale.

Au Québec, cette vision des choses sera fortement partagée par la population anglophone ainsi que par une portion de la population que le discours trop nationaliste effraie. Elle sera d'autant plus accréditée que les Trudeau, Marchand et Lesage installeront à Ottawa un *french power* qui donnera au fait français une place inédite au sein du pouvoir fédéral. La majeure partie du groupe des immigrants habitant le Québec adhère également à ce nationalisme. Pour ces personnes, soutenir l'option canadienne, c'est faire partie du tout nord-américain, ce qui leur procure beaucoup de chances de se construire une vie meilleure. Ces immigrants sont fort attachés à cette citoyenneté canadienne pour laquelle ils ont lutté et à ce pays où ils ont trouvé travail, confort et tolérance.

Le nationalisme québécois

Les tenants du nationalisme canadien ne sont pas les seuls à considérer que le nationalisme canadien-français défendu par Maurice Duplessis n'a plus sa raison d'être. Un groupe de partisans du néo-nationalisme cherche plutôt à actualiser l'attachement à une nation québécoise. Dans ce groupe, on trouve entre autres les journalistes du *Devoir* André Laurendeau et Gérard Filion, les historiens Michel Brunet et Maurice Séguin et plusieurs autres. Selon eux, il faut tenter, pour reprendre l'expression de Laurendeau, «de raccorder le social et le national». En d'autres termes, il faut sortir le nationalisme des ses ornières culturelles et religieuses pour que, avec l'aide de l'État québécois, le nationalisme devienne un outil d'émancipation économique et social

pour les Canadiens français. Les néo-nationalistes s'en prennent à la place qu'occupe l'Église dans la définition de la nation. Sans remettre en question son rôle spirituel, ils souhaitent voir les laïcs jouer un plus grand rôle dans l'affirmation de la spécificité québécoise. Les néo-nationalistes voient également dans l'éducation un extraordinaire instrument de changement et de modernisation.

Le néo-nationalisme de la période 1945-1960 débouche, au moment de la Révolution tranquille, sur un nationalisme québécois dépourvu de son étiquette strictement culturelle et mettant de l'avant un sentiment d'appartenance de tous les habitants de la province de Québec. Les Canadiens français, qui se désignent maintenant comme des Québécois en faisant référence au territoire qu'ils habitent, revendiquent l'originalité de leur caractère distinct plutôt que de défendre des traditions qui ne correspondent plus à la réalité et ne permettent plus de progresser. Ce nationalisme québécois issu de la Révolution tranquille est un nationalisme d'affirmation des caractères nationaux et est porteur de revendications politiques claires en vue de reconquérir un territoire où s'est fortement enracinée une population. Le nationalisme québécois laisse définitivement tomber son attachement au passé pour se définir à partir des aspects positifs de la population québécoise: affirmation du fait français, culture originale et dynamique, occupation d'un territoire nettement défini, désir profond d'une réforme de la société.

Assis côte à côte lors d'un rassemblement contre la conscription en 1942, André Laurendeau et Henri Bourassa sont les représentants des deux grandes écoles nationalistes du Québec au cours de la première moitié du siècle. Alors que Bourassa croit que la Providence a placé les Canadiens français sur la terre pour cultiver et propager la foi, Laurendeau entre dans le groupe des néo-nationalistes, qui veulent accorder les caractéristiques nationales avec les réalités du monde moderne.

Malgré l'adhésion d'une majorité de Québécois francophones au nationalisme québécois, des divergences existent quant à la façon de concrétiser ce projet. Pour certains, il suffirait de réclamer un statut spécial à l'intérieur du Canada sans nécessairement chercher à rompre les liens avec celui-ci. D'autres, au contraire, voient dans la rupture du pacte de 1867 l'aboutissement logique du raisonnement nationaliste. Dans ce cas, toutes les options sont considérées, de la république de droite appuyée par le clergé imaginée par l'Alliance laurentienne (1957) de Raymond Barbeau au socialisme modéré du Rassemblement pour l'indépendance nationale (1963) ou au radicalisme de gauche prôné par le Front de libération du Québec (1963). L'option qui récoltera le plus large appui populaire sera la souveraineté-association, une idée qui, lancée par René Lévesque en 1967, préconise la souveraineté politique et culturelle d'un Québec associé économiquement au reste du Canada.

En somme, le nationalisme québécois et le nationalisme canadien découlent d'une même source: sortir le Québec de son isolement, effacer son retard. Pour les fédéralistes libéraux, ce retard est attribuable au vieux nationalisme passéiste et au rôle passif de l'État duplessiste. À cela ils opposent une idéologie de rattrapage qui permettrait aux Québécois de se hisser au même niveau que le reste du Canada. Pour les nationalistes québécois, cependant, le sous-

développement de la province au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est surtout une conséquence de la domination politique et nationale sous laquelle vivent les Canadiens français et le Québec depuis la Confédération. Non contents du rattrapage proposé par les fédéralistes libéraux, les nationalistes québécois mettront en œuvre ce que Marcel Rioux appelle l'idéologie du dépassement, qui ne signifie pas l'évacuation du sentiment national, mais plutôt son utilisation pour accéder au statut d'État moderne et indépendant.

Le nationalisme autochtone

Le Québec compte aujourd'hui une population d'environ 54 000 autochtones répartis en 11 nations, la majorité d'entre eux vivant dans des conditions qui seraient difficilement acceptables pour les autres Québécois: 60 % dépendent de l'aide sociale pour vivre, et la mortalité infantile, le suicide et diverses formes de toxicomanie se présentent dans des proportions plus élevées chez les autochtones que dans les autres groupes de la société.

Les problèmes des populations autochtones commencent, il va sans dire, avec l'arrivée des premiers Européens au XVI^e^ siècle. Guerres, maladies, choc culturel vont progressivement et dramatiquement faire chuter le nombre d'autochtones sur tout le continent nord-américain, à tel point qu'ils deviennent des réfugiés sur leur propre territoire. Peu après sa création, le Canada prendra en charge ces populations restantes en adoptant une Loi sur les Indiens (1876), qui donne à ces derniers un statut de mineurs en plus de les parquer dans des réserves où ils sont hors d'état de nuire et sans réelle possibilité de s'épanouir. Il faudra attendre jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour qu'à nouveau on s'intéresse sérieusement au sort des autochtones, qui, à ce moment, vivent en marge de la société canadienne. Ainsi, durant les années 1950 et 1960, le gouvernement fédéral a tenté d'amener les autochtones à participer davantage à l'administration de tous les programmes qui les maintiennent dans la dépendance, espérant sans doute les intégrer au groupe majoritaire. À peu près jamais, toutefois, il n'est question de l'identité autochtone proprement dite.

Au Québec, à compter de 1960, les choses changent, d'abord grâce à un redressement démographique qui contribue fortement à donner une nouvelle voix aux peuples autochtones. De plus, peut-être à l'instar du mouvement de décolonisation qui marque les continents asiatique et africain et à l'exemple de la forte affirmation nationale des Québécois francophones, les différents groupes autochtones ont commencé à mettre eux aussi en valeur leurs caractères constitutifs. Finalement, le discours écologiste se marie très bien aux revendications autochtones. Peu à peu, par conséquent, plusieurs communautés autochtones disséminées sur le territoire québécois ont commencé à enseigner aux jeunes la langue et les coutumes ancestrales. Cette prise de conscience du passé s'est accompagnée de revendications territoriales importantes.

Au milieu des années 1970, les peuples autochtones s'adressent de plus en plus aux divers paliers de gouvernement en tant que nations revendiquant des droits sur leurs terres, le droit à l'autodétermination et la reconnaissance d'une identité propre. Si ces demandes ne sont à peu près pas écoutées par les autres gouvernements provinciaux — ils préfèrent s'en remettre à Ottawa —, le Québec, qui formule depuis 1960 des exigences semblables, paraît davantage attentif. Ce dialogue débouche, en 1975, sur la Convention de la baie James et du Nord québécois devant régir les conditions d'exploitation des ressources hydrauliques de la région par Hydro-Québec. Mais surtout, cette convention, en plus de donner 137 millions de dollars aux autochtones, reconnaît des droits à ce groupe sur un territoire donné.

Dans les années qui suivent, les autochtones du Québec continueront sur cette lancée et tenteront d'obtenir une reconnaissance des droits ancestraux sur d'autres terres afin de préserver un mode de vie «traditionnel» et de s'assurer une part du développement économique. Ce sera le cas notamment des Mohawks de la région de Montréal, qui essaieront de récupérer une large partie de leurs terres ancestrales grignotées par des décennies de développement urbain et agricole. Comme les Mohawks seront déboutés de leurs demandes à deux reprises, en 1975 et en 1986, ils auront recours à des moyens plus

Le conflit ayant opposé les Mohawks et les habitants d'Oka au cours de l'été de 1990 est considéré par plusieurs comme étant une manifestation du nationalisme autochtone. La réalité est cependant plus complexe.

spectaculaires pour faire reconnaître leurs droits; la tension qui en résulte débouche sur la crise d'Oka de 1990. En tout, on estime que 85 % du territoire québécois est convoité par les groupes autochtones. Les revendications territoriales autochtones incluent également la gestion et la préservation de la faune. Sur cette base, les premières nations se sont systématiquement opposées aux divers projets de développement d'Hydro-Québec, en particulier celui de la rivière Grande Baleine.

Les préoccupations environnementales permettront aux autochtones du Québec de bien faire connaître leurs revendications à l'extérieur du Québec. De puissants groupes écologistes, comme Green Peace et World Wild Forms, associent les autochtones à leur lutte et leur apportent leur soutien technique. Partout, on assiste à la création d'une sorte d'internationale des peuples aborigènes qui glane des appuis chez les écologistes, chez Amnistie internationale et même chez des artistes associés au mouvement World Beat ou Nouvel Âge, complices par la force des choses du nationalisme autochtone.

Soulignons ici l'habileté des autochtones, qui, depuis quelques années, font avancer leur cause en publiant dans de grands quotidiens étrangers, comme le *New York Times*, des attaques exagérées ou sans fondement contre les attitudes des Québécois et de leur gouvernement à leur endroit. Ils marquent ainsi de nombreux points puisque l'opinion publique internationale s'émeut constamment devant le sort réservé à ces premiers occupants.

Forts de ces appuis, les autochtones sont aussi encouragés à poursuivre leur lutte pour la reconnaissance de droits politiques, sachant parfaitement que la redéfinition du cadre du Canada ou la création d'un État indépendant du Québec ne pourrait se faire sans eux. Leur attitude est celle de la méfiance, de telle sorte que le lien de confiance entre Blancs et autochtones est pour ainsi dire inexistant. Pour les tenants de la souveraineté au Québec, la situation est encore plus difficile puisque les autochtones, de façon générale, préfèrent conserver les faibles gains obtenus du gouvernement fédéral plutôt que de recommencer les négociations à zéro avec un Québec indépendant. Aussi, les nationalismes québécois et autochtone sont difficilement conciliables parce que tous deux ont des fondements territoriaux et ethnoculturels différents. Cette rivalité a pour effet de rapprocher les autochtones des nationalistes canadiens, ces derniers étant trop heureux de se servir de l'hostilité des premiers envers le projet québécois.

Les socialismes

Outre les nationalismes, d'autres formes d'action collective sont en œuvre au Québec après 1945. Des groupes particuliers viendront défendre des principes d'organisation sociale plaçant le bien général avant les intérêts particuliers en plus de proposer une nouvelle façon de voir et de faire progresser le Québec. Ces différents projets de société, ces forces de changement, nous les groupons sous la bannière du socialisme puisque, à côté du nationalisme, la plupart des forces de changement proposent une révision du libéralisme allant dans le sens d'un partage plus

équitable de la richesse et veulent donner la parole aux opprimés et aux personnes sans défense.

Le syndicalisme

Le mouvement syndical est une des plus importantes forces de changement qui ont contribué à lézarder l'édifice du clérico-nationalisme durant la période 1945-1960. La fin de la guerre amène une réorganisation sensible du monde du travail puisqu'elle met un terme à la période de restriction imposée par les gouvernements en ce qui a trait à l'organisation syndicale. La hausse de l'adhésion syndicale montre le désir des travailleurs de participer à la prospérité qui s'annonce.

La période 1945-1960 est marquée par l'amélioration très nette de la condition ouvrière. Par exemple, au cours de cette période, le salaire industriel moyen passe de 30 $ à 70 $ par semaine. Malgré des disparités toujours importantes entre travailleurs qualifiés et non qualifiés, dans l'ensemble, le pouvoir d'achat du travailleur augmente considérablement, ce qui lui donne accès à divers produits autrefois considérés comme luxueux: des appareils électroménagers, un téléviseur, une voiture, une maison unifamiliale. Par ailleurs, la semaine de 40 heures est une pratique généralisée, ce qui contribue largement à donner naissance à une société où les loisirs et la culture prennent une place plus grande. Finalement, une partie importante de la masse laborieuse peut profiter de protections variées comme une caisse de retraite ou l'assurance-salaire.

L'obtention de tels avantages est en grande partie attribuable au renforcement des centrales syndicales durant la période, en particulier pour ce qui est de leur assise financière. Cette plus grande stabilité vient de la généralisation de l'application de la **formule Rand** (1946), qui oblige les employeurs à percevoir à la source les cotisations syndicales de tous leurs employés. Il s'agit aussi d'une période où les syndicats deviendront nettement plus militants.

Les gains obtenus par les centrales syndicales sont le résultat de longues luttes qui, très souvent, ont marqué l'imagination populaire et contribué à discréditer l'autorité en place. Cette autorité est détenue par l'État qui, sous Duplessis, est foncièrement antisyndical. Suivant une logique implacable, Duplessis s'applique, par une série de lois et de mesures dont nous reparlerons au chapitre 9, à rendre inoffensives les forces syndicales — qu'il associe presque invariablement au communisme — afin que le Québec demeure intéressant pour les investisseurs étrangers (surtout américains) et pour maintenir une société hiérarchisée où chaque classe garde sa place.

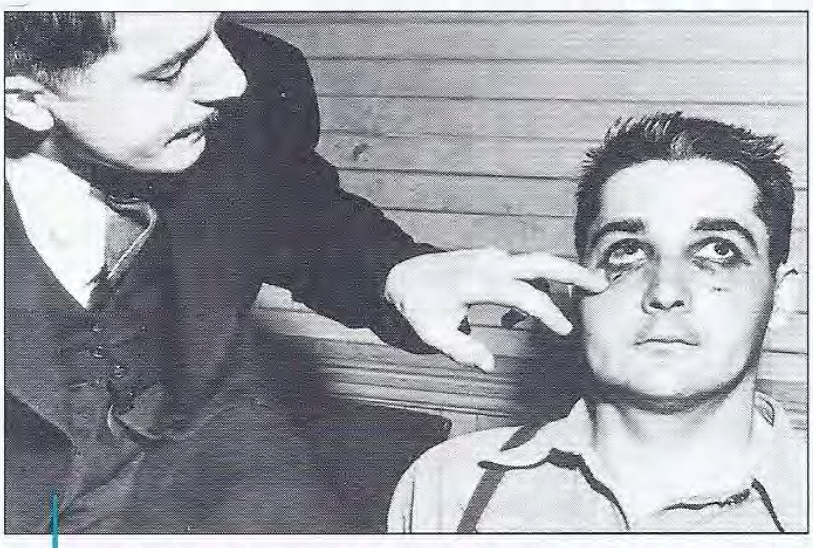

Jean Marchand, l'un des dirigeants de la CTCC, examine les yeux au beurre noir d'un gréviste de l'amiante qui sort d'un interrogatoire policier. Agissant sur l'ordre du gouvernement québécois, la Police provinciale a tout fait pour briser le moral des grévistes.

Ces tentatives du premier ministre pour préserver la tranquillité sociale seront vaines. La période 1945-1960 sera ponctuée de grèves extrêmement longues et pénibles. La plus marquante est certainement la grève de l'amiante, qui débute en février 1949 et qui durera en tout cinq mois. Au départ, les employés des mines d'amiante de Thetford Mines et d'Asbestos appartenant à la firme américaine Johns Manville débrayent afin d'obtenir une augmentation de 0,15 $ de leur taux horaire en plus de certains avantages comme un régime d'assurance-maladie et une protection contre les poussières d'amiante qui causaient des ravages chez les mineurs (amiantose). Cette grève marque un point tournant dans l'histoire

de la province parce que les forces vives du Québec s'y affrontent. Rapidement, l'État intervient (il envoie la Police provinciale) afin d'aider la multinationale américaine à briser la grève. Par ailleurs, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), qui représente les travailleurs, est rapidement épaulée par de nombreux intellectuels (*Le Devoir* délègue plusieurs journalistes et dénonce systématiquement les actions du Gouvernement) et par la portion plus progressiste du clergé, notamment M^gr^ Joseph Charbonneau, évêque de Montréal, qui déclare que «la classe ouvrière est victime d'une conspiration pour l'écraser et c'est le devoir de l'Église d'intervenir. Nous voulons la paix sociale mais nous ne voulons pas l'écrasement de la classe ouvrière». Ces paroles vaudront à M^gr^ Charbonneau d'être démis de ses fonctions.

D'autres grèves importantes viennent marquer la période. En 1952, à Louiseville, 850 travailleurs du textile débrayent pendant 11 mois. La même année, 1000 employés de chez Eaton quittent leur emploi pendant 13 semaines. En 1957, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui vient de se former à la suite d'une réunion tenue par les principaux syndicats internationaux dans la province, amène ses travailleurs de la Gaspé Copper Mines de Murdochville en Gaspésie à un arrêt de travail, ponctué de nombreux affrontements violents, qui s'étend du mois de mars au mois d'octobre. Il est également impossible de passer sous silence les luttes des enseignants, victimes de l'acharnement de l'État qui leur a retiré successivement le droit à la négociation collective, le droit de grève et le recours à l'arbitrage. À l'aube des années 1960, les enseignants devaient encore travailler dans des conditions parfois misérables (écoles sans toilettes et ne comportant qu'une classe) et pour des salaires en moyenne inférieurs de 1000 $ à la moyenne canadienne.

La conséquence majeure de toute cette activité militante est une profonde mutation du monde syndical. Dans un premier temps, les vieilles divisions entre les syndicats nationaux et internationaux disparaissent, comme en fait foi la solidarité unissant la FTQ et les syndicats catholiques au cours de certains conflits comme ceux de l'Alcan (1957), de *La Presse* (1958) et de Radio-Canada (1959). Ce rapprochement des centrales conduit le monde syndical à devenir une force alternative face au traditionalisme de Duplessis.

L'histoire récente du syndicalisme québécois montre d'abord une explosion des effectifs, qui passent de 353 000 membres en 1961 à plus de 1 100 000 en 1991. Cette augmentation importante tient en grande partie au recrutement intensif que font les centrales auprès des travailleurs du secteur tertiaire en pleine expansion durant les années 1960 (le nombre de cols blancs augmente de 42 % entre 1961 et 1971). Mais surtout, la vague de syndicalisation est imputable à l'adoption par le gouvernement Lesage, en 1964, d'un nouveau Code du travail qui vient remplacer les vétustes lois propatronales de l'ère Duplessis. En plus de faciliter l'adhésion à un syndicat, le Code du travail reconnaît le droit de grève aux employés du secteur public (sauf pour les pompiers et les policiers). Il s'ensuit donc, de 1965 à 1968, une période marquée par une augmentation notable du nombre de grèves du secteur public, à peu près toutes placées sous le thème du rattrapage salarial par rapport au secteur privé. À compter de 1968, par contre, durant une courte période, l'État parvient à exploiter la relative désunion des forces syndicales pour imposer ses conditions. Un climat de tension s'installe. La situation se détériore davantage durant la crise d'Octobre, au cours de laquelle les forces syndicales dénoncent vivement les mesures prises par le gouvernement fédéral à l'endroit du Québec.

Toute cette tension conduit, en 1972, à un affrontement. La CSN, la FTQ et la CEQ oublient un moment leurs différends et forment un **Front commun intersyndical** réunissant près de 210 000 travailleurs des secteurs public et parapublic. Ayant invité leurs membres à défier les injonctions gouvernementales forçant le retour au travail, les chefs des trois grandes centrales sont condamnés à un an de prison. La tension entre les syndicats et l'État demeurera très forte jusqu'à l'accession du Parti québécois au pouvoir en 1976. À compter de ce moment, une certaine harmonie s'établit entre le Gouvernement et les travailleurs, comme l'indique le nombre de jours-personnes perdus lors des grèves, qui passe de

6 583 488 en 1976 à 1 399 356 en 1982. La lune de miel se termine alors que le PQ, aux prises avec une importante récession économique, entreprend de geler le salaire des employés de l'État (1982-1983). Néanmoins, le Parti québécois — en particulier son option souverainiste — a gardé jusqu'à ce jour la sympathie des grandes centrales syndicales.

Au cours des 15 dernières années, les problèmes économiques ont changé la nature des rapports entre patrons et travailleurs. L'augmentation appréciable du taux de chômage a fait chuter le taux de syndicalisation et a surtout amené les centrales à se concentrer sur la protection et le développement de l'emploi. Ces nouvelles préoccupations se traduisent, par exemple à la FTQ, par la création d'un Fonds de solidarité destiné à venir en aide aux entreprises québécoises en difficulté. De récentes dispositions gouvernementales permettent aux autres centrales de mettre sur pied des fonds semblables.

Mais surtout, les centrales syndicales, au cours des 30 dernières années, sont devenues des acteurs importants sur la scène québécoise, leur rôle dépassant largement celui de la simple protection des travailleurs. Regroupant plus d'un million de membres, elles n'hésitent pas à proposer des projets de société qui touchent l'ensemble de la population québécoise, comme la question de la souveraineté, le maintien de la protection sociale et la lutte à la pauvreté.

Les artistes

Le milieu artistique constitue une autre force qui anime le Québec depuis 1945. Les créateurs de tous les horizons sont généralement les porteurs d'un message de rassemblement et d'épanouissement. Tout en prêchant l'ouverture sur le monde, ils veilleront à mettre en valeur les caractères culturels distincts du Québec.

La publication, en 1948, du *Refus global*, se pose comme le premier véritable signe de réveil et de contestation du milieu artistique. Le *Refus global*, c'est d'abord un manifeste prônant un art directement lié à l'inconscient, spontané, instinctif, expérimental. Voulant afficher leur liberté face à toute contrainte, les signataires du manifeste dénoncent violemment l'obscurantisme et le conformisme de la société québécoise. Ils attaquent aussi l'État, le clergé et les institutions comme les maisons d'enseignement, qui font obstacle à la liberté de penser et d'agir. Ils refusent tout ce qui va à l'encontre de la spontanéité créatrice. Les signataires de ce manifeste sont essentiellement des artistes (peintres, écrivains, danseurs, musiciens) regroupés autour du peintre Paul-Émile

Accompagnés d'une foule de sympathisants, les chefs des trois grandes centrales syndicales Louis Laberge (FTQ), Marcel Pépin (CSN) et Yvon Charbonneau (CEQ) se dirigent vers la prison d'Orsainville afin de purger leur peine de 12 mois d'emprisonnement pour avoir incité leurs membres à défier une loi les forçant à retourner au travail (leur incarcération durera environ 5 mois). Notons qu'en 1994 Yvon Charbonneau a été élu député sous la bannière libérale, le parti même qu'il avait combattu et qui l'avait envoyé en prison.

Borduas. La plupart d'entre eux veulent changer cette société qui les oblige, pour vivre de leur art, à s'exiler à l'étranger. Vivement dénoncé par les journaux et les autorités, le *Refus global* s'inscrit dès lors comme un point de repère, une force de changement dans le Québec de Duplessis. Par la suite, la production artistique québécoise ne sera plus jamais la même.

En littérature, l'élément dominant est certainement le rejet des cadres et des thèmes traditionnels, comme le réclame le *Refus global* de Borduas. Un exemple frappant est l'apparition de la ville, en particulier Montréal, comme lieu central où se déroule l'action dans les romans et au théâtre. *Tit-Coq* (1948), le drame de Gratien Gélinas, *Bonheur d'occasion* (1945) de Gabrielle Roy ou encore *Les Plouffe* (1948) de Roger Lemelin mettent en scène des personnages de la ville qui reflètent la nouvelle réalité québécoise beaucoup mieux que n'importe lequel des romans du terroir. Au moment où débute la Révolution tranquille, les romanciers continuent de chercher les nouvelles voies et sondent l'analyse psychologique, comme en fait foi *Une saison dans la vie d'Emmanuel* (1965) de Marie-Claire Blais, ou les expérimentations stylistiques de toutes sortes comme dans l'œuvre de Réjean Ducharme et d'Hubert Aquin ou encore, au théâtre, avec la création de la troupe Carbone 14 et de la Ligue nationale d'improvisation. Ces expérimentations conduisent à une utilisation de plus en plus répandue du joual, comme dans les pièces et romans de Michel Tremblay. Plus récemment, les romans d'action ont obtenu une grande faveur (*Le Matou* [1984] d'Yves Beauchemin), quoiqu'on puisse remarquer une tendance à un retour vers les romans racontant le passé canadien-français, comme le montre l'immense succès remporté par *Les filles de Caleb* d'Arlette Cousture.

Contrairement au roman ou au théâtre, la poésie et l'essai sont nettement plus marqués par la Révolution tranquille. La poésie de Gérald Godin, de Jacques Brault et surtout celle de Gaston Miron racontent, chantent le pays à construire. Dans *L'homme rapaillé*, Miron écrit:

> L'homme de ce temps porte le visage de la flagellation et toi, Terre de Québec, Mère Courage dans ta longue marche, tu es grosse de nos rêves charbonneux douloureux de l'innombrable épuisement des corps et des âmes.

Parallèlement, l'essai dérange par ses sujets et ses cibles. La mode est lancée en 1960 avec la parution des *Insolences du frère Untel*, qui dénonce un système d'éducation pourri. La revue *Parti pris*, qui se double d'une maison d'édition, accordera une large place aux écrits faisant la louange de l'affirmation nationale. Pierre Vallières, quant à lui, dénonce l'exploitation des Québécois francophones, dont il compare la situation avec celle des Noirs américains, dans *Nègres blancs d'Amérique* (1968).

Il faut surtout remarquer que la littérature québécoise est parvenue, depuis 1945, à se créer une identité. Avec l'aide de l'État, plusieurs maisons d'édition sont arrivées à prendre leur place au soleil et à encourager la production littéraire d'ici. Aux anciennes institutions que sont Fides et Beauchemin sont venus se greffer de nouveaux éditeurs comme l'Hexagone, Boréal, VLB ou Quinze. Toutefois, ce combat est loin d'être gagné puisque les éditeurs locaux doivent affronter constamment la concurrence étrangère, particulièrement celle de la France.

À l'instar de la littérature, les arts visuels québécois s'ouvrent au monde durant la décennie 1940, sous l'impulsion de plusieurs de ses créateurs installés à l'étranger, suivant ainsi l'exemple d'Alfred Pellan, qui vit à Paris depuis le début des années 1930. Ce sera la grande période des automatistes avec Paul-Émile Borduas et Jean-Paul Riopelle qui, comme l'indiquent leur manifeste et leur nom, prônent une production spontanée, instinctive, qui s'insère parfaitement, quoique avec originalité, dans les courants artistiques occidentaux de l'époque. Forts de cette influence internationale, les peintres et sculpteurs québécois participeront à l'ouverture du Québec sur le monde en tentant un rapprochement, au cours des années 1960 et 1970, avec le public. La multiplication des galeries d'art et surtout le concours des artistes à des ouvrages de construction importants (le métro, des édifices, etc.) témoignent de ce désir de rapprochement. Dans ce dernier cas, il faut souligner la participation de l'État qui, par voie de législation, a tenté, dès les années 1960, d'intégrer les arts visuels à l'architecture en exigeant qu'au moins 1 % du budget de construction d'un édifice public soit consacré à l'achat d'œuvres d'art.

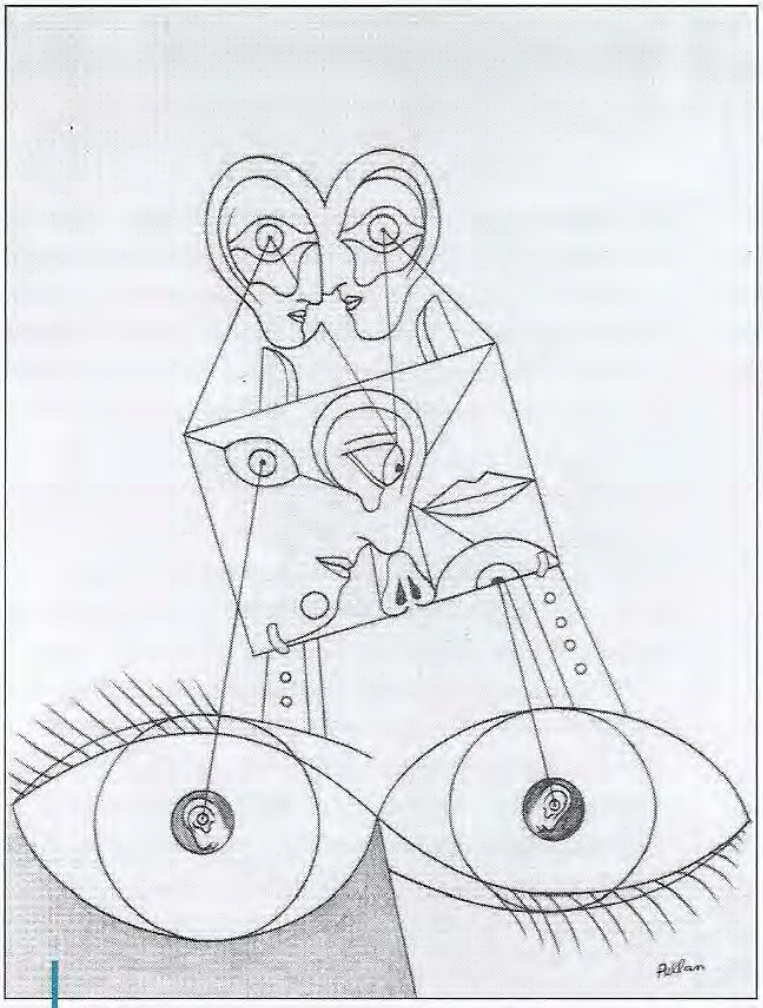

La vie d'Alfred Pellan est typique des artistes de son époque. Son talent est reconnu à Paris, où il côtoie les surréalistes et les abstraits. L'œuvre de Pellan est en soi un résumé de l'évolution de l'art durant les années 1940 à 1960. Tour à tour fauviste, surréaliste et expressionniste abstrait, il marie avec éclat les techniques des maîtres parisiens et new-yorkais. Ci-dessus, *Question d'optique*, réalisé vers 1948.

Malgré tous les efforts de l'État, cette production culturelle demeure le fait d'une élite. Dans le cas de la littérature, par exemple, le succès d'une œuvre, hier comme aujourd'hui, dépend très souvent de son adaptation cinématographique ou, surtout, télévisuelle. Pour plusieurs, cette situation est largement attribuable au système scolaire québécois qui forme plus de techniciens que de consommateurs d'art.

Tout aussi remarquable est la production cinématographique québécoise tout au long de la période. Le signal de départ d'un cinéma québécois distinct semble correspondre au déménagement de l'Office national du film d'Ottawa à Montréal en 1956. À compter de ce moment, la production a pris son envol. À l'exemple des peintres, des cinéastes comme Pierre Perrault, Gilles Groulx ou Michel Brault cherchent à faire ressortir la spontanéité, l'élan créateur en utilisant le cinéma direct. *La lutte* (1962), *Les bûcherons de Manouane* (1962) et *Pour la suite du monde* (1963) sont d'excellents exemples de ce style. De cette école sortiront de grands réalisateurs qui amèneront le cinéma québécois à un niveau supérieur, et cela malgré toutes les difficultés rencontrées pour financer un long métrage. Empruntant des personnages au quotidien québécois, de grands films sortent durant les années 1970; pensons à *Mon oncle Antoine* (1971) de Claude Jutra, *L'eau chaude, l'eau frette* (1976) de Marc-André Forcier ou *Les bons débarras* (1980) de Francis Mankiewicz. Avec l'apparition à Ottawa de la Société de développement de l'industrie du cinéma canadien (qui deviendra Téléfilm Canada) en 1968 et de la Société générale du cinéma à Québec en 1977, les possibilités deviennent plus intéressantes pour les cinéastes. Les œuvres récentes montrent un cinéma québécois ayant enfin rejoint son public et pouvant rivaliser sur le plan international. On songe ici au *Déclin de l'empire américain* (1986) de Denys Arcand, prix de la critique internationale au Festival de Cannes et en nomination pour un Oscar à Hollywood, ou encore à *La femme de l'hôtel* de Léa Pool.

De tout l'éventail artistique québécois, la musique populaire est peut-être le domaine qui reflète le mieux les mutations et les déchirements du Québec des 50 dernières années. Au cours de cette période, la musique québécoise est sortie du carcan folklorique pour arriver à une maturité qui lui permet aujourd'hui de marier plusieurs styles. C'est sans doute aussi par la musique que se sont le mieux exprimés des thèmes aussi fondamentaux que l'identité et l'attachement au Québec. En même temps, les interprètes et compositeurs se sont sentis attirés par les styles étrangers, surtout américains.

Bref la chanson québécoise a connu, depuis 50 ans, une évolution extraordinaire. Une première

époque a été celle des chansonniers, dominée de la tête et des épaules par deux grands noms: Félix Leclerc (décédé en 1988) et Gilles Vigneault. Alliant poésie et musique, ils sont parvenus à traduire les aspirations souverainistes de toute une génération. À ces deux grands il faut ajouter les noms de Claude Léveillée, Raymond Lévesque, Pauline Julien et Jean-Pierre Ferland. À la fin des années 1960, l'influence américaine aidant, davantage de groupes et une nouvelle forme de spectacle apparaissent. Outre les Classels ou les Baronnets dont les chansons ne véhiculent aucun message durable, d'autres styles progressent; dans l'*Osstidcho* (1968), Robert Charlebois, Louise Forestier et Yvon Deschamps créent un mélange heureux de rock, de poésie et d'humour. Avec Diane Dufresne ou des compositeurs comme Luc Plamondon, les spectacles deviennent de véritables shows multimédias. Au cours des années 1970, Beau Dommage introduit la ville dans le monde musical alors qu'Harmonium continue, dans un style éthéré, de chanter la nature et le pays. Pendant ce temps, des formations comme Offenbach et Corbeau font la preuve que le rock peut être chanté en français. C'est l'époque où les interprètes n'hésitent pas à s'inscrire dans le fort courant nationaliste. Après le référendum de 1980, toutefois, la chanson québécoise semble se chercher et chante moins le pays, à l'exception de quelques irréductibles qui ont pour nom Vigneault, Michel Rivard (un ancien de Beau Dommage) et Paul Piché. À part peut-être chez Dan Bigras, l'approche d'un nouveau référendum ne semble pas soulever une passion musicale semblable à celle de la fin des années 1970.

Le féminisme

Après que les femmes eurent obtenu, en 1940, le droit de vote aux élections provinciales, le féminisme au Québec a connu une période un peu plus creuse, malgré le fait que le marché du travail se soit considérablement ouvert aux femmes durant la Seconde Guerre mondiale. Tout semble indiquer que, durant une quinzaine d'années, les femmes ont eu du mal à se trouver un nouveau cheval de bataille aussi rassembleur que la question du droit de vote. Ce n'est qu'au début des années 1960 que sont réunies les conditions pour qu'à nouveau émerge un mouvement de femmes structuré: le Québec s'ouvre au monde, les valeurs religieuses traditionnelles sont rejetées en bloc, l'emploi des méthodes contraceptives se répand.

Dans ce nouvel univers plus démocratique, ce que souhaitent les féministes des années 1960, c'est un nouveau partenariat social entre les deux sexes. Comme l'affirme Jennifer Stoddart, «le manifeste féministe réclame le partage du pouvoir public et privé, la répartition équitable entre les deux sexes du travail rémunéré et non rémunéré, le respect de l'autonomie et la dignité du corps humain, y compris le droit de procréer dans les conditions qu'elles choisissent».

Le premier pas vers un redressement de la situation des femmes se produit lorsqu'en 1964, corrigeant une section de son Code civil, le gouvernement du Québec reconnaît l'égalité du mari et de la femme à l'intérieur du mariage. Cette loi permet donc aux femmes, entre autres choses, de disposer librement de leurs biens. Pendant les 25 années qui suivent, toute une série de lois feront que, graduellement, la place des femmes à l'intérieur de la société sera davantage reconnue. Pensons par exemple à la création du Conseil du statut de la femme en 1974 ou encore à la naissance du ministère d'État à la Condition féminine (1979), qui donne une voix plus forte aux femmes au sein du conseil des ministres. Il faut également souligner les répercussions de la prise de conscience consécutive aux événements entourant l'année internationale de la femme en 1975.

L'action gouvernementale n'est toutefois pas la seule qui mérite d'être soulignée. Les centrales syndicales, en particulier la CEQ, ont accordé une attention particulière à la question féminine. De même, il faut mentionner la mise sur pied de tout un réseau d'organismes féminins, qui demeurent encore aujourd'hui des groupes de pression fort écoutés. C'est le cas de la Fédération des femmes du Québec, fondée en 1966, qui regroupe aujourd'hui plus d'une centaine de milliers de membres de tous les horizons. Par ailleurs, la démocratisation du système d'éducation a favorisé l'ouverture de carrières diverses pour les femmes; ainsi, la médecine, le droit et même le génie, pendant longtemps la chasse gardée des hommes, s'ouvrent et deviennent mixtes, non sans causer certaines frictions.

Concrètement, les femmes sont de plus en plus visibles au sein de la société québécoise. Elles accèdent à davantage de postes de commande tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Ces effectifs ne peuvent qu'augmenter puisqu'elles sont plus nombreuses que les hommes à s'asseoir sur les bancs des universités. Toutefois, malgré ces gains appréciables tant sur le plan juridique que sur le plan professionnel, les recherches récentes semblent toujours indiquer que la richesse n'est pas répartie de façon égale et que la répartition des tâches, surtout dans la sphère privée, demeure à peu près inchangée. De plus, le problème de la violence faite aux femmes (le massacre de Polytechnique, en 1989, ou le problème des femmes battues, par exemple) commence à peine à être abordé sérieusement par les autorités. Pour mener à bien toutes ces luttes, peut-être les féministes devront-elles s'efforcer de faire augmenter la part des femmes au sein du Gouvernement. Aux élections de 1989 et de 1994, seulement 23 femmes (18 %) sont élues. Une présence accrue des femmes dans les organes de décision ferait sans doute évoluer les choses.

Les mouvements de jeunes

Une dernière force de changement du Québec de l'après-guerre est certainement la jeunesse. Les jeunes, en raison du baby-boom, sont à un moment plus nombreux qu'auparavant. Aussi, les conditions économiques favorables leur permettent de fréquenter l'école plus longtemps que leurs parents ou leurs grands-parents et de n'avoir aucun souci pour l'avenir en raison du faible taux de chômage. Une éducation plus poussée jumelée à l'ouverture sur le monde que procure la télévision font que cette nouvelle génération prendra nettement conscience des problèmes de la planète. Ces facteurs amènent la jeunesse à critiquer sans ménagement, durant les années 1960 et 1970, les fondements mêmes de la société dont elle est la première bénéficiaire. En ce sens, la jeunesse québécoise s'inscrit parfaitement dans le mouvement de contestation et de contre-culture qui se forme alors en Occident.

Bien qu'elle se regroupe également à l'occasion des grandes manifestations culturelles, la jeunesse exprime son mécontentement surtout par le biais du mouvement étudiant, qui prend, en 1964, une allure décidément syndicale lorsque est formée l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), qui chapeaute l'ensemble des associations étudiantes. Mieux organisés, les étudiants pourront participer efficacement aux grands débats touchant le Québec en général et les jeunes en particulier. La nouvelle organisation provoque aussi une multiplication des grèves étudiantes; dès leur fondation, les cégeps et le réseau de l'Université du Québec deviennent des foyers de contestation fort actifs. À la rentrée de septembre 1968, par exemple, un an après leur ouverture officielle, les élèves de 15 des 23 cégeps sont en grève. De façon générale, le mouvement étudiant réclame l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la gratuité scolaire et l'amélioration du système de prêts et bourses.

Tant que la situation économique demeure au beau fixe, le mouvement étudiant reste fort. Toutefois, au début des années 1980, quand le nuage gris de la récession pointe à l'horizon, les jeunes ont tendance à se désintéresser des manifestations et des grèves, pressés qu'ils sont de terminer leurs études et de dénicher des emplois, qui sont de plus en plus rares. Face à la démobilisation, les associations étudiantes se sabordent. Aujourd'hui, sauf peut-être autour d'une question comme celle des frais de scolarité, il est extrêmement difficile de créer un mouvement de solidarité rejoignant l'ensemble des étudiants.

Cette situation ne signifie toutefois pas qu'aujourd'hui les jeunes soient moins conscientisés que leurs parents; ils ont simplement des préoccupations différentes. Par exemple, à l'instar des hippies qui prônaient un retour à la nature, les jeunes des années 1990 s'intéressent de près aux questions touchant la protection de l'environnement. De plus, la nouvelle génération doit faire face à une série de conditions inédites qui l'empêchent de prendre autant de place que la précédente: la stagnation économique force les étudiants à travailler après les heures de cours ou encore les mène tout droit au décrochage, l'augmentation du nombre de familles monoparentales crée une pression extraordinaire sur les enfants, etc.

Les 15 dernières années sont marquées par une certaine démobilisation des jeunes. Toutefois, la question du dégel des frais de scolarité parvient encore à aviver les passions. Nous en avons eu la preuve 1994 alors que des mouvements étudiants se sont joints aux forces syndicales et à d'autres groupes de pression pour dénoncer d'une seule voix les objectifs de la réforme Axworthy.

La jeunesse actuelle n'est donc pas moins mobilisée que celle des années 1960 et 1970; elle est différente. En cela, elle symbolise l'ensemble de la société québécoise, qui s'engage nettement moins dans ces grands projets proposant un bouleversement de la société. Dans les années 1990, les manifestations et les revendications passent davantage par l'intermédiaire de petits groupes de pression qui ne prêchent que pour leur paroisse, pour reprendre une vieille expression. Fumeurs et non-fumeurs, homosexuels et hétérosexuels, consommateurs et commerçants, automobilistes et usagers du transport en commun, presque tout le monde fait aujourd'hui partie d'un groupe de pression capable de faire entendre sa voix. À la différence des mouvements syndical, artistique, féministe ou de jeunes, ces groupes ne proposent aucun projet mobilisateur. Le début des années 1980 a mis fin à l'époque des grands projets collectifs. Cette tendance semble vouloir se poursuivre.

CONCEPTS CLÉS

Élite traditionnelle Groupe social qui réunit des membres des professions libérales et du clergé et qui, en raison d'une forte cohésion sur le plan idéologique, parvient, pendant plus d'un siècle, à jouir d'une autorité presque sans égale au sein du monde rural québécois.

Technocrate Désigne les hauts fonctionnnaires québécois, souvent formés à l'étranger, qui entreprennent de moderniser la fonction publique québécoise au cours des années 1960.

Sécurité du revenu Principe selon lequel tout citoyen, au nom de la justice sociale, a droit à un revenu minimal lui permettant d'assurer sa survie. Il s'agit d'un des principes du système d'aide sociale québécois.

Universalisation des soins de santé Ce stade est atteint lorsque l'État supporte, à même son budget, l'ensemble des frais de santé de toute la population. Le gouvernement du Québec instaure un tel régime en 1970.

Commission royale d'enquête sur l'éducation Aussi connue sous le nom de commission Parent. Commission gouvernementale créée dans le but de revoir le système d'éducation du Québec. Elle siège entre 1962 et 1966 et ses principales recommandations seront appliquées par les divers gouvernements du Québec.

Charte de la langue française Il s'agit de la loi 101 adoptée en 1977 par le gouvernement du Parti québécois. Cette loi donne au Québec les moyens de promouvoir son visage français.

Fédéralisme libéral Idéologie selon laquelle un gouvernement fédéral fort et centralisateur jouerait le rôle de protecteur des libertés individuelles de tous les Canadiens. Cette idéologie, surtout véhiculée par le Parti libéral de Pierre Elliott Trudeau, s'oppose avec vigueur au nationalisme québécois.

Néo-nationalisme Idéologie qui vise à harmoniser les valeurs fondamentales du Québec avec la réalité du monde moderne. Cette idéologie voit le jour en réaction au traditionalisme et au fédéralisme libéral.

Droits ancestraux Base sur laquelle repose la majorité des revendications autochtones des 30 dernières années. En vertu de ces droits, les autochtones revendiquent des territoires, le droit à l'autodétermination et la reconnaissance d'une identité propre.

Formule Rand Système introduit en 1946 qui oblige l'employeur à déduire à la source les cotisations syndicales des travailleurs. Ce système assure une base financière plus solide aux syndicats.

Front commun intersyndical Terme qui désigne le regroupement, en 1972, des trois grandes centrales syndicales (CSN, CEQ, FTQ) lors des négociations du secteur public avec le gouvernement québécois. Cet affrontement se termine par l'emprisonnement des chefs des trois centrales.

OUTILS DE RECHERCHE

Étant donné la grande diversité des sujets abordés dans ce chapitre, il est difficile de suggérer un ouvrage faisant une véritable synthèse des mutations sociales et culturelles au Québec depuis 1945. Nous suggérons tout de même le deuxième tome de l'*Histoire du Québec contemporain* de Paul-André Linteau et autres (Montréal, Boréal, 1989) dont nous avons parlé précédemment. La lecture du livre de Françoise Têtu de Labsade, *Le Québec: Un pays, une culture* (Montréal, Boréal, 1990), s'avère également très précieuse pour quiconque s'intéresse à la culture. L'ouvrage fournit aussi, à la fin de chaque chapitre, une bibliographie et une médiagraphie fort pertinentes. *La société québécoise après trente ans de changements* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990) rend compte des communications présentées à l'occasion d'un colloque de l'Institut québécois de recherche sur la culture et porte un regard sur les effets des transformations sociales au Québec 30 ans après la Révolution tranquille. *Le Québec en jeu* de Gérard Daigle (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992) a l'avantage d'être récent et de faire appel à de multiples experts qui étudient toutes les facettes du Québec contemporain. Notons particulièrement le chapitre 27 de Sylvie Vincent qui s'intéresse à la question amérindienne.

De façon spécifique, nous proposons, au regard de l'étude des classes sociales, les lectures suivantes: *Les classes sociales au Québec* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977) d'Anne Légaré, *La longue marche des technocrates* (Montréal, Albert Saint-Martin, 1979) de Jean-Jacques Simard de même que l'article de Jean-Charles Falardeau, «Des élites traditionnelles aux élites nouvelles» (*Recherches sociographiques*, 1966). En ce qui a trait à l'histoire des travailleurs et du syndicalisme, il faut mentionner la plus importante synthèse à ce jour, *Histoire du syndicalisme québécois* (Montréal, Boréal, 1989) de Jacques Rouillard ainsi que quelques ouvrages plus spécifiques: *La grève de l'amiante* (Montréal, Cité libre, 1956) de Pierre Elliott Trudeau, et *Histoire de la CSN* (Montréal, Boréal, 1981) de Jacques Rouillard. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* du Collectif Clio (Montréal, le Jour, 2e édition, 1992) demeure la synthèse la plus importante sur les femmes. D'autres ouvrages comme *Maîtresses de maison, maîtresses d'école* de Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont (Montréal, Boréal, 1983) ou *Travailleuses et féministes* (Montréal, Boréal, 1983) de Marie Lavigne et Yolande Pinard regroupent des articles fort pertinents sur différents aspects de l'histoire des femmes.

DOCUMENTS

Plus que jamais, à compter de 1945, des individus s'interrogent sur le destin du Québec, sur la façon de le faire progresser à tous les points de vue. Les textes que nous proposons ici représentent trois étapes de cette réflexion. Le peintre Paul-Émile Borduas, en 1948, s'attaque à l'ignorance crasse qui, selon lui, empêche toute évolution. Il prêche l'ouverture sur le monde, la liberté de penser, de créer. Une décennie plus tard, Jean-Paul Desbiens, un religieux enseignant qui écrit sous le pseudonyme de frère Untel, entreprend de dénoncer la paresse intellectuelle présente au Québec, particulièrement dans le système d'éducation. Ces appels ont-ils eu un effet sur les générations suivantes? On peut en douter en lisant des extraits de deux lettres écrites par Hélène Jutras et publiées dans Le Devoir *en septembre et octobre 1994. Non seulement reprend-elle des idées émises par les deux autres, mais de plus elle brosse un tableau pas très rose de l'avenir du Québec.*

PAUL-ÉMILE BORDUAS, *REFUS GLOBAL* (1948)

Rejetons de modestes familles canadiennes-françaises, ouvrières et petites bourgeoises, de l'arrivée du pays à nos jours restées françaises et catholiques par résistance au vainqueur, par attachement arbitraire au passé, par plaisir et orgueil sentimental et autres nécessités.

Colonie précipitée dès 1760 dans les murs lisses de la peur, refuge habituel des vaincus; là, une première fois abandonnée. L'élite reprend la mer ou se vend au plus fort. Elle ne manquera plus de le faire chaque fois qu'une occasion sera belle.

Un petit peuple serré de près aux soutanes restées les seules dépositaires de la foi, du savoir, de la vérité et de la richesse nationale. Tenu à l'écart de l'évolution universelle de la pensée, pleine de risques et de dangers, éduqué sans mauvaise volonté, mais sans contrôle, dans les faux jugements des grands faits de l'histoire, quand l'ignorance complète est impraticable [...].

Petit peuple qui malgré tout se multiplie dans la générosité de la chair sinon dans celle de l'esprit; au nord de l'immense Amérique, au corps sémillant de la jeunesse, au cœur d'or, mais à la morale simiesque, envoûtée par le prestige annihilant du souvenir des chefs-d'œuvre d'Europe, dédaigneux des authentiques créations des classes opprimées. [...]

Des œuvres révolutionnaires, quand, par hasard, elles tombent sous la main, paraissent les fruits amers d'un groupe d'excentriques. [...]

Des consciences s'éclairent au contact vivifiant des poètes maudits: ces hommes qui sans être des monstres osent exprimer haut et net ce que les plus malheureux d'entre nous étouffent tout bas dans la honte de soi et la terreur d'être engloutis vivants. Un peu de lumière se fait à l'exemple de ces hommes qui acceptent les premiers les inquiétudes présentes, si douloureuses, si filles perdues. Les réponses qu'ils apportent ont une tout autre valeur de trouble, de précision, de fraîcheur que les sempiternelles rengaines proposées au pays de Québec et dans tous les séminaires du globe.

Paul-Émile Borduas, *Refus global*, tiré de Georges Vincenthier, *Histoire des idées au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 1983, p. 209-215 (© VLB éditeur).

FRÈRE UNTEL (JEAN-PAUL DESBIENS), *LES INSOLENCES DU FRÈRE UNTEL*, 1960

[...] Notre inaptitude à nous affirmer, notre refus de l'avenir, notre obsession du passé, tout cela se reflète dans le joual, qui est vraiment notre langue. Je signale en passant l'abondance, dans notre parler, des locutions négatives. Au lieu de dire qu'une femme est belle, on dit qu'elle n'est pas laide; au lieu de dire qu'un élève est intelligent, on dit qu'il n'est pas bête; au lieu de dire qu'on se porte bien, on dit que ça va pas pire, etc.

On est amené ainsi au cœur du problème, qui est un problème de civilisation. Nos élèves parlent joual parce qu'ils pensent joual, et ils pensent joual parce qu'ils vivent joual, comme tout le monde par ici. Vivre joual, c'est Rock'n Roll et hot dog, party et balade en auto, etc. C'est toute notre civilisation qui est jouale. On ne réglera rien en agissant au niveau du langage lui-même. C'est au niveau de la civilisation qu'il faut agir. [...] Nous vivons joual par pauvreté d'âme et nous parlons joual par voie de conséquence. [...]

Quoi faire ? C'est toute la société canadienne-française qui abandonne. C'est nos commerçants qui affichent des raisons sociales anglaises. Nous sommes une race servile. Nous avons eu les reins cassés, il y a deux siècles, et ça paraît. [...]

J'écris aussi pour bien établir qu'il est possible de dire ce que l'on pense. Pour bien établir que toute vérité est bonne à dire. Mon idée à moi, c'est que nous sommes plus libres que nous ne le pensons; ce n'est pas la liberté qui manque, c'est le courage de prendre des libertés que l'on a. Nous pleurnichons sur la liberté absente et nous n'avons même pas essayé la liberté. Nous sommes un peu comme ce chien d'un conte de Jules Renard: nous flairons une chaîne qui ne nous retient peut-être plus. [...]

Je répète que je ne suis pas malheureux. Je suis obligé de le répéter, car on veut me faire passer pour un chien hargneux, un mécontent, un arriviste frustré. J'ai renoncé à tout pouvoir il y a longtemps. [...] Je ne suis pas malheureux. Je suis comme je suis. Je me débats, car je n'ai pas envie que ceux dont je suis manquent le train. Il ne faut pas manquer le train. Nous avons assez de retard.

Les insolences du frère Untel, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960, p. 25-27, 83, 148.

HÉLÈNE JUTRAS, *LE QUÉBEC ME TUE*, 1994

C'est inévitable: tous les quelques mois, un sujet refait la manchette. Vous verrez, ça reviendra d'ici le 12 septembre. D'après tel ou tel sondage, les jeunes anglophones du Québec songent sérieusement à quitter la province d'ici cinq ou dix ans. On s'étonne, on est choqué de la nouvelle, on cherche des raisons et des solutions. Seulement, on ne demande pas aux jeunes francophones ce qu'ils en pensent. Jamais on ne leur demande ce qu'ils veulent faire plus tard, où ils veulent vivre. Dans la mentalité collective, ces jeunes sont nés au Québec et, comme ils ont ici leurs racines, ils y mourront aussi. On crée autour d'eux un ghetto provincial dont les murs s'élèvent aussi haut que la bêtise humaine. Pourquoi ne leur demande-t-on pas, à eux, s'ils désirent ou non quitter le Québec? La réponse pourrait surprendre.

J'aurai bientôt dix-neuf ans. Je suis née ici, j'ai grandi ici. Je commence en septembre un cours universitaire en droit. Voulez-vous savoir de quoi je rêve? (car oui, on peut encore rêver). Eh bien, c'est simple: je rêve d'une grande maison, d'un enfant, d'un chien, d'un bon emploi et d'un bon salaire. Rien de plus banal. Mais mon rêve ne se réalisera pas au Québec. Oui, comme mes camarades anglophones, je veux partir. Pour les États-Unis, pour l'Europe, pour n'importe où, mais surtout pas rester ici. [...]

Je vous l'ai dit, j'ai encore des rêves, mais mes idéaux ont fondu vers l'âge de quinze ans. C'est trop tôt. Je ne crois plus en l'intelligence humaine car j'ai trop vu d'imbéciles être pris pour des génies. Je ne crois plus que le Québec sera indépendant. [...] J'ai compris que rien ne changera, car les gens d'ici sont comme ça. Indécis. Et pas très fiers d'eux. Alors je regarde vers le sud et je me dis qu'on peut dire tout ce qu'on voudra contre les Américains (oui ils sont fous, violents, tout ce que vous voudrez), mais on ne peut leur enlever leur fierté. Et nous? Que penser de nous? Je vais vous le dire. Nous sommes des Québécois d'occasion. Le 24 juin, on sort les drapeaux et tout le tralala, les chansons de Vigneault, les vieilles chansons de Piché, mais que reste-t-il de tout cela le 25? Je vous le demande. Je ne fête plus la Saint-Jean, je trouve ça trop triste. [...]

Je ne me sens pas la force de tout changer. Je sais que, sous une forme plus ou moins cachée, on me le reprochera. Déjà, quand je parle de partir vivre ailleurs, les sourcils se froncent: on ne me comprend pas. C'est la mentalité des *Belles-sœurs*: si quelqu'un semble avoir la capacité d'aller plus loin

que les autres, on le retient. Belle mentalité. Digne des temps les plus sombres du Moyen Âge. [...]

Je ne suis ni défaitiste, ni pessimiste. Je constate, simplement, l'état des choses qui m'entourent. Le Québec ne répond pas à mes besoins. Je prendrai ce qu'il m'offre de bon et j'irai chercher le reste ailleurs. C'est une illusion de croire que dans une seule vie, je pourrais changer les choses ici. Une mentalité ne se change qu'avec des siècles de labeur. Et je n'ai pas non plus cessé de me battre. Au contraire. Seulement j'ai choisi ma cause. Et mon bonheur passe avant les intérêts d'un pays qui refuse d'en être un.

Hélène Jutras, *Le Québec me tue*, Montréal, Les Éditions des Intouchables, 1995, p. 15, 16, 18, 23.

Chapitre 9

DE LA RÉVOLUTION À LA TRANQUILLITÉ

SOUS LA POIGNE DE FER DE DUPLESSIS

La puissance unioniste

La période 1945-1995 sera celle de la naissance du Québec moderne. Les Québécois feront le point face à leur histoire, s'intégreront à l'irrésistible progrès nord-américain et, surtout, auront à s'interroger quant à leur avenir. Si le règne de Maurice Duplessis perpétue, pendant un certain temps, l'image d'un Québec traditionnel, les années 1960 et 1970 bouleverseront profondément le discours politique et les valeurs sociales. Les 15 années qui suivent cette période de grande activité, soit de 1980 à 1995, se caractérisent par un certain essoufflement et la recherche d'une porte de sortie.

Lorsque Maurice Duplessis et l'Union nationale reprennent le pouvoir des mains des libéraux d'Adélard Godbout en 1944 commence un règne ininterrompu de 15 ans (*voir le tableau 9.1*). Certains voient en Duplessis le défenseur des valeurs traditionnelles d'un Québec rural et catholique. Duplessis, quant à lui, croit que l'État doit être autoritaire et peu interventionniste. Tout cela freine le développement du Québec et retarde l'avènement de l'État-providence, comme presque partout dans le monde occidental.

Plusieurs raisons expliquent les succès extraordinaires de l'Union nationale. Tout d'abord, le parti, fortement enraciné dans les petites villes et dans le milieu rural, profite pleinement des distorsions de la carte électorale, qui désavantage encore les villes. L'approche autonomiste du gouvernement de l'Union nationale face aux volontés centralisatrices d'Ottawa mérite aux unionistes le vote des nationalistes. L'attachement aux valeurs traditionnelles comme la langue et la foi et le maintien du quasi-monopole de l'Église en matière d'éducation et des services de santé à permettent au parti de conserver l'appui indéfectible du clergé encore très influent. Par ailleurs, les politiques plus que favorables à l'endroit de l'entreprise privée plaisent énormément aux milieux d'affaires tant francophones qu'anglophones. Finalement, le populisme de Duplessis lui attire la faveur d'une bonne partie de la classe ouvrière des grandes villes.

Les succès de l'Union nationale s'expliquent également par sa structure qui, à bien des égards, est semblable à celle du Parti libéral, qui a dominé la province tout au long de la période précédente. Il s'agit d'une organisation un peu floue, sans réels statuts et très peu démocratique, dont le seul véritable credo est l'attachement indéfectible au chef, qui

TABLEAU 9.1 Les premiers ministres du Québec de 1944 à 1995

1944-1959	Maurice Duplessis	Union nationale
1959-1960	Paul Sauvé	Union nationale
1960	Antonio Barrette	Union nationale
1960-1966	Jean Lesage	Parti libéral
1966-1968	Daniel Johnson (père)	Union nationale
1968-1970	Jean-Jacques Bertrand	Union nationale
1970-1976	Robert Bourassa	Parti libéral
1976-1984	René Lévesque	Parti québécois
1984-1985	Pierre-Marc Johnson	Parti québécois
1985-1994	Robert Bourassa	Parti libéral
1994	Daniel Johnson (fils)	Parti libéral
1994	Jacques Parizeau	Parti québécois
1995	Lucien Bouchard	P.Q.

de toutes les négociations fédérales-provinciales, sauf celles touchant l'économie.

Le débat constitutionnel prend un nouveau tournant en 1984 avec l'arrivée du conservateur Brian Mulroney à la tête du Canada. Un des points forts de sa campagne a été sa promesse de réintégrer le Québec dans le giron constitutionnel «dans l'honneur et l'enthousiasme». Jugeant cette offre plus profitable que l'isolement, Lévesque accepte de reprendre les négociations. Une telle stratégie implique cependant la mise en veilleuse de l'option souverainiste, ce qui a pour effet de déchirer le Parti québécois. Suit alors une série de démissions (13 députés, dont 10 ministres, parmi lesquels Jacques Parizeau) de tous ceux qui refusent de jouer la carte du «beau risque». Après plus de huit ans de pouvoir, le PQ présente toutes les caractéristiques d'une formation usée. Poussé, en 1984, vers la porte par son propre parti, Lévesque cède sa place à Pierre-Marc Johnson (le fils de Daniel), qui terminera le mandat.

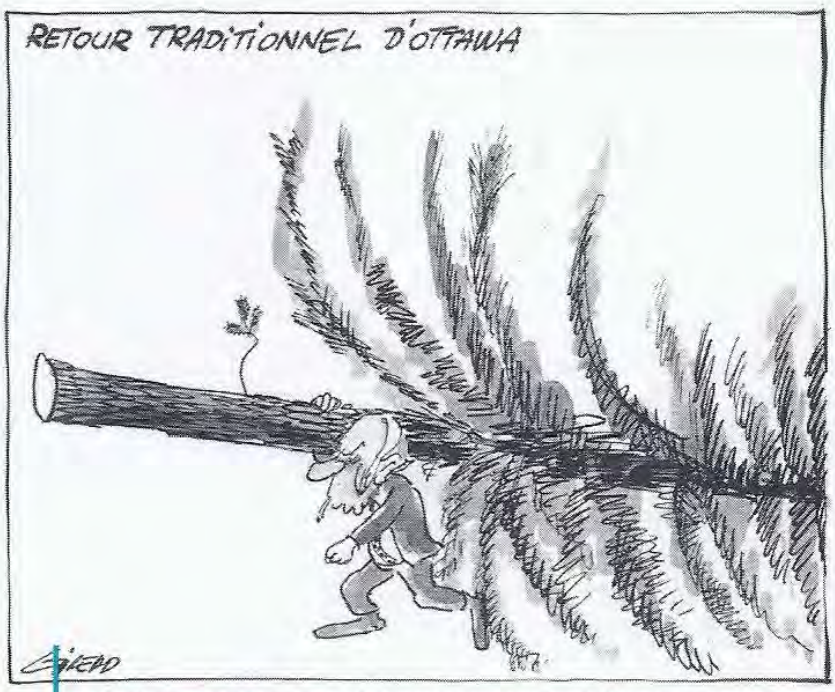

Le Québec s'est-il encore «fait passer un sapin» à Ottawa, comme le suggère la caricature? Plusieurs le pensent, à commencer par René Lévesque, complètement dégoûté de la façon dont ses homologues provinciaux, membres du front commun interprovincial, ont renié leur signature, sous les pressions effectuées par les fédéraux lors de la «nuit des longs couteaux». Depuis ce temps, tout le processus constitutionnel vise à réintégrer le Québec dans la famille canadienne.

Robert Bourassa et le fédéralisme rentable

Tel le phénix renaissant de ses cendres, Robert Bourassa revient au pouvoir en 1985, lui qui s'était éloigné de la scène publique pendant les sept années qui ont suivi sa défaite de 1976. La désorganisation du Parti québécois et l'ambiguïté générale de son propre discours lui permettent de se maintenir au pouvoir jusqu'en 1994.

Il est difficile de dégager une ligne directrice de la pensée de Bourassa pendant cette période, si ce n'est un discours essentiellement économique qui tente de démontrer que, pour les Québécois, le fédéralisme demeure la clé de la prospérité. À ses yeux, le Canada représente un ensemble économique assez fort, qui offre surtout une stabilité avantageuse pour la cote de crédit du Québec sur les marchés étrangers, alors que l'option souverainiste menace cette marge de manœuvre. Car Bourassa a besoin des investisseurs européens et d'abord américains pour réaliser un certain nombre de projets qui lui tiennent à cœur, comme le lancement d'un second mégaprojet hydroélectrique, semblable au projet de la baie James de 1970. Malgré ces beaux discours, Bourassa aura du mal à passer à l'action étant donné la terrible récession qui frappe le Québec entre 1990 et 1993.

Outre l'économie, Bourassa s'intéresse à la langue. Ayant promis à la communauté anglophone de revoir l'application de la loi 101, le premier ministre en arrive à une solution intermédiaire qui ne satisfait personne; la loi 186 (1988) sur l'affichage commercial impose l'affichage unilingue à l'extérieur des commerces tout en permettant le bilinguisme à l'intérieur. Les réactions qui suivent l'adoption de la loi ne sont pas sans rappeler le débat entourant la loi 22 en 1974. Toutefois, à long terme, cette avenue s'avérera un compromis acceptable, contribuant à rétablir une certaine paix linguistique.

Le dernier dossier auquel Bourassa s'intéresse personnellement est celui d'une Constitution qui soit garante de la stabilité politique canadienne. Lorsqu'il revient au pouvoir en 1985, dans la foulée du «beau risque», il pose cinq conditions essentielles pour que le Québec réintègre la grande famille canadienne:

1. La reconnaissance de la société distincte.
2. Un droit de veto sur les amendements constitutionnels.
3. Des pouvoirs accrus dans la nomination des juges francophones.
4. La limitation du pouvoir de dépenser du fédéral dans les domaines de compétence québécoise.
5. La permanence du contrôle québécois sur l'immigration.

C'est sur la base de ces demandes que les 10 premiers ministres provinciaux signent l'accord du lac Meech au mois d'avril 1987, entente qui permet au Québec de rallier la fédération canadienne. Toutefois, l'accord achoppe lorsque, au mois de juin 1990, les législatures du Manitoba et de Terre-Neuve refusent de le ratifier.

Bourassa adopte alors une attitude qui en surprend plus d'un. À l'Assemblée nationale, le 22 juin, il lance cette phrase-choc: «Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement.» Venant de la bouche d'un homme qui s'est toujours porté à la défense du fédéralisme, la formule fait son effet. Jacques Parizeau, le chef du Parti québécois, lui tend la main et l'appelle «mon premier ministre».

À ce moment, la conjoncture politique semble indiquer que le Québec se dirige vers la souveraineté. Pour la première fois, tous les sondages montrent qu'une majorité de Québécois appuie cette option. À Ottawa, un petit groupe de libéraux et de conservateurs mécontents se forme derrière Lucien Bouchard, jusque-là un proche de Brian Mulroney, pour créer le Bloc québécois, un parti qui s'est donné la mission de défendre la souveraineté sur la scène fédérale. Le vent semble toujours souffler dans la même direction quand s'ouvrent, au mois de novembre, les travaux de la Commission sur l'avenir constitutionnel et politique du Québec coprésidée par Michel Bélanger et Jean Campeau. Les mémoires qui y sont présentés par divers groupes de pression sont majoritairement souverainistes ou, à tout le moins, autonomistes. Le rapport de la commission Bélanger-Campeau constitue la base de la loi 150, qui stipule «que le Gouvernement aura jusqu'en octobre 1992 au plus tard pour recevoir des offres fédérales mais qu'un seul référendum, sur la souveraineté du Québec au sens strict, sera tenu en fin de processus».

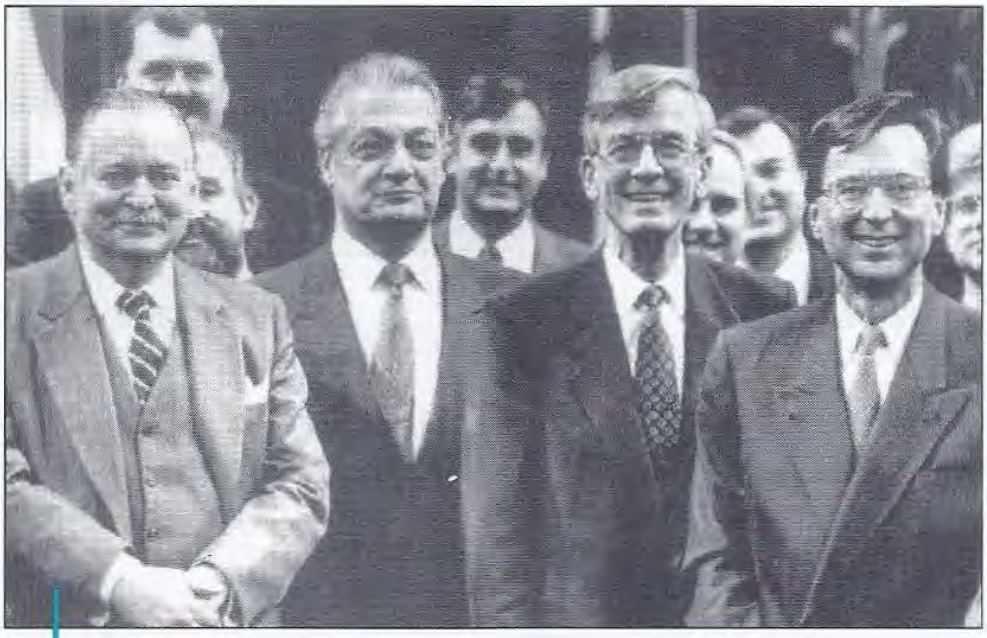

Jacques Parizeau, Michel Bélanger, Jean Campeau et Robert Bourassa entament plusieurs semaines de délibérations. Un consensus se dégagera autour de la tenue d'un référendum sur la souveraineté au plus tard en octobre 1992. Le large sourire de Bourassa masque toutefois d'autres intentions.

En fin de compte, cependant, il apparaît maintenant clair que Bourassa n'a jamais vraiment souhaité la souveraineté du Québec. Dès 1992, il reprend ses discours à saveur fédéraliste et, au mois d'août,

accepte les termes de l'«entente de Charlottetown», qui accorde au Québec la «substance de Meech», aux provinces de l'Ouest le Sénat égal qu'elles réclament depuis longtemps et aux autochtones le droit à l'autodétermination. Cette entente fait l'objet d'un référendum au mois d'octobre et est rejetée par une majorité de Québécois et de Canadiens. Quant à la loi 150, un détail technique a permis au premier ministre de la contourner et de ne pas faire de référendum sur la souveraineté.

Après neuf années de pouvoir, Robert Bourassa se retire au début de 1994, laisant sa place à Daniel Johnson (fils), porteur d'un discours fédéraliste très affirmé. Son passage au pouvoir ne sera cependant que de courte durée puisqu'il sera défait, au mois de septembre, par Jacques Parizeau et le Parti québécois. Le faible écart entre les suffrages accordés aux deux partis indiquent toutefois clairement que les Québécois ne sont pas majoritairement pour le projet souverainiste du PQ

CONCEPTS CLÉS

Ristourne Commission, remise sans facture. Le terme est souvent associé à des activités illicites. Dans le cas du système mis au point par l'Union nationale, il s'agit du montant versé par les contractants au trésorier du parti.

Seconde Politique nationale Cette expression fait référence à l'important programme de développement économique et social mis en place par le gouvernement fédéral après la Seconde Guerre mondiale.

Autonomie provinciale Selon l'AANB, les provinces disposent de compétences exclusives dans des domaines bien précis. À compter de 1944, Maurice Duplessis défendra farouchement ces domaines de compétence contre toute tentative d'empiétement du gouvernement fédéral.

Révolution tranquille Expression qui fait référence à la période du début des années 1960 au Québec, durant laquelle la province connaît une série de transformations rapides et spectaculaires.

Multiculturalisme Coexistence de plusieurs cultures à l'intérieur d'un pays. Ce concept sera avancé par Pierre Elliott Trudeau, surtout dans le but d'amener le Canada anglais à accepter le fait que les francophones devraient être mieux reconnus dans le pays.

Loi des mesures de guerre Loi qui donne au gouvernement fédéral des pouvoirs extraordinaires pour protéger le pays. Cette loi peut être mise en vigueur s'il y a présomption d'une insurrection appréhendée.

Formule d'amendement Procédure qu'il faut suivre pour apporter des modifications à la Constitution canadienne. Une fois que le gouvernement fédéral et les provinces s'entendent sur la nécessité de rapatrier la Constitution, ils doivent définir une formule d'amendement. Cette étape s'avère extrêmement pénible, chaque province faisant valoir ses objections.

Veto Appliqué au contexte des négociations constitutionnelles, le droit de veto permet à une province d'empêcher toute modification de la Constitution. Pour le Québec, qui cherche à protéger son caractère distinct, ce droit prend une grande importance.

OUTILS DE RECHERCHE

Il est possible de découvrir l'histoire récente du Québec à travers les nombreuses biographies des grands acteurs de cette période. Le *Duplessis* de Conrad Black (2 tomes, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977) est riche en enseignements. C'est aussi le cas de la série *Duplessis* de Denys Arcand. Plus complet est l'ouvrage de Dale Thompson, *Jean Lesage et la Révolution tranquille* (Montréal, Trécarré, 1984), qui nous fournit une courte biographie du personnage et une analyse détaillée des réformes des années 1960-1966. Pierre Godin nous propose un fort valable *Daniel Johnson* en deux volumes (Montréal, Éditions de l'Homme, 1980). Il n'existe pas encore, à notre avis, de biographie intéressante de René Lévesque et de Pierre Elliott Trudeau. Nous vous suggérons tout de même la lecture de *René Lévesque ou le projet inachevé* de Peter Desbarats (Montréal, Fides, 1976), qui, s'il date un peu, propose en fin d'ouvrage la vision de René Lévesque d'un Québec indépendant. *Trudeau, l'homme, l'utopie, l'histoire* de Stephen Clarkson et Christina McCall (Montréal, Boréal, 1990) frise parfois l'hagiographie mais parvient quand même à présenter clairement la pensée du premier ministre canadien. Par ailleurs, il est impossible de passer sous silence les autobiographies des deux personnages: *Attendez que je me rappelle* de René Lévesque (Montréal, Québec/Amérique, 1986) et *Mémoires politiques* de Pierre Elliott Trudeau (Montréal, Le Jour, 1993). Plus récemment, Pierre Godin a publié *René Lévesque: un enfant du siècle* (Montréal, Boréal, 1995). Il s'agit du premier de trois tomes consacrés à l'ancien premier ministre. Quant à Robert Bourassa, il n'existe pas encore de biographie définitive sur lui. Notons toutefois la parution de deux ouvrages, extrêmement fouillés, de Jean-Francois Lisée abordant le rôle joué par Bourassa dans l'aventure constitutionnelle des années 1990-1992: *Le Tricheur* et *Le Naufrageur* (Montréal, Boréal, 1994). Finalement, les actes des colloques organisés par l'UQAM (publiés aux Presses de l'Université du Québec) sur les grands leaders politiques du Québec contemporain (Georges-Émile Lapalme, Jean Lesage, André Laurendeau, Daniel Johnson, René Lévesque) sont certainement d'une grande utilité.

De façon plus générale, le second tome de *L'histoire du Québec contemporain* (Montréal, Boréal, 1990) fait le tour des grands phénomènes politiques de la période. Si le règne de l'Union nationale constitue votre champ d'étude, il faut consulter *Le duplessisme. Politique économique et rapport de force* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981) de Gérard Boismenu. Acteur de premier plan de la Révolution tranquille et de l'aventure péquiste, Claude Morin nous présente deux études très valables: la première, *L'art de l'impossible. La diplomatie québécoise depuis 1960* (Montréal, Boréal, 1987), traite de l'éveil québécois à la scène internationale. La seconde, *Lendemains piégés. Du référendum à la nuit des longs couteaux* (Montréal, Boréal, 1988), s'intéresse au coup de force constitutionnel qui a conduit à l'isolement du Québec en 1982.

Parmi les ouvrages qui touchent l'option souverainiste, il faut mentionner ceux de Jean-Claude Robert, *Du Canada français au Québec libre: histoire d'un mouvement indépendantiste* (Paris, Flammarion, 1975), et d'André D'Allemagne, *Le R.I.N. et les débuts du mouvement indépendantiste québécois* (Montréal, L'Étincelle, 1974). L'étude définitive du Parti québécois reste à faire. Pour se documenter sur les mouvementées années 1960, il faut consulter *F.L.Q. L'histoire d'un mouvement clandestin* (Montréal, Québec/Amérique, 1982) de Louis Fournier, qui demeure la meilleure étude de ce mouvement. *Les Québécois violents* du journaliste Marc Laurendeau (Montréal, Boréal, 1990) complètent à merveille le travail de Fournier. En tant que documents cinématographiques, il faut voir *Les ordres* de Michel Brault, qui porte un regard critique sur l'action policière en octobre 1970, et *Le confort et l'indifférence* de Denys Arcand, qui examine la campagne référendaire.

À la faveur de la Révolution tranquille, le Québec amorce un processus de révision de sa place dans la Confédération. S'ouvre alors un débat déchirant pour les Québécois. Trois grandes options s'offrent à eux: le maintien d'un régime confédéral plus ouvert à l'élément francophone, l'élargissement des droits du Québec à l'intérieur du Canada ou la souveraineté doublée d'une association avec le reste du Canada. Pierre Elliott Trudeau présente la première option dans l'édition d'avril 1962 de Cité libre. *Le discours du Trône de Jean Lesage en 1965 illustre la deuxième option, alors que le débat sur la question référendaire de 1980 permet à René Lévesque d'exposer la dernière.*

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, FUTUR PREMIER MINISTRE DU CANADA, AVRIL 1962

[...] L'avenir qui doit nous intéresser ici, c'est celui que nous construirons de jour en jour. Il faut donc faire face au problème: comment – sans recourir à l'idée absurde et rétrograde de souveraineté nationale – comment pouvons-nous préserver les valeurs nationales des Canadiens français?

Je l'ai dit plus haut: il faut divorcer les concepts d'État et de nation et faire du Canada une société vraiment pluraliste et polyethnique. Or pour cela, il faut assurer aux différentes régions à l'intérieur de l'État canadien une large mesure d'autonomie locale, de sorte que, par l'expérience du *self-government*, les nationaux puissent se donner les lois et les institutions indispensables à l'épanouissement et au progrès de leurs valeurs nationales. En même temps, et dans un mouvement de retrait, il faut que le nationalisme canadien-anglais consente à changer l'image qu'il s'est faite du Canada; s'il veut protéger et incarner ses valeurs ethniques spécifiques, il devra le faire par le truchement des autonomies locales et régionales, plutôt que par voie de la souveraineté pancanadienne. [...]

Je ne me cache certes pas que le nationalisme des Canadiens britanniques ait fort à faire — ou plutôt à défaire — avant que l'État pluraliste ne puisse devenir une réalité au Canada. Mais je suis tenté d'ajouter que cela, c'est *leur* problème. Les jeux sont faits au Canada: il y a deux groupes ethniques et linguistiques; chacun est trop fort, trop bien enraciné dans le passé et trop bien appuyé sur une culture mère, pour pouvoir écraser l'autre. Si les deux collaborent au sein d'un État vraiment pluraliste, le Canada peut devenir un lieu privilégié où se sera perfectionnée la forme fédéraliste de gouvernement, qui est celle du monde de demain. Mieux que le *melting-pot* américain, le Canada peut servir d'exemple à tous ces nouveaux États africains et asiatiques [...] qui devront apprendre à gouverner dans la justice et la liberté leurs populations polyethniques. [...] Le fédéralisme canadien est une expérience formidable, il peut devenir un outil génial pour façonner la civilisation de demain.

Pierre Elliott Trudeau, «La nouvelle trahison des clercs», *Cité libre*, vol. 46, avril 1962, p. 3 et 15.

JEAN LESAGE, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, 28 JANVIER 1965

D'abord, premier principe, nous croyons que le Québec est l'expression politique du Canada français et qu'il joue le rôle de mère patrie de tous ceux qui au pays parlent notre langue. De ce fait, deuxième principe. Notre province a des traits particuliers, un caractère propre, qu'il est de son devoir de sauvegarder et qu'elle a le droit de mettre en valeur. Ce caractère propre, le premier ministre du Canada lui-même l'a reconnu. Personnellement, j'en ai parlé clairement, je ne sais combien de fois.

Troisième principe. Nous vivons dans un cadre constitutionnel qui, en évoluant et en s'améliorant, doit permettre à notre communauté d'atteindre elle-même et par les moyens qui lui conviennent les objectifs qu'elle se fixe librement. Cette possibilité d'épanouissement était reconnue au moment de la Confédération de 1867, et doit continuer de l'être, même si pour ce faire le régime constitutionnel du Canada doit s'adapter aux conditions nouvelles.

Quatrième principe. Le Québec d'aujourd'hui doit posséder et contrôler, dans la mesure du possible, les leviers économiques, sociaux, administratifs et politiques grâce auxquels, seulement, il pourra réaliser ses aspirations légitimes de peuple adulte.

Cinquième principe. L'action du Québec moderne doit s'exercer dans la paix et la justice en tenant compte de la réalité nord-américaine dans laquelle il vit. Des liens normaux et souhaitables qui le rapprochent des autres nations de langue française et des relations économiques et commerciales qu'il entretient non seulement avec le reste du Canada, mais aussi avec beaucoup d'autres pays du monde.

Débats de l'Assemblée législative du Québec, 2 février 1965, p. 238.

RENÉ LÉVESQUE, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, 20 DÉCEMBRE 1979

Depuis sa naissance, il y a plus de 370 ans, le peuple québécois n'a jamais eu l'occasion de se prononcer démocratiquement sur son avenir.

C'est donc avec une fierté qui m'apparaît légitime qu'au nom du Gouvernement je soumets aujourd'hui à nos compatriotes le projet d'une question qui leur permettra, le printemps prochain, de franchir une étape décisive [...].

En bref, ce que le Gouvernement propose aux Québécois et aux Québécoises, c'est de devenir pleinement responsables de leur collectivité au moyen d'une nouvelle entente, fondée sur l'égalité fondamentale de chacun des partenaires, en vue d'atteindre le double objectif suivant: donner au Québec le pouvoir exclusif de faire ses lois et d'employer ses impôts ainsi que le droit de participer à la communauté des nations; et, en même temps, maintenir avec le Canada les liens étroits et mutuellement avantageux d'une association économique et d'une union monétaire.

Dès le début d'une action politique qui rassemblait quelques centaines de personnes, il y a 12 ans, ces lignes de force nous semblaient déjà commandées par l'évolution de plus en plus divergente de la société québécoise et du régime constitutionnel dans lequel elle a vécu depuis au-delà d'un siècle maintenant. Le Québec tendait en effet, au rythme accéléré qui fut celui de la «Révolution tranquille», à assumer ou du moins à réclamer l'augmentation de ses pouvoirs, afin de devenir progressivement maître chez lui; le régime fédéral, de son côté, réagissait à cette pression montante en durcissant sa résistance au changement, et même en accentuant ce penchant insatiable de toutes les institutions pour l'accroissement de leur emprise. [...]

Ainsi, une unanimité est-elle en train de se faire, à tout le moins, sur le caractère inacceptable d'un *statu quo* qui entrave sans cesse davantage les exigences du développement et de la sécurité même du Québec. [...]

C'est pourquoi il est devenu nécessaire, sans pour autant briser les liens économiques ni la promesse qu'ils renferment d'un *partnership* mieux équilibré, de récupérer la totalité de nos pouvoirs politiques avant qu'il ne soit trop tard. Non seulement le fédéralisme s'est-il refusé jusqu'à maintenant à toute réforme satisfaisante, mais il est désormais très clair, quant à nous, qu'il n'est simplement pas dans sa nature de s'y prêter.

Journal des débats, 20 décembre 1979, p. 4807.

Chapitre 10

CONCLUSION: ENJEUX HISTORIQUES DU QUÉBEC ACTUEL

LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES MENACE-T-ELLE LE QUÉBEC?

Ce qu'on appelle la «mondialisation des marchés», soit l'interdépendance des économies nationales et leur vulnérabilité dans la conjoncture mondiale, pèse de tout son poids sur notre prospérité et sur nos choix de société depuis plus d'un siècle. Le mouvement actuel en faveur d'une libéralisation des échanges à l'échelle internationale n'est donc que le plus récent épisode d'une évolution historique déjà ancienne. Aussi, la question du commerce extérieur a toujours été chaudement débattue au Canada et au Québec. Déjà, en 1846, l'abandon de la protection coloniale par la Grande-Bretagne avait bouleversé l'économie coloniale et même donné naissance à un mouvement visant l'annexion aux États-Unis. La Grande-Bretagne réussit alors à conclure, en 1854, un traité de libre-échange dit de «réciprocité» entre ses colonies d'Amérique du Nord et les États-Unis. Ce traité fut bénéfique pour le Québec, lui permettant de moderniser son agriculture, d'exporter au Sud beaucoup de bois scié et de développer ses infrastructures de transport. L'abrogation unilatérale du traité par les Américains en 1866 laissa de nouveau le Canada avec un réseau de transport sous-utilisé et sans client privilégié pour ses ressources naturelles. La Confédération canadienne de 1867 et la Politique nationale de 1879 visent par la suite à ériger une économie canadienne basée sur son propre marché intérieur

Le Canada et le Québec ont cependant toujours souhaité nouer des ententes commerciales avec les marchés étrangers puisque leur prospérité continue à dépendre de l'exportation de produits de base (le bois, le blé, les produits miniers). À la fin du XIX[e] siècle, le climat de croissance semble de nouveau propice à l'ouverture des marchés. Après l'élection du président William Howard Taft en 1908, les Américains se montrent encore une fois intéressés à une entente de libre-échange avec nous. Le gouvernement libéral de Wilfrid Laurier entame donc des négociations secrètes avec les Américains dès que ces derniers y semblent disposés. L'entente est signée en janvier 1911 et est rapidement adoptée au Congrès américain. Au Canada cependant, le Parti conservateur dénonce une entente conclue secrètement et en appelle au nationalisme canadien et à la fidélité à l'Empire britannique. Le gouvernement de Laurier est battu aux élections de 1911 et plus personne ne parle de libre-échange.

Au cours des années 1950 et 1960, la puissance économique des États-Unis est telle que la question des échanges ne peut manquer de revenir sur le tapis, mais les camps se partagent désormais autrement. Traditionnellement, le Parti conservateur, représentant des industries et des villes, est protectionniste, alors que le Parti libéral, représentant du commerce et des régions, est libre-échangiste. Dorénavant, c'est le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau, influencé par le Nouveau Parti démocratique (parti social-démocrate et réfractaire aux États-Unis dont Trudeau a besoin pour se maintenir au pouvoir), qui préconise, après 1968, un nouveau type de protectionnisme. Ce **nationalisme canadien** vise à diminuer le contrôle américain et à diversifier l'économie canadienne en s'appuyant non pas sur des tarifs douaniers, rendus inopérants par la présence des multinationales sur le sol canadien, mais sur la création de régies gouvernementales. Les libéraux créent alors des agences comme le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en 1968, la Corporation de développement du Canada

(CDC) en 1971 et l'Agence de tamisage des investissements étrangers (FIRA) en 1973, qui cherchent à renforcer le contrôle canadien dans certaines industries. Dans le domaine pétrolier par exemple, Trudeau lance sa politique énergétique et met sur pied en 1974 une grande pétrolière canadienne, Pétro-Canada.

Le nationalisme très interventionniste de Pierre Elliott Trudeau trouvera son contrepoids au sein du Parti conservateur, désormais converti aux mérites du libre-échange. Dès son élection en 1984, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney donne suite aux conclusions de la commission Macdonald sur l'avenir économique du Canada et engage des négociations de libre-échange avec Washington. L'administration républicaine de Ronald Reagan se montre très ouverte et les négociations s'amorcent en mai 1986. Elles seront pourtant très âpres, ce qui démontre toute l'importance des échanges entre les deux pays (pour 200 milliards de dollars en 1990). L'entente est finalement signée le 1er janvier 1989. Elle prévoit l'abolition en 10 ans de la plupart des obstacles au commerce transfrontalier. Le Québec et le Canada obtiennent en outre des garanties quant au maintien de leurs programmes sociaux (plus élaborés qu'aux États-Unis) et de leurs industries culturelles.

En 1987, trois ans avant d'accéder à la direction du Parti libéral, Jean Chrétien prédisait que le libre-échange mènerait le Canada à la ruine. C'est pourtant lui qui, une fois premier ministre du Canada en 1993, intensifie le processus de libéralisation des échanges, qui doit conduire au début de 1994 à l'entrée en vigueur de l'**Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)**. Le Canada, les États-Unis et le Mexique sont partenaires au sein de la plus vaste zone de libre-échange du monde. En 1995, le gouvernement Chrétien annonce l'entrée prochaine du Chili dans l'accord et promet de «parrainer» l'entrée d'autres États latino-américains. L'ALENA constitue désormais un bloc commercial cohérent face à la Communauté économique européenne (CEE) et face à l'Extrême-Orient dominé par la puissance économique japonaise. Enfin, la conclusion des négociations du GATT, dites de l'«Uruguay Round», en 1993, prévoit l'abolition des formes modernes de protectionnisme, soit les subventions aux exportations et les offices de commercialisation. Jamais le monde n'a connu un commerce aussi ouvert, ce qui force chaque pays à affronter la concurrence étrangère et à exceller dans les domaines où il peut s'imposer.

Le Québec s'est engagé avec enthousiasme dans cet élan de libéralisation. Les souverainistes, comme le ministre des Relations extérieures Bernard Landry, y voient en particulier un moyen de diversifier nos marchés et de nous rendre moins dépendants de nos partenaires canadiens. Pourtant, l'entente fait brutalement sentir ses effets. Plusieurs industries touchées par la concurrence américaine (les brasseries, le transport aérien, les assurances) doivent se grouper et se moderniser, alors que l'entente accélère le déclin des secteurs mous, comme le textile ou les appareils électriques. En revanche, le libre-échange dynamise des industries exportatrices, comme celle du bois d'œuvre, qui augmente ses expéditions de 18 % en 1992, celle des moteurs d'avion (augmentation de 16 %) ou celle des pâtes de bois (augmentation de 15 %). C'est d'ailleurs l'essor de nos livraisons aux États-Unis qui cause la croissance économique après 1994, alors que 55 % de notre production industrielle est exportée hors du Québec, contre seulement 38 % en 1989. Le Mexique est déjà devenu un client important pour certains de nos produits, en particulier le matériel de communication, l'amiante transformée et le papier journal.

Les bénéfices tirés de la libéralisation des échanges obligent cependant les Québécois à une douloureuse adaptation; l'abandon de certains secteurs qui déclinent, l'accroissement de la productivité dans les secteurs viables et donc une meilleure formation de la main-d'œuvre. N'eût été l'énorme dette publique, qui handicape la modernisation de l'économie et alourdit le fardeau fiscal, l'actuelle libéralisation du commerce mondial correspondrait sans doute pour le Québec à un vaste renouveau économique.

POUVONS-NOUS REMBOURSER LA DETTE PUBLIQUE?

La Constitution de 1867 garantit aux gouvernements fédéral, provincial ainsi qu'aux municipalités le droit d'emprunter pour financer leurs activités.

Aujourd'hui, à peu près tous les paliers de gouvernement ont atteint la limite de leur capacité d'emprunt et, dans certains cas, arrivent très difficilement à rembourser les intérêts sur la dette accumulée. La dette publique résulte des déficits annuels successifs qui s'accroissent année après année. Elle augmente plus ou moins vite selon la taille du déficit, mais n'a pas diminué depuis le milieu des années 1950. C'est au milieu des années 1970 que les dépenses des gouvernements commencent à croître bien plus vite que leurs revenus. On crée alors de nombreux programmes sociaux avantageux qu'on compte financer à même une croissance rapide de l'économie. Mais une inflation d'environ 10 % entre 1973 et 1980 gonfle plutôt les dépenses de l'État et décuple la taille du déficit. La hausse brutale des taux d'intérêt enfin, entre 1981 et 1986 surtout, fait subitement grimper les sommes que doivent, chaque année, acquitter les gouvernements pour payer les intérêts sur leur dette. Depuis, la dette des gouvernements atteint dans certains cas plusieurs milliards de dollars, ce qui freine l'économie et menace l'ensemble du système de sécurité sociale du Canada et du Québec (*voir le tableau 10.1*).

TABLEAU 10.1 Dette et déficit d'Ottawa et des provinces en 1994-1995

	Déficit	Dette	Déficit per capita	Dette per capita
	(en millions $)		(en $)	
Gouvernement fédéral	39 700	550 700	1 369	18 900
Québec	5 700	69 100	780	9 498
Ontario	8 548	90 360	783	8 272
Terre-Neuve	107	5 317	339	9 140
Île-du-Prince-Édouard	19	440	144	3 322
Nouvelle-Écosse	600	8 161	647	8 799
Nouveau-Brunswick	270	4 311	358	5 720
Manitoba	296	7 014	264	6 259
Saskatchewan	189	8 817	188	8 793
Alberta	1 550	19 553	574	7 236
Colombie-Britannique	898	16 176	248	4 467

Le Québécois moyen se retrouve en effet endetté de plusieurs manières. Il assume d'abord son propre endettement, résultat d'un prêt personnel par exemple. Sa municipalité s'est ensuite plus ou moins endettée pour lui assurer des services. La dette de Montréal excède ainsi le milliard de dollars. Son gouvernement provincial est aussi endetté en 1994 pour 69 milliards, dette à laquelle il faut ajouter celle de 38 milliards accumulée par Hydro-Québec et celle de 13 milliards contractée par l'ensemble des autres sociétés d'État. En tant que Canadien, il doit enfin financer sa part de la dette accumulée de 550 milliards que présente le gouvernement du Canada au début de 1995. En tout, c'est environ 40 000 dollars de dette dont chaque contribuable doit personnellement payer les intérêts à même ses taxes et ses impôts. C'est autant d'argent qui ne sera pas consacré à l'achat de biens et de services et qui ne pourra créer des emplois et stimuler l'économie.

Dès le début des années 1980, les gouvernements ont pris conscience du problème et ont commencé à rationaliser leurs dépenses et à réorganiser les services gouvernementaux. Ainsi, la plupart des administrations publiques sont aujourd'hui assez efficaces et les budgets des programmes sociaux ont été passablement réduits. Le gouvernement du Canada fait même des profits (équilibre des dépenses courantes), mais la dette accumulée est telle qu'on est encore, pour des décennies, vraisemblablement condamnés à payer des dizaines de milliards de dollars par année en intérêts. Par exemple, en 1994, le gouvernement canadien a enregistré des recettes de 124 milliards et maintenu ses dépenses courantes à 119 milliards, pour un profit de 5 milliards. Mais ce surplus est vite engouffré, puisque le **service de la dette**, c'est-à-dire le paiement des intérêts sur la dette accumulée, requiert des débours de 45 milliards par année, ce qui entretient un déficit net de 40 milliards. Cet exemple montre la gravité d'un problème qu'on ne peut régler par des solutions magiques comme «couper dans le gras» ou «taxer les riches». Les gouvernements québécois et canadien consacrent actuellement environ le tiers de

leurs revenus à payer des intérêts sur leur dette. Pour combattre véritablement le déficit, il faudrait y consacrer 40 %, 50 %, voire 60 % des recettes. En d'autres mots, il faudrait que les Canadiens s'habituent à payer en taxes trois fois plus qu'ils ne reçoivent en services. Cela est proprement suicidaire sur le plan politique et c'est pourquoi, même si tous les gouvernements disent qu'ils veulent enrayer leur déficit annuel, aucun d'eux ne propose sérieusement de s'attaquer à l'immense dette accumulée. On cherche plutôt des solutions à court terme, c'est-à-dire des moyens de maintenir la solvabilité des gouvernements, notamment en imaginant des sources nouvelles de financement. En 1991, on introduit donc la taxe de 7 % sur les produits et services (TPS), on augmente par la suite rétroactivement les impôts, on crée des casinos et on taxe les médicaments.

Une fois l'épargne disponible au Canada épuisée, les gouvernements ont pris une pente dangereuse, empruntant de plus en plus sur les marchés étrangers pour financer leur déficit. En 1994, les emprunts sur les places financières de New York, Londres ou Tokyo représentent le tiers du service de la dette, alors qu'ils ne représentaient que 9 % de celui-ci en 1984. Les investisseurs étrangers détiennent actuellement 125 milliards de dollars de titres canadiens (surtout des obligations d'épargne) et drainent hors du Canada 30 milliards en paiements d'intérêts par année. Ces investisseurs sont par la suite en mesure d'exiger, par exemple, que le Canada et le Québec maintiennent des taux d'intérêt élevés, quitte à ce qu'on freine notre croissance, parce que cela donne un bon rendement à leurs placements au Canada. Pour la même raison, ils peuvent exiger que nous maintenions un dollar fort (au-dessus de 75 cents américains), quitte à ce qu'on ralentisse nos exportations. Ils peuvent aussi exiger que le gouvernement du Québec coupe de façon draconienne dans ses programmes sociaux, simplement parce qu'ils ne veulent pas prêter à un État trop endetté. En résumé, puisqu'il n'est pas arrivé à contrôler ses dépenses, le Canada doit désormais accepter les conditions dictées par des bailleurs de fonds étrangers, seulement soucieux de la rentabilité de leurs investissements et qui n'ont cure de notre développement collectif.

Le ministre fédéral des Finances Paul Martin dépose par conséquent, en février 1995, un budget d'austérité, faisant porter le poids des compressions sur le dos des fonctionnaires et des provinces. De tels budgets consistent à comprimer les dépenses dans les secteurs où les réactions seront les moins vives et à imposer des taxes à des groupes dont l'influence est négligeable. Il n'est toujours pas question d'une réforme fiscale qui taxerait plus équitablement les entreprises ni d'une réforme cohérente des programmes sociaux; l'urgence est ailleurs. Elle consiste à satisfaire les prêteurs étrangers, qui menacent d'aller investir dans des pays plus stables politiquement et qui gèrent mieux leurs dépenses publiques.

L'ÉTAT-PROVIDENCE A-T-IL ÉCHOUÉ?

À la fin du XX^e siècle, l'**État-providence** semble devenu un luxe qu'on ne peut plus se permettre. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement du Québec et surtout celui du Canada ont énoncé de nombreuses politiques et mis en place de nombreux programmes destinés à favoriser la justice sociale et à faire participer plus de gens à la prospérité. L'expression «État-providence» suggère aussi que l'État était animé d'un véritable esprit de générosité et de justice sociale. Au milieu des années 1980

Ministre des Finances à Ottawa, Paul Martin a la douloureuse tâche de concilier le maintien du rêve canadien et des compressions budgétaires importantes.

toutefois, certains parlent d'un échec, puisque le coût des programmes avait apparemment excédé notre capacité collective de payer. Ce problème n'est la plupart du temps traité que sous l'angle économique, voire comptable. Une telle approche conduit généralement à penser que les Québécois doivent se «discipliner» et que les gouvernements devraient moins dépenser. Cette logique ne réussit toutefois pas à expliquer les causes profondes de cet «égarement» des finances publiques.

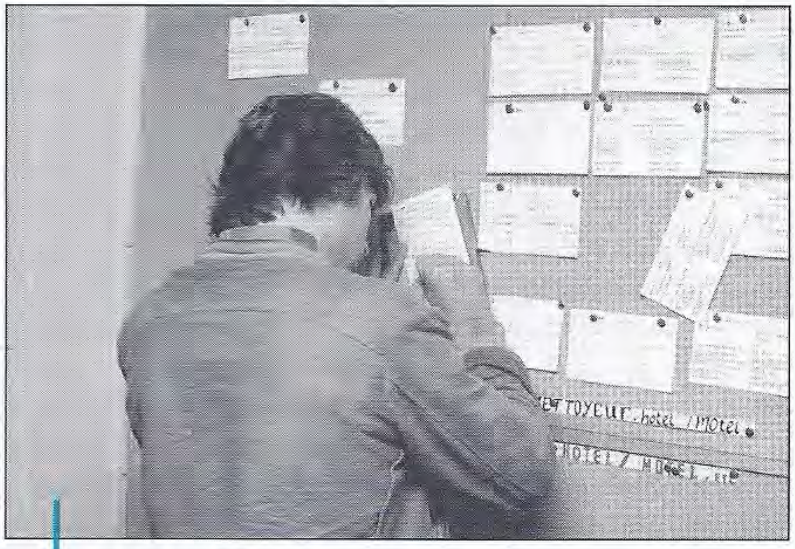

Les récessions successives des années 1980 et 1990 ont durement frappé le Canada. Les images de chômeurs, particulièrement des jeunes, à la recherche d'emplois sont devenues monnaie courante.

Le Québec actuel doit faire face à de nouveaux types de phénomènes sociaux, qui sont (1) les luttes de pouvoir au sein de l'État, (2) le dilemme entre la promotion de l'égalité et celle de la prospérité et enfin (3) l'éclatement des projets collectifs. Ces trois phénomènes, que nous analyserons maintenant, ont puissamment contribué depuis 30 ans à la croissance des dépenses et, à leur manière, à l'échec appréhendé de l'État-providence. Ils révèlent aussi des maux bien plus profonds qui accablent et devraient continuer à accabler les finances publiques et la société québécoise en général.

Les luttes de pouvoir au sein de l'État

Le keynésianisme, implanté après la Seconde Guerre modiale, exige de l'État une grande rigueur dans la gestion et une certaine indépendance face à l'électorat. En effet, les gouvernements doivent, en principe, gérer leurs dépenses et l'économie en fonction des cycles économiques afin d'empêcher la répétition des crises. Ils ne doivent donc pas se laisser influencer par les groupes de pression ou les électeurs qui chercheraient à les divertir de cette tâche. Dans les faits, les gouvernements qui se sont succédé à Québec et à Ottawa ont plutôt fait preuve d'incohérence, surtout depuis les années 1960. D'abord, ils ne respectent plus les cycles économiques et continuent, pour satisfaire leurs multiples clientèles électorales, à dépenser en période de croissance; ensuite, ils ne fondent pas leurs interventions selon une vision à long terme. Depuis la crise de 1982, pris de panique, les gouvernements réduisent leurs dépenses sans discernement ou, ce qui est parfois pire, en ne renouvelant leurs engagements sociaux qu'à court terme. Des organismes subventionnés, comme des maisons d'enseignement ou des garderies, doivent ainsi vivoter de six mois en six mois en attendant une incertaine subvention. Or une véritable intervention sociale (par exemple, auprès des analphabètes ou des jeunes toxicomanes) requiert une présence plus soutenue et animée par une authentique recherche de la justice sociale. Dans l'état actuel des choses, les dépenses de l'État prennent plutôt la forme de «cadeaux», rentables sur le plan électoral.

Les politiciens, qu'ils soient fédéralistes ou nationalistes québécois, ont également utilisé à profusion l'argent des contribuables pour faire triompher leurs idées politiques. De 1968 à 1984, le long gouvernement Trudeau a disposé des fonds publics afin de promouvoir un Canada homogène, soudé par des subventions et de plantureux programmes sociaux d'un océan à l'autre, en particulier pour endiguer la volonté autonomiste du Québec. L'ingérence croissante du fédéral dans des champs de compétence provinciale, comme l'éducation, les affaires sociales et l'environnement, a contribué à multiplier les chevauchements avec l'administration des provinces

et à enlever de la cohérence à ses propres interventions. Le Québec, depuis Maurice Duplessis, mène aussi cette lutte pour l'occupation des champs de compétence. Depuis la création d'un impôt provincial (1954) et le retrait de nombreux programmes fédéraux (1963), comme le programme de retraite ou celui des prêts et bourses aux étudiants, le gouvernement du Québec cherche, comme le fédéral à coups de milliards, à se convaincre qu'il est le meilleur gouvernement pour les Québécois. Dans l'immédiat, le coût que doivent supporter ces derniers est faramineux.

Les guerres de pouvoir au sein de l'État ne se déroulent pas qu'entre élus; elles s'étendent à l'appareil étatique. Les fonctions publiques perpétuent cette image d'inefficacité et de luttes intestines en particulier parce qu'elles demeurent, plus que jamais, le lieu où se retrouvent les amis du régime, des anciens députés et des anciens militants auxquels on offre des sinécures bien rémunérées. Le favoritisme connaît encore de beaux jours durant le régime Mulroney à Ottawa, de 1984 à 1993, et avec le gouvernement Parizeau qui, depuis son arrivée au pouvoir en 1994, a distribué aux amis du parti nombre de postes de hauts fonctionnaires et la présidence de plusieurs sociétés d'État.

Depuis qu'ils sont devenus très nombreux au cours des années 1960 et 1970 et qu'ils ont obtenu le droit de grève, les fonctionnaires constituent un groupe très articulé et très revendicateur. Depuis 1982, alors que leurs pouvoirs et leurs privilèges sont menacés par les restrictions budgétaires, les fonctionnaires mènent un combat pour continuer à s'imposer et préserver leurs droits acquis, quitte à perturber les services de l'État.

Il y avait en 1986 plus de 46 programmes de supplément du revenu au Québec, des allocations familiales aux pensions de vieillesse, ou de l'aide sociale aux pensions d'invalidité. Le premier ministre Parizeau déplorait lui-même la présence de 220 programmes d'aide à l'entreprise et de 72 programmes de formation pour la main-d'œuvre. Le résultat est un fouillis réparti parmi une quinzaine d'organismes fédéraux, provinciaux et même municipaux. On se demande souvent pourquoi aucun effort de groupement n'est en vue, même si cela est reconnu comme une cause notoire de dédoublement et de gaspillage. Ce sont surtout les hauts fonctionnaires qui profitent de cette complexité et de ce foisonnement. À cause des guerres de pouvoir, ils trouvent là le moyen de se rendre indispensables et d'orienter, grâce à leur pouvoir corporatif, les destinées de l'État. Les élus s'avèrent ainsi incapables de structurer leurs interventions, réduits qu'ils sont à gérer un ramassis de programmes créés à la pièce. L'échec de la réforme des programmes sociaux proposée par le ministre fédéral Lloyd Axworthy montre en particulier l'impuissance de l'État à infléchir de vieilles pratiques bureaucratiques.

Des groupes de pression de plus en plus nombreux apparaissent au Québec pour défendre des causes diverses. En 1994, par exemple, le Mouvement pour l'abolition des taxes réservées aux cigarettes (Matrac) a organisé une série de manifestations pour forcer le gouvernement québécois à réduire les taxes sur le tabac.

Le dilemme égalité-prospérité

Dès le départ, le paradoxe entre la recherche de l'égalité et celle de la prospérité a nui au projet de l'État-providence, car ces deux préoccupations sont partiellement contradictoires. L'État-providence repose d'abord sur une gestion conjoncturelle de l'économie, consistant à freiner la «surchauffe» en période de croissance et à dépenser en période de crise afin de soutenir la demande et de relancer l'économie. C'est le keynésianisme. Mais l'État-providence doit aussi se consacrer à la justice sociale, à l'égalité. Or la justice sociale n'est pas qu'une affaire de conjoncture, c'est une préoccupation qui, pour être crédible, doit être constante. Ce paradoxe est une des principales raisons de l'incohérence des politiques soulignée précédemment. Si l'État doit se retirer en période de reprise, et donc ne plus promouvoir la justice sociale, on doit s'attendre à une augmentation des écarts entre les classes sociales. En 1963 par exemple, alors que le taux de chômage n'est que de 3 % et que l'économie roule à plein régime, le gouvernement fédéral de Lester B. Pearson lance sa «lutte à la pauvreté» en déduisant qu'un contexte de croissance devrait servir à combattre les poches de pauvreté au Canada. Au nom de l'égalité, il injecte donc de fortes sommes dans l'économie, inaugurant une spirale inflationniste dont on ne sortira douloureusement que 15 ans plus tard. Ainsi, les tenants d'une gestion comptable keynésienne, qui rêvent de programmes sociaux gonflables et dégonflables, et les tenants d'une vraie justice sociale ne s'entendent pas. C'est aux gouvernements qu'on confiera le soin de trancher, ce qu'ils éviteront de faire.

L'éclatement des projets collectifs

L'échec apparent de l'État-providence repose sur une autre ambiguïté entre les droits individuels et les valeurs collectives, entre le principe de liberté et celui de responsabilité civile. Un équilibre entre les droits et les devoirs des citoyens doit exister dans toute société; lorsque cet équilibre est rompu, les **valeurs collectives** sur lesquelles elle est fondée sont contestées, les individus préférant s'identifier à des groupes d'appartenance ou se réfugier derrière leurs droits de la personne.

Pour le meilleur et pour le pire, l'Église catholique a longtemps assumé d'importantes responsabilités, notamment dans l'éducation et la santé. L'intervention de l'Église était basée sur le principe de la charité, du volontariat moral, et sur l'adhésion à une culture catholique et française. Comme on l'a vu, l'État a prétendu à compter de 1960, au moment de la Révolution tranquille, se substituer à l'Église et aux organisations privées en augmentant ses dépenses et en créant de nombreux ministères et organismes. Les valeurs qui animaient la Révolution tranquille à ses débuts s'appuyaient sur les notions d'universalité et de droits de la personne, le but étant d'assurer une plus grande justice, moins discriminatoire et plus démocratique. La Charte canadienne des droits et libertés, en 1982, est venue renforcer l'aspect foncièrement individualiste de la notion de droit. Puisqu'il n'a pas pris soin de définir des responsabilités collectives liées à l'obtention de ces droits, l'État doit désormais prendre en charge les **droits individuels** de tous et chacun. Le Gouvernement doit ainsi continuer à accorder des droits désormais acquis (droit à l'éducation, au revenu minimum, etc.) et répondre à chaque groupe ou à chaque individu qui se sent lésé ou attaqué par un autre groupe, un autre individu ou, même, un gouvernement! Comme le dit Maurice Champagne-Gilbert, c'est là «un pluralisme qui confond tout et se refuse à admettre qu'on ne peut pas ériger en valeurs collectives toutes les libertés individuelles possibles». Dans l'immédiat, cela veut dire un extraordinaire élargissement des responsabilités de l'État, autant sur le plan financier que sur le plan juridique. Le parti au pouvoir doit désormais gérer le droit à l'avortement, le droit à l'euthanasie ou les droits des aînés, parce qu'il n'y a plus de consensus sur rien et que tout doit être sanctionné par les tribunaux. De nouvelles responsabilités financières, elles, deviennent d'autant plus lourdes à mesure que se détériore le tissu social.

La démonstration la plus éloquente de ce paradoxe entre valeurs collectives et droits de la personne est l'émergence, au sein de la société québécoise, de

groupes d'appartenance qui ne s'identifient plus aux valeurs traditionnelles. Les homosexuels, par exemple, revendiquent maintenant le changement des valeurs collectives pour qu'on satisfasse à leurs droits fondamentaux, de même les parents divorcés, les assistés sociaux, qui souhaitent le droit à la dignité, renversant ainsi une valeur reposant sur la relation entre la dignité et le travail. Ces groupes ont d'ailleurs toute la légitimité pour se manifester puisque aucune valeur collective ne peut, à l'heure actuelle, circonscrire valablement leurs doléances. De plus en plus, des pans entiers de la société ont lancé le sauve-qui-peut du naufrage de l'État-providence québécois: les Amérindiens, les fonctionnaires, les immigrants, les patrons, certains syndicats, les retraités, etc. Ils se sont constitué une identité plus forte que ce qui fait leur adhésion aux valeurs de la société québécoise. Ils ne se sentent donc que partiellement responsables de l'échec du projet collectif et consacrent leur énergie à se faire reconnaître sur le plan juridique et à s'arracher les lambeaux de l'État-providence.

L'État n'a pas réussi à proposer de nouvelles valeurs et de nouvelles responsabilités collectives ni à susciter le respect des institutions. Pensons seulement aux innombrables fraudes fiscales, au travail au noir ou à la contrebande de cigarettes et d'alcool. En même temps, des groupes d'intérêt qui se sont créé une identité à eux, parfois même encouragés en cela par l'État, se basent désormais sur le droit à la différence pour se désengager face à l'effondrement du tissu social. La preuve que le mouvement va aller en s'amplifiant, c'est que les valeurs collectives traditionnelles, telles que l'entraide, la promotion de la famille ou le coopératisme, sont désormais défendues par des groupes désignés comme conservateurs (l'Église, les associations nationales et les milieux ruraux). Parallèlement, les groupes progressistes (les syndicats, les groupes de défense des droits de la personne et les gens d'affaires) entretiennent le culte de la tolérance et du droit individuel.

L'absence de valeurs rassembleuses et le triomphe de l'individualisme se manifestent à l'heure actuelle par une série de ruptures du tissu social. On peut évoquer à cet égard la rupture entre les jeunes et les adultes qui est responsable des conflits entre les

La réussite matérielle semble désormais plus importante qu'une vie sociale et affective épanouie pour la plupart des jeunes Québécois. Ci-dessus, illustration publicitaire pour une agence de placement.

générations. Les jeunes ressentent toutes sortes de frustrations héritées de la décomposition des valeurs et de la place bien mince que leur accordent leurs aînés sur le marché du travail. Ainsi, les jeunes sont victimes d'un préjugé selon lequel seuls les diplômes universitaires sont valorisés, ce qui défavorise la formation technique à l'école secondaire et au cégep, alors que les besoins de techniciens sur le marché du travail sont criants. L'absence de défis et le manque d'orientation dont les jeunes souffrent entretiennent en fait leur morosité face à l'avenir. Leur désaffection s'exprime par exemple par un taux élevé de décrochage scolaire, qui cause la sous-qualification de la main-d'œuvre, la baisse de la compétitivité du Québec et le retard dans le virage technologique. Cette désaffection s'exprime aussi par la délinquance juvénile et entraîne des coûts importants de surveillance, de répression et de lutte contre la drogue.

La rupture entre les hommes et les femmes est encore plus grave et menace, à terme, l'existence de la collectivité québécoise, puisqu'elle contribue à un des plus bas taux de fécondité en Occident. Le mouvement féministe des années 1960 et 1970 a permis aux femmes de s'affirmer dans toutes les sphères de la vie publique; il a aussi bouleversé leurs rapports

traditionnels avec les hommes. La mentalité masculine n'a, semble-t-il, pas connu la même évolution, et les hommes résistent à certaines revendications féminines. Les femmes réclament un nouveau partage des tâches afin d'arriver à mieux concilier travail et famille et entendent avoir moins d'enfants tant qu'elles n'auront pas obtenu ces nouvelles conditions. Le divorce et la vie de couple sans enfant sont par conséquent devenus un mode de vie pour de nombreux Québécois. C'est un gain sur le plan des droits de la personne, mais on ne bâtit pas une société solide sur de telles valeurs. À moins d'une augmentation substantielle du nombre d'immigrants, il n'y aura plus que quatre millions de Québécois en 2020. Cela signifie aussi qu'il y aura d'autant plus de bénéficiaires de pensions de retraite (18 % en l'an 2000) et d'autant moins de jeunes contribuables.

Il n'est donc pas étonnant que la question de l'indépendance politique du Québec, qui devait justement être un projet collectif et mobilisateur, plonge toujours le Québec dans la désunion et les tensions. Un Québec souverain aurait de nombreux groupes à satisfaire, comme les Amérindiens, les fonctionnaires fédéraux, la ville de Montréal, les régions, les contribuables ou les chômeurs. Dans ces conditions, rêver d'unir sept millions de Québécois, divisés par leurs diverses allégeances, relève de l'utopie.

Y A-T-IL ENCORE UN PROJET NATIONAL QUÉBÉCOIS?

Le néo-nationalisme, qui s'est précisé dans les années 1950 et qui s'est consolidé pendant la Révolution tranquille, a défini les Québécois (et non plus les Canadiens français) comme une nation associée à un territoire. Pour les libéraux de Jean Lesage, le gouvernement québécois devait y exercer tous les pouvoirs et disposer des moyens de taxation nécessaires à l'affirmation et au développement de la nation. Du RIN, qui propose l'indépendance, au Parti québécois, qui propose la souveraineté-association, le nationalisme a progressivement été assimilé au souverainisme politique et au désir de créer un État distinct, faisant ses lois et percevant ses impôts. L'idée d'indépendance culmine en 1976 avec l'élection d'un parti souverainiste à Québec. Après le référendum de 1980, toutefois, le **nationalisme souverainiste** connaît une crise profonde, alors que les intentions de vote en faveur de la souveraineté descendent à 20 % (*voir la figure 10.1*). Les partis politiques, autant le PQ que le Parti libéral, semblent alors se replier vers une affirmation politique à l'intérieur du Canada, plus conforme en cela à ce qu'avaient jusque-là défendu les différents gouvernements du Québec depuis la Confédération, d'Honoré Mercier à Maurice Duplessis. Le décès de René Lévesque en 1987 et l'assurance de droits linguistiques offerte par la Charte de la langue française semblaient augurer un nationalisme plus modéré, axé en particulier sur l'affirmation économique des Québécois dans le nouveau cadre commercial nord-américain.

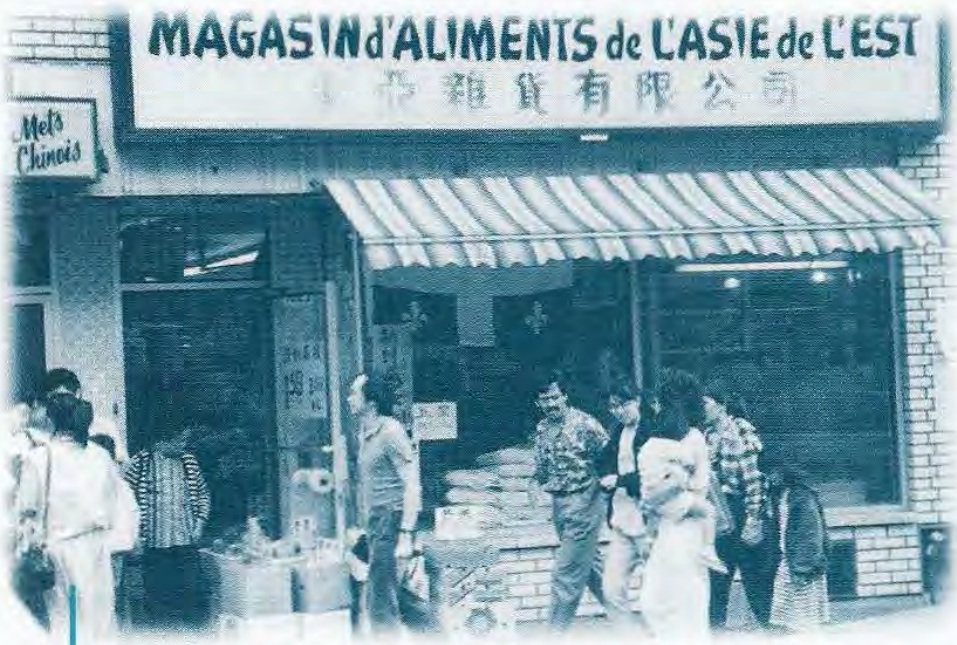

La forte poussée d'immigration qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale a profondément changé le visage de Montréal. Depuis les années 1970, la question de l'intégration des immigrants à la communauté québécoise provoque de nombreux débats.

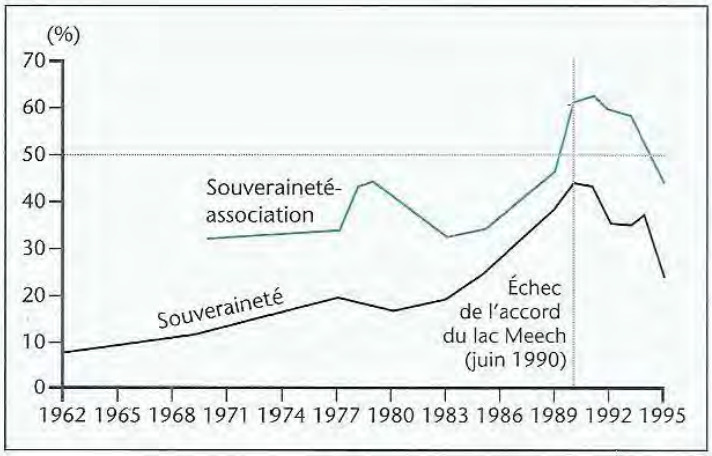

FIGURE 10.1
Évolution du sentiment souverainiste au Québec (1962-1995)

L'échec de l'accord du lac Meech en juin 1990 provoque en quelques mois une renaissance spectaculaire du sentiment souverainiste. Le gouvernement Bourassa avait mis tous ses espoirs dans cette réforme constitutionnelle pour réintégrer le Québec dans la Constitution canadienne de 1982 et couper l'herbe sous le pied aux souverainistes. Le Parti québécois, dirigé par Jacques Parizeau, sera donc soulevé par ce profond ressentiment à l'endroit du Canada anglais et, sans renouveler son programme ni ses effectifs, entend, dès qu'il sera porté au pouvoir, proposer aux Québécois sensiblement la même chose qu'en 1980. On prétend alors que la souveraineté fait maintenant l'objet d'un «large consensus» et que le rejet des demandes du Québec finit de prouver aux «nationalistes mous» que l'affirmation nationale est impossible à l'intérieur du Canada.

Mais la victoire du Parti québécois le 12 septembre 1994 montre que cette fièvre n'était que passagère. Le parti n'obtient qu'une mince majorité par rapport au Parti libéral, pourtant dirigé par un Daniel Johnson franchement fédéraliste. Annonçant une «nouvelle façon de gouverner», Jacques Parizeau lance rapidement le processus référendaire, cherchant à ranimer l'élan souverainiste de 1990 et de la commission Bélanger-Campeau. Contrairement à la stratégie «étapiste» de 1980, qui consiste à amener progressivement les Québécois à une souveraineté doublée d'une association économique, le gouvernement Parizeau propose une démarche directe, transparente, vers une indépendance décrite comme inévitable. Cependant, les sondages révèlent vite que le Québec est de nouveau divisé et que les souverainistes n'avaient jamais cessé d'être minoritaires. Dès 1995, la Commission sur l'avenir du Québec et le Bloc québécois, dirigé par Lucien Bouchard, désireux d'obtenir un référendum gagnant, invitent Jacques Parizeau à renouer avec la souveraineté-association. Le Parti québécois doit donc diluer son option pour ne pas aboutir encore une fois à l'impasse de 1980.

Les Québécois ne savent pas ce qu'ils veulent? En fait, ils ne sont ni majoritairement souverainistes ni vraiment en faveur du *statu quo* fédéraliste. On pourra plutôt reprocher à la classe politique de polariser constamment l'électorat et de réduire l'appartenance nationale à une finalité politique. Le projet politique de la plupart des Québécois consiste apparemment à obtenir davantage de pouvoirs à l'intérieur du Canada. Les politiciens, critiqués et dis-

Dès son élection en septembre 1994, Jacques Parizeau fait preuve d'une fermeté et d'une détermination qui contrastent avec le style effacé et ambivalent de ses trois prédécesseurs: Pierre-Marc Johnson, Robert Bourassa et Daniel Johnson.

Le chat sort du sac! Les Québécois n'acceptent cependant pas l'option indépendantiste telle qu'elle est proposée par le Parti québécois et forcent Jacques Parizeau à diluer son option avant le deuxième référendum sur l'indépendance.

crédités comme jamais auparavant, s'acharnent pourtant dans un imbroglio constitutionnel qui prolonge indéfiniment les dilemmes de la Révolution tranquille et finit par vider de sa substance un sentiment aussi légitime que l'appartenance nationale.

Même si un gouvernement souverainiste est au pouvoir et malgré l'apparente ferveur qui règne, l'identité québécoise traverse une crise profonde en cette fin de siècle. Les Québécois ont tout à coup de la difficulté à démontrer que l'identité québécoise se définit par une culture et une histoire vastes et riches, qui ne se limitent pas à l'usage de la langue française, devenue semble-t-il le critère unique de l'appartenance à la société distincte. Les Québécois ont aussi laissé aux politiciens le soin de définir cette identité et d'en baliser les manifestations (y aurait-il un défilé de la Saint-Jean si cette fête n'était pas subventionnée?). L'expression de l'identité québécoise est, en outre, devenue plus complexe et délicate avec la critique formulée par les autochtones, les Anglo-Québécois et les allophones. Ces groupes marquent parfois clairement leur dissidence, ce qui risque de ramener le débat à une dimension ethnique, ce dont il s'était si péniblement défait. La production culturelle du Québec est enfin affectée par les médias américains, qui disposent, avec l'autoroute électronique ou la télévision par satellite, de moyens de plus en plus puissants pour diffuser une culture et des valeurs étasuniennes. Les Québécois sont donc à inventorier ce qui constitue encore leur identité distincte en Amérique. Ils pourront alors élaborer un projet national québécois qui concilie la volonté d'agir ensemble et celle de former une collectivité ouverte et tolérante.

LE QUÉBEC PEUT-IL ÉCHAPPER AU CANADA?

On a vu que, tout au long de son histoire, le Québec n'échappe pas aux grands mouvements qui traversent le reste du Canada. Depuis 1867, on compose au Québec avec les orientations économiques adoptées par le fédéral à Ottawa ou par les financiers de Toronto et New York. Malgré un certain décalage parfois, convenons aussi que les idéologies qui ont marqué le siècle, soit le libéralisme, le keynésianisme, le syndicalisme ou le féminisme, traversent également le Québec et le Canada. Même les grandes manifestations du nationalisme québécois furent généralement conditionnées par le contexte canadien. C'est la pendaison

L'arrivée de Lucien Bouchard et du Bloc québécois à Ottawa transporte le discours souverainiste sur la scène fédérale. Aux yeux de nombreux observateurs, la grande popularité de Lucien Bouchard au Québec porte ombrage au leadership de Jacques Parizeau.

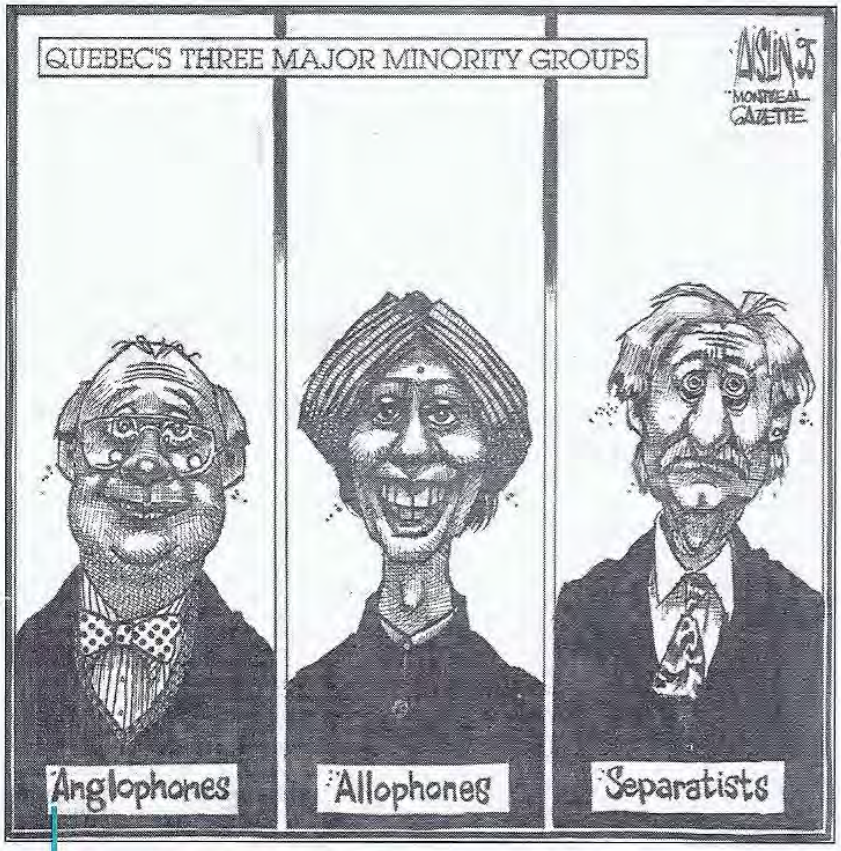

À l'approche du deuxième référendum sur l'indépendance, certains médias anglophones célèbrent déjà l'éclatement d'un projet collectif québécois.

de Louis Riel en Saskatchewan en 1885 qui porte Honoré Mercier au pouvoir. C'est l'élection de Wilfrid Laurier à Ottawa en 1896 qui installe les libéraux au pouvoir à Québec. Ce sont les crises de la Conscription de 1917 et de 1944 qui provoquent les sorties patriotiques d'Henri Bourassa et de Lionel Groulx et donnent le pouvoir à Maurice Duplessis. Plus récemment, c'est le rejet par le reste du Canada de l'accord du lac Meech qui soulève la vague souverainiste de 1990.

Si le Canada influence le nationalisme au Québec, le Québec pose aussi des problèmes d'identité au Canada. Après avoir été avant tout *british* et membre du Commonwealth des nations britanniques, le Canada anglais découvre son américanité depuis 1945, alors que la culture américaine y pénètre bien plus aisément qu'au Québec. Le Parti libéral du Canada, qui domine de 1945 à 1954, de 1963 à 1984 et de 1993 à aujourd'hui, a tenté de forger une identité canadienne basée sur le biculturalisme et sur la générosité de ses programmes sociaux. L'échec patent de l'État-providence, le libre-échange nord-américain et le souverainisme québécois menacent donc directement ce fragile sentiment d'identité.

En rejetant le Québec lors du rapatriement de la Constitution de 1982, de l'échec de l'accord du lac Meech en 1990 et de l'accord de Charlottetown en 1992, le Canada n'a pas pour autant su proposer un nouveau projet exaltant l'identité canadienne. À l'heure des compressions budgétaires, le gouvernement fédéral n'est en outre plus en mesure de faire naître, à coups de subventions et de normes nationales, une telle identité. On assiste donc à la montée d'un **régionalisme**, en particulier dans les provinces de l'Ouest, où le Reform Party de Preston Manning dénonce autant le poids économique de l'Ontario que le souverainisme québécois. Les gouvernements des différentes provinces deviennent d'ailleurs de plus en plus autonomistes à mesure que le fédéral s'enfonce dans un déficit et une paralysie de surcroît aggravés par le régionalisme. Cette gestation du Canada anglais ne le rend pas pour autant ouvert au désir du Québec de devenir une province distincte sur le plan constitutionnel, bien au contraire. En revanche, les tendances récentes démontrent que les gouvernements provinciaux souhaitent, comme le Québec, une vaste décentralisation des pouvoirs du Canada.

Dans les années qui viennent, les mouvements d'opinion au Canada anglais devraient donc continuer à influencer les revendications du Québec. L'essor du régionalisme, la volonté autonomiste des gouvernements provinciaux de même que le désir de «ne plus entendre parler du Québec» pourraient ainsi, ironiquement, rencontrer les vœux de la plupart des Québécois qui souhaitent l'avènement d'un espace économique commun. On verrait enfin évoluer en paix, côte à côte, deux peuples que presque tout distingue depuis deux siècles.

CONCEPTS CLÉS

Nationalisme canadien Idéologie prônant l'augmentation du contrôle canadien de l'économie en freinant la mainmise des entreprises américaines par des subventions aux entreprises canadiennes et par la création de sociétés d'État dans les industries stratégiques.

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) Entré en vigueur le 1er janvier 1994, cet accord fait suite au Traité de libre-échange canado-américain de 1989 et inclut désormais le Mexique dans un espace économique comptant 330 millions de consommateurs.

Service de la dette Intérêts versés annuellement pour acquitter les intérêts sur la dette publique accumulée. Une part croissante de ces intérêts sont versés à des investisseurs étrangers.

État-providence Doctrine consistant à promouvoir la justice sociale par des allocations de l'État et à régulariser les cycles de l'économie par une politique keynésienne.

Valeurs collectives Valeurs d'appartenance à une collectivité autour d'un certain nombre de principes faisant consensus au sujet des droits et des devoirs de chaque citoyen.

Droits individuels Part des libertés attribuée à chaque individu indépendamment des intérêts de la collectivité.

Nationalisme souverainiste Expression politique du nationalisme québécois depuis 1960, qui passe par la création d'un État français distinct au Québec, adoptant ses lois et percevant ses taxes.

Régionalisme Tendance de certaines régions du Canada anglais (l'Ouest, l'Ontario, les Maritimes), du fait de leur histoire et de leur diversité, à développer un sentiment d'appartenance parfois incompatible avec le fédéralisme centralisateur.

OUTILS DE RECHERCHE

Le livre de Bernard Landry, *Le commerce sans frontières. Le libre-échange* (Montréal, Québec/Amérique, 1987), vulgarise bien les enjeux du libre-échange et les possibilités qu'il représente pour le Québec. Ivan Bernier et André Binette, dans *Les provinces canadiennes et le commerce international* (Montréal, Institut de recherches politiques, 1988), abordent à fond les dimensions de ce traité fort complexe. Le journal *La Presse* et des magazines économiques comme la revue *Commerce* offrent régulièrement des dossiers sur l'état du commerce étranger.

Pour une perspective historique du rôle de l'État, voir, en ce qui concerne le Canada, G. Bélanger, *Croissance du secteur public et fédéralisme: perspective économique* (Montréal, Agence d'Arc, 1988). Pour une analyse plus générale, voir C. Navarre, «L'État stratège», *L'Analyste* (1986). Sur le rôle du Québec, voir Yves Bélanger et Laurent Lepage (dir.), *L'administration publique québécoise: évolutions sectorielles 1960-1985* (Montréal, Presses de l'Université du Québec [PUQ], 1989). Robert Bernier, dans *Le marqueting gouvernemental au Québec: 1929-1985* (GMT, 1988), situe les rapports entre l'État et la société québécoise.

Un bon moyen de démarrer une recherche sur la société ou la politique du Québec des 30 dernières années est de consulter les nombreux articles regroupés par G. Daigle (dir.) dans *Le Québec en jeu* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992). En plus de faire l'historique des groupes de pression au Québec, Paul R. Bélanger et autres, dans *Animation et culture en mouvement. Fin ou début d'une époque?* (Montréal, PUQ, 1987), montrent comment ces groupes passent de l'engagement social à la défense de groupes d'intérêts. Léon Dion brosse le tableau de l'état du souverainisme dans *Nationalismes et politique au Québec* (Montréal, l'Hexagone, 1986), tandis que Ramsay Cook expose un point de vue fédéraliste dans *Le sphinx parle français. Un Canadien anglais s'interroge sur le problème québécois* (Montréal, HMH, 1966) et Mordecai Richler, un point de vue paranoïaque dans *Oh Quebec! Oh Canada!* (Montréal, Balzac, 1992).

DOCUMENTS

L'affirmation du sentiment national est-elle un atout ou un handicap pour le Québec actuel? Autant que la population, les intellectuels sont divisés sur cette question. Pour certains, la grande cohésion de la société québécoise et l'affirmation d'une culture commune constituent un atout majeur face aux vastes blocs commerciaux qui se forment à l'heure actuelle et qui menacent d'engouffrer les cultures minoritaires. Pour d'autres, le nationalisme demeure un réflexe défensif malsain qui nivelle le droit à la différence et retarde la modernisation sociale. Ces trois courts extraits de Fernand Dumont, Lise Bissonnette et Jean-Pierre Derriennic, faute de tomber d'accord, proposent chacun une façon moderne de concilier nation, démocratie et ouverture au monde.

«UN ÎLOT ÉTRANGE SUR LE CONTINENT», SELON FERNAND DUMONT

Aujourd'hui, des francophones ont beau promouvoir la souveraineté du Québec au nom d'une plus grande efficacité gouvernementale et prétendre avoir exorcisé les démons du nationalisme de leurs grands-pères, ils ne cachent pas que les désirs d'indépendance se nourrissent aussi du souvenir des vexations passées.

[...] La Conquête anglaise a laissé une tenace nostalgie de l'origine. Crémazie et Fréchette pleuraient sur la perte de leur «mère», la France; après eux, des écrivains du Québec ont crié périodiquement la douleur de la séparation. Même à distance, la culture française n'a pas cessé d'être l'indispensable aliment; en retour, la rancune n'a pas manqué envers une marâtre qu'on accuse par moments d'impérialisme culturel. Obséquiosité devant le «français de France», rejet du «maudit Français»: l'émancipation du foyer original ne semble pas achevée. Est-ce possible de faire autrement? Est-ce souhaitable?

Du côté de l'Empire britannique, le joug politique s'est fait sentir jusqu'à il y a peu. Depuis la Conquête jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, l'Angleterre a menacé les Canadiens français d'assimilation; Durham a sonné l'heure de

l'exécution, qui n'eut d'autres suites que la survie de la *réserve* francophone. Par après, des énergies considérables ont été consacrées à la contestation de l'Empire, à la lutte pour l'indépendance du Canada. Les Canadiens français ont refusé majoritairement la conscription lors des deux guerres mondiales parce qu'elle semblait une mobilisation au service de l'Angleterre, une remémoration de la sujétion servile. Le rapatriement de la Constitution du Canada n'est survenu que dans les années 1980, et c'est encore un gouverneur général qui règne symboliquement sur le pays au nom de Sa Majesté.

[...] Le voisinage des États-Unis, infiniment plus que celui des provinces canadiennes, est aujourd'hui comme jadis le défi le plus décisif. Les Québécois forment un îlot étrange sur le continent. Les Canadiens anglais les convient à les rejoindre dans une commune résistance; ils agitent même le spectre de l'annexion aux États-Unis au cas où adviendrait la souveraineté du Québec. On nous ramène à notre ancienne mission de barrage contre le danger américain. Mais ce qui demeure de façon beaucoup plus évidente, c'est le problème qu'avaient si bien posé les Rouges dans les années 1850: celui de l'appartenance du Québec à l'Amérique. Problème ancien, problème neuf aussi, et qui mérite autant d'attention que la question d'une éventuelle souveraineté politique du Québec.

Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 332-334.

«UN JUSTE CONTREPOIDS AUX GRANDS ENSEMBLES», SELON LISE BISSONNETTE

Par on ne sait quel scrupule, le Québec n'ose à peu près plus s'appeler une «nation». Le mot est terni, quasiment sale. Les traités de libre-échange, à la mode, fourmillent pourtant de dispositions touchant les rapports entre «nations», et nul ne suggère de mettre à l'index le beau nom de l'Organisation des «Nations» unies. Mais le terme a ici pris l'acception de «tribu» et l'imaginaire collectif se flagelle. Même la Fête nationale, la Saint-Jean que nous célébrons demain, en devient suspecte.

La «nation» n'est pas le lieu de l'exacerbation des identités et des différences, mais un juste contrepoids aux grands ensembles qui vont continuer à se construire. Un équilibre, qui peut et doit encore s'incarner dans les moyens d'un État. Il est impossible que «l'ouverture au monde» signifie la perméabilité passive, la renonciation au droit d'orchestrer son propre développement. Le village global, qui excite tant les commerçants, est une vaste prison s'il ne réunit que des villages qui ont abdiqué leur droit d'initiative et leur liberté.

Par sa géographie, par son histoire plurielle, par ses ressources, par son État édifié, le Québec est un des rares endroits à conjuguer la volonté de participer aux grands ensembles économiques (il a embrassé le libre-échange avec un enthousiasme frôlant l'inconscience) et la capacité de retenir des valeurs d'appartenance. Encore faut-il qu'il cesse de s'excuser d'en avoir, et qu'il se décide à les proposer.

Lise Bissonnette, *Le Devoir*, 23 juin 1993.

«ON N'A PAS LE DROIT DE MODIFIER LES RÈGLES FONDAMENTALES DE NOTRE RÉGIME POLITIQUE», SELON JEAN-PIERRE DERRIENNIC

Si j'étais un politicien obligé de réduire son intervention aux deux minutes qui peuvent passer aux informations télévisées, je retiendrais ce qui suit. Ce n'est pas le résumé de tous mes arguments; c'est celui d'entre eux qui me semble le plus décisif. Il devrait, à lui seul, nous faire réaliser que la séparation n'est pas souhaitable.

Si une majorité de Québécois vote en faveur de la séparation et si celle-ci a lieu, il restera entre 25 % et 45 % des habitants d'un Québec indépendant qui seront mécontents ou furieux de ne plus vivre au Canada. Leur insatisfaction sera pour le nouvel État un problème plus grave que ne l'est aujourd'hui, pour le Canada, l'insatisfaction des indépendantistes québécois.

Pour les Québécois qui ne veulent pas de la séparation, celle-ci serait une injustice. En effet, c'est depuis longtemps un des principes de notre société que, par un vote à la majorité, on peut désigner des gouvernants ou adopter des lois, mais on n'a pas le droit de modifier les règles fondamentales de notre régime politique.

S'il y a un jour une majorité favorable à l'indépendance, elle devrait reconnaître qu'elle n'a pas le droit, sur un point comme celui-là, d'imposer sa volonté. Si elle s'efforce quand même de le faire et y parvient, elle découvrira ensuite que ce n'était pas une bonne idée, parce que c'est un malheur d'avoir à vivre dans un État dont plus du quart des habitants refusent la citoyenneté ou ne l'acceptent qu'à contrecœur.

Jean-Pierre Derriennic, *Nationalisme et démocratie. Réflexion sur les illusions des indépendantistes québécois*, Montréal, Boréal, 1995, p. 140-141.

ANC: Archives nationales du Canada
ANQ: Archives nationales du Québec

Chapitre 1

P. **5**: ANQ; p. **7**: ANC, C-41067; p. **9**: Adapté de Helen I. Cowan, *British Immigration before Confederation*, Ottawa, Canadian Historical Association, 1968, p. 19; p. **11**: ANQ, collection Éditeur officiel du Québec; p. **14**: Adapté de J. I. Little, *Évolution ethnoculturelle et identité régionale des Cantons de l'Est*, Société historique du Canada, 1988, p. 28; p. **18**: ANC, C-90136; p. **19** (haut): Collection John Ross Robertson, Metropolitan Toronto Board; p. **19** (bas): Camps de bûcherons dans les années 1880, reproduit à partir d'une photo ancienne de Rous et Mann, RG 1-448-1, historique n° 137, Archives publiques de l'Ontario; p. **21** (haut): S1146, Archives publiques de l'Ontario; p. **21** (bas): ANC, C-40827; p. **22**: Série Office du film du Québec, ANQ à Québec; p. **23**: ANC, C-95618; p. **24**: *L'Opinion publique*; p. **26**: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman; p. **27**: (haut): Archives de la Banque de Montréal; p. **27** (bas): ANC, C-19385; p. **28** (haut): Collection Molson; p. **28** (bas): Gracieuseté des Compagnies Molson Limitée; p. **29**: Archives du Centre d'études des traditions populaires du Québec (CÉLAT), Université Laval; p. **30**: *Canadian Illustrated News*, 25 décembre 1875.

Chapitre 2

P. **37**: Énergie, Mines et Ressources Canada; p. **38**: Alex Girard, *La province de Québec*, 1905; p. **39**: *Intérieur canadien-français*, Cornelius Krieghoff, 1850, photo Musée du Québec, Patrick Altman; p. **40**: Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, collection The Right Hon. The Earl of Elgin and Kincardine Broomball, Théophile Hamel, *Lord Durham with Three Indian Chiefs*; p. **41**: Adapté de Robert Cole Harris, John Warkentin, *Canada before Confederation*, Presses de l'Université d'Ottawa, 1974; p. **42**: ANC, C-252; p. **44**: Gravure, *Place d'Armes, Montréal*, 1830, Robert Auchmety Sproule, encre et aquarelle sur papier, collection Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal; p. **45** (haut): ANC, C-47354; p. **45** (bas): ANC, C-62715; p. **46** et **48**: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman; p. **50**: ANC, C-26721; p. **51**: *Le Canadien*, 22 novembre 1806; p. **52**: Tiré de Huston, J. (dir.), *Répertoire national*, Montréal, J. M. Valois & Cie, Libraires-Éditeurs, 1893, p. 409; p. **53**: Collection initiale, photo ANQ à Québec; p. **56**: Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, Antoine Plamondon, *Julie Bruneau et sa fille Ézilda*, 1836; p. **57**: Photographie Ville de Montréal; p. **58**: *Le diocèse de Montréal à la fin du XIX^e siècle*, 16; p. **59**: ANC, C-29244; p. **60**: *L'Opinion publique*, 2 décembre 1875.

Chapitre 3

P. **69**: ANC, C-1078; p. **71**: Richard Short, *Vue de l'église de Notre-Dame-de-la-Victoire bâtie en mémoire de la levée du siège de 1695 et démolie en 1759*, gravure au burin, 35,6 x 50,5 cm, collection Musée du Québec, photo Musée du Québec; p. **75**: ANC, C-5462; p. **76**: Collection initiale, photo ANQ à Québec; p. **81** (haut): ANC, C-18294; p. **81** (bas): ANC, C-393; p. **82**: ANC, C-6032; p. **83**: ANC, C-5456; p. **86**: ANC, C-5961; p. **87**: ANC, C-2726; p. **89**: ANC: PA-25472; p. **93**: ANC, C-733.

Chapitre 4

P. **109** (haut): ANC, C-55787; p. **109** (bas): Canadien Pacifique Limitée, 12576; p. **110**: Imperial Oil Limited, collection Turofsky; p. **111**: ANQ, N-275-32; p. **112** et **113**: Adapté de documents de la session du gouvernement provincial. Tiré de Letarte, Jacques, *Atlas d'histoire économique et sociale du Québec, 1851-1901*, Montréal, Fides, 1971; p. **114**: Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec; p. **118**: Canadien Pacifique Limitée, 8679; p. **119**: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman; p. **120**: Adapté de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30, 2, septembre 1976; p. **121** (haut): Alex Girard, *La province de Québec*, 1905; p. **121** (bas): ANC, C-50841, collection Pierre-Louis Lapointe, 1973-46; p. **123**: Adapté du *Dictionnaire canadien des noms propres*, Larousse, 1989; p. **124**: ANC, PA-15576; p. **125**: Fonds La Cie Price, ANQ à Québec; p. **128**: ANC, PA-121570; p. **129**: ANC, PA-112912; p. **132**: Canadien Pacifique Limitée, 19773.

Chapitre 5

P. **140**: ANC, C-14658; p. **142**: ANC, PA-44433; p. **143**: ANC, PA-43301; p. **144**: Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman; p. **145**: ANC, PA-45895; p. **146**: Exposition sur la pauvreté à Montréal en 1907; p. **149**: ANC, PA-26034; p. **150**: Jardin botanique de Montréal; p. **151**: Collection initiale, photo ANQ à Québec; p. **153**: Collection Cinémathèque québécoise; p. **154**: Basil Zarov; p. **155**: ANC, C-6859; p. **156**: ANC, C-16748; p. **157**: Photographie Ville de Montréal; p. **160**: Collection initiale, photo ANQ à Québec; p. **161**: Archives de la STCUM; p. **166**: ANC, C-126768.

Chapitre 6

P. **173**: ANC, C-33234; p. **175**: ANC, PA-26577; p. **176**: ANC, C-1879; p. **179**: ANC, C-50089; p. **180**: ANC, C-11583; p. **184**: Photothèque *La Presse*, 21 décembre 1917; p. **185**: ANC, 4956; p. **186**: *Le Vrai Canard*, 6 mars 1880; p. **188**: *Le Miroir*, 30 mars 1932; p. **189**: Collection privée; p. **194**: PA-129143.

Chapitre 7

P. **204**: ANC, C-18536; p. **205**: Photo Hi-Tech, Longueuil; p. **211**: Ministère de l'Énergie et des Ressources; p. **216**: Collection Louis-Alexandre Bélisle; p. **218**: ANC, PA-151651; p. **221**: Festival d'été international de Québec, photo Louise Leblanc; p. **224**: Archives de la FTQ, Photo Features Ltd; p. **225** (haut); ANC, PA-111385; p. **225** (bas): Hydro-Québec; p. **229**: APC, C-022859.

Chapitre 8

P. **237**: ANC, PA-119877, *The Gazette*; p. **239**: ANC, C-21524; p. **241**: Commission scolaire Jacques-Cartier; p. **242**: Archives du cégep du Vieux-Montréal; p. **244**: ANC, PA-133218; p. **245**: ANC, PA-137177; p. **246**: Imperial Oil-Turofsky/Hockey Hall of Fame; p. **247**: ANQ, Direction de l'Ouest du Québec, Fonds René-Lévesque, P18, D1037; p. **248**: Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds André-Laurendeau, P2/B, 311; p. **250**: Sylvain Trudel; p. **251**: Canada Wide Feature; p. **253**: Centre de documentation CSN; p. **255**: A7976D1, Alfred Pellan, *Question d'optique*, vers 1948, mine de plomb, Musée d'art contemporain de Montréal, photo MACM, © Alfred Pellan 1995 Visart Droits d'auteur inc.; p. **258**: © Alain Chagnon, photographe.

Chapitre 9

P. **266**: ANC; p. **268**: Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx, Fonds André-Laurendeau, P2/B, 311; p. **270**: *Mon drapeau* (1978), Éditeur officiel du Québec. Reproduit avec l'autorisation des Publications du Québec; p. **271**: ANQ, Direction de l'Ouest du Québec, Fonds Armour-Landry, P97, P4592; p. **273**: Famille Georges-Émile Lapalme; p. **275**: *Montreal Star*/Canada Wide; p. **276**: ANC, PA-117502; p. **277**: ANC, C-5306; p. **279**: ANC, PA-113484, *The Gazette*; p. **281**; Centre de documentation CSN; p. **288**: Photothèque *La Presse*, 7 novembre 1981; p. **289**: Assemblée nationale, Cabinet du Whip en chef du gouvernement.

Chapitre 10

P. **298**: Cabinet du ministre des Finances du Canada; p. **299**: Ministère du Développement des ressources humaines du Canada; p. **300**: Photo *Le Soleil*; p. **302**: Lannick Group, Toronto; p. **303**: Photo Ville de Montréal; p. **304**: *Le Devoir*, 3 février 1995, © Serge Chapleau; p. **305** (haut): *Le Soleil*, 10 septembre 1988, © Hunter; p. **305** (bas): Bloc québécois; p. **306**: © *The Gazette*, 17 mars 1995, © Aislin.

Couverture

1	2	3
4	5	6
7	8	9

Photo 1: Horatio Walker, *Les coupeurs de glace*, collection Musée des beaux-arts de Montréal, don de Mme F. S. Smithers à la mémoire de Charles F. Smithers. **Photo 2:** Jane Ellice, *Un groupe de Patriotes*, ANC, C-13392. **Photo 3:** Antoine Plamondon, *Louis-Joseph Papineau*, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa. **Photo 4:** Adrien Hébert, *Élévateur à grain n° 3*, photo Musée du Québec, Patrick Altman. **Photo 5:** ANC, C-91437. **Photo 6:** ANC, 16748. **Photo 7:** Hydro-Québec. **Photo 8:** Miyuki Tanobe, *Restaurant Ginette.* Reproduit avec la permission de l'auteur. **Photo 9:** Billet de banque imprimé par le Parti libéral du Québec en 1973 (détail). **Couverture IV:** Éric Bergevin.

A

Abitibi, 14, 26, 107, 108, 119, 125, 126, 164, 165, 210, 229, 284
Absolutisme, 74, 79
Accord de Charlottetown, 306
Accord de libre-échange nord-américain, 107, 296, 307
Accord du lac Meech, 244, 289, 304, 306
Acier, 107, 116, 131, 126, 228
Acte constitutionnel, 55, 69, 73-75
Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB), 92, 93, 94, 96, 106, 119, 173, 174, 178, 238, 269 (*voir aussi* Confédération de 1867)
Acte de Québec, 55, 71, 72
Acte d'Union, 25, 83-87, 89
Action catholique, 157
Action démocratique du Québec, 278, 280
Action libérale nationale, 178, 188, 189, 192, 193
Action nationale, 268
Aéronautique, 115, 131, 211, 215, 216, 219
Agriculture, 6, 9, 11-15, 17, 22, 31, 37-40, 42, 55, 91, 93, 109-115, 126-128, 129, 133, 139, 142, 143, 154, 157, 159, 165, 174, 176, 178, 179, 193, 212-214, 219-221, 269, 280, 285
Agriculture de subsistance, 111, 113, 114, 129
Agriculturisme, 12, 60, 61
Agroforestier, système, 14, 17, 31
Aitken, Max, 144
Alberta, 155, 184
ALENA (voir Accord de libre-échange nord-américain)
Allaire, Jean, 280
Allan, Hugh, 23, 145
Alliance canadienne pour le vote des femmes, 167
Alliance laurentienne, 248, 277
Allocations familiales, 166, 238, 300
Aluminium, 17, 118, 123, 124, 126, 131, 217-219, 252
Amérindiens, 6, 7, 17, 18, 22, 40, 41, 69, 90, 164, 176, 177, 196, 212, 241, 249, 259, 279, 302, 305
Amiante, 91, 124-126, 161, 218, 286
Amiantose, 125, 251
Analphabétisme, 145
Angers, François-Albert, 161
Anticléricalisme, 56, 89
Appalaches, 4, 5, 7
Arcand, Adrien, 192
Arcand, Denys, 197, 291
Artisans, 46
Artistes, 242, 253
Arts visuels, 254
Arvida, 123
Assemblée constituante, 78, 97
Assemblée des Six Comtés, 79, 81
Assimilation des francophones, 85, 86, 89, 91, 160
Assistance sociale, 148, 239, 300, 302
Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), 150
Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), 157, 160
Fils de la liberté, 79
Association familiale de l'éducation et des affaires sociales (AFEAS), 166
Assurance-chômage, 131, 193, 194, 226, 230
Assurance-hospitalisation, 237, 238
Assurances, 127, 222
Aubert de Gaspé, Philippe, 9, 52
Aubin, Napoléon, 51
Audet, L.-A, 62
Automobile, 110, 126, 131, 146, 205, 219, 225, 285
Autonomie provinciale, 178, 182, 193-195, 269, 270, 283, 290, 305
Autoroute électronique, 305

B

Baby-boom, 206, 231, 239 (*voir aussi* Natalité)
Baie James, 227, 283, 288
Baldwin, Robert, 86, 88
Banques, 19, 22-24, 26-28, 46, 124, 126, 127, 130, 143, 144, 220-222, 273
Barbeau, Raymond, 248, 277
Barrette, Antonio, 265, 271, 272
Bas-Canada, 44, 46, 55, 67, 73, 74, 82-84, 86, 97
Bas-Saint-Laurent, 108, 190, 191, 228
Bataille des Plaines d'Abraham, 67
Beauce, 5, 12, 109
Beauchemin, Nérée, 54
Beaudoin, Laurent, 216
Beaugrand, Honoré, 32, 35, 36, 51, 52
Bédard, Pierre, 42, 51, 77
Bégin, Joseph-Damase (Jos.-D.), 266
Bélanger, G., 307
Bélanger, Michel, 272, 289
Bélanger, Paul R., 308
Bélanger, Réal, 293
Bélanger, Yves, 307
Bellavance, Claude, 134
Belleau, Narcisse-Fortunat, 173
Bernard, Jean-Paul, 62, 98, 157
Bernier, Gérald, 64, 65
Bernier, Robert, 307
Bernier, Serge, 231
Bernier, Yvan, 307
Bertrand, Jean-Jacques, 243, 265, 275, 280
Biculturalisme, 276, 306
Bilan migratoire, 140, 167
Bilinguisme, 94, 176, 276
Bill 19, 193
Bill 20, 193
Binette, André, 307
Bipartisme, 280
Biron, Rodrigue, 286
Bissonnette, Lise, 236, 309, 310

Black, Conrad, 291
Blanchard, Raoul, 12, 169
Blé, commerce du, 10, 11, 17, 18, 20, 25, 29, 108
Bloc populaire, 178, 195, 267
Boily, Robert, 76, 231
Bois, commerce du, 14, 17, 18, 20, 25, 28, 29, 91, 108, 114, 116, 126, 130, 164, 165, 205, 212, 219, 285, 296
Bois-Francs, 13, 125, 143, 215
Boismenu, Gérard, 291
Bolduc, A., 134
Bolduc, la, 153
Bombardier (société), 131, 216, 219
Bombardier, Joseph-Armand, 216, 237
Bonenfant, Jean-Charles, 98
Borden, Robert Laird, 182
Borduas, Paul-Émile, 254, 260, 262
Bouchard, Lucien, 289
Boucher de Boucherville, Charles-Eugène, 174, 177, 179
Boucher de Boucherville, Georges, 52
Bouchette, Errol, 160
Bouchette, Joseph, 10
Bouclier canadien, 4, 5, 125, 210
Bourassa, Henri, 117, 156, 159, 160, 167, 182, 185, 197, 198, 248, 268, 306
Bourassa, Napoléon, 185
Bourassa, Robert, 237, 238, 244, 265, 272, 275, 280, 282, 285, 286, 288, 291, 304
Bourgault, Pierre, 277
Bourgeoisie, 25, 27, 127, 146, 186, 279
Bourgeoisie d'affaires, 17, 21, 23, 28, 41, 43, 45, 46, 55-57, 60, 74, 75, 77, 78, 83, 87-89, 142-144, 155, 156, 174, 175, 179, 180, 182, 235, 237
Bourgeoisie professionnelle, 12, 14, 38, 41-43, 48, 55-57, 60, 61, 75, 77, 142, 143, 187, 217, 235
Bourget, M^{gr} Ignace, 41, 43, 58, 59, 159, 160
Bourque, Gilles, 57, 62
Brasseries, 28, 30, 241
Brault, Michel, 291
British Party, 75, 77
Brown, George, 88, 89
Brûlé, Étienne, 285
Bruneau-Papineau, Julie, 56
Brunet, Michel, 247, 269
Buies, Arthur, 32, 33, 51
Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, 191, 229
Burgess, Johanne, 32

C

Caisse de dépôt et de placement, 226, 273, 284
Caisses populaires, 113, 114, 127, 222 (*voir aussi* Desjardins, mouvement)
Campeau, Jean, 289
Canada-Est, 84, 88, 89
Canada-Uni, 84, 92, 96, 98, 106, 276
Canadien National, 110, 116, 125, 210
Canadien Pacifique, 108, 110, 116, 145, 210, 222
Canaux, 23, 24 (*voir aussi* Lachine, canal de, Welland, canal, Saint-Laurent, voie maritime)
Cantons, 8, 9, 14, 37
Cantons-de-l'Est, 5, 8, 9, 11, 13, 14, 25, 45, 77, 90, 95, 109, 112, 114, 143, 215, 228
Careless, J.M.S., 98
Cartier, George-Étienne, 24, 52, 59, 76, 88, 89, 93, 94, 96, 98-100, 154, 173, 175, 197
Cartier, Jacques, 6, 53, 67, 191, 285
Casgrain, Henri-Raymond, 53, 54
Casgrain, Thérèse, 167, 267
Cauchon, Joseph, 173
CCF (*voir* Cooperative Commonwealth Federation)
Cégeps, 206, 240, 257, 274
Censitaires, 6, 40
Centrale des syndicats démocratiques (CSD), 163
Centres locaux de services communautaires (CLSC), 238, 283
Cercle de fermières, 166
Chambre d'assemblée, 73-75, 77, 78, 82, 84, 87, 95, 97
Champagne-Gilbert, Maurice, 301
Champlain, Samuel de, 67, 241, 285
Chanson, 152, 153, 255, 256
Chapleau, Adolphe, 174, 177
Chaput, Marcel, 277
Charbonneau, Hubert, 62, 231
Charbonneau, Jean, 152
Charbonneau, Joseph, 252
Charland, J.-P., 134
Charlevoix, région, 12, 17
Charlevoix, père, 52
Charron, Théophile, 147
Charte canadienne des droits et libertés, 276, 285, 301
Charte de la langue française (loi 101), 244, 259, 286, 288, 303
Chaussure, industrie de la, 29, 30
Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier, 33-35, 48, 50, 173
Chauvin, Pierre de, 67
Chemins de fer, 14, 17, 21, 24-26, 30, 39, 46, 55, 91, 106-109, 116, 118, 125, 128, 131, 141, 144, 165, 174-176, 179, 186, 228
Chénier, Jean-Olivier, 42
Chevaliers du travail, 117, 162, 163
Chicoutimi, 12, 17, 109, 116, 121, 141, 209
Chiniquy, Charles, 59
Chômage, 128-131, 143, 145, 159, 165, 178, 179, 187, 188, 204-206, 209, 228, 230, 253, 299
Choquette, Jérôme, 280
Chrétien, Jean, 296
Christie, William, 40
Cinéma, 146, 152, 158, 242, 244, 255
Cité libre, 245, 292
Clark, Joe, 286
Clarkson, Stephen, 291
Clérico-nationalisme, 157, 158, 160, 167-169, 251
Code civil, 166, 256
Code du travail, 252, 272
Coderre, Émile, 154
Colborne, John, 81, 82
Collectif Clio, 167, 169
Collèges classiques, 42, 50, 55, 56, 61, 149-151, 166, 235, 241
Colombie-Britannique, 96

Colonisation, 9, 12-15, 17, 31, 42, 67, 91, 108, 109, 114, 126, 130, 143, 159, 164, 165, 174, 176, 178, 188, 191, 193, 213, 229, 284, 285
Comeau, Robert, 133
Commerce, 7, 11, 14, 16, 19, 22, 23, 26, 31, 40, 44, 45, 47, 55, 57, 60, 70, 71, 111, 112, 128, 143, 159, 174, 178, 205, 209-211, 214, 220, 221, 252, 295, 296
Commission Bélanger-Campeau, 289, 304
Commission canadienne du lait, 214
Commission Castonguay-Nepveu, 240
Commission d'assurances sociales du Québec, 187
Commission des écoles catholiques de Montréal, 240
Commission des liqueurs, 181, 269 (*voir aussi* Société des alcools)
Commission Dorion, 166
Commission Laurendeau-Dunton, 276
Commission Macdonald, 296
Commission Montpetit, 187, 188
Commission Parent, 240, 272
Commission provinciale d'hygiène, 146, 148
Commission Rowell-Sirois, 131, 193, 226
Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 243, 268
Commission royale d'enquête sur l'éducation, 240, 259
Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (commission Tremblay), 269
Commissions scolaires, 48, 149, 239, 240
Commission sur les relations entre le capital et le travail, 146, 147
Communautés religieuses, 41, 43-45, 58, 61, 148-150
Communications, 220, 223, 237 (*voir aussi* Radio)
Communisme, 161, 163, 193, 267, 269, 280
Compagnie de la baie d'Hudson, 89, 91, 96, 176
Conan, Laure, 54
Concentration industrielle, 119, 122, 133, 143
Confédération de 1867, 20, 21, 26, 38, 43, 45, 57, 90, 91, 97, 98, 106, 131, 148, 155, 179, 181, 196, 273, 286, 292 (*voir aussi* Acte de l'Amérique du Nord britannique)
Confédération des syndicats nationaux (CSN), 163, 224, 252, 275
Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), 163, 251, 252
Conférence de Québec, 92
Conférences interprovinciales, 182
Congrès des métiers et du travail de Montréal (CMTM), 162, 163, 224
Conquête de 1760, 6, 7, 10, 11, 17, 37, 40, 41, 55, 69, 70
Conscription, 155, 160, 182, 192, 193, 195-197, 267, 306
Conseil de la radio et des télécommunications canadiennes (CRTC), 223, 295
Conseil de l'Instruction publique, 14, 48, 239
Conseil des Arts du Canada, 242
Conseil d'orientation économique, 194
Conseil économique et social, 192
Conseil exécutif, 74, 84, 87, 95
Conseil législatif, 74, 78, 95, 174
Conseil provincial des arts, 242
Conseils régionaux de développement, 229
Conseil supérieur de l'éducation, 240
Consommation de masse, 204, 205, 220
Constitution canadienne, 273, 284, 285, 289, 290, 296, 306
Construction navale, 116, 131, 143
Convention de la baie James et du Nord québécois, 249
Cook, Ramsay, 308
Cooperative Commonwealth Federation (CCF), 192, 267
Copp, Terry, 169
Corn Laws, 17, 20
Corporation de développement du Canada, 295
Corporatisme, 161, 168
Côté, Gilberte, 192
Côté, Marc-Yvan, 239
Côte-Nord, 212-214
Coton, 115, 144
Cours normal supérieur, 151, 168
Courville, Pierre, 62
Crédit social, 267, 280
Creighton, Donald G., 62
Crémazie, Octave, 52, 54, 151
Crise agricole, 10, 12, 15, 17, 18, 31, 38-40, 42
Crise des années 1930, 107, 110, 114, 122, 125, 127, 128, 130, 142, 146, 148, 149, 157, 163, 187, 188, 191, 193-195, 205, 213, 226, 267
Crise de surproduction, 129, 133
Crise d'Octobre, 252, 280-283
Crise d'Oka, 249, 250
Cross, James Richard, 281
Cuivre, 165, 219
Culture, 151, 152, 168, 242-244, 255, 310

D

Daigle, Gérard, 259, 308
D'Allemagne, André, 277, 291
Daveluy, Marie-Claire, 153
Dawson, John William, 46
de Gaulle, Charles, 274
Démocratie, 55-57, 73, 74, 78, 89, 156, 279
Démographie, 10, 15, 37, 39, 46, 139, 140
Denison, George, 159
Derrick, Carrie, 167
Derriennic, Jean-Pierre, 310
Desbarats, Peter, 291
Desbiens, Jean-Paul, 254, 260, 264
Desjardins, Alphonse, 113, 114
Desjardins, mouvement, 134, 222, 223 (*voir aussi* Caisses populaires)
Dessaulles, Louis-Antoine, 51
Dette publique, 173, 174, 196, 228, 296-298, 307
Deux Montagnes, lac des, 82
Devoir, Le, 236, 247, 252, 268
Dickinson, J. A., 134
Dion, Léon, 308
Dionne, jumelles, 149

Disparités régionales, 228, 231
Dorion, Antoine-Aimé, 88, 98, 100
Doutre, Joseph, 52
Drapeau fleurdelisé, 270
Drapeau, Jean, 195, 281, 283, 397
Droits individuels, 246, 301, 302
Drouilly, Pierre, 197
Dubuc, Alfred, 17, 121, 122
Dumas, Alexandre, 52
Dumont, Fernand, 62, 169, 308, 309, 311
Dumont, Mario, 280
Dumont, Micheline, 260
Dunton, Davidson, 268
Duplessis, Maurice, 143, 161, 177, 188, 189, 192, 193, 195, 226, 235, 237, 239, 242, 245, 247, 251, 252, 265-267, 269, 270, 300, 303, 306
Dupuis, Yvon, 280
Durham, Lord, 48, 63, 83, 84, 91
Durham, rapport, 82, 83, 98
Durocher, René, 196
Duvernay, Ludger, 51, 75

E

École littéraire de Montréal, 152
École sociale populaire, 157, 188
Edison, Thomas, 123
Éducation, 39, 41, 42, 48-50, 56, 58, 76, 93, 113, 117, 127, 145, 148, 149, 151, 155, 157, 159, 165-167, 169, 174, 175, 178, 180, 188, 220, 225, 228, 236, 239, 240, 242, 252, 257, 265, 269, 272-274, 302
Église catholique, 10, 12, 14, 38, 40, 41, 43, 44, 48, 51, 54, 55, 58-60, 71, 74, 79, 86, 89, 117, 140, 148, 149, 151, 155-158, 160, 163, 167, 168, 173-175, 178-180, 192, 235-237, 248, 265, 272, 277, 301
Église, doctrine sociale de l', 148, 163, 168, 235
Église protestante, 48, 140
Élections, 88, 89, 187, 189, 265, 266, 273, 279, 280, 290
Électricité, 123, 124, 146, 218, 227
Électrification rurale, 188, 213, 269
Élite traditionnelle, 258
Ellice, Edward, 12, 40
Émigration, 140, 174, 207
Enquête des comptes publics, 189, 193
Entente de Charlottetown, 290
Équipe «du tonnerre», 237
Esclaves, 6
Est du Québec, 114
État-providence, 131, 265, 298, 301, 302, 306, 307
États-Unis, 219, 296
Even, Louis, 192
Exode rural, 11, 114, 191, 140, 220
Exode vers les États-Unis, 15, 16, 140
Exposition universelle de Montréal, 204, 274, 275

F

Fahmy-Eid, Nadia, 62, 260
Falardeau, Jean-Charles, 260
Faucher, Albert, 32, 123, 134-137
Faucher de Saint-Maurice, Narcisse-Henri-Édouard, 52
Favoritisme, 186, 196, 266, 300
Fédéralisme, 92, 184, 245, 247, 248, 259, 268, 269, 274-276, 287, 288
Fédération américaine du travail, 162
Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), 163, 224, 252, 253
Fédération des unions industrielles du Québec, 163
Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ), 163
Féminisme, 165-167, 256, 305
Femmes, 13, 29, 37, 47, 74, 116, 118, 128, 146, 157, 159, 164-166, 169, 187, 193, 194, 207, 220, 238, 256, 257, 272, 280, 286, 301, 303
Fer, 116, 126, 219
Filion, Gérard, 195, 247
Fils de la liberté, 79
Finance, 22, 220, 221 (*voir aussi* Banques)
Flynn, Edmund James, 177, 179
Fonction publique, 220, 241, 272, 300, 302
Fonds de solidarité des travailleurs, 218, 224, 253
Forbin-Janson, Charles-Auguste, 59
Fourdrinier, Henry, 119
Fournier, Louis, 291
Fourrures, 6, 7, 17, 18, 26, 67, 285
France, 55
Francœur, Joseph-Napoléon, 182, 184
Francœur, motion, 182
Fraser, John, 64
Fréchette, Louis, 40, 53, 54, 151
French power, 247, 276
Frère Untel (*voir* Desbiens, Jean-Paul)
Front commun intersyndical, 252, 283
Front d'action populaire (FRAP), 281, 283
Front de libération du Québec (FLQ), 248, 279, 281, 282
Fusiliers Mont-Royal, 195

G

Gagnon, Nicole, 169
Galarneau, Claude, 62
Garneau, François-Xavier, 52, 53, 63
Gaspésie, 8, 13, 14, 107, 190, 191, 214, 229, 252
GATT, 214, 296
Gérin-Lajoie, Antoine, 53, 91
Gérin-Lajoie, Marie, 167
Gérin-Lajoie, Paul, 272
Gill, Charles, 152, 157
Godbout, Adélard, 151, 177, 189, 193, 195, 265, 267, 269
Godin, Pierre, 291
Gore, Charles, 81
Gosford, Archibald Atcheson comte de, 78
Gouin, Lomer, 117, 177, 180, 182, 188
Gouin, Paul, 188, 189, 190, 192
Gouin, réservoir, 123, 130
Gouvernement fédéral, 93, 96, 106, 107, 109, 127, 131, 132, 145, 146, 149, 176, 178, 184, 193-195, 237, 238, 268, 269, 272, 274, 281, 282, 284, 285, 287, 290, 297, 301, 306
Gouvernement responsable, 51, 57, 73, 77, 83, 86, 96

Gow, James Ian, 196
Grande Association pour la protection des ouvriers du Canada, 162
Grande Baleine, rivière, 250
Grand Nord, 109
Grands Lacs, 23, 71, 125
Grand Tronc, 25, 26, 30, 91, 107, 108, 110, 116, 125
Grandpré, Pierre de, 62
Green Peace, 250
Grégoire, Ernest, 192
Grève de l'amiante, 249, 251
Grignon, Claude-Henri, 153
Grimaldi, Jean, 153
Grits, 88, 89, 91, 92
Groulx, Lionel, 98, 150, 159, 160, 185, 268, 306
Guerre de 1812, 28
Guerre des Boers, 155
Guerre de Corée, 225
Guerre de Sécession, 20, 90
Guerre des Éteignoirs, 49
Guerre des subsides, 77, 97
Guibord, Joseph, 60

H

Hamelin, Jean, 31, 111, 169
Hamelin, Marcel, 196
Hamel, Philippe, 161, 192
Hamel, Théophile, 40
Hémon, Louis, 152
Henripin, Jacques, 62
Holt, Herbert, 144
Horn, Michael, 134
Houde, Camillien, 188, 195
Howe, C. D., 132
Hull, 30, 109, 116, 141, 209, 285
Hydroélectricité, 17, 116, 118, 119, 122-124, 131, 161, 215, 227
Hydro-Québec, 124, 125, 131, 144, 194, 213, 218, 225, 227, 249, 273, 297
Idéologies, 55, 56, 57, 148, 153, 156-159, 168, 169, 249, 305

I

Île-du-Prince-Édouard, 92, 96
Îles de la Madeleine, 190, 191
Immigration, 7-9, 15, 19, 44, 45, 47, 78, 93, 106, 140, 206, 207, 209, 243, 247, 286, 302, 303
Indépendantisme, 155, 268, 277, 278, 282, 286-289, 303, 304, 306
Industrialisation, 30, 111, 119, 123, 161, 174, 179, 181, 215, 218, 228, 269
Industrie, 17, 21, 29, 30, 39, 46, 47, 91, 106, 107, 114, 115, 122, 124, 126, 128-131, 133, 140, 141, 159, 178, 180, 204, 212, 217, 218, 221, 230
Industrie agroalimentaire, 214, 222, 230
Industrie alimentaire, 107, 114, 115, 126, 207, 217, 218, 222
Industrie chimique, 115, 123, 130, 219
Industrie de la construction, 129, 205, 207
Industrie du vêtement, 115, 118, 217 (*voir aussi* Textile)
Industrie laitière, 111, 115, 143, 164, 178, 179, 206, 214
Industrie légère, 107, 118, 119, 126, 133, 210, 218
Industrie lourde, 116, 126, 210, 226
Inflation, 204, 226, 297
Innis, Harold, 18
Institut canadien, 49, 59, 60, 156
Institut québécois de recherche sur la culturel (IQRC), 231
Inuits, 6, 249

J

Jardin botanique de Montréal, 150
Jeux olympiques de Montréal, 204, 283
Jobin, Albert, 23
Johnson, Daniel (fils), 237, 265, 274, 291, 304
Johnson, Daniel (père), 265, 275
Johnson, Pierre-Marc, 265, 288, 304
Joliette, Barthélémy, 12, 32
Joly de Lotbinière, Henri-Gustave, 174, 177
Jones, Richard, 293
Journalisme, 46, 50-52, 55, 76, 153, 159, 186, 266, 272
Julien, Henri, 81
Justice sociale, 237, 276, 298, 301
Jutras, Hélène, 260, 262, 263

K

Keynésianisme, 226-228, 230, 237, 269, 299, 301, 305
Keynes, John Maynard, 226
Kirkland-Casgrain, Claire, 272
Kirouac, Conrad (*voir* Marie-Victorin, frère)
Kyte Senior, Elinor, 65

L

Labatt, John, 225
Labelle, curé Antoine, 12, 15, 284, 285
Laberge, Albert, 152
Laberge, Louis, 224
Labrador, 6, 181, 211
Lachine, canal de, 29, 30, 46, 119
Lac-Saint-Jean, région, 13, 17, 26, 118, 122, 143, 228, 229
Laflèche, M^gr Louis-François, 58, 160
Lafontaine, Louis-Hippolyte, 42, 76, 78, 85-88, 98, 276
Lahaise, Robert, 50
Lait (*voir* Industrie laitière)
Lajeunesse, Marcel, 62
Lamonde, Pierre, 221
Lamonde, Yvan, 62, 169
Lamontagne, Maurice, 123, 134-137
Lanctôt, Médéric, 98, 101
Landry, Bernard, 296, 307
Langue, 60, 89, 242-244, 247, 265, 277, 283, 286, 288, 305
Lapalme, Georges-Émile, 267, 272, 273
Lapointe, Ernest, 197-198
Laporte, Pierre, 281, 282
Lartigue, M^gr Jean-Jacques, 59, 79
Laurendeau, André, 161, 195, 236, 246-248, 267, 268
Laurendeau, Marc, 291
Laurentides, 8, 12, 13, 283, 284
Laurentie, 277
Laurier, Wilfrid, 143, 155, 156, 159, 169, 170, 178-180, 182, 295, 306
Laval, 208, 211, 218

Lavigne, Marie, 169, 260
LeBlanc, Gérald, 208
LeBouthillier, John, 23
Lebrun, Raymond «le Soldat», 153
Légaré, Anne, 260
Léger, Paul-Émile, 237
Lemaire, Bernard, 237
Lemay, Pamphile, 54
Lemieux, Vincent, 197
Lepage, Laurent, 307
Lesage, Jean, 252, 265, 267, 271-275, 284, 285, 292, 293, 303
Lescarbot, Marc, 52
Letellier de Saint-Just, Luc, 174
Levasseur, Irma, 166
Lévesque, Georges-Henri, 236
Lévesque, Gérard D., 272
Lévesque, René, 237, 248, 265, 272, 273, 277, 278, 282, 286-288, 291-294, 303
Libéralisme, 55, 56, 58, 86, 89, 143, 155-160, 167-169, 180, 182, 226, 305
Libéralisme économique, 55-57, 61, 156, 161, 174, 182, 187
Libre-échange, 20, 91, 106, 107, 210, 219, 295, 296, 306, 307
Ligue du crédit social, 192
Ligue d'unité ouvrière, 163
Ligue nationaliste, 160
Ligue pour la défense du Canada, 195
Linteau, Paul-André, 133, 196, 231, 259
Lisée, Jean-François, 291
Liste civile, 77, 97
Littérature, 52-54, 61, 152, 254, 255 (*voir aussi* Culture)
Loi 150, 290
Loi 186, 288
Loi 22, 243, 244, 283, 288
Loi 63, 275
Loi antiscabs, 286
Loi d'aide sociale, 238
Loi de la mobilisation des ressources nationales, 132, 194
Loi de la protection du consommateur, 286
Loi de l'assistance publique, 149, 181 (*voir aussi* Assistance sociale)
Loi des mesures de guerre, 281, 290
Loi du cadenas, 164, 193
Loi électorale de 1875, 88
Loi navale, 184
Lois scolaires, 48, 49
Loi sur la conscription (1917), 184
Loi sur la protection du territoire agricole, 214
Loi sur le financement des partis, 286
Loi sur le multiculturalisme, 247
Loi sur les Indiens (1876), 249
Loi sur les langues officielles, 247, 268, 276
Lovinck, J. A. A., 197
Loyalistes, 7, 9, 28, 71, 72, 90

M

Macdonald, John A., 88, 93, 98, 99, 173, 177
Mackenzie King, William Lyon, 132, 159, 195, 237
Manitoba, 96, 155, 176, 184
Manitoba Act, 176
Manning, Preston, 308
Mann Trofimenkoff, Susan, 169
Manufactures, 16, 29, 31, 47, 107, 204, 205, 215, 220, 237
Marchand, Félix-Gabriel, 177, 180
Marchand, Jean, 247, 251, 275, 282, 283
Marie-Victorin, frère, 144, 150
Marmette, Joseph, 54
Marois, Félix, 145
Martineau, Gérald (Gerry), 266
Martin, Paul, 298
Masson, Joseph, 32
Mauricie, 13, 14, 108, 109, 119, 121, 123, 128, 130, 143, 284
McCall, Christina, 291
McCallum, James, 32
McGill, James, 45
McKenzie, Alexander, 45
McLennan, Hugh, 152
McRoberts, Kenneth, 233
McTavish, Simon, 45
Meilleur, Jean-Baptiste, 48, 50
Mercantilisme, 16, 17, 31
Mercier, Honoré, 24, 143, 177-180, 186, 188, 303, 306
Métis, 96, 155, 176, 196
Métro de Montréal, 216
Mexique, 296
Mines, 26, 91, 108, 118, 120, 124-126, 165, 191, 210, 211, 217-219, 221
Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 114, 178
Ministère de l'Éducation, 240 (*voir aussi* Éducation)
Ministère de l'Immigration, 273, 274
Ministère de l'Instruction publique, 49, 175, 180
Ministère des Affaires culturelles, 242, 272
Ministère des Affaires intergouvernementales, 274
Ministère des Affaires sociales, 225
Ministère des Communications, 273, 274
Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, 274
Minoteries, 30, 91
Minto, Lord, 159
Minville, Esdras, 161, 191
Mitchell, James, 146
Modernisme, 158, 168
Moffat, Georges, 23
Molson jr., John, 28, 32, 45
Monck Lord, 173
Monet, Jacques, 98
Monière, Denis, 62, 169
Montérégie, 54, 114
Montpetit, Édouard, 134, 160, 187
Montréal, 7, 9, 18, 23-25, 29, 43, 44, 46, 69-71, 107-110, 112, 115-117, 126, 127, 129, 140, 141, 144, 195, 205, 208, 209, 214, 228, 254, 274, 283, 286, 297
Morin, Augustin-Norbert, 51
Morin, Claude, 272, 291
Morisset, M., 133
Mortalité infantile, 145, 179, 206, 249
Mousseau, Joseph-Alfred, 177
Mouvement de réforme urbaine, 144, 167
Mouvement écologiste, 245

Mouvement ouvrier, 146
Mouvement patriotique de Québec, 151
Mouvement pour l'abolition des taxes réservées aux cigarettes (Matrac), 300
Mulroney, Brian, 288, 289, 296, 300
Multiculturalisme, 247, 276, 290
Municipalités régionales de comté, 229
Murray, James, 69
Musique, 152, 153, 245, 255, 256

N

Natalité, 13, 139, 206, 207, 228, 230, 302
Nationalisation de l'électricité, 124, 188, 192, 194, 213, 273, 278
Nationalisme, 51, 55-57, 60, 61, 75, 117, 156, 160, 161, 177, 182, 185, 226, 231, 236, 245-248, 270, 276, 295, 304, 306, 307, 310
Navarre, C., 307
Navigation, 21-23, 28
Neilson, John, 77
Nelligan, Émile, 152
Nelson, Wolfred, 42, 78, 81
Néo-nationalisme, 245, 247, 248, 259, 303
Nevers, Edmond de, 160
Niosi, Jorge, 231
Noblesse, 40
Nouveau-Brunswick, 92, 96, 155
Nouveau Parti démocratique, 280, 295
Nouveau-Québec, 210, 219, 271
Nouvelle-Écosse, 8, 92, 96
Nouvelle-France, 6, 7, 10, 37, 67, 96

O

Office de planification et de développement du Québec, 274
Office des salaires raisonnables, 193
Oligarchie, 56, 74, 97
Ontario, 8, 96, 106, 121, 139, 141, 155, 184, 207
Option-Québec, 277
Or, 125, 165
Orangisme, 155, 159, 168, 176, 177
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), 211
Ouellet, Fernand, 31, 62, 64, 97
Ouimet, Gédéon, 174, 177, 186
Outaouais, région, 8, 9, 13, 109, 229, 285
Outaouais, rivière des, 18, 19, 164
Ouvriers, 29, 39, 44, 46, 47, 61, 113, 117, 118, 126, 129, 131, 139, 140, 145, 146, 155-157, 159, 161, 162, 204, 217, 265, 280

P

Pacaud, Ernest, 179
Panet, Jean-Antoine, 42
Papineau, Louis-Joseph, 12, 55, 75-79, 81, 85, 86, 160, 185
Paquet, curé Louis-Adolphe, 160, 169, 170
Parent, M^gr^ Alphonse-Marie, 240
Parent, Étienne, 51, 134
Parent, Simon-Napoléon, 177, 180, 182
Parizeau, Jacques, 237, 265, 272, 300, 304
Paroisse, 12, 37, 38, 41, 78, 113, 148, 158
Parti bleu, 88, 91, 92
Parti canadien, 75, 77
Parti communiste, 163, 191 (*voir aussi* Communisme)
Parti conservateur, 41, 59, 88, 91, 92, 177
Parti conservateur du Canada, 159, 173, 295, 296
Parti conservateur du Québec, 159, 174, 178, 179, 181, 182, 187, 189
Parti Égalité, 278, 280
Parti libéral du Canada, 88, 156, 159, 178, 194, 276, 286, 295, 296, 306
Parti libéral du Québec, 120, 143, 148, 174, 175, 178-182, 187-190, 192, 193, 195, 243, 265-267, 271-273, 278-280, 287, 303
Parti national, 177, 178
Parti national populaire, 278, 280
Parti national social chrétien, 192
Parti ouvrier, 117, 162, 178, 280
Parti présidentiel, 280
Parti progressiste conservateur, 286 (*voir aussi* Parti conservateur du Canada)
Parti québécois, 197, 219, 232, 238, 252, 253, 265, 277, 278, 280, 282, 285-289, 291, 303, 304
Parti réformiste, 86, 88
Parti rouge, 43, 49, 51, 56, 57, 59, 60, 88, 89, 156, 173, 178
Parti social-démocrate, 267
Pâtes et papiers, 17, 91, 109, 116, 118-123, 126, 129, 131, 133, 143, 161, 164, 165, 210, 215, 217, 218, 241
Patriotes, 28, 42, 43, 50, 51, 56-58, 60, 74-79, 81, 82, 89, 91, 156
Pearson, Lester B., 275, 301
Pêche, 10, 14, 17, 18, 191, 212, 214, 219
Péladeau, Pierre, 237
Pelletier, Gérard, 236, 247, 275
Pelletier, Réjean, 197
Pelletier, Wilfrid, 144
Pensions de vieillesse, 195, 237, 300
Perrault, Charles-Ovide, 78
Peuplement, 6-8, 37, 67, 143
Piédalue, Gilles, 134
Pinard, Yolande, 167, 169, 260
Plamondon, Antoine, 56
Plébiscite, 195, 196
Poésie, 52, 54, 152, 153, 254 (*voir aussi* Littérature)
Politique nationale, 106, 107, 114, 116, 133
Postgate, Dale, 231
Première Guerre mondiale, 107, 121, 122, 124, 127, 129, 132, 155, 162, 182, 184, 193
Presse, La, 153, 159, 252
Price, William, 17, 32
Principe aristocratique, 55, 57, 61, 156
Proclamation royale, 55, 69, 71
Produits générateurs, 18, 19, 29, 31, 32, 107 (*voir aussi* Ressources naturelles)
Programme de restauration sociale, 161, 188, 189, 192
Programmes sociaux, 297-301, 306

Prolétarisation, 142, 157, 161, 167
Protectionnisme, 17, 20, 45, 107, 210, 295
Provencher, Jean, 11
Province of Quebec, 69-72, 96

Q

Québec, région, 240
Québec, ville, 6, 7, 9, 18, 26, 38, 43, 44, 46, 69-71, 96, 109, 110, 127, 144, 209, 228, 229
Querelle des prisons, 77

R

Radio, 93, 152, 189, 223, 242, 244, 246, 247, 252
Radio-Québec, 223, 243, 244
Ralliement créditiste, 278
Ralliement national, 274, 278
Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), 248, 274, 276-278, 303
Raymond, Maxime, 195
Reagan, Ronald, 296
Rébellions de 1837-1838, 10, 15, 41, 42, 56, 75, 78, 80, 86, 87
Redpath, John, 30
Référendum de 1980, 286, 287, 289-292
Reform Party, 306
Refus global, 253, 254, 260
Régie des rentes du Québec, 226, 272, 284
Régiment de la Chaudière, 195
Régime seigneurial, 6-10, 12, 31, 37-42, 55, 61, 69, 71, 74
Régionalisme, 306, 307
Rerum Novarum, 148
Ressources naturelles, 16, 18, 21, 106, 107, 115, 118, 123, 126, 129, 143, 174, 178, 179, 180, 182, 187, 205, 210-212, 219, 229, 269, 273
Révolution tranquille, 224, 226-228, 232, 236, 246, 248, 254, 268, 271, 272, 274, 275, 277, 279, 283, 286, 290, 292, 301, 303, 305
Richard, Maurice, 244, 246
Richelieu, rivière, 5, 12, 54, 79, 81, 112
Richler, Mordecai, 308
Riel, Louis, 155, 176-178, 184, 306
Rioux, Marcel, 249
Robert, Jean-Claude, 196, 291
Roberval, Jean-François La Roque de, 6, 67
Roby, Yves, 32, 134
Rodier, Édouard, 78
Roman, 52-54, 151, 154, 254 (*voir aussi* Littérature)
Rouillard, Jacques, 169, 260
Routes, 22, 23, 141, 180, 209, 225 (*voir aussi* Transport)
Royal 22e régiment, 195
Roy, Fernande, 159
Roy, Gabrielle, 152, 154, 169, 171, 172
Ruddell, D. T., 62
Rudin, Ronald, 169
Rumilly, Robert, 196
Russell, Lord John, 78
Ryan, Claude, 287

S

Saguenay, région, 12, 13, 16, 17, 121, 124, 228, 229
Saguenay, rivière, 12
Saint-Denys-Garneau, 152
Saint-Hyacinthe, 15, 38, 54, 55, 113, 116, 117, 141, 177
Saint-Jean, Idola, 167
Saint-Jean, lac, 5
Saint-Laurent, fleuve, 5, 6, 20, 22, 23, 45, 54, 284
Saint-Laurent, Louis, 197, 199, 237, 276
Saint-Laurent, vallée, 5, 7, 8, 10, 19, 31, 84, 126, 165, 284
Saint-Laurent, voie maritime, 235
Saint-Martin, Albert, 117
Saint-Maurice, rivière, 19, 130
Salaberry, Charles-Michel de, 40
Samson, Camil, 280
Santé, 9, 41, 142, 145, 148, 149, 155, 157, 167, 169, 179, 187, 194, 220, 225, 228, 238, 251, 265, 269, 272, 283
Saskatchewan, 129, 155, 184
Sauvé, Paul, 239, 265, 271
Savard, Félix-Antoine, 152
Scandale de la baie des Chaleurs, 186
Scandale des Tanneries, 186
Scieries, 19, 29, 30, 38, 52, 91, 109, 116, 123, 143, 218
Scott, Walter, 52
Seconde Guerre mondiale, 107, 110, 114, 124, 127, 129-131, 144, 146, 148, 164, 166, 192, 193, 219, 269
Seconde Politique nationale, 269, 290
Secours directs, 130, 188
Sécurité du revenu, 238, 258
Séguin, Maurice, 64, 247
Séguin, Normand, 14, 32, 133
Sénat, 290
Sherbrooke, 5, 8, 25, 91, 108, 109, 116, 141, 209, 216, 217
Sidérurgie, 26, 218
Sifton, Clifford, 159
Silver, Arthur Isaac, 196
Simard, Jean-Jacques, 260
Simard, Joseph, 143
Smith, Goldwin, 159
Socialisme, 277 (*voir aussi* Communisme)
Société de développement industriel, 227
Société des alcools, 225
Société générale de financement (SGF), 218, 227, 273
Société québécoise d'exploitation minière (SOQEM), 226
Société québécoise d'initiatives agroalimentaires, 226
Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), 226, 274
Société Saint-Jean-Baptiste, 76
Société Saint-Vincent-de-Paul, 148
Souveraineté, 250, 303
Souveraineté-association, 248, 292, 303
Stephen, George, 144
Suburbanisation, 208, 214, 218, 221, 230
Sucre, 29, 30 (*voir aussi* Industrie alimentaire)
Suffrage, 74, 167, 186, 194
Sydenham, Lord, 87

Syndicalisme, 117, 118, 161-164, 168, 169, 178, 193, 212, 224, 251-253, 259, 272, 280, 305
Syndicats, 47, 107, 159, 163, 217, 283, 302

T

Tabac, 29, 30, 112, 115, 126
Taillon, Louis-Olivier, 177, 179
Talon, Jean, 67
Tardivel, Jules-Paul, 51, 58, 159
Tarif douanier, 20, 21, 106, 107, 119, 120, 129
Taschereau, Louis-Alexandre, 120, 149, 177, 180, 181, 187, 189, 193, 194, 196
Technocrates, 229, 236, 237, 258
Télévision, 93, 205, 223, 244-246, 279, 305 (*voir aussi* Communications)
Témiscamingue, 13, 164, 165, 284
Témiscouata, 13, 14
Terre-Neuve, 92, 181
Territoires du Nord-Ouest, 96, 175
Tétreault, Martin, 169
Têtu de Labsade, Françoise, 259
Textile, 91, 118, 123, 126, 128, 131, 140, 144, 217, 218, 241 (*voir aussi* Industrie du vêtement)
Théâtre, 46, 54, 152, 158, 245, 254 (*voir aussi* Culture)
Thompson, Dale, 291
Tocqueville, Alexis de, 46
Tracey, Daniel, 51
Traité de Paris de 1763, 69
Traité de réciprocité, 20, 91, 108, 111, 295
Tramways, 142, 146
Transport, 22, 31, 45, 46, 110, 128, 129, 211, 217, 219, 220, 229
Travaux publics, 140
Travers, Mary (*voir* Bolduc, la)
Tremblay, Maurice, 134, 137
Tremblay, Rodrigue, 133
Trépanier, Esther, 169
Trois-Rivières, 7, 26, 109, 121, 130, 131, 141, 209, 218, 228, 230
Trottier, Louis, 62
Trudeau, Pierre Elliott, 236, 247, 260, 275, 276, 281, 282, 286, 287, 290-292, 295, 296, 299
Tulchinsky, Gérald, 32, 62

U

Ultramontanisme, 49, 51, 58-61, 175, 177
Union fédérale, 83, 92, 97
Union législative, 77, 91, 97
Union nationale, 98, 161, 178, 190, 192, 195, 197, 210, 226, 235, 265, 266, 271-273, 278, 279, 282, 286, 290, 291
Unité Québec, 278
Université ouvrière, 117
Universités, 44, 46, 59, 144, 150, 151, 166, 191, 240, 243, 257, 274
Urbanisation, 9, 43, 107, 127, 139-143, 145, 174, 178, 179, 236

V

Vaillancourt, Yves, 169
Valeurs collectives, 301, 307
Vallières, Marc, 293
Vallières, Pierre, 254
Van Horne, William, 144
Vautrin, plan, 165
Verville, Alphonse, 162
Veuillot, Louis, 59
Viger, Jacques, 52
Village, 37, 38, 42, 143, 229
Vincent, Sylvie, 259
Voisine, Nive, 169

W

Wallot, Jean-Pierre, 97
Welland, canal, 23
Wetherall, James, 81
William, Price, 23

Y

Young, Brian, 134, 197